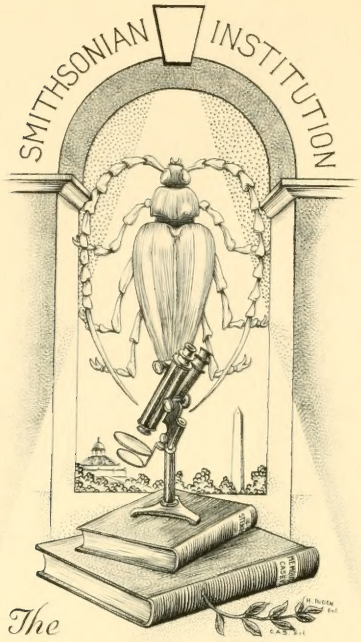

The
THOMAS LINCOLN
CASEY
LIBRARY
1925

5-4/33

CH. KERREMANS

MONOGRAPHIE

DES BUPRESTIDES

TOME I

Introduction — Julodini — Polycestini (pars)

AVEC 10 PLANCHES EN COULEURS

LONDRES
DULAU & Co.
37, Soho Square

BRUXELLES
CHEZ L'AUTEUR
44, rue du Magistrat

BERLIN
R. FRIEDLÄNDER & SOHN
11, Carlstrasse

au Major Thos. L. Casey
Hommage Cordial.
Ch. Kerremans

MONOGRAPHIE DES BUPRESTIDES

QL
596
C8K
1906
t.1
ENT REF

CH. KERREMANS

MONOGRAPHIE
DES BUPRESTIDES

TOME I

Introduction — Julodini — Polycestini (pars)

BRUXELLES
IMPRIMERIE J. JANSSENS, 25, RUE DES ARMURIERS
—
1906

LIBRARIES

MONOGRAPHIE DES BUPRESTIDES

I. — HISTORIQUE

Le genre Buprestis fut créé en 1735 et maintenu en 1758 par Linné (1) pour une série de 120 espèces qui devinrent par la suite les types de nouveaux genres établis par ses successeurs. Il lui assignait les caractères suivants :

Antennæ filiformes, serratæ longitudine thoracis. Palpi quatuor filiformes; articulo ultimo obtuso, truncato. Caput dimidium intra thoracem retractum.

Olivier, Herbst et Thunberg maintinrent le genre Buprestis dans les limites assignées par son créateur, en se contentant d'augmenter le nombre des espèces, que Fabricius (2) porta à 123 en les répartissant dans deux genres :

Buprestis. *Palpi filiformes; articulo ultimo obtuso, truncato. Maxilla obtusa, unidentata. Lingula cylindrica, acuminata; antennæ serratæ.*

Trachys. *Palpi quatuor brevissimi, æquales, filiformes; anteriores vix longiores, quadri-articulati; articulis subæqualibus; adhærentes maxillæ dorso; posteriores tri-articulati; articulis æqualibus, adnati ligulæ, medio exteriori; mandibula brevis, cornea, edentula, acuta;*

(1) Linné, *Systema Naturae*. Ed. X, t. I[er], p. 408 (1758).

(2) Fabricius, *Systema Eleutheratorum*, t. II, p. 218 (1801).

maxilla membranacea, bifida; laciniis æqualibus, obtusis; ligula brevis, membranacea, integra; labium breve, corneum, transversum, integrum.

Dalman (1) établit un groupement du genre Buprestis en douze sections, chacune de celles-ci scindée en subdivisions réparties dans deux grandes familles : les *Exscutellatae* et les *Scutellatae*. Il n'admettait le genre Trachys de Fabricius qu'à titre de subdivision, mais il groupait les espèces alors connues de façon à y reconnaître déjà les coupes génériques admises par la suite ; il est donc intéressant de reproduire cette classification, très artificiellement établie d'après l'écusson.

BUPRESTIS

Familia 1. — Exscutellatæ

Sectio 1. Thorax lobo medio, baseos angulatim producto; corpus obovato-conicum, utrinque valde convexum, capite deflexo.

Subdivisio I. Sternum porrectum : *Bupr. orientalis, sternicornis, chrysis, castanea, interrupta.*

Subdiv. II. Sternum muticum; corpus hirtum, sæpe fasciculosum : *Bupr. fascicularis, hirsuta, cirrhosa, gnaphalon, pilosa, lasios, hirta, tomentosa.*

Sectio 2. Thorax basi recta truncatus. Corpus elongatum convexum, capite subdeflexo : *Bupr. gibbosa, cylindrica, ornata, tæniata, tubulus, discoidea, lanuginosa, ruficaudis, adspersula, parvula.*

Sectio 3. Thorax postice sinuatus, lobo scutellari rotundato. Corpus elongatum, subdepressum, capite haud deflexo : *Bupr. ignita, fulminans, vittata, ocellata, mutabilis, imperialis.*

---

(1) Dalman in *Schoenherr, Synonymia Insectorum*, t. III, app., p. 126 (1817).

Familia 2. — Scutellatæ

Sectio 1. Scutellum punctiforme (minutum, suborbiculare).

Subdiv. 1. Corpore supra obscuro, metallico, irrorato, rorido. Thorax postice truncatus, vel subsinuatus. Corpus valde punctatum, elytris apice plus minuove producto prominulo : *Bupr. berolinensis, ænea, americana, acuminata, conspersa, reticulata, mœsta, punctulata, lugubris, bicolor, tristis, lurida, obscura.*

Obs. Scutellum *Bupr. conspersæ* paulo majus et latius quam in reliquis.

Subdiv. 2. Statura præcedentium, corpore non aut parum metallico-rorido : *Bupr. cariosa, tenebrionis, tenebricosa.*

Subdivis. 3. Species reliquas varias, notis antecedentibus non convenientes amplectens : *Bupr. gigantea, variabilis, ventricosa, attenuata, smaragdula elegans, punctatissima, fastuosa, pisana, unicolor, porcata, angularis, stricta, tripunctata, rufipes, flavomaculata, octoguttata, decostigma, lineata, mariana, stigmatica, splendens, rustica, fusca, cuprea, appendiculata, tarda; Bupr. novemmaculatæ* statura, sectionis 2, X, familiæ 1, X.

Sectio 2. Scutellum angustum, lineari-elongatum : *Bupr. bimaculata, bivittata.*

Sectio 3. Scutellum sub-hastatum (id est basi utrinque acuminatum, apice acuto longitudine thoracis. — Elytrorum et thoracis bases angulatæ, ut in sectione sequente) : *Bupr. scutellaris, stigma.*

Sectio 4. Scutellum triangulare. Thorax ad basin utrinque sinuatus emarginatus, angulos, elytrorum baseos medios excipiens : *Bupr. fulminata, impressa, chrysostigma, affinis, femorata, thoracica, serrata, sapphirina; — exasperata, capitata, pusilla.*

Sectio 5. Scutellum cordatum ; thoracis et elytrorum bases truncatæ, rectæ : *Bupr. cyanicornis, auricolor, manca,*

candens, *cichorii*, *salicis*, *saliceti*, *nitida*, *nitidula*, *quercicola*, *umbellatarum*, *filum*; — *quadripunctata*, *funerula*.

Sectio 6. Scutellum cordatum ; thoracis basis rotundato-sinuata : *Bupr. equestris*.

Sectio 7. Scutellum majusculum transversum, undique obtusum : *Bupr. austriaca*, *micans*, *rutilans*.

Sectio 8. Scutellum basi transversum, lateribus rotundatis, apice acuminato.

Subdiv. 1. Scutellum simplex (non duplicatum) : *Bupr. geminata*, *metallica*, *antiqua*, *tricuspidata*, *atomaria*, *undata*, *rubi*, *elata*, *cœrulea*, *amethystina*, *ruficollis*.

Subdiv. 2. Scutellum veluti duplicatum, carina transversa divisum. Lamina anterior transversa, obtusa, inferior triangularis, acuta ; corpus elongatum, lineare : *Bupr. octosignata*, *sexguttata*, *biguttata*, *graminis*, *viridis*, *cœrulescens*, *olivacea*, *discolor*, *filiformis*, *hyperici*.

Subdiv. 3. Scutellum veluti duplicatum, carinulis, duabus : *Bupr. spinosa*.

Sectio 9. Corpus valde breve, subtrigonum. Thorax transversus, postice profunde sinuatus. Scutellum minutum : *Trachys pygmæa*, *troglodytes*, *minuta*, *nana*, etc. Vix genus distinctum ; nec Buprestis genus in plura dividendum esse putamus.

Latreille (1) unit les genres *Buprestis* et *Trachys* aux Élatérides sous le nom de Buprestides, pour composer sa section des Sternoxes, dans la famille nommée par lui Serricornes. Il porta à trois le nombre des coupes génériques en fondant le genre *Aphanisticus*, ayant pour caractères :

Antennes terminées en une massue brusque, oblongue,

(1) Latreille, *Règne animal*, Éd. II, t. IV, p. 422 (1829).

comprimée, légèrement en scie, formée par les quatre derniers articles ; le dernier des palpes un peu plus gros, presque ovulaire ; l'entre-deux des yeux excavé, ainsi que dans les *Trachys* ; corps très allongé.

Eschscholtz (1) érigea en famille, sous le nom de BUPRESTIDES, les genres *Buprestis*, *Trachys*, *Aphanisticus* et *Agrilus*, ce dernier créé vers la même époque par Stephens (2).

Utilisant les sections établies par Dalman, ainsi que le groupement proposé par celui-ci, Eschscholtz divisa le grand genre *Buprestis* de Linné en quatorze coupes génériques, de la manière suivante :

I. Pas d'écusson,
  A. Dernier article des tarses quadrangulaire et aplati,
    1° Une saillie sternale : STERNOCERA (*castanea*, etc.),
    2° Sternum déprimé, corps velu : JULODIS (*variolaris*, *pilosa*),
  A'. Dernier article des tarses fortement rétréci à la base ; base du pronotum tronquée : ACMÆODERA (*tæniata*, *cylindrica*),
II. Un écusson.
  A. Crochets des tarses dentés : TRACHYS, APHANISTICUS, AGRILUS (*novemmaculatus*, *rubi*, *elatus*),
  A'. Crochets des tarses simples,
    B. Écusson arrondi ou plus large que long,
      1° Dernier article des tarses subquadrangulaire : CAPNODIS (*carbonaria*, *tenebricosa*, *tatarica*),
        a. Métathorax bisillonné et élytres arrondis au sommet : BUPRESTIS (*florentina*, *mariana*, *lugubris*, *cuprea*),

(1) ESCHSCHOLTZ, *Zoologischer Atlas*, Heft. 1, p. 8 (1829).
(2) STEPHENS, *Illustr. Brit. Entom.*, t. III, p. 239 (1829).

a. Écusson transversal, le dernier segment abdominal profondément échancré ♂, allongé entier ♀ : Pœcilonota (*conspersa*, *rutilans*),

a'. Métathorax largement unisillonné ; élytres atténués ; dernier segment abdominal bidenté ♂, tridenté ♀ : Dicerca (*berolinensis*, *ænea*, *alni*, *acuminata*),

2° Premier article des tarses postérieurs allongé, sillonné ; tibias antérieurs terminés par un crochet recourbé ♂ : Ancylocheira (*flavomaculata*, *strigosa*, *octoguttata*, *punctata*, *cupressi*, *hæmorrhoidalis*, *rustica*).

C'. Écusson plus ou moins acuminé à son sommet,

1° Pronotum coupé droit à la base ; écusson triangulaire : Anthaxia (*cyanicornis*, *manca*, *nitida*, *quadripunctata*, etc.),

2° Pronotum sinué à la base, écusson triangulaire : Melanophila (*appendiculata*, *tarda*),

3° Pronotum lobé à la base ; métasternum renflé en arrière : Chrysobothris (*impressa*, *chrysostigma*, *affinis*).

Solier (1) vint ensuite et dans une étude très bien ordonnée, qu'il intitule modestement un *Essai*, présente une distribution complète des Buprestides, d'une réelle valeur scientifique, mais basée sur certains caractères, parfois peu constants, des organes buccaux et présentant surtout de grandes difficultés d'examen, nécessitant même souvent l'ablation de ces organes afin de pouvoir en déterminer

(1) Solier, *Essai sur les Buprestides* (Ann. Soc. Ent. Fr., t. II, 1833).

la forme. Le tableau de la répartition des genres établi par l'entomologiste français mérite toutefois d'être reproduit dans son entier.

I. Écusson invisible ;
  A. Menton tronqué, échancré ou légèrement arrondi antérieurement ;
    B. Tarses peu ou point dilatés ; dernier article deux fois plus long au moins que le quatrième ; corps déprimé en dessus, peu convexe ;
      C. Dernier article des palpes maxillaires petit, cylindrique, plus court que le pénultième ; dernier article des labiaux cylindrique et notablement plus grand que le premier ; menton tronqué ou légèrement arrondi ;
        D. Menton corné à sa base, membraneux vers la languette, labre bilobé ; lobes atteignant presque la base . . . . 1. Catoxantha.
        D'. Menton très court, entièrement corné ; labre moins profondément bilobé . . 2. Steraspis.
      C'. Dernier article des palpes maxillaires obconique ou sécuriforme, aussi long que le pénultième ;
        D. Article terminal des palpes maxillaires sécuriforme ; menton corné à sa base, membraneux vers la languette ; articles des antennes grêles, peu dilatés . . . . . 3. Cyria.
        D'. Article terminal des palpes maxillaires obconique ; menton échancré ou tronqué, entièrement corné ; articles de la massue des antennes dilatés. . 4. Chrysochroa.

B'. Tarses fortement dilatés et comprimés ; le dernier article à peu près de la longueur du quatrième; corps fortement convexe . . . 5. Julodis.

A'. Menton subtriangulaire, avancé en pointe vers la languette ;

B. Dernier article des palpes maxillaires court, arrondi à son extrémité ; corselet trilobé postérieurement; mésosternum avancé en pointe antérieurement . . . . . 6. Sternocera.

B'. Dernier article des palpes maxillaires allongé, ovalaire, subsubulé ; corselet tronqué postérieurement; mésosternum avancé en pointe antérieurement . . . . . 7. Acmæodera.

I'. Écusson apparent ;

A. Écusson suborbiculaire ou subrectangulaire, ordinairement petit, quelquefois oblong, arrondi à l'extrémité ; élytres le plus souvent tronqués obliquement ou carrément à leur base ; point de lobe entrant dans le corselet, ou s'il existe, il est arrondi et peu prononcé ;

B. Menton ayant une longue dent ou pointe remarquable au milieu de son bord antérieur ; corselet tronqué carrément à son bord postérieur. . . . . 8. Ptosima.

B'. Menton tronqué ou échancré ; il y a quelquefois trois petites dents à sa troncature ;

C. Labre à peu près carré, tronqué ou échancré antérieurement (bouche peu saillante, menton presque toujours transverse ; machoires courtes, cachées par lui) ;

D. Dernier article des palpes maxillaires cylindrique ou allongé, subsécuri-

forme ou subovalaire allongé, presque subulé ;

E. Menton transversal, peu avancé, tronqué ou légèrement échancré, ou en arc de cercle ;

F. Dernier article des palpes maxillaires petit, cylindrique, notablement plus court et plus étroit que le pénultième ; menton fortement transverse, échancré . . . . . 9. Chalcophora.

F'. Dernier article des palpes maxillaires légèrement dilaté au bout, aussi long ou plus long que le pénultième ; menton tronqué antérieurement . . 10. Buprestis.

E'. Menton avancé, subcordiforme, échancré au sommet ; dernier article des palpes maxillaires ovalaire, allongé, subulé . . . 11. Polycesta.

D'. Dernier article des palpes maxillaires peu allongé et fortement sécuriforme ;

E. Tarses dilatés ; tous les articles divisés en deux lobes longs et aigus . . . . . 12. Capnodis.

E'. Tarses peu ou point dilatés ; les deux premiers articles non lobés, à peine échancrés ;

F. Dernier article des palpes maxillaires notablement plus court que le pénultième ; prester-

num avancé en pointe vers le menton. . . . . .

13. Psiloptera.

F'. Dernier article des palpes maxillaires plus long ou égal au pénultième; presternum non avancé en pointe;

G. Labre rectangulaire, tronqué antérieurement;

H. Dernier article des palpes maxillaires deux fois plus long que le deuxième, pelotes des tarses très grandes dans les mâles. . .

14. Euchroma.

H'. Dernier article des palpes maxillaires à peu près de la longueur du pénultième; pelotes des tarses moyennes;

I. Quatre articles des tarses très petits à peine sensibles.

15. Pelecopselaphus.

I'. Quatre articles des tarses à peine plus petits que le troisième . . . .

16. Latipalpis.

G'. Labre fortement bilobé . .

17. Chrysesthes.

C'. Labre avancé et rétréci en pointe mousse; menton très grand, recouvrant presque en entier la bouche, qui est avancée en rostre; mâchoires longues;

D. Présternum déprimé ;

E. Menton entièrement corné, échancré antérieurement . . . . .

18. Temognatha.

E'. Menton corné à sa base, membraneux et tronqué antérieurement.

19. Stigmodera.

D'. Presternum gibbeux (écusson oblong).

20. Conognatha.

A'. Écusson subtriangulaire, ou fortement acuminé postérieurement ; base des élytres ayant, dans la plupart, un lobe entrant dans la base du corselet ; dernier article des palpes maxillaires ovalaire ou cylindrique ;

B. Pattes intermédiaires peu écartées à leur insertion (deuxième article des antennes obconique, moins gros que le premier ; front vertical) ;

C. Élytres et corselet tronqués à leur base ; écusson subtriangulaire ;

D. Les neuf derniers articles des antennes comprimés et dilatés des deux côtés de leur axe ; cuisses postérieures renflées dans les mâles . . . . . .

21. Cratomerus.

D'. Dilatation des articles des antennes peu sensible et tout extérieure ; cuisses postérieures linéaires dans les deux sexes . . . . . .

22. Anthaxia.

C'. Élytres ayant à leur base un lobe entrant dans le corselet ; écusson acuminé postérieurement ;

D. Corselet ayant postérieurement un lobe avancé vers l'écusson ;

E. Deuxième article des palpes maxil-

laires peu allongé, ainsi que le troisième ; ce dernier étant le plus grand des deux ; troisième article des antennes pas plus long ou plus court que le quatrième ;

F. Crochets des tarses entiers ;

G. Menton tronqué antérieurement ; articles des palpes maxillaires grêles ; abdomen très long, à peu près parallèle . . . . . 23. Pœcilonota.

G'. Menton non tronqué antérieurement un peu au-delà de la base, ayant quelquefois une ligne sinueuse élevée sur son disque dans un des sexes ; articles des palpes maxillaires gros et courts . . . . . 24. Sphenoptera.

F'. Crochets des tarses ayant une forte dent ;

G. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire ; des pelotes sous chaque article des tarses (le cinquième excepté) . 25. Agrilus.

G'. Dernier article des palpes maxillaires court, subrectangulaire ; une pelote seulement sous le quatrième article des tarses. 26. Stenogaster.

E'. Deuxième article des palpes maxillaires notablement plus long que

le troisième ; troisième article des antennes deux fois plus long au moins que le quatrième ;

F. Présternum élevé ; dernier segment de l'abdomen fortement tronqué ; cuisses antérieures simples et linéaires ; épistome peu échancré ;

G. Troisième article des tarses fortement divisé en deux lobes aigus, renfermant le quatrième article ; écusson très grand ; mandibules très saillantes . . 27. Belionota.

G'. Troisième article des tarses à peine échancré ; écusson moyen ; mandibules courtes, peu saillantes . 28. Colobogaster.

F'. Présternum déprimé ; cuisses antérieures renflées, armées d'une forte dent ; épistome fortement échancré ; échancrure anguleuse . . . . . 29. Chrysobothris.

B'. Pattes intermédiaires très écartées à leur insertion (deuxième article des antennes gros, ovalaire, aussi renflé que le premier ; front horizontal) ;

C. Antennes libres, non logées dans un sillon. 30. Trachys.

C'. Antennes placées dans un sillon ;

D. Présternum muni d'un profond sillon longitudinal à sa partie postérieure. 31. Brachys.

D'. Présternum sans sillon ;
E. Canal des antennes se prolongeant sur les côtés du prothorax ;
F. Jambes larges, subtriangulaires. 32. PACHYSCHELUS.
F'. Jambes étroites et linéaires . . 33. TAPHROCERUS.
E'. Canal des antennes enveloppant l'épistome . 34. APHANISTICUS.

Peu de temps après parut la *Monographie des Buprestides* de Castelnau et Gory (1), dans laquelle ces auteurs se contentèrent de reprendre la classification de Solier sans y rien changer mais en y intercalant une série de genres nouveaux.

Ils donnaient la description de toutes les espèces alors connues et si cet ouvrage a été pendant plus de soixante ans un indispensable élément d'étude, c'est plus pour la figuration que pour le mérite scientifique.

En effet, cette monographie fut publiée avec un grand luxe de planches ; toutes les espèces décrites y étaient figurées.

Mais si les figures sont finement gravées et soigneusement coloriées, si elles représentent avec une exactitude suffisante les espèces de grande taille, il n'en est pas de même pour les autres et il est très difficile d'identifier un *Anthaxia*, un *Agrilus* ou un *Sphenoptera* d'après les planches et le texte, celui-ci étant trop écourté et manquant de précision.

Il serait très difficile de dire en combien de tribus Castelnau et Gory partageaient les Buprestides.

Ils mentionnent d'abord celle des CHRYSOCHROITES,

(1) CASTELNAU et GORY, *Monographie des Buprestides* (1835-1841).

dans laquelle ils font entrer les genres *Sternocera*, *Julodis*, *Acmæodera* et *Chrysochroa*. Ils citent ensuite, sans les grouper, une longue énumération de genres et d'espèces jusqu'aux CHRYSOBOTHRITES, seul groupe bien homogène, qui précède les AGRILITES; ceux-ci sont suivis du groupe terminal des TRACHYTES.

Il appartenait à Lacordaire (1) de dégager cet amas chaotique et de présenter, avec l'esprit de méthode qui le caractérise, un groupement rationnel, résumant l'état de la science au milieu du siècle dernier.

Lacordaire divise la famille qui nous occupe en trois tribus, d'après la disposition des pores antennaires. Ce sont celles des JULODIDES, des CHALCOPHORIDES et des BUPRESTIDES VRAIS. Il subdivise la deuxième en trois groupes : **Chrysochroïdes, Chalcophorides vrais** et **Psiloptérides** et la troisième en sept : **Buprestides vrais, Sphénoptérides, Stigmodérides, Polycestides, Chrysobothrides, Agrilides** et **Trachydes.**

Tels qu'ils sont établis, ces groupes sont restés pour ainsi dire immuables. Il suffit d'en transposer quelques-uns, comme on le verra par la suite, pour obtenir le classement que je crois pouvoir proposer.

Depuis Lacordaire, les études d'ensemble ont fait place à des travaux d'ordre moins général. De très nombreuses espèces ont été décrites et leurs descriptions sont éparpillées dans un grand nombre de publications scientifiques.

Parmi les travaux fauniques, il convient de citer l'ouvrage de Kiesenwetter (2) sur les Buprestides

(1) LACORDAIRE, *Genera des Coléoptères*, t. IV (1857).
(2) KIESENWETTER, *Insect. Deutschl.*, t. IV (1857).

de l'Allemagne, celui de Henri Deyrolle (1) sur les récoltes de Wallace en Malaisie, celui de S. de Marseul (2) qui présente une étude complète des Buprestes paléarctiques et enfin le remarquable ouvrage de Le Conte et Horn (3) sur les Coléoptères des États-Unis. Il convient de s'arrêter à celui-ci parce qu'il nous amène à tenir compte d'une série de caractères négligés jusqu'alors dans les méthodes de classification, caractères qui ont permis aux deux maîtres américains de présenter un groupement constituant un progrès réel dans la méthode classificatrice.

Quoique l'étude de la faune des États-Unis, relativement pauvre en Buprestides, ne nous fournisse pas le moyen de trouver le placement de la majeure partie des genres actuellement connus, il convient de reproduire les tableaux de Le Conte et Horn tels qu'ils les ont établis.

A. Plaques des hanches postérieures distinctement dilatées intérieurement, coupées extérieurement par le prolongement de l'abdomen; leur marge antérieure droite, la postérieure oblique;
Mésosternum divisé;
Pièces latérales du métathorax étroites; quatrième article des tarses non lobé . . . . . **Buprestini.**

(1) Henri Deyrolle, *Description des Buprestides de la Malaisie recueillis par M. Wallace.* — Ann. Soc. Ent. Belg., t. VIII (1864).

(2) S. de Marseul, *Monographie des Buprestides de l'Europe, du nord de l'Afrique et de l'Asie.* — L'Abeille, t. II (1865).

(3) Le Conte et Horn, *Classification of the Coleoptera of North America,* — Smithsonian Institution (1883).

Pièces latérales du métathorax larges ; quatrième article des tarses lobé . . . . . **Schizopini.**

Mésosternum émarginé, non divisé . . . . . **Thryncopygini.**

B. Plaques des hanches postérieures peu dilatées intérieurement ;

Front non rétréci à l'insertion des antennes ; pronotum tronqué à la base ;

Mésosternum émarginé, non divisé. . . . . **Julodini.**

Mésosternum peu apparent. . **Mastogenini.**

Front rétréci à l'insertion des antennes ; pronotum lobé à la base . . . . . **Agrilini.**

Tribu I. — BUPRESTINI

Epimères métathoraciques triangulaires, découvertes ; prosternum obtusément anguleux entre les hanches ;

Mésosternum et métasternum soudés . . . . . Chalcophoræ.

Suture mésosternale distincte. . Buprestes.

Epimères métathoraciques en partie couvertes par l'abdomen ; prosternum formant un angle aigu entre les hanches ;

Front non rétréci à l'insertion des antennes . . . . . Anthaxiæ.

Front rétréci à l'insertion des antennes . . . . . Chrysobothres.

Groupe 1. — Chalcophoræ

Antennes insérées sous une carène ; menton arrondi antérieurement ; premier article des tarses postérieurs allongé. . . . . *Gyascutus.*

Antennes insérées dans une fossette étroite ; menton largement émarginé antérieurement ; premier article des tarses postérieurs allongé . *Chalcophora.*

Antennes insérées dans de larges fossettes ; menton largement arrondi antérieurement ; le premier article des tarses postérieurs semblable aux suivants . . . . . *Psiloptera.*

Groupe 2. — Buprestes

Prosternum obtusément arrondi en arrière ;

Menton entièrement corné ;

Écusson étroit, arrondi ;

Tarses élargis, plus courts que les tibias . . . . . *Dicerca.*

Tarses amincis, aussi longs que les tibias . . . . . *Trachykele.*

Écusson très transversal, tronqué . . . . . *Pæcilonota.*

Menton membraneux antérieurement . . . . . *Buprestis.*

Prosternum très aigu en arrière . . *Cynira.*

Groupe 3. — Anthaxiæ

Menton corné en avant ; pronotum sinué à la base . . . . . *Melanophila.*

Menton entièrement corné ;
Pronotom tronqué à la base ; front non émarginé sur les côtés ; antennes dentées en scie dans les deux sexes . . . . . *Anthaxia.*
Pronotum sinué à la base ; front légèrement émarginé au-dessus de l'insertion des antennes qui sont flabellées chez le ♂ et en scie chez la ♀ . . . . . *Xenorrhipis.*

Groupe 4. — Chrysobothres

Troisième article des tarses tronqué ; premier article allongé. . . . . *Chrysobothris.*
Troisième article des tarses prolongé sur les côtés ; le premier et le deuxième article des tarses postérieurs égaux ; écusson petit . . . *Actenodes.*

Tribu II. — SCHIZOPINI

Antennes amincies, presque filiformes *Dystaxia.*
Antennes ayant les articles 5-10 triangulaires . . . . . *Schizopus.*

Tribu III. — THRINCOPYGINI

Thryncopyge.

Tribu IV. — JULODINI (1)

Marge antérieure des hanches postérieures légèrement concave ; pièces

(1) Le Conte et Horn font remarquer que les quatre genres de cette tribu pourraient constituer chacun un groupe à part.

latérales du métathorax non recouvertes par les épipleures des élytres; écusson distinct; crochets des tarses simples . . . . . *Polycesta*.

Marge antérieure des hanches postérieures droite;

Crochets des tarses dentés à la base;

Écusson invisible; pièces latérales du métathorax en partie visibles . . . . . *Acmæodera*.

Écusson visible; pièces latérales du métathorax cachées par les épipleures élytrales . . . . *Ptosima*.

Crochets des tarses simples; écusson visible; pièces latérales du métathorax visibles. . . . . *Chrysophana*.

Tribu V. — MASTOGENINI

Mastogenius.

Tribu VI. — AGRILINI

Antennes libres au repos. . . . . Agrilini.

Antennes reçues dans des sillons thoraciques . . . . . Braches.

Groupe 1. — Agrilini

Premier article des tarses postérieurs à peine allongé . . . . . *Eupristocerus*.

Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis . . . . . *Agrilus*.

Groupe 2. — Braches

1.	Tarses beaucoup plus courts que les tibias.	2.
	Tarses peu allongés; corps très allongé	*Rhæboscelis.*
2.	Écusson étroit; tibias linéaires. .	3.
	Écusson large.	4.
3.	Corps allongé; sommet du prosternum aigu	*Taphrocerus.*
	Corps ovalaire; sommet du prosternum obtus.	*Brachys.*
4.	Corps triangulaire; prosternum très large, presque tronqué au sommet; tibias dilatés	*Pachyschelus.*

Tel est, dans son ensemble, le résumé des travaux systématiques sur les Buprestides. Depuis, j'ai fait paraître (1) un essai de groupement, embryon d'un travail plus complet (2) qui a paru récemment et qui ont tous deux servi de base à la présente monographie.

II. — MORPHOLOGIE. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Les Buprestides sont des insectes dont la taille varie, suivant les espèces, depuis un jusque soixante-dix millimètres. La tête enfoncée dans le corselet, les élytres généralement élargis aux

(1) *Essai de groupement des Buprestides.* — Ann. Soc. Ent. Belg., t. XXXVII (1893).

(2) Buprestides, in *Wytsman*, Genera Insectorum, fasc. 12 (1903-1904).

épaules, le corps souvent épais et cylindro-conique donnent à ces coléoptères un aspect lourd et disgracieux, mais ils rachètent l'inélégance de leur forme par une incomparable richesse de coloris et c'est avec raison qu'ils ont été surnommés les *Richards*, par Geoffroy.

La TÊTE, en partie engagée dans le thorax, est peu mobile. Les organes buccaux n'ont pas la valeur systématique qu'ils possèdent dans d'autres familles. Le *menton* est tantôt court et tronqué avec le bord antérieur tridenté, tantôt rectangulaire et transversal ou enfin triangulaire; il est le plus souvent entièrement corné, mais parfois la partie antérieure devient membraneuse et de couleur brune. La *languette* est peu visible et située derrière le menton; elle est le plus souvent triangulaire ou en trapèze et ne possède pas de paraglosses. Les *palpes labiaux* sont courts et de trois articles, le premier de ceux-ci très court. Les *mâchoires* sont bilobées avec le lobe interne petit et triangulaire et l'externe variable. Les *palpes maxillaires*, également composés de trois articles, comme les labiaux, ont aussi leur premier article très petit. Les *mandibules* sont en général robustes et épaisses, convexes en dehors et concaves en dedans, la partie concave munie de deux petites dents, ou d'une seule; leur bord interne est parfois tranchant. L'*épistome* est très variable, très allongé dans certains cas (*Stigmodérines*), il est tronqué ou bilobé, avec le bord aplani ou relevé en gouttière et affecte les formes les plus diverses avec le *postépistome* souvent creusé en travers. Le *front* est plan ou concave, très souvent sillonné dans sa longueur, tantôt très étroit, tantôt large. Les *yeux* sont assez grands, latéraux, oblongs ou ovalaires, rarement et alors très légèrement subréniformes au côté interne,

obliques ou parallèles, parfois très rapprochés en arrière. Les *antennes* sont relativement courtes ; elles dépassent rarement, en longueur, la tête et le pronotum réunis et sont dentées en scie, au côté interne, d'une façon variable, du troisième au sixième ou même au septième article. Dans un seul cas et pour une seule espèce américaine, les antennes sont flabellées chez le mâle.

Erichson (1), le premier, a signalé la présence de pores sur les articles des antennes ; il les considérait comme des organes olfactifs. Lacordaire trouvait plus tard, dans la situation de ces pores, la clef de la classification des Buprestides.

« Ils n'occupent jamais, disait-il, qu'un plus ou moins grand nombre des articles, sont ordinairement invisibles, cachés qu'ils sont par des poils très fins et d'aspect velouté. Mais ici (chez les Buprestides) ils sont, sauf un seul cas (*Julodides*), parfaitement distincts et se présentent dans trois conditions différentes, comme l'a dit Erichson.

» Dans la première, ils sont diffus et recouverts par des poils très fins, d'un aspect hydrofuge, analogues à ceux qui existent, par exemple, chez les Parnides ; dans la seconde, ils sont également diffus et occupent les faces supérieure et inférieure (parfois en même temps la tranche interne) des articles ; enfin, dans la troisième, ils sont concentrés sur chaque article dans une petite dépression (*fossette porifère*) située tantôt sur la tranche interne (*fossette porifère interne*), tantôt à la face inférieure et antérieure (*fossette porifère inférieure*), tantôt, enfin, sur la troncature antérieure (*fossette porifère terminale*) de ce dernier (2). »

(1) *De fabrica et usu antennarum in Insectis*, p. 7, fig. D et E, 1-3.
(2) *Genera des Coléopt.*, t. IV (1857), p. 3.

Les antennes sont insérées dans des cavités qui sont très variables en forme et en grandeur et, dans certains cas, prolongées sur le côté et le long du bord des yeux, suivant un sillon dans lequel vient s'insérer le premier article.

Le prothorax ne présente aucune particularité pour ce qui concerne sa partie supérieure. Le *pronotum* est, en effet, le plus souvent en trapèze, avec la marge antérieure légèrement échancrée en arc; ses côtés sont plus ou moins arqués et la ligne qui les sépare des *épisternums prosternaux* est formée par une carène lisse ou crénelée, d'allure variable; ces épisternums eux-mêmes sont séparés du *prosternum* par une suture oblique. Dans les groupes supérieurs (*Agrilites* et *Trachytes*), il existe souvent, le long des bords du pronotum et sous celui-ci, ou parfois sur les épisternums prosternaux, un sillon destiné à recevoir les antennes. Quant à la marge inférieure ou base de pronotum, elle est excessivement variable; tantôt elle est tronquée en ligne droite, tantôt, au contraire, elle est sinueuse sur le côté et le lobe médian que forme cette sinuosité, peut être ou largement ou faiblement arqué, ou avancé et tronqué dans son milieu.

L'écusson, qui, avant Lacordaire, avait été pris pour point de départ de la classification des Buprestides, manque dans certains groupes. Il affecte, dans ceux où il existe, les formes les plus variées et les grandeurs les plus diverses. Quelquefois il se présente sous l'aspect d'un point à peine perceptible; ailleurs, c'est un triangle très allongé; ailleurs encore, c'est un large trapèze formant deux plans obliques séparés par une carène transversale.

Les élytres sont rarement aplanis; ils affectent, en général, une forme ovalaire; la base est tronquée ou lobée et elle s'avance alors dans une échan-

crure correspondante du pronotum, car presque toujours celui-ci est entièrement juxtaposé à ceux-là. Les côtés sont parfois avancés vers l'épaule, suivant un lobe plus ou moins prononcé et qui recouvre alors, en tout ou en partie, les épipleures métasternales ; vers le sommet, ces côtés présentent une fine dentelure qui manque rarement.

Le PROSTERNUM, le MÉSOSTERNUM et le MÉTASTERNUM, suivant qu'ils se présentent, l'un par rapport à l'autre, jouent un rôle très important dans la classification de la famille. Ce rôle est signalé par de Marseul, sans que cet auteur ait songé à en tirer parti, et Lacordaire lui-même ne lui attribue qu'une importance secondaire.

Le *prosternum*, partie centrale du *métanotum*, a sa marge antérieure très variable et sa région médiane droite carénée ou sillonnée; il forme, en arrière, une saillie qui s'insère soit entre les branches latérales du mésosternum, soit dans une échancrure du métasternum. Le *mésosternum* est rarement développé; il forme presque toujours la cavité destinée à recevoir le sommet du prosternum. Le *métasternum* est toujours grand et forme une saillie entre les hanches intermédiaires; sa marge postérieure est toujours entièrement juxtaposée à l'antérieure des hanches postérieures. Sur les côtés du sternum, l'épisternum est triangulaire en avant (*épisternum prosternal*), avec une suture interne oblique ou, rarement, droite; l'*épisternum mésosternal* est très petit, souvent invisible, en trapèze ou en carré; l'*épisternum métasternal* est en rectangle allongé, parfois couvert par un repli marginal de l'élytre, et est muni à son sommet d'une petite pièce triangulaire, que l'on considère comme l'*épimère*, souvent cachée par un prolongement latéral de l'abdomen.

L'ABDOMEN est formé de cinq segments ventraux et de neuf segments dorsaux. Les deux premiers segments ventraux sont soudés ; les traces de cette soudure subsistent presque toujours sur les côtés et sont souvent nulles au milieu ; ces segments sont toujours plus grands, ensemble, que les trois suivants réunis ; ceux-ci sont seuls mobiles. Un sixième segment, rétractile, se remarque chez le mâle ; il se compose d'une plaque subcordiforme et sa présence influe sur la forme qu'affecte l'extrémité du cinquième segment.

Quelquefois l'abdomen déborde les élytres et laisse voir une étroite bande cornée, séparée des segments ventraux par une arête et jointe aux segments dorsaux par une membrane plissée. Les *stigmates abdominaux* sont au nombre de douze, placés au nombre de six de chaque côté, soit sur la surface cornée, soit sur la membrane qui unit l'abdomen aux segments dorsaux. Les stigmates situés sur les deux derniers segments sont atrophiés.

La structure des PATTES est peu compliquée ; les *hanches antérieures* et les *médianes* sont globulaires et plus ou moins espacées avec les *cavités cotyloïdes* antérieures largement ouvertes en arrière et les trochanters très apparents. Les *hanches postérieures* sont larges, transversales et formées d'une lamelle à bords obliques ou sinueux et dont la marge inférieure est creusée en gouttière, pour l'insertion, en tout ou en partie, des fémurs postérieurs. Les *fémurs* sont le plus souvent fusiformes, renflés en dessus et légèrement concaves en dessous ; chez les *antérieurs*, la tranche externe est toujours simple, tandis que l'interne est variable, parfois munie d'une ou de plusieurs saillies dentiformes, parfois creusée en gouttière, pour l'insertion du tibia, mais dans la majeure partie des cas,

semblable à l'externe. Les *médians* ne présentent aucune particularité, tandis que parfois les *postérieurs* sont renflés d'une façon exagérée, ou bien ils présentent certaines particularités déjà signalées pour les antérieurs.

Les *tibias* sont toujours terminés par deux éperons égaux ; chez les mâles, les antérieurs et plus rarement les médians sont plus ou moins arqués et, dans un seul cas, les antérieurs sont armés à leur extrémité d'un crochet ou dent, recourbée en forme d'hameçon. Les postérieurs sont presque toujours droits, ou très légèrement sinueux, parfois un peu cintrés en dedans ou en dehors.

Les *tarses* sont toujours composés de cinq articles, dont le premier cylindro-conique, plus ou moins allongé, rarement muni en dessous d'une lamelle feutrée. Les trois articles suivants, au contraire, sont plus ou moins dilatés, triangulaires, cordiformes ou entaillés en arc et munis en dessous de lamelles feutrées, de grandeur et de forme très variables. Le cinquième article est généralement allongé, renflé au bout et armé de deux crochets qui sont simples, dentés à la base, appendiculés ou même bifides ; ils n'ont pas d'onychium.

III. — PHYLOGÉNIE. — CLASSIFICATION

De même que l'arbre généalogique d'une famille humaine se compose d'un tronc divisé en branches qui s'épanouissent elles-mêmes en divers rameaux, de même un groupe quelconque, pris dans la série organique des êtres, dérive d'un tronc ou souche

ancestrale unique, cause originelle de plusieurs branches, ramifiées elles-mêmes dans diverses directions. De là résulte la difficulté que l'on éprouve à disposer en série linéaire les groupements obtenus par analogie de caractères.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il peut paraître prématuré de décider, *a priori*, si un genre ou une espèce descendent d'une forme déterminée; mais il peut être intéressant de rechercher comment les tribus, ainsi que les genres qui les composent, pourraient dériver les unes des autres, ce qui permettrait de jeter les bases d'une classification raisonnée, malgré les immenses lacunes que laisseront toujours les espèces disparues et que laissent actuellement les espèces vivantes qui nous sont encore inconnues.

Il paraît acquis que les Buprestides doivent provenir d'une série de Coléoptères très anciens et qu'ils viennent, chronologiquement, se ranger vers le bas de l'échelle de l'ordre. Sans entrer dans des considérations qui sont plutôt du domaine de la Paléentomologie, nous remarquerons incidemment que parmi les insectes fossiles, on remarque la présence de deux *Chrysobothris*, l'un (*Chr. veterana* Heyden) dans les terrains jurassiques de Solnhofen (Bavière), l'autre (*Chr. Heydeni* Scudder) dans les terrains tertiaires du Colorado (Texas). Dès l'époque secondaire, il existait donc un genre qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, sans modifications sensibles dans ses caractères, et l'on verra plus loin que dans l'ordre phylogénique, il touche de très près à la série des Buprestes supérieurs. Certaines espèces de cette famille, à part des exceptions inévitables, semblent avoir très peu modifié leur régime; une grande partie d'entre elles, parmi les

espèces paléarctiques, vit de préférence sur les conifères, tandis que beaucoup d'espèces intertropicales se plaisent sur les fougères, d'après les observations que M. J.-L. Weyers a eu l'occasion de faire pendant un séjour prolongé aux îles de Sumatra et de Bornéo. Or, les fougères et les conifères sont classés parmi les végétaux les plus anciens, et ils abondaient à l'époque où l'on signale les premiers *Chrysobothris* fossiles.

Nous pouvons admettre en principe que les insectes descendent d'une forme ancestrale unique, provenant d'un Myriopode et, logiquement, nous pourrons en déduire que les plus anciens Buprestides seront ceux qui auront conservé, jusqu'à notre époque, la segmentation la plus complète; et si nous examinons un Bupreste, nous remarquerons une série de douze segments bien définis : tête, prosternum, mésosternum, métasternum, pièce antécoxale et sept segments abdominaux, dont les derniers sont rétractiles; le premier de ces segments supporte les antennes, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir bientôt, ainsi que les appendices buccaux, les trois suivants servent d'attache aux organes locomoteurs et les derniers récèlent l'appareil reproducteur. Ces appendices se sont développés sur certains anneaux, suivant un phénomène d'adaptation normale, tandis que, par suppression graduelle, ils ont disparu chez d'autres; des anneaux se sont confondus avec leurs voisins, par soudure directe, comme la pièce antécoxale au métasternum et comme, parfois, le premier au deuxième segment abdominal.

Cela n'implique nullement que nous prétendons que les Buprestides descendent directement d'un Myriopode, mais cela explique comment, par une

série de modifications et d'adaptations qui ont dû se produire pendant une longue série de périodes séculaires, un Myriopode a pu produire un Buprestide.

L'examen de la segmentation sternale permet tout d'abord de diviser la famille des Buprestides en trois branches principales : la première comprenant une série de Buprestes ayant le mésosternum entier; la deuxième, dans laquelle ces insectes ont le mésosternum divisé par le milieu, et la troisième, qui comprend les Buprestes ayant le mésosternum refoulé sur les côtés et extrêmement réduit; chacune de ces branches pourrait logiquement descendre l'une de l'autre, et la première, ayant conservé la segmentation encore complète, constituerait le tronc original ou la souche ancestrale, encore existante, de la famille.

La disposition des pores antennaires va nous permettre ensuite d'échelonner les représentants actuels de chacune de ces branches principales suivant un second phénomène de transformation normale. A l'origine, les articles dentés sont couverts de pores, siège probable de l'organe olfactif, d'après les intéressantes expériences de M. F. Plateau; ils sont diffus sur les deux faces des articles. Plus tard, ces pores se concentrent dans des fossettes éparpillées sur ces deux faces d'abord, puis sur l'une de celles-ci; ensuite, ils s'agglomèrent dans une fossette unique sur chaque article et successivement cette fossette, d'interne qu'elle était primitivement, devient inférieure ou, enfin, terminale, suivant qu'elle vient se placer, d'abord à la base de la tranche interne, ensuite sur la partie antérieure de leur région interne ou, enfin, à la

troncature terminale. Si, comme on est en droit de le supposer, les antennes sont le siège du sens olfactif — elles sont en même temps des organes essentiellement tactiles, — les pores antennaires ont dû acquérir graduellement une tendance à venir se placer à l'extrémité des articles et, dans la série des groupes, ceux-ci seront d'autant plus récents que les fossettes porifères seront plus avancées vers les sommets; et il y lieu de faire remarquer incidemment l'analogie qui existe entre la situation des antennes chez les insectes et celle des narines chez les animaux supérieurs.

Dans ce que nous pouvons considérer comme la souche ancestrale vivante, l'écusson n'est pas distinct; il se peut qu'il ait existé à l'origine et que certains groupes primitifs, aujourd'hui disparus, aient possédé un écusson qui aura pu s'éliminer pour une cause inconnue. Mais il est à remarquer que cette pièce est extrêmement variable dans la famille qui nous occupe; elle manque à la base de chacune des branches inférieures (*Julodines*, *Acmæodera*, *Chrysochroines*), se développe graduellement, à mesure que l'on avance vers les séries supérieures et atteint son maximum d'accroissement chez les Buprestides les plus récents (*Agrilines*, *Trachytes*), ou chez ceux qui atteignent le sommet de certains rameaux (*Sphenoptera*, *Belionota*). Remarquons, en outre, que l'écusson est un des éléments de la région dorsale du mésosternum, qu'il existe dans la majeure partie des cas, mais qu'il est plus ou moins caché par les élytres qui le recouvrent; c'est donc improprement que l'on dit que l'écusson est absent ou nul; il serait préférable de dire qu'il est visible ou invisible, mais sa présence ou son absence n'en sont pas moins dignes

de remarque et utilisables pour la classification.

Ces trois organes, sternum, antennes et écusson, sont autant de facteurs venant confirmer, dans une certaine mesure, la descendance des groupes, et il importe de noter que plus on avance vers les séries supérieures, plus les appendices ont une tendance à s'insérer dans des cavités, des creux ou des rainures qui font, par exemple, que certaines espèces, parmi les *Agrilines* et surtout parmi les *Trachytes*, ont, au repos, les antennes logées dans un sillon prosternal, les fémurs insérés dans des dépressions thoraciques ou coxales, les tibias cachés dans une rainure du fémur et les tarses repliés dans un creusement du tibia, de sorte que l'insecte, qui a acquis la faculté éminemment protectrice de se laisser choir au moindre danger, peut tomber de très haut sans dommage, grâce à l'insertion de ses membres dans ces cavités et à la solidité de sa carapace.

L'ensemble des considérations qui précèdent peut nous permettre de rechercher les bases de l'établissement de la descendance des tribus actuellement reconnues.

En admettant que les *Julodines* constituent le groupe ancestral des Buprestes vivants, nous remarquons que les espèces qui le composent ont le mésosternum entier, les pores antennaires diffus sur les deux faces des articles et l'écusson invisible.

Le genre *Julodis*, tel qu'il est admis aujourd'hui, comprend une série d'espèces de la région sud-africaine, présentant une anomalie qui peut paraître déroutante au premier abord; loin d'avoir, comme les autres espèces du genre, la cavité sternale formée en entier par le mésosternum, elles l'ont largement formée par le métasternum, avec les branches latérales du mésosternum très courtes.

Le faciès et les caractères de cette série d'espèces, à l'exception de la taille, qui est toujours inférieure, répondent à ceux des autres espèces du genre et permettraient difficilement de les en séparer, sans la constatation de cette importante modification sternale. Elles forment, par cette particularité, un passage au genre *Amblysterna* J. Thomson, qui possède également le sternum divisé. Ce sont des *Julodines* aberrants ou plutôt supérieurs, faisant exception à une règle générale ; mais loin d'infirmer une théorie, ils la confirment, au contraire, puisqu'ils permettent de constater un phénomène qui se reproduit pour toute la succession des tribus.

Le tronc (*Julodines*) a donné naissance à trois branches principales, dont les deux premières (*Polycestines* et *Thrincopygines*), ont le mésosternum entier, et le troisième (*Chrysochroines*) le mésosternum divisé.

Parmi les *Polycestines*, un genre (*Acmæodera*) n'a pas l'écusson visible ; il se rapproche par là des *Julodis*, avec lesquels il a une certaine analogie de forme, mais il a les fossettes porifères des antennes terminales et n'a pu, en conséquence, donner naissance aux genres de la tribu dans laquelle on le range et qui ont ces fossettes internes ou inférieures. Il a, en outre, les crochets des tarses dentés, caractère propre aux Buprestes supérieurs et qui se remarque aussi dans la série ascendante des *Polycestines*, qu'il y a lieu de subdiviser en trois groupes (*Acmæodérites*, *Ptosimites* et *Polycestites*), dont le dernier a probablement donné naissance à un groupe curieux, constitué par la tribu des *Schizopines*, essentiellement américaine, rameau extrême de la branche principale et dont les espèces ont une analogie de faciès frappante avec certains *Chrysomélides*.

La deuxième branche, celle des *Thrincopygines*, est formée par le seul genre *Thrincopyge*, comprenant quatre espèces de l'extrême Occident (Californie, Texas, Mexique) et ayant le mésosternum entier, les pores antennaires diffus sur les deux faces des articles et l'écusson visible; leur faciès les rapproche des *Buprestides vrais*.

Les *Chrysochroines* viennent ensuite constituer la troisième branche principale; cette tribu commence la série des Buprestes à mésosternum divisé, c'est-à-dire que, tout en concourant à former la cavité sternale, il n'y intervient plus que par ses branches latérales et permet ainsi au sommet du prosternum de s'adapter contre le métasternum. Cette branche a donné naissance à tous les autres Buprestes, par la tribu des *Chalcophorines*, que nous avons cru pouvoir séparer de la précédente, à cause du mode de diffusion des pores antennaires, qui commencent à se concentrer dans des fossettes éparpillées, au lieu d'être disséminés sur les deux faces des articles et aussi à cause de l'apparition de l'écusson.

Quatre rameaux sont issus des *Chalcophorines*; les trois premiers faisant partie de la série des Buprestes à mésosternum divisé et le quatrième commençant celle des Buprestes supérieurs, ayant la cavité sternale formée par le métasternum seul, les branches latérales du mésosternum étant très courtes et refoulées sur les côtés, quand elles ne sont pas invisibles ou nulles.

Le premier rameau est formé par la tribu des *Sphénoptérines*, ayant les fossettes porifères terminales et l'écusson élargi. Il doit exister entre ce groupe et celui dont il descend une longue série d'intermédiaires disparus, mais on constate une

grande analogie de faciès et de caractères secondaires entre certains *Perotis* et les *Sphenoptera*.

La tribu des *Buprestines* (*Buprestides vrais*) constitue le deuxième rameau, à fossettes porifères inférieures ; l'écusson est très petit dans la majeure partie des cas. De ce rameau dérive le groupe des *Anthaxites*, à fossettes porifères terminales.

Le troisième rameau (*Chrysobothrines*) présente la particularité d'offrir, en avançant vers les formes les plus récentes de la tribu, des genres ayant d'abord les fossettes porifères internes, ensuite inférieures et, enfin, terminales ; les genres qui le composent ont en outre l'écusson d'abord petit, ensuite médiocre et, enfin, très allongé ; la cavité sternale est formée latéralement par le mésosternum et dans son fond par le métasternum, sauf pour le seul genre *Belionota*, qui peut être considéré comme le plus récent de la tribu, attendu qu'il a la cavité sternale formée en entier par le métasternum, les fossettes porifères terminales et l'écusson très développé. Sans que le faciès varie notablement, il nous conduit de la forme courte, trapue et subpentagonale, caractéristique de la tribu, à la forme allongée des *Agrilus*, dont le troisième rameau se rapproche également par le développement et le rapprochement des cavités antennaires.

Il s'est donc produit ici, dans une tribu tout entière, le même phénomène de transformation graduelle qui s'est remarqué déjà, à un degré moindre, dans le genre *Julodis* et qui se reproduit, dans toute son ampleur, parmi la famille entière.

Le quatrième et dernier rameau, comme nous l'avons dit précédemment, commence la série des Buprestes à mésosternum refoulé sur les côtés, c'est-à-dire avec la cavité sternale formée par le mésosternum seul. A sa base se placent les *Stigmo-*

dérines qui, par les *Hyperantha* et par d'autres genres sud-américains, ont pu donner naissance aux *Agrilines*. De ces derniers dérivent incontestablement les espèces du groupe des *Trachytes* qui s'y rattachent et que l'on peut considérer comme des *Agrilus* perfectionnés, attendu qu'ils présentent au plus haut degré, la faculté de pouvoir insérer les antennes et leurs pattes dans des creux ou des rainures.

Des *Agrilines* descendent probablement aussi les minuscules *Mastogénines*, dont le faciès rappelle étonnamment celui de certains *Nitidulides*.

Nous résumerons, dans un tableau schématique, l'ensemble des considérations qui précèdent.

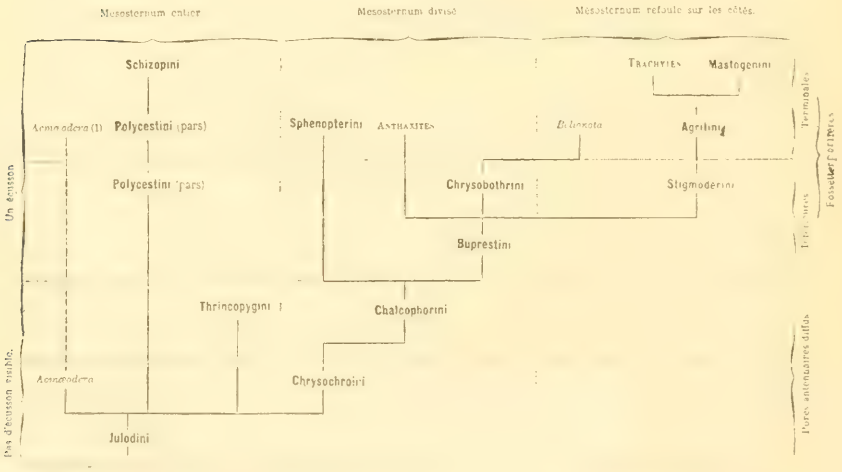

Il y lieu d'observer combien le groupement qui résulte de ce tableau se rapproche, à quelques

(1) Le genre *Acmæodera* seul vient se placer avec les Buprestides sans écusson et en même temps il se range parmi les Buprestes à fossettes porifères terminales ; il constitue par cela même un groupe spécial parmi les *Polycestines*.

exceptions près, de celui de Lacordaire, si réfractaire pourtant aux idées transformistes. Seuls les *Polycestines* et les *Sphénoptérines* sont déplacés, tandis que les *Chrysobothrines* et les *Stigmodérines*, simplement intervertis, restent à la place que leur assigna le génie classificateur de l'auteur du Genera des Coléoptères; remarquons aussi que les groupements demeurent pour ainsi dire intacts dans leur ensemble, et je doute que dans l'avenir on parvienne à mieux les ordonner que ne l'a fait le maître incontesté de la science coléoptérologique pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle.

Tableau synoptique des tribus

1. *Cavité sternale formée en entier par le mésosternum* (1) . . . . . 2.
   Cavité sternale formée latéralement par le méso- et dans son fond par le métasternum. . . 5.
2. *Pores antennaires diffus sur les deux faces des articles dentés* . . . . . 3.
   Pores antennaires concentrés dans une fossette sur ces articles. . . . . . 4.
3. *Hanches postérieures peu dilatées intérieurement, leur marge postérieure horizontale et légèrement sinueuse; écusson invisible; pores antennaires cachés par une pubescence soyeuse.* I. Julodini.
   Hanches postérieures distinctement dilatées intérieurement, leur marge postérieure oblique; pores antennaires nus . . IV. Thrincopygini.
4. *Pièces latérales du métasternum étroites* . . . II. Polycestini.
   Pièces latérales du métasternum très larges . . III. Schizopini.

(1) Excepté quelques espèces sud-africaines du genre *Julodis* et le genre *Amblysterna*.

5. *Branches latérales du mésosternum allongées* (1) . . . . . 6.
Branches latérales du mésosternum très courtes et refoulées sur les côtés ou invisibles. . . 10.

6. *Pores antennaires diffus sur les deux faces des articles dentés* . . . . . 7.
Pores antennaires concentrés dans une fossette sur ces articles. . . . . . 8.

7. *Écusson invisible* . . . . V. CHRYSOCHROINI.
» *visible* . . . . . VI. CHALCOPHORINI.

8. *Front non rétréci à l'insertion des antennes; yeux à peine rapprochés, parfois distants sur le vertex* . . . . . 9.
Front rétréci à l'insertion des antennes; yeux très obliques et rapprochés en dessus . . . . IX. CHRYSOBOTHRINI.

9. *Écusson large et acuminé en arrière; menton grand, triangulaire, fossettes porifères terminales* . . . . . VII. SPHENOPTERINI.
Écusson au plus médiocre, jamais élargi en avant ni acuminé en arrière; menton très transversal; fossettes porifères inférieures ou terminales . . . . . VIII. BUPRESTINI.

10. *Front rétréci à l'insertion des antennes; cavités antennaires très grandes et situées à une notable distance des yeux; hanches postérieures non dilatées intérieurement, leur marge postérieure horizontale et subsinueuse; fossettes porifères terminales* . . . . . 11.
Front non rétréci à l'insertion des antennes; cavités antennaires médiocres et situées près des yeux; hanches postérieures dilatées intérieurement, leur marge postérieure oblique; fossettes porifères variables . . . . X. STIGMODERINI.

11. *Base du pronotum plus ou moins sinueuse* . . . XI. AGRILINI.
Base du pronotum droite . XII. MASTOGENINI.

(1) Excepté le genre *Belionota* dont la cavité sternale est entièrement formée par le métasternum.

IV. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Bien que la répartition géographique des animaux soit soumise, dans son ensemble, à des lois générales qui dépendent de certaines conditions spéciales de climat, de nature du sol et de production végétale, il y a lieu d'admettre que le nombre et les limites des différentes régions généralement

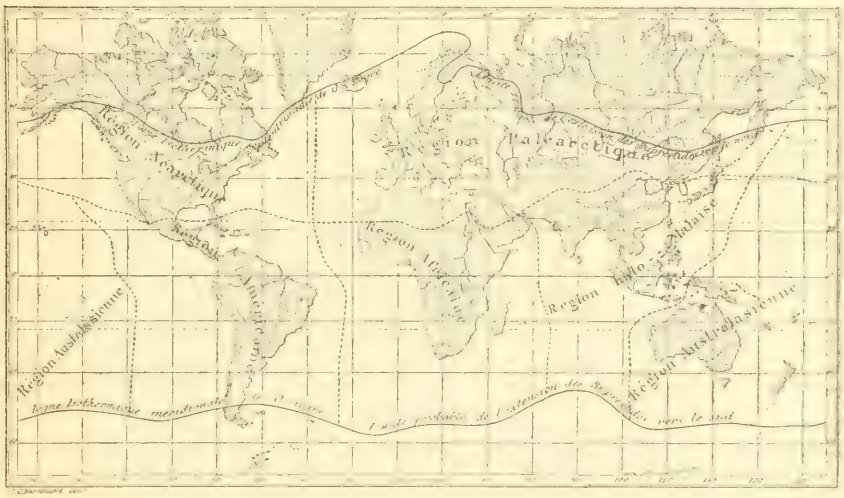

adoptées peuvent varier dans une certaine mesure et qu'elles ne seront plus les mêmes de classe à classe, d'ordre à ordre, de famille à famille.

Il est peu probable que ces variations proviennent des lacunes qui subsistent encore dans nos connaissances sur la faune du globe, bien que ces lacunes soient d'autant plus nombreuses que l'on descend l'échelle des êtres.

Dans le principe, la répartition des espèces animales et leur extension dans une aire déterminée ont dû s'effectuer sous l'influence de trois facteurs principaux : le climat, la nature du sol et la flore. L'apparition d'un végétal sur un point quelconque a déterminé celle d'un ou de plusieurs animaux qui s'en sont nourri et d'un ou de plusieurs autres animaux qui ont fait leur proie de ces derniers. De leurs centres d'apparition, les divers groupes ainsi constitués ont rayonné et ont produit, par la suite, un ensemble de formes ayant entre elles un certain air de famille, difficile à nettement caractériser et à définir et que l'on appelle le *faciès* d'une faune.

Mais la répartition et l'extension de ces groupes n'ont pu s'effectuer d'une façon aussi régulière qu'elles viennent d'être présentées ; il a dû se produire différentes causes de perturbation dans l'extension normale de certaines aires géographiques ; ainsi, des émigrations partielles ou totales ont pu avoir lieu à des époques indéterminables, émigrations dont nous trouvons la preuve dans la présence d'une espèce en un lieu très éloigné, géographiquement, de celui qui constitue le noyau principal d'un genre et dans la découverte de certaines espèces fossiles dont les restes se retrouvent dans des terrains très éloignés de l'habitat actuel des espèces vivantes.

L'étude de la répartition des genres et des espèces d'un groupe déterminé dans les différentes régions du globe, est plus complexe que ne le serait celle d'un embranchement ou d'une classe, où l'on peut rester dans les généralités ; de même, si l'on considère dans leurs détails chacune des subdivisions d'une faune, on arrivera à des résultats dont l'approximation sera moins rigoureuse que si l'on prend, dans son ensemble, une seule

région, et l'on peut admettre que la faune d'une région est mieux connue, en général, que ne le sont, séparément, chacune des subdivisions qui la comportent.

Si l'on entend par région des étendues de terres habitées par un nombre très restreint d'espèces communes aux territoires avoisinants, les Buprestides nous permettent de délimiter nettement le globe en six grandes divisions, dont nous allons bientôt délimiter les frontières.

En adoptant les six régions indiquées, on remarquera tout d'abord que, sauf quelques exceptions dont il n'y a pas à tenir compte, vu l'insignifiance de leur nombre, il n'existe pas d'*espèces* communes à deux ou à plusieurs de ces régions. La discussion ne portera donc plus que sur les genres.

Ces régions se lient de l'une à l'autre : l'*Amérique du Sud*, par le faciès des genres qui l'habitent et des espèces qui font partie de ces derniers, tient à l'Amérique du Nord, à laquelle elle se rattache par l'Amérique centrale ; l'*Amérique du Nord* nous présente une faune qui offre avec celle de l'Europe une analogie si frappante, que certains naturalistes ont proposé de former une vaste région circumpolaire de tous les territoires américains, européens et asiatiques situés entre le cercle polaire et le tropique du Cancer ; l'*Europe*, avec la Sibérie, qui ne peut en être séparée, se lie à l'Afrique par la sous-région méditerranéenne et l'*Afrique* elle-même s'unit à l'Indo-Malaisie par la grande île de Madagascar et le groupe des Seychelles ; la faune des îles de la Malaisie se rattache intimement à celle de l'*Australie*, qui elle-même présente de grandes affinités avec celle du Chili, sous-région de l'Amérique du Sud.

Il convient toutefois de fixer tout d'abord les

limites de ces régions, dans lesquelles ne sont comprises ni la zone arctique ni la zone antarctique, c'est-à-dire tous les territoires situés entre les pôles et les cercles polaires et qui ne peuvent entrer en discussion, les *Buprestides* étant surtout propres aux régions torrides, où ils abondent, pour devenir de plus en plus rares à mesure que l'on s'éloigne de l'Équateur. Les cercles polaires, pas plus que la limite méridionale de la région admise par les botanistes sous le nom de *région des mousses et des lichens*, ne sont la limite exacte de l'extrême extension des *Buprestides* vers le nord, et il serait plus rationnel d'admettre la ligne isothermique de 0°, bien que cette ligne s'étende, en Sibérie, bien avant vers le sud et comprenne des territoires à étés très courts, mais excessivement brûlants.

1° La *région Américaine*, limitée au nord par le 25° parallèle, comprend, outre le Mexique méridional et les Antilles, les États de l'Amérique centale et toute l'Amérique du Sud;

2° La *région Néarctique*, limitée au sud par la précédente, se compose de l'Amérique du Nord, depuis le 25° parallèle environ jusqu'à la ligne isothermique de 0°; elle comprend le nord du Mexique, tous les États-Unis et la partie méridionale du Canada;

3° La *région Paléarctique*, limitée au nord par le même isotherme, est bornée au sud par la ligne presque ininterrompue des déserts africains et asiatiques qui coupent l'ancien continent, de l'ouest à l'est, suivant une bande d'une largeur variable allant du cap Blanc à la Perse. Sa limite se prolonge ensuite le long de la crête des monts du Khorassan et de l'Himalaya, pour remonter vers le nord-est, suivant une ligne sinueuse allant de l'Assam à la presqu'île de Corée.

Elle comprend donc toute l'Europe cis-polaire, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Basse-Égypte, le nord de l'Arabie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Perse, le Turkestan, le Thibet, la Sibérie et l'île la plus septentrionale du Japon, Jesso.

4° La *région Africaine*, limitée au nord par la précédente, comprend toute l'Afrique en deçà de la limite méridionale de la ligne des déserts, la moitié sud de l'Arabie, Madagascar, les îles Maurice et de la Réunion, les Mascareignes et les Seychelles.

5° La *région Indo-Malaise*, limitée au nord par les territoires asiatiques de la région Paléarctique, comprend au sud toutes les îles de la Malaisie, avec Célèbes, les Moluques et les îles Timor, ainsi que le Japon en entier, sauf l'île de Jesso. Cette délimitation ne concorde pas avec celle qu'a établie Wallace, qui laissait dans la région Australasienne toutes les îles formant la limite orientale du détroit de Makassar, mais on verra plus loin que, pour les *Buprestides*, la ligne de Wallace n'est pas rigoureusement immuable.

6° La *région Australasienne*, qui comprend les îles Key et Arou, la Nouvelle-Guinée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que les innombrables groupes d'îles connus sous les noms généraux de Mélanésie, de Micronésie et de Polynésie.

Ces limites des régions étant ainsi fixées, nous pouvons résumer dans le tableau qui suit le mode de répartition des genres et des espèces actuellement connues.

Il faut remarquer toutefois que les chiffres donnant les totaux des espèces dans chacune des régions ne mentionnent que le nombre des espèces décrites jusqu'à la fin de 1900. La présente monographie viendra en augmenter le nombre par des descriptions nouvelles, et les chiffres donnés s'aug-

menteraient bien plus encore si l'on y ajoutait ceux des espèces qui se trouvent encore inédites dans les collections. Ils sont donc loin d'indiquer la somme des genres et des espèces de *Buprestides* peuplant toute la surface de la terre.

Mais s'ils n'en indiquent pas le chiffre absolu, on peut admettre que, toutes choses égales, la proportion entre les différentes régions ne variera pas très sensiblement.

Si la faune de l'Europe centrale et celle de la partie occidentale des États-Unis sont, à peu de chose près, connues dans leurs détails, il n'en est pas de même des vastes territoires qui sont compris dans les deux grandes régions septentrionales du globe. L'ensemble de nos connaissances fauniques, sur cette vaste zone, ne dépasse donc pas, notablement, celles que nous possédons relativement aux autres régions, sur la richesse desquelles nous n'avons qu'un aperçu très sommaire. L'Amérique du Sud, l'Asie centrale, l'Afrique, l'Australie et les innombrables îles de l'Océanie sont à peine explorées. Nous pouvons toutefois essayer de baser nos déductions sur les connaissances acquises à ce jour.

Tableau de la répartition des genres et des espèces

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	TOTAUX
Sternocera	»	»	»	24	10	»	34
Julodis	»	»	39	49	4	»	92
Amblysterna	»	»	»	2	»	»	2
I. Julodini	»	»	39	75	14	»	128
Julodimorpha	»	»	»	»	»	1	1
Acherusia	4	»	»	»	»	»	4
Prospheres	»	»	»	»	»	2	2
Blepharum	»	»	»	»	»	3	3
Phrixia	»	»	»	»	4	»	4
Paraphrixia	»	»	»	1	»	»	1
Chrysophana	»	1	»	»	»	»	1
Xenopsis	»	»	»	»	1	»	1
Paracastalia	»	»	»	2	»	»	2
Microcastalia	»	»	»	»	»	1	1
Castalia	»	»	»	»	2	1	3
Pseudocastalia	»	»	»	2	1	»	3
Polycestella	»	»	»	»	1	»	1
Polycesta	21	1	»	11	1	1	35
Polycestoides	»	»	»	»	1	»	1
Acmæodera	71	45	125	91	9	»	341
Sponsor	»	»	»	12	2	»	14
Polyctesis	»	»	1	»	2	»	3
A reporter.	96	47	126	119	24	9	421

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	TOTAUX
Report.	96	47	126	119	24	9	421
Ptosima	2	2	1	2	7	»	14
Tyndaris	4	1	»	»	»	»	5
Ancylotela . . .	1	»	»	»	»	»	1
Notomorpha . . .	»	»	»	8	»	»	8
Xyroscelis . . .	»	»	»	»	»	1	1
II. Polycestini . . .	103	50	127	129	31	10	450
Glyptoscelimorpha	»	1	»	»	»	»	1
Dystaxia	»	1	»	»	»	»	1
Schizopus	»	2	»	»	»	»	2
III. Schizopini . . .	»	4	»	»	»	»	4
IV. Thrincopygini . .	1	3	»	»	»	»	4
Chrysochroa . . .	»	»	»	2	52	»	54
Agelia	»	»	»	6	3	»	9
Chrysaspis . . .	»	»	»	13	»	»	13
Steraspis	»	»	2	18	»	»	20
Callopistus . . .	»	»	»	»	2	»	2
Philocteanus. . .	»	»	»	»	10	»	10
Chalcophoropsis .	»	»	»	1	»	»	1
Cyria	»	»	»	»	»	5	5
Epistomentis . .	»	»	»	»	»	1	1
V. Chrysochroini . .	»	»	2	40	67	6	115

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	TOTAUX
Pelecopselaphus	8	»	»	»	»	»	8
Chrysesthes	7	»	»	»	»	»	7
Agæocera	4	»	»	»	»	»	4
Mixochlorus	2	»	»	»	»	»	2
Evides	»	»	»	7	1	»	8
Epidelus	»	»	»	»	1	»	1
Asemochrysus	»	»	»	»	1	»	1
Periorisma	»	»	»	»	1	»	1
Cyalithus	»	»	»	»	1	»	1
Hippomelas	»	7	»	»	»	»	7
Diadoxus	»	»	»	»	»	3	3
Scaptelytra	»	»	»	2	»	»	2
Hypoprasis	2	»	»	»	»	»	2
Euchroma	1	»	»	»	»	»	1
Pasiphae	3	»	»	»	»	»	3
Halecia	59	2	»	»	»	»	61
Paratænia	»	»	»	10	»	»	10
Iridotænia	»	»	»	3	38	1	42
Chrysodema	»	»	»	»	47	21	68
Chalcotænia	»	»	»	»	»	11	11
Chalcophora	2	4	2	»	2	»	10
Chalcoplia	»	»	»	9	»	»	9
Chalcophorella	»	2	3	6	1	2	14
Pseudotænia	»	»	»	»	»	9	9
Lampropepla	»	»	»	1	»	»	1
Paracupta	»	»	»	»	2	37	39
Callistroma	»	»	»	»	»	1	1
Pleiona	»	»	»	»	»	1	1
Cyphogastra	»	»	»	»	22	43	65
A reporter.	88	15	5	38	117	129	392

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Report.	88	15	5	38	117	129	392
Lachesis	»	»	»	1	»	»	1
Hilarotes	2	»	»	»	»	»	2
Psiloptera. . . .	89	3	2	250	20	»	364
Icarina.	»	»	»	2	»	»	2
Œdisterna . . .	»	»	»	13	»	»	13
Latipalpis. . . .	1	»	2	»	»	»	3
Aurigena	»	»	8	1	»	»	9
Capnodis	»	»	11	»	3	»	14
Cyphosoma . . .	»	»	6	»	»	»	6
VI. Chalcophorini . .	180	18	34	305	140	129	806
Evagora	»	»	»	1	»	»	1
Armenosoma. . .	»	»	»	1	»	»	1
Sphenoptera . . .	1	»	254	138	44	1	438
Rethia	»	»	»	1	»	»	1
VII. Sphenopterini . .	1	»	254	141	44	1	441
Pseudhyperantha .	»	»	»	»	1	»	1
Cardiaspis . . .	»	»	»	»	1	»	1
Haplotrinchus . .	»	»	»	»	6	5	11
Dicercomorpha . .	»	»	»	1	7	1	9
Ectinogonia . . .	13	»	»	»	»	»	13
Trachykele . . .	1	»	»	»	»	»	1
Dicerca.	3	14	13	»	3	»	33
A reporter.	17	14	13	1	18	6	69

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Report.	17	14	13	1	18	6	69
Pœcilonota . . .	»	2	1	»	»	»	3
Lampra	»	»	16	»	23	1	40
Chalcopœcila . .	2	»	»	»	»	»	2
Neobuprestis . .	»	»	»	»	»	3	3
Cinyra	14	»	»	»	»	1	15
Eurythyrea . . .	»	»	5	»	1	»	6
Buprestis	9	16	18	1	6	1	51
Yamina	»	»	1	»	»	»	1
Melobasina . . .	»	»	»	»	»	1	1
Pygicera	1	»	»	»	»	»	1
Peronæmis . . .	1	»	»	»	»	»	1
Pterobothris . . .	1	»	»	»	»	»	1
Nascio	»	»	»	»	»	3	3
Nascioides . . .	»	»	»	»	»	6	6
Astræus	»	»	»	»	»	22	22
Tylauchenia . . .	6	»	»	»	»	»	6
Bulis	»	»	»	2	»	»	2
Bubastes	»	»	»	»	»	8	8
Euryspilus . . .	»	»	»	»	»	2	2
Isophænus . . .	1	»	»	»	»	»	1
Aristosoma . . .	»	»	»	2	»	»	2
Paratassa	»	»	1	»	»	»	1
Philanthaxia . .	»	»	»	»	11	»	11
Aglaostola . . .	1	»	»	»	»	»	1
Exagistus	»	»	»	1	»	»	1
Torresita	»	»	»	»	»	2	2
Melobasis	»	»	»	»	5	99	104
Diceropygus . . .	»	»	»	»	1	8	9
A reporter.	53	32	55	7	65	163	375

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Report.	53	32	55	7	65	163	375
Briseis	»	»	»	»	»	3	3
Xenorhipis	»	1	»	»	»	»	1
Phænops	»	»	2	»	»	»	2
Kisanthobia	»	»	1	»	»	»	1
Melanophila	24	10	8	2	2	4	50
Merimna	»	»	»	»	»	1	1
Trigonogenium	1	»	»	»	»	»	1
Chalcogenia	»	»	1	6	»	»	7
Tetragonoschema	6	»	»	»	»	»	6
Notographus	»	»	»	»	»	2	2
Anilara	1	»	»	2	»	15	18
Anthaxia	8	9	101	29	19	8	174
Agrilaxia	38	1	»	»	»	»	39
Neocuris	»	»	»	»	»	21	21
Curis	4	»	»	»	»	12	16
VIII. Buprestini	135	53	168	46	86	229	717
Colobogaster	26	»	»	1	»	»	27
Chrysobothris	141	49	11	28	65	25	319
Chalcangium	1	»	»	»	»	»	1
Actenodes	28	2	»	10	»	»	40
Pseudactenodes	»	»	»	3	»	»	3
Megactenodes	»	»	»	8	»	»	8
Belionota	»	»	»	4	19	3	26
IX. Chrysobothrini	196	51	11	54	84	28	424

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Conognatha . . .	32	»	»	»	»	»	32
Pithiscus	40	»	»	»	»	»	40
Calodema	»	»	»	»	»	4	4
Metaxymorpha . .	»	»	»	»	»	3	3
Stigmodera . . .	»	»	»	»	»	345	345
Dactylozodes . .	26	»	»	»	»	»	26
Hyperantha . . .	20	»	»	»	»	»	20
X. Stigmoderini . . .	118	»	»	»	»	352	470
Synechocera . . .	»	»	»	»	»	2	2
Alcinous	»	»	»	»	»	2	2
Discoderes . . .	»	»	»	23	1	1	25
Coræbastus . . .	»	»	»	1	»	»	1
Strigulia	»	»	»	3	»	»	3
Corydon	5	»	»	»	»	»	5
Entomogaster . .	»	»	»	10	»	»	10
Ethon	»	»	»	»	»	8	8
Cisseis	»	»	»	»	2	98	100
Neocoræbus . . .	»	»	»	1	»	»	1
Chloricalla . . .	»	»	»	1	»	»	1
Coræbus	»	»	10	3	65	1	79
Brachycoræbus . .	»	»	»	»	1	2	3
Melibæus	»	»	20	36	20	»	76
Metasambus . . .	»	»	»	»	1	»	1
Pareumerus . . .	1	»	»	»	»	»	1
Euamyia	1	»	»	»	»	»	1
Amyia	4	»	»	»	»	»	4
A reporter.	11	»	30	78	90	114	323

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Report.	11	»	30	78	90	114	323
Callipyndax	1	»	»	»	»	»	1
Melibæopsis	»	»	»	2	»	»	2
Pseudagrilus	»	»	»	12	»	»	12
Sambus	»	»	»	2	40	»	42
Samboides	»	»	»	»	1	»	1
Cryptodactylus	»	»	»	»	12	»	12
Toxoscelus	»	»	»	1	6	»	7
Evimantius	»	»	»	2	»	»	2
Alyssoderus	»	»	»	6	»	»	6
Eupristocerus	»	1	»	»	»	»	1
Polyonychus	»	»	»	»	4	»	4
Diadora	2	»	»	»	»	»	2
Paradora	»	»	»	5	»	»	5
Epimacha	»	»	»	»	2	»	2
Nastella	»	»	»	1	»	»	1
Planidia	»	»	»	»	1	»	1
Demostis	»	»	»	»	1	»	1
Mundaria	»	»	»	»	1	»	1
Asymades	»	»	»	1	»	»	1
Belgaumia	»	»	»	»	1	»	1
Cisseicorœbus	»	»	»	1	2	»	3
Cisseoides	»	»	»	»	»	8	8
Amorphosoma	5	»	»	4	8	1	18
Amorphosternus	2	»	»	»	»	»	2
Hypocisseis	»	»	»	»	1	1	2
Phlocteis	»	»	»	7	»	»	7
Anadora	»	»	»	2	»	»	2
Cyphothorax	1	»	»	»	»	»	1
A reporter.	22	1	30	124	170	124	471

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	TOTAUX
Report.	22	1	30	124	170	124	471
Stenogaster . . .	12	»	»	1	»	»	13
Trypantius . . .	2	»	»	»	»	»	2
Mychommatus . .	»	»	»	1	»	»	1
Autarchontes . .	4	»	»	»	»	»	4
Omochyseus . . .	2	»	»	»	»	»	2
Engyaulus . . .	1	1	»	»	»	»	2
Paradomorphus. .	17	»	»	»	»	»	17
Agriloides. . . .	6	»	»	»	»	»	6
Diplolophotus . .	»	»	1	2	»	»	3
Agrilus.	498	64	114	108	270	26	1080
Rhæboscelis . . .	2	1	»	»	»	»	3
Geralius	2	»	»	»	»	»	2
Kamosia	»	»	»	5	»	»	5
Velutia.	1	»	»	»	»	»	1
Paragrilus . . .	26	1	»	»	»	»	27
Paracephala . . .	»	»	»	»	»	9	9
Bergidora. . . .	1	»	»	»	»	»	1
Clema	»	»	2	»	»	»	2
Cylindromorphus .	»	»	17	3	2	»	22
Corægrilus . . .	»	»	»	»	1	»	1
Cylindromorphoides	1	»	»	»	»	»	1
Anthaxomorphus .	»	»	»	»	4	1	5
Germarica . . .	»	»	»	»	»	1	1
Aphanisticus . .	»	»	6	26	36	5	73
Endelus	»	»	»	»	24	4	28
Trachys	5	»	27	47	164	19	262
Paratrachys . . .	»	»	»	»	5	»	5
Stenianthe . . .	»	»	»	3	»	»	3
A reporter.	602	68	197	320	676	189	2052

GENRES	NOMBRE D'ESPÈCES PAR RÉGION						
	Américaine	Néarctique	Paléarctique	Africaine	Indo-Malaise	Australasienne	Totaux
Report.	602	68	197	320	676	189	2052
Pseudianthe	»	»	»	2	»	»	2
Sponsorinus	»	»	»	2	»	»	2
Janthe	»	»	2	6	3	»	11
Pachyschelus	137	4	»	1	5	»	147
Lius	70	»	»	»	»	»	70
Brachys	86	7	»	»	1	»	94
Taphrocerus	34	4	»	»	»	»	38
Leiopleura	76	»	»	»	»	»	76
Callimicra	29	»	»	»	»	»	29
XI. Agrilini	1034	83	199	331	685	189	2521
Mastogenius	6	1	»	»	»	»	7
Ankareus	»	»	»	3	»	»	3
Micrasta	7	»	»	»	»	»	7
Exæsthetus	1	»	»	»	»	»	1
XII. Mastogenini	14	1	»	3	»	»	18
BUPRESTIDÆ	1782	263	834	1124	1151	944	6098

Statistique. — La famille des *Buprestides* compte, suivant les tableaux qui précèdent, 6,098 espèces, réparties entre 232 genres, soit environ 26 espèces en moyenne par genre.

Chacune de ces régions compte :

l'Américaine,	1,782	espèces	réparties	entre	80	genres;
la Néarctique,	263	»	»	»	32	»
la Paléarctique,	834	»	»	»	35	»
l'Africaine,	1,124	»	»	»	81	»
l'Indo-Malaise,	1,151	»	»	»	76	»
l'Australasienne,	944	»	»	»	65	»

Examinant ensuite les coupes génériques au point de vue de leur dispersion dans les différentes régions, on remarque que sur les 232 genres :

5 sont cosmopolites ;

7 sont communs à cinq régions ;

6 se répartissent entre quatre régions ;

12 se retrouvent dans trois régions ;

43 sont représentés dans deux régions, tandis que 159 genres sont spéciaux à une seule région.

Les genres cosmopolites sont : *Buprestis*, *Melanophila*, *Anthaxia*, *Chrysobothris* et *Agrilus*.

Parmi les genres communs à cinq régions :

3 le sont à l'exclusion de la région Australasienne : *Acmæodera*, *Ptosima*, *Psiloptera* ;

1 l'est à l'exclusion de la région Américaine : *Chalcophorella* ;

2 le sont à l'exclusion de la région Néarctique : *Sphenoptera*, *Trachys* ;

1 l'est à l'exclusion de la région Paléarctique : *Polycesta*.

Sur les 6 genres communs à quatre régions :

3 le sont à la région Américaine, à la Néarctique,

à la Paléarctique et à l'Indo-Malaise : *Chalcophora*, *Dicerca*, *Pachyschelus*;

2 le sont à l'Ancien Continent, à l'exclusion de l'Amérique : *Corœbus*, *Aphanisticus*;

1 l'est à l'Américaine, à l'Africaine, à l'Indo-Malaise et à l'Australasienne : *Amorphosoma*.

Sur les 12 genres communs à trois régions :

4 le sont à la Paléarctique, à l'Africaine et à l'Indo-Malaise : *Julodis*, *Melibæus*, *Cylindromorphus*, *Janthe*;

4 le sont à l'Africaine, à l'Indo-Malaise et à l'Australasienne : *Iridotænia*, *Dicercomorpha*, *Belionota*, *Discoderes*;

1 l'est à l'Américaine, à l'Africaine et à l'Australasienne : *Anilara*;

1 l'est à l'Américaine, à la Néarctique et à l'Africaine : *Actenodes*;

1 l'est à l'Américaine, à la Néarctique et à l'Indo-Malaise : *Brachys*;

1 l'est à la Paléarctique, à l'Indo-Malaise et à l'Australasienne : *Lampra*.

Sur les 43 genres communs à deux régions :

9 sont purement américains, c'est-à-dire qu'ils se trouvent dans la région Américaine et dans la Néarctique : *Tyndaris*, *Thrincopyge*, *Halecia*, *Agrilaxia*, *Engyaulus*, *Rhæboscelis*, *Paragrilus*, *Taphrocerus*, *Mastogenius*;

10 sont communs à l'Africaine et à l'Indo-Malaise : *Sternocera*, *Pseudocastalia*, *Sponsor*, *Chrysochroa*, *Agelia*, *Evides*, *Sambus*, *Toxoscelus*, *Cisseicorœbus*, *Hypocisseis*;

11 le sont à l'Indo-Malaise et à l'Australasienne : *Castalia*, *Chrysodema*, *Paracupta*, *Cyphogastra*, *Haplotrinchus*, *Melobasis*, *Diceropygus*, *Cisseis*, *Brachycorœbus*, *Anthaxomorphus*, *Endelus*;

3 le sont à la Paléarctique et à l'Indo-Malaise : *Polyctesis, Capnodis, Eurythyrea ;*

4 le sont à la Paléarctique et à l'Africaine : *Steraspis, Aurigena, Chalcogenia, Diplolophotus ;*

1 l'est à l'Américaine et à la Paléarctique : *Latipalpis ;*

1 l'est à la Néarctique et à la Paléarctique : *Pœcilonota ;*

2 le sont à l'Américaine et à l'Australasienne : *Curis, Cynira ;*

2 le sont à l'Américaine et à l'Africaine : *Colobogaster, Stenogaster.*

Les 159 genres qui ne se trouvent que dans une seule région se répartissent comme suit :

48 genres sont propres à la région Américaine : *Acherusia, Ancylotela, Pelecopselaphus, Chrysesthes, Agæocera, Mixochlorus, Hypoprasis, Euchroma, Pasiphae, Hilarotes, Ectinogonia, Trachykele, Chalcopœcila, Pygicera, Peronæmis, Pterobothris, Tylauchenia, Isophænus, Aglaostola, Trigonogenium, Tetragonoschema, Chalcangium, Conognatha, Pithiscus, Dactylozodes, Hyperantha, Corydon, Pareumerus, Euamyia, Amyia, Callipyndax, Diadora, Amorphosternus, Cyphothorax, Trypantins, Autarchontes, Omochyseus, Paradomorphus, Agriloides, Geralius, Velutia, Bergidora, Cylindromorphoides, Lius, Leiopleura, Callimicra, Micrasta, Exæsthetus.*

7 genres seulement sont propres à la région Néarctique : *Chrysophana, Glyptoscelimorpha, Dystaxia, Schizopus, Hippomelas, Xenorhipis, Eupristocerus.*

6 genres sont communs à la région Paléarctique : *Cyphosma, Yamina, Paratassa, Phænops, Kisanthobia, Clema.*

41 genres sont exclusifs à la région Africaine : *Amblysterna, Paraphrixia, Paracastalia, Notomorpha, Chrysaspis, Chalcophoropsis, Scaptelytra, Para-*

tænia, Chalcoplia, Lampropepla, Lachesis, Icarina, Œdisterna, Evagora, Armenosoma, Rethia, Bulis, Aristosoma, Exagistus, Pseudactenodes, Megactenodes, Coræbastus, Strigulia, Entomogaster, Neocoræbus, Chloricalla, Melibaeopsis, Pseudagrilus, Evimantius, Alyssoderus, Paradora, Nastella, Asymades, Phlocteis, Anadora, Mychommatus, Kamosia, Stenianthe, Pseudianthe, Sponsorinus, Ankareus.

24 genres sont spéciaux à la région Indo-Malaise: *Phrixia, Xenopsis, Polycestella, Polycestoides, Callopistus, Philocteanus, Epidelus, Asemochrysus, Periorisma, Cyalithus, Pseudhyperantha, Cardiaspis, Philanthaxia, Metasambus, Samboides, Cryptodactylus, Polyonychus, Epimacha, Planidia, Demostis, Mundaria, Belgaumia, Corægrilus, Paratrachys;* enfin

33 genres ne se sont retrouvés jusqu'ici que dans la région Australasienne : *Julodimorpha, Prospheres, Blepharum, Microcastalia, Xyroscelis, Cyria, Epistomentis, Diadoxus, Chalcotænia, Pseudotænia, Callistroma, Pleiona, Neobuprestis, Melobasina, Nascio, Nascioides, Astræus, Bubastes, Euryspilus, Torresita, Briseis, Merimna, Notographus, Neocuris, Calodema, Metaxymorpha, Stigmodera, Synechocera, Alcinous, Ethon, Cisseoides, Paracephala, Germarica.*

Il résulte de ce qui précède que la grande majorité des genres se trouve confinée dans une seule région, ce qui donne à chacune de celles-ci son caractère propre.

En examinant la répartition des genres communs à plusieurs régions et celle des genres cosmopolites, on remarque que parmi ces derniers, le genre *Buprestis* (*Ancylocheira* Eschs.), qui compte 51 espèces, est fort inégalement réparti ; le Nouveau

Continent possède 25 espèces, l'Ancien 26, c'est-à-dire 9 espèces dans la région Américaine, 16 dans la Néarctique, 18 dans la Paléarctique, 1 dans l'Africaine, 6 dans l'Indo-Malaise et 1 dans l'Australasienne; 43 espèces sont donc propres à la zone tempérée septentrionale, soit en Amérique, en Europe, dans la Sibérie ou au Japon, et des 6 espèces propres à la région Américaine, 5 habitent le Mexique. Il y a donc lieu de le considérer comme un genre appartenant à la grande faune Néo-Paléarctique et il pourrait, comme certains autres genres, servir d'argument en faveur de la réunion de ces deux régions.

Le genre *Melanophila* est plus répandu dans le Nouveau que dans l'Ancien Continent, où l'on ne trouve que 8 espèces propres à la région Paléarctique, 2 à l'Africaine, 2 à l'Indo-Malaise et 4 à l'Australasienne, tandis qu'il en existe 24 dans la région Américaine et 10 dans la Néarctique.

Le genre *Anthaxia* est, à peu de choses près, dans les mêmes conditions générales que les *Buprestis*, mais avec cette différence qu'il est plus franchement européen; il est, comme lui, plus répandu dans la grande zone tempérée septentrionale que dans la zone tropicale et sur les 174 espèces aujourd'hui connues, 101 habitent la région Paléarctique, 29 l'Africaine, 19 l'Indo-Malaise, 8 l'Australasienne et 17 seulement l'Amérique, dont 9 au nord et 8 au sud.

Le genre *Chrysobothris*, au contraire, tout en étant répandu d'une façon fort inégale sur toute la surface du globe, est plutôt un genre propre à la faune intertropicale. Sur les 319 espèces actuellement décrites, 60 seulement sont propres à la zone tempérée septentrionale avec 49 espèces Néarctiques et 11 Paléarctiques, tandis que la majeure partie

des espèces habite le Mexique, l'Amérique centrale et la Méridionale, l'Afrique, l'Indo-Malaisie et l'Australie. Il est à remarquer en outre que le faciès des espèces intertropicales diffère sensiblement de celui des formes spécifiques qui habitent la zone tempérée septentrionale et que, parmi les espèces tropicales, celles de l'Amérique n'ont pas non plus le faciès de celles de l'Afrique, qui diffèrent elles-mêmes de celles de l'Inde et de l'Australie.

Le genre *Agrilus*, dont on connaît près de 1,100 espèces et qui est loin d'être recensé dans son entier, est, toutes proportions gardées, également et presque dans la même proportion que le précédent, plus nombreux en espèces intertropicales (902 contre 178 de la zone tempérée septentrionale). Celles de la zone tempérée ont leur faciès propre et il n'y a guère que l'Europe dont le contingent en *Agrilus* soit presque entièrement établi.

On voit donc que les genres cosmopolites, tout en étant répandus sur l'entièreté de la surface du globe, le sont d'une façon fort inégale et qu'il existe toujours une zone ou une région qui peuvent être considérées comme le noyau de densité des espèces de chacune de ces coupes génériques.

L'examen des genres communs à 5 régions, qui pourraient à la rigueur être considérés comme cosmopolites, mais que, pour plus d'exactitude, on pourrait nommer subcosmopolites, va confirmer ce fait.

Le genre *Acmæodera* comprend à peu près le même nombre d'espèces dans la zone tempérée septentrionale que dans la tropicale (171 contre 170) : 45 et 125 respectivement dans la région Néarctique et dans la Paléarctique, 71, 91 et 9 dans l'Américaine, l'Africaine et l'Indo-Malaise. Il est toutefois

à remarquer que la majeure partie des espèces américaines est propre au Mexique et que celles de l'Indo-Malaisie sont propres à sa partie continentale, à l'exclusion des îles de l'archipel Malais. Il appartiendrait donc à la zone tempérée, s'il ne s'étendait par toute l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance et même à Madagascar.

Le genre *Polycesta*, bien que commun à 5 régions, pourrait, par l'examen de la dispersion des espèces, être considéré comme un genre commun aux deux seules régions Américaine et Africaine ; 21 espèces habitent la première de celles-ci, 11 la deuxième, tandis qu'on ne trouve, jusqu'ici, qu'une seule espèce dans chacune des régions Néarctique, Indo-Malaise et Australasienne.

Le genre *Ptosima*, très peu nombreux en espèces, puisqu'il n'en comprend que 14, paraît avoir été supplanté par les *Acmæodera* qui précèdent. On en connaît 2 espèces américaines, 2 néarctiques, 1 paléarctique, 2 africaines et 7 indo-malaises. On dirait qu'il représente les restes disséminés d'un genre qui s'éteint, absorbé par l'envahissement du précédent.

Le genre *Chalcophorella*, que j'ai établi aux dépens du genre *Chalcophora*, manque dans la région Américaine. Sur les 14 espèces qui en font partie, 2 sont néarctiques, 3 paléarctiques, 6 africaines, 1 indo-malaise et 2 australasiennes. Son centre de densité est donc l'Afrique.

Le genre *Psiloptera* appartient à la faune tropicale, attendu qu'il est plus spécialement répandu dans l'Amérique du Sud (89 espèces) et en Afrique (250 espèces), tandis qu'il est très restreint dans la région Néarctique (3 espèces) et dans la Paléarctique (2 espèces). La région Indo-Malaise possède 20 espèces. Dans ce beau et nombreux genre vient

se ranger la série des *Polybothris* dont la forme est excessivemont variée et qui sont confinés à Madagascar.

Le genre *Sphenoptera* n'est pas, à proprement parler, un genre subcosmopolite. La découverte d'une seule espèce en Amérique et d'une autre en Australie peut être due à leur introduction accidentelle ou plutôt maritime. C'est indiscutablement un genre propre à l'Ancien Continent, à l'exclusion des îles de la Malaisie ; sur les 438 espèces qui en sont connues, 254 appartiennent à la région Paléarctique, 138 à l'Africaine et 44 à l'Indo-Malaise. Le noyau de densité des *Sphenoptera* est la sous-région Méditerranéenne et la Caspienne, d'où ils se répandent en Afrique et dans l'Inde.

Le genre *Trachys* enfin est également propre à l'Ancien Continent, bien qu'on ait découvert 5 espèces en Amérique. Il comprend 27 espèces paléartiques, 47 africaines, 164 indo-malaises et 19 australasiennes ; son centre de densité est la Malaisie et comme pour le genre *Agrilus*, il y a lieu d'admettre que nous ne connaissons qu'une faible partie des espèces existantes. L'extrême exiguïté de leur taille, jointe à la faculté qu'ils ont su acquérir de se laisser choir au moindre bruit, en rend la capture très difficile et souvent accidentelle.

Si des genres cosmopolites et subcosmopolites nous passons à l'examen sommaire de ceux qui sont communs à quatre, à trois ou à deux régions, nous remarquons que parmi les premiers les genres *Chalcophora* et *Dicerca* ont leur noyau de densité dans l'Amérique du Nord, tandis que les *Pachyschelus*, au contraire, sont plus abondants dans l'Amérique du Sud (137 espèces) avec quelques espèces disséminées dans la région Néarctique (4), dans l'Afri-

caine (1 à Madagascar) et dans l'Indo-Malaise (5); que les genres *Corœbus* et *Aphanisticus* sont propres à l'Ancien Continent, et que les *Amorphosoma* sont propres à la zone torride, avec 4 espèces dans la région Américaine, 4 dans l'Africaine, 8 dans l'Indo-Malaise et 1 dans l'Australasienne, mais avec la même réserve que pour les *Agrilus* et les *Trachys* relativement aux découvertes ultérieures.

Parmi les deuxièmes, c'est-à-dire les genres communs à trois régions, neuf d'entre eux sont exclusivement propres à l'Ancien Continent. Parmi ceux-ci, cinq ne se retrouvent pas en Australie : *Julodis*, *Lampra*, *Melibæus*, *Cylindromorphus* et *Janthe*; ils ont respectivement leur noyau de densité en Afrique pour le premier, le troisième et le cinquième, dans l'Indo-Malaisie pour le second, dans la région Paléarctique pour le quatrième. Les quatre autres, au contraire, sont exclusivement tropicaux et s'étendent sur l'Afrique, l'Indo-Malaisie et l'Australie : *Iridotœnia*, *Dicercomorpha*, *Belionota* et *Discoderes*. Quant aux genres *Anilara*, *Actenodes* et *Brachys*, ils sont plutôt américains et l'un d'eux, le deuxième, tout en étant très répandu sur le Nouveau Continent, présente un second noyau de densité à Madagascar avec des espèces à faciès différent.

Les derniers enfin, c'est-à-dire les genres communs à deux régions, ont également presque toujours leur centre de densité dans une seule région.

C'est d'abord une série de neuf genres communs à l'Amérique; ils appartiennent en majorité à l'une ou l'autre des deux régions qui la divisent, et lorsqu'ils se retrouvent dans les deux, dans la plupart des cas leurs espèces habitent alors leurs limites ou les territoires avoisinants, comme les *Thrincopyge* et les *Halecia*; parfois ils s'étendent du nord

au midi sur tout le continent, comme les *Agrilaxia*, les *Taphrocerus* et les *Mastogenius*, parfois encore ils offrent un caractère sporadique, comme les *Tyndaris* et les *Rhœboscelis*.

Des genres qui sont représentés à la fois en Afrique et dans l'Indo-Malaisie, les uns sont plus nombreux en espèces dans la première, les autres dans la seconde de ces régions. C'est ainsi que les *Sternocera*, les *Pseudocastalia*, les *Sponsor*, les *Agelia* et les *Evides* sont plus répandus en Afrique que dans l'Inde, tandis que le contraire existe pour les *Chrysochroa*, les *Sambus* et les *Toxoscelus*.

Parmi les genres communs à l'Indo-Malaisie et à l'Australasie, les uns sont plutôt indo-malais : *Castalia*, *Chrysodema*, *Haplotrinchus*, *Anthaxomorphus*, *Endelus*, et se rattachent à cette faune, tandis que les *Paracupta*, les *Cyphogastra*, les *Melobasis*, les *Diceropygus*, les *Cisseis* et les *Trachycorœbus* ont un caractère nettement australien.

Les quatre genres *Steraspis*, *Aurigena*, *Chalcogenia* et *Diplolophotus* se trouvent à la fois dans la région Paléarctique et dans l'Africaine, mais seul le genre *Aurigena* est plutôt propre à la première de ces régions ; les autres sont essentiellement africains.

Le genre *Latipalpis*, qui ne possède que trois espèces, en détache une au Chili, alors que les deux autres sont européennes. Je n'ai jamais vu le type de l'espèce chilienne, mais il est bien possible qu'elle appartienne au genre dans lequel son descripteur la range, car la faune du Chili offre certaines affinités avec celle de l'Europe, ainsi qu'on le constate par la présence du genre *Carabus*, très répandu en Europe et inconnu dans l'Amérique du Sud, sauf au Chili.

Les genres *Curis* et *Cynira* rattachent la faune

de l'Amérique du Sud à celle de l'Australie, tandis que les *Colobogaster* et les *Stenogaster* unissent l'Amérique du Sud à l'Afrique tropicale. J'ai pourtant des doutes quant à l'unique espèce, de ce dernier genre, signalée par son descripteur comme provenant de l'Afrique. C'est avec une excessive réserve qu'il faut accepter les indications géographiques des anciens auteurs et je suis porté à croire que le *Buprestis planus* Fabr., s'il est réellement un *Stenogaster*, pourrait bien provenir de l'Amérique, bien qu'il soit incontestablement établi que la seule espèce africaine du genre *Colobogaster* provient réellement de l'Afrique tropicale.

Quant au genre *Pœcilonota*, il est, sinon néarctique, du moins propre à la zone tempérée septentrionale.

Région Américaine. — Nous avons vu que la région Américaine, dans les limites qui lui sont assignées, comprend la partie méridionale du Mexique, les Antilles, les États de l'Amérique centrale et toute l'Amérique du Sud.

C'est la patrie des lourds et massifs *Euchroma*, les géants de la famille, qui correspondent aux *Catoxantha* de la région Indo-Malaise, comme les brillants *Halecia* représentent, sur le Nouveau Continent, les *Chrysodema* de l'Ancien. Les *Psiloptera* y sont nombreux, avec une série d'espèces à saillie prosternale avancée sous le menton, constituant une coupe spéciale dans le genre. Les *Conognatha* à la coloration éclatante et claire, verte, bleue ou dorée entremêlée de points, de taches ou de bandes d'un jaune mat et clair, y représentent les *Stigmodera* de l'Australie ;

Les *Hyperantha* de l'Amérique, à faciès et à coloration uniques, n'ont de représentants dans nulle

autre région, et les *Colobogaster*, géants des *Chrysobotrines*, y sont largement représentés.

Sur les 80 genres existant dans la région, il en est 48 qui lui sont spéciaux et qui constituent la caractéristique de sa faune. Sur les 32 genres restants, 22 se retrouvent dans l'Amérique du Nord et parmi ceux-ci 9 ne se trouvent que dans la région Néarctique.

Bien que la région Américaine soit susceptible d'être subdivisée en sous-régions nettement délimitées, l'ensemble de sa faune, au point de vue des Buprestides, est suffisamment caractéristique. Même dans certains genres cosmopolites il est possible, à première vue, avec un peu d'habitude, de reconnaître au faciès les formes américaines. A l'inverse des autres régions tropicales, au point de vue de la coloration, la nuance dominante est le vert métallique plus ou moins sombre, le bronzé obscur et le noir, et l'on ne trouve d'exceptions que dans quelques groupes, comme les *Conognatha* et les *Hyperantha*, qui rivalisent parfois avec les espèces les plus éclatantes de l'Inde. Cette coloration est toutefois généralement moins sombre que celle des Buprestes africains. Au point de vue de la taille, toutes les dimensions, *maxima* et *minima*, sont représentées, depuis les grands *Euchroma* jusqu'aux minuscules *Mastogenius*, les plus petits Buprestides connus.

La région Américaine se subdivise en cinq sous-régions, suffisamment caractérisées par le nombre de genres spéciaux qu'elles comptent.

C'est d'abord la *sous-région de l'Amérique centrale*, dans les limites fixées par les auteurs de la *Biologia Centrali-Americana* et comprenant le sud du Mexique, les États de l'Amérique centrale et la partie septentrionale de la Colombie et du Véné-

zuéla. Elle se rattache à la région Néarctique par les genres *Ptosima*, *Chalcophora*, *Dicerca* et *Buprestis*. Les *Polycesta*, les *Acmæodera*, les *Agæocera*, les *Halecia*, les *Cinyra*, les *Melanophila*, les *Chrysobothris* et bien d'autres y sont très nombreux, et parmi les genres qui lui sont spéciaux, on remarque surtout des *Agrilines*.

La *sous-région des Antilles*, qui vient ensuite, est encore peu connue. Peut-être y aurait-il lieu de la rattacher à la faune de l'Amérique centrale, avec laquelle elle a de grands points de ressemblance. Seul, le genre *Hilarotes* lui est spécial et parmi les espèces du genre *Acmæodera*, celles de cette sous-région ont un aspect particulier.

La *sous-région Brésilienne*, qui comprend les Guyanes, le Brésil et les territoires situés à l'est des Cordillères, appartenant à la Colombie, à l'Équateur, au Pérou et à la Bolivie, est la vraie région tropicale du Nouveau-Continent. C'est la plus riche en Buprestides, au point de vue des genres et du nombre des espèces, et sa faune est à peine connue. L'immense bassin du majestueux Amazone est la patrie des *Pasiphae*, *Pachypyge*, *Corydon*, *Pareumerus*, *Amyia*, *Callypindax*, *Amorphosternus*, *Geralius*, *Micrasta* et d'autres encore, tous spéciaux à cette sous-région, qui possède aussi le plus grand nombre de genres propres à l'Amérique.

La *sous-région des Pampas* ou de la République Argentine est relativement pauvre en Buprestides et le faciès de ses espèces se rapproche de celui de la zone tempérée septentrionale. Elle s'étend du 25e parallèle sud au cap Horn, à l'est de la Cordillère des Andes.

Enfin, la *sous-région Chilienne* comprend les territoires situés sur le versant occidental des Cordil-

lères; elle possède une faune distincte et bien des espèces qui l'habitent présentent une grande affinité avec celles de l'Australie. Les genres *Ectinogonia*, *Chalcopæcila*, *Pygicera*, *Curis*, *Conognotha*, *Pithiscus*, *Dactylozodes*, *Hyperantha* lui sont, pour la plupart, spéciaux et présentent un faciès particulier. Les *Curis* y sont représentés en séries d'espèces formant un parallèle intéressant avec celles du même genre habitant l'Australie.

Région Néarctique. — Limitée, comme nous l'avons vu, au sud par le 25e parallèle nord environ, cette région comprend en conséquence le nord du Mexique, les États-Unis en entier et les territoires du Canada situés au sud de l'isotherme 0°.

Elle offre des analogies frappantes avec la région Paléarctique et présente en même temps une grande affinité avec celle de l'Amérique du Sud, sans pouvoir toutefois être confondue avec l'une ou l'autre de ces régions. Elle possède un très petit nombre d'espèces qui existent également dans l'Amérique du Sud, mais qui appartiennent à des territoires confinant à la région Américaine; par contre, elle ne possède qu'une seule espèce propre à l'Europe : *Anthaxia salicis Fabr.*

Au point de vue de la taille, les espèces n'excèdent guère $0^{m},03$ et sont, en général, au-dessous de la moyenne; quant à la coloration, elle est plus sombre que celle des Buprestides de l'Amérique du Sud : le noir et le bronzé obscur y dominent.

C'est la région la plus pauvre en Buprestides relativement à l'étendue de son territoire, puisqu'elle ne comprend que 262 espèces réparties entre 32 genres. Parmi ceux-ci, il en est 23 qui sont représentés dans la région Américaine et 12 dans la région Paléarctique; 7 genres seulement sont spé-

ciaux à la région Néarctique. Numériquement, elle tient plus de la première que de la seconde et pourtant le faciès de ses espèces la rapproche davantage de l'Europe que de l'Amérique.

Parmi les genres qui lui sont spéciaux : *Chrysophana*, *Glyptoscelimorpha*, *Dystaxia*, *Schizopus*, *Hippomelas*, *Xenorhipis*, *Eupristocerus*, il en est qui ressemblent bien peu à ce que l'on trouve dans les autres régions ; trois d'entre eux constituent à eux seuls une tribu spéciale, établie par Le Conte et Horn, les *Schizopines*, confinés dans la partie occidentale au Texas et en Californie et remarquables en ce qu'ils ressemblent, à s'y méprendre, à des *Chrysomélines ;* les *Xenorhipis*, seuls de toute la famille, nous présentent une disposition particulière des antennes, qui sont fortement flabellées chez le mâle, tandis que la femelle les a simplement pectinées.

La région Néarctique peut se subdiviser en quatre sous-régions :

La *sous-région Canadienne*, pauvre en Buprestides à cause de la rigueur de son climat.

L'*Alléghanienne*, qui comprend la majeure partie du vaste bassin du Mississipi et du Missouri.

La *Californienne*, située dans le bassin de l'océan Pacifique et séparée de la précédente par les montagnes Rocheuses.

La *Texienne*, qui comprend le Texas occidental et le nord du Mexique.

C'est la deuxième de ces sous-régions qui présente la plus grande affinité avec la région Paléarctique, tandis que les deux dernières en ont davantage avec l'Américaine.

Si l'on considère enfin les genres qui lui sont communs avec l'Europe, on remarque que les espèces qui en font partie forment des séries en

quelque sorte parallèles de l'une à l'autre région, notamment parmi les *Chalcophora*, les *Dicerca*, les *Buprestis*, les *Anthaxia* et les *Agrilus*.

Région Paléarctique. — Telle qu'elle a été établie plus haut, la région Paléarctique, outre l'Europe et la Sibérie entière, comprend en Afrique les territoires cis-sahariens avec les déserts africains et, en Asie, le nord de l'Arabie, la Syrie, l'Asie Mineure, le Turkestan, la Perse, le Pamir, le Tibet, une partie de la Mongolie et l'île la plus septentrionale du Japon, Jesso. Les îles Madère et les Açores ainsi que les Canaries font également partie de cette région, qui est bornée au sud par la série ininterrompue des déserts qui commence en Afrique, au sud du Maroc, se prolonge jusqu'à l'extrémité de la Chine et constitue ainsi une vaste barrière séparant la zone tempérée septentrionale de la zone torride.

Si les limites de cette région sont encore indécises quant aux territoires situés à l'extrême Orient, c'est que nous ne connaissons encore, du Tibet, de la Mongolie et de la Chine intérieure que le produit de rares récoltes effectuées par quelques voyageurs isolés.

En Afrique, au contraire, la limite est mieux déterminée; elle part du cap Blanc, laissant le Sénégal dans la sous-région Éthiopienne de la région Africaine et suit la limite méridionale des déserts, laissant ces derniers dans la faune paléarctique, pour se diriger vers le nord, le long du Nil, jusqu'à Suez, d'où elle suit à peu près le 30e parallèle jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, laissant ainsi la Nubie, la Haute-Egypte et presque toute l'Arabie dans la région Africaine.

Le faciès des espèces du Sénégal est trop franche-

ment africain pour pouvoir admettre son territoire dans la région Paléarctique; il compte du reste moins d'espèces de cette dernière région que de genres et d'espèces nettement africains.

Quant au Japon, si l'on examine le catalogue de M. G. Lewis, on remarque (1) d'abord que toutes les espèces qui y sont mentionnées sont spéciales à ce pays et ne se retrouvent ni en Sibérie ni dans l'archipel Malais; ensuite, si l'on examine les genres cités, on remarque que certains d'entre eux représentent pour ainsi dire la caractéristique de la faune indo-malaise, tels que les *Chrysochroa*, les *Chrysodema*, les *Sambus* et les *Cryptodactylus*, que d'autres genres sont cosmopolites ou communs à trois ou à quatre régions, et l'on peut admettre que des îles qui possèdent de nombreux représentants de genres tels que ceux qui viennent d'être cités ne peuvent appartenir à la zone circumpolaire, surtout si ces îles ne contiennent pas d'espèces communes à cette zone ou à leur propre territoire.

Du reste, dans un opuscule datant déjà d'une trentaine d'années, M. Edw. Saunders (2), après avoir dressé un tableau indiquant la répartition géographique des genres qui se trouvent au Japon, fait remarquer que sur les 14 genres cités, 13 se retrouvent dans l'Inde, 9 en Europe, 6 en Amérique, 5 dans les îles Philippines et 4 en Chine.

Il y a pourtant lieu de faire une exception pour l'île de Jesso, la plus septentrionale de celles du Japon. Les genres indo-malais y sont peu ou point

---

(1) On the Buprestidæ of Japan. — *Linnean Soc. Journ. Zool.*, t. XXIV (1892).

(2) Descriptions of Buprestidæ collected in Japan by Georges Lewis esq. — *Linn. Journ. Zool.*, t. XI (1873) pp. 509 et 510.

représentés et, par contre, les genres européens y dominent.

La région Paléarctique, tout en présentant son caractère propre, possède relativement peu de genres qui lui sont spéciaux. Ce sont les genres *Cyphosoma*, *Eurythyrea*, *Phænops*, *Kisanthobia*, *Cylindromorphus*, ayant en général un petit nombre d'espèces. Elle est riche en *Julodis*, en *Capnodis*, en *Sphenoptera*, en *Anthaxia* et en *Agrilus*, qui sont pour la plupart aussi, nombreux en espèces dans la région. La coloration dominante est en général bronzée ou verte, le plus souvent obscure, de même que chez les Buprestides de l'Amérique du Nord, sauf les *Julodis* et les *Eurythyrea* et quelques espèces du genre *Anthaxia*, qui sont excessivement brillants. Quant à la taille, elle ne dépasse pas sensiblement celle des espèces de la faune néarctique, sauf pour le genre *Julodis* dont la taille est au-dessus de la moyenne; une espèce du Turkestan atteint même jusque $0^{m},067$ (1).

Elle peut être subdivisée en plusieurs sous-régions dont deux seulement sont actuellement bien connues, les sous-régions orientales ayant été jusqu'ici trop peu explorées pour pouvoir en fixer les limites avec quelque certitude.

La *sous-région Européenne*, comprenant l'Europe moyenne ou centrale et la Sibérie, n'est bien connue que dans sa partie occidentale; on peut prendre pour base l'étude de Kiesenwetter sur les Buprestides de l'Allemagne (2), qui énumère 94 espèces réparties entre 19 genres, tandis que toute la région compte 834 espèces pour 34 genres. Mais cette sous-région est, avec celle de l'Amérique du Nord, la

(1) Julodis Finchi Waterh.

(2) *Naturgeschiche der Insecten Deutschlands*, t. IV, pt. I (1857).

partie la plus froide du globe; on trouve donc dans le climat la cause de la faiblesse numérique de la faune européenne.

Par contre, la *sous-région Méditerranéenne* est beaucoup plus riche que la précédente. C'est la patrie par excellence de beaux *Julodis*, à la sculpture variée, et d'une longue série de *Sphenoptera*; ces deux genres constituent la caractéristique de cette sous-région qui comprend en Europe la péninsule Ibérique, le midi de la France, l'Italie, la presqu'île des Balkans au sud de ces montagnes; en Asie, le Caucase, l'Asie Mineure, la Syrie et le nord de l'Arabie, et en Afrique les territoires compris dans la limite méridionale de la région.

Les autres subdivisions ont leurs centres communs aux abords de la mer Caspienne, dans le Turkestan, au Tibet et en Mongolie, mais sans que l'on puisse encore les délimiter avec exactitude.

Il reste toutefois à décider si la Mongolie et le Tibet n'appartiendraient pas à la région Indo-Malaise. C'est l'extrême rigueur du climat hibernal de ces territoires qui engage, pour le moment, à les comprendre dans la région Paléarctique. Les espèces provenant de ces contrées sont en nombre si restreint que l'on ne peut en déduire leur séparation de la région qui nous occupe ou leur annexion à l'une de ces deux régions dont elles forment la limite. Il serait prudent de s'abstenir jusqu'à plus amples informations, mais il y a lieu de supposer que la raison du climat est suffisante pour comprendre momentanément ces pays dans la grande région Paléarctique.

Région Africaine. — Limitée au nord par les territoires africains de la sous-région Méditerranéenne telle qu'elle a été établie pour la région Paléarc-

tique qui précède, la région Africaine comprend donc toute l'Afrique, les îles du Cap Vert, Madagascar et ses annexes, les Comores, les Seychelles, les îles Maurice et celles de la Réunion. C'est la patrie des *Sternocera*, comptés parmi les géants des Buprestides, des *Julodis* à faisceaux de poils jaunes ou rouges, spéciaux aux territoires du cap de Bonne-Espérance, où ils vivent en colonies nombreuses, des *Steraspis* et des *Chrysaspis*, à la coloration rutilante, des *Paratænia*, plus sveltes, mais non moins brillants, des *Megactenodes* qui représentent, en Afrique, les *Belionota* des îles indo-malaises, d'un grand nombre de *Psiloptera*, dont un groupe, spécial à l'île de Madagascar, est formé par une longue suite de belles et curieuses espèces, les *Polybothris* à faciès multiple et excessivement varié, le plus souvent uniformément sombres en dessus, avec quelques taches claires, mais d'une inconcevable richesse de coloris en dessous.

Sur les 81 genres représentés dans cette région, il en est 43 qui lui sont spéciaux et qui constituent la caractéristique de sa faune; comme les genres de la région Américaine, ceux de l'Africaine ont leur faciès propre; tout en étant généralement plus brillants et parfois d'une coloration plus claire, ils sont plus massifs et plus robustes que sur le Nouveau Continent. Le vert clair ou doré se marie au rouge feu brillant, le bronzé et le cuivreux du dessous du corps se mêlent harmonieusement au ton plus sombre du dessus. Bien que l'Afrique ne nous donne aucun Bupreste de la taille des *Euchroma* de l'Amérique ou des *Catoxantha* de l'Inde, c'est elle qui l'emporte, au point de vue du nombre des grandes espèces : les *Sternocera*, les *Steraspis*, les *Chrysaspis* et les *Polybothris*, spécifiquement nom-

breux, dépassent de beaucoup la taille moyenne des autres Buprestides.

Parmi les espèces de la région Africaine, quelques-unes y apparaissent pour venir attester l'existence de ce vaste continent Lémurien que l'on croit avoir existé autrefois et qui, suivant des hypothèses de moins en moins discutées, rattachait la côte de Mozambique à l'archipel Malais, de sorte que Madagascar, les Comores, les Seychelles, les Amirantes, les îles Andaman et celles de la Malaisie ne seraient, les unes que de vastes plateaux, les autres les sommets d'un continent immergé.

A l'appui de cette supposition, nous remarquons que le genre *Pseudocastalia* possède 2 espèces africaines contre 1 indo-malaise; *Sponsor*, 12 africaines (spéciales à Madagascar) contre 2 indo-malaises; *Iridotænia*, 3 africaines (y compris 1 des îles Andaman) contre 38 indo-malaises; *Dicercomorpha*, dont on connaît 9 espèces, ne tient à la faune africaine que par une seule espèce, récemment découverte par M. Ch. Alluaud, aux îles Seychelles (1), alors qu'auparavant, l'espèce la plus occidentale connue provenait des îles Andaman; quant au genre *Belionota*, il possède 26 espèces, dont 4 africaines, 19 malaises et 3 australiennes, et l'une de ces espèces (2) se trouve en Guinée, à Mozambique, à l'île de la Réunion et dans tout l'archipel malais, jusqu'aux îles Philippines. C'est même un des rares Buprestides dont l'habitat s'étend sur trois régions.

Un grand nombre des espèces de l'Afrique se retrouvent à la fois au Sénégal, au pays des Somalis et jusqu'au cap de Bonne-Espérance; il n'est peut-être pas de région comprenant autant de formes

(1) Dicercom. Alluaudi Kerrem.

(2) Belionota prasina Thunb.

répandues sur un aussi vaste territoire, et c'est ce qui caractérise surtout la faune africaine et lui donne une homogénéité inconnue, sous ce rapport, dans les autres régions du globe.

On peut provisoirement diviser la région Africaine en trois sous-régions : la *sous-région Éthiopienne*, la *sous-région du cap de Bonne-Espérance* et la *sous-région Malgache*.

Si la dernière, qui comprend des îles, est bien délimitée, tant par le nombre des genres et des espèces qui s'y trouvent que par la forme toute spéciale qu'ils affectent, il n'en est pas de même des deux premières.

Le vaste bassin du Congo, ceux du Niger et du Zambèse forment la majeure partie de la sous-région Éthiopienne, dont les territoires occidentaux présentent des différences fauniques assez accentuées relativement aux orientaux. Il y aurait peut-être lieu d'en former, plus tard, deux sous-régions distinctes, comme il y aurait lieu de diviser en deux sous-régions distinctes, l'une occidentale et l'autre orientale, la sous-région du cap de Bonne-Espérance, qui est séparée de l'Éthiopienne par le désert de Kahalari et le Zambèse. La faune de la Cafrerie est, en effet, différente de celle du Bechuana, mais pour l'une comme pour l'autre des deux sous-régions précitées les limites sont encore trop indécises pour pouvoir établir des déductions précises.

Région Indo-Malaise. — En déterminant les limites de cette région comme elles ont été fixées plus haut, c'est-à-dire en les reculant à l'est de la ligne de Wallace de façon à comprendre dans la faune indo-malaise les Célèbes, les Moluques et les îles Timor, certains genres, et notamment les *Chrysochroa*, les *Iridotænia*, les *Philanthaxia* et

les *Toxoscelus*, se retrouvent en entier, sauf une espèce du dernier de ces genres, avec toutes leurs espèces, dans la région qui nous occupe.

Si l'on considère ensuite que nombre d'espèces se retrouvent dans la plupart des îles de l'archipel malais sans apparaître en Australie ni en Nouvelle-Guinée et si l'on remarque enfin que le faciès général des espèces ne commence à varier réellement qu'en dehors des limites que nous avons fixées, l'on admettra qu'il est préférable de ne laisser dans la région Australasienne que la Nouvelle-Guinée et ses annexes, Key et Arou.

C'est surtout dans l'examen des genres *Cyphogastra* et *Dicercomorpha* que l'on trouve des variations très sensibles quant au faciès des espèces, suivant qu'elles sont propres à l'Australie ou à la Malaisie. Celles du genre *Cyphogastra* n'ont plus, aux îles Key, Arou et en Nouvelle-Guinée, le même aspect que les nombreuses espèces de l'archipel Malais, et celles comprises autrefois parmi le genre *Dicercomorpha* sont si dissemblables que j'ai cru devoir fonder un nouveau genre (1) pour quelques espèces australasiennes et indo-malaises.

Dans les limites ainsi fixées, la région Indo-Malaise comprend 76 genres dont 24 spéciaux à son seul territoire. Sur les 52 genres restants 28 se retrouvent dans la région Australasienne, ce qui indique suffisamment les affinités des deux faunes. Parmi ces 28 genres, 9 sont malais relativement au nombre des espèces : *Castalia*, *Chrysodema*, *Haplotrinchus*, *Dicercomorpha*, *Belionota*, *Corœbus*, *Amorphosoma*, *Anthaxomorphus*, *Endelus*, tandis

(1) Haplotrinchus, in *Wytsman Genera Insectorum*, Buprestides, p. 126 (1903).

que 4 seulement sont plutôt australiens : *Cyphogastra*, *Melobasis*, *Diceropygus*, *Cisseis*.

Ces données ne concordent pas avec mes déductions de 1894 (1), qui ont dû nécessairement se modifier par suite des découvertes effectuées au cours de la dernière période décennale.

La région Indo-Malaise est la patrie des énormes *Catoxantha*, des grands et superbes *Chrysochroa*, des resplendissants *Callopistus*, des *Chrysodema* et des *Cyphogastra* et de toute une série de genres les plus beaux et d'espèces les plus brillantes. Rien n'égale la splendeur et la richesse de coloris des Buprestes de cette région; l'or, l'argent, le cuivre et le bronze, dans leurs tons les plus variés, se mêlent au rouge feu éclatant, à toutes les gammes des verts et des bleus. Les uns ont les élytres entiers ou sur une partie de ceux-ci de larges bandes d'un blanc d'ivoire pur; d'autres, d'un vert doré clair, présentent des reflets bleus, violacés ou pourprés du plus vif éclat et toujours le mélange de ces nuances est d'une incomparable harmonie. Parfois ils présentent une vestiture d'apparence écailleuse dorée ou argentée et presque toujours, comme on le remarque généralement, du reste, chez les Buprestes des autres régions, durant la vie leur corps est couvert d'une sorte de poussière imitant le pollen des fleurs, le plus souvent jaunâtre, parfois rouge vif ou ocrée et qui s'agglomère dans les dépressions du corps. Comme dans l'Amérique du Sud, toutes les dimensions sont représentées dans l'Inde et dans la Malaisie, depuis les grands *Catoxantha*, plus allongés et moins massifs que

(1) *Essai sur la répartition géographique des Buprestides.* — Ann. Soc. Ent. Belg., t. XXXVIII (1894), pp. 97-121.

les *Euchroma*, ayant jusque 0m,075 de longueur, jusqu'aux minuscules *Aphanisticus*, en passant par tous les intermédiaires, et les Buprestes de grande taille y abondent autant que les petits.

Quatre sous-régions peuvent la subdiviser : la *sous-région Hindoue*, comprenant tout l'Hindoustan, le Béloutchistan et l'Afghanistan, où l'on signale particulièrement la présence des *Sternocera* et de quelques *Julodis ;* la *sous-région Chinoise*, qui comprend l'Assam, la Birmanie, le royaume de Siam, l'Annam, le Tonkin et le sud de la Chine orientale, caractérisée par les *Chrysochroa;* la *sous-région Malaise*, où dominent les espèces des genres *Chrysodema* et *Cyphogastra* et qui comprend tout l'archipel malais, ainsi que la presqu'île de Malacca et, enfin, la *sous-région Japonaise*, caractérisée par les espèces propres à ces îles.

Région Australasienne. — L'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie, avec leurs divers groupes d'îles, constituent cette région, qui, d'une part, tient à la région précédente par des liens très intimes et, d'autre part, à l'Amérique du Sud, par certaines affinités de formes suffisamment indiquées.

Bien que la faune de cette région présente une homogénéité bien établie et aussi tranchée pour les Buprestides que pour l'ensemble des autres animaux, on remarque toutefois une certaine variation dans la distribution des genres et des espèces, et chacun des nombreux archipels — on pourrait presque dire chacune des îles qui forment ces derniers — qui composent cette région en dehors du continent australien, possède sa faunule propre. C'est ainsi que la Nouvelle-Guinée présente des espèces et même des genres inconnus en Australie,

dont les Buprestes n'ont plus les mêmes caractères que ceux de la Nouvelle-Zélande. Les archipels de la Nouvelle-Bretagne, des îles Salomon, des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie présentent, l'un envers l'autre, des différenciations qui se remarquent aux îles Viti, Tonga, Samoa, Carolines et Marianes. Bien que l'on ne connaisse qu'une partie excessivement restreinte de la faune de ces innombrables îles, le peu de documents que l'on y a recueillis permet de distinguer les différences signalées.

Sur les 65 genres qui habitent cette région, 34 lui sont spéciaux et sur les 31 genres restants, 29 se retrouvent dans la région Indo-Malaise. La plupart de ces genres présentent un faciès autant, si pas plus caractéristique que celui des autres régions. Il suffit de citer, en effet, les grands et superbes *Julodimorpha*, les *Prospheres*, les *Blepharum*, les *Cyria*, les *Diadoxus*, les *Chalcotænia*, les *Pseudotænia*, les *Astraeus*, les *Neocuris*, les splendides *Calodema*, l'infinie variété des nombreux *Stigmodera*, les *Cisseis*, les *Ethon* et d'autres encore, déjà nommés dans le tableau statistique, pour constater que la faune australasienne est l'une des plus riches et des plus variées en Buprestides.

La coloration et la taille, bien qu'ici la note dominante soit le jaune fauve, l'orangé ou le rouge vif mélangés de vert doré clair, ne le cèdent en rien à la région Indo-Malaise, avec laquelle l'Australasienne a tant d'autres points d'attache, et certains genres ont leurs espèces qui viennent se ranger en séries parallèles avec celles de l'Amérique du Sud, tels que les *Curis* et les *Conognatha*, ces derniers étant les représentants des *Stigmodera* sur le Nouveau Continent.

La Nouvelle-Guinée et les îles de la Nouvelle-

Zélande pourraient former deux sous-régions distinctes de l'Australie proprement dite. Celle-ci, par ses climats divers, peut être également subdivisée en un certain nombre de sous-régions, dont les limites sont encore à fixer. Le centre du continent australien est presque aussi peu connu que celui de l'Afrique, mais il a plus de chances que celle-ci de voir s'élargir de jour en jour le champ des découvertes entomologiques, grâce à des groupes de naturalistes australiens très actifs et qui ont l'avantage de se trouver dans le voisinage immédiat de l'objet de leurs investigations.

Quant aux nombreux archipels qui constituent le reste de la région Australasienne, on ne saurait, pour le moment, faute de documents, les répartir en sous-régions bien distinctes.

V. — DIMORPHISME SEXUEL

Les cas de dimorphisme sexuel, fréquents chez certains Lépidoptères et chez divers groupes de Coléoptères, tels que les *Lucanides*, les *Cétonides*, les *Coprophages* et les *Longicornes*, peuvent également être constatés chez les Buprestides. Ce dimorphisme varie suivant les espèces et il suffit de citer les noms de certains Lépidoptères ou de Lampyrides pour avoir présente à l'esprit la forme larvaire des femelles, entièrement différentes du mâle.

Chez les Buprestides, c'est le plus souvent la structure du dernier segment abdominal qui caractérise morphologiquement la différence des sexes, ce dernier segment étant fréquemment échancré à

l'extrémité chez le mâle et avancé en un lobe arrondi chez la femelle. Mais à ce caractère viennent souvent s'ajouter d'autres particularités, variables de genre à genre et même, très souvent, d'espèce à espèce dans un même genre.

Des tribus entières, pourtant, ne présentent aucun cas de dimorphisme sexuel et notamment les *Julodines* et les *Stigmodérines*, chez lesquels l'identité des sexes atteint son plus haut degré ; la forme un peu plus massive des femelles permet à peine de les distinguer des mâles. Il en est de même chez les *Psiloptérites* où, dans une longue suite d'espèces, les différences sexuelles sont nulles ou à peu près, le coup d'œil le plus exercé permettant difficilement d'apprécier le sexe et rien, pas même la taille, pas même le renflement abdominal — car il existe aussi bien des mâles que des femelles de petite taille, et l'on remarque des mâles ayant l'abdomen renflé, — ne permet de déterminer le sexe à première vue. Puis, à côté de ces groupes, dans une même tribu, parfois dans un seul genre, on remarque des espèces où l'extrémité du dernier segment abdominal commence à se tronquer ou bien s'échancre plus ou moins.

Parmi les *Polycestines*, le dimorphisme est également peu accentué, sauf toutefois chez certains *Acmæodera* de l'Afrique, où le mâle est si différent de la femelle, que souvent on les a décrits comme espèces distinctes, sous deux noms différents, et je citerai notamment l'*Acmæodera fascipennis*, récemment décrite et provenant de Zanzibar, qui présente un dessin élytral totalement différent d'un sexe à l'autre. Souvent aussi, la coloration ou la taille varient au point, par exemple, que M. Ch.-O. Waterhouse, l'éminent entomologiste de Londres, me signalait tout récemment avoir pu déterminer que

les *Acmæodera fraterna*, *aurolimbata*, *gamensis* (*cuprina*), *æneicollis* et *scintillans* étaient respectivement les mâles de femelles décrites sous le nom de *gibbosa*, *grandis* Kerrem., nec Guérin, *grandis* Guér., *viridiænea* et *aurifera* (1).

Les *Steraspis*, tout en ayant le dernier segment abdominal échancré chez le mâle, qui a souvent aussi la face interne des fémurs velue et la pubescence pectorale est toujours moins accentuée chez les femelles ; par contre, les *Steraspis*, dont les caractères génériques diffèrent très peu de ceux du genre précédent, n'ont d'autre modification sexuelle que l'échancrure anale, qui se retrouve également parmi tous les autres *Chrysochroines*, à un degré plus ou moins accentué, quelquefois même à peine sensible, comme, par exemple, dans le genre *Philocteanus*.

La villosité fémorale et sternale se développe à un très haut degré chez les mâles des genres *Euchroma* et chez les *Demochroa*, sous-genre des *Chrysochroa*, tandis que chez certains *Iridotænia*, des bandes élytrales métalliques rouges ou dorées chez la femelle, deviennent d'un jaune fauve mat chez le mâle.

Les *Sphenoptera*, nombreux en espèces méditerranéennes, asiatiques et africaines, nous offrent un caractère sexuel nouveau : les tibias antérieurs sont assez fortement arqués chez le mâle, qui a souvent aussi les articles des antennes plus allongés.

Parmi les *Buprestines*, on remarque que le genre *Buprestis* présente, chez le mâle, une conformation particulière des tibias antérieurs, qui sont munis,

(1) Pendant l'impression de cette livraison, M. Ch. O. Waterhouse a publié (*Ann. Mag. & Nat. Hist.*, octobre 1904) une notice dont les éléments seront utilisés au cours du présent ouvrage.

à leur extrémité, d'un crochet recourbé en dedans.

On avait décrit, il y a fort longtemps, et rangé dans ce même genre, deux espèces, dont l'une bleue à taches élytrales jaunes, l'autre, plus grande, rouge vif à taches élytrales bleues, provenant respectivement de l'Algérie et du Maroc. M. Champion, le savant collaborateur à la *Biologia Centrali-Americana*, a tout récemment découvert dans ces deux insectes, recueillis en nombre à Gibraltar, les deux sexes d'une seule et même espèce.

Les *Anthaxites* se différencient sexuellement par la coloration (*Anthaxia nitida, nitidula, cichorii*, etc.), ou par le renflement très accentué des fémurs (*Cratomerus*). Dans ce groupe viennent se placer les curieux *Xenorhipis*, des États-Unis, dont les femelles ont les antennes normales de tous les Buprestides, tandis que les mâles les ont excessivement développées et flabellées, comme celles de certains *Rhipicérides*.

L'échancrure terminale de l'extrémité du dernier segment abdominal reste la caractéristique générale des espèces de la tribu des *Chrysobothrines*, sauf pour un genre, où la variation des caractères sexuels atteint son plus haut degré ; en effet, chacune des espèces du genre *Megactenodes* possède un ou deux caractères sexuels différents ; ici, ce sont les fémurs postérieurs qui sont démesurément développés et remarquables par le renflement qu'ils affectent chez le mâle et, en même temps, l'armature terminale du dernier segment abdominal est formée de profondes échancrures alternant avec des saillies angulaires très aiguës (*Westermanni*) ; là, c'est le front bossué et creusé, les antennes à articles médians élargis qui font reconnaître le mâle (*laticornis*) ; ailleurs, c'est la couleur brillante et claire du pronotum qui vient trancher sur la nuance noire

du corps (*ebenina*), tandis que chez une autre espèce (*reticulata*), on peut à peine distinguer les mâles des femelles.

Enfin, certains *Agrilus* mâles ont les antennes beaucoup plus grêles et leurs articles plus allongés que ceux des femelles, tandis que les *Trachytes* ne nous ont pas encore permis de découvrir, jusqu'ici, des cas de dimorphisme sexuel.

Il est plus que probable que par la suite, nombre d'espèces, décrites comme telles, se réuniront à d'autres, pour n'en former qu'une seule, l'une étant le mâle et l'autre la femelle, et réciproquement. Le cas du *Buprestis sanguinea*, cité plus haut et élucidé par M. Champion, celui de plusieurs *Acmæodera* de l'Afrique, relaté par M. Waterhouse, doit être plus fréquent qu'on ne le suppose.

Ce rapide examen permet de nous rendre compte de la variation infinie qui réside dans la répartition des caractères qui différencient les sexes chez les Buprestides. Une étude plus approfondie de ces caractères a sa raison d'être dans la recherche des causes qui les ont produits. Si, par exemple, la présence d'une villosité au sternum et à la partie antérieure des fémurs des mâles sert à faciliter à ceux-ci l'adhérence à la femelle pendant l'accomplissement de l'acte générateur, pourquoi tous les mâles ne sont-ils pas velus? Pourquoi n'ont-ils pas tous, pour la même raison, les tibias antérieurs recourbés ou munis d'un crochet? Si le développement antennaire de certains mâles explique le rôle olfactif attribué aux antennes, pourquoi celles-ci sont-elles, le plus souvent, semblables dans les deux sexes?

Autant de questions posées, autant à résoudre encore et qui viennent démontrer la diversité d'études que nous offre l'entomologie.

VI. — MIMÉTISME ET RESSEMBLANCE PROTECTRICE

Il n'y a pas bien longtemps que l'on considérait comme un caprice de la nature la ressemblance de certaines chenilles avec des brindilles de bois ou celle de plusieurs Lépidoptères et Orthoptères avec des feuilles mortes; de nos jours, l'observation a amené la découverte de cas si fréquents, si précis et si concluants de mimétisme qu'il semble étonnant de ne les avoir pas remarqués plus tôt.

La lutte pour la vie, dans ses manifestations grandioses, se produit incessamment et exerce son action sur tous les corps, et de même que les neutralisations chimiques de certains gaz ou de substances, en apparence inertes, ne sont en réalité qu'une absorbtion du plus faible par le plus fort, de même, dans la série organique des êtres, toutes les plantes, tous les animaux recherchent la meilleure part de la vie.

Le mimétisme est la résultante de l'adaptation au milieu. Tous les animaux sont astreints à se cacher, les uns pour se soustraire aux attaques de leurs ennemis, les autres, afin de se dérober en attendant le moment de fondre sur leur proie : la couleur fauve ou grise de la plupart des animaux du désert se confond avec celle du sol. Le tigre lui-même, avec sa robe fauve rayée de noir et son ventre blanc, ne décèle pas sa présence au milieu des bambous dans lesquels il se tapit. Si la robe ou la parure des animaux brillent du plus vif éclat, c'est qu'ils ont alors d'autres moyens de protection, sinon agressifs, tels que bec et ongles, du moins

passifs, tels qu'un goût désagréable ou une odeur nauséabonde.

Les cas de mimétisme sont excessivement fréquents chez les insectes : l'observation en révèle chaque jour de nouveaux, bien que leur étude doive se faire sur les lieux de capture dans le milieu environnant, et présentent pour cette raison certaines difficultés.

Beaucoup de Buprestes sont verts, ce qui leur permet de se dissimuler en se confondant avec le feuillage environnant; d'autres sont d'un bronzé verdâtre ou brun, ce qui rend leur découverte difficile sur les troncs et les branches des arbres. La plupart d'entre eux sont couverts d'une pulvérulence retenue par une villosité plus ou moins épaisse qui leur couvre le corps et qui est concentrée dans des fossettes ou des impressions variées du pronotum, des élytres ou de la région inférieure du corps.

Il doit exister une corrélation entre le dessin formé par cette poussière ou pulvérulence qui recouvre la majeure partie des espèces et les objets qui avoisinent les Buprestides; fixés au tronc des arbres, ils doivent se confondre avec les reliefs de ceux-ci ou avec les lichens qui y croissent. La plupart des *Polybothris*, vus en dessus, ont un aspect particulier donnant l'illusion d'une nodosité végétale. Un *Sphenoptera* immobilisé sur la terre nue, recouvert de sa pulvérulence brune ou jaunâtre, pourrait céler sa présence à l'œil le plus exercé.

Le nombre des naturalistes voyageurs de l'envergure d'un Darwin ou d'un Wallace est rare; les questions les plus intéressantes sont souvent négligées par ceux qui auraient l'occasion de les élucider. Actuellement, nous ne pouvons que pressentir certains faits sans arriver à les expliquer,

mais il n'est pas douteux que la pulvérulence qui se remarque chez les Buprestes, comme chez beaucoup d'insectes des autres familles et même des autres ordres, n'est pas due, comme on l'a cru longtemps, au pollen des fleurs. C'est une sécrétion, probablement de même nature que la soie des larves et des araignées, et, par conséquent, une protection. Il serait intéressant d'étudier l'évolution de cette pulvérulence, qui doit naître à l'état liquide et se solidifier au contact de l'air, et il ne paraît pas impossible qu'elle puisse varier de couleur dans une même espèce et devenir blanche, brune ou rougeâtre, suivant les exigences du milieu et suivant l'opportunité de prendre le ton des objets avoisinants, et il y a lieu de remarquer que, recouvert de cette pulvérulence, dont la nuance varie du blanc jaunâtre, couleur des graminées desséchées, au brun clair se rapprochant de celle des feuilles mortes, l'insecte parvient à passer inaperçu dans le milieu qui l'entoure ; c'est ainsi que l'on trouve des *Julodis* et des *Sphenoptera*, spécifiquement les mêmes et couverts d'une pulvérulence plus ou moins claire, passant du jaune au brun.

Mais cette étude ne pourrait être entreprise que sur des insectes vivants et d'une taille permettant la récolte d'une quantité de matière suffisante pour les analyses et les expériences, chose impossible à tenter dans notre région, où l'on ne trouve que quelques *Anthaxia*, des *Agrilus*, deux *Trachys* et un, peut-être deux *Aphanisticus*, c'est-à-dire des Buprestes minuscules.

Le brillant coloris de certaines espèces, les dessins vifs et clairs, jaunes, dorés ou rouges, tranchant sur un fond bronzé ou cuivreux éclatant, les nuances rutilantes pourraient être autant de protections. On sait qu'en général, l'enveloppe exté-

rieure des Buprestides est excessivement résistante et d'une dureté telle qu'une épingle ordinaire ne suffit pas à la transpercer; il faut, pour y arriver, employer une aiguille en acier. Il peut exister une corrélation entre le brillant du coloris et la résistance de la carapace; cette coloration pourrait être une indication pour les insectivores, un avertissement de l'inutilité qu'il y aurait pour eux à poursuivre leur proie, puisque bec ou dents s'useraient à essayer de les déchiqueter; les Buprestes les plus durs ayant réussi à se protéger, les autres, moins résistants, auraient pu acquérir leurs couleurs par ressemblance protectrice. Cela expliquerait la richesse de coloris de beaucoup de Buprestes, notamment des *Chrysochroa*, nus, dépourvus de pulvérulence et à tégumentation relativement peu résistante.

La ressemblance protectrice est plus fréquente qu'on ne pourrait le supposer chez les Buprestides. Un *Julodis*, surtout parmi ceux de la région du cap de Bonne-Espérance, doit, pendant le vol, avoir une grande ressemblance avec certains Hyménoptères et surtout avec les Bourdons; beaucoup de Buprestes, notamment les *Diadoxus*, peuvent, de même, pendant leur vol rapide, être pris pour des Guêpes; la plupart des *Stigmodera* sont dans le même cas et beaucoup de petits *Agrilites* ressemblent à des Chrysis par leur coloris bigarré. Un *Agrilus*, avec ses antennes mobiles et son vol saccadé, ses taches claires sur un fond obscur, appelle immédiatement à l'esprit l'image d'un Ichneumon.

Ces quelques remarques ne peuvent évidemment s'entendre que pour l'insecte en activité; au repos, les moyens de défense sont autres et tiennent, comme on l'a vu plus haut, du mimétisme.

VII. — ÉVOLUTION, VIE LARVAIRE

Les larves des Buprestides ont une grande analogie avec celles des Longicornes. Comme celles-ci, elles sont essentiellement xylophages.

La ponte a lieu dans l'intérieur de l'écorce, dont la première couche est percée par l'oviducte de la femelle. La larve, dont la vie moyenne dure au plus deux ans, creuse dans le bois ou dans l'intérieur de l'écorce des galeries très sinueuses, s'élargissant à mesure que grandit l'insecte, qui a la faculté de replier son corps pour chercher des points d'appui contre les parois des galeries, de dilater son thorax de manière à presser sur ces parois et de s'y cramponner à l'aide des aspérités qui le couvrent. Il attaque ainsi le bois avec ses mandibules, qui font l'office d'un rabot, en détachant un mince copeau par un mouvement de brusque recul de la tête. Des spinules dirigées en arrière et qui revêtent le corps de la larve, l'empêchent de glisser lorsqu'elle s'avance; ces spinules, assez semblables aux papilles de la langue des chats, sont parfois remplacées par des mamelons sphériques et dilatables, situés sur le thorax.

Les larves des Buprestides, du moins celles de quelques espèces européennes, attendu que l'on ne possède encore que des données très vagues sur deux ou trois espèces exotiques, peuvent être divisées en deux catégories, attendu qu'elles présentent deux formes typiques, dont la première peut se rattacher à celle de l'*Ancylocheira* (*Buprestis*) *flavoma-*

culata, dont la description détaillée, donnée par Perris (1), mérite d'être reproduite en entier :

Longueur $0^{m},030$-$0^{m},036$. Charnue, médiocrement aplatie et moins large antérieurement que celles des *Chrysobothris* et des *Anthaxia*.

Tête subcornée, roussâtre, presque entièrement enchâssée dans le prothorax ; front marqué d'une fossette large et peu profonde, sur laquelle passe un petit sillon en arc renversé, allant d'un angle à l'autre ; bord antérieur taillé en biseau, sauf le milieu qui est tranchant, avec une petite bordure noirâtre et cornée. Épistome trapézoïdal, labre assez saillant à bord antérieur droit et muni de cils touffus et roussâtres. Mandibules courtes se joignant à peine, ferrugineuses à la base, jusqu'à une petite crête transversale, à partir de laquelle elles sont noires ; face externe assez large, face interne étroite, creusée en une gouttière dont les deux bords ont une petite dent près de l'extrémité, qui est peu profondément bifide ; face supérieure montrant, vers le milieu, deux petites dents internes et contiguës. Mâchoires courtes, peu robustes ; lobe paraissant articulé avec elles, cylindrique, arrondi à l'extrémité, qui est couronnée de cils spinuliformes. Palpes maxillaires un peu inclinés en dedans, de deux articles, dont le premier, un peu plus grand que le deuxième, porte quelques cils à l'extrémité. Lèvre inférieure divisée en deux lobes arrondis et bordés de cils roussâtres, comme le labre, ayant au milieu une proéminence profondément bilobée et pubescente qui n'atteint pas le bord antérieur, et est séparée des bords latéraux par une cavité longitudinale, à la base de laquelle est un palpe rudimentaire d'un seul article tuberculiforme. Antennes courtes, coniques, de trois articles, le premier, le plus grand de tous, un peu ventru et rétractile, le deuxième cylindrique, le troisième un peu plus court et

(1) *Ann. Soc. Ent. de France*, 1863, p. 152, pl. IV, fig. 189-194.

subtronqué à l'extrémité, près de laquelle surgit extérieurement une soie. Tous ces organes roussâtres, sauf le premier article des antennes, qui est d'un blanchâtre livide.

Prothorax très grand, un peu étranglé au tiers antérieur, où il est marqué d'un pli transversal, puis dilaté et arrondi latéralement; subcoriace et un peu roussâtre, ayant en dessus deux sillons luisants réunis en forme de V renversé et en dessous un sillon unique; autour du V, sur un espace linéaire et aux deux extrémités du sillon inférieur, de petites rides transversales, dont les sommets sont parsemés de rugosités cornées, à peine visibles à une forte loupe. Mésothorax beaucoup plus étroit que le prothorax, et trois fois plus court que lui; marqué d'un pli transversal; métathorax un peu moins large que le segment précédent, mais un peu plus long; ces trois segments, le premier surtout, revêtus sur les côtés de poils roussâtres, courts et extrêmement fins.

Abdomen couvert de poils comme ceux du thorax; les huit premiers segments égaux en tous sens, marqués en dessus et en dessous d'un pli médian transversal, et de chaque côté d'une fossette roussâtre dessinant un bourrelet qui parcourt les flancs; neuvième segment, un peu plus court et un peu plus étroit que les précédents, sans pli transversal, à fossette et bourrelet latéraux moins marqués; dixième, de moitié plus court que le neuvième, en forme de mamelon, parcouru postérieurement par un petit sillon roussâtre qui le rend un peu bilobé.

Tout le corps, moins le dernier segment, couvert de très petites spinules très rapprochées, dirigées en arrière, visibles seulement au microscope, et qu'à une forte loupe on prendrait pour de petits points roussâtres.

Pattes nulles, remplacées par de petits mamelons à peine rétractiles, placés sous les deux derniers segments thoraciques et le premier segment abdominal. Le mésothorax n'en a que deux, très peu apparents, au-dessous des stigmates. On en voit quatre sous le métathorax, dis-

posés en une série transversale et arquée, et dont les deux extérieurs sont les plus saillants. Le premier segment abdominal présente un gros mamelon central, triangulaire, dont la base s'appuie sur celle du segment et dont les côtés sont entourés par quatre tubercules arrondis et bien visibles.

Stigmates roussâtres ; la première paire, un peu en croissant transversal, située près du bord antérieur du mésothorax, un peu en dessus ; les autres, elliptico-orbiculaires, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

La *Nymphe* est blanche avec les yeux un peu rougeâtres, entièrement glabre, molle et n'offrant rien de particulier, si ce n'est sur le bord postérieur des six premiers segments abdominaux, un petit mamelon de chaque côté et un médian et dorsal plus saillant, en forme de grosse papille inclinée en arrière. Ces mamelons et papilles ne peuvent servir aux mouvements de la nymphe, qui est toujours immobile ; ils ont sans doute pour but d'amortir les chocs qu'elle pourrait recevoir. Elle est protégée, du côté de la face ventrale, par les divers organes, antennes, élytres, pattes, qui s'y trouvent rassemblés.

Cette description peut se rapporter aux larves de la plupart des Buprestides dont la métamorphose est connue, et qui n'appartiennent pas à la tribu des *Agrilines*. Celles-ci constituent le deuxième type, présentant des différences sensibles avec le premier, comme le prouve la description qui suit, donnée également par Perris, pour la larve de l'*Agrilus derasofasciatus* Lac.

Larve. Longueur $0^{m},010$. Tête très petite, rétractile, d'un blanc roussâtre, avec le bord antérieur et une tache triangulaire de couleur ferrugineuse sur le front ; deux lignes brunes de la base des mandibules au vertex. Bouche

rousse; mandibules noires, courtes, luisantes et lisses, légèrement taillées en biseau au bout; épistome transversal et très court; labre petit, semidiscoïdal; palpes maxillaires de deux articles, premier élargi au bout et muni d'un faisceau de petites soies à l'angle extérieur; deuxième obconique, plus court que le premier. Mâchoires à lobe presque aussi proéminent que les palpes, et sétulifère. Lèvre carrée, tuberculée en devant, mais sans palpes. Antennes rousses, insérées à la base externe des mandibules, rétractiles, de deux articles peu allongés, premier cylindrique, deuxième en mamelon, hérissées de petites soies et surmontées d'un poil assez long.

Corps blanc, apode, déprimé, en pilon moins prononcé que dans les autres larves, de 13 segments : 3 thoraciques et 10 abdominaux; premier, roussâtre, plus long et une fois et demie aussi large que les suivants, élargi au milieu, avec un étranglement au tiers antérieur, finement chagriné sur le reste de la surface; un sillon longitudinal ferrugineux, qui n'atteint pas le bord antérieur, en dessous et en dessus; 2-3, moins aplatis, très courts, chagrinés, et de la largeur des segments abdominaux; 1-7, allongés, aplatis, munis sur les côtés d'un bourrelet rendu saillant par une fossette en dessus et une en dessous; 8-9, de moitié plus courts, pourvus de bourrelets; 9^{e}, très légèrement chagriné postérieurement; 10^{e}, court, arrondi et muni, postérieurement, de deux larges appendices droits, cornés, d'un ferrugineux allant en se rembrunissant, parallèles, tronqués au bout, comprimés latéralement, subtriangulaires, bidenticulés en dedans; leur base se prolongeant sur le segment en une petite crête cornée et un peu arquée, de manière à former presque un arceau ogival. Ces deux appendices dentelés paraissent se retrouver dans toutes les larves d'*Agrilus*. Côtés du corps parsemés de poils très fins et blanchâtres, fort touffus sur le dernier segment, moins les appendices. Stigmates ronds, entourés d'un périmètre roussâtre, au nombre de

neuf paires ; la première, la plus grande, près du milieu du mésothorax ; les autres, au tiers antérieur de 1-8 segments abdominaux.

La larve du *derasofasciatus* vit dans les tiges et les rameaux récemment morts de la vigne ; elle rampe sous l'écorce en traçant des galeries plus ou moins sinueuses, selon la grosseur de la tige ; son existence est de près d'une année ; et pour se transformer, elle pénètre dans le bois quand l'écorce n'est pas assez épaisse.

La *Nymphe* est nue, blanche, très molle, entièrement glabre et n'offre rien de particulier ; on y entrevoit toutes les parties de l'insecte parfait.

Parmi les larves du premier groupe, on connaît celles d'une quinzaine d'espèces européennes ; ce sont : *Chalcophora mariana* Ratzeb., *Chalcophorella Fabricii* Bertoloni, *Capnodis tenebrionis* Cast. et Gory, *Dicerca berolinensis* Klingelh., *Poecilonota* (*Lampra*) *rutilans* Chap. et Cand., *Eurythyrea austriaca* Herbst, *Buprestis flavomaculata* et *octoguttata* Perris, *Melanophila cyanea* Perris, *Anthaxia quadripunctata* Ratzeb., *morio* et *manca* Perris, *Chrysobothris affinis* (nec *Chrysostigma*) L. Dufour, et *Solieri* Perris.

Lacordaire cite, d'après Chapuis et Candèze, un *Dicerca costicollis* Chap. et Cand., sans que l'on puisse trouver trace d'une description de ce nom.

Les larves connues du second groupe sont celles d'une série d'*Agrilus* : *Aubei* Aubé, *nocivus*, *tenuis*, *angustulus*, *biguttatus* Ratzeb., *viridis* Mars., *derasofasciatus*, *viridipennis*, *sexguttatus* et *cinctus* Perris et des *Trachys nana* Heeger et *minuta* Heyden.

Parmi les espèces exotiques, Castelnau et Gory donnent la figure de la larve du *Sternocera chrysis* Fab., qui ne rappelle en rien la forme ou les carac-

tères des deux groupes précités, et Hope décrit une larve qui peut entrer dans la catégorie de celles du second groupe et appartenant à un *Agriline* de l'Australie : *Diphucrania* (*Ethon*) *auriflua*.

L'absence de documents rend donc pour le moment impossible une étude de l'évolution des Buprestides et de l'examen comparatif des larves et des nymphes. Tout ce que l'on sait actuellement, c'est que les *Agrilines* ont une forme larvaire distincte des autres groupes de la famille. Les éléments de comparaison font défaut pour des tribus entières, puisque seules celles des *Chalcophorines*, des *Buprestines*, des *Chrysobothrines* et des *Agrilines* sont très imparfaitement connues.

Tribu I. — JULODINI

CHRYSOCHROITES Cast. & Gory (pars), *Monogr. Bupr.*, t. Ier (1837).
JULODIDES Lacord., *Gen. Col.*, t. IV, p. 10 (1857).
JULODIDES Mars., *L'Abeille*, t. II, p. 27 (1865).
JULODINI Le Conte & Horn, *Smiths. Inst.* (1883).
JULODINI Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXVII, p. 114 (1893).

Caractères. — Cavité sternale formée par le mésosternum seul ou dans son fond par le métasternum. — Pores antennaires diffus sur les deux faces des articles et cachés par une pubescence d'apparence hydrofuge. — Écusson invisible. — Hanches postérieures peu dilatées intérieurement, leur marge postérieure horizontale et légèrement sinueuse. — Articles des tarses larges et aplanis, le dernier rectangulaire.

Distribution géographique. — Cette tribu est propre à l'ancien continent, à l'exception des îles de la Malaisie et de Madagascar. En Europe, elle ne s'étend pas au nord, au delà de la sous-région Méditerranéenne; en Asie, on ne trouve ses représentants que dans la sous-région Caspienne, au Turkestan, dans l'Hindoustan et en Chine; par contre, elle est répandue dans toute l'Afrique.

Tableau synoptique des genres

1. Cavité sternale formée en entier par le mésosternum . . . . . 2.
   Cavité sternale formée latéralement par le méso- et dans son fond par le métasternum . . 4.
2. Pas de saillie sternale . . . . . 3.
   Une saillie sternale. . . . . 1. **Sternocera.**
3. Pronotum non globulaire, atténué en avant; élytres conjointement acuminés au sommet . . . . . 2. **Julodis.**
   Pronotum globulaire, convexe et rétréci sur les côtés en arrière; élytres séparément acuminés au sommet avec un vide anguleux sutural . . . . . 2*a*. **Julodella.**
4. Crochets des tarses lobés à la base . . 2*b*. **Neojulodis.**
   Crochets des tarses simples . . 3. **Amblysterna.**

---

1. — Sternocera

Eschscholtz.

Zool. Atl., t. Ier, p. 18 (1829).

Sternocera Solier, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, t. II, p. 273, pl. 2, f. b (1833).

Sternocera Castelnau & Gory, *Monogr. Bupr.*, t. Ier, p. 1, pl. 1 (1835).

Sternocera Lacordaire, *Gen. Col.*, t. IV, p. 11 (1837).

Sternocera Marseul, *L'Abeille*, t. II, p. 27 (1865).

Sternocera Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII, p. 56 (1888); *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, p. 7 (1902).

Tête peu ou non concave; épistome fortement ou faiblement échancré. -- Yeux médiocres, peu sail-

lants et latéraux. — Antennes à article 1, en massue arquée; 2, court, obconique; 3, allongé, subcylindrique; 4, notablement plus court, obconique; 5 à 10, fortement dentés en scie aiguë, transversaux; 11, échancré au bout, les 7 derniers couverts, sur leurs deux faces, de pores diffus et cachés par une pubescence soyeuse. — Pronotum transversal, convexe, rétréci en avant, bisinué à la base; son lobe médian étroit et aigu. — Élytres allongés, cylindro-coniques. — Hanches postérieures subparallèles, triangulairement dilatées au côté interne. — Prosternum très court, plus ou moins concave. — Mésosternum et métasternum prolongés en une forte saillie obconique ou cunéiforme. — Pattes médiocres; tarses assez allongés et robustes, leurs articles élargis et très déprimés, subégaux; les quatre premiers trigones, le cinquième en carré long; les crochets lobés à la base.

Corps robuste, épais, cylindro-conique. Différences sexuelles extérieures nulles.

Ainsi caractérisé, le genre *Sternocera* constitue l'une des coupes les plus naturelles de la famille des Buprestides. Les Sternocera sont de grands insectes, lourds et massifs, de forme ovoïde et d'aspect peu élégant, mais ils rachètent ces défauts par une richesse de coloris et une variation de sculpture qui peuvent se comparer aux plus belles espèces des autres groupes de la famille.

La tête est fortement engagée dans un pronotum bombé, souvent criblé de fossettes multiples qui lui donnent l'apparence d'un dé à coudre; les élytres, également bombés, sont terminés par trois épines plus ou moins accentuées, mais toujours courtes, et sont tantôt lisses et finement ponctués, tantôt chagrinés ou ornés de sculptures variées; les pattes,

médiocrement robustes, se terminent par des tarses ayant leur dernier article quadrangulaire et très aplati; enfin, le mésosternum et le métasternum forment une saillie ou corne, quelquefois assez grande et recourbée, qui a donné son nom au genre et qui seule suffirait à le faire reconnaître parmi tous les Buprestides.

Distribution géographique. — La totalité des espèces du genre *Sternocera* se trouve confinée dans la région intertropicale de l'ancien continent. On n'en trouve ni en Amérique, ni dans les îles de la Malaisie, ni en Océanie. Un seul exemplaire du *S. sternicornis* L., espèce très commune à Ceylan et répandue dans presque tout l'Hindoustan, est noté dans les collections du British Museum de Londres comme provenant de la pointe extrême du nord-est de l'Australie; un autre exemplaire, unique également pour l'espèce, du *S. lævigata* Oliv., a été capturé dans l'île de Banda Neira (Moluques orientales) et se trouve au Musée de Leyde. Mais ces captures uniques et accidentelles n'infirment en rien nos données géographiques actuelles sur l'habitat du genre.

A l'époque de l'apparition de la *Monographie* de Castelnau et Gory, on pouvait considérer les *Sternocera* comme un genre essentiellement hindou, avec deux ou trois espèces accidentellement disséminées en Afrique. Les découvertes faites successivement sur ce continent en font aujourd'hui un groupe africain avec quelques espèces répandues en Orient.

Nul doute que la série africaine viendra s'augmenter encore, tandis que l'Asie laisse peu à espérer sous ce rapport. Les espèces asiatiques sont, en effet, confinées dans l'Inde anglaise; l'Himalaya

forme leur frontière naturelle au nord et leur habitat s'étend, vers l'est, jusqu'au sud de la Chine ; à l'ouest, le point extrême de leur extension géographique semble être le Béloutchistan.

Parmi les espèces de l'Inde, l'une, *æquisignata* Saund., sujette à des variations nombreuses, est plus répandue dans l'extrême Orient, au Pachbon, en Cochinchine et à Siam, bien qu'on en ait trouvé des spécimens dans la partie septentrionale de l'Inde occidentale et que sa variété *punctatofoveata* Saund. soit dispersée par tout l'Hindoustan ; une autre, *dasypleura* Kollar, est reléguée au nord, dans l'Himalaya, à Muscat et à Cachemyre. Les autres espèces asiatiques sont répandues indifféremment par toute la région des *Sternocera*.

Les espèces africaines, au contraire, bien que plus nombreuses que celles de l'Inde, sont beaucoup moins dispersées. Si l'on excepte le *S. castanea* Oliv., réparti par tout le Soudan, du Sénégal à la haute Égypte, et le *S. orissa* Buq., qui s'étend avec ses nombreuses variétés sur toute l'Afrique australe, les autres espèces sont confinées dans des régions spéciales, les unes très restreintes, les autres plus étendues, mais sur lesquelles il est encore difficile de se prononcer d'une façon catégorique.

Je ne doute pas que les découvertes ultérieures, tout en augmentant le nombre des espèces africaines, viendront en même temps nous permettre de réunir une partie de celles qui nous sont connues et que beaucoup d'espèces, considérées aujourd'hui comme valables, ne sont peut-être que des races ou des variétés locales dont les formes intermédiaires sont encore à trouver.

Déjà la découverte du *S. Reimeri* Kolbe a permis de réunir le *monacha* Kl. à l'*orissa* Buq. ; peut-être

pourra-t-on grouper sous un même nom spécifique toute une série d'espèces se rapprochant du *S. pulchra* Waterh. (*Bennigseni* Kerrem., *Fischeri* Qued., *Iris* Har.).

Si l'on partage en deux parties égales, dans le sens de sa longueur, le territoire africain, on remarquera que le nombre des espèces est relativement plus grand du côté oriental que du côté occidental, circonstance qui peut expliquer la dispersion du genre en Asie, où toutes les espèces du groupe se reconnaissent à un signe très caractéristique : une raie ou plutôt un sillon linéaire net sur le vertex, si régulier qu'il paraît être une coupure faite au moyen d'un canif, et qui part du pronotum pour aboutir entre les yeux. Vu à l'œil nu, ce sillon est une ligne un peu plus épaisse qu'un cheveu, mais examiné à la loupe, on en distingue fort bien l'allure nette et régulière.

Ce caractère permet de séparer d'une façon précise les espèces asiatiques des africaines.

Tableau synoptique des espèces

1. Un sillon linéaire, net et bien marqué, sur le vertex (ESPÈCES ASIATIQUES). . . . . 2.
   Pas de sillon net, le vertex plus ou moins creusé (ESPÈCES AFRICAINES). . . . . 14.
2. Dernier segment abdominal concolore . . . . 3.
   Dernier segment abdominal bordé de brun marron . . . . . 11.
3. Dessous rugueux, grossièrement ponctué ; ponctuation épaisse, pulvérulente et blanche . . . . . 4.
   Dessous lisse ; ponctuation fine et espacée. . . 7.
4. Élytres unis, sans fossettes pulvérulentes et blanches . . . . . 5.

Élytres ornés de séries longitudinales de fossettes pulvérulentes et blanches 1. **sternicornis.**

5. Fovéoles du pronotum larges, profondes et très denses ; élytres bruns ou verts . . . 6.
Fovéoles du pronotum petites et très espacées ; élytres cuivreux ou vert doré. 4. **Diardi.**

6. Élytres verts à reflets bruns ; pattes vertes à reflets violets ou bruns . . . . 6. **orientalis.**
Élytres bruns ; pattes brunes. . . . . 6*b*. basalis.

7. Pattes concolores, c'est-à-dire de la nuance du dessous et métalliques . . . . . 8.
Pattes brunes . . . . . 9.

8. Élytres lisses, très finement pointillés. . 2. **æquisignata.**
Élytres avec des impressions arrondies, vagues et formées par un aggloméré de points très fins. . . . . 2*b*. **punctatofoveata.**

9. Fossette basilaire élytrale nulle ou peu accusée ; corps ovoïde ; pronotum presque lisse, à ponctuation fine et très espacée . . . . . 10.
Une fossette pulvérulente au milieu de la base de chaque élytre ; pronotum rétréci en avant, à fovéoles denses et larges ; élytres atténués en arrière et finement chagrinés . . . . . 3. **ruficornis.**

10. Élytres lisses, très finement ponctués ; côtés des segments abdominaux largement maculés de blanc cendré. . . 5. **lævigata.**
Élytres rugueux, cuivreux ; base des segments abdominaux ciliée de blanc cendré. . . . . 5*b*. rugosipennis.

11. Corps ovoïde ; élytres bruns . . . . . 12.
Corps subparallèle ; élytres bleus ou violacés à reflets bruns . . . . . 7. **dasypleura.**

12. Pronotum rugueux avec les fovéoles larges, arrondies et très denses . . . . . 13.
Pronotum lisse, couvert de points très espacés . . . . . 8. **nitidicollis.**

13. Dessous et pronotum métalliques, cuivreux, dorés, verts ou bleus; élytres bruns, plus ou moins clairs . . . . . 9. **chrysis.**
Dessous et pronotum noirs; élytres brun foncé . . . . . 9*b*. **chrysidioides.**

14. Pattes brunes, ou tout au moins les tarses et les tibias . . . . . 15.
Pattes concolores, de la même nuance que le dessous, ou tout au moins les fémurs et les tibias . . . . . 26.

15. Pas de fossettes pulvérulentes et claires au milieu de la base de chaque élytre; ces fossettes remplacées par des sillons alternant avec des bourrelets longitudinaux; corps noir; élytres bruns; une tache médiane brune au sommet du dernier segment abdominal . . . . . 16.
Une ou deux fossettes pulvérulentes et claires au milieu de la base de chaque élytre. . . . . 19.

16. Dessous très lisse et brillant, noir; corps épais et robuste, ovoïde . . . . . 17.
Dessous rugueux avec la marge des segments abdominaux ciliée, pulvérulente et jaune fauve; corps plus étroit, subcylindrique . . . . . 15. **cariosicollis.**

17. Élytres sans plis transversaux . . . . . 18.
Élytres plissés en travers . . . 10. **Hildebrandti.**

18. Élytres bruns, rugueux, avec des plis longitudinaux accentués à la base et anastomosés sur les côtés antérieurs . 10*b*. **Eschscholtzi.**

Élytres brun clair, presque lisses, avec des côtes vagues dont les intervalles sont remplis de points disposés en séries plus ou moins géminées . . . . . 10c. lævigata.

19. Pronotum sans larges dépressions pulvérulentes et claires sur les côtés . . . . . 20.
Une dépression pulvérulente et claire de chaque côté du pronotum . . . . . 25.

20. Élytres vert foncé, parsemés de taches irrégulières, velues, pulvérulentes et jaunes, toujours grandes le long de la marge externe . . . . . 21.
Élytres bruns ou noir verdâtre, parfois parsemés de mouchetures pulvérulentes et claires. . . . . 23.

21. Taches élytrales isolées et arrondies, non disposées en bandes transversales sur la région postérieure du disque . . . . . 22.
Taches élytrales confluentes, de façon à former de larges marbrures transversales . . . . . 13c. zonata.

22. Moitié postérieure des élytres couverte de taches non confluentes, arrondies, inégales et jaune clair . . . . . 13b. **Boucardi**.
Taches élytrales jaune orangé, au nombre de cinq seulement de chaque côté et le long de la marge externe . . . 13. fulvoguttata.

23. Élytres brun clair, souvent parsemés de mouchetures pulvérulentes et plus claires que le fond . . . . . 24.
Élytres brun obscur ou noir verdâtre, souvent plus clairs vers la moitié postérieure, brillants et médiocrement rugueux, sans mouchetures . . . 11. **Gerstækeri**.

24. Mouchetures élytrales petites, rares ou nulles; fovéoles du pronotum allongées; région interne des fémurs obscure. 12. **castanea.**
Mouchetures élytrales plus grandes et plus nombreuses; fovéoles du pronotum arrondies; fémurs concolores. . . 12*b*. irregularis.
25. Pronotum vert foncé; élytres bruns parsemés de mouchetures pulvérulentes, jaunes et claires, très denses . . . 19. **syriaca.**
Pronotum et élytres vert clair; ces derniers bordés de brun et parsemés de mouchetures irrégulières, pulvérulentes, jaunes, claires et denses. . . . . 20. **Revoili.**
26. Marge latérale externe et postérieure des élytres sans impressions à pulvérulence claire, blanche ou jaune. . . . . 27.
Marge latérale externe et postérieure des élytres avec des taches, des impressions ou des sillons pulvérulents et clairs, blancs ou jaunes et plus ou moins grands. . . 54.
27. Stries élytrales nulles, peu prononcées ou irrégulières . . . . . 28.
Stries élytrales nettes, profondes, régulières et ponctuées; les interstries élevés et irrégulièrement pointillés; pronotum noir, un peu irisé; élytres brun clair; dessous noir bleuâtre. . . . . 14. **Wahlbergi.**
28. Pronotum sillonné longitudinalement au milieu. . . . . 29.
Non . . . . . 30.
29. Entièrement bronzé verdâtre ou cuivreux. 32. **Colmanti.**
Noir à reflets métalliques; les élytres bruns avec la suture, la marge latérale et le sommet noirs à reflets métalliques; une tache humérale ovalaire et brune. 33. **Zechiana.**

30. Tarses testacés ou brun clair . . . . . 31.
Tarses obscurs, de la couleur des pattes . . . 32.
31. Ponctuation du pronotum épaisse, villeuse et pulvérulente de jaune. . . . .28. **discedens.**
Ponctuation du pronotum fine et espacée ; le corps entièrement noir, sauf la région antérieure de l'élytre, qui est jaune, et les épipleures élytrales, qui sont rouges ; calus huméral souvent noir . . . . 29. **tricolor.**
32. Élytres bruns, plus ou moins clairs. . . . . 33.
Élytres noirs ou métalliques . . . . . 39.
33. Pronotum sans taches latérales claires. . . . 34.
Pronotum avec une tache pulvérulente et claire de chaque côté. . . . . 37.
34. Entièrement bleu foncé, sauf les élytres, qui sont brun marron clair ou jaunes avec la région du tiers postérieur et parfois une large bande transversale et prémédiane bleues. . . . . 35.
Pronotum obscur, élytres brun marron clair ; dessous bronzé doré ou cuivreux. 27. **rufipennis.**
35. Ponctuation élytrale arrondie et sensiblement disposée en séries longitudinales . . . 36.
Ponctuation élytrale non arrondie, non disposée en séries longitudinales, mais pubescente ; élytres entièrement brun marron clair avec la suture et la marge latérale étroitement lisérées de bleu foncé . . . . . 17. **frutetorum.**
36. La région du tiers postérieur des élytres seule et parfois les épaules bleues . 16. **Hunteri.**
La région du tiers postérieur des élytres et une large bande prémédiane bleues . 16*b*. fasciata.
37. Élytres brun marron obscur à reflets bleus. . . 38.
Élytres brun clair à reflets irisés . 18*a*. Campanæ.

38. Élytres brun marron à reflets violacé bleuâtre . . . . . 18. **feldspathica.**
Élytres brun très obscur à reflets irisés peu accusés . . . . . 18*d*. tristis.

39. Élytres entièrement noirs, parfois rouges à la base, souvent avec des reflets irisés. . . 40.
Élytres métalliques, verts, bronzés ou dorés, bleus ou irisés. . . . . 47.

40. Les côtés de chacun des quatre derniers segments abdominaux avec une large dépression pulvérulente et claire . . . . . 41.
Abdomen couvert d'une longue villosité molle et lâche formant parfois, sur le dernier segment, deux lignes allongées, pulvérulentes et claires . . . . . 42.

41. Une large impression villeuse et pulvérulente, blanchâtre, de chaque côté du pronotum, dessous à villosité blanche. 30. **luctifera.**
Pronotum sans impressions latérales ; pulvérulence et villosité du dessous ainsi que les fovéoles du pronotum jaune clair . . . . . 30*c*. plagiativentris.

42. Bourrelets de la base des élytres épais et saillants . . . . . 43.
Bourrelets de la base des élytres peu accusés ; dessus glabre ; villosité du dessous peu prononcée ; entièrement noir ; dessous parfois bleuâtre, plus rarement bronzé . . . . . 30*b*. funebris.

43. Base des élytres concolore. . . . . 44.
Base des élytres rouge ou rougeâtre . . . . 45.

44. Pronotum et dessous noirs ou bronzés 26. **variabilis.**
Pronotum et dessous bleu foncé . . 26*b*. cyaneicollis.

45. Pronotum et dessous noirs ou bronzés . . . . 46.
Pronotum et dessous bleu foncé . . 26*e*. Fulleborni.

46. Reflets élytraux irisés, mais peu accusés, souvent nuls . . . . . 26*c*. **humeralis.**
Reflets élytraux irisés bien nets, presque identiques à ceux du *S. Iris*, mais plus transversaux; pronotum et dessous souvent vert foncé. . . . . 26*d*. **versicolor.**

47. Pronotum sans large impression villeuse de chaque côté; élytres verts, pourprés, irisés ou métalliques . . . . . 48.
Pronotum avec une large impression villeuse de chaque côté, soyeuse et jaunâtre; corps entièrement vert bleuâtre obscur . . . . . 31*h*. **monacha.**

48. Fovéoles du pronotum grandes et fasciculées de poils jaunes; pronotum rouge feu ou irisé . . . . . 49.
Fovéoles du pronotum petites, non fasciculées; pronotum noir, faiblement ponctué; élytres irisés, noirs ou bleu verdâtre à reflets dorés avec une large bande oblique et pourprée . . . . . 25. **Iris.**

49. Une ou deux raies obliques et rouges sur chaque élytre . . . . . 50.
Non . . . . . 51.

50. Élytres sans impression huméro-épipleurale jaune orangé, peu rugueux, vert doré sombre et sans mouchetures villeuses. . . . . 24. **Fischeri.**
Une tache huméro-épipleurale orangée sur l'élytre; celui-ci rugueux, vert doré et couvert de fines mouchetures blanc jaunâtre . . . . . 23. **pulchra.**

51. Élytres verts ou bronzés, assez rugueux . . . 52.
Élytres bleus à reflets pourprés, peu rugueux. . . . . 23*d*. **Cambieri.**

52. Dessous irisé ; fascicules du pronotum longs et raides ; élytres vert clair et très rugueux . . . . . 53.
Dessous obscur, terne, peu métallique ; fascicules du pronotum minces et lâches ; élytres bronzé doré très brillant à reflets verts ; pattes bleuâtres . . . . . 24*b*. salamita.

53. Élytres sans fossettes pulvérulentes à la base . . . . . 23*c*. clara.
Élytres avec deux fossettes pulvérulentes et jaunes à la base ; mouchetures élytrales grandes et allongées . . . 22. **Bennigseni.**

54. Une large impression pulvérulente de chaque côté du pronotum . . . . . 55.
Non . . . . . 63.

55. Impressions élytrales peu prononcées . . . . 56.
Impressions élytrales grandes et bien accusées . . . . . 57.

56. Entièrement bleu ; élytres sans mouchetures . . . . . 31*g*. Reimeri.
Entièrement brun marron à reflets irisés et couvert de mouchetures pulvérulentes . 21. **foveopubens.**

57. Élytres réticulés avec trois fines côtes discales . . . . . 58.
Élytres granuleux et ponctués ; côtes vagues et nulles . . . . . 60.

58. Corps ovoïde, atténué en arrière ; élytres vert métallique clair . . . . . 59.
Corps robuste, elliptique ; élytres vert métallique obscurs à reliefs très accusés. 31*c*. elliptica.

59. Impressions latérales du pronotum assez grandes, triangulaires et atteignant la base . . . . . 31. **orissa.**

Impressions latérales du pronotum petites, atteignant à peine le tiers inférieur, vers la base . . . . . 31*b*. Bertolonii.

60. Corps oblong, subovoïde . . . . . 61.
Corps ovoïde, dilaté à l'épaule, atténué au sommet; impressions très grandes; élytres vert obscur ou vert bleuâtre très foncé . . . . . 31*d*. lanifica.

61. Élytres granuleux; vert bleuâtre obscur . 31*e*. liturata.
Élytres ponctués; noir brillant . . 31*f*. funeraria.

62. Pronotum sillonné longitudinalement au milieu. . . . . 63.
Non . . . . . 64.

63. Dessous bronzé obscur, à ponctuation onduleuse . . . . . 34. **Stevensi.**
Dessous entièrement couvert, sauf sur une ligne médiane, d'une pubescence soyeuse retenant une pulvérulence feutrée et blanche . . . . . 36. **interrupta.**

64. Entièrement noir; pulvérulence blanche, mais peu épaisse; taches épipleurales des élytres petites. . . . . 30*d*. morio.
Élytres d'un brun plus ou moins; foncé; pronotum et dessous métalliques, verts, bronzés, cuivreux ou bleus . . . 35. **Duvivieri.**

---

1. — S. sternicornis

Linné.

Buprestis sternicornis Linné, *Systema Naturæ*, Édit. X (1758), t. II, p. 660.

Buprestis sternicornis Fabricius, *Systema Entomologiæ* (1774), p. 218.

Buprestis sternicornis Olivier, *Entomologie*, t. II (1790), p. 25, pl. 6, f. 52*a*.

BUPRESTIS STERNICORNIS Herbst, *Natursystem, Coleopt.*, t. IX (1801), p. 16, pl. 138, f. 3.

CUCUJUS JAVANUS Voet, *Cat. systemat. Coleopt.*, t. Ier (1806), p. 93, pl. 48, f. 3.

STERNOCERA STERNICORNIS Castelnau & Gory, *Monogr. des Bupr.*, t. Ier (1837), p. 6, pl. 1, f. 3.

STERNOCERA MULTIPUNCTATA Edw. Saunders, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, t. VIII (1869), p. 1, pl. 1, f. 2.

STERNOCERA STERNICORNIS Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 59.

STERNOCERA LINEARIS Kerremans, *l. c.*, p. 60.

Long. 0m,030-0m,045; larg. 0m,012-0m,018.

Oblong ovale, atténué en arrière, vert métallique brillant et doré; pronotum à fovéoles nombreuses et rapprochées; élytres rugueux, ponctués et ornés de séries longitudinales de fossettes pulvérulentes et blanches, tridentés à l'extrémité. Dessous à ponctuation large, épaisse, irrégulière, pulvérulente et blanche; pattes vert doré, légèrement ponctuées.

A. *Élytres avec des rangées de fovéoles.*

B. *Bords des segments abdominaux ciliés de blanc; fovéoles élytrales grandes et espacées* . . . . *a.* **sternicornis.**

B'. *Côtés des segments abdominaux avec une dépression pulvérulente blanche et finement ponctuée dans son fond; fovéoles élytrales plus petites et plus nombreuses* . *b.* multipunctata.

A'. *Fovéoles élytrales remplacées par quatre bandes longitudinales pulvérulentes et blanches* . . . . . *c.* linearis.

Tête grossièrement et irrégulièrement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes noirâtres,

à légers reflets métalliques sur les quatre premiers articles.

Pronotum bisinué à la base, un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs rabattus, couvert de gros points enfoncés arrondis et remplis d'une fine pubescence pulvérulente et d'un blanc cendré, avec une impression irrégulière de chaque côté vers le milieu de la base, plus près de l'angle huméral que de la suture.

Élytres convexes, atténués vers les deux tiers de leur longueur, rebordés à l'épaule, légèrement sinueux aux hanches, tri-épineux à l'extrémité, les deux épines terminales très rapprochées, la troisième plus éloignée ; sur chaque élytre, quatre rangées longitudinales de fossettes arrondies, pulvérulentes, revêtues d'une pubescence blanc cendré, finiment et densément pointillés dans leur fond ; une fossette plus grande et plus profonde à la base, vis-à-vis des impressions de la base du pronotum.

Dessous grossièrement et irrégulièrement ponctué, avec les points, l'épisternum et la base de chacun des segments abdominaux revêtus d'une pubescence pulvérulente et blanc cendré; saillie sternale assez forte, sillonnée latéralement, finement et largement ponctuée, la pointe dirigée en avant, légèrement cuivreuse avec l'extrémité sombre.

Pattes finement ponctuées; les tibias souvent cuivreux.

Hab. — Tout l'Hindoustan : Bengale, Coromandel, Bangalore, Utakamand. — Ceylan. — Cochinchine. — Australie : côte nord-est.

—

2. — S. æquisignata

Edw. Saund.

STERNOCERA ÆQUISIGNATA Edw. Saunders, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, t. V (1866), p. 298.

STERNOCERA PUNCTATOFOVEATA Edw. Saunders, *l. c.*, *ibid.*

STERNOCERA AUROSIGNATA J. Thomson, *Typ. Bupr. Mus. Thoms.* (1878), p. 8.

STERNOCERA ÆQUISIGNATA Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 61.

Long. 0m,029-0m,037; larg. 0m,012-0m,014.

Subovalaire, allongé, vert doré très brillant, souvent à reflets bleus, plus brillant encore en dessous; pronotum lisse à grosse ponctuation espacée; élytres très brillants, à ponctuation très fine, avec, de part et d'autre, à la base, une fovéole pulvérulente blanche. Dessous très brillant, avec les épisternums blancs et une impression transversale, semi-lunaire et pulvérulente de blanc de chaque côté des segments abdominaux; pattes concolores, vert doré et très finement ponctuées.

Se distingue du *S. sternicornis* L. par les fovéoles du pronotum plus petites et moins nombreuses, par l'ensemble de la vestiture plus lisse, surtout en dessous, et par la coloration générale plus éclatante.

D'après M. Waterhouse (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, vol. 14 [1904]), on pourrait difficilement reconnaître l'*aurosignata* Thoms. de l'*æquisignata* Saund. Le dessus est identique; seules, les impressions triangulaires et pulvérulentes du dernier segment abdominal différeraient: elles seraient éloignées de la marge latérale chez le premier et rapprochées de celle-ci chez le second. La variété *punctatofoveata* Saund. aurait ces impressions situées comme celles de l'*æquisignata*.

A. *Élytres unis, très finement ponctués* . . . . . *a.* **æquisignata.**

A'. *Élytres avec des séries longitudinales de vagues fossettes à fond finement pointillé.* . . . . . *b.* punctatofoveata.

Tête granuleuse, grossièrement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex. Antennes noirâtres, avec quelques reflets métalliques sur les quatre premiers articles.

Pronotum lisse, assez fortement bisinué à la base, un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs rabattus, couvert de gros points enfoncés, arrondis et espacés; légèrement impressionné des deux côtés, vers le milieu de la base.

Élytres convexes, très légèrement atténués vers les deux tiers de leur longueur, sinueux à hauteur des hanches postérieures, d'apparence lisse et luisante, mais présentant une ponctuation très fine et très dense, avec les dents apicales longues et aiguës; le sillon formé par le rebord de l'élytre, à l'épipleure, net et bien accentué; une fossette arrondie, pulvérulente, cendrée ou blanchâtre, vers le milieu de la base.

Dessous lisse, très brillant, très éparsement et très finement ponctué; épisternums d'un cuivreux éclatant, garnis d'une pubescence pulvérulente jaunâtre, cendrée ou blanchâtre; segments abdominaux plus dorés le long de leur bord extrême, avec un enfoncement arrondi, d'un cuivreux éclatant dans le fond et garni d'une pulvérulence jaune, cendrée ou blanchâtre, sur les côtés de chacun d'eux. Saillie sternale assez robuste, sillonnée latéralement, légèrement cuivreuse au sommet, avec l'extrémité sombre.

Pattes ponctuées, entièrement vert doré.

Hab. – Siam ; Birmanie ; Cochinchine ; Hindoustan : Minhla, Jenasserim, Himalaya, Silhet, Munipour; Cambodge, Maldah, Kailig, Tavoy, Calcutta, Nepaul, Naga-Hills, Sarrow-Hills, Goalpara, etc.

—

3. — S. ruficornis

E. Saund.

Sternocera ruficornis E. Saunders, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1866), p. 299.

Sternocera Kerremansi (Waterh. mss.) Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 61.

Long. 0m,037 ; larg. 0m,014.

Elliptique, presque aussi étroit en avant qu'en arrière, vert doré brillant, avec les épipleures élytrales bleuâtres; élytres avec une fossette pulvérulente de chaque côté, à la base, et quatre très vagues lignes lisses. Dessous finement ponctué; antennes et pattes jaune fauve, ces dernières à reflets violacés.

A. *Élytres finement ponctués, sans traces de fossettes discales* . . . . . a. **ruficornis.**

A'. *Élytres ornés de séries longitudinales de très vagues fossettes à fond très finement pointillé* . . . . . b. Kerremansi.

Facilement reconnaissable et distincte du *S. æquisignata* E. Saund , qui précède, par le pronotum beaucoup plus atténué en avant et comprimé sur les côtés, par la coloration constante des antennes et des pattes, par les vagues lignes lisses des élytres

et par le faciès général de la structure, moins brillante et plus rugueuse, sans approcher cependant de celui de *S. sternicornis* L.

La variété *Kerremansi* est, suivant M. Waterhouse (*op. cit.*), la forme extrême du *S. ruficornis* Saund., sans intermédiaires connus entre elle et le type de l'espèce. Cette variété est beaucoup plus atténuée en avant et en arrière que le type spécifique et les taches triangulaires du dernier segment abdomidal sont très élargies, plus rapprochées du milieu et d'un rouge doré.

Tête granuleuse, grossièrement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex. Antennes d'un jaune fauve clair.

Pronotum lisse, assez fortement bisinué à la base, un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs rabattus, couvert de gros points enfoncés arrondis et espacés et légèrement impressionné des deux côtés vers le milieu de la base, les côtés comprimés en avant.

Élytres convexes, très légèrement atténués vers les deux tiers de leur longueur, sinueux à hauteur des hanches, vaguement rugueux et très finement pointillés avec quatre vagues lignes lisses de chaque côté; les dents apicales très aiguës; le sillon formé par le rebord de l'élytre, à l'épipleure, net et bien accentué; une fossette arrondie, pulvérulente, blanchâtre, vers le milieu de la base.

Dessous lisse, très brillant, très largement et très finement ponctué; épisternum d'un cuivreux éclatant, garni d'une pubescence blanche; segments abdominaux plus dorés à l'extrémité, avec une fossette peu profonde, d'un cuivreux éclatant dans le fond et remplie d'une pulvérulence blanche, sur les côtés de chacun d'eux. Saillie sternale assez

robuste, sillonnée latéralement, légèrement cuivreuse au sommet, avec l'extrémité sombre.

Pattes brunes à légers reflets violacés ou verts ; tarses jaune fauve clair.

Hab. — Annam; Siam; Cochinchine.

—

4. — S. Diardi

Gory.

Sternocera Diardii Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), p. 4, pl. 1, f. 2.

Sternocera Diardi Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 63.

Long. $0^m,028$-$0^m,034$; larg. $0^m,011$-$0^m,014$.

Elliptique, allongé, vert doré métallique ; pronotum assez grossièrement ponctué, mais la ponctuation très espacée et plus épaisse sur les côtés que sur le disque ; antennes et pattes brunes. Dessous inégalement ponctué.

Voisine de *S. æquisignata* E. Saund., cette espèce s'en distingue par son faciès moins robuste, par la ponctuation du pronotum moins accentuée, par la forme du corps sensiblement elliptique, partant plus élargie à l'extrémité, par la ponctuation des élytres plus granuleuse et surtout par l'absence d'impressions pulvérulentes sur les côtés des segments abdominaux.

Tête ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes brun clair.

Pronotum presque aussi long que large, avec les angles antérieurs rabattus, médiocrement ponctué,

la ponctuation plus légère sur le disque, avec une très faible dépression de chaque côté, à la base.

Élytres presque droits, très légèrement atténués au sommet, finement et densément ponctués, un peu rugueux, très faiblement rebordés à l'épaule, légèrement impressionnés à la base, tri-épineux au sommet.

Dessous sans taches pulvérulentes ou villeuses, assez fortement ponctué, avec le dernier segment abdominal plus rugueux que les précédents; chacun de ceux-ci légèrement cuivreux le long du bord extrême. Saillie sternale légèrement recourbée en dehors, un peu cuivreuse au sommet, avec l'extrémité plus sombre.

Pattes ponctuées, brun clair.

Hab — Hindoustan : Madras, Pachbon, Bengale, Sahibganj.

—

5. — S. lævigata

Oliv.

Buprestis lævigata Olivier, *Entom.*, t. II (1790), p. 87, pl. 12, f. 139.

Sternocera lævigata Castelnau & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1837), p. 10, pl. 3, f. 9.

Sternocera orientalis Cast. & Gory, *l. c.*, f. 10.

Sternocera rugosipennis Cast. & Gory, *l. c.*, f. 11.

Sternocera minor E. Saund., *Cat. Bupr.* (1871), p. 2.

Sternocera lævigata Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 64.

Long. 0m,021-0m,037; larg. 0m,008 0m,014.

Ovalaire, allongé, vert doré, parfois à reflets bleus, dorés ou cuivreux; élytres finement ponctués. Dessous finement ponctué, la ponctuation

espacée. Antennes et pattes brunes avec les tarses plus clairs.

La taille et le faciès peu robuste de cette espèce la distinguent nettement des précédentes avec lesquelles elle ne saurait être confondue à raison de la ponctuation très légère du pronotum.

A. *Élytres lisses, très finement ponctués; les côtés des segments abdominaux avec une large tache triangulaire, pulvérulente et blanche; vert doré ou vert à reflets bleus . . . . . a.* **lævigata.**

A'. *Plus rugueux en dessus; les bords des segments abdominaux ciliés de blanc; cuivreux très brillant . . . . b.* rugosipennis.

Tête légèrement rugueuse, finement et largement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes brun obscur.

Pronotum à peu près aussi long que large, avec les angles antérieurs rabattus, bisinué à la base, lisse, à ponctuation fine, très espacée, mais s'épaississant un peu sur les côtés, avec deux impressions de chaque côté vers le milieu de la base, souvent confuses et peu nettes, surtout les extrêmes.

Élytres droits sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, légèrement infléchis ensuite, rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, très finement ponctués, d'aspect lisse (*lævigata*) ou rugueuses (*rugosipennis*), très épineux à l'extrémité et présentant une fossette arrondie, à peine sensible, vers le milieu de la base.

Dessous lisse, finement ponctué, avec le dernier segment abdominal rugueux; base de chacun des segments abdominaux bordée d'une pubescence

cendrée (*rugosipennis*), ou ornée latéralement d'une large dépression à pulvérulence cendrée (*lævigata*) de forme subtriangulaire. Saillie sternale longue et grêle, recourbée en dehors, sillonnée latéralement.

Pattes finement ponctuées, brun obscur; tarses plus clairs.

Hab. — Hindoustan : Bengale, Maradabad, Nielgherris, Malabar, Madras, Bangalore, Sabatoo, île Banda Neira.

—

6. — S. orientalis

Herbst.

Buprestis orientalis Herbst, *Natursyst., Col.*, t. IX (1801), p. 18, pl. 141, f. 1.

Sternocera unicolor Castelnau, *Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 159.

Sternocera basalis Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1837), p. 9, pl. 2, f. 7.

Snernocera unicolor Cast. & Gory, *l. c.*, f. 8.

Sternocera dissimilis Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 3, pl. 1 f. 1.

Sternocera Monguersii J. Thoms., *Typ. Bupr.*, App. 1*a* (1879), p. 1.

Sternocera orientalis Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 66.

Long. 0^m^,028-0^m^,040; larg. 0^m^,011-0^m^,016.

Ovalaire, subcylindrique, la ponctuation du pronotum et celle du dessous pulvérulentes et cendrées, blanchâtres; vert métallique avec les élytres concolores ou brun marron à reflets verts et des traces de lignes longitudinales lisses. Dessous rugueux, à ponctuation irrégulière et épaisse; pattes vertes ou brun marron.

La ponctuation du dessous rappelle celle du *S. sternicornis* L.; le dessus ressemble à celui du

S. lævigata Ol., mais moins brillant et moins lisse, d'une coloration variable.

Cette espèce, excessivement variable, se distingue de celles qui précèdent et du *S. dasipleura* Koll., qui suit, par la ponctuation du dessous qui rappelle celle du *S. sternicornis* L. Les élytres passent du vert métallique clair au brun marron foncé en présentant tous les intermédiaires, depuis le vert à très légers reflets bruns jusqu'au brun à reflets verts; la variété *basalis* Cast. & Gory ne présente d'autre différence que la couleur des élytres. Quant au *S. dissimilis* Gory, c'est un *basalis* avec les côtes élytrales un peu mieux marquées.

A. *Élytres verts à légers reflets brun marron; pattes vertes* . . . . . *a.* **orientalis.**
A'. *Élytres brun marron à reflets verts; pattes brunes* . . . . . *b.* basalis.

Tête rugueuse, grossièrement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes brun marron quelquefois violacées.

Pronotum un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs rabattus, dilaté postérieurement, à ponctuation forte, arrondie mais irrégulière, plus dense sur les côtés, cette ponctuation remplie d'une pulvérulence cendrée; de chaque côté, vers le milieu de la base, une dépression vague.

Élytres lisses, très légèrement chagrinés, finement ponctués, rebordés à l'épaule, arrondis au sommet avec les épines terminales assez grandes et accentuées. Ils présentent souvent quatre fines côtes linéaires peu visibles et une fossette basilaire arrondie, assez profonde, nette et pulvérulente.

Dessous grossièrement et irrégulièrement ponc-

tué, avec les points, l'épisternum et la base de chacun des segments abdominaux revêtus d'une pulvérulence retenue par une fine pubescence cendrée ; saillie sternale courte, assez épaisse, finement et largement ponctuée.

Pattes finement ponctuées, d'un vert brunâtre, violettes aux articulations.

Hab. — Hindoustan : Coromandel, Bengale, Pondichéry, Madras, Malabar ; Birmanie.

—

7. — S. dasypleura

Kollar.

Sternocera dasypleuros Kollar, *C. v. Hugel, Kaschmir*, Bd. 4 (1848), pt. 2, p. 504.

Sternocera Mniszechi J. Thomson, *Typ. Bupr. Mus. Thoms.* (1879), App. 1*a*, p. 1.

Sternocera bicolor Kerrem., *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 35.

Sternocera dasypleura Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 67, pl. 1, f. 1.

Long. 0^{m},030-0^{m},038 ; larg. 0^{m},010-0^{m},013.

Allongé, subcylindrique, les côtés parallèles, vert doré brillant ; pronotum écourté avec une ponctuation épaisse et très irrégulière ; élytres brun obscur à reflets verts ou bleus, parfois entièrement bleus, brillants et finement ponctués. Dessous à ponctuation fine et irrégulière ; le dernier segment abdominal bordé de brun ; pattes brunes.

La forme écourtée et trapue du pronotum et sa rugosité, les élytres subparallèles et plus aplanis et la bordure brun marron du dernier segment

abdominal empêchent de confondre cette espèce avec les précédentes.

Tête ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes brun obscur.

Pronotum beaucoup plus large que long, trapu, avec les angles antérieurs rabattus et deux fossettes confuses à la base, criblé de gros points enfoncés très irréguliers, et lui donnant une apparence rugueuse et inégale.

Élytres parallèles, presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base, très finement, densément et irrégulièrement ponctués, rebordés à l'épaule, près de l'épipleure, très légèrement sinueux aux hanches, tridentés à l'extrémité, avec une fossette confuse et irrégulière à la base.

Dessous lisse et brillant, très largement et très irrégulièrement ponctué; épisternum et base de chacun des segments abdominaux garnis d'une pubescence cendrée, s'élargissant en taches sur les côtés de ceux-ci dont l'extrémité est assombrie et cuivreuse; le dernier segment abdominal rugueux et largement bordé de brun. Saillie sternale épaisse, courte, recourbée en dehors, cuivreuse au sommet avec l'extrémité sombre.

Pattes ponctuées, brun marron obscur; tarses plus clairs.

Hab. — Cette espèce paraît confinée dans les régions septentrionales de l'Inde, sur le versant méridional de l'Himalaya : Muscat; Népaul; Himalaya.

—

8. — S. nitidicollis

Castelnau & Gory.

STERNOCERA NITIDICOLLIS Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1837), p. 8, pl. 2, f. 6.

STERNOCERA NITIDICOLLIS Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 68.

Long. $0^m,030$-$0^m,036$; larg. $0^m,011$-$0^m,014$.

Elliptique, allongé, vert métallique très brillant, plus ou moins clair; pronotum lisse, à ponctuation fine et très espacée, surtout sur le disque, plus épaisse et plus dense sur les côtés; élytres brun marron plus ou moins foncé. Dessous très brillant, à ponctuation fine et très espacée; dernier segment abdominal bordé de brun; pattes brun marron à reflets violacés.

Ressemble au S. *orientalis* Herbst, mais plus élargi, le dessous plus lisse, le pronotum moins grossièrement et moins densément ponctué, l'extrémité du dernier segment abdominal bordée de brun marron.

Tête lisse, très faiblement et très largement ponctuée, avec un sillon net sur le vertex; antennes brun obscur.

Pronotum un tiers plus large que long, très lisse sur le disque où il est à peine ponctué, un peu plus rugueux sur les côtés, avec les deux fossettes de la base profondes et bien accusées.

Élytres sensiblement arqués extérieurement, donnant à l'insecte une forme elliptique, très finement ponctués, rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures et tri-épineux à l'extrémité.

Dessous lisse et brillant, très faiblement ponctué; saillie sternale longue, grêle et recourbée en dehors; dernier segment abdominal largement bordé de brun marron; la partie brune un peu granuleuse.

Pattes finement ponctuées, d'un brun obscur à reflets violacés.

Hab. — Hindoustan : Madras, Cahar, Bombay ; Bengale : Calcutta, Karakpur Hills, Sahibganj.

---

9. — S. chrysis.

Fabr.

Buprestis chrysis Fabricius, *Systema Entomologiæ* (1774), p. 218.

Buprestis splendida Goeze, *Entom. Beitr.* (1777), t. Ier, p. 595.

Buprestis chrysites Pallas, *Icones Insectorum* (1781), p. 62, pl. D, f. 1.

Buprestis sternicornis De Geer, *Abhandl. fur Gesch. der Insect.* (1781), t. IV, p. 82.

Buprestis chrysis Olivier, *Entomologie*, t. II (1790), p. 24, pl. 2, f. 8 a. d., pl. 6, f. 52*b*.

Buprestis chrysis Herbst, *Natursyst. Coleop.*, t. IX (1801), p. 14, pl. 138, f. 2.

Cucujus coromandelsis Voet, *Cat. Syst. Coleop.*, t. Ier (1806), p. 93, pl. 49, f. 4.

Sternocera chrysidioides Casteln. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1837), p. 7, pl. 1, f. 4.

Sternocera chrysis Cast. & Gory, *l. c.*, p. 7, pl. 2, f. 5.

Sternocera bramina Chevrolat, *Silb. Rev. Entom.*, p. 8 (1838).

Sternocera nitens Kerrem., *var. CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 35.

Sternocera latesignata Kerrem., *var.*, *l. c.*, *ibid.*

Sternocera chrysis Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 69.

Sternocera singularis Kerrem., *var.*, *l. c.*, t. XXXIV (1890), p. 19.

Sternocera hybrida Théry, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1897, p. 367.

Long. 0m,031-0m,060 ; larg. 0m,014-0m,022.

Ovalaire, cuivreux, doré, vert, bronzé, bleu ou noir, lisse et très brillant ; pronotum grossièrement

et très densément ponctué; élytres bruns, plus ou moins foncés. Dessous lisse, à peine ponctué; l'extrémité du dernier segment abdominal largement bordée de brun; pattes brunes.

Se rapproche beaucoup du *S. nitidicollis* Cast. & Gory, qui précède, tant par la coloration très variable que par l'apparence lisse du dessous; il s'en éloigne surtout par le mode de ponctuation du pronotum, dont les points sont très épais et très rapprochés. Le faciès est aussi plus massif.

A. *Élytres concolores, brun marron plus ou moins foncé.*

B. *Pronotum et dessous verts, dorés, cuivreux ou bleus* . . . . *a.* **chrysis** (1).

B'. *Pronotum et dessous noir brillants.* *b.* chrysidioides.

A'. *Élytres brun marron en avant et vert métallique en arrière* . . . . . *c.* singularis.

Tête rugueuse, grossièrement ponctuée, avec un sillon net, mais assez court sur le front; antennes obscures.

Pronotum lisse, criblé de gros points enfoncés, si serrés que parfois les espaces lisses qui les séparent forment un réseau de mailles continues, mais irrégulières; les angles antérieurs rabattus; les côtés

(1) M. Théry me signale une variété de cette espèce, décrite par lui (*Ann. Fr.*, 1897, p. 367) et omise dans mon *Genera* (*in Wytsman*). Voici ce qu'il en dit : « Cette variété a la forme et la taille du *S. niti-* » *dicollis* C. & G., mais la ponctuation du prothorax est la même » que celle du *S. chrysis*, elle semble être une forme de transition » entre ces deux espèces; elle est aussi remarquable par une rugosité » des élytres, très forte pour le groupe, qui ne se retrouve pas dans

dilatés en arrière; la base bisinuée avec un enfoncement de chaque côté.

Élytres lisses et luisants, quelquefois à reflets métalliques peu accentués, légèrement atténués au sommet, rebordés à l'épaule, légèrement impressionnés à la base, quelquefois un peu rugueux vers le tiers antérieur, cette rugosité formée par des points élevés assez espacés; le sommet tri-épineux.

Dessous excessivement lisse et brillant, à peine ponctué, souvent avec une large dépression confuse sur les côtés de chacun des segments abdominaux; le dernier de ceux-ci largement bordé de brun et rugueux; saillie sternale courte, massive, légèrement recourbée en dehors, profondément sillonnée sur les côtés.

Pattes brun marron, ponctuées.

Hab. — Toute l'Asie méridionale, du Béloutchistan au sud de la Chine. Ceylan. Bengale : Pondichéry, Tranquebar, Bangalore, Calcutta, Bombay, Nielgherris, Madras, Coromandel; Utakamand; Assam; Siam.

» les espèces voisines, cette rugosité est formée de petites pointes » élevées disposées en plusieurs larges bandes. »

Les aspérités granuliformes que signale M. Théry se retrouvent sur les élytres de certains *Sternocera* du groupe asiatique. Elles sont plus nombreuses et plus accentuées vers la région antérieure, d'où elles s'atténuent à mesure que l'on avance vers le milieu, puis au sommet des élytres. J'ai vu, non seulement des *chrysis*, mais surtout des *orientalis*, notamment ceux à élytres bruns, qui se trouvent dans les mêmes conditions. Cette particularité mérite toutefois d'être renseignée tout en ne constituant pas, à mon point de vue, matière à la création d'une variété.

10. — S. Hildebrandti

Harold.

Sternocera Hildebrandti Harold, *Mon. Kon. Preuss. Akad.* (1868), p. 214, f. 1.

Sternocera Eschscholtzi J. Thomson, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1879), p. 154, n° 15.

Sternocera Eschscholtzi Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sie, t. VII (1887), p. 134.

Sternocera Hildebrandti Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 71.

Sternocera lævigata Kolbe, *Stuhlman's Ost. Afr.*, Bd. IV (1897), p. 197.

Long. 0m,030-0m,042; larg. 0m,013-0m,019.

Ovoïde, robuste, élargi à l'épaule, atténué au sommet, entièrement noir et très brillant; élytres brun marron, plissés en travers ou en long, ou simplement ponctués en séries longitudinales avec quatre vagues côtes lisses. Dessous lisse, à ponctuation un peu plus épaisse en avant qu'en arrière, celle de l'abdomen très fine; une tache brun clair au milieu de l'extrémité du dernier segment abdominal; pattes brunes.

A. *Élytres brun clair avec de gros plis sinueux et transversaux; fémurs entièrement bruns; fossettes élytrales grandes et arrondies* . . . . a. **Hildebrandti.**

A'. *Élytres brun foncé sans plis sinueux et transversaux sur le disque, ces plis parfois sensibles sur les côtés antérieurs; région interne des fémurs noire; fossettes élytrales allongées et étroites,*

B. *Élytres rugueux avec des côtes épaisses longitudinales et inégales* . b. Eschscholtzi.

B'. *Élytres presque lisses, avec des séries longitudinales de points et de vagues côtes lisses linéaires et claires et formant le prolongement des replis de la base* . . . . . *c.* lævigata.

Tête grossièrement ponctuée avec une petite carène lisse entre les yeux ; antennes noires.

Pronotum en trapèze, beaucoup plus large que long, avec les angles antérieurs fortement rabattus ; le disque couvert de gros points enfoncés, arrondis, oblongs ou ovalaires ; la base bisinuée.

Élytres élargis aux épaules, atténués et tri-épineux au sommet, sinueux à hauteur des hanches postérieures ; ils présentent, vers la suture, des séries longitudinales de gros points enfoncés et de larges côtes inégales, confuses, avec le calus huméral épais et très prononcé ; souvent ils sont plissés en travers sur le disque.

Dessous lisse et luisant, très finement et très largement ponctué ; la ponctuation, à peine sensible sur les segments abdominaux, est accentuée et très visible sur les côtés du sternum ; extrémité du segment apical brun rougeâtre, la nuance brune atteignant les bords (*Hildebrandti*) ou formant simplement une tache arrondie, subquadrangulaire et n'atteignant pas les bords (*Eschscholtzi*) ; saillie sternale courte, très épaisse, tronquée à l'extrémité avec de larges sillons latéraux.

Pattes finement ponctuées, légèrement pubescentes, brun testacé plus clair que les élytres, les fémurs concolores (*Hildebrandti*) ou bien noirâtres le long de la marge interne (*Eschscholtzi*).

Hab. — Massaï ; Abyssinie méridionale ; Zanzibar ; Mombassa ; Somalis ; Tabora, Monts Mgourou.

11. — S. Gerstækeri

Kerrem.

Pl. 1, fig. 1.

Sternocera Fischeri || Gerstæker, *Jahrb. Wiss. Anst. Hamb.* (1884), p. 51.

Sternocera Gerstækeri Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 78.

Sternocera concolor Kerremans, *l. c., ibid.*

Long. 0m,048-0m,049; larg. 0m,019.

Ovoïde, convexe, très robuste, entièrement noir ; les fovéoles du pronotum garnies d'une pulvérulence jaune ; élytres bronzé verdâtre obscur en avant et brun marron foncé en arrière, chagrinés, avec quatre vagues côtes lisses. Dessous brillant et ponctué ; antennes et pattes brunes.

Cette belle et grande espèce fait partie du groupe *castanea* Oliv. et *Boucardi* Saund. Elle se distingue de la première par le dessous lisse et brillant, moins fortement ponctué, par la réticulation moins accentuée des élytres et par leur nuance brun obscur, ainsi que par l'absence de fossettes pulvérulentes sur leur moitié postérieure. Le dessous est en outre glabre, sans larges impressions pulvérulentes et villeuses sur les segments abdominaux.

A. *Élytres bronzé verdâtre obscur en avant et brun marron en arrière. a.* **Gerstækeri.**

A'. *Élytres entièrement brun marron. b.* concolor.

Tête légèrement granuleuse et ponctuée, avec une petite carène lisse entre les yeux et quelques reliefs moniliformes et arrondis, lisses, de chaque côté de la carène, au-dessus des cavités antennaires. Antennes brun marron rougeâtre et clair.

Pronotum presque une fois aussi large que long, dilaté postérieurement, avec les angles antérieurs rabattus, couvert de fovéoles arrondies et remplies d'une pulvérulence jaune grisâtre ou couleur soufre.

Élytres rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches, réticulés et ponctués, tri-épineux à l'extrémité, avec des traces à peine sensibles de lignes longitudinales élevées et une impression arrondie au milieu de la base, cette impression remplie d'une pulvérulence jaune grisâtre ou couleur soufre retenue par une villosité grise.

Dessous lisse, faiblement ponctué sur l'abdomen, plus rugueux sur la poitrine, avec une très faible dépression allongée de chaque côté du segment apical; saillie sternale courte, très épaisse, sillonnée latéralement.

Pattes brun marron clair, ponctuées, très légèrement pubescentes, avec le dessous des cuisses noirâtre et les tarses plus clairs.

La variété *concolor* se distingue du type par les élytres entièrement brun marron clair.

Hab. — Pays du Massaï : Environs du mont Kilima-Njaro.

---

12. — S. Castanea

Olivier.

Buprestis castanea Olivier, *Entom.*, t. II (1790), p. 25, pl. 2, f. 8 b. c.

Buprestis castanea Fabricius, *Entom. Syst.*, t. I[er] (1794), pt. 2, p. 195.

Buprestis castanea Herbst, *Natursyst. Col.*, t. IX (1801), p. 21, pl. 149, f. 1.

Buprestis castanea Schönherr, *Syn. Ins.*, t. I[er] (1806), p. 227.

Buprestis irregularis Latreille. Voy. Caillaud, t. IV (1823), p. 276, f. 7.

Buprestis irregularis Klug, *Symb. Phys.*, t. Ier (1829) pl. 1, f. 1.

Sternocera irregularis Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1837), p. 4, pl. 1, f. 1.

Sternocera castanea Cast. & Gory, *l. c.*, *ibid.*, f. 2.

Sternocera castanea Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 28.

Sternocera castanea Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 77.

Sternocera abyssinica Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, t. LXV (1896), p. 105.

Sternocera Druryi Waterh., *Ann. & Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, t. XIV (1904), p. 247.

Long. 0m,038-0m,055; larg. 0m,014-0m,022.

Ovalaire, convexe, noir verdâtre avec les élytres, les antennes et les pattes brun marron clair; fovéoles du pronotum, taches élytrales et ventrales villeuses et pulvérulentes de jaune clair ou de jaune fauve; élytres rugueux avec quatre vagues côtes lisses.

On peut ramener les nombreuses variations de cette espèce aux trois types suivants :

A. *Intérieur des fémurs noir, fovéoles du pronotum allongées;*
B. *Taches élytrales toujours petites, rares; noir ou bronzé, rarement brun foncé, antennes, pattes et élytres brun marron . . . . a.* **castanea.**
B'. *Taches élytrales nulles, sauf celle de la base, qui est peu accusée; noir de poix; élytres, antennes et pattes jaune fauve clair . . . . b.* Druryi.
A'. *Intérieur des fémurs concolore; fovéoles du pronotum arrondies; taches élytrales plus grandes et plus nombreuses . . . . . c.* irregularis.

La coloration du corps varie du noir au brun de

poix et du noir verdâtre au brun marron foncé, les élytres restant toujours brun plus clair.

Tête rugueuse, ponctuée, pubescente, avec une petite carène lisse entre les yeux.

Pronotum presque une fois aussi large que long, dilaté postérieurement, avec les angles antérieurs rabattus, couvert de fovéoles tantôt allongées, tantôt arrondies, toujours garnies de poils roux ou jaunes retenant une pulvérulence de même coloration, mais quelquefois plus claire.

Élytres rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, réticulés et ponctués, présentant quatre lignes longitudinales élevées, avec une large impression subarrondie au milieu de la base et l'enfoncement causé par le repli marginal de l'épaule, ainsi que quelques mouchetures plus ou moins nombreuses, irrégulièrement espacées, éparses sur la moitié postérieure de l'élytre, le tout pubescent et pulvérulent de jaune, comme les fovéoles du pronotum.

Dessous ponctué, avec la base de chacun des segments abdominaux ornée, de chaque côté, d'une large dépression pubescente et pulvérulente, rousse ou jaune, en demi-cercle sur les trois premiers, triangulaire et allongée sur le dernier de ces segments. Saillie sternale courte, très épaisse, sillonnée latéralement.

Pattes brun marron clair, ponctuées.

Hab. — Sénégal; Égypte; Nubie; Korfodan; Abyssinie; Cazamance. — Var. *irregularis* : Karthoum, Ambukol, Dongola, Nubie, Égypte.

Il est assez difficile de distinguer la variété *irregularis* Latr., du type *castanea* Oliv. le seul caractère qui ait quelque constance réside dans la

nuance de la région interne des fémurs, qui est toujours concolore chez la première et noirâtre chez la seconde. Le *S. abyssinica* Théry est intermédiaire entre ces variétés.

J'ai vu autrefois, dans la collection de M. R. Oberthur, de Rennes, deux exemplaires provenant de Cazamance (delta de la Gambie), d'une coloration plus sombre avec le dessous moins mat, plus brillant, à peine ponctué, et prouvant une parenté très accentuée avec le *Gerstækeri*, qui précède.

—

13. — S. Boucardi

Saund.

Sternocera Boucardi Saunders, *Cist. Ent.*, t. Ier (1874), p. 219.

Sternocera multimpressa Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VII (1887), p. 137.

Sternocera Boucardi Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 79, pl. 1, f. 5.

Sternocera zonata Kerrem., *l. c.*, p. 81.

Sternocera fasciata Kraatz, *Deutsch. Ent. Zeit.* (1888), p. 416, pl. 5, f. 22-23.

Sternocera fulvoguttata Kolbe, *Stuhlman's Ost. Afr.*, Bd. IV (1897), p. 197.

Sternocera somalica Obst, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLVII (1903), p. 144.

Long. 0m,040-0m,050; larg. 0m,018-0m,022.

Ovalaire, robuste, convexe, noir et brillant; élytres vert bronzé obscur parsemés de taches villeuses et pulvérulentes, jaune pâle ou jaune fauve, très granuleux avec quatre vagues côtes lisses; fovéoles du pronotum et taches abdominales couvertes de la même pubescence. Antennes et pattes brun clair.

Cette belle espèce est très variable; certains exemplaires, et notamment ceux de la variété

zonata, sont plus courts, plus trapus et plus ovalaires ; d'autres sont plutôt elliptiques ; tous ont un faciès très robuste. Les taches des élytres varient considérablement. Chez le type, elles sont placées de façon à former, si elles étaient réunies, des bandes obliques irrégulières ; souvent elles se réunissent et forment alors des taches plus élargies n'ayant entre elles d'autre séparation que les faibles lignes longitudinales élevées ; d'autres fois, ces taches sont continues et forment de larges bandes (var. *zonata*). La nuance des élytres varie également du vert bronzé au brun foncé à reflets bronzés.

A. *Taches élytrales isolées, plus ou moins nombreuses ;*
  B. *Une tache humérale et quatre marginales sur chaque élytre, ces taches jaune fauve ; celles du disque absentes . . . . . a.* fulvoguttata.
  B'. *Des taches sur le disque ;*
    C. *Ces taches jaunes, ne dépassant pas la moitié antérieure, assez espacées et plus petites que les latérales . . . . . b.* **Boucardi.**
    C'. *Les taches discales blanc jaunâtre clair, grandes, assez allongées, allant du sommet au tiers antérieur . . . c.* multiimpressa.
A'. *Taches élytrales réunies et confluentes de façon à former de larges bandes irrégulières et marbrées . . . . . d.* zonata.

Tête rugueuse et ponctuée, légèrement villeuse, avec uue faible dépression frontale ; antennes fauve rougeâtre.

Pronotum un peu plus large que long, dilaté postérieurement avec les angles antérieurs rabattus, couvert de fovéoles irrégulières très serrées, remplies d'une pulvérulence ocre jaune ; les intervalles élevés qui séparent les fovéoles sont lisses et luisants et forment un réseau de mailles irrégulières, plus serrées au sommet qu'à la base.

Élytres arrondis, légèrement renflés vers le tiers postérieur, graduellement atténués et tri-épineux à l'extrémité, faiblement rebordés à l'épaule, légèrement chagrinés, ponctués, les points laissant émerger un poil jaunâtre très court ; ils sont ornés d'une fossette basilaire assez grande et arrondie, d'un large enfoncement à l'épaule et, sur leur moitié postérieure, de taches arrondies, en nombre variable (douze chez le type, dont trois marginales externes plus grandes), quelquefois réunies de façon à former des bandes obliques irrégulières (var. *zonata*) ; ces fossettes et ces taches sont remplies d'une pulvérulence retenue par une villosité courte et serrée, d'un bel ocre jaune.

Dessous luisant, ponctué, plus rugueux sur le mésothorax, légèrement villeux avec une large dépression triangulaire, pulvérulente et jaune, sur les côtés de chacun des segments abdominaux. Saillie sternale très courte et très massive, tronquée à l'extrémité et sillonnée de chaque côté.

Hab. — Massaï ; Mamboio ; Mombas ; Bogoso ; Zanzibar ; Ourougoura ; Zanguebar ; Ribe ; Tabora ; Mpouapua ; Abyssinie ; Soulalé.

14. — S. Wahlbergi

Boh.

Sternocera Wahlbergi Boheman, *Œfv. Vet. Ak. Föhr* (1860), p. 14.

Sternocera Wahlbergi Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 74, pl. 1, f. 3.

Long. 0m,037-0m,044; larg. 0m,016-0m,020.

Oblong ovale, convexe, d'un vert bleuâtre très foncé et brillant avec les élytres testacés ou brun clair à légers reflets bleus, parsemés de poils courts, très épars, sans traces de côtes, avec des séries longitudinales de stries profondes et ponctuées, les interstries convexes et finement pointillés. Dessous rugueux, ponctué et couvert d'une villosité jaunâtre, longue, molle et espacée.

La ponctuation régulière des stries élytrales, la forme générale du corps moins ovalaire, les élytres étant droits jusqu'au tiers antérieur, empêchent de confondre cette espèce avec aucune autre du genre.

Tête finement ponctuée, légèrement impressionnée sur le front, cette impression garnie d'une villosité jaunâtre ou blanc sale, avec une petite carène lisse entre les yeux. Antennes noirâtres.

Pronotum un tiers plus large que long, rugueux en dessous, à reflets irisés en dessus, criblé de points enfoncés irréguliers très serrés, remplis d'une villosité jaunâtre avec un enfoncement court et subtriangulaire sur chacun des côtés; cet enfoncement, coupé nettement par le rebord postérieur du pronotum, n'en atteint jamais la base; il est rempli d'une pulvérulence d'un blanc jaunâtre

retenue par une courte villosité feutrée et de même nuance.

Élytres sensiblement plus larges que le pronotum à la base, droits jusqu'au tiers supérieur, atténués à l'extrémité, assez fortement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures et très faiblement tri-épineux au sommet; leur surface est entièrement couverte d'une très fine ponctuation d'où émerge un poil très court, jaunâtre, invisible à l'œil nu. Ils sont parcourus dans leur longueur par des stries régulières de points épais, les interstries formant des côtes peu élevées.

Dessous rugueux, ponctué, garni d'une villosité jaunâtre, longue, molle et espacée, plus serrée sur le mésothorax et le long des bords de chacun des segments abdominaux, où elle forme des taches arrondies, subtriangulaires, très allongées sur le dernier segment. Saillie sternale très épaisse et très courte, sillonnée latéralement, la pointe arrondie.

Pattes concolores, légèrement villeuses, ponctuées.

Hab. — Zambésie, lac Ngami; Damara Ovumbo.

---

15. — S. cariosicollis

Fairm.

Sternocera cariosicollis Fairmaire, *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXVIII (1884), p. 72; *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VII (1887), p. 137.

Sternocera cariosicollis Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 76, pl. 1, f. 4.

Long. 0m,027-0m,038; larg. 0m,011-0m,014.

Oblong, subcylindrique, bronzé obscur; élytres

brun marron foncé, rugueux, ponctués et présentant quatre vagues côtes lisses. Dessous rugueux; la marge des segments abdominaux ciliée de jaune; pattes jaune fauve.

Sa forme cylindrique, son aspect peu robuste, son faciès tout particulier et l'absence d'une tache pulvérulente à la base de chaque élytre empêchent de confondre cette espèce avec ses congénères.

Tête rugueuse avec une carène lisse entre les yeux; antennes brun marron clair.

Pronotum cylindro-conique, avec les angles antérieurs fortement rabattus, les postérieurs à peine sensibles; densément et grossièrement fovéolé, les fovéoles irrégulières, mais arrondies et garnies d'une pulvérulence retenue par une courte pubescence grisâtre.

Élytres presque droits jusqu'aux deux tiers de leur longueur, faiblement rebordés à l'épaule, grossièrement et irrégulièrement ponctués, un peu rugueux transversalement, tri-épineux à l'extrémité, avec une ligne de points plus nette et plus régulière le long de la suture et le long de la marge externe.

Dessous rugueux, grossièrement ponctué, avec une dépression sur les côtés de chacun des segments abdominaux; ceux-ci bordés d'une pubescence fauve ou brun grisâtre. Saillie sternale droite, très courte, sillonnée latéralement.

Pattes ponctuées, tarses brun marron clair.

Hab. — Pays des Somalis : Makdischu.

—

16. — S. Hunteri

Waterh.

Pl. 1, fig. 2.

STERNOCERA HUNTERI Waterhouse, *Ann. & Mag. Nat. Hist.*, 6e sér., t. III (1889), p. 361.

STERNOCERA FASCIATA Waterh., *l. c., ibid.*

STERNOCERA INORNATA Obst, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLVII (1903), p. 143.

Long. 0m,027-0m,032 ; larg. 0m,011-0m,017.

Ovoïde, convexe, bleu foncé avec les élytres jaune clair maculés de bleu foncé brillant; pronotum à fovéoles petites, allongées et très rapprochées; élytres avec des séries longitudinales et régulières de points. Dessous peu rugueux, entièrement couvert d'un fin duvet grisâtre et très court.

Plus court, plus large et relativement plus trapu tout en étant moins robuste que les espèces précédentes, le *S. Hunteri* présente un système de coloration qui seul empêche de le confondre avec aucune autre du genre.

A. *Élytres jaunes avec l'extrémité et une tache humérale allongée bleues* . *a.* **Hunteri.**

A'. *Élytres jaunes avec l'extrémité et une large bande prémédiane et transversale bleues*. . . . . *b.* fasciata.

Tête rugueuse, ponctuée et couverte d'une courte pubescence grise, avec une petite carène lisse entre les yeux; antennes brun marron clair ou testacées.

Pronotum écourté, médiocrement convexe, dilaté en arrière et atténué en avant avec les angles antérieurs rabattus, couvert de fovéoles petites, allongées et très rapprochées.

Élytres rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers

supérieur, atténués au sommet, tri-épineux à l'extrémité, couverts d'un pointillé fin et serré et de stries longitudinales formées par une série de points nets, mais moins épais et moins accentués que chez le *S. Wahlbergi* Boh., qui précède.

Dessous uniformément bleu foncé, sans taches claires, couvert d'une ponctuation assez régulière et garni d'une pubescence grise.

Pattes brunes; tarses testacés.

Hab. — Massaï; région du Kilima-Njaro.

---

17. — S. frutetorum

Kolbe *mss.*

Sternocera frutetorum Kolbe *mss.*

Long. 0m,034; larg. 0m,014.

Ovale oblong, arrondi en avant et atténué en arrière; tête et pronotum noir bleuâtre et brillants, le second laissant émerger de la ponctuation une villosité jaune fauve; élytres brun marron clair, la suture et la marge latérale très étroitement liserés de bleu foncé; la dépression huméro épipleurale couverte d'une villosité jaune orangé; la ponctuation élytrale très irrégulière, inégale, non arrondie, finement pubescente de jaune fauve. Dessous bleu foncé à reflets d'acier, le bord extrême des segments abdominaux très étroitement nuancé de cuivreux doré verdâtre; la villosité gris jaunâtre terne, émergeant plus abondante sur les côtés, sous les élytres et disposée suivant deux lignes allongées sur le dernier segment abdominal; pattes concolores bleues à reflets verts.

Cette espèce est suffisamment caractérisée par la

diagnose qui précède. Elle est très distincte de ses congénères et possède un faciès qui la rapproche de différents groupes sans pouvoir la faire entrer dans aucun de ceux-ci. Les élytres, par leur sculpture, rappellent ceux des *S. Revoili* et *syriaca*, mais à un degré beaucoup moins accentué et sans lignes longitudinales élevées. Le dessous, par contre, la rapproche des *S. funebris* et *variabilis*, mais plus brillant.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée entre des reliefs irréguliers; front légèrement déprimé; la dépression subtriangulaire est surmontée, vers l'épistome, d'une vague carène lisse; épistome profondément échancré avec ses lobes latéraux relevés et arrondis.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée avec un large lobe médian avancé sur le vertex; les côtés obliquement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il est couvert de reliefs vermiculés allongés et obliques, convergents vers le milieu du sommet, assez épais et brillants entre des points allongés et pubescents, sans impression latérale.

Elytres convexes, à peine plus larges que le pronotum à la base; le lobe épipleural avancé et déprimé, à pubescence jaune orangé; les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures, obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet. Ils présentent une ponctuation irrégulière, à fond pubescent, non arrondie, entre de très fins reliefs vermiculés ayant, vers la région antérieure, l'allure de replis transversaux. Deux reliefs, de chaque côté, à la base et limitant deux très vagues fossettes à peine accusées et très légèrement pubescentes.

Dessous brillant, à ponctuation inégale, assez épaisse, très éparse; saillie sternale assez forte, épaisse et droite, sillonnée sur les côtés; villosité peu dense, penchée en arrière, celle des bords plus épaisse. Deux lignes villeuses sur le dernier segment abdominal.

Pattes brillantes, à ponctuation assez fine; tarses noirs, leurs crochets brun clair.

Hab. — Bords du lac Nyassa : Konde Unyika (*S. Fülleborn*), Musée de Bruxelles.

—

18. — S. feldspathica

White.

Sternocera feldspathica White, *Ann. et Mag. Nat. Hist.*, t. XII (1843), p. 267.

Sternocera Campanae Lucas, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1886), p. 173.

Sternocera feldspathica Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 72, pl. 1, f. 2.

Sternocera Tristis Kerrem., *l. c. Ibid.*

Sternocera Groulti Théry, *Le Naturaliste* (1899), p. 68.

Long. 0m,032-0m,038; larg. 0m,014-0m,017.

Oblong ovalaire, atténué en arrière, vert métallique obscur à reflets pourprés; élytres brun marron plus ou moins foncé à reflets irisés ou bleus; côtés du pronotum avec une dépression villeuse et pulvérulente, jaune ou jaune orangé; élytres rugueux, la rugosité disposée en vagues bourrelets longitudinaux. Dessous rugueux et ponctué; côtés des segments abdominaux avec une large dépression villeuse et pulvérulente, jaunâtre, ces dépressions allongées sur le dernier segment.

Du *S. Campanae*, d'un brun clair ou testacé à

reflets pourprés, jusqu'au *S. tristis*, d'un brun presque noir, on peut suivre toutes les nuances intermédiaires. La grandeur de la tache sur les côtés du pronotum varie également suivant les individus et sa coloration peut aller du blanc jaunâtre au jaune orangé. La taille est également variable, mais tous ont un faciès tellement apparenté qu'on ne saurait scinder les différentes formes en coupes spécifiques bien tranchées.

A. *Élytres présentant des séries assez régulières de points et sensiblement striés; dessous presque noir;*
B. *Élytres fauve clair à reflets pourprés* . . . . . *a.* Campanae.
B'. *Élytres brun marron, sans reflets métalliques* . . . . . *b.* Groulti.
A'. *Élytres rugueux, la rugosité disposée suivant de très vagues séries de bourrelets longitudinaux; dessous vert foncé, brillant ou noirâtre;*
B. *Élytres brun marron à reflets bleus.* *c.* **feldspathica.**
B'. *Élytres noir brunâtre, reflets métalliques rares ou nuls* . . . . *d.* tristis.

Tête irrégulièrement ponctuée, rugueuse, légèrement excavée sur le front avec une petite carène lisse entre les yeux, parsemée de longs poils jaunâtres, plus serrés dans l'excavation frontale; antennes noires.

Pronotum rugueux et sombre en dessous, à reflets pourprés ou irisés en dessus, ayant sur chacun des côtés un enfoncement subtriangulaire rempli d'une villosité courte et serrée retenant une pulvérulence jaunâtre ou rougeâtre; cet enfoncement, coupé car-

rément au sommet du pronotum, n'en atteint jamais la base. Le pronotum est criblé de points enfoncés, irréguliers et garnis de la même pulvérulence.

Élytres rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, tri-épineux à l'extrémité; ils présentent des vagues côtes irrégulières formant des bourrelets longitudinaux sinueux et peu prononcés, souvent interrompues, parfois nulles et sont marqués, à la base, de légers sillons.

Dessous rugueux, assez fortement ponctué; des points émergent un ou deux poils longs, jaunâtres et mous; de chaque côté de la base des segments abdominaux, une tache semi-circulaire, pulvérulente et villeuse. Cette tache est très allongée sur le dernier segment. Tout l'abdomen est également bordé de la même villosité, qui émerge de dessous l'élytre. Saillie sternale épaisse, courte et droite.

Pattes ponctuées, légèrement villeuses.

Hab. — Bas Congo : Vivi; Quango; Angola; Huila; Kumpata; Nolagi; Abyssinie (?).

—

19. — S. syriaca

E. Saund.

Sternocera syriaca E. Saunders, *Cist. Entom.*, t. Ier (1874), p. 220.
Sternocera syriaca Waterhouse, *Aid.*, t II (1882), pl. 121.
Sternocera æneocastanea Fairmaire, *Miss. Revoil. Col.* (1887), p. 48
Sternocera syriaca Kerrem., *Ann. Soc. Ent Belg.*, t. XXXII (1888), p. 81, pl. 1, f. 6.

Long. 0m,038-0m,042; larg. 0m,014-0m,016.

Oblong ovale; pronotum vert avec les fovéoles pubescentes, pulvérulentes et jaunes et une large impression semblable de chaque côté; élytres brun marron, très rugueux, ponctués, avec quatre vagues

lignes lisses, ornés de part et d'autre de deux taches basilaires et arrondies, d'une tache épipleurale allongée et de nombreuses mouchetures, le tout à pulvérulence jaune. Dessous vert, rugueux, à points dorés ou cuivreux avec les segments abdominaux ornés de chaque côté d'une large impression à pulvérulence jaune ; pattes brunes.

Tête rugueuse, grossièrement ponctuée, vert métallique obscur ; antennes brun marron clair.

Pronotum vert métallique obscur, un tiers plus large que long, d'aspect triangulaire à cause de deux larges dépressions latérales garnies d'une pubescence soyeuse et jaune fauve. Il est orné sur le disque de fovéoles irrégulières et pubescentes.

Élytres brun marron à légers reflets métalliques verdâtres, parallèles jusqu'au tiers supérieur où ils s'infléchissent suivant une courbe régulière pour se terminer en pointe arrondie ; à peine dentés à l'extrémité, rebordés à l'épaule et sinueux à hauteur des hanches postérieures. Ils sont ponctués et rugueux, présentent quatre lignes élevées assez vagues (sans la suture) et sont ornés, outre deux taches basilaires jumelles, subarrondies, dont la suturale plus petite et une tache allongée humérale, de nombreuses mouchetures irrégulières. Les impressions, taches et mouchetures sont garnies d'une villosité courte et jaunâtre.

Dessous d'un vert métallique obscur, couvert d'une grosse ponctuation éparse et irrégulière, à fond doré. Les côtés de chacun des segments abdominaux présentent une large tache oblongue, garnie d'une pulvérulence jaune ou fauve.

Pattes brun marron, ponctuées ; tarses testacés.

Hab. — Somalis ; Obock.

20. — S. Revoili

Fairm.

Sternocera Revoili Fairmaire, *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXVIII (1884), p. 145.

Sternocera Revoili Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 82, pl. 1, f. 7 (1).

Long. 0m,036-0m,040; larg. 0m,016-0m,019.

Oblong ovale, d'un vert métallique sombre à reflets dorés; pronotum avec, de part et d'autre, sur le côté, une impression pulvérulente et jaune; élytres vert clair, largement bordés de brun extérieurement, avec quatre vagues côtes lisses, deux impressions à la base de chacun d'eux et de nombreuses mouchetures pulvérulentes et jaunes; pattes brunes. Dessous rugueux, avec des taches abdominales semblables à celles du *S. syriaca* Saund., qui précède.

Tête rugueuse et ponctuée, avec une carène lisse entre les yeux; antennes brun marron.

Pronotum à peine plus étroit que les élytres à la base, avec les angles antérieurs rabattus, présentant un enfoncement latéral oblong, irrégulier, souvent déchiqueté sur les bords internes, entièrement fovéolé, les fovéoles arrondies; cilié à son bord antérieur; ces poils, ainsi que les taches latérales et les fovéoles discales, remplis d'une pulvérulence jaune fauve clair.

Élytres convexes, atténués et tri-épineux au sommet, faiblement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures. Ils présentent, outre la suture, trois côtes lisses peu accentuées,

(1) M. Obst (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLVII [1903], p. 145) propose de réunir cette espèce à la précédente. Je suis de son avis, mais je n'ai pas trouvé jusqu'ici l'intermédiaire. C'est pourquoi je la maintiens.

sont en outre réticulés et entièrement couverts, excepté sur les bords externes, qui sont bruns, de mouchetures très serrées, remplies d'une pulvérulence retenue par une courte villosité jaune clair. La même pulvérulence recouvre deux taches basilaires, subquadrangulaires, séparées l'une de l'autre par la première côte et, en outre, une large tache oblongue allongée formée par le repli marginal de l'épaule. A partir de cette tache, une large bande brune, ponctuée et rugueuse, borde tout l'élytre jusqu'au sommet.

Dessous grossièrement ponctué, assez rugueux, légèrement villeux, avec une tache pulvérulente jaune fauve clair, arrondie sur les trois premiers, en triangle allongé sur le dernier des segments abdominaux. Saillie sternale épaisse, courte, sillonnée latéralement, légèrement recourbée en dedans.

Pattes ponctuées, brun marron, quelquefois à reflets métalliques sur les fémurs.

Hab. — Somalis : Guélidi ; Zanzibar.

—

21. — S. foveopubens

Fairm.

Pl. 1, fig. 3.

Sternocera foveopubens Fairmaire, *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXVIII (1884), p. 72.

Sternocera apicipennis Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VIII (1887), p. 138.

Sternocera foveopubens Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 83.

Long. 0m,031-0m,054 ; larg. 0m,014-0m,022.

Oblong ovale, assez convexe, d'un brun marron plus ou moins clair à reflets bronzés ; pronotum vert cuivreux avec une tache latérale pulvérulente et

jaune; élytres rugueux avec quatre vagues côtes lisses, la ponctuation épaisse, pulvérulente, jaune et inégale, deux taches basilaires arrondies, une tache épipleurale et deux ou trois taches le long du bord externe à la région postérieure, la première plus allongée et plus grande que les autres, le tout pulvérulent et jaune. Dessous rugueux, ponctué, avec des taches abdominales semblables à celles qui se remarquent chez les deux espèces précédentes.

A. *Taille normale; suture et marge latérale des élytres concolores.* . . *a.* **foveopubens.**
A'. *Taille plus grande, robuste; suture et marge latérale des élytres étroitement liserées de vert.* . . . . . *b.* apicipennis.

Tête rugueuse et ponctuée, avec une petite carène lisse entre les yeux; antennes brun marron rougeâtre.

Pronotum à peine plus étroit que les élytres, ayant les angles antérieurs rabattus, criblé de fossettes pulvérulentes, avec une tache ovalaire et pulvérulente de chaque côté; la marge antérieure ciliée, les poils et la pulvérulence jaune fauve.

Élytres rebordés à l'épaule, légèrement sinueux à hauteur des hanches postérieures et atténués au sommet, entièrement couverts de mouchetures très serrées et présentant, non compris la suture, trois lignes élevées. Ils présentent en outre, au milieu de la base, deux taches pulvérulentes arrondies, à l'épaule une tache allongée et, sur la moitié postérieure, le long du bord externe, deux ou trois taches allongées, pulvérulentes et jaune fauve.

Dessous vert bronzé métallique, bleuâtre sur les côtés et à reflets dorés au milieu, grossièrement

ponctué, les points garnis d'une pubescence gris jaunâtre. Les segments abdominaux présentent, de chaque côté, une large impression pulvérulente, gris jaunâtre. Saillie sternale assez épaisse, sillonnée latéralement.

Pattes brunes, ponctuées.

Hab. — Somalis : Makdischu.

—

22. — S. Bennigseni

Kerrem.

Pl. 1, fig. 4.

Sternocera Bennigseni Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1899), p. 273.

Long. 0m,040; larg. 0m,018.

Robuste, subovalaire, arrondi en avant et atténué en arrière; tête et pronotum d'un bleu d'acier à reflets pourprés; élytres vert doré clair, rugueux, les rugosités irrégulières et entremêlées de nombreuses mouchetures à pulvérulence jaune clair. Dessous grossièrement ponctué, villeux, vert à reflets dorés ou pourprés.

Cette superbe espèce tient à la fois du *S. Revoili* Fairm., qui précède, et du *S. pulchra* Waterh., qui suit. Les élytres sont semblables à ceux de la première espèce, mais sans bordure brune et sans traces de côtes; le pronotum et le dessous sont semblables à ceux de la seconde; les fossettes basilaires sont plus petites et jaune orangé, comme les taches humérales et les mouchetures élytrales, légèrement allongées, sont disposées en séries longitudinales assez régulières.

Tête rugueuse, d'un vert métallique très brillant à reflets pourprés et légèrement villeuse. Antennes obscures.

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus, d'un vert métallique à reflets pourpré-doré éclatants, couvert de fovéoles ovalaires ou allongées d'où émerge un faisceau de poils blanc jaunâtre.

Élytres convexes, atténués et tri-épineux à l'extrémité, sinueux à hauteur des hanches et rebordés à l'épaule où se remarque une tache allongée et pulvérulente, jaune orangé ; ils sont réticulés et couverts de séries longitudinales de fines mouchetures garnies d'une villosité courte retenant une pulvérulence blanc jaunâtre. La même villosité recouvre deux taches basilaires subarrondies.

Dessous grossièrement ponctué, villeux, vert métallique à reflets dorés ou pourprés, avec la bordure des segments abdominaux bleuâtre. Saillie sternale assez forte, ponctuée, avec l'extrémité sombre.

Pattes ponctuées, légèrement villeuses, vert métallique à reflets dorés.

Hab. — Afrique orientale allemande : Marore (*von Bennigsen*).

---

23. — S. pulchra

Waterh.

Sternocera pulchra Waterhouse, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1879, p. 319.

Sternocera Cambieri P. de Borre, *Bullet. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXV (1881), p. 102, pl. 1.

Sternocera pulchra Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXVIII (1884), p. 94.

Sternocera Goetzeana Kolbe, *Naturforsch. Freunde*, t. Ier (1901), p. 81.

Sternocera simplex Kerrem., *Wytsman, Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1903), p. 8.

Sternocera clara Kerrem., *l. c., ibid.*

Long. 0m,035-0m,042; larg. 0m,014-0m,017.

Oblong ovale, atténué en arrière, vert doré à reflets pourprés; pronotum pourpré brillant, ses fovéoles fasciculées de jaune; élytres vert métallique plus ou moins bleuâtre, très rugueux, ponctués, la ponctuation inégale et villeuse; une tache humérо-épipleurale jaune orangé. Dessous grossièrement ponctué, villeux, vert métallique à reflets dorés ou pourprés avec la bordure des segments abdominaux bleuâtre; pattes concolores.

A. *Élytres très granuleux, vert métallique bleuâtre;*
  B. *Une ou deux raies obliques et pourprées sur chaque élytre.* . . *a.* **pulchra.**
  B'. *Pas de raies obliques pourprées sur l'élytre;*
    C. *Élytres vert bleuâtre* . . . *b.* simplex.
    C'. *Élytres vert clair* . . . . . *c.* clara.
A'. *Élytres beaucoup plus lisses, vert métallique très brillant à reflets pourpré-violacé, sans raies rouges* . . *d.* Cambieri.

M. Kolbe (*Naturforschender Freunde*, t. Ier [1901], p. 81) signale une variété *Goetzeana*, que je ne puis placer dans le tableau, attendu qu'il ne mentionne pas la présence de raies obliques rouges sur les élytres. Il dit simplement qu'elle se reconnaît aux impressions élytrales plus prononcées, pulvérulentes de blanc et d'un vert doré à reflets violets avec le pronotum pourpré doré ou violacé et provenant de la région Nord du lac Nyassa.

Tête excessivement rugueuse, d'un vert métallique très brillant à reflets pourprés et légèrement villeuse. Antennes obscures.

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus, d'un pourpré métallique éclatant à reflets dorés, densément couvert de fovéoles ovalaires d'où émerge un faisceau de poils blanc jaunâtre.

Élytres très faiblement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, triépineux à l'extrémité. Ils sont assez rugueux, légèrement villeux et couverts d'une ponctuation grossière et irrégulière, disposée en stries très peu régulières. D'un beau vert métallique, ils présentent, à l'épaule, le long du repli marginal, une tache pulvérulente allongée, d'un beau jaune d'ocre ou orangé-rouge et, sur le disque, une bande oblique pourprée, souvent confuse et visible seulement sous la lumière oblique : cette bande part de l'épaule, sous la tache humérale, pour aboutir un peu au delà du milieu de la suture. Quelquefois ces bandes sont au nombre de deux sur chaque élytre, et alors parallèles entre elles ; d'autres fois, elles manquent totalement.

Dessous grossièrement ponctué, villeux, vert métallique à reflets dorés et pourprés, avec la bordure des segments abdominaux bleuâtre. Saillie sternale assez forte, ponctuée, avec l'extrémité sombre.

Pattes ponctuées, légèrement villeuses.

Hab. — Toute l'Afrique intertropicale orientale : Abyssinie ; Somalis ; Usagara ; Tabora ; Zanzibar ; Mpwapwa ; monts Ngourou.

—

24. — S. Fischeri

Quedenf.

Pl. 1, fig. 5.

Sternocera Fischeri Quedenfeldt, *Deutch. Ent. Zeit.*, 1880, *Heft* III, p. 347.

Sternocera atrovirens Ancey, *Le Naturaliste*, t. III (1881), p. 461.

Sternocera viridimicans Kerrem., *Not. Leyd. Mus.*, t. VIII (1886), p. 189.

Sternocera Fischeri Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 93.

Sternocera salamita Kerrem., *Wytsm. Gen. Insect.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 9.

Long. 0m,031-0m,039; larg. 0m,013-0m,016.

Oblong ovale, atténué en arrière, noir ou bronzé; pronotum fasciculé de jaune; élytres vert bronzé, assez rugueux avec, de part et d'autre, deux raies obliques et pourprées ou bronzé cuivreux verdâtre sans raies obliques.

Espèce très voisine du *S. pulchra* Waterh., qui précède, mais plus sombre et moins rugueuse. Le dessous est toujours obscur, avec les pattes bleu foncé; elle forme un passage au *S. Iris* Har., qui suit.

A. *Élytres vert obscur avec des raies obliques et rouges* . . . . . *a.* **Fischeri.**

A'. *Élytres sans raies obliques et rouges; cuivreux bronzé brillant nuancé de vert sur les côtés* . . . . . *b.* salamita.

Tête rugueuse et ponctuée, noire, très légèrement déprimée sur le front avec une carène lisse, peu accentuée, entre les yeux. Antennes noires.

Pronotum noir ou bronzé, un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs fortement rabattus,

criblé de fovéoles allongées, laissant émerger un court faisceau de poils jaunâtres.

Élytres rugueux et finement ponctués, rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, tri-épineux à l'extrémité et présentant, à la base, quelques courts sillons. De la ponctuation émerge un poil très court, jaunâtre, à peine visible à l'œil nu. Ils sont ornés des mêmes bandes pourprées que celles qui se remarquent chez le *S. Iris* Har., qui suit, mais moins prononcées et disposées plus obliquement.

Dessous noir, lisse, finement et largement ponctué, avec la même villosité que chez l'*Iris*. Saillie sternale plus épaisse, moins aiguë au sommet.

Pattes noires, finement ponctuées.

Hab. — Toute l'Afrique orientale : environs du lac Tanganyka; Somalis; Zanguebar; Usagara.

---

25. — S. Iris

Har.

Pl. 1, fig. 6.

Sternocera Iris Harold, *M. T. Munch. Ent. Ver.*, t. II, p. 104.

Sternocera Iris Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 92.

Long. 0m,030-0m,040; larg. 0m,012-0m,015.

Cylindro-conique, atténué en arrière, bronzé obscur ou noir; pronotum peu rugueux, à ponctuation fine et espacée; élytres avec des bandes obliques, alternativement vertes et rouges à reflets dorés, légèrement chagrinés et finement ponctués. Dessous bronzé obscur, un peu pubescent, assez grossièrement ponctué; dernier segment abdominal avec deux raies longitudinales pulvérulentes; pattes ponctuées.

Intermédiaire entre le *S. Fischeri* Har., qui précède, et le *S. variabilis* Kerrem., qui suit, cette jolie espèce, d'aspect peu robuste, se reconnaît aisément à sa coloration toute spéciale, à la faible ponctuation du pronotum, à l'apparence peu rugueuse des élytres ; ces derniers avec les reliefs de la base peu accentués.

Je possède deux exemplaires que je rapporte au *S. Iris*, présentant le même faciès et tous les caractères essentiels de l'espèce, mais avec les élytres d'un brun foncé presque noir, sans bandes irisées. Ils proviennent tous deux du Congo, sans désignation de localité, et je crois voir en eux deux individus immatures de l'espèce précitée.

Tête grossièrement et irrégulièrement ponctuée, très légèrement déprimée sur le front, la dépression villeuse, avec une carène transversale, sinueuse, joignant le sommet des cavités antennaires. Antennes noirâtres.

Pronotum à peine plus large que long, très rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus et présentant une ponctuation fine, éparse et irrégulière ainsi que deux très légères fossettes basilaires et une dépression allongée, peu marquée, sur chacun des côtés.

Élytres sillonnés à la base, finement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures et tri-épineux à l'extrémité, présentant des traces de côtes plus marquées vers la suture. Ils sont légèrement chagrinés et très finement ponctués, à reflets d'un vert doré ou d'un bronzé clair sur fond obscur et ornés de trois bandes irisées, les deux premières obliques et partant des côtés pour aboutir à la suture, la troisième latérale, vers l'extrémité.

Dessous bronzé obscur, légèrement pubescent, assez grossièrement ponctué; segment apical présentant deux bandes pulvérulentes allongées et jaunâtres. Saillie sternale assez forte, aiguë au sommet, sillonnée latéralement.

Pattes assez fortement ponctuées, d'un bronzé obscur et légèrement pubescentes.

Hab. — Congo : Riv. Lubiasch : Lunda; Kasaï (*Weyns* et *Le Marinel*).

---

26. — S. variabilis

Kerrem.

Pl. 2, fig. 1.

Sternocera variabilis Kerrem., *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 98; *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 91.

Sternocera humeralis Kerrem., *CR. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 99.

Sternocera cyaneicollis Kolbe, *Naturforsch. Freunde*, 1901, p. 81.

Sternocera Fulleborni Kolbe, *l. c.*, p. 83.

Sternocera versicolor Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Buprestides* (1902), p. 9.

Long. $0^{m},027$-$0^{m},033$; larg. $0^{m},009$-$0^{m},011$.

Ovale, allongé, convexe, noir brillant, quelquefois à reflets plus ou moins irisés en dessus, fovéoles du pronotum profondes, grandes, allongées et très accentuées, laissant émerger des fascicules de poils allongés, mous et grisâtres ou argentés; élytres brillants, souvent couverts, sur le disque, d'une longue villosité molle, lâche, couchée et plus ou moins dense, avec les bourrelets très accentués le long de la base, qui est parfois rougeâtre. Dessous noir ou bleu, rugueux et ponctué, couvert d'une longue villosité molle et lâche, non agglomérée en taches sur les côtés des segments abdomi-

naux, mais très dense entre le bord des élytres et la région latéro-dorsale de l'abdomen.

Espèce très variable; sa coloration passe du noir intense au bronzé obscur; certains exemplaires ont les élytres entièrement noirs; d'autres ont l'épaule seule rougâtre, tandis que d'autres encore ont toute la base d'un rouge sombre. La ponctuation du pronotum varie en intensité, mais elle est généralement grossière et épaisse; enfin des reflets irisés, parfois très accentués, se remarquent souvent sur les élytres, mais sans avoir l'allure des bandes longitudinales du *S. Iris*. Souvent aussi les côtés du pronotum présentent des traces de taches tomenteuses semblables à celles du *luctifera* Kl., qui suit, mais excessivement vagues ou confuses.

1. *Base des élytres concolore* . . . . . 2.
   Base des élytres rouge ou rougeâtre . . . . 3.
2. *Pronotum et dessous noirs ou bronzés* . *a.* **variabilis.**
   Pronotum et dessous bleus . . . *b.* cyaneicollis.
3. *Reflets élytraux irisés, mais peu accusés, souvent nuls.* . . . . . *c.* humeralis.
   Reflets élytraux irisés bien nets, presque identiques à ceux du S. Iris, *mais plus transversaux; pronotum et dessous souvent vert foncé.* . . . . . *d.* versicolor.
   Corps bleu foncé brillant; reliefs élytraux accusés et allongés . . . . *e.* Fulleborni.

Le *S. Fulleborni* Kolbe, dont un exemplaire existe *ex typ.* dans les cartons du Musée de Bruxelles, ne me paraît pas pouvoir être séparé du *variabilis*, dont il forme la limite extrême. La nuance rouge de la base des élytres atteint un grand développement et

rapproche cette espèce du *S. tricolor*, qui suit, et avec lequel elle a certaines affinités. Elle se rapproche néanmoins davantage de l'espèce avec laquelle je la confonds.

Tête rugueusement ponctuée; antennes noires.

Pronotum presque aussi long que large, criblé de points enfoncés, ces points allongés, leurs intervalles formant des reliefs allongés ayant une direction oblique vers la région médiane et laissant émerger un faisceau de poils gris assez longs et mous.

Élytres brillants, un peu rugueux, légèrement chagrinés, avec des traces de stries gémellées, sensibles seulement vers la région suturale, sinués à hauteur des hanches postérieures, le rebord épipleural assez saillant et limitant extérieurement une dépression étroite, linéaire et profonde; le sommet tri-épineux.

Dessous couvert d'une villosité grise, assez longue, plus ou moins dense; cette villosité agglomérée sur la région dorsale et tout le long du bord extérieur de l'élytre, ainsi que sur le dernier segment abdominal, où elle forme deux lignes allongées et subparallèles; sternum et abdomen à ponctuation assez forte, mais irrégulière,

Pattes finement et densément ponctuées.

Hab. — Congo : environs du lac Tanganyka; Afrique or. allemande : bords du lac Nyassa (Mus. de Bruxelles).

27. — S. rufipennis

Kerrem.

STERNOCERA RUFIPENNIS Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1899), p. 272; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, pl. 1, f. 1.

Long. 0m,033 ; larg. 0m,014.

Oblong ovale, atténué en avant et en arrière; tête et pronotum noirs, brillants, très légèrement bleuâtres; élytres d'un brun jaunâtre clair, la suture et l'apex obscurs, les côtés et les reliefs basilaires plus clairs. Dessous bronzé doré verdâtre à reflets irisés et couvert d'une longue villosité d'un gris jaunâtre, très épaisse le long des élytres; antennes et tarses obscurs, pelottes tarsiennes brunes.

Faciès du *S. variabilis* Kerrem., qui précède, mais entièrement différent quant au système de coloration.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée; front légèrement déprimé en avant.

Pronotum convexe, plus large que haut, plus étroit en avant qu'en arrière, couvert de gros points enfoncés à fond villeux et pulvérulent et dont les intervalles forment un réseau anastomosé de mailles irrégulières; la marge antérieure très arquée, les côtés très obliques; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux.

Élytres convexes, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, atténués à partir du tiers supérieur jusqu'au sommet; celui-ci tridenté de part et d'autre; il est couvert de séries longitudinales de points fins et rapprochés et de vagues côtes lisses, plus claires que la nuance foncière et formant le

prolongement de bourrelets longitudinaux et lisses qui se remarquent de part et d'autre à la base.

Dessous chagriné et irrégulièrement ponctué, plus rugueux en avant qu'en arrière.

Pattes finement ponctuées.

Hab. — Afrique orientale : Ugogo (*von Bennigsen*).

—

28. — S. discedens

Kolbe.

Sternocera discedens Kolbe, *Naturforschender Freunde*, t. Ier (1901), p. 81.

Sternocera nigrescens Kolbe, *l. c.*, p. 82.

Sternocera purpurascens Kolbe, *l. c.*, *ibid.*

Sternocera viridipennis Kolbe, *l. c.*, *ibid.*

Sternocera fastuosa Kolbe, *l. c.*, *ibid.*

Long. $0^{m},033$-$0^{m},041$.

Ressemble au *S. tricolor* Kerrem., de la région du lac Tanganyka, mais avec le pronotum parsemé de fossettes plus profondes, garnies de fascicules de poils jaunes et d'un noir brillant, bien qu'il paraisse grisâtre à cause de la pubescence qui le couvre. Les élytres d'un noir brillant à reflets violacés ou verts, avec la base et la région humérale rouges ou orangées, finement, irrégulièrement et médiocrement ponctués sur toute leur surface ; la ponctuation plus large sur les côtés, un peu ridée vers le milieu et à la suture; deux ou trois lignes lisses et discales, à peine visibles à l'œil nu. Dessous noir brillant à légers reflets métalliques, couvert d'une longue villosité d'un gris jaunâtre, à fines rides ponctuées sur toute la surface. Bords extrêmes des segments abdominaux violacés. Pattes noires ; tarses brun jaune ou orangés.

Parmi les variations que présente cette espèce, on peut distinguer les suivantes :

Var. nigrescens, à élytres entièrement noirs et lisses, avec la base et la région humérale seules rouges. Dessous bronzé.

Var. purpurascens, avec le pronotum noir à villosité jaune et les élytres vert foncé, leurs côtés bleuâtres et le disque à reflets bleuâtres, pourprés, violets, noirs ou verts, la base et la région humérale rouges. Dessous à légers reflets métalliques.

Var. viridipennis, à pronotum noir, un peu brillant. Élytres d'un vert métallique et brillants, leur sommet vert doré, la base et la région humérale rouges. Dessous légèrement verdâtre ou bleuâtre.

Var. fastuosa, avec la tête et le pronotum bleu foncé à reflets pourprés et dorés, les élytres doré pourpré et étroitement bordés de jaune à la base. Dessous et pattes vert doré brillant nuancés de bleu verdâtre ou de pourpré ; tarses brun clair (ex. Kolbe).

Je n'ai pas vu les types de cette espèce et de ses variations qui se trouvent au musée de Berlin, mais je ne doute pas de sa validité. Par ses tarses jaune clair, elle se rapproche du *tricolor*, auquel elle se rattache aussi par la coloration de la région antérieure des élytres.

Hab. — Région septentrionale du lac Nyassa : Jringa, Mgololo, Ubena, Uhéhé (*W. Goetze*).

---

29. — S. tricolor

Kerrem.

Sternocera tricolor Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 98 ; *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 90, pl. 1, f. 9.

Long. 0^{m},040-0^{m},044 ; larg. 0^{m},018-0^{m},020.

Ovalaire, convexe, robuste, d'un noir brillant avec la base des élytres jaune et les épipleures élytrales rouge vif; une tache allongée, noire, sur le milieu de chaque élytre, plus ou moins grande et rejoignant quelquefois la nuance foncière de la région postérieure; pronotum et élytres très finement ponctués, la ponctuation espacée sur le premier et très dense sur les seconds.

Le faciès général de cette espèce rappelle celui des grands exemplaires du *S. funebris* Boh., mais le système de coloration est entièrement différent et le pronotum est beaucoup plus lisse, sa ponctuation étant plus fine et moins dense.

Tête à ponctuation assez rugueuse, légèrement pubescente; antennes noirâtres.

Pronotum un peu plus large que long avec les angles antérieurs rabattus, d'un noir brillant, souvent à reflets pourprés, couvert de points inégaux, plus espacés vers la base et garnis d'une pulvérulence jaune fauve clair, avec un espace lisse sur chacun des côtés.

Élytres finement chagrinés, très légèrement rugueux, très finement ponctués, d'un beau noir brillant avec une large tache oblique, d'un jaune fauve clair envahissant toute la base, à partir du milieu du côté extérieur jusque vers le sixième ou le septième de la région scutellaire, la couleur jaune se fondant insensiblement dans la noire; calus huméral fortement accentué, d'un rouge orangé passant au rouge vif sur le rebord épipleural; vers le milieu de la base, une tache allongée, noire, de forme variable, rejoint quelquefois la nuance foncière du sommet, de façon que le pronotum semble rattaché, par une sorte de bretelle noire, à la moitié

postérieure des élytres. Ceux-ci sont légèrement sinueux à hauteur des hanches postérieures, tri-épineux à l'extrémité et présentent, à la base, quelques sillons séparés les uns des autres par des espaces un peu noueux.

Dessous entièrement noir, légèrement villeux, ponctué, avec le sternum plus rugueux que la région abdominale; saillie sternale courte et épaisse.

Pattes relativement peu robustes pour le genre; tarses jaune fauve clair.

Hab. — Afrique orientale : Karéma (bords du lac Tanganyka) (*Storms*).

—

30. — S. luctifera

Klug.

Pl. 2, fig. 2.

Sternocera luctifera Klug, *Mon. Acad. Berl.*, 1835, p. 644; *Peters Reis.*, 1862, p. 180, pl. 11, f. 1.

Sternocera funebris Boheman, *Ofv. Vet. Ak. Fohr.*, 1860, p. 14.

Sternocera morio Harold, *Mitt. Munch. Ent. Ver.*, t. II, p. 104.

Sternocera ænescens Kerrem., *Not. Leyd. Mus.*, t. VIII (1886), p. 190.

Sternocera luctifera Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 88.

Sternocera plagiativentris Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 9.

Long. 0^{m},032-0^{m},040; larg. 0^{m},013-0^{m},018.

Ovalaire, convexe, entièrement noir et très brillant; pronotum et dessous parfois bleuâtre ou bronzé obscur; reliefs de la base des élytres peu accusés; pronotum présentant une large dépression ovalaire, villeuse et garnie d'une pulvérulence blanche ou jaune, cette dépression diminuant graduellement chez certains exemplaires au point de disparaître complètement.

En prenant comme type l'espèce ramenée à sa forme la plus simple, le *S. luctifera* Kl., entièrement noir brillant, avec une large tache pulvérulente sur les côtés du pronotum, pour aboutir au *S. morio* Har., sans impressions thoraciques, mais avec des taches allongées le long de la marge extérieure de la moitié postérieure des élytres, on passe par une série d'intermédiaires tellement nombreux et tellement variés que l'on serait tenté d'y voir des espèces distinctes. Mais il existe des passages indiscutables entre toutes ces formes : la tache thoracique, si nette et si grande chez le *luctifera*, diminue insensiblement et finit par n'être plus qu'une cicatrice qui disparaît complètement. Si l'on prenait cette tache pour base de classement, on arriverait certainement à trouver deux groupes suffisamment tranchés. Mais si l'on tient compte des variations du dessous, très importantes pour l'examen de tous les Buprestides, on remarquera que les taches villeuses de l'abdomen varient en grandeur et en forme ; on remarquera en outre que nombre d'exemplaires qui ne sont pas des *morio S. S.*, commencent à montrer les traces de taches élytrales qui sont la caractéristique des espèces des groupes de l'*orissa* Buq. et de l'*interrupta* Oliv., qui suivent. Quant à la coloration, si elle reste à peu près uniforme sur les élytres, qui sont toujours noirs ou légèrement bronzés ou quelquefois bleuâtres, elle est par contre très variable pour le dessous et souvent aussi pour le pronotum. Toutes ces variations peuvent se ramener aux quatre types qui suivent :

A. *Une large impression pulvérulente, blanche, jaune ou brune, de chaque côté du pronotum* . . . . . a. **luctifera.**

A'. *Pronotum sans impressions pulvéru-*

lentes, celles-ci quelquefois remplacées par une vague cicatrice sans allure caractérisée ;

B. *Élytres sans impressions allongées et pulvérulentes le long de la marge postérieure externe ;*

C. *Taches abdominales nulles ou peu accusées, sauf les deux apicales* . . . . . *b.* funebris.

C'. *Taches abdominales grandes, semi-circulaires, villeuses et pulvérulentes de jaune chamois foncé* . . . . *c.* plagiativentris.

B'. *Élytres avec des impressions plus ou moins villeuses et pulvérulentes, allongées, le long de la marge postérieure externe.* . . *d.* morio.

Tête granuleuse, déprimée sur le front, avec une très petite carène lisse entre les yeux, et entièrement couverte de longs poils épars, gris argenté ou blanc sale, plus serrés et plus courts dans la dépression frontale.

Pronotum avec les angles antérieurs rabattus, à peine plus étroit que les élytres à leurs bases, criblé de fovéoles allongées, confluentes vers une ligne enfoncée médiane très vague, formée par l'accumulation de ces fovéoles. Il est cilié de blanc à sa partie supérieure et présente, chez le type, un large enfoncement latéral rempli d'une pulvérulence retenue par une pubescence soyeuse, d'un blanc argenté ou d'un blanc sale, de grandeur variable, cette tache disparaissant ou ne subsistant plus qu'à l'état de cicatrice chez les variétés *b*, *c* et *d*.

Élytres rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur

des hanches postérieures, tri-épineux au sommet avec le calus huméral court mais assez prononcé. Ils sont couverts d'une fine ponctuation devenant un peu granuleuse à la base, les points très irrégulièrement disposés en stries vagues, avec la suture lisse, et présentent en outre, à la base, deux enfoncements ou sillons irréguliers, séparés par un bourrelet grossièrement ponctué. Ils sont aussi ornés de taches allongées et villeuses, situées le long de la marge externe (var. *morio* Har.), ces taches disparaissant entièrement ou ne subsistant plus qu'à l'état de cicatrices très vagues chez les variétés *a*, *b* et *c*.

Dessous à ponctuation épaisse, irrégulière, plus marquée mais plus éparse sur la poitrine ; villeux, revêtu de longs poils épars, gris argenté, avec deux taches allongées, également villeuses et blanchâtres, sur le dernier segment abdominal. Parfois (var. *plagiativentris*) orné, sur l'abdomen, de chaque côté de chacun des segments, d'une large tache semi-circulaire, jaune chamois.

Pattes concolores et ponctuées.

Hab. — *Luctifera* : Tette ; Zambésie ; Ovambo ; Mozambique ; N'Gami.

Funebris : Nyassa ; N'Gami ; Zambèse.

Plagiativentris : Congo.

Morio : Congo ; Lunda ; Mamboia.

L'habitat de cette espèce est très étendu et subméridional ; il comprend une zone située immédiatement au sud de l'équateur et qui s'étend jusqu'au Zambèse.

—

31. — S. orissa

Buquet.

STERNOCERA ORISSA Buquet, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1837, p. 76.

STERNOCERA ORISSA Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 5, pl. 1, f. 3.

STERNOCERA LANIFICA Erichson, *Wiegm. Arch.*, t. I^er^ (1843), p. 223.

STERNOCERA CURRORI White, *Ann. & Mag. Nat Hist.*, t. XII (1843), p. 266.

STERNOCERA LITURATA White, *l. c.*, *ibid.*

STERNOCERA BURCHELLI White, *l. c.*, *ibid.*

STERNOCERA MONACHA Klug, *Mon. Berl. Acad.*, 1855, p. 644; *Peters Reis.*, 1862, p. 180, pl. 11, f. 2.

STERNOCERA BERTOLONII J. Thomson, *Typ. Bupr.*, 1878, p. 7.

STERNOCERA ELLIPTICA Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 33; *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 85, pl. 1, f. 8.

STERNOCERA FUNERARIA Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 34.

STERNOCERA ORISSA Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 85.

STERNOCERA MODESTA Péringuey, *Trans. S. Afric. Philos. Soc.*, 2^e^ sér., t. VI (1892), p. 40.

STERNOCERA REIMERI Kolbe, *Ent. Nachr.*, t. XXIII (1897), p. 350.

Long. 0^m^,031-0^m^,047; larg. 0^m^,013-0^m^,020.

Oblong ovale, plus ou moins atténué à l'extrémité, convexe, vert, bronzé, bleu ou noir en dessus avec des reflets pourprés en dessous; pronotum à fovéoles grandes, pulvérulentes, jaune ou blanc jaunâtre et présentant de part et d'autre une dépression ou tache oblongue, pulvérulente et jaunâtre; élytres rugueux, réticulés et ponctués, avec cinq impressions sur chacun d'eux; deux petites et arrondies, au milieu de la base, une troisième allongée, à l'épaule, dans le repli épipleural, les suivantes le long de la marge postérieure externe. Antennes et pattes concolores.

Depuis le type de l'espèce, *S. orissa* Buq., jusqu'à

l'extrême limite de sa variation (*S. Reimeri* Kolbe), on peut trouver tous les passages. Certes, le *S. lanifica* Er., dans sa forme la plus développée, avec les taches thoraciques et élytrales larges et très accentuées, examiné tout seul et comparé à la forme *Bertolonii* Thoms., pourrait passer pour une espèce distincte; de même le *S. monacha* Kl., comparé à l'*orissa* s. s., pouvait se trouver dans le même cas à l'époque où Klug le décrivait, mais les nombreux exemplaires qu'on peut comparer aujourd'hui ne permettent de voir dans ces formes si variées, qu'une succession de races que l'on peut ramener à huit variétés, comme il suit :

A. *Élytres réticulés; les taches élytrales souvent réunies en une seule large bande marginale; les côtes bien marquées;*

B. *Corps ovoïde, atténué au sommet; élytres vert métallique clair;*

C. *Dépressions latérales du pronotum assez grandes, subtriangulaires, atteignant presque la base; taches élytrales grandes, espacées et triangulaires* . . . . . *a.* **orissa.**

C'. *Dépressions latérales du pronotum petites, circulaires, atteignant à peine le tiers de la base; taches élytrales réunies en une large bande accostée intérieurement de quelques mouchetures* . . . . . *b.* Bertolonii.

B'. *Corps robuste, elliptique; élytres très réticulés, d'un vert métallique très obscur; taches ély-*

trales réunies en une large bande accostée de quelques mouchetures sur sa région interne . . . c. elliptica.

A'. *Élytres granuleux et ponctués; côtes vagues ou nulles;*

B. *Élargi à l'épaule, atténué en arrière; dépressions latérales du pronotum et des élytres très grandes; élytres obscurs, bleus ou verts . . . . . d.* lanifica.

B'. *Oblong ovale, dépressions ou taches élytrales plus petites;*

C. *Élytres granuleux, obscurs, verts ou bleus;*

D. *Bleu verdâtre; taches élytrales triangulaires . . e.* liturata.

D'. *Bleu brillant; dépressions élytrales allongées et linéaires . . . . . .g.* Reimeri.

C'. *Élytres ponctués, noir brillant; taches élytrales blanches . f.* funeraria.

A''. *Élytres granuleux; taches élytrales nulles; bleu brillant, obscur . . h.* monacha.

Tête granuleuse, légèrement déprimée sur le front, avec une carène lisse entre les yeux, souvent peu visible à cause de la villosité qui la recouvre en partie.

Pronotum rétréci en avant, aussi large que les élytres à la base, criblé de fovéoles allongées, confluentes vers une vague ligne enfoncée médiane, formée par l'accumulation des fovéoles; un large enfoncement de chaque côté, subtriangulaire ou arrondi, rempli, ainsi que les fovéoles, d'une pulvérulence blanche ou jaune, parfois jaune chamois, retenue par une courte pubescence de même nuance.

Élytres rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, tri-épineux à l'extrémité et présentant, avec la suture, trois côtes élevées, souvent nulles chez quelques variétés, ou plus accentuées vers la suture. Ils sont ornés chacun de cinq impressions ou taches : deux subarrondies, au milieu de la base; une, allongée, ovalaire, le long du repli marginal de l'épaule; les deux autres le long de la marge externe, l'une, amincie ou oblongue, à hauteur du sinus coxal — elle est souvent interrompue et se dédouble alors en deux tachettes arrondies — l'autre, toujours plus grande et plus large, triangulaire, longeant tout le tiers postérieur et quelquefois accostée de tachettes ou mouchetures internes. Ces taches, ainsi que la ponctuation discale, sont garnies de la même pulvérulence que celle qui se remarque sur les impressions thoraciques.

Dessous rugueux, grossièrement et largement ponctué, légèrement villeux avec une tache oblongue de chaque côté du mésosternum, sous la deuxième paire de pattes, et une tache subarrondie sur les côtés de chacun des segments adbominaux, cette tache très allongée sur le dernier segment. Saillie sternale courte et épaisse, évidée de chaque côté.

Pattes grossièrement ponctuées.

Hab. — L'habitat de cette espèce est beaucoup plus méridional que celui des autres espèces du genre. Il s'étend, par toute l'Afrique australe, depuis le Zambèze jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

S. orissa : Natal; cap de Bonne-Espérance; Zululand; Delagoa Bay.

S. Bertolonii : Mozambique; Delagoa Bay.

S. elliptica : cap de Bonne-Espérance; Natal; Mozambique.

S. lanifica : Loando; Hottentotie; Mozambique; Angola; Congo méridional, Kumpata; Chimfimo; cap de Bonne-Espérance; Zambésie.

S. liturata : Limpopo; cap de Bonne-Espérance; Natal; Ovampo; Transvaal; Kalihari; Swakopmund; Mombaz.

S. Reimeri : Afrique orientale allemande.

S. monacha : Zambésie.

S. funeraria : cap de Bonne-Espérance; Transvaal.

Les *S. Currori* et *Burchelli* White, *modesta* Péring., sont des passages peu accentués vers l'une des huit races ou variétés énumérées ci-dessus. L'examen de la distribution géographique des nombreux spécimens que j'ai pu voir prouve combien ces races ont pu se mélanger, la plupart d'entre elles s'étendant sur presque tout le territoire cis-zambésien.

—

32. — S. Colmanti

Kerrem.

Pl. 2, fig. 3.

STERNOCERA COLMANTI Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLII (1898), p. 313.

Long. 0m,036; larg. 0,m015.

Assez grand, subovalaire, convexe, d'un vert doré brillant, cuivreux ou bronzé, à reflets pourprés ou violacés; pronotum à fovéoles petites, arrondies et plus denses sur les côtés que sur le disque, où se remarque un sillon assez profond qui n'atteint pas la base; élytres assez rugueux et couverts d'une ponctuation irrégulière dont les intervalles forment des reliefs ou des empâtements ver-

miculés et irréguliers, mais laissant toutefois apercevoir quatre côtes peu accusées. Dessous couvert de cicatrices punctiformes, inégales et pulvérulentes.

Cette espèce ressemble à un *S. orissa* Buq. dont les taches pulvérulentes du pronotum et des élytres auraient disparu ; le pronotum est sillonné longitudinalement au milieu, avec la ponctuation rappelant celle des espèces hindoues.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée ; front déprimé ; vertex sillonné.

Pronotum convexe, plus large que haut, plus étroit en avant qu'en arrière, couvert de gros points enfoncés, un peu plus denses sur les côtés que sur le disque qui présente un sillon longitudinal ; la marge antérieure bisinuée avec le lobe médian arrondi ; les côtés très obliques ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et, de part et d'autre sur les côtés, plus près de la marge extérieure que du milieu, une fossette formant le prolongement d'un pli élytral ; le fond des points finement pointillé et pulvérulent, blanchâtre.

Elytres de la largeur du pronotum à la base, couverts d'une ponctuation dont les intervalles forment des reliefs ou des empâtements vermiculés irréguliers, laissant toutefois reconnaître des côtes longitudinales peu accentuées ; les reliefs lisses, les dépressions finement pointillées et saupoudrées de blanc jaunâtre, de même qu'un sillon latéral longeant le rebord épipleural et un autre sillon médian situé contre la base, vis-à-vis d'une fossette basilaire thoracique ; extrémité à peine dentée. Dessous couvert de cicatrices punctiformes, irrégulières, pulvérulentes, un peu plus grossières, mais

beaucoup plus espacées que chez le *S. Duvivieri*, qui suit.

Hab. — Bahr-el-Ghazal (*Colmant*).

—

33. — S. Zechiana

Kolbe.

Sternocera Zechiana Kolbe, *Entom. Nachr.*, t. XXIII (1897), p. 351.

Long. 0m,037.

Noir bronzé; élytres bruns avec une tache humérale brun obscur, la marge latérale et la suture noir bronzé, pattes noires à reflets bronzés; tête fortement ponctuée, sillonnée au milieu ; pronotum plus largement, mais moins profondément ponctué, brillant, sillonné longitudinalement au milieu, le sillon n'atteignant ni le sommet ni la base; élytres ayant de part et d'autre trois lignes géminées moins nettes vers la base que vers l'extrémité, les intervalles rugueusement ponctués et très finement pointillés, le sommet légèrement tri-épineux; saillie sternale aiguë, incurvée au sommet; dessous brillant à ponctuation éparse et superficielle ; les segments abdominaux ornés de part et d'autre d'une tache pulvérulente et jaune fauve, peu distincte.

Cette nouvelle espèce, envoyée de l'intérieur de Togo, vient s'ajouter aux nombreuses espèces du genre *Sternocera* qu'on ne trouve que dans les steppes de l'Afrique, au sud du Sahara et dans la région hindoue. Elle présente le même aspect et a la

même grandeur que le *S. Campanae* Luc., de l'Angola, mais en diffère par plusieurs points.

Le pronotum est plus brillant, moins densément et moins profondément fovéolé, et n'a, en outre, pas de tache latérale pubescente. Les élytres sont autrement rugueux, non pas uniformément bruns, mais avec une tache humérale brun obscur et le sommet noir à reflets bronzés. La suture est obscure. Le dessous est beaucoup plus brillant et en grande partie d'un cuivreux verdâtre. La saillie sternale est plus aiguë et légèrement plus avancée, la pointe incurvée vers le bas. L'absence de taches latérales rapproche cette nouvelle espèce du *cariosicollis* Fairm., du Somalis, mais elle est plus grande que celle-ci et en diffère par le pronotum plus brillant et moins densément fovéolé, ainsi que par la région inférieure et les pattes noires à reflets métalliques.

Il est évident que toutes ces espèces appartiennent au même cycle et que seules des considérations zoogéographiques les éloignent l'une de l'autre. Il en est de même, du reste, pour les autres groupes des espèces de ce genre (ex. Kolbe).

Je ne connais pas cette espèce, décrite sur un spécimen unique du Musée de Berlin. Tout récemment, M. Ch.-O. Waterhouse, du *British Museum* de Londres (*Ann. & Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, t. XIV, [1904], p. 248), discutant cette espèce et comparant la description de M. Kolbe avec quelques exemplaires du Musée de Londres, dit ce qui suit :

« Dans les collections du Muséum, il existe plusieurs spécimens provenant de Togo et du haut Nil, qui paraissent pouvoir être attribués à cette espèce. La tache foncée décrite comme existant sur les épipleures élytrales est cependant si peu accentuée et,

d'un autre côté, les taches pubescentes de l'abdomen (*flavido tomentosa indistincta*) sont tellement nettes, qu'il est peut-être possible qu'ils peuvent appartenir à une espèce différente.

» Le pronotum est d'un bronzé bleuâtre foncé avec des points dorés. Les élytres sont bruns avec la suture et le bord très étroitement bordés de bronzé obscur. Le dessous de l'insecte est doré bronzé brillant avec des reflets bleus ou cuivreux sur l'abdomen. Un des exemplaires est bleu foncé en dessous. L'abdomen est faiblement ponctué, chaque point portant un, deux ou trois poils jaunes; ceux-ci sont disposés en ligne le long du sommet, d'autres sont distribués d'une façon irrégulière, peu rapprochés les uns des autres au milieu du segment, mais, à la base, de chaque côté, ils sont fins et rassemblés de manière à former des espaces larges et triangulaires sur le troisième et sur le quatrième segment. Le segment apical présente deux espaces triangulaires, à pulvérulence fauve.

» Les principales différences entre cette espèce et le *S. Stevensi* consistent en ce que celle-ci n'a pas de taches pubescentes sur les élytres et que la pubescence abdominale qui, chez le *Stevensi*, couvre la plus grande partie des côtés des segments, s'étendant jusqu'au bord postérieur (mais laissant un espace glabre sur le bord basilaire) dans cette espèce, est plus limitée à la partie basale des segments et ne laisse pas de tache nue à la base.

» Cette espèce forme un intéressant passage de *S. Stevensi* à *S. Colmanti* Kerrem. Chez ce dernier, qui est, aussi bien en dessus qu'en dessous, d'une couleur de laiton (cuivre jaune), l'abdomen a la pulvérulence disposée comme chez le *S. Stevensi*, mais elle est bien moins dense, et les taches pubescentes sont très vagues. »

34. — S. Stevensi

Waterh.

STERNOCERA STEVENSII Waterhouse, *Ann. & Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, t. XIV (1904), p. 247.

Long. $0^{m},037$.

Ressemble au *S. interrupta* Oliv., et en est très voisin, mais en diffère par la sculpture et par l'ornementation de l'abdomen.

Tête et pronotum noirs avec de nombreux points peu accentués et une ligne enfoncée médiane, garnis d'une pulvérulence blanchâtre, comme chez le *S. interrupta*.

Élytres brun marron, un peu plus fortement ponctués que chez le *S. interrupta*, chacun d'eux avec une petite tache d'un blanc sale près de la région scutellaire, une tache allongée au milieu de la base, une autre plus longue sous l'épaule et une autre, près du bord, après le milieu.

Dessous bronzé obscur. L'abdomen est marqué de points, chaque point portant un poil couleur de laiton un peu foncé. Ces points sont placés en groupes de deux ou trois et en lignes onduleuses sur les bords des segments. Sur le troisième et sur le quatrième segment, ces points sont rassemblés de telle sorte qu'ils forment une bande ondulée, laissant un espace lisse et brillant de chaque côté, à la base, et, au milieu, un large espace triangulaire, peu ponctué. Les points sont rassemblés sur le segment apical de manière à former des espaces triangulaires de chaque côté, laissant la région médiane médiocrement ponctuée.

Élytres brun marron foncé, presque noirs (Nigéria N.) . . . . . *var.* a.
Pronotum bronzé; élytres brun très foncé à reflets bleus (Damara) . . . . . *var.* b.

Hab. — Nigéria; Damara (ex. Waterhouse).

—

35. — S. Duvivieri

Kerrem.

Pl. 2, fig. 4.

Sternocera Duvivieri Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLII (1898), p. 312.

Long. 0m,026-0m,030; larg. 0m,011-0m,012.

Oblong ovale, subcylindrique, assez convexe, doré, cuivreux, vert ou bleu; les élytres brun marron plus ou moins foncé, le dessous couvert d'une villosité blanchâtre, assez longue sur l'abdomen, très serrée sur les bords supérieurs de celui-ci, le long des élytres qui paraissent ainsi frangés de blanc; ponctuation du pronotum plus épaisse et plus dense sur les côtés que sur le disque; les élytres présentent sur les côtés postérieurs de vagues cicatrices affectant l'allure des taches blanches du *S. interrupta* Oliv., qui suit.

D'une coloration excessivement variable, comme certaines espèces hindoues dont elle a l'aspect général, surtout au point de vue de la coloration, cette espèce est d'une taille relativement petite pour le genre.

Tête déprimée au milieu du front, couverte de longs poils blanchâtres, d'empâtements vermiculés et de gros points irrégulièrement disposés et d'inégale épaisseur.

Pronotum convexe, plus large que haut et plus étroit en avant qu'en arrière, criblé de gros points enfoncés, plus épais et plus denses sur les côtés que sur le disque ; la marge antérieure bisinuée avec le lobe médian arrondi ; les côtés obliques ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux ; il est couvert de poils épars, blanchâtres et mous et présente, de part et d'autre, à la base, un peu en deçà du calus huméral, une vague fossette allongée. Élytres convexes, un peu plus larges que le pronotum à la base, couverts de séries longitudinales de stries peu profondes formées par des agglomérés irréguliers de très petits points et dont les intervalles forment de vagues reliefs vermiculés et longitudinaux ; les stries couvertes d'une villosité excessivement courte et les faisant paraître saupoudrées de blanc ; de part et d'autre de la marge postérieure, une série de vagues cicatrices, comme les taches blanches du *S. interrupta* Oliv., mais beaucoup moins nettes et seulement ébauchées ; épipleures bordées d'une carène droite ; extrémité des élytres faiblement tridentée.

Dessous couvert d'une ponctuation irrégulière, assez semblable à celle du *S. pulchra* Waterh., comme aspect général, mais beaucoup moins épaisse ; villosité abondante, longue, molle et blanchâtre, beaucoup plus dense sur la marge latérale de la région supérieure des segments abdominaux, où elle semble former une bordure frangée de blanc aux élytres.

Pattes peu robustes, ponctuées.

Hab. — Région méridionale du lac Tanganyka : Moliro (*J. Duvivier*).

36. — S. interrupta

Oliv.

Buprestis interrupta Olivier, *Entomologie*, t. II (1790), p. 26, pl. 4, f. 28*a*, *b*, *c*.

Buprestis interrupta Fabricius, *Entom. Syst.*, t. I^er^ (1794), pt. 2, p. 195.

Buprestis interrupta Herbst, *Natuursyst.*, *Col.*, t. IX (1801), p. 19, pl. 139, f. 5.

Sternocera interrupta Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 11, pl. 3, f. 4.

Sternocera Klugi Thoms., *Arcan. Nat.*, t. I^er^ (1859), p. 119.

Sternocera Mephisto Thoms., *l. c.*, *ibid.*

Sternocera reticulata Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 35.

Sternocera interrupta Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXII (1888), p. 95.

Long. 0^m^,027-0^m^,042 ; larg. 0^m^,010-0^m^,015.

Oblong, atténué en arrière, rugueux en dessous, finement chagriné en dessus, noir, bronzé ou brun marron foncé ; pronotum longitudinalement sillonné au milieu, les fovéoles pulvérulentes et blanches ; élytres peu rugueux, ponctués, avec, le long de la base, trois impressions linéaires, allongées, la marginale plus longue que les internes, celles-ci parfois nulles ; les côtés postérieurs ornés d'une impression allongée, linéaire, pulvérulente et blanche, parfois entière, souvent interrompue. Dessous couvert d'une pubescence soyeuse, couchée, très dense et retenant une pulvérulence blanche.

Cette espèce, l'une des plus anciennement connues du genre, est excessivement variable. La sculpture élytrale, simplement ponctuée chez le type, devient rugueuse chez les variétés *reticulata* et *Klugi* et présente, chez la variété *Mephisto*, une ponctuation plus épaisse, à points arrondis et espacés. La colo-

ration varie également, depuis le noir intense jusqu'au bronzé clair et depuis le noir brunâtre jusqu'au brun marron clair; quelques exemplaires présentent une coloration noire tournant au bleu.

Malgré la grande variabilité de cette espèce, on peut la ramener aux quatre variétés suivantes :

A. *Dessus entièrement noir maculé de blanc pur* . . . . . *a.* **interrupta.**
A'. *Bronzé ou brun marron;*
B. *Bronzé obscur; élytres rugueux. b.* reticulata.
B'. *Le fond des impressions et celui de la ponctuation dorés;*
C. *Entièrement bronzé; base des segments abdominaux bordés de pourpré métallique* . *c.* Klugi.
C'. *Élytres bruns ou brunâtres; dessous vert doré* . . . *d.* Mephisto.

Tête rugueuse, largement sillonnée sur le front; antennes noires.

Pronotum presque un tiers plus large que long, avec les angles antérieurs fortement rabattus, entièrement couvert de fossettes irrégulières, arrondies, plus serrées et plus petites vers le haut, se réunissant parfois pour former un sillon médian.

Élytres très légèrement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, à peine tridentés au sommet, couverts d'une ponctuation serrée; légèrement rugueux et présentant, chez le type, quatre enfoncements ou sillons amincis : deux basilaires dont le premier, c'est-à-dire le plus rapproché de la suture, toujours plus court, le troisième huméral, longeant le repli marginal de l'épaule et le quatrième très allongé, souvent interrompu de façon à former une série d'enfoncements oblongs longeant

toute la bordure externe, à partir du milieu jusque près du sommet de l'élytre. Ces enfoncements sont souvent réduits à de simples sillons glabres et disparaissent même entièrement chez certains individus, surtout chez ceux qui appartiennent aux variétés *Klugi* et *Mephisto*, et, de même que les fossettes prothoraciques, ils sont remplis d'une pubescence courte et feutrée, très serrée, d'un blanc éclatant ou légèrement jaunâtre.

Dessous rugueux, entièrement recouvert de la même pubescence, sauf toute la partie médiane où cette pubescence se raréfie au point de laisser une ligne entièrement glabre.

Pattes finement ponctuées.

Hab. – C'est, avec le *S. castanea*, l'espèce la plus septentrionale de l'Afrique : Sénégal ; Guinée ; Nil blanc ; Niger ; Bénoué ; Zambésie ; Damara.

Remarques phylogéniques sur le genre Sternocera

Toutes les espèces du genre *Sternocera* ont entre elles des affinités très marquées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau synoptique placé en tête du genre pour être frappé de la façon dont les espèces et les variétés s'enchevêtrent les unes parmi les autres et pour être convaincu qu'il ne doit exister en tout que cinq à six formes spécifiques bien déterminées, le reste constituant des séries de variations ou de races dont les chaînons interrompus se retrouveront lorsque la faune de l'Afrique aura été étudiée, comme l'est actuellement celle de l'Europe occidentale.

Des considérations d'ordre purement bibliographique et imposées par la loi de priorité attribuent trop souvent une valeur spécifique à des variations, alors que le type de l'espèce se trouve relégué au second plan, à titre de variété. Je citerai notamment le cas du *chrysidioides*, décrit postérieurement au *chrysis*.

Le *chrysidioides*, à tégumentation presque lisse, à coloration uniformément brune ou noire, à villosité et pulvérulence à peu près nulles, est certainement la forme la plus simple des *Sternocera*. Il lui reviendrait, selon moi, la valeur spécifique accordée à sa variété *chrysis*. Mais cette méthode amènerait un tel bouleversement dans la nomenclature, qu'on ne peut que la désirer pour le moment, sans même essayer de la faire prévaloir. Nous avons donc laissé les choses dans leur état, mais l'examen des deux tableaux généalogiques résumant mes recherches phylogéniques démontrent que certaines *variétés* sont les souches de rameaux entiers et auraient, pour cela seul, des droits au nom d'*espèce*, tandis que certaines de celles-ci ne sont que les liens d'une forme à une autre.

Tous les *Sternocera* possédant les mêmes caractères anatomiques, ce n'est que dans l'ornementation extérieure que l'on peut rechercher les liens qui les unissent et l'on

peut admettre que ceux dont la tégumentation est peu compliquée, en dessous comme au-dessus, seront les formes les plus primitives.

Le *S. chrysidioides* de l'Inde (variété du *S. chrysis*) pourrait donc être la souche encore vivante de tous les *Sternocera* existants. De lui dériveraient toutes les espèces hindoues, très voisines les unes des autres, et il aurait pu donner aussi naissance au *S. Eschscholtzi*, qui constituerait la souche de la branche africaine. Il suffit de comparer les dessous de ces deux espèces pour être convaincu de leur rapprochement.

La filiation de la branche hindoue s'établirait d'elle-même par l'accentuation progressive de la coloration, des reliefs, des dépressions, de la villosité, de la pulvérulence et des fossettes élytrales.

Si du *chrysidioides* nous passons au *chrysis*, nous pouvons admettre que celui-ci a pu donner naissance à deux rameaux : celui du *nitidicollis* et celui du *Diardi*, le premier à abdomen encore lisse et le second avec l'abdomen déjà cicatrisé. Le rameau du *nitidicollis* se subdiviserait en deux rameaux secondaires : celui du *lævigata* Oliv., souche du *rugosipennis*, et celui de l'*æquisignata* et de ses variétés dont la forme extrême serait le *ruficornis*.

Le rameau du *Diardi* a pu se subdiviser lui-même suivant *orientalis* d'où provient le *dasypleura* d'une part, et d'autre part suivant *basalis* jusque *linearis*, par *sternicornis*.

Ce groupement nous permettrait de fixer le tableau généalogique des espèces hindoues de la manière suivante :

chrysidioides, var. de CHRYSIS, souche présumée des Sternocera.

CHRYSIS, souche de la tige *hindoue*.

NITIDICOLLIS. — LÆVIGATA Ol. — *rugosipennis*. — ÆQUISIGNATA — RUFICORNIS.

DIARDI . . . — ORIENTALIS — DASYPLEURA. — *basalis* — STERNICORNIS — *linearis*.

lævigata Kolbe (var. d'ESCHSCHOLTZI) souche de la tige *africaine*.

Si nous procédons ensuite à l'examen des espèces africaines et de leurs variétés, qui sont loin d'être entièrement connues, nous verrons que leur filiation, pour les espèces que nous possédons, n'est pas aussi compliquée qu'elle paraît tout d'abord, et bien que de nombreux intermédiaires nous manquent, nous pouvons dès à présent présenter des bases phylogéniques en partant d'une hypothèse, discutable peut-être, mais aussi vraisemblable.

Prenant le *lævigata* Kolbe, issu du *chrysidioides*, nous pouvons admettre qu'il a produit l'*Hildebrandti*, sans descendance encore connue, et l'*Eschscholtzi*, qui aurait donné naissance au *Gerstœkeri*, dont la parenté avec le *castanea* n'est pas douteuse.

Le *cariosicollis* dérive-t-il du précédent? Peut-être, et nous pouvons le placer en dehors, sans descendance connue, comme nous l'avons fait pour l'*Hildebrandti*.

On ne peut contester l'union qui existe entre *castanea* et *Boucardi*, et de celui-ci pourrait provenir le *syriaca*. Deux branches peuvent dériver de ce dernier : celle du *Revoili*, que nous examinerons *sub litt.* A, et celle du *foveopubens*, que nous reprendrons ensuite en B.

A. Les chaînons se suivent sans interruption de *Revoili* à *Iris*, par *Bennigseni*, *pulchra* et *Fischeri*. On ne peut douter de la filiation de ces espèces et parmi celles-ci le *pulchra*, très variable, a pu former le rameau détaché du *frutetorum*, dont je ne trouve pas, jusqu'ici, la descendance.

Entre l'*Iris* et le *variabilis*, il y a le *versicolor* qui les unit; entre l'*Iris* et le *luctifera* on trouve le *funebris*, d'où formation de deux nouvelles branches. Terminons tout d'abord avec la seconde : *Iris*, *funebris*, *luctifera*, *monacha*, *Reimeri* et enfin *orissa* avec ses variétés multiples sont autant de chaînons qui ne présentent, pour ainsi dire, aucune solution de continuité. Ils paraissent descendre en ligne droite les uns des autres.

Reprenons le *versicolor*, indiscutable intermédiaire entre

le *variabilis* et l'*Iris* et faisons-en descendre aussi, mais avec doute et en le laissant en dehors, sans descendance connue, le *discedens*, comme nous l'avons fait déjà pour *Hildebrandti*, *cariosicollis* et *frutetorum*.

Nous avons donc *versicolor* et *variabilis*, issus l'un de l'autre. Ce dernier pourrait former deux rameaux : *Fulleborni*, souche du *variabilis*, et *rufipennis*, souche du *Campanæ;* de celui-ci descend indiscutablement le *feldspathica*, qui a pu donner naissance au *Wahlbergi*, ancêtre probable de l'*Hunteri*. Du *Campanæ* dériverait aussi le *Zechiana*, sans issue jusqu'ici.

B. *Foveopubens*, issu, comme nous l'avons vu, du *syriaca*, pourrait être la tige de deux rameaux : *Colmanti*, ancêtre présumé du *Duvivieri*, et *Stevensi*, parent de l'*interrupta* et de ses variétés.

C'est de ce dernier que pourraient provenir tous les *Julodis*, par le *J. Caillaudi ;* il suffit d'examiner les dessous de ces deux espèces pour être frappé de leur similitude. On pourrait les confondre, n'était la saillie sternale, mais l'examen doit se faire sur des exemplaires bien frais.

En résumé, les *Sternocera* ont dû apparaître au début sur les hauts plateaux du Pamir, d'où ils se sont répandus dans l'Inde en détachant un rameau vers l'Afrique. Les espèces asiatiques se sont moins diversifiées que les africaines, qui se sont modifiées suivant des formes multiples. Celles-ci auraient, par la suite, produit les *Julodis*.

Ces considérations seront rendues plus claires par l'examen du tableau généalogique des formes africaines, que nous avons cru pouvoir dresser de la manière suivante (voir p. 188).

Il ne faut évidemment voir dans ce groupement qu'un essai de détermination de la parenté des espèces actuellement connues et non un tableau généalogique dans le sens absolu d'un mot qui n'implique ici que de simples recherches relatives à un groupement rationnel, basé sur l'examen d'une très grande quantité de spécimens.

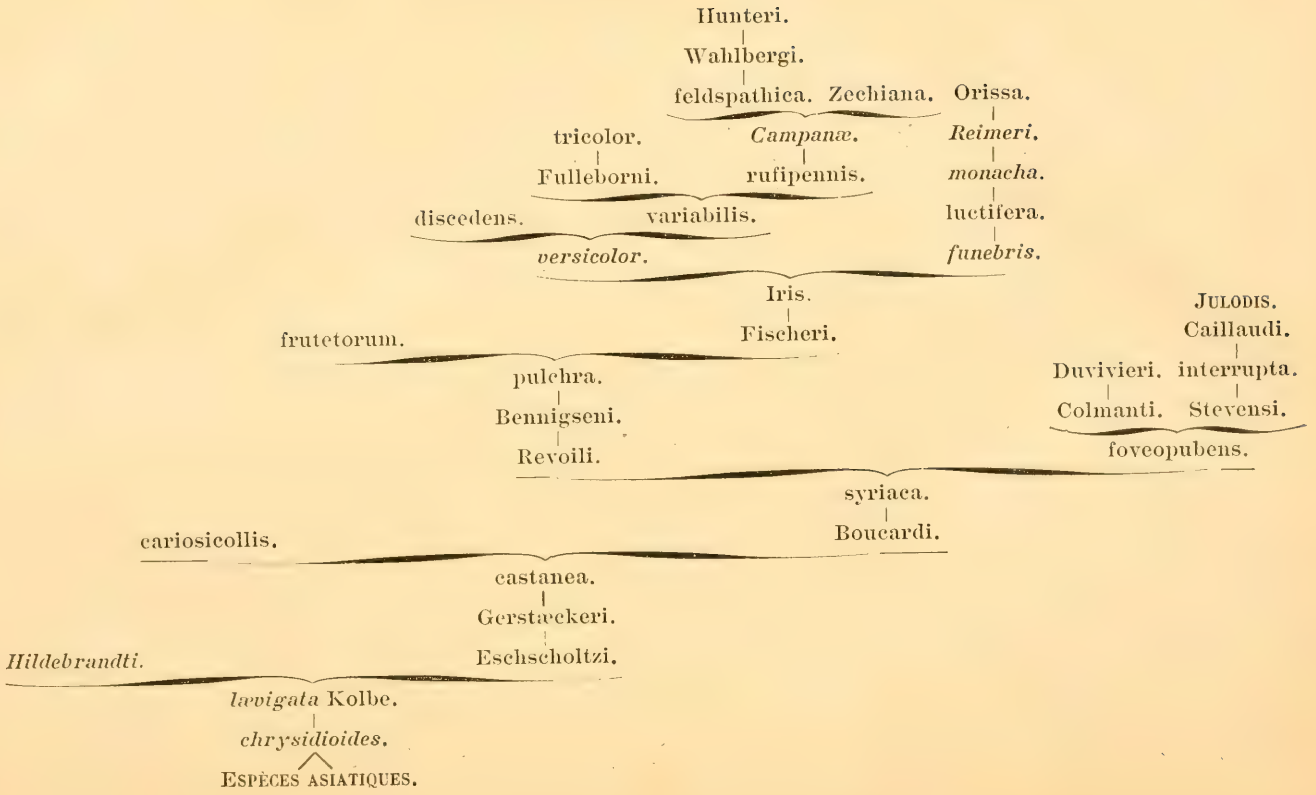
Hunteri.
Wahlbergi.
feldspathica.
Zechiana.
Orissa.
tricolor.
Campanæ.
Reimeri.
Fulleborni.
rufipennis.
monacha.
discedens.
variabilis.
luctifera.
versicolor.
funebris.
Iris.
JULODIS.
Fischeri.
Caillaudi.
frutetorum.
pulchra.
Duvivieri.
interrupta.
Bennigseni.
Colmanti.
Stevensi.
Revoili.
foveopubens.
syriaca.
Boucardi.
cariosicollis.
castanea.
Gerstæckeri.
Eschscholtzi.
Hildebrandti.
lævigata Kolbe.
chrysidioides.
ESPÈCES ASIATIQUES.

Considérations complémentaires sur le genre Sternocera

La majeure partie de l'étude de ce genre était sous presse et devait paraître en son temps lorsque j'ai reçu les *Sternocera* du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Presque en même temps, mon ami et collègue M. G. Meyer-Darcis m'envoyait une admirable série d'espèces du même genre, appartenant aux groupes *variabilis* Kerrem. et *pulchra* Waterh.

Bien que l'étude détaillée de chaque espèce dépasserait notablement les limites de la présente monographie et n'entre pas dans le cadre que je me suis tracé, je crois devoir ajouter quelques remarques qui m'ont été suggérées par l'examen de plusieurs spécimens affectant une forme digne de remarque.

12. S. CASTANEA Oliv. — Je rapporte à la variété *Druryi* Waterh., deux exemplaires de la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris et provenant de l'Abyssinie, province équatoriale, pays de Dimé (*mission Du Bourg de Bozas*, 1903).

S. CASTANEA Oliv., var. Du Bourgi, nov. var., très robuste, plus rugueux, les côtes élytrales plus nettes, sans mouchetures pulvérulentes, les élytres brun marron avec une large tache noire à la base, couvrant tout le tiers antérieur sauf la fossette basilaire et le bord épipleural. Pattes brunes avec l'intérieur des fémurs noir (*Muséum de Paris par mission Du Bourg de Bozas, 1903 :* Abyssinie mérid., pays Sidamo [1,300-2,000 m.]; provinces équator., Gofa Basketo Dimé).

18. S. FELDSPATHICA White. — Un remarquable spécimen dans la collection du Muséum de Paris et appartenant à la var. *Campanæ* Luc., mais beaucoup plus robuste que le type et avec les élytres d'un jaune fauve plus clair.

Dans la collection de M. Meyer-Darcis, un spécimen provenant de l'Afrique orientale allemande, à élytres brun marron, mais sans reflets bleus, et que l'on peut considérer comme un passage à ma variété *tristis*.

23. S. PULCHRA Waterh. — Une longue série de spécimens de la variété *Goetzeana* Kolbe, passage du *pulchra* à la var. *clara*, mais avec raies obliques rouges sur les élytres (*coll. Meyer-Darcis*).

26. S. VARIABILIS Kerrem. — Les variations que présente cette espèce deviennent déconcertantes. Je l'avais décrite autrefois d'après treize exemplaires rapportés par M. le capitaine, aujourd'hui colonel Storms, des environs du lac Tanganyka. Tout en présentant une certaine analogie avec l'*Iris* Harold, par les vagues reflets irisés de l'élytre et avec le *funebris* Boh., par le faciès général, je pensais avec raison me trouver en présence d'une forme spécifique bien déterminée et remarquable surtout par les reliefs ou boursouflures de la base des élytres. Bien que la coloration du dessous fût assez variable, allant du bleu au bronzé doré, les élytres étaient invariablement noirs, parfois avec un vague reflet irisé, parfois aussi avec la base plus ou moins nuancée de rouge sombre.

Toute une suite d'exemplaires de la collection Meyer-Darcis et provenant de l'Afrique orientale allemande vient encore augmenter le nombre de variétés; nous arrivons ainsi à établir :

1° Une nouvelle variété picipennis, à pronotum cuivreux, parfois bleu verdâtre et à élytres bruns, plus ou moins obscurs, souvent plus foncés le long de la marge latérale et à dessous cuivreux brillant, légèrement bronzé.

2° Que le S. FULLEBORNI Kolbe constitue une forme amplifiée de la *var. humeralis*, avec la base des élytres brun clair et ceux-ci noirs ou bruns, passant insensiblement à mon *S. rufipennis* (n° 27, cf. pp. 107 et 160) qui doit donc passer en synonymie comme variété du *variabilis*.

3° Une variété nommée amitina Kolbe mss., me paraît être la limite extrême de l'espèce qui nous occupe. Elle présente la même coloration que celle du *rufipennis*, d'un brun acajou clair sur les élytres, mais ceux-ci sont moins convexes, plus plans en dessus et plus acuminés au sommet, les côtés plus droits et moins arqués. Ces détails donnent à l'insecte un faciès particulier, différent de celui des autres *variabilis* et j'aurais pu, comme mon collègue M. Kolbe, voir en elle une espèce si je n'étais mis en méfiance par l'expérience du *rufipennis*.

35. S. Duvivieri Kerrem. — Je réunis à cette espèce deux exemplaires de taille plus grande, d'un faciès un peu plus robuste, avec l'abdomen plus rugueux ; la tête, le pronotum et le dessous d'un cuivreux brillant, les élytres brun marron clair et qui pourraient constituer la variété major, du *S. Duvivieri*.

En résumé, comme je le disais en commençant cette note, chaque espèce de *Sternocera* pourrait donner matière à la création d'une foule de variétés, de races ou de sous-espèces s'écartant fort de la forme considérée comme le type de chacune d'elles (1).

(1) Je remarque à la page 25 (livr. I), un lapsus que les entomologistes auront rectifié d'eux-mêmes, mais qu'il est nécessaire de signaler. Il faut lire, ligne 15, « le *prosternum*, partie centrale du *sternum* », au lieu de « le *prosternum*, partie centrale du *metanotum* ».

2. — Julodis

Eschscholtz.

Zool. Atl., t. Ier, p. 9 (1829).

Julodis Solier *Ann. Soc. Ent. Fr.*, t. II (1833), p. 270, pl. 10, f. 5.

Julodis Cast. & Gory *Monogr. Bupr.*, t. Ier (1835), pl. 1, f. 1.

Julodis Lacordaire *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 12.

Julodis Marseul *L'Abeille*, t. II (1865), p. 29.

Saccosoma Motschulsky *Bull. Ac. Sc. Petrop.*, p. 294 (1859).

Julodella Semenow *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXXVII (1893), p. 315.

Neojulodis Kerrem. *Wytsm., Gen., Ins.*, fasc. 12, Bupr. (1903), p. 10.

Tête plane ou légèrement concave; épistome sinué ou échancré, parfois muni d'une dent médiane. — Yeux médiocres, peu saillants, latéraux. — Antennes assez grêles, à article 1 en massue arquée; 2 court, obconique; 3 allongé, déprimé ou subcylindrique; 4 plus court; 5-10 dentés en scie aiguë au côté interne, transversaux et triangulaires; 11 tronqué ou subéchancré; les 7 derniers couverts, sur leurs deux faces, de pores diffus et cachés par une pubescence soyeuse. — Pronotum transversal, convexe, retréci en avant, bisinué à sa base, son lobe médian étroit et aigu. — Élytres allongés, cylindro-coniques, toujours inermes à leur extrémité. — Hanches postérieures subparallèles, triangulairement dilatées au côté interne; tarses assez longs, tantôt larges et déprimés, tantôt plus étroits, les quatre premiers articles de chacun d'eux subégaux, plus ou moins trigones; le cinquième en carré long; les crochets lobés à la base. — Prosternum étroit, caréné, subconvexe et arrondi au sommet. — Mésosternum généralement très court et

oblique ou subvertical, rarement divisé. — Corps robuste, cylindro-conique.

Ce genre reproduit les formes générales des *Sternocera*, dont il ne se distingue essentiellement que par l'absence de la saillie sternale. Les différences sexuelles ne sont appréciables que chez certaines espèces et résident dans l'allure de l'extrémité du dernier segment abdominal, qui est plus ou moins échancrée ou tronquée chez le ♂ et tronquée ou arrondie chez la ♀, souvent avec le bord extrême légèrement relevé en gouttière.

La synonymie des *Julodis* est très compliquée. On a cru voir, dans des races locales ou des variétés, des formes spécifiques distinctes, alors que, comme pour les *Sternocera*, nous nous trouvons en présence d'un genre dont les représentants présentent une succession de faciès qui s'enchevêtrent les uns parmi les autres et qui ne sont dus, en réalité, qu'à des variations tégumentaires ou de pubescence.

La synonymie des espèces, telle que j'ai tenté de la redresser, peut paraître hasardée; elle m'a préoccupé pendant longtemps et mes doutes ont été aplanis il y a quelques années déjà, lorsque M. Abeille de Perrin m'écrivit un jour que d'après lui, un grand nombre d'espèces du bassin de la Méditerranée pouvaient être réunies, ne constituant que des races locales. Je l'engageai vivement alors à signaler sa découverte, afin de lui en laisser la priorité et j'ignore s'il l'a fait dans ces derniers temps.

J'ai trouvé, depuis, la confirmation des faits par l'examen de l'armature génitale des mâles, pour toute une série d'espèces du cap de Bonne-Espérance et, de même que la majeure partie du redressement de la synonymie des espèces de la Méditer-

ranée revient à M. Abeille de Perrin, de même, à mon collègue et ami M. Péringuey, de Capetown, revient la priorité du remaniement synonymique des espèces de l'Afrique du Sud.

M. Péringuey m'a envoyé une longue suite de *Julodis*, de la région du cap de Bonne-Espérance, dont les pénis détachés et collés sur cartons, lui avaient permis de réunir certaines espèces. Il m'a envoyé en même temps une note sur ces réunions et je dois dire que, si invraisemblable que paraisse, par exemple, la synonymie du *J. Chevrolati* Cast. et Gory = *hirsuta* = *hottentota* = *pantherina* = *rugosa* Cast. et Gory, non seulement tous les passages existent, mais de même que l'armature génitale est identique pour chacune de ces prétendues espèces, de même l'est aussi la forme du dernier segment abdominal dans les deux sexes.

Je n'ai pu, malheureusement, examiner tous les forceps ♂, et je ne doute pas que l'on arrivera à réunir davantage encore les nombreuses espèces que différents auteurs ont cru pouvoir décrire comme nouvelles. Si les descripteurs pouvaient se rendre compte de l'utilité et de l'intérêt que présente la revision de la synonymie, ils comprendraient que celle-ci, bien établie, est plus précieuse pour la science que la description d'une nouvelle variété.

Ce genre peut être subdivisé en trois grandes sections ou sous-genres, de la manière suivante :

a. *Cavité sternale formée en entier par le mésosternum; crochets des tarses lobés à la base* . . . . . a'.

b. *Pronotum non globulaire, atténué en avant seulement; élytres conjointement accuminés au sommet* . a. **Julodis.**

b'. *Pronotum globulaire, très convexe, rétréci en arrière; élytres séparément arrondis ou subacuminés au sommet avec un petit vide anguleux sutural* . . . . . *b.* Julodella.

a'. *Cavité sternale formée latéralement par le méso- et dans son fond par le métasternum; crochets des tarses lobés à la base.* . . . . . *c.* Neojulodis.

Distribution géographique. — L'habitat des *Julodis* est, dans son ensemble, le même que celui des *Sternocera*, mais il est plus étendu vers le bassin de la Méditerranée; bien que cet habitat soit le même, il semble que les premiers abondent là où les seconds sont plus rares et réciproquement, en sorte que l'on est admis à supposer que les *Sternocera* ont empêché l'extension des *Julodis* sur certains points d'une aire géographique très étendue qui comprend toute l'Afrique (à l'exception de Madagascar), le sud de l'Europe, l'Arabie, la région Caspienne, le Turkestan, la Perse, le Béloutchistan, l'Afghanistan et la partie occidentale de l'Hindoustan. On peut constater en effet que tout le territoire africain habité par de nombreux *Sternocera*, c'est-à-dire l'Afrique équatoriale, est excessivement pauvre en *Julodis*, tandis que ceux-ci sont très nombreux dans la sous-région méditerranéenne et dans celle du sud de l'Afrique. En Asie, le même fait se reproduit dans l'Inde proprement dite.

Le faciès des espèces varie notablement suivant qu'elles appartiennent à la sous-région méditerranéenne, à la Caspienne ou à celle du cap de Bonne-Espérance; ces dernières surtout, avec leur corps fasciculé de jaune ou de rouge vif, sont très caractéristiques.

a. — Julodis s. s.

Tableau synoptique des espèces

1. Carène frontale en forme de V, naissant au-dessus des cavités antennaires, son sommet dépassant l'échancrure médiane de l'épistome . . . . . 2.
   Carène frontale arquée ou divisée, non anguleuse et ne dépassant pas l'échancrure médiane de l'épistome; parfois absente . . . . . 12.
2. Pronotum avec trois larges impressions pulvérulentes et triangulaires, dont une de chaque côté et une troisième médiane, celle-ci avec une carène lisse dans son fond . . . . . 3.
   Pronotum seulement déprimé au milieu, avec ou sans carène médiane . . . . . 4.
3. Élytres à larges côtes ponctuées et s'amincissant graduellement de la base au sommet, peu visibles à travers une épaisse pulvérulence blanc jaunâtre; dessous entièrement couvert d'une courte villosité soyeuse. . . . . **1. Caillaudi.**
   Élytres sans larges côtes, ornés de mouchetures peu régulières, petites et espacées sur le disque, larges et bien accusées le long de la marge latérale; dessous plus ou moins pubescent, la majeure partie glabre . . . . . **2. fimbriata.**
4. Pronotum à rugosités inégales et très grossières . . . . . 5.
   Pronotum à rugosités ou à ponctuation égales, sans carène ni sillon bien accusés. . . . . 8.

5. Carène médiane du pronotum nette et bien accusée . . . . . 6.
Carène médiane du pronotum remplacée par un vague sillon pulvérulent de blanc jaunâtre, accosté de deux sillons parallèles au médian, élytres à bandes longitudinales pulvérulentes; corps allongé. **3. Aristidis.**

6. Carène médiane du pronotum courte et peu marquée . . . . . 7.
Carène médiane du pronotum bien marquée, émergeant d'une dépression médiane; élytres avec des séries de fossettes pulvérulentes très variables, tantôt réunies en bandes longitudinales interrompues, tantôt disposées en bandes transversales et onduleuses. . . . **4. variolaris.**

7. Fossettes des élytres non réunies en bandes vers le sommet . . . . . **5. Karelini.**
Fossettes des élytres réunies en bandes vers le sommet. . . . . **6. chrysesthes.**

8. Dessus bleu ou vert avec des fossettes pulvérulentes . . . . . 9.
Dessus noir, finement réticulé, le fond de la réticulation moucheté de blanc, les mouchetures marginales plus grandes que les discales; une fossette, blanche, de chaque côté, au milieu de la base et une dépression scutellaire et jaune, commune aux deux élytres . . . . **7. Bleusei.**

9. Fossettes élytrales nombreuses, à villosité courte et pulvérulente . . . . . 10.
Fossettes élytrales rares sur le disque, disposées en séries linéaires sur les côtés et le long de la suture, à faisceaux de poils gris. . . . . **8. manipularis.**

10. Fossettes élytrales grandes, irrégulières, pulvérulentes; corps bronzé ou bleu . . . . 11.
Fossettes élytrales petites, inégales; pulvérulence jaune soufre très épaisse; corps vert . . . . . **9. æquinoctialis.**

11. Bronzé cuivreux . . . . . **10. ethema.**
Bleu et bleu verdâtre . . . . . **11. Lucasi.**

12. Villosité du dessus plus ou moins longue, dense et pulvérulente, mais jamais disposée en faisceaux ou en larges taches irrégulières . . . . . 13.
Villosité du dessus disposée en faisceaux floconneux ou en taches pulvérulentes . . . 31.

13. Côtés des segments abdominaux sans plaques lisses . . . . . 14.
Côtés des segments abdominaux avec une plaque lisse, au moins sur le premier segment . . . . . 23.

14. Pronotum sans carène ni sillon médian, déprimé au milieu de la base . . . . . 15.
Pronotum sillonné ou caréné longitudinalement au milieu . . . . . 20.

15. Fossettes élytrales plus ou moins arrondies, sérialement disposées en long . . . . . 16.
Fossettes élytrales non arrondies, parfois réunies en bandes ou transversalement marbrées. . . . . 18.

16. Pronotum sans empâtements arrondis en avant . . . . . 17.
Pronotum avec deux empâtements arrondis, oculiformes et lisses en avant de chaque côté de la ligne médiane et un large empâtement irrégulier, triangulaire, déchiqueté en avant et situé contre la base, de chaque côté . . . . . **12. Bouvieri nov. sp.**

17. Ponctuation du pronotum régulière; corps bleu violacé ou bronzé, à pulvérulence jaune ou blanchâtre . . . . . **13. Iris.**
Ponctuation du pronotum irrégulière entre des reliefs vermiculés en arrière et granuleux en avant; vert à pulvérulence ocrée . . . . . **14. Whithilli.**
18. Des marbrures transversales remplaçant les fossettes élytrales. . . . . 19.
Fossettes élytrales grandes, rectangulaires, contiguës; corps vert foncé. **15. Atkinsoni.**
19. Marbrures transversales rares, larges, non continues; dessus verdâtre, le fond des bandes bronzé clair, à pulvérulence jaune. **16. Hohneli.**
Marbrures transversales nombreuses et confluentes; corps bleu, très brillant, à pulvérulence blanche . . . . . **17. Audouini.**
20. Pronotum caréné au milieu . . . . . 21.
Pronotum sillonné; corps très robuste (deux fois au moins de la taille moyenne des *Julodis*) et très rugueux; brun marron avec les dépressions à pubescence courte et soyeuse retenant une pulvérulence d'un gris blanc jaunâtre . . . **18. Finchi.**
21. Bronzé plus ou moins clair. . . . . 22.
Bleu; taches élytrales triangulaires ou sagittées . . . . . **19. æneipes.**
22. Robuste, allongé; reliefs élytraux lisses. **20. speculifer.**
Écourté; plus rugueux sur le pronotum; reliefs élytraux ponctués . . . . **21. distincta.**
23. Reliefs du pronotum formant des empâtements irréguliers très accusés. . . . . 24.
Reliefs du pronotum peu accusés, sauf parfois une carène médiane plus ou moins nette . . . . . 28.

24. Des bandes élytrales larges, formées par des empâtements lisses alternant avec des fossettes pulvérulentes . . . . . 25.
Bandes élytrales entières ou interrompues et pulvérulentes, mais sans alternances d'empâtements lisses . . . . . 27.

25. Une carène médiane sur le pronotum . . . . 26.
Non; corps très convexe en dessus, élargi en arrière et bronzé terne . . . . **22. intricata.**

26. Bronzé; reliefs élytraux plus ou moins allongés et rectangulaires . . . . **23. syriaca.**
Vert franc, plus ou moins obscur; reliefs élytraux irréguliers . . . . . **24. Rothi.**

27. Carène médiane du pronotum lancéolée ou bifide en avant, entourée de quatre reliefs arrondis disposés en carré; élytres à grosses côtes lisses, les espaces intercostaux finement granuleux et pulvérulents de blanc. . . . . **25. levicostatà.**
Pronotum à reliefs vermiculés et épais, leurs intervalles pulvérulents de blanc; élytres à bandes blanches, plus ou moins interrompues . . . . . **28. leucosticta.**

28. Élytres avec des séries longitudinales de bandes ou de fossettes pulvérulentes et villeuses . . . . . 29.
Élytres finement réticulés et ponctués avec quelques vagues côtes linéaires, confluentes vers le sommet; corps vert ou vert bleuâtre . . . . . **26. armeniaca.**

29. Lobe médian de la base du pronotum en angle obtus . . . . . 30.
Lobe médian de la base du pronotum avancé en angle aigu; corps bronzé verdâtre terne . . . . . **29. Kerimi.**

30. Côtes élytrales nulles ou peu saillantes entre des bandes ou des impressions pulvérulentes; excessivement variable quant à la coloration et à la sculpture élytrale; pulvérulence blanche, jaune ou brune; villosité grise; vert, bleu, doré ou bronzé. . . . . **27. onopordi.**

Côtes élytrales larges, formées de trois costules géminées, la costule médiane souvent lisse, les latérales ponctuées; espaces intercostaux étroits et pulvérulents de gris; corps robuste, élargi en arrière et d'un vert sombre. . . **30. ampliata.**

31. Élytres fasciculés, au moins sur les côtés et le long de la suture; sinon, avec de larges bandes longitudinales et pulvérulentes. . . . . 32.

Élytres avec de larges marbrures transversales, confluentes et à villosité rousse; corps bleu brillant; couvert en dessous d'une pubescence rousse, très dense. . **31. Clouei.**

32. Pas de côtes élytrales . . . . . 33.

Des côtes élytrales linéaires et longitudinales entre les rangées de fascicules, ou bien de larges côtes entre des sillons pulvérulents. . . . . 51.

33. Extrémité du dernier segment abdominal tronquée ou faiblement bisinuée chez le ♂ . . 34.

Extrémité du dernier segment abdominal profondément échancrée chez le ♂, cette échancrure anguleuse. . . . . 47.

34. Dessin élytral formé par des taches tomenteuses, plus ou moins villeuses, mais non fasciculées . . . . . 35.

Dessin élytral formé par des fossettes fasciculées . . . . . 39.

35. Pattes concolores, brillantes et grossièrement ponctuées. . . . . 36.
Pattes mates, bronzé verdâtre terne, finement pointillées. Dessus violacé clair à reflets irisés avec de larges taches inégales et pulvérulentes, blanches, mélangées de mouchetures villeuses . **32. albomaculata.**
36. Vert, bleu ou noir, sans reflets bruns . . . . 37.
Pronotum et élytres vert clair à reflets bruns ; la marge extérieure de ceux-ci souvent bordée de brun . . . . . **36. Heva.**
37. Pronotum villeux avec un vague sillon médian . . . . . 38.
Pronotum presque lisse et glabre avec cinq sillons pulvérulents ; noir, bleu, ou vert foncé bleuâtre maculé de taches pulvérulentes blanc jaunâtre, le front et l'épipleure élytrale souvent maculés de rouge vif. . . . . **33. humeralis.**
38. Vert clair maculé de blanc jaunâtre . . **34. caffra.**
Cuivreux brillant; le pronotum très villeux; élytres vert clair, villeux, à macules pulvérulentes . . . . . **35. mitifica.**
39. Pubescence du pronotum assez courte, plus ou moins dense, non floconneuse, assez également répartie et non disposée en fascicules épais ni en lignes longitudinales . . . . . 40.
Pubescence du pronotum longue, dressée, fasciculée et floconneuse, parfois disposée en séries longitudinales . . . . . 45.
40. Fascicules élytraux plus ou moins épais et égaux entre eux, couvrant aussi bien le disque que les côtés et la région suturale . . 41.
Fascicules élytraux plus petits, rares ou nuls sur le disque, longeant la suture et

la marge latérale, la fossette basilaire et une fossette médiane, située contre le bord extérieur, à fascicules plus grands, dessus bronzé . . . . . 44.

41. Corps très rugueux; bleu brillant; fascicules élytraux à fond large et cuivreux pourpré . . . . . 42.

Ponctuation et reliefs du dessus et du dessous normaux . . . . . 43.

42. Villosité et pulvérulence jaune fauve ou brunes . . . . . **37. cribripes.**

Villosité et pulvérulence d'un blanc laiteux . . . . . 37*b*. lacteola.

43. Pronotum sillonné . . . . . **38. damarina.**

Pronotum non sillonné longitudinalement au milieu . . . . . **39. dimidiatipes.**

44. Fascicules élytraux réduits à des taches pulvérulentes peu fasciculées, blanches le long de la suture et orangé terne le long de la marge latérale; pas de fascicules sur le disque qui paraît saupoudré de blanc; un seul fascicule blanc sur le milieu de l'élytre et près de la marge extérieure, plus grand que les marginaux . . . . . **40. brevicollis.**

Fascicules élytraux jaunes, plus grands sur les côtés et espacés; rares et plus petits sur le disque; ceux de la marge latérale plus petits et jaune orangé; corps élargi au tiers postérieur; brun en dessus; dessous bleu foncé . . . **41. Thunbergi.**

45. Pattes brillantes et grossièrement ponctuées . . . . . 46.

Pattes d'un noir mat, finement ponctuées; fascicules du pronotum formant cinq crêtes longitudinales . . . . . **42. sulcicollis.**

46. Obscur, verdâtre ou bronzé; fascicules latéraux des élytres concolores, jaune pâle ou jaune fauve, rarement plus foncés ou plus orangés . . . . **43. Chevrolati.**
Noir; fascicules du pronotum épais, orangé vif en avant; ceux des élytres peu villeux, pulvérulents; les marginaux rouge vif, rapprochés, nombreux et très petits. **44. ornatipennis.**

47. Villosité du dessous longue, dense, dressée, gris soyeux, non mélangée de fascicules jaunes ou rouges . . . . . 48.
Villosité du dessous grise, moins courte, moins dense, mélangée de fascicules jaunes, orangés ou rouge vif . . . . . 49.

48. Noir en dessus; fascicules élytraux petits et nombreux . . . . . **45. Karrooana.**
Entièrement bleu foncé brillant, les fascicules élytraux plus épais et moins denses, jaune d'or tournant à l'orangé sur les côtés . . . . . **46. hirtiventris.**

49. Pattes mates, finement ponctuées . . . . . 50.
Pattes brillantes, grossièrement ponctuées. **47. hirsuta.**

50. Fascicules du pronotum et des élytres moins épais et plus nombreux, jaune pâle sur le disque, jaune orangé ou rouge sur le disque . . . . . **48. Laportei.**
Fascicules du dessus plus épais et plus espacés, jaune orangé ou rouge vif . **49. cirrhosa.**

51. Pattes brillantes, bleues et grossièrement ponctuées . . . . . 52.
Pattes mates, bleues, verdâtres, bronzées ou noires, finement ponctuées . . . . . 54.

52. Front fasciculé . . . . . 53.
Pas de fascicules frontaux . . . . . **50. amoena.**

53. Les fascicules élytraux moins nombreux, mais très floconneux . . . . . **51. dives.**
Les fascicules élytraux nombreux, très rapprochés, émergeant de fossettes presque carrées . . . . . **52. fascicularis.**
54. Pattes claires, bronzées ou verdâtres; des fascicules nets, d'un beau jaune d'or et très floconneux sur un fond bleu brillant . . . . . **53. Klugi.**
Pattes noires; des bandes jaunes sur les élytres, la marge de ceux-ci rouge vif; fascicules du pronotum épais et jaune d'or ou orangés. . . . . **54. gariepina.**

—

1. — J. Caillaudi

Latreille.

Buprestis Caillaudi Latreille, *Voy. Caill.*, t. IV (1823), p. 277.
Buprestis pollinosa Klug, *Symb. Phys.* (1829), pl. 1, f. 3.
Julodis æthiopica Castelnau, *Silb. Rev.*, t. III (1835), p. 162.
Julodis Caillaudi Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 26, pl. 8, f. 37.
Julodis spectabilis Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 23, pl. 4, f. 21.
Julodis Mniszechi Thomson, *Mus. Scient.* (1860), p. 24.
Julodis Caillaudi Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 83.
Julodis lacunosa Fairmaire, *Mission Revoil, Col.* (1882), p. 49.
Julodis berbera Ab. de Perrin, *Bull. Acad. Marseille* (1900), p. 4.

Long. 0^m^,024-0^m^,035; larg. 0^m^,009-0^m^,015.

Oblong ovale, atténué en avant, légèrement élargi à hauteur du tiers postérieur, arrondi en arrière; vert ou bronzé plus ou moins obscur et couvert, sauf sur la région antérieure des côtes élytrales et sur chacun des espaces latéraux du disque pronotal, d'une abondante pulvérulence blanc jaunâtre. Tête couverte en avant de points

jaunâtres et présentant au milieu une ligne élevée et lisse; pronotum rétréci en avant, comprimé sur les côtés, creusé dans son milieu; élytres finement granuleux, couverts d'une pubescence très dense retenant une pulvérulence jaune plus ou moins foncée et présentant des côtes peu élevées, ponctuées, larges à la base et n'atteignant pas le sommet. Dessous villeux et couvert de la même pulvérulence que celle du dessus, mais encore plus dense, d'apparence feutrée; côtés du sternum avec quelques espaces glabres, lisses et très brillants; pattes finement ponctuées.

Il n'y a pas lieu de séparer, comme on l'a fait jusqu'ici, le *J. spectabilis* Gory du *Caillaudi* Latr., qui ne sont que les représentants de deux races locales, l'une de l'Arabie et l'autre de la Nubie, avec des passages fréquents de l'une à l'autre. Les *J. pollinosa* Kl., *æthiopica* Cast, *Mniszechi* Thoms, *berbera* Ab. se rapportent à l'une ou à l'autre de ces deux formes, sans délimitation précise, pour peu que l'on examine un grand nombre d'individus de cette espèce, pour laquelle on pourrait créer toute une série de variétés de coloration et de structure; la pulvérulence varie, en effet, du blanc jaunâtre à l'ocre jaune foncé et l'accentuation des côtes élytrales est excessivement variable.

a. *Pulvérulence élytrale disposée en bandes longitudinales continues* . . . . a. **Caillaudi.**
b. *Pulvérulence élytrale disposée en bandes longitudinales interrompues de façon à former des fossettes plus ou moins nettes* . . . . . *b.* **lacunosa.**

Tête finement granuleuse et vaguement déprimée

au milieu du front, qui présente une fine carène longitudinale et lisse, avancée en pointe obtuse dans l'échancrure de l'épistome.

Pronotum plus étroit en avant qu'en arrière, avec une dépression latérale large, triangulaire, villeuse et pulvérulente, finement granuleuse dans son fond et un large sillon médian longitudinal, de même structure, avec une carène médiane lisse au milieu, l'espace discal compris entre les dépressions latérales et le sillon médian plus ou moins glabre et ponctué.

Elytres convexes, légèrement élargis à hauteur du tiers postérieur, assez brusquement déclives au sommet, rugueux et ponctués avec trois côtes larges à la base, linéaires après le milieu et nulles au sommet, où elles disparaissent dans la structure générale; ces côtes formées en avant par des séries géminées de gros points irréguliers entre une ligne plus ou moins lisse, les espaces intercostaux granuleux, ponctués, villeux et pulvérulents.

Dessous entièrement couvert d'une courte pubescence couchée, soyeuse et pulvérulente, sauf un large empâtement lisse, brillant et irrégulier situé sur la marge latérale du pronotum et un autre empâtement de même nature, situé sur la hanche postérieure et contre sa marge antérieure.

Pattes densément et grossièrement ponctuées.

Hab. — Arabie : Djedda, Moka; Egypte : Dongola; Nubie : Ambukohl; Algérie : Biskra; Sénégal; Cazamance; Abyssinie : Obock (*Muséum de Paris par Maindron*); Somalis.

—

2. — J. fimbriata

Buprestis fimbriata Klug, *Symb. Phys.* (1829), pl. 1, f. 2.
Julodis arabica Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 15, pl. 3, f. 13.
Julodis fimbriata Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 81.
Sternocera Kustai Nonfried, *Deut. Ent. Zeit.*, 1891, p. 335.
Julodis Argodi Abeille de Perrin, *Bull. Acad. Marseille* (1900), p. 3.

Long. 0m,024-0m,034; larg. 0m,009-0m,014.

Bleu d'acier avec les élytres verts; pronotum avec une large impression triangulaire, pulvérulente et jaune, de chaque côté, et un large sillon médian, pulvérulent et d'où émerge une carène linéaire lisse. Elytres avec quatre côtes linéaires; les espaces intercostaux granuleux, ponctués et présentant des séries longitudinales de taches pulvérulentes et jaunes, espacées et irrégulières sur le disque, grandes et souvent réunies sur les côtés de façon à former une bande interrompue. Dessous granuleux et ponctué.

Diffère du *J. Caillaudi* Latr., qui précède, par la ponctuation du pronotum plus épaisse et plus dense, par les élytres plus rugueux, à côtes linéaires minces, non dilatées en avant, par la présence de mouchetures élytrales et par le dessous non entièrement recouvert de pulvérulence. Le *J. arabica* Gory ne diffère en aucune façon du *fimbriata;* quant au *Sternocera Kustai* Nonfr., sans avoir vu le type, je n'hésite pas, d'après un dessin que j'en ai reçu de l'auteur, à y reconnaître le *J. fimbriata* Klug, un peu plus robuste, avec les taches latérales des élytres plus accentuées et affectant la forme de celles qui se remarquent chez le *Sternocera orissa* Buq. et ses congénères. Je n'ai

aucun renseignement sur le dessous du *Kustai*, mais je serais bien étonné s'il avait une saillie sternale. Il provient de l'Arabie (Yémen) et cet habitat seul indique que cet insecte n'est pas un *Sternocera*. Quant au *J. Argodi* Ab., je pense pouvoir le réunir au *fimbriata* Klug, comme race somalienne de l'espèce, dont l'habitat est très étendu.

Tête rugueusement ponctuée; front déprimé au milieu avec une fine carène lisse, à ponctuation dense, pubescent; épistome fortement échancré avec une dent médiane formant le prolongement de la carène frontale.

Pronotum beaucoup plus large que long, atténué en avant avec les angles rabattus et infléchis, arrondi et rugueux sur les côtés, bisinué à la base avec le lobe médian obtus et saillant et les angles postérieurs assez aigus; le disque avec un large sillon médian d'où émerge une courte carène lisse et brillante; les côtés déprimés, impressionnés aux angles antérieurs, ces dépressions et le sillon médian garnis d'une villosité retenant une pulvérulence jaune.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués au sommet en pointe assez aiguë, couverts d'une ponctuation épaisse et rugueuse et présentant chacun quatre fines côtes longitudinales, plus ou moins accentuées, peu saillantes et dont les intervalles sont ornés de taches pulvérulentes, inégales et irrégulières, celles de la marge interne mieux marquées et celles de la marge externe plus grandes, souvent réunies en large bande plus ou moins interrompue.

Dessous à ponctuation dense, pubescent et pulvérulent de jaune avec des reliefs irréguliers le long de la marge des segments abdominaux.

Pattes à ponctuation épaisse, dense et rugueuse.

Hab. — Arabie : Djedda, Yémen (diverses collections); Abyssinie (*Raffray*), Tombouctou (*A. Chevalier* Museum de Paris), Somalis : Berbera (*Abeille*).

---

3. — J. Aristidis

Lucas.

Pl. 3, fig. 1.

Julodis Aristidis Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr., Bull.* (1860), p. 27.
Julodis Aristidis Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 65.
Julodis angustior Fairmaire, *Stett. Ent. Zeit.*, (1884), p. 142.

Long. $0^m,028$-$0^m,032$; larg. $0^m,010$-$0^m,012$.

Oblong ovale, allongé, atténué en arrière, vert doré ou bronzé clair, brillant sur les reliefs, les dépressions couvertes d'une abondante pulvérulence blanche; dessus glabre et très pulvérulent, dessous à courte villosité couchée et pulvérulente. Front caréné longitudinalement; épistome surmonté d'une carène en forme de V; pronotum avec cinq vagues sillons pulvérulents et larges, le médian plus large que les latéraux, couverts d'une ponctuation fine et dense, leurs intervalles à reliefs anastomosés et réticulés; élytres avec cinq bandes pulvérulentes et blanches, entières, longitudinales et dont les intervalles forment des côtes larges formées par des séries géminées de points souvent confondus; le versant inférieur de l'angle antérieur du pronotum à reliefs épais, vermiculés et lisses; plaque lisse des côtés des hanches postérieures

nettes, bleues, vertes ou bronzées, plutôt mates que brillantes et finement granuleuses. Dessous vermiculé, finement ponctué par places, très pulvérulent, surtout sur les côtés.

Il y a lieu de rapporter à cette espèce le *J. angustior* Fairm., qui ne diffère pas sensiblement du type, dont il ne s'écarte que par la taille et par la forme un peu plus étroite.

Tête à ponctuation rugueuse, couverte d'une pulvérulence blanche ; front avec une carène longitudinale prolongée sur l'épistome en forme de V ; épistome profondément échancré.

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus ; les côtés arrondis avec une plaque lisse, dénudée et déchiquetée sous l'angle antérieur ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et les angles postérieurs aigus ; couvert d'une courte pubescence blanche retenant une pulvérulence épaisse, concentrée sur cinq bandes longitudinales séparées l'une de l'autre par des espaces couverts de reliefs lisses, vermiculés et brillants et densément ponctués.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, convexes en avant, rebordés sur les côtés, où ils présentent une double carène avec la marge pointillée et relevée ; dilatés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués au sommet en pointe arrondie. Ils présentent quatre côtes de chaque côté, séparées par des sillons pulvérulents de blanc, ces côtes formées par trois costules égales séparées l'une de l'autre par une série de gros points géminés.

Dessous rugueusement ponctué, pubescent et pulvérulent de blanc avec des espaces lisses et irré-

guliers sur le sternum, les hanches postérieures et la marge des segments abdominaux.

Pattes à ponctuation épaisse et rugueuse.

Hab. — Sahara algérien (*A. Lameere !*); Tunisie.

—

4. — J. variolaris

Pallas.

Buprestis variolaris Pallas, *Icones Insect.*, t. I^er^ (1773), p. 63, pl. *D.*

Buprestis variolaris Fabr., *Spec. Ins.*, t. I^er^ (1781), p. 378.

Buprestis variolaris Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 53, pl. 8, f. 85.

Julodis variolaris Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 17, pl. 5, f. 24.

Julodis Faldermanni Mannerheim, *Bull. Mosc.*, 1837, p. 14.

Julodis Zablodskii Mannerheim, *Bull. Soc. Nat. Moscou* (1845), p. 33.

Julodis variolaris Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 46.

Julodis Faldermanni Mars., *l. c.*, p, 45.

Julodis Frey-Gessneri Meyer-Darcis, *C. R. Soc. Ent. Belge*, t. XXXVII (1883), pl. 39, p. 4, f. *C.*

Julodis undulata Heyden, *Wien. Ent. Zeit.*, t. II (1883), p. 107.

Julodis cyphodera Fairm., *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1892), p. 152.

Julodis bucharica Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 496; *Rev. Russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 190.

Julodis araratica Semen., *Hor Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 497.

Julodis vittata Semen., *Rev. Russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 190.

Julodis ordinata Semen., *l. c.*, *ibid.*

Long. 0^m^,024-0^m^,035; larg. 0^m^,009-0^m^,015.

Plus robuste, moins élancé que le précédent, ayant comme lui la partie antérieure du front anguleusement avancée et dépassant l'échancrure de l'épistome ainsi qu'une carène longitudinale entre les yeux, différent par la carène du pronotum nette, brillante et émergeant d'une large dépression médiane peu profonde ; des fossettes élytrales grandes, le plus souvent sérialement disposées dans

le sens de la longueur, parfois réunies de façon à former des bandes plus ou moins interrompues, longitudinales ou transversales, alors sinueuses. Dessous rugueux, avec les côtés des segments abdominaux ayant un relief lisse bien accusé; la villosité longue. Pulvérulence très variable au point de vue de la coloration allant du blanc jaunâtre au rouge brique. Coloration générale d'un vert foncé, parfois bleuâtre.

Il n'y a pas lieu de séparer les *J. Faldermanni* Mann., *bucharica* et *araratica* Sémen. du *variolaris* type, attendu que les différences sont peu constantes et portent sur la forme et l'allure des fossettes élytrales. La var. *Frey-Gessneri* M. D., décrite presque simultanément par M. von Heyden sous le nom d'*undulata*, vient confirmer cette manière de voir et mériterait certainement, avec plus de raison, d'être élevée au rang d'espèce. Ces différentes formes constituent, avec le *cyphodera* Fairm., une série de variations de structure élytrale, très fréquentes chez les *Julodis*.

Quant au *J. Zablodskii* Mann., il suffit d'en lire la trop courte description de cet auteur pour être convaincu qu'il s'agit une fois de plus d'un insecte décrit sur le vu d'un spécimen unique et ne présentant que quelques différences de structure élytrale avec l'espèce à laquelle je le rapporte.

1. *Fossettes élytrales réunies en bandes* 2
— — *isolées* . . . . *a.* **variolaris.**
2. *Les bandes longitudinales* . . . . *b.* cyphodera.
— *transversales et sinueuses* . *c.* Frey-Gessneri.

Tête rugueusement ponctuée, finement sillonnée sur le vertex; front étroitement caréné au milieu,

avec le bord latéral relevé, formant un angle dont la pointe dépasse l'échancrure de l'épistome.

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus, arrondi sur les côtés, bisinué à la base avec le lobe médian anguleux et les angles aigus ; le disque rugueusement et finement ponctué avec de petites granules plus accentuées sur les côtés ; carène médiane mince, nette, atténuée en avant, émergeant du fond d'une large dépression pubescente et pulvérulente qui ne s'étend pas au delà du milieu.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, très étroitement rebordés, élargis sous l'épaule avec le repli épipleural ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, dilatés et arrondis après le milieu, atténués ensuite en pointe arrondie au sommet. Ils présentent, chez le type (*variolaris* s. s.), cinq rangées longitudinales de grosses fovéoles arrondies, pubescentes et pulvérulentes, blanches, jaunes ou rougeâtres, qui se réunissent (var. *cyphodera* Fairm.) de façon à former cinq bandes longitudinales ou bien (var. *Frey-Gessneri* M. D.) de façon à former des bandes transversales et onduleuses.

Dessous villeux et pulvérulent ; abdomen vaguement ponctué, orné sur les côtés, au bord externe de chaque segment, d'une plaque luisante, peu régulière, bordée d'une moucheture de poils blanchâtres.

Pattes à ponctuation forte et rugueuse.

Hab. — Russie méridionale : Volga, Don, Crimée, Transcaucasie ; Sibérie ; Kirghisie ; Turkestan occidental ; Mésopotamie ; Région Caspienne ; Perse.

5. — J. Karelini

Mannerheim.

Julodis Karelini Mannerheim, *Bull. Soc. Nat. Mosc.*, t. VII (1837), p. 123.

Julodis Karelini Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 85.

« Long. o^{m},031; larg. o^{m},014.

» D'un bronzé bleuâtre obscur, bien distinct par la sculpture de son pronotum et les aréoles des élytres plus petites, autrement colorées.

» Tête glabre, couverte de grandes rugosités élevées. Antennes un peu plus longues que la tête, noires, dentées en scie, les derniers articles blancs en dehors.

» Pronotum une fois et demie plus large que long, rétréci et tronqué en devant, arrondi sur les côtés, bisinué à la base avec les angles droits, convexe, égal, couvert de points nombreux, confluents, rugueux, peu impressionné et à peine caréné au milieu de la base, couvert d'une pubescence blanchâtre éparse.

» Élytres à peine plus larges à la base et près de quatre fois plus longues que le pronotum, faiblement marginées, profondément sinuées avant le milieu; vues en dessous, elles paraissent parallèles jusqu'au delà du milieu, ensuite atténuées vers le bout, qui est en pointe, convexes, densément rugueuses, ponctuées, d'un bleuâtre obscur avec un éclat cuivreux par places; on compte sur chacune cinq rangées de fovéoles, quatre dorsales plus grandes, marginale plus petite, subarrondies, d'un rouge doré, garnies d'une pubescence blanche.

» Dessous rugueux, semé de cicatrices presque glabres, d'un noir bleuâtre, avec un reflet verdâtre et violacé.

» Pattes noires densément ponctuées » (Ex Marseul).

Je reproduis la description de Marseul, attendu que je ne connais pas cette espèce en nature. Je la range ici d'après certaines analogies de caractères avec la précédente. Marseul ne doit pas l'avoir vue, puisqu'il la décrit à la suite de tous les autres *Julodis* de sa Monographie, après le *Caillaudi*, avec lequel il n'a aucun rapport. La description ne détaille pas suffisamment la sculpture de la tête et du pronotum, bien qu'elle mentionne une carène médiane sur celui-ci; c'est même ce qui m'engage à la placer dans le voisinage du *J. variolaris;* les élytres se rapprochent de ceux de celui-ci, et il doit y avoir une coquille dans le texte : *vues en dessous*... C'est évidemment *en dessus* qu'il faut lire.

Au surplus, les descriptions de Marseul pèchent souvent par le manque de précision et de clarté. Elles n'insistent pas assez sur les différences entre les espèces, et ne donnent pas de points de comparaison de l'une à l'autre. Sans l'examen du type, il est impossible de se prononcer et plutôt que de supprimer une espèce en la passant en synonymie d'une façon inexacte, il est préférable de la maintenir, quitte à remettre les choses au point en temps utile.

Hab. — Turcomanie (probablement le Turkestan ?) (1).

(1) Les appellations géographiques de la première moitié du siècle dernier ne concordent plus avec les nôtres. Il suffit de consulter les anciens atlas pour s'en rendre compte. C'est ainsi qu'un grand nombre de noms sont aujourd'hui inusités, principalement en Afrique et dans l'Asie centrale : Barbarie, Turcomanie, etc.

6. — J. chrysesthes

Chevrolat.

Pl. 3, fig. 2.

JULODIS CHRYSESTHES Chevrolat, *Rev. de Zool.*, 1860, p. 208.
JULODIS CHRYSESTHES Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 47.

Long. 0m,023-0m,030; larg. 0m,009-0m,013.

Voisin du *J. variolaris* Pall., qui précède, mais un peu moins robuste, plus constant dans le dessin élytral ; d'un vert bronzé brillant, tête et pronotum couverts d'une courte pubescence jaune retenant une pulvérulence jaune soufre ; pronotum très rugueux avec des reliefs longitudinaux et vermiculés, grossièrement ponctués, et parmi lesquels se remarquent une carène médiane et deux latérales, celles-ci situées immédiatement au-dessus d'une fossette basilaire élytrale. Elytres grossièrement réticulés avec cinq rangées de fossettes pulvérulentes et jaunes, souvent réunies vers le sommet en bandes terminales plus ou moins interrompues. Pas de reliefs lisses dans l'angle antérieur du pronotum; dessous couvert d'une longue villosité gris jaunâtre avec trois séries de mouchetures pulvérulentes et jaunes sur les segments abdominaux.

Tête rugueusement ponctuée et granuleuse ; front plan avec une carène médiane peu accentuée et prolongée au delà de l'échancrure de l'épistome, jusqu'au niveau des lobes.

Pronotum plus large que long, convexe, rétréci en avant avec les angles antérieurs abaissés et rabattus ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et les angles postérieurs saillants en dehors ; couvert de reliefs accentués et irréguliers, séparés par des dépressions ponctuées, d'un bronzé doré et

garnis d'une pubescence grise pulvérulente de jaune ; la carène médiane nette, interrompue nettement en avant et en arrière, émergeant d'une large dépression et flanquée de deux bandes de reliefs ; une courte carène mince, de chaque côté, vis-à-vis d'une fossette élytrale.

Elytres un peu plus larges que le pronotum à la base, très étroitement rebordés sur les côtés, élargis à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis après le milieu et atténués en pointe arrondie au sommet ; rugueusement ponctués avec des rides irrégulières, accentuées à la base, surtout sur le calus huméral ; quatre séries longitudinales de fovéoles ponctuées, d'un bronzé doré et garnies d'une pubescence retenant une pulvérulence jaune, ces fovéoles peu rapprochées en avant, se réunissent en arrière pour former des bandes plus ou moins complètes et subconvergentes.

Dessous un peu rugueux ; abdomen irrégulièrement ponctué, la ponctuation agglomérée par places, bordé de chaque côté de mouchetures de poils et de plaques lisses mal accusées.

Pattes densément ponctuées ; la ponctuation rugueuse.

HAB. — Algérie : Biskra (*A. Lameere !*)

---

7. — J. Bleusei

Abeille.

Pl. 3, fig. 3.

JULODIS BLEUSEI, Abeille de Perrin, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1896, p. 262.

Long. 6^{m},024-6^{m},032 ; larg. 0^{m},010-0^{m},012.

Oblong, arrondi en avant et en arrière, très légè-

rement élargi au tiers postérieur; dessus entièrement noir, légèrement teinté de bleu sur les côtés extérieurs des élytres ; tête et pronotum finement et très régulièrement réticulés, densément couverts d'une courte villosité et d'une pulvérulence blanches avec un relief lisse, irrégulier, déchiqueté et bleu verdâtre sous chacun des angles antérieurs ; élytres à réticulations un peu plus grossières que celles du pronotum, mais très régulières avec, de part et d'autre, une fossette pulvérulente de blanc pur, la région scutellaire un peu déprimée et couverte d'une pulvérulence jaune clair, les réticulations alternant avec des mouchetures excessivement fines, formées par une courte villosité retenant une pulvérulence qui fait paraître les élytres légèrement saupoudrés de blanc; le long de la marge latérale, à une certaine distance de celle-ci, une série de mouchetures un peu plus épaisses et de même nature. Dessous d'un vert doré obscur, couvert d'une courte villosité retenant une pulvérulence jaune soufre, plus épaisse sur les côtés ; pattes bleu d'acier.

Cette espèce est certainement l'une des plus tranchées que l'on connaisse du genre qui nous occupe ; l'ensemble des caractères précités et le faciès empêchent de la confondre avec aucune de celles qui précèdent. Elle ne possède, de commun avec celles-ci, que la carène qui surmonte l'épistome. Ma description a été faite d'après trois exemplaires, dont deux tunisiens et un algérien, et ne diffère que par des détails de coloration avec les caractères qu'en donne le créateur de l'espèce. Au surplus, voici ce qu'en dit M. Abeille de Perrin :

Épais, cylindrique, obtus à ses deux extrémités. Verdâtre obscur, un peu irisé.

Tête et corselet uniformément rugueux, ornés de mouchetures pulvérulentes blanches au fond des rugosités et hérissés d'une pilosité aussi blanche et assez courte. Labre tronqué, creusé au milieu; front avancé angulairement au milieu, sous les antennes; de chaque côté, au-dessus de celles-ci, une crête arrondie très saillante; antennes noires à articles anguleux.

Corselet égal, convexe, sans carène médiane, ni reliefs, mais à rugosités un peu plus profondes sur les côtés, angles postérieurs droits.

Elytres régulièrement convexes et rugueux, sans stries, ni côtes, ni pilosité, mais ayant au fond des rugosités des mouchetures pulvérulentes blanches, non confluentes; une grosse macule à la base des élytres vers le milieu de chacun; contre le bord externe, cinq ou six autres moindres que celles du fond; elles sont disposées sur deux tronçons de lignes; on en soupçonne aussi une ou deux pareilles de chaque côté, à la base de la suture.

Dessous du corps bronzé cuivreux, à longue pilosité blanche; épimères du mésosternum, hanches postérieures et une mouchetture latérale sur chaque segment ventral de pulvérulence blanche; des rugosités assez fortes et très égales partout; dernier segment tronqué.

Pattes totalement bleues, à poils faibles.

Hab. — Algérie : Aïn-Sefra; Tunisie.

---

8. — J. manipularis

Fabricius.

Buprestis manipularis Fabr., *Ent. Syst.*, supp. (1798), p. 134.

Buprestis manipularis Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 290, n° 219.

Buprestis manipularis Schönh., *Syn. Ins.*, t. I^er^ (1806), pt. 3, p. 248.

Julodis manipularis Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 14, pl. 3, f. 11.

Julodis manipularis Mars., *L'Abeille*, t. II (1865), p. 77.

Long. 0^m^,028-0^m^,032; larg. 0^m^,011-0^m^,013.

Oblong-ovale, arrondi en avant et atténué en arrière, d'un beau bleu d'acier, parfois verdâtre avec des reflets irisés ou violacés ; front rugueux avec un vague relief médian irrégulier, l'épistome avec un lobe anguleux médian entre ses lobes latéraux ; pronotum rugueux, vermiculé et grossièrement ponctué, couvert d'une longue villosité redressée et plus dense le long de la marge antérieure ; le disque avec une très vague carène parfois absente, l'angle antérieur avec un large calus inférieur et lisse. Élytres très rugueux et ponctués, présentant une série suturale et une marginale de fossettes fasciculées de gris jaunâtre, fossettes discales nulles ou rares, toujours plus petites, quand elles existent, que les marginales. Dessous rugueux avec un calus lisse sur les côtés des hanches postérieures et sur ceux des segments abdominaux, ces calus surmontés d'une fossette fasciculée, le dernier segment avec deux profondes fossettes allongées et fasciculées.

Marseul n'a pas vu cette espèce; il la cite dans sa Monographie en la plaçant entre les *J. chalcostigma* Chevrol. et *Yveni* Mann., avec lesquels elle n'a que peu de points d'attache. Il reproduit la trop courte description de Gory sans y rien ajouter et ce serait insuffisant si, depuis, cet insecte n'était devenu commun dans les collections. La figure qu'en donne Gory vient heureusement compenser la concision du texte et permet facilement de reconnaître l'espèce.

Hab. — Maroc.

—

9. — J. æquinoctialis

Olivier.

Buprestis æquinoctialis Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 56, pl. 10, f. 115.

Buprestis æquinoctialis Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 22, pl. 149, f. 2.

Buprestis æquinoctialis Schönherr, *Syn. Ins.*, t. Ier (1806), p. 247.

Buprestis floccosa Klug, *Symb. Phys.*, t. V (1829), pl. 1, f. 5.

Julodis æquinoctialis Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 20, pl. 6, f. 28.

Julodis deserticola Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, p. 236.

Julodis vermiculata Chevrol., *Rev. Zool.*, 1861, p. 147.

Julodis æquinoctialis Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 40.

Long. 0m,022-0m,030 ; larg. 0m,009-0m,013.

Oblong ovale, peu convexe, bronzé ou verdâtre, couvert dans les dépressions et dans le fond de la ponctuation d'une pulvérulence jaune clair; les élytres ornés de cinq séries longitudinales de mouchetures pulvérulentes, petites, régulières et arrondies, la série marginale externe à mouchetures plus petites, ponctiformes. Front caréné au-dessus de l'épistome, la carène anguleusement avancée sur l'épistome ; pronotum à fins reliefs vermiculés et avec un calus lisse sous l'angle antérieur, la carène médiane nulle ou réduite à un relief à peine plus prononcé que les autres; élytres garnis de reliefs vermiculés et transversaux, plus rugueux que ceux du pronotum. Dessous rugueux avec un relief lisse sur les côtés des hanches postérieures et sur ceux de chacun des quatre premiers segments abdominaux.

La courte pubescence dense et dressée du pronotum, celle du dessous, couchée, la disposition des fossettes élytrales et leur allure régulière empê-

chent de confondre cette espèce avec aucune des précédentes.

Tête rugueusement ponctuée; front déprimé, la dépression ayant dans son fond une carène assez petite, avancée en avant dans l'échancrure de l'épistome qu'elle dépasse; les lobes de l'épistome peu saillants.

Pronotum convexe, plus large que long, à réticulation égale formant des mailles ponctuées; avec une dépression médiane à la base; celle-ci bisinuée avec le lobe médian subarrondi, les côtés arrondis, rétrécis en avant avec l'angle antérieur abaissé et rabattu, présentant un large calus luisant et lisse; la pubescence longue et dressée.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, étroitement rebordés avec le repli épipleural ponctué et ridé, arrondis à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement dilatés après le milieu, atténués en pointe arrondie au sommet; ils sont ornés de cinq rangées de fovéoles arrondies, inégales, mais régulièrement disposées en ligne droite et couverts d'une pubescence couchée, grise et pulvérulente de jaune clair. Une dépression le long de la base, sur la région suturale.

Dessous à ponctuation épaisse, irrégulière et variqueuse, couvert d'une courte pubescence couchée avec une moucheture de chaque côté de chacun des segments abdominaux.

Pattes cuivreuses, à ponctuation forte et rugueuse.

Hab. — Sénégal (*Muséum de Paris*); Algérie : Sahara méridional; Biskra (*A. Lameere!*); Basse-Égypte.

—

10. — J. ethema

Gory.

Julodis ethema Gory, *Monogr. Supp.*, t. IV (1841), p. 13, pl. 3, f. 10.

Julodis ethema Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 43.

Long. 0m,027 ; larg. 0m,012.

Ovale oblong, assez convexe, écourté, d'un bronzé cuivreux, couvert dans les dépressions et dans le fond de la ponctuation d'une pubescence courte, couchée, grisâtre, retenant une pulvérulence jaune ; les élytres ornés de cinq séries longitudinales de fovéoles épaisses, grossièrement ponctuées et pulvérulentes de jaune, plus larges que leurs intervalles. Front caréné, la carène avancée en pointe dans l'échancrure de l'épistome ; pronotum finement réticulé, avec le calus inférieur de l'angle antérieur nul ou peu accusé, sans carène médiane ; élytres garnis de reliefs vermiculés plus grossiers que ceux du pronotum, ridés et assez fortement ponctués. Dessous assez vaguement et inégalement ponctué avec une moucheture de poils roux à la base de chacun des segments abdominaux qui présentent en outre, de chaque côté, une plaque lisse.

Diffère du *J. æquinoctialis*, qui précède, par le faciès plus écourté et par les fossettes élytrales plus larges ; l'aspect général est plus rugueux en dessus.

Tête rugueusement ponctuée ; front faiblement caréné ; épistome fortement échancré avec une dent au milieu de l'échancrure.

Pronotum plus large que long, plus étroit en avant qu'en arrière, à réticulations fines et égales ; les angles antérieurs rabattus sans reliefs bien

accusés sur leur région inférieure ; les côtés légèrement arqués ; la base bisinuée avec les angles postérieurs peu saillants et le lobe médian légèrement relevé et obtus.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, étroitement rebordés avec le repli épipleural ridé et ponctué ; les épaules arrondies, les côtés sinués à hauteur des hanches postérieures, le sommet atténué en pointe arrondie. Ils sont ornés de cinq rangées longitudinales de grosses fovéoles à ponctuation dense, garnies d'une pubescence couchée retenant une pulvérulence jaune, inégales et plus larges que les intervalles ; à la base, deux taches un peu allongées, gemellées et séparées par la suture.

Dessous inégalement ponctué ; abdomen présentant, sur les côtés de chaque segment, une moucheture de poils jaunes ou jaune fauve.

Pattes à ponctuation forte et rugueuse.

Hab. — Mésopotamie.

---

11. — J. Lucasi

Saunders.

Pl. 3, fig. 4.

Julodis cicatricosa || Lucas, *Ann. Soc. Ent. Fr.* (1859), Bull., p. 188.
Julodis cicatricosa Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 41.
Julodis Lucasi Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 4, n° 44.
Julodis indica Thomson, *Typ. Bupr.*, (1878), p. 10.

Long. 0m,030-0m,032 ; larg. 0m,011-0m,013.

Voisin des trois espèces précédentes, mais plus souvent vert doré ou bronzé ; le pronotum à réticulation plus régulière, mais moins rugueux avec le calus, dans l'angle antérieur plus petit, irrégulier,

parfois absent comme chez *ethema* Gory ; les fossettes élytrales plus nombreuses que chez le *manipularis* Fab. et disposées, tant sur le disque que sur les côtés, en séries longitudinales, comme chez le *J. æquinoctialis* Oliv., mais fasciculées et moins pulvérulentes ; le dessous à peu près semblable à celui des trois précédents, mais avec les reliefs latéraux des segments abdominaux nuls ou à peine accusés.

Le nom de *cicatricosa* a été employé, comme on le verra plus loin, par Germar pour un *Julodis* que je range parmi les *Neojulodis*, sous-genre du précédent. M. Saunders a fort justement changé ce nom en celui de *Lucasi*.

Je ne remarque que des différences peu sensibles entre le *J. indica* Thoms., qui provient de l'Hindoustan, et le *Lucasi* Saund. On peut voir dans le premier une race locale du second.

Tête peu convexe, ridée et ponctuée, pubescente ; épistome court, échancré en avant avec une dent entre deux lobes arrondis.

Pronotum court, beaucoup plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, ses angles antérieurs abaissés et rabattus avec un relief inégal, petit, déchiqueté et souvent absent sur sa région inférieure ; les côtés un peu arrondis, la base bisinuée avec le lobe médian impressionné et obtus, les angles postérieurs aigus.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, légèrement dilatés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, un peu élargis après le milieu, atténués ensuite jusqu'au sommet, l'angle sutural aigu. Ils présentent cinq séries longitudinales de fovéoles dont les quatre internes larges et

arrondies et la cinquième, marginale, à fovéoles plus petites et plus nombreuses, leurs intervalles grossièrement ponctués et ridés, les rides plus accentuées à la base.

Dessous à ponctuation inégale et irrégulière; une plaque lisse sur les côtés des hanches postérieures.

Pattes à ponctuation épaisse et rugueuse.

Hab. — Corse (*Muséum de Paris, par Le Blanc!*); Algérie : Biskra, Ouargala; Hindoustan.

—

12. — J. Bouvieri

nov. sp.

Long. 0m,029-0m,038; larg. 0m,013-0m,016.

Ovale oblong, assez convexe, bronzé presque noir, brillant; les dépressions et les fossettes pulvérulentes de brun terne; la tête couverte de vermiculations et d'empâtements irréguliers; le pronotum finement granuleux avec deux reliefs lisses, oculiformes et arrondis en avant et au milieu du disque et deux larges empâtements contre la base, irréguliers et ramifiés en avant, séparés par une impression basilaire et médiane; élytres très grossièrement vermiculés sur le tiers antérieur, inégalement ponctués entre des reliefs vermiculés ensuite, les reliefs peu accusés, ornés de séries longitudinales de fossettes très irrégulièrement espacées. Dessous assez rugueux, ponctué et vermiculé, orné sur les côtés de chacun des segments abdominaux de fossettes à fond finement granuleux et pubescentes de brun terne; pattes grossièrement et densément ponctuées.

La sculpture du pronotum, qui rappelle celle de certains *Capnodis*, empêche de confondre cette espèce avec aucune autre du genre. Les fossettes élytrales, plus rares et plus grandes sur le disque que sur les côtés, ont également une disposition particulière.

Tête grossièrement chagrinée avec quelques reliefs irréguliers ; épistome profondément et étroitement échancré en arc entre deux larges lobes arrondis et relevés sur leur bord. Pronotum assez convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, la marge antérieure tronquée et ciliée de brun clair ; les côtés obliquement et régulièrement arqués avec la marge latérale grossièrement crénelée ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleusement avancé et aigu et les angles postérieurs petits, légèrement saillants en dehors à cause d'un faible étranglement basilaire et obtus. Il est très rugueux sur les côtés, le disque est finement chagriné et granuleux, avec, en avant, vers le tiers antérieur et séparés l'un de l'autre par la ligne médiane, deux empâtements arrondis, lisses et oculiformes et, en arrière, contre la base, deux larges empâtements lisses, ramifiés d'une façon très irrégulière et séparés l'un de l'autre par une fossette assez large située dans le lobe médian, ces reliefs avec un ou deux gros points enfoncés. Le disque et les côtés, sauf les empâtements lisses, couverts d'une pubescence brun terne.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, un peu arrondis à l'épaule, lobés aux épipleures, sinueux à hauteur des hanches postérieures, atténués ensuite suivant un arc régulier jusqu'au sommet ; celui-ci subacuminé et conjointement arrondi. Ils présentent, sur le tiers anté-

rieur, des vermiculations transversales et très irrégulières entre de gros points inégaux et sur les deux tiers postérieurs une ponctuation moins épaisse et très inégale. De chaque côté, cinq séries de fossettes : la suturale avec neuf à dix fossettes plus petites; la présuturale avec cinq fossettes plus grandes, très inégalement espacées et situées dans le prolongement d'une large fossette basilaire; la discale également avec cinq fossettes inégalement espacées et irrégulièrement disposées par rapport à la série précédente; la prémarginale avec six à sept fossettes, les antérieures assez grandes et les postérieures plus petites et la suturale avec douze ou treize fossettes plus petites et plus rapprochées. Toutes ces fossettes à fond finement granuleux, bronzé clair et garnies d'une pubescence brun terne.

Dessous couvert d'empâtements et de reliefs irréguliers et moins accusés que ceux du pronotum entre des espaces finement granuleux, ceux-ci couverts d'une pubescence brune et terne; une fossette sur le côté de chacun des segments abdominaux et remplie de la même pubescence, qui est assez dense sur les épipleures du métasternum. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ subsinueuse; ♀ tronquée.

Pattes très grossièrement et très densément ponctuées.

Hab. — Perse (Muséum de Paris), deux exemplaires, un ♂ et une ♀.

13. — J. Iris

Cast. & Gory.

Julodis Iris Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 12, pl. 3, f. 14.
Julodis euphratica Cast. & Gory, *l. c.*, p. 18, pl. 6, f. 25.
Julodis proxima Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), p. 12, pl. 2, f. 9,
Julodis euphratica Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 42.
Julodis proxima Marseul, *l. c.*, *ibid.*
Julodis Iris Marseul, *l. c.*, p. 44.
Julodis interpunctata Thomson, *Typ. Bupr.*, (1878), p. 10.
Julodis Oberthuri Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.* t. XLII (1898), p. 134.

Long. 0^m^,025-0^m^,036; larg. 0^m^,010-0^m^,015.

Oblong ovale, élancé, atténué en avant et en arrière, bronzé plus ou moins obscur, vert ou bleuâtre avec les fossettes et la ponctuation à pulvérulence terreuse, jaune terne ou rousse, rarement blanche. Epistome séparé du front par une carène arquée ne dépassant pas l'échancrure médiane; pronotum étroit en avant avec une large dépression médiane et basilaire; élytres grossièrement ponctués, la ponctuation épaisse, inégalement espacée et dont les intervalles forment un réseau anastomosé, ornés de cinq séries longitudinales de fossettes subégales entre elles et régulièrement disposées, la série marginale avec ces fossettes très petites, ponctiformes. Dessous rugueux, vermiculé et granuleux, sans plaques lisses sur les hanches ni sur les côtés des segments abdominaux.

Du *J. Iris* Cast. et Gory à l'*Oberthuri* Kerrem, en prenant pour intermédiaires les deux autres espèces (*proxima* Gory et *euphratica* Mars.) que je réunis aux premières pour n'en former qu'une, il n'existe guère que des différence de taille et de coloration.

L'*Iris*, comme l'indique son nom, est d'un vert

doré plus ou moins obscur à légers reflets irisés que ne possède pas l'*euphratica*, qui passe du vert au bleu terne, mais clair; tous deux ont la pulvérulence blanche, ou plus souvent jaunâtre; le *proxima* n'est, suivant moi, qu'un grand *euphratica* bronzé clair et l'*Oberthuri* est bronzé obscur avec la pulvérulence brune. Mais tous quatre possèdent le même faciès, les rugosités frontales ont la même allure, la dépression située à la base du pronotum est semblable, les fossettes élytrales sont, à peu de choses près, égales quant à la grandeur et à la disposition générale et le dessous est le même chez les quatre espèces. L'identité du dessous, chez les Buprestides, est une garantie presqu'absolue d'identité d'espèce, alors que le dessus est très variable. Je pense que le *J. interpuncta* Thoms. est la forme hindoue de l'*Iris*, dont l'habitat et très étendu.

Les formes nommées *pristinaria* Dej. mss., de Djedda (Arabie), *cyanescens* Blanch. mss., d'Asie Mineure, *Auscheri* Aud. et Blanch. mss, de la Perse, et *scenica* Aud. et Blanch. mss., de la Perse, que je remarque dans la collection du Muséum de Paris, me paraissent constituer une série de races locales présentant peu de différences avec ce que l'on peut réunir sous le nom global d'*Iris*, le premier en date. Peut-être le *scenica*, à forme plus élargie, à fossettes élytrales plus grandes et à coloration générale bronzée, mériterait-il une mention spéciale, mais sans pouvoir trouver un caractère qui le sépare nettement des autres races.

Tête à ponctuation rugueuse mêlée de fines rides longitudinales; épistome échancré, séparé du front par une carène obtusément anguleuse dont le sommet ne dépasse pas l'échancrure.

Pronotum beaucoup plus large que long, plus

étroit en avant qu'en arrière, assez grossièrement ponctué, à réticulations nombreuses et serrées ; les côtés un peu arrondis avec l'angle antérieur abaissé ; la base bisinuée avec un large lobe médian obtus, le disque déprimé au milieu, la dépression plus accentuée vers la base, sur la moitié postérieure que sur l'antérieure.

Elytres un peu plus larges que le pronotum à la base, très étroitement rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis après le milieu, atténués au sommet en pointe arrondie ; rugueusement ponctués, ornés de cinq séries longitudinales de fossettes arrondies, assez grandes mais inégales, à fond finement pointillé et garnies d'une fine pubescence couchée retenant une pulvérulence blanche, jaune ou brune.

Dessous irrégulièrement ponctué, grossièrement ou finement par places, entre des reliefs irréguliers.

Pattes à ponctuation rugueuse et forte (1).

Hab. — Egypte ; Arabie ; Asie Mineure ; Perse ; Kirghisie ; Turkestan ; Inde ; Perse.

---

(1) Cette description diffère, par quelques détails, de celles de Marseul concernant les trois espèces en cause. Chez aucune de celles que j'ai pu voir, je n'ai remarqué de saillie au milieu de l'échancrure de l'épistome ni de carène médiane au pronotum, bien qu'il ne m'étonnerait nullement que ces détails, purement secondaires, pussent exister chez des insectes à sculpture aussi variée et aussi variable que celle des Julodis. Au surplus, le texte de cet auteur ne concorde pas. Il est dit, à la description de l'*Iris* : « pronotum... marqué de trois courtes carènes.... *l'autre médiane* visible en avant. » Plus loin, l'auteur ajoute : « Voisin du *Faldermanni*, mais *dépourvu de carène saillante au pronotum*. »

14. — J. Whithilli

Gray.

Julodis Whithilli Gray, *Anim. Kingd. Ins.*, t. Ier (1831), p. 358, pl. 31, f. 1.

Julodis Witchillii Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 17, pl. 5.

Long. 0m,025-0m,031 ; larg. 0m,009-0m,011.

Beaucoup plus rugueux que le *J. iris* dont il présente le faciès, mais le pronotum plus grossièrement vermiculé avec une vague dépression basilaire médiane, sans plaque lisse sous l'angle antérieur; les élytres très grossièrement vermiculés, les vermiculations sinueuses et transversales et les fossettes très irrégulières et inégales, à pulvérulence brunâtre ou jaunâtre; le dessous vermiculé, sans plaques lisses coxales ou abdominales.

Tête grossièrement ponctuée et couverte de rides longitudinales; épistome échancré, sans dent médiane.

Pronotum relativement allongé, mais plus large que long, couvert d'une ponctuation épaisse et inégale dont les intervalles sont formés par des reliefs épais et vermiculés; les angles antérieurs abaissés, sans plaques lisses ; la base bisinuée avec une impression au milieu du lobe médian, cette impression prolongée un peu vers le milieu en un vague sillon longitudinal. Les côtés, la ponctuation discale, une très petite fossette de chaque côté, vis-à-vis d'une fossette basilaire élytrale, et la dépression médiane couverts d'une pulvérulence jaunâtre.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers postérieur, atténués en pointe

arrondie au sommet; grossièrement ponctués et réticulés avec cinq séries longitudinales de fossettes irrégulières.

Dessous vermiculé et ponctué, sans reliefs lisses, ni sur les hanches, ni sur les segments abdominaux.

Pattes rugueuses et grossièrement ponctuées.

Hab. — Hindoustan.

---

15. — J. Atkinsoni

Kerremans.

Pl. 3, fig. 5.

Julodis Atkinsoni Kerremans, *Indian Museum Notes*, t. IV (1896), p. 48, fig.

Long. 0m,037; larg. 0m,015.

Robuste, ovale oblong, peu convexe en dessus, d'un vert brillant obscur avec les fossettes et le fond de la ponctuation du pronotum verts; ceux des élytres et de l'abdomen cuivreux.

Epistome séparé du front par un prolongement des carènes surmontant les cavités antennaires, interrompu au milieu.

Pronotum assez convexe avec une large fossette préscutellaire, couvert de reliefs irréguliers et présentant, de part et d'autre, au-dessus des fossettes basilaires des élytres, une fine carène allongée et perpendiculaire à la base; pas de plaque lisse sous l'angle antérieur; l'épisternum largement creusé le long de son bord postérieur pour y insérer le fémur antérieur.

Élytres présentant cinq séries longitudinales de très grandes fossettes, quadrangulaires sur les deux séries discales internes, la marginale et la prémar-

ginale, transversales sur les deux discales externes et petites, ponctiformes et un peu plus larges que longues sur la série marginale externe; ces fossettes tellement rapprochées que leurs intervalles forment un réseau de mailles quadrangulaires.

Dessous rugueux; une plaque lisse sur le milieu de chacune des hanches postérieures; le bord inférieur de chacun des segments abdominaux lisse en arrière et déchiqueté en avant, le dernier segment grossièrement chagriné.

Pattes rugueuses et grossièrement ponctuées.

Je n'ai vu de cette remarquable espèce qu'un seul exemplaire défraîchi et ayant séjourné dans l'alcool. La villosité et la pulvérulence avaient complètement disparu; je ne saurais donc la mentionner. Il appartiendrait aux actifs collaborateurs des *Indian Notes*, qui doivent posséder des exemplaires frais, de nous fournir des détails plus circonstanciés.

Hab. — Hindoustan : Dera-Ismaïl-Khan.

---

16. — J. Hohneli

Fairmaire.

Pl. 2, fig. 5.

Julodis Hohneli Fairmaire, *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXV (1891), p. 287.

Long. 0m,027; larg. 0m,011.

Vert doré terne en dessus, cuivreux en dessous avec la marge inférieure des segments abdominaux verte; tête et pronotum couverts d'une courte villosité grise retenant une pulvérulence jaune ocré terne, tous deux chagrinés et rugueux, le second

avec une fossette basilaire médiane peu accusée ; épisternum prosternal finement granuleux et brillant ; élytres présentant des séries très irrégulières de fossettes souvent réunies de façon à former des bandes sinueuses, transversales, pubescentes et pulvérulentes de jaune ocré, à fond finement pointillé, les intervalles grossièrement réticulés et ponctués, formant, entre les points épais, des reliefs vermiculés et transversaux. Dessous moins rugueux que le dessus, couvert d'une courte villosité, dense et grisâtre.

Tête à vermiculations longitudinales mêlées de points irréguliers ; front faiblement déprimé, sans carène ; épistome échancré, sans dent médiane.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, assez convexe, grossièrement réticulé et ponctué, mais sans reliefs médians ni latéraux ; les côtés obliquement arqués, la base bisinuée avec le lobe médian obtus et présentant une fossette peu accusée,

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, le repli épipleural peu prononcé, les côtés sinués à hauteur des hanches postérieures, régulièrement arqués, vus en dessus, de la base au sommet, celui-ci anguleusement acuminé ; ils présentent des séries de fossettes transversales et sinueuses formant de larges marbrures irrégulières à fond cuivreux et finement pointillé.

Dessous ponctué, la ponctuation inégale, moins rugueuse qu'en dessus, les reliefs lisses à peine accusés.

Pattes cuivreuses, à ponctuation épaisse et rugueuse.

Hab. — Afrique orientale.

17. — J. Audouini

Cast. & Gory.

Julodis Audouinii Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 16, pl. 5, f. 21.

Julodis Audouinii Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 39.

Julodis Theryi Abeille de Perrin, *Bull. Ac. Marseille* (1900), p. 3.

Long. 0m,028-0m,039; larg. 0m,011-0m,016.

Robuste, grand, convexe; tête et pronotum régulièrement chagrinés, les reliefs obscurs et irisés, bleu verdâtre obscur, la ponctuation bronzé doré, la pulvérulence blanc jaunâtre, un calus lisse dans l'angle antérieur du pronotum. Elytres bleu foncé brillant et verdâtre sur les reliefs, à nombreuses et larges marbrures transversales, confluentes, sinueuses, à fond doré et finement pointillé, garnies d'une fine pubescence pulvérulente de blanc jaunâtre. Dessous vert, finement chagriné avec un calus lisse sur les côtés de chacune des hanches postérieures.

Le *J. Theryi* Abeille ne me paraît guère différer de l'*Audouini* Cast. et Gory, si ce n'est par la taille. Tous les caractères anatomiques des deux types concordent entre eux et le premier reproduit exactement, à une échelle moindre, le dessin élytral, si caractéristique de cette remarquable espèce.

Tête rugueuse et ponctuée; épistome écourté et échancré.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, à ponctuation assez fine et peu rugueuse, les angles antérieurs infléchis avec un calus lisse, les côtés faiblement arqués; la base

bisinuée avec le lobe médian subanguleux, arrondi et un peu déprimé; les angles postérieurs droits.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, étroitement rebordés à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis après le milieu, atténués au sommet en pointe obtuse. Ils sont couverts de reliefs vermiculés transversaux et sinueux, nombreux sur les côtés et moins serrés sur le disque et dont les intervalles forment des marbrures à fond doré et finement pointillé, couvertes d'une fine pubescence retenant une pulvérulence jaune ou blanc jaunâtre.

Dessous à ponctuation assez vague, moins rugueux que le dessus; un relief lisse de chaque côté des hanches postérieures.

Pattes rugueuses, à ponctuation épaisse.

HAB. — Arménie : Erzéroum, Mardin (coll. Théry !), Perse.

---

18. — J. Finchi

Waterhouse.

Pl. 3, fig. 6.

JULODIS FINCHI Waterhouse, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 5e sér., t. XIV (1884), p. 429.

Long. 0m,065; larg. 0m,024.

Très grand, très robuste, oblong ovale, noirâtre, les élytres brun marron plus ou moins obscur, les rugosités et les reliefs glabres, les dépressions du pronotum couvertes d'une courte pubescence soyeuse, celles du restant du corps villeuses et très pulvérulentes de blanc jaunâtre terne. Tête peu rugueuse, étroitement sillonnée sur le vertex;

pronotum avec un large sillon médian d'où émergent des reliefs irréguliers et limité de part et d'autre par d'épais reliefs vermiculés, nombreux et larges sur le disque, plus petits et plus rares sur les côtés; élytres ayant chacun quatre côtes linéaires largement et également espacées et dont les intervalles sont garnis de réticulations en relief grossières, inégales et vermiculées. Dessous villeux avec des reliefs hiéroglyphiques longitudinaux et lisses.

Cette espèce est remarquable par sa taille énorme; c'est le plus grand *Julodis* connu et il représente, en volume, trois *Julodis* de dimensions moyennes. Ses élytres bruns à dessins pulvérulents de blanc, son pronotum à sillon médian déchiqueté sur les bords, son faciés tout particulier, empêchent de le confondre avec aucun autre du genre.

Tête relativement petite, peu rugueuse, avec un fin sillon médian ; épistome échancré, sans dent médiane au milieu de l'échancrure.

Pronotum relativement petit, convexe, globulaire, avec les côtés arrondis, les angles postérieurs aigus et légèrement saillants en dehors, le milieu du disque sillonné.

Élytres grands, convexes, plus larges que le pronotum à la base, peu sinués à hauteur des hanches postérieures, avec quatre fines côtes entre des reliefs vermiculés.

Dessous villeux et pulvérulent, à reliefs irréguliers et longitudinaux.

Pattes médiocres, granuleuses et ponctuées.

Hab. — Beloutchistan.

—

19. — J. æneipes

Saunders.

Julodis æneipes Saunders, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1869), p. 2, pl. 1, f. 4.

Long. 0m,039; larg. 0m,015.

J. cyanea; thorace ruguloso, linea dorsali elevata; elytris punctatis, maculis albidis sagittatis ornatis; subtus rugosa, albo-hirta, pedibus æneis.

Bleu. Pronotum à reflets verts avec une carène médiane et une petite tache arrondie, bleue, de chaque côté avant le milieu. Élytres ayant de part et d'autre quatre rangées de fossettes sagittées pulvérulentes de blanc jaunâtre.

Tête à rugosités longitudinales, pubescente, surtout vers la bouche. Pronotum une fois et trois quarts plus large que long à la base; la marge antérieure arquée, large comme les deux tiers de la base; côtés arqués; base avec un lobe médian étroit; surface rugueuse, avec une carène médiane lisse, élargie en arrière et n'atteignant ni la base ni le sommet avec une fossette arrondie de chaque côté de celle-ci; les intervalles des rugosités pulvérulents de blanc jaunâtre, la pubescence plus prononcée et plus blanche dans le lobe médian de la base. Élytres plus larges que le pronotum aux épaules, presque deux fois aussi longs que larges, la ponctuation épaisse et rugueuse, ayant de part et d'autre quatre rangées de fovéoles en forme de flèche couvertes d'une pulvérulence blanche; une cinquième ligne de fossettes carrées ou transversales, située entre la quatrième rangée et la marge latérale; côtés légèrement sinueux avant le milieu; apex arrondi. Dessous rugueux, avec des taches pubescentes irrégulières. Pattes bronzées. (Les antennes sont absentes.)

Long. 18 lignes; larg. 7 lignes.

Hab. — Orient (Perse?)

Je traduis aussi fidèlement que je le puis, la description de M. Edw. Saunders. Je ne connais pas le type de cette espèce, mais je ne doute pas de sa validité, le texte étant suffisamment explicite et la figure soigneusement faite. Je crois pouvoir la placer avant le *J. speculifer*, avec lequel elle paraît avoir quelques affinités.

—

20. — J. speculifer

Castelnau.

Julodis speculifera Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 160.
Julodis speculifera Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 16, pl. 5, f. 22.
Julodis speculifer Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 50.

Long. 0m,028-0m,036; larg. 0m,012-0m,015.

Grand, robuste, convexe, élargi à l'épaule, atténué en arrière, bronzé. Pronotum très rugueux, grossièrement ponctué, à reliefs épais et très irréguliers ; la carène médiane, amincie en arrière et évasée en avant, située dans une dépression basilaire, est surmontée en avant d'un sillon et limitée sur les côtés par des reliefs vermiculés très grossiers ; il présente en outre, de part et d'autre du disque, un sillon à fond pulvérulent et blanc, perpendiculaire à la base ; le calus de l'angle antérieur nul et remplacé par de gros points enfoncés, inégaux et inégalement espacés. Élytres à séries longitudinales de reliefs irréguliers alternant avec des fossettes, aussi irrégulières et à pulvérulence blanche. Dessous très grossièrement réticulé; un relief médiocre et transversal sur le milieu de chacune des hanches postérieures.

Tête à vermiculations en relief entre des dépres-

sions allongées; épistome profondément échancré, limité en arrière par une saillie angulaire du front,

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles rabattus, élargi et arrondi sur les côtés; il est très rugueux avec des vermiculations épaisses et présente, dans une dépression médiane, une carène qui s'élargit et se bifurque en avant, à une certaine distance du sommet; cette dépression déchiquetée sur ses bords et accostée de deux autres, plus courtes, situées contre la base et à égale distance du milieu et des côtés.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule avec le repli épipleural grossièrement ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur et atténués au sommet en pointe obtuse. Ils présentent quatre larges bandes longitudinales composées de plaques lisses alternant avec des fovéoles subquadrangulaires pubescentes et pulvérulentes de jaune fauve clair; ces bandes séparées l'une de l'autre par des espaces aussi larges qu'elles, finement pointillés et réticulés.

Dessous rugueux, avec, çà et là, des agglomérés de fin pointillé d'où émergent des touffes de poils jaunâtres, et présentant sur les côtés de chacun des segments abdominaux, un fascicule semblable.

Pattes très rugueuses et à ponctuation très dense.

Hab. — Turquie; Asie Mineure : Bagdad; Arabie.

21. — J. distincta

Gory.

JULODIS DISTINCTA Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), p. 11, pl. 2, f. 8.
JULODIS DISTINCTA Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 52.

Long. 0m,030; larg. 0m,013.

Ovale oblong, très convexe, d'un bronzé doré dans les dépressions, celles-ci à pulvérulence jaune, les reliefs bruns et brillants. Tête rugueuse et ponctuée; pronotum avec un relief médian lisse, élargi en avant, accosté de deux sillons déchiquetés sur leur bord externe; deux autres sillons à une certaine distance du bord extérieur, chacun de ces sillons séparés par des espaces grossièrement vermiculés. Élytres avec cinq bandes longitudinales, les trois premières formées par des reliefs lisses alternant avec des fossettes pulvérulentes, la quatrième formant une ligne continue sans reliefs appréciables, la cinquième formée de petites fovéoles entre des espaces lisses et anguleux. Dessous à peu près semblable à *J. speculifer* Cast. et Gory, mais un peu moins rugueux.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *speculifer* qui précède, mais elle est moins robuste, plus écourtée et en même temps plus acuminée en avant et en arrière; les reliefs du pronotum sont plus accentués et le dessin élytral présente un tout autre aspect.

Tête fortement réticulée; épistome continu avec le front et profondément échancré.

Pronotum convexe, plus large que long et rétréci en avant, arqué et déchiqueté sur les côtés, avec une large dépression médiane d'où émerge une

carène lisse et brillante, aiguë en arrière et élargie en avant, mais non bifurquée; deux autres sillons presqu'à égale distance du bord et du milieu, ces sillons séparant des espaces élevés, fortement vermiculés, à fond pulvérulent de jaune.

Élytres convexes, plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, anguleusement atténués à l'extrémité; le repli épipleural ponctué. Ils présentent cinq bandes alternant avec des espaces finement granuleux et pointillés, les trois discales internes formées par des fovéoles arrondies, enchâssées par un rebord en relief et alternant avec des reliefs ponctués, la quatrième, ou prémarginale externe, entière et continue et la cinquième formée de très petites fovéoles.

Dessous rugueux et ponctué; abdomen parsemé de touffes de poils gris jaunâtre.

Pattes rugueuses et assez fortement ponctuées; fémurs plus lisses.

Hab. — Asie Mineure : Bagdad.

---

22. — J. intricata

Redtenbacher.

Pl. 4, fig. 1.

Julodis intricata Redtenbacher, *Russeg Reis.*, t. II (1843), p. 982, pl. A, f. 10.

Julodis cupreocœlata Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 53.

Julodis ruginota Marseul, *l. c.*, p. 54.

Long. $0^{m},025$; larg. $0^{m},010$.

Ovale oblong, très convexe, élargi en arrière, trapu, d'un bronzé obscur terne, presque mat, vêtu, dans les dépressions, d'une pulvérulence jaune

terne. Tête granuleuse et ponctuée, avec quelques vagues reliefs lisses peu accusés vers le vertex ; pronotum très convexe, couvert d'une ponctuation dense alternant avec des reliefs vermiculés, irréguliers et vaguement longitudinaux, nettement séparé de l'épisternum prothoracique par une arête rugueuse, cet épisternum constituant presque à lui seul une grande plaque lisse, concave et irrégulièrement ponctuée. Élytres très convexes, très élargis au tiers postérieur, arrondis au sommet et le calus huméral assez saillant, présentant, y compris la suture et la marge latérale, six fines côtes linéaires dont la première, c'est-à-dire la suture, est entière, les deux suivantes, nettes en avant, se confondent, vers le sommet, dans la rugosité générale, la quatrième naît sous le calus huméral pour se confondre avec la cinquième qui est rapprochée de la sixième et parallèle à celle-ci, qui constitue la marge latérale ; ces côtes séparent cinq larges bandes dans lesquelles des reliefs irréguliers et mats alternent avec des espaces arrondis à peine déprimés et finement pointillés. Dessous mat, finement granuleux et ponctué, avec un relief lisse sur les côtés des hanches postérieures et du premier segment abdominal.

Cette espèce est très remarquable par sa convexité, par sa forme élargie en arrière, par son apparence mate et par la structure élytrale qui la rapproche de celle qui suit. Je ne pense pas qu'il faille en séparer les *J. cupreocœlata* et *ruginota* Mars., qui présentent les mêmes détails caractéristiques.

Tête à ponctuation rugueuse avec quelques reliefs vermiculés sur le vertex ; front très faiblement caréné ; épistome non séparé du front et profondément échancré.

Pronotum très convexe, surtout sur le disque, beaucoup plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, couvert d'une fine ponctuation et un peu rugueux, le disque séparé des côtés par deux larges sillons longitudinaux ; carène médiane à peine accentuée ; rétréci en avant, arrondi et crénelé sur les côtés avec une plaque lisse en dessous, dans l'angle antérieur ; la base fortement bisinuée avec le lobe médian subarrondi et les angles postérieurs petits et saillants en dehors.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, très convexes, largement arrondis au sommet ; dilatés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, avec des séries géminées de lignes lisses très vagues, formant alternativement des bandes finement granuleuses et d'autres avec des espaces lisses alternant avec des amas arrondis de fin pointillé.

Pattes à ponctuation rugueuse.

Hab. — Asie Mineure : Anatolie ; Diarbekir.

—

23. — J. syriaca

Olivier.

Buprestis syriaca Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 87, pl. 12, f. 136.

Julodis syriaca Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 50.

Julodis rugosa Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 9.

Julodis Thomsoni Kerrem., *Mém. Soc. Ent. Belg.*, t. I^er^ (1892), p. 23.

Julodis anatolica Kerrem., *Wystm. Gen. Ins.* (1902), *Bupr.*, fasc. 12, p. 11.

Long. 0^m^,025 ; larg. 0^m^,010.

Ovale oblong, assez convexe, atténué en arrière, d'un bronzé clair et brillant, finement pointillé

dans les dépressions avec une courte pubescence couchée, pulvérulente et blanche ; couvert de longs poils dressés et blancs, sauf sur les élytres. Tête rugueuse, ponctuée et vermiculée de quelques reliefs ; pronotum convexe avec une épaisse carène médiane, trifide en avant et amincie en arrière, accostée d'un relief irrégulier, large à la base, aminci en avant et subtriangulaire, ces reliefs et la carène médiane limitant une dépression en forme de M finement pointillée ; la marge latérale irrégulièrement crénelée. Élytres ornés de cinq larges bandes formées par des alternances de fovéoles arrondies et pulvérulentes et de reliefs rectangulaires et lisses, les intervalles des bandes étroits et finement pointillés. Dessous granulé et pointillé avec de larges espaces en relief, lisses, et dont les plus accentués sont les côtés du métasternum, ceux des hanches postérieures et la dilatation interne de celles-ci ainsi que les côtés de chacun des segments abdominaux.

Bandes élytrales formées par des fovéoles pulvérulentes et blanches alternant avec des reliefs rectangulaires et lisses . . . **a. syriaca.**
Bandes élytrales formées de larges côtes irrégulières, lisses et ponctuées par places, les espaces intercostaux formant des bandes pulvérulentes blanches et déprimées . . . . . b. anatolica.

La ponctuation et le dessous de la variété *anatolica* sont identiques à ceux du type, mais la structure élytrale est tout à fait différente en ce que les reliefs quadrangulaires ne sont pas interrompus par des fovéoles ou le sont rarement, de façon à former de larges bandes lisses. Vers le sommet,

l'obliquité de la bande externe fait paraître l'insecte plus écourté.

Tête rugueuse et ponctuée, avec quelques reliefs sur le vertex et sur le milieu du front; épistome fortement échancré et formant le prolongement du front, sans délimitation sensible.

Pronotum plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs infléchis, les côtés faiblement arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian largement arqué. Il présente une carène médiane lisse, dilatée en avant et très amincie en arrière avec, de chaque côté, un large relief irrégulier et lisse et, le long de la marge, deux autres reliefs plus petits.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, dilatés sous l'épaule avec le repli épipleural ridé, ponctué et faiblement rebordé. Ils sont ornés de cinq bandes formées par des reliefs quadrangulaires et lisses alternant avec des fossettes arrondies à fond finement pontillé et pulvérulentes de blanc ; leurs intervalles étroits, pointillés et rugueux.

Dessous granuleux et ponctué avec un espace triangulaire et lisse sur les côtés de chacun des segments abdominaux.

Pattes rugueuses, à ponctuation dense.

Hab. — Syrie ; Anatolie.

24. — J. Rothi

Sturm.

Julodis Rothi Sturm, *Cat.* (1843), p. 328, pl. 1, f. 5.
Julodis Saulcyi Reiche, *Ann. Soc. Ent. Fr.* (1856), p. 410.
Julodis Rothi Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 52.
Julodis corrosa Reiche, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 5e sér., t. VII (1877), p. 159.
Julodis mucescens Dohrn, *Stett. Ent. Zeit.*, t. XXXV (1874), p. 256.

Long. 0m,021-0m,027; larg. 0m,009-0m,012.

Ovale allongé, convexe, vert doré foncé, couvert d'une longue pubescence dressée, grise, retenant une pulvérulence jaunâtre. Reliefs du pronotum épais, irréguliers et très accentués entre des espaces finement ponctués; la carène médiane plus ou moins accentuée et surmontée de deux petites plaques lisses arrondies; une grande plaque lisse, légèrement concave, sous l'angle antérieur. Élytres très rugueux, avec cinq séries de fossettes pulvérulentes et pubescentes, alternant avec des reliefs irréguliers, plus ou moins lisses, et avec quelques gros points épars; la quatrième de ces séries (prémarginale externe) entière en avant et interrompue ensuite, la cinquième formant une suite ininterrompue de fines mouchetures. Dessous rugueux, parsemé de reliefs lisses alternant avec des espaces finement pointillés; plaques lisses du métasternum, des hanches postérieures et du premier segment abdominal très grandes, celles des autres segments vagues et accostées d'une moucheture villeuse et pulvérulente.

L'allure longitudinale des reliefs thoraciques distingue cette espèce des précédentes, tout en la rapprochant du *J. syriaca* Oliv.

Je réunis les deux espèces de Reiche à celle de Sturm; d'après les types que j'ai pu examiner autrefois (Mus. de Genève), les caractères sont les mêmes. Le *Rothi* de ma collection est peut-être un peu plus villeux que les *corrosa* que je possédais et qui avaient été comparés au type, mais, sauf la taille, je n'ai pu apprécier les différences entre ces divers *Julodis*.

Je rapporte également au *J. Rothi* le *J. mucescens* Dohrn, dont la description est assez obscure et surtout contradictoire relativement à la grandeur. M. Dohrn, après avoir assimilé d'abord la taille de l'insecte à celles des *J. pilosa*, *Andreæ* et *fidelissima*, lui attribue ensuite la mesure de $0^m,012$ en longueur et $0^m,004$ à $0^m,005$ en largeur, ce qui est loin de concorder avec la réalité. Nous nous trouvons donc en présence d'un premier doute, car si ce Julodis mesure $0^m,012$ en longueur, il ne peut être de la taille des trois espèces précitées. Je pense, sans avoir vu le type, que nous nous trouvons en présence d'un très petit exemplaire du *Rothi* Sturm, et je reproduis la description du *J. mucescens* Dorhn :

J. PILOSÆ, ANDREÆ, FIDELISSIMÆ, *etc.*, *magnitudine æqualis; viriscenti nigra, mucore albopiloso ubique tecta, thorace rugoso duabus vittis denudatis; elytrorum inæqualium discus minus dense pubescens, abdominis medium fere denudatum.*

Long. $0^m,012$; *lat.* $0^m,004$-$0^m,005$. *Patria : Palæstina.*

L'insecte, parfaitement conservé, ne peut être confondu avec aucun autre, attendu qu'il ne ressemble pas à des *J. Ehrenbergi* et *fidelissima* en bon état et qu'il les surpasse par l'abondance de la pubescence blanche. Malgré son séjour dans l'alcool ou le frottement, l'insecte se dis-

tingue facilement de ses voisins par la sculpture du pronotum qui a des reliefs grossiers. La tête et la fossette médiane du pronotum sont tellement surchargés de pulvérulence blanche qu'elles paraissent jaunâtres. Sur les élytres, où les reliefs sont moins épais, la pulvérulence affecte plutôt la forme d'ovales feutrés, entre lesquels, surtout vers la moitié antérieure, on remarque la nuance foncière, d'un vert foncé presque noir. Les antennes, de onze articles, ont les quatre premiers de ceux-ci noirs avec quelques touffes de poils et les sept suivants identiques à ceux du *J. fidelissima*, avec la région externe couverte de poils dorés et adhérents. Le sternum et surtout l'abdomen présentent des espaces lisses. Les pattes ont des reflets métalliques, les poils ténus qui les recouvrent pouvant être désignés sous le nom de petites touffes.

Tête à ponctuation rugueuse; épistome profondément échancré, non séparé du front, celui-ci arrondi en avant.

Pronotum convexe, arrondi sur les côtés, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; une plaque lisse et luisante en dessous, dans l'angle antérieur; la base bisinuée avec le lobe médian obtus et les angles postérieurs aigus et saillants en dehors; carène médiane courte mais épaisse et dilatée en avant, accostée de forts reliefs discaux et irréguliers.

Élytres aussi larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule avec le repli épipleural rugueux et ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, élargis un peu après le milieu, atténués ensuite en pointe arrondie jusqu'au sommet. Ils présentent de part et d'autre cinq bandes élevées et irrégulières, déchiquetées sur les bords et creusées d'une série de fovéoles à fond finement pointillé, ces fovéoles et les espaces intercostaux garnis

d'une pulvérulence gris blanchâtre ou jaunâtre, la quatrième côte externe naissant sous le calus huméral et non ou à peine interrompue par des fovéoles.

Dessous parsemé de points rugueux, agglomérés par endroits; le bord postérieur des segments abdominaux lisse; un relief lisse accompagné d'une moucheture de poils sur les côtés de chacun de ces segments. Hanches postérieures et bord du mésosternum avec un même espace lisse.

Pattes ponctuées et rugueuses.

Hab. — Syrie; Arabie.

---

25. — J. levicostata

Gory.

Julodis levicostata Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 16, pl. 3, f. 14.

Julodis punctatocostata Gory, *l. c.*, p. 17, pl. 3, f. 15.

Julodis levicostata Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 68.

Julodis ramifera Marseul, *l. c.*, p. 69.

Julodis punctatocostata Marseul, *l. c.*, p. 70.

Julodis quadricostata Marseul, *l. c.*, p. 71.

Long. $0^m,021$-$0^m,031$; larg. $0^m,009$-$0^m,012$.

Oblong, bronzé obscur, quelquefois verdâtre, les reliefs noirs, la pulvérulence blanche ou jaune. Une fine carène, sur le front, peu distincte entre les cavités antennaires; vertex avec deux petits reliefs obliques, convergents en arrière. Pronotum finement granuleux avec un empâtement lisse de chaque côté sous l'angle antérieur et, sur le disque, un relief médian cordiforme, allongé, parfois divisé en avant entre quatre plaques lisses arrondies et disposées en carré. Élytres avec quatre côtes lisses au

milieu et déchiquetées sur les bords, la suture et la marge latérale constituant chacune une autre côte plus étroite que les quatre discales. Dessous finement ponctué avec la marge postérieure des segments abdominaux lisse et, de chaque côté de ces segments, un large empâtement lisse.

1. *Reliefs du pronotum au nombre de sept au moins sur le disque.* 2
   Reliefs du pronotum au nombre de cinq, le médian allongé et cordiforme. *a.* **levicostata.**
2. *Reliefs entourant le médian irréguliers et grands, parfois confluents ; celui du milieu divisé et disposé suivant un triangle formé par deux reliefs arrondis au-dessus d'une carène en losange* . . . 3
   Reliefs entourant le médian arrondis, nets et réguliers ; le médian allongé, en losange . . . . . *b.* punctatofoveata.
3. *Côtes élytrales larges* . . . . . *c.* ramifera.
   — — *plus étroites que les espaces intercostaux* . . . . . *d.* quadricostata.

Les caractères signalés par S. de Marseul sont trop peu différentiels pour pouvoir séparer ces espèces. Voici ce qu'en dit cet auteur :

Ces quatre espèces du même pays ont entre elles une telle analogie de formes qu'on pourrait croire que ce sont des variétés de la même espèce. Le défaut de passage de l'une à l'autre ne permet pas leur réunion. Il sera aisé de le distinguer à la disposition de leurs côtes. Le *ramifera* a les côtes larges, anastomosées, les intervalles près de la suture formés de séries de taches ; les trois autres les ont bien limitées. Dans le *quadricostata* elles sont minces et beaucoup plus étroites que les intervalles ; dans les *lævi-*

costata et *punctatocostata*, aussi larges que les intervalles, dans le premier entières et dans le deuxième ponctuées.

D'après ce que j'ai pu voir, les côtes élytrales présentent tous les passages de l'une à l'autre de ces variétés et sont aussi variables que les reliefs du pronotum.

Tête rugueuse et finement ponctuée avec un étroit relief allongé sur le front, ce relief surmonté, en arrière, sur le vertex, de deux autres reliefs arrondis et plus petits ; épistome profondément échancré.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, avec les angles antérieurs infléchis et munis d'un relief lisse ; les côtés faiblement arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian large et obtus et les angles postérieurs aigus et légèrement saillants en dehors. Il présente une fine rugosité et est parsemé de reliefs dont cinq principaux : le médian formant une carène cordiforme plus ou moins bifurquée en avant, les quatre autres disposés en carré, autour du précédent, celui-ci souvent divisé en avant de façon à former alors trois reliefs dont un, médian, allongé, surmonté de deux autres plus petits et subarrondis.

Élytres présentant quatre côtes lisses, déchiquetées sur leur bord ; la suture et la marge latérale formant chacune, de chaque côté, une côte plus étroite ; les espaces intercostaux granuleux, ponctués et pulvérulents.

Dessous garni sur les côtés d'une courte pubescence blanche.

Pattes rugueuses et ponctuées.

Hab. — Perse.

26. — J. armeniaca

Marseul.

Pl. 4, fig. 3.

Julodis armeniaca Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 80.
Julodis intricata, Marseul, *l. c.*, *ibid.*
Julodis Œrtzeni Ganglbauer, *Stett. Ent. Zeit.*, t. XLVII (1886), p. 309.
Julodis orientalis Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1889), p. 272.

Long. 0m,021-0m,026; larg. 0m,09-0m,011.

Ovalaire, allongé, vert doré ou vert bleuâtre, les reliefs souvent plus bleus que le fond; finement ponctué en dessus avec une réticulation serrée, égale et uniforme, sans traces de côtes, de sillons ou de fossettes sur le disque des élytres; entièrement couvert d'une pubescence grise, couchée sur les élytres et dressée sur le reste du corps. Pronotum impressionné à la base, l'impression peu accentuée et surmontée d'une très faible carène médiane; élytres impressionnés de part et d'autre au milieu de la base et parfois à la région scutellaire avec un large sillon marginal, plus accentué en avant qu'en arrière. Dessous plus rugueux en avant qu'en arrière avec un relief lisse de chaque côté des hanches postérieures et des segments abdominaux.

La structure élytrale et celle du pronotum, ainsi que le dessous, présentent des différences à peine sensibles chez chacune des espèces citées dans la bibliographie ci-dessus. La première est bleu verdâtre, la deuxième d'un vert doré et la troisième verte avec l'impression scutellaire des élytres un peu plus nette et plus profonde. J'estime qu'avec

mon *J. orientalis*, elles ne constituent qu'une seule et même espèce.

S. de Marseul fait suivre la description de son *intricata*, qu'il confond avec l'espèce de Redtenbacher, qui est toute différente (cf. p. 244), dit que son type ressemble, pour la sculpture et la couleur, à un *armeniaca* dépilé, mais qu'il est beaucoup plus convexe et plus étroit avec le pronotum moins élargi en arrière.

Je rapporte à cette espèce un exemplaire de la collection Théry et provenant de l'Atlas, ce qui étend l'habitat jusqu'en Algérie.

Tête finement granuleuse, un peu convexe en arrière, sur le vertex; épistome profondément échancré.

Pronotum assez convexe, beaucoup plus large que long, atténué en avant et rétréci sur les côtés en arrière, les angles antérieurs rabattus avec un petit relief lisse, irrégulier, grossièrement ponctué par places sur ses bords et glabre; les côtés un peu arqués; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et les angles postérieurs aigus et lisses. Il est finement vermiculé et ponctué et présente une fine carène médiane assez étroite, mais bien visible sur la moitié postérieure.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, dilatés à l'épaule avec le repli épipleural ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués en pointe arrondie au sommet. Ils sont finement réticulés avec, le long de la marge postérieure et à une certaine distance de celle-ci, un sillon vague, plus villeux que le disque et plus pulvérulent.

Dessous sans plaques lisses bien délimitées.

Pattes rugueuses et fortement ponctuées.

Hab. — Chypre; Damas (*Muséum de Paris*); Syrie : Alep, Tarsous; Arménie; Algérie : Amsmis (haut Atlas, *coll. Théry!*).

---

27. — J. onopordi

Fabricius.

Buprestis onopordi Fabricius, *Mant. Ins.*, t. I^er^ (1787), p. 181.

Buprestis pubescens Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 55, pl. 2, fig. 16.

Buprestis Andreæ Oliv., *l. c.*, p. 68, pl. 1, f. 6.

Buprestis onopordinis Oliv., *l. c.*, p. 72, pl. 11, f. 122.

Buprestis pilosa Fabr., *Entom. syst.* (1798), p. 135.

Buprestis Andreæ Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 19, pl. 139, f. 1.

Buprestis pilosula Herbst, *l. c.*, p. 290.

Buprestis Andreæ Klug, *Symb. Phys.*, t. I^er^ (1829), p. 29, pl. 1, f. 4.

Julodis Scovitzi Steven, *Bull. Mosc.*, t. II (1830), p. 83.

Julodis xanthographa Falderman, *Bull. Mosc.*, t. II (1830), p. 184.

Julodis onopordinis Brullé, *Expéd. Morée* (1832), p. 136.

Julodis Olivieri Castelnau, *Silb. Rev.*, t. III (1835), p. 161.

Julodis Ehrenbergi Cast., *l. c.*, p. 162.

Julodis algirica Cast., *l. c.*, p. 164.

Julodis syriaca Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 19, pl. 6, f. 26.

Julodis pubescens Cast. & Gory, *l. c*, p. 21, pl. 6, f. 29.

Julodis Andreæ Cast. & Gory, *l. c.*, p. 22, pl. 7, f. 30.

Julodis pilosa Cast & Gory, *l. c.*, p. 22, pl. 7, fig. 31.

Julodis algirica Cast. & Gory, *l. c.*, p. 23, pl. 7, f. 30.

Julodis onopordi Cast. & Gory, *l. c.*, p. 24, pl. 8, f. 34.

Julodis Olivieri Cast. & Gory, *l. c.*, p. 25, pl. 8, f. 35.

Julodis Brullei Cast. & Gory, *l. c*, p. 25, pl. 8, f. 36.

Julodis Bohemani Mannerheim, *Bull. Soc. nat. Mosc.*, t. IV (1837), p. 19.

Julodis Yveni Mann., *l. c.*, p. 21.

Julodis Koenigi Mann., *l. c.*, p. 22.

Julodis peregrina Chevrolat, *Silb. Rev.*, t. V (1837), p. 6.

Julodis albopilosa Chevrol., *l. c.*, p. 50.

Julodis peregrina Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 18, pl. 4, f. 16.

Julodis Koenigi Gory, *l. c.*, p. 19, pl. 4, f. 17.

Julodis albopilosa Gory, *l. c.*, p. 20, pl. 4, f. 18.

Julodis Yveni Gory, *l. c.*, p. 22, pl. 4, f. 20.

Julodis tingitana Gory, *l. c.*, p. 24, pl. 4, f. 19.

Julodis sulcata Redtenbacher, *Russ. Reis.*, t. Ier (1843), p. 982, pl. A, f. 11.

Julodis setifensis Lucas, *Rev. Zool.* (1844), p. 49.

Julodis Jamini Luc., *Ann. Soc. Ent. Fr.* (1859), *Bull.*, p. 153.

Julodis chalcostigma Chevrolat, *Rev. Zool.* (1860), p. 209.

Julodis Ehrenbergi Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 48.

Julodis onopordi Mars., *l. c.*, p. 56.

Julodis setifensis Mars., *l. c.*, p. 58.

Julodis pilosa Mars., *l. c.*, p. 58.

Julodis Koenigi Mars., *l. c.*, p. 60.

Julodis fidelissima Mars., *l. c.*, p. 61.

Julodis sulcata Mars., *l. c.*, p. 61.

Julodis lineigera Mars., *l. c.*, p. 62.

Julodis Andreæ Mars., *l. c.*, p. 64.

Julodis Marseuli Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 5, n° 54.

Julodis Reboudi Fairmaire, *Pet. Nouv. Ent.*, t. II (1876), p. 49.

Julodis cœlatocollis Reiche, *Bull. Soc. Ent. Fr.*, 5e sér., t. VII (1877), p. 100.

Julodis pubebula Reiche, *l. c.*, p. 160.

Julodis iridescens Reiche, *l. c.*, p. 160.

Julodis Hampei Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 11.

Julodis lineata Kerrem, *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 7.

Julodis Noë Ab. de Perrin, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1896), p. 263.

Long. 0m,018-0m,032; larg. 0m,007-0m,016.

Oblong, ovalaire, atténué en avant et en arrière, très légèrement élargi au tiers supérieur, cuivreux, bronzé, vert doré, vert, bleu ou violacé en dessus avec la pubescence grise ou jaunâtre et la pulvérulence allant du blanc pur au jaune ocré; le pronotum avec une carène médiane plus ou moins accentuée; les élytres avec de larges côtes plus ou moins accusées, formées par des séries longitudinales de lignes ponctuées et trigéminées, les espaces intercostaux villeux et pulvérulents, formant sillon

entier ou interrompu, parfois remplacé par des fossettes arrondies. Dessous grossièrement ponctué en avant et plus finement en arrière avec les bords extrêmes des segments abdominaux lisses et une plaque de même sur les côtés du premier segment abdominal.

Cette espèce est excessivement variable, comme toutes celles qui possèdent un habitat très étendu. Elle a été décrite sous beaucoup de noms différents, sans qu'il soit possible de délimiter exactement les prétendues espèces que leurs créateurs ont cru distinguer. S. de Marseul a surtout compliqué la synonymie de l'*onopordi* qui présente pourtant une série de caractères que l'on ne retrouve chez aucune des espèces précédentes, et notamment la structure élytrale qui, bien que très variable, présente toujours le même ensemble de séries de côtes trigéminées alternant avec un large sillon plus ou moins profond, parfois interrompu, mais à un degré très variable.

1. *Sillons élytraux minces, linéaires, peu accusés entre des côtes peu saillantes.* . . . 2
   Sillons élytraux nets et profonds, plus ou moins interrompus entre ces côtes . . . 3
2. *Bleu violacé, vert ou vert doré.* . . . . *a.* pilosa.
   Bronzé violacé ou verdâtre . . . . *a'.* pubescens.
3. *Carène médiane du pronotum plus ou moins accentuée, simple ou trifide en avant* 4
   Carène médiane du pronotum bifide en avant; sillons élytraux remplacés par des fossettes arrondies . . . . . *e.* Ehrenbergi.
4. *Côtes élytrales assez saillantes, formées par des séries de rugosités irrégulières alternant avec des points inégaux.* 5

Côtes élytrales peu saillantes, formées par des séries régulières et trigéminées de points. 8

5. *Sillons élytraux plus ou moins interrompus, mais alors suivant des traits allongés et réguliers* 6

Sillons élytraux remplacés par des impressions irrégulières; pulvérulence ocrée . . . . . *f.* chalcostigma.

6. *Côtes élytrales assez saillantes.* 7

— — *planes* . . . . . *b.* **onopordi.**

7. *Le milieu des côtes rugueux* . . . . *c.* Koenigi.

— — *lisse* . . . . . *d.* algirica.

8. *Pronotum non caréné au milieu et vert; élytres cuivreux violacé* . . . . . *f'.* Yveni.

Pronotum caréné au milieu, la carène plus ou moins trifide en avant; dessus concolore . . . . . *f.* Andreæ.

Le groupement de l'espèce qui nous occupe, tel qu'il est établi par ce tableau, a pour but de fixer les noms qui pourraient être maintenus soit à titre de variétés, soit à titre de races locales, tous les autres noms tombant d'eux-mêmes en synonymie et pouvant être abandonnés dans la nomenclature courante.

Cette synonymie s'établirait de la façon suivante :

PILOSA Fabr. = *pilosula* Herbst = *tingitana* Gory = *Marseuli* Saund.

PUBESCENS Oliv. = *onopordinis* Brullé = *Olivieri* Cast. = *Brullei* Cast. et Gory.

EHRENBERGI Cast. = *syriaca* Cast. et Gory = *pubescens* Cast. et Gory = *Bohemani* Mann.

CHALCOSTIGMA Chevrol.

onopordi Fab. = *onopordinis* Oliv. = *fidelissima* Mars.

KOENIGI Mann. = *setifensis* Luc. = *Jamini* Luc. = *Reboudi* Fairm. = *cœlatocollis* Reiche = *puberula* Reiche.
ALGIRICA Cast. = *albopilosa* Chevrol.
YVENI Mann.
ANDREÆ Oliv. = *Scovitzi* Stev. = *xanthographa* Mann. = *peregrina* Chevrol. = *sulcata* Redt. = *lineigera* Mars. = *iridescens* Reiche = *lineata* Kerrem. = *Noë* Ab.

Nous pourrions grouper ensuite les variétés et les races maintenues comme suit :

A. — **Variétés et races occidentales :**

a. PILOSA Fabr., de l'Algérie et du Maroc;
b. **onopordi** Fabr., d'Espagne, de France et d'Italie;
c. KOENIGI Mann., de l'Algérie;
c'. *chalcostigma* Chevrol., race saharienne;
d. ALGIRICA Cast., de l'Algérie et du Maroc.

B. — **Variétés et races orientales :**

d'. *pubescens* Oliv., race de la Turquie et de la Grèce; on la trouve en Tunisie (Muséum de Paris); et elle s'étend jusqu'en Perse (Muséum de Paris);
e. EHRENBERGI Cast., de la Syrie.
f. ANDREÆ Oliv., du Caucase, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Perse;
f'. *Yveni* Mann., race de l'Archipel et de la Crète.

Quelle que soit la façon de grouper l'*onopordi* en variétés et en races, il est incontestable que nous nous trouvons en présence d'une espèce protéenne ayant un habitat très étendu, puisqu'il embrasse toute la sous-région Méditerranéenne et une partie

de la Caspienne, et présentant, en raison même de l'étendue de cet habitat, des variations multiples qui s'enchevêtrent les unes dans les autres sans solutions de continuité.

Le *J. Boabdil* Blanch. mss (*Muséum de Paris*), de l'Andalousie, est l'*onopordi* Fab. avec sa sous-variété *fidelissima*, ayant l'un les bandes pulvérulentes des élytres entières, l'autre avec ces bandes interrompues, avec passages de l'un à l'autre.

Parmi les *J. Ehrenbergi* je range deux spécimens de l'île d'Eubée (*Muséum de Paris*), à fossettes élytrales plus grandes, et un exemplaire de l'Égypte (*Muséum de Paris*), à forme très amplifiée, à rugosités pronotales plus épaisses et plus grossières, à fossettes élytrales plus grandes, et qui me paraît n'être qu'une race locale, forme extrême de la variété ou sous-espèce *Ehrenbergi*.

Tête rugueuse et ponctuée, le vertex vermiculé; épistome échancré.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, les angles antérieurs abaissés et rabattus; les côtés faiblement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian anguleusement avancé sur la région scutellaire. Il est fort granulé, rugueusement et inégalement ponctué, la ponctuation assez grosse avec ses intervalles élevés, luisants, vermiculés et anastomosés; la carène médiane peu distincte.

Élytres presque aussi larges que le pronotum à la base, élargis et rebordés sous l'épaule avec le repli épipleural ridé et ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués au sommet en pointe arrondie; bord sutural et latéral élevé en carène ponctuée; côtes variables, le plus souvent trigémi-

nées, formées de trois très fines costules rugueuses et ponctuées, ces côtes séparées par un sillon pulvérulent, tantôt entier, parfois réduit à des fossettes arrondies ou à des rectangles allongés et inégaux. La pulvérulence très variable, allant du blanc pur au jaune ocré, la pubescence souvent rare sur les élytres, mais dense et dressée, longue sur le dessous, sur la tête et sur le pronotum et d'une façon aussi variable que la pulvérulence.

Dessous à ponctuation rugueuse avec quelques reliefs irréguliers; le bord inférieur des segments abdominaux lisse et brillant; une plaque lisse accostée d'une moucheture villeuse sur le côté de chacun des segments abdominaux.

Pattes à ponctuation forte et dense.

Hab. — Portugal, Espagne, France méridionale, Italie, Turquie, Grèce, Arménie, Syrie, Perse, îles de la Méditerranée, Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc.

---

28. — J. leucosticta

Fairmaire.

Pl. 4, f. 2.

Julodis leucosticta Fairmaire, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1859), p. 236.
Julodis leucosticta Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 57.

Long. 0m,025-0m,032; larg. 0m,011-0m,015.

Ovale oblong, écourté, convexe, noir ou bronzé très obscur à légers reflets cuivreux, la pulvérulence d'un blanc pur. Tête rugueuse à reliefs vermiculés moins grossiers que ceux du pronotum qui présente, sous l'angle antérieur, un large espace glabre et inégalement ponctué et, sur le disque, une carène médiane peu accusée. Côtes élytrales

très vagues, grossièrement réticulées; les espaces intercostaux présentant des séries longitudinales de taches, plus ou moins arrondies ou allongées, pulvérulentes et blanches. Reliefs des hanches postérieures à peines sensibles; celles-ci couvertes d'une pubescence pulvérulente et blanche; reliefs des côtés des segments abdominaux peu accusés.

Tête à ponctuation rugueuse; épistome échancré.

Pronotum beaucoup plus large que long, rétréci en avant avec les angles antérieurs rabattus et présentant un relief dénudé, vermiculé sur ses bords et à grosse ponctuation inégalement espacée; les côtés arqués; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux; il présente une ponctuation assez épaisse entre de fines vermiculations formant des mailles serrées et, au milieu, une fine carène lisse, assez courte et n'atteignant ni le sommet ni la base.

Élytres écourtés, aussi larges que le pronotum à la base, élargis et rebordés sous l'épaule avec le repli épipleural ridé et ponctué, le sommet atténué en pointe obtuse. Ils sont rugueusement ponctués avec des rides transversales assez accentuées à la base; les côtes peu accusées, séparées par une pubescence blanche assez longue et pulvérulente; sur ces côtes, des séries de taches inégales, subarrondies et pulvérulentes.

Dessous à ponctuation rugueuse avec des mouchetures de poils blancs sur les côtés du mésosternum, des hanches postérieures et de chacun des segments abdominaux.

Pattes à ponctuation rugueuse.

Hab. — Algérie: Moghrab, Biskra (A. Lameere!).

—

29. — J. Kerimi

Fairmaire.

Pl. 4, fig. 4.

Julodis Kerimi Fairmaire, *Ann. Mus. Genova*, t. VII (1875), p. 51.

Long. 0m,029; larg. 0m,012.

Oblong ovale, bronzé verdâtre clair et terne; pronotum très rugueux, la rugosité formée par de petits reliefs lisses, irréguliers et très denses; la carène médiane très petite, réduite à un simple calus un peu plus grand que ses voisins, le relief de l'angle antérieur presque nul, irrégulier et ponctué; le lobe médian de la base du pronotum très aigu et avancé sur la région scutellaire. Côtes élytrales larges, irrégulières et planes; les espaces intercostaux formant des bandes interrompues, surtout vers la suture; une impression arrondie au milieu de la base de chaque élytre et une autre, allongée, à la région scutellaire. Dessous rugueux et densément ponctué, avec les reliefs coxaux finement ponctués et seulement un seul relief de chaque côté du premier segment abdominal.

Cette espèce ainsi que le *J. leucosticta* Fairm., qui précède, pourraient constituer deux variétés du *J. onopordi* Fab., espèce essentiellement protéenne, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut (cf. p. 257), a été décrite sous une quarantaine de noms différents comme autant d'espèces distinctes. Je n'ai jamais vu, des deux précitées, qu'un seul exemplaire; mais j'estime que par la suite on arrivera, après examen de nombreuses séries de chacune d'elles, à les réunir à l'espèce Fabricienne.

Tête couverte de fines vermiculations un peu allongées et longitudinales sur le front; épistome assez profondément échancré.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés légèrement arqués avec l'angle antérieur infléchi; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et avancé sur la région scutellaire. Il est couvert d'un réseau de mailles vermiculées formant des reliefs très irréguliers et lisses dont les intervalles sont purulents de blanc et couverts d'une longue pubescence droite et dressée et présente une très fine carène médiane à peine plus saillante que les reliefs discaux.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, dilatés à l'épaule avec le repli épipleural ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers postérieur, atténués ensuite avec le sommet terminé en pointe arrondie. Ils présentent une ponctuation inégale sur les reliefs d'une réticulation beaucoup moins épaisse que celle du pronotum et sont ornés de cinq séries longitudinales de fossettes allongées, pubescentes et pulvérulentes de blanc et formant des bandes interrompues çà et là par la réticulation générale ; une impression scutellaire allongée et pulvérulente ; la première série de fossettes, la suturale, formée d'impressions plus larges que les autres, mais amincies vers le sommet ; la deuxième partant d'une fossette située au milieu de la base et interrompue avant le sommet; la troisième série plus vague, avec les impressions plus petites; la quatrième formant une bande presque continue, longeant la marge extérieure à une certaine distance de celle-ci, et la cinquième, peu accentuée, formée par une série de mouchetures longeant la marge latérale externe.

Dessous couvert de reliefs peu accusés et moins accentués que ceux du pronotum, ces reliefs plus épais sur le sternum que sur l'abdomen; un relief lisse de chaque côté, le long du bord antérieur des hanches postérieures et un autre sur le côté, le long de la marge inférieure du premier segment abdominal. Le bord de ceux-ci un peu moins rugueux; un amas irrégulier de poils pulvérulents sur les côtés de chacun de ces segments, cet amas allongé et linéaire sur le dernier segment.

Pattes rugueuses et ponctuées.

Hab. — Tunisie.

---

30. — J. ampliata

Marseul.

Pl. 4, fig. 5.

Julodis setosa || Steven, *Bull. Mosc.* (1830), p. 156.
Julodis ampliata Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 66.
Julodis luteogramma Mars., *l. c.*, p. 67.
Julodis Steveni Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 5.

Long. 0m,024-0m,038; larg. 0m,011-0m,016.

Plus robuste, plus trapu, plus convexe et plus élargi en arrière que les trois espèces qui précèdent, d'un vert brillant quoique sombre, plus ou moins métallique sur les parties lisses, les espaces intercostaux à ponctuation fine, plus ou moins cuivreuse; carène du pronotum bifurquée en avant; reliefs de l'angle antérieur du pronotum assez grands et bleus; côtes élytrales larges, trigéminées, avec la costule médiane parfois un peu saillante et lisse. Dessous vermiculé; reliefs des hanches postérieures linéaires et transversaux; ceux des seg-

ments abdominaux remplacés par des mouchetures pulvérulentes, fasciculées et blanchâtres.

Je pense qu'il y a lieu de réunir le *luteogramma* Mars. à l'*ampliata ;* l'un est plus grand, plus robuste, plus élargi et plus convexe que l'autre, mais tous les autres caractères concordent ; la structure élytrale est la même et les dessous sont identiques.

Le nom de *setosa* ayant été employé par Thunberg en 1827, pour un *Julodis* du cap de Bonne-Espérance, M. Edw. Saunders avait donné le nom de *Stevensi* au *setosa* Steven; réunissant sous un même nom les trois espèces citées dans la bibliographie ci-dessus, c'est donc au nom d'*ampliata* Mars. que revient la priorité.

Je ne serais pas éloigné de voir dans cette espèce la forme extrême de l'*onopordi* Fab., à laquelle elle se rattache par l'*Andreæ* Oliv., mais je n'ai pas, jusqu'ici, trouvé les passages. C'est donc avec doute que je la maintiens.

Tête à ponctuation rugueuse avec les reliefs brillants ; vertex sillonné ; épistome très échancré.

Pronotum en trapèze, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; les angles antérieurs abaissés avec une large plaque lisse ; les côtés faiblement arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et obtus et l'angle postérieur petit, légèrement saillant en dehors avec une petite plaque lisse. Il est couvert de rugosités et de fines callosités anastomosées et vermiculées entremêlées de points avec une très étroite carène médiane lisse.

Élytres convexes, plus larges que le pronotum à la base, dilatés sous l'épaule avec le calus huméral

ridé et ponctué, sinués à hauteur des hanches postérieures, sensiblement élargis après le milieu, atténués ensuite en pointe largement arrondie au sommet. Ils présentent des côtes dorsales larges, composées de trois costules séparées par deux séries de points et dont la costule médiane est souvent plus accentuée que ses voisines, les intervalles des côtes étroits et peu profonds, villeux et pulvérulents.

Dessous à ponctuation vague et rugueuse ; hanches postérieures avec un relief lisse de chaque côté.

Pattes ponctuées ; la ponctuation espacée sur les fémurs et dense sur les tibias.

Hab. — Syrie ; Arménie ; Perse.

---

31. — J. Clouei

Buquet.

Pl. 4, f. 6.

Julodis Cloueti Buquet, *Rev. Zool.* (1843), p. 22.

Julodis Cloueti Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 38.

Julodis Clouei Gahan, *Nat. Hist. Sokolora* (1903), p. 269, pl. XVII, fig. 6.

Long. $0^{m},020$-$0^{m},028$; larg. $0^{m},009$-$0^{m},013$.

Ovalaire, convexe, atténué en avant et en arrière, légèrement élargi après le sommet, bleu très brillant à reflets violets, la tête et le pronotum couverts d'une abondante pubescence d'un roux doré, courte, dense et dressée ; les élytres ornés de larges marbrures transversales, obliques, confluentes et d'un roux doré ; la villosité très dense sur les côtés du pronotum et du dessous, notamment sur le sternum

et sur l'abdomen. Tête et pronotum rugueux et ponctués, le second avec une vague ligne médiane enfoncée; élytres couverts de gros points enfoncés, les bandes pubescentes à fond doré et finement granuleux. Dessous rugueux; pattes bleues, tarses brillants et bronzés.

Tête rugueuse et ponctuée; vertex sillonné; front déprimé, bordé en avant d'un petit bourrelet caréné au milieu; épistome échancré.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière avec les angles antérieurs rabattus, sans plaque lisse, les bords latéraux fortement crénelés, formant une série de tubercules irréguliers; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux. Il présente une ponctuation épaisse, dense, irrégulière, mais arrondie, les points séparés par un réseau anostomosé et vermiculé, avec trois sillons, dont les deux latéraux, très larges et le médian plus étroit, à fond granuleux d'où émerge une épaisse villosité rousse.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, avec le repli épipleural peu accentué; sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis après le milieu, conjointement atténués ensuite en pointe arrondie. Ils présentent une ponctuation épaisse, irrégulière et dense, entre des reliefs très accusés en avant et plus faibles que ceux du pronotum en arrière, élargis à l'épaule et à la base de façon à former des rides sinueuses assez accentuées; les bandes à fond granuleux, de forme très variable suivant les individus, mais toujours transversales et plus ou moins confluentes.

Dessous à ponctuation rugueuse, garni de longs poils serrés et roux, sauf sur le dernier segment

abdominal, qui ne présente que deux mouchetures à la base.

Pattes à ponctuation dense, peu épaisse.

Hab. — Abyssinie (coll. Théry!); Arabie; Ile de Socotora.

—

32. — J. albomaculata

Voet.

Buprestis albomaculata Voet, *Cat. col.*, t. Ier (1806), p. 93, pl. 49, f. 5.

Buprestis stellaris Thunberg, *Nov. Act. Ups.*, t. IX (1827), p. 42.

Julodis maculata Castelnau, *Silb. Rev.*, t. III (1835), p. 158.

Julodis maculata Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 11, pl. 3, f. 13.

Long. 0m,025-0m,030; larg. 0m,010-0m,012.

Oblong ovale, acuminé au sommet; tête et pronotum vert foncé brillant à reflets irisés, couverts de poils fins, dressés et gris, la première très rugueuse, le second grossièrement réticulé avec des espaces lisses, ponctués çà et là, entre trois sillons pulvérulents de blanc pur; la marge latérale rugueuse; élytres brillants, d'un vert foncé en avant et violacés en arrière, la nuance violacée remontant un peu le long de la suture; couverts de fossettes et de mouchetures inégales, pulvérulentes et d'un blanc pur et dont les intervalles sont grossièrement et transversalement réticulés. Dessous bronzé terne et couvert d'une abondante villosité dressée d'un gris jaunâtre avec, sur les côtés des hanches postérieures, deux mouchetures blanches limitant un calus lisse et une moucheture semblable sur le côté de chacun des segments abdomi-

naux; pattes vertes, presque mates, à peine brillantes, à ponctuation fine et très espacée.

Tête granuleuse, à reliefs vermiculés formant un réseau de mailles irrégulières; épistome échancré en avant, ses lobes arrondis et un peu relevés, séparé du front par une légère saillie caréniforme et arquée.

Pronotum un peu plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; ses côtés très rugueux et comme déchiquetés, avec les angles antérieurs abaissés et sans plaque lisse; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il est couvert d'une grosse ponctuation inégale et irrégulière à pulvérulence blanche et dont les intervalles forment des reliefs vermiculés et lisses et présente en outre trois sillons longitudinaux dont un médian peu accusé et les latéraux, situés au-dessus de la fossette située au milieu de la base des élytres, plus accentués, tous trois couverts d'une pulvérulence blanche très épaisse.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, le repli huméral rugueux; les côtés sinués à hauteur des hanches postérieures; le sommet anguleusement acuminé. Ils présentent une ponctuation épaisse et irrégulière entre des reliefs transversalement vermiculés et sont ornés de fossettes à pulvérulence blanche, irrégulières, inégales, disposées en vagues séries longitudinales et parfois réunies par deux.

Dessous plus rugueux en avant qu'en arrière, à villosité plus longue et plus dense que celle du dessus; l'abdomen finement ponctué, sauf sur les côtés des segments abdominaux qui présentent une moucheture pulvérulente et blanche accostée intérieurement de plaques lisses grossièrement ponc-

tuées. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ tronquée, à peine bisinuée; semblable chez la ♀.

Pattes presque mates, à ponctuation fine, largement et très inégalement espacée.

Hab. — Région du cap de Bonne-Espérance : Clan William (*Musée Sud Africain*).

---

33. — J. humeralis

Gory.

Julodis humeralis Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 10, pl. 2, f. 7.

Julodis albomaculata Boheman, *Oefv. Vet. Ak Förh.* (1860), p. 14.

Long. 0m,026-0m,036 ; larg. 0m,012-0m,016.

Oblong, atténué en avant et en arrière, noir verdâtre brillant en dessus, bleu foncé brillant en dessous. Tête rugueuse, vermiculée, couverte d'une courte et rare pubescence grise retenant une pulvérulence rouge vif; pronotum couvert de rares poils dressés et gris, peu allongés, avec un sillon médian linéaire et quelques points discaux réunis en vagues séries linéaires sur les côtés, le tout couvert d'une pulvérulence blanc jaunâtre; élytres grossièrement et inégalement ponctués entre des reliefs linéaires vagues, transversaux, vermiculés et ornés à l'épaule, le long du repli huméral, d'une tache pulvérulente rouge vif et, de part et d'autre, sur le disque, de macules et de mouchetures irrégulières, très inégales, pulvérulentes de blanc jaunâtre dont les plus importantes sont, une allongée, scutellaire, une seconde un peu moins allongée, au milieu de la base, et une troisième, vers le milieu et à une certaine distance du bord, les macules du sommet plus

denses que celles de la moitié antérieure. Dessous couvert d'une courte villosité grise, dressée; les épipleures métathoraciques et les hanches postérieures, sauf l'extrémité interne et un relief lisse médian, couverts d'une pulvérulence blanc jaunâtre ; une tache arrondie, de même nature, sur les côtés de chacun des segments abdominaux et un point semblable au milieu de ceux-ci, qui sont en outre finement mouchetés de blanc jaunâtre ; pattes rugueuses, brillantes et grossièrement ponctuées.

Facilement reconnaissable et distincte de la précédente par le front à villosité rouge, cette villosité non disposée en fascicules, mais pourtant dressée, par le pronotum moins rugueux, sans reliefs vermiculés, sauf sur les côtés, avec le sillon médian net et étroit et la ponctuation latérale formant de vagues sillons longitudinaux, par l'épipleure pulvérulente de rouge vif et par les taches élytrales plus grandes, plus irrégulières, d'un blanc moins pur, plus jaune, la tache médio-latérale très grande ; la villosité élytrale presque nulle, celle du dessous moins longue et plus rare ; le dessous beaucoup plus rugueux et grossièrement ponctué et enfin par les pattes d'un bleu luisant à grosse ponctuation plus dense.

Tête à reliefs moins luisants que ceux du pronotum, grossièrement et inégalement ponctuée; front garni d'une pubescence dressée, peu longue et rousse ou rouge vif; épistome échancré en avant avec ses lobes latéraux arrondis et redressés sur les bords.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés presque droits avec

l'angle antérieur abaissé, à reliefs plus mats que ceux du disque; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux. Il présente une ponctuation assez épaisse, mais rare sur le disque, et dont les intervalles forment, sur les côtés, des reliefs inégaux et moins fortement vermiculés que chez l'*albomaculata* Voet; le sillon médian linéaire, net et bien marqué, garni d'une pulvérulence blanc jaunâtre, la ponctuation discale et latérale disposée en vagues sillons longitudinaux et également pulvérulente.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués du tiers supérieur au sommet. Ils présentent la même ponctuation et les mêmes reliefs vermiculés que ceux de l'*albomaculata* Voet, mais sont presque glabres, sauf dans le fond des fossettes et des points, dont la villosité est courte et retient une abondante pulvérulence jaune clair. L'impression humérale à fond cuivreux violacé brillant est couverte d'une pulvérulence rouge vif; les fossettes élytrales très inégales, celles de la base allongées, la série suturale plus longue que les médianes, celles du disque non arrondies, une prémarginale, plus grande que les autres, vers le milieu.

Dessous très rugueux, à ponctuation épaisse et inégale dont les intervalles forment des reliefs vermiculés, les épipleures métasternales pulvérulentes, de même que les hanches postérieures, la pulvérulence de celles-ci entourant un calus lisse et médian; abdomen parsemé de mouchetures pulvérulentes, celles des côtés des segments abdominaux plus grandes et arrondies. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ tronquée; semblable chez la ♀.

Pattes brillantes, à ponctuation plus épaisse et

plus dense que chez l'*albomaculata* Voet, mais inégalement espacée.

Hab. — Région du cap de Bonne-Espérance ; Namaqua.

—

34. — J. caffra

Castelnau.

Julodis caffer Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 162.
Julodis caffer Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 14, pl. 4, f. 17.
Julodis maculosa Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 49.
Julodis Echo Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), p. 14, pl. 3, f. 12.
Julodis flavosignata Boheman, *Oefv. Vet. Akad. Förh.* (1860), p. 15,

Long. 0^m^,018-0^m^,036 ; long. 0^m^,007-0^m^,01.

Vert doré clair ou vert foncé bleuâtre en dessus ; dessous plus obscur, parfois bronzé ; couvert sur la tête, le pronotum et le dessous d'une pubescence gris jaunâtre. Tête rugueuse avec le fond de la ponctuation cuivreux rougeâtre ; pronotum vermiculé de gros reliefs, dont les intervalles sont garnis de gros points irréguliers à pulvérulence jaune ou blanc jaunâtre, avec un sillon médian net accosté de deux vagues sillons, ceux-ci limités extérieurement par un relief linéaire, lisse, déchiqueté et situé au-dessus de l'impression médiane de la base des élytres ; ceux-ci réticulés et ponctués avec des séries longitudinales de taches pulvérulentes, inégales, subarrondies, parmi lesquelles les plus grandes sont : une scutellaire, allongée et commune aux deux élytres, une basilaire médiane et arrondie et une marginale, vers le milieu ; épipleures élytrales avec une dépression arquée, granuleuse et

cuivreuse ou pourprée. Dessous rugueux et ponctué; épisternum métathoracique, hanches postérieures, sauf un calus médian lisse et côtés des segments abdominaux avec une moucheture villeuse et pulvérulente; pattes brillantes et grossièrement ponctuées.

Bleu verdâtre en dessus avec la pulvérulence blanc jaunâtre . . . . . *a.* **caffra.**
Vert doré en dessus, la pulvérulence jaune . *b.* Echo.
Vert obscur en dessus, la pulvérulence blanche . . . . . *c.* maculosa.

Se distingue nettement des précédentes par la disposition régulière des fossettes ou mouchetures élytrales qui sont arrondies et par la réticulation moins épaisse des élytres,

Il n'y a pas lieu de séparer le *J. Echo* Gory du *caffra* Cast. Ils ne diffèrent que par la coloration et tous deux sont d'une taille très variable. Le *maculosa* Chevrol, peut être considéré comme une variété du *J. caffra;* il porte, dans plusieurs collections, le nom de *Kricheldorffi* Meyer-Darcis mss.

Quant au *flavosignata* Boheman, c'est incontestablement, d'après l'examen du type par M. Péringuey, à Stockholm, le *caffra* Cast. Ce qui existe dans beaucoup de collections sous le nom de *flavosignata* n'est pas l'espèce de Boheman, mais une autre espèce non décrite encore, et que M. Peringuey propose de nommer *damarina* (voir ce nom, au n° 38 [p. 286], qui suit).

Tête vermiculée de reliefs allongés; front couvert d'une pubescence rousse ou jaune; épistome

échancré en avant, ses lobes arrondis et relevés, séparé du front par une vague carène joignant le rebord supérieur des cavités antennaires.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; ses côtés rugueux, obliques et droits en avant, un peu élargis et arrondis en arrière, l'angle antérieur abaissé et couvert d'un calus lisse et vermiculé ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une grosse ponctuation irrégulière dont les intervalles forment un réseau de reliefs vermiculés avec un étroit sillon médian, net et bien marqué et deux autres sillons plus vagues, de chaque côté. De la ponctuation émerge une longue villosité grise, dressée, mais non disposée en fascicules.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, faiblement sinués à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite avec le sommet acuminé et présentant un très petit vide anguleux sutural. La ponctuation et les rugosités se rapprochent de celles du pronotum, mais la première est moins profonde et les secondes d'allure plus transversale, surtout vers la base, où se remarquent des rides sineuses à l'épaule. Ils sont ornés de séries longitudinales de fossettes pulvérulentes dont la prélatérale et la suturale plus épaisses que les discales.

Dessous grossièrement réticulé ponctué, à longue villosité grise, cette villosité plus dense et tournant au jaune sur le milieu de l'abdomen et sur des fossettes situées sur les côtés de chacun des segments abdominaux. Deux taches villeuses sur les côtés du sternum et une au milieu de la hanche postérieure. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ bisinuée avec petite échancrure médiane peu profonde ; ♀ tronquée.

Pattes brillantes, grossièrement et inégalement ponctuées.

Hab. — Cafrerie; Bechuanas; Afrique occidentale allemande : Gobabis (coll. Théry).

—

35. — J. mitifica

Boheman.

Julodis mitifica Boheman, *Oefv. Vet. Ak. Förh.* (1860), p. 15.

Long. $0^{m},0235$; larg. $0^{m},010$.

Oblonga, cuprea, subnitida, subtus albido pilosa; capite prothoraceque dilate flavescenti pilosis et squamosis, minus crebre rugosis, hoc non canaliculato, dorso crebrius rugoso; elytris viridi-nitidis, pone humeros aureo-micantibus, undique sat crebre rugosis, in impressionibus parce dilute flavescente squamosis, prope suturam seriebus duabus et in disco exteriore seriebus latidem e maculis inaequalibus, impressis, dilute flavescenti squamosis, dorsalibus, basali oblonga excepta, rotundatis, lateralibus superioribus majoribus, remotis, intramarginalibus parvis; abdomine utrinque serie e maculis minoribus pectoreque apice maculis duabus dilute flavescenti-squamosis.

Hab. — Juxta fluvium Kiusip.

Obs. — Præcedenti (*flavosignata*) oblongior; capite prothoraceque cupreis, hoc non canaliculato, elytris subtilius rugosis, seriebus tantum quatuor e maculis mediocribus dilute flavescenti squamosis insignitis.

J'ai sous les yeux le type de cette jolie espèce, qui m'a été très obligeamment communiqué par M. le Dr Yngve Sjöstedt, intendant du Musée de Stockholm, et par l'entremise de mon collègue et ami Aurivillius. Bien que la diagnose qui précède suf-

fise pour la reconnaître, je pense qu'il est nécessaire de la décrire dans tous ses détails.

Tête, pronotum et dessous d'un cuivreux clair et brillant, la première et le deuxième couverts d'une villosité courte et très dense, dressée et d'un jaune pâle, le troisième couvert d'une longue pubescence d'un gris soyeux, légèrement jaunâtre ; élytres d'un beau vert clair, brillant, métallique avec les bords extérieurs cuivreux, surtout à l'épaule, couverts d'une pubescence couchée, longue et très espacée et ornés de séries longitudinales de taches très pulvérulentes de jaune pâle (jaune de Naples), ces taches disposées suivant deux séries alternes le long de la suture, une troisième série prémarginale externe, une quatrième, marginale, composée de tachettes ou mouchetures rapprochées ; le disque moucheté de jaune pâle, Une tache arrondie sur le côté des hanches postérieures et de chacun des segments abdominaux. Pattes cuivreux bronzé, grossièrement ponctuées.

Tête grossièrement vermiculée de reliefs lisses entre des dépressions très pulvérulentes, couverte d'une pubescence dressée, assez dense, non fasciculée ; épistome situé sur un plan inférieur à celui du front, échancré en arc entre deux lobes arrondis.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, sa marge antérieure tronquée, à peine sinueuse ; les côtés assez arqués et dilatés un peu après le milieu, rétrécis ensuite vers la base avec les angles postérieurs petits et un peu saillants en dehors ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et obtus. Il est très grossièrement réticulé de reliefs lisses avec des intervalles fossiformes subarrondis et très pulvérulents

et est couvert d'une pubescence dressée, courte, dense et non disposée en fascicules.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet, celui-ci subacuminé. Ils sont réticulés, mais moins grossièrement que sur le pronotum, et couverts d'une longue villosité couchée, très espacée. Une grande tache pulvérulente, oblongue, à la place normale de la fossette basilaire ; accostée d'une tache plus petite, suturale et d'une autre, aussi petite, un peu en dehors du calus huméral ; six taches longeant la suture, assez grandes, subarrondies et inégalement espacées ; une série, contre celle-ci et dans le prolongement de la tache basilaire, de taches un peu plus petites que les suturales ; une série prémarginale de taches inégales, plus grandes que les suturales, et une série marginale de mouchetures. Les élytres, en dehors de ces taches, paraissent saupoudrés de jaune clair.

Dessous finement chagriné, moins rugueux que les élytres ; une plaque lisse sur le milieu des hanches postérieures ; extrémité du dernier segment abdominal ♂ tronquée.

Pattes grossièrement ponctuées et très brillantes.

Hab. — Bords du Kuisip (Musée de Stockholm, par Sahlberg).

36. — J. Heva

Kerremans.

Julodis Heva Kerremans, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1902), p. 38; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.*, pl. 1, f. 2.

Long. 0m,028-0m,032; larg. 0m,012-0m,014.

Oblong ovale, convexe, subacuminé en arrière. Tête et pronotum vert doré à villosité gris jaunâtre clair retenant une pulvérulence jaune doré ou rougeâtre sur le front et jaune clair sur le pronotum; cette pulvérulence plus abondante sur les côtés du pronotum et dans un sillon médian net et bien accusé; élytres bronzé verdâtre clair et brillant à légers reflets brun marron clair, avec des séries longitudinales de mouchetures villeuses et inégales, pulvérulentes de jaune clair, ces mouchetures mêlées à d'autres plus petites, réduites à un point; la marge latérale souvent d'un brun marron clair avec les taches marginales jaune rougeâtre ou orangées. Dessous bronzé verdâtre obscur à reflets irisés; pattes bronzées, brillantes et grossièrement ponctuées.

Tête couverte de reliefs vermiculés et longitudinaux entièrement recouverts, sur le front, d'une courte pubescence retenant une pulvérulence jaune ou orangée; épistome échancré entre deux lobes arrondis et relevés en gouttière, séparé du front par une faible carène arquée.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés droits en avant, dilatés et arrondis en arrière; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et avancé; l'angle anté-

rieur abaissé avec un espace lisse, irrégulier, déchiqueté sur les bords entre quelques gros points épars, le postérieur presque droit. Il présente une ponctuation épaisse et irrégulière entre des reliefs lisses et vermiculés; un sillon médian net et bien marqué, accosté de deux sillons plus vagues; de la ponctuation et des dépressions émerge une villosité courte mais dressée, retenant une pulvérulence épaisse et jaune.

Élytres rugueux et ponctués, dont la sculpture rappelle celle des deux espèces qui précèdent, mais avec les fossettes beaucoup plus petites et plus régulières, disposées en séries longitudinales et entre lesquelles se remarquent de fines et nombreuses mouchetures, le tout à pulvérulence blanc jaunâtre tournant au jaune orangé sur les côtés; la villosité tellement courte qu'elle se confond avec la pulvérulence.

Dessous moins rugueux que les élytres, mais à ponctuation épaisse entre des vermiculations ou reliefs irréguliers. Les côtés du sternum et les hanches postérieures pulvérulents et villeux, sauf sur un espace lisse sur le milieu de chacune de celles-ci; la villosité relativement courte et presque couchée, non dressée; les côtés des segments abdominaux ornés d'une tache transversale villeuse et pulvérulente; celles du dernier segment allongées. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ à peine bisinuée; semblable chez la ♀.

Pattes brillantes, grossièrement et inégalement ponctuées.

Hab. — Benguela.

—

37. — J. cribripes

Castelnau & Gory.

Pl. 5, fig. 2.

Julodis cribripes Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1836), p. 11, pl. 3, f. 12.

Julodis lacteola Kerremans, *Wystm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 12.

Long. 0m,026-0m,031 ; larg. 0m,011-0m,013.

Ovale oblong, légèrement élargi au tiers postérieur, d'un bleu foncé brillant et très rugueux, la villosité du pronotum et les fascicules élytraux d'un jaune fauve terne ; celle du dessous grise avec une moucheture jaunâtre et claire sur chacune des hanches postérieures. Dessous très rugueux ; ponctuation très épaisse. Pattes rugueuses et grossièrement ponctuées.

a. *Villosité et pulvérulence jaune fauve* **a. cribripes.**
b. — — *blanc laiteux* . b. lacteola.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de séparer le *J. lacteola* du *cribripes*. Ils ne diffèrent entre eux que par la coloration de la pulvérulence. Peut-être le premier est-il plus rugueux que le second, mais ce n'est là qu'une question de nuances.

Cette espèce se reconnaît immédiatement à son aspect rugueux et à la disposition irrégulière des fascicules élytraux qui sont larges, inégaux, parfois confluents et à fond cuivreux.

Tête grossièrement vermiculée entre des points épais ; front garni de deux taches pulvérulentes et jaune fauve, émergeant d'une fossette arrondie à

fond finement granuleux et cuivreux; épistome largement échancré en arc entre deux lobes arrondis et relevés en gouttière.

Pronotum convexe, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure tronquée; les côtés très obliques en avant, dilatés et légèrement sinueux après le milieu; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et obtus. Il est couvert d'une ponctuation très épaisse entre des reliefs vermiculés très accusés; de la ponctuation, qui est pulvérulente de brun clair dans son fond, émergent des poils gris jaunâtre, dressés, non disposés en fascicules et quelquefois plus denses suivant deux lignes prémarginales.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, droits sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet; la marge latérale très finement rebordée, sinueuse à hauteur des hanches postérieures, lisse et interrompue çà et là par quelques points très inégalement espacés. Ils présentent des séries longitudinales peu régulières de fossettes inégales entre elles, parfois confluentes, à fond finement granuleux et cuivreux, d'où émergent des faisceaux peu épais de poils gris jaunâtre et soyeux, plus foncés à leurs bases; entre ces fossettes, de gros reliefs vermiculés, à ponctuation très épaisse.

Dessous très rugueux, plus brillant que le dessus, à ponctuation très grossière et très dense sur le prosternum et ses épipleures; le mésosternum et le métasternum grossièrement vermiculés; les hanches postérieures avec un faisceau de poils jaune fauve clair près de l'insertion des fémurs; l'abdomen grossièrement ponctué entre des vermiculations épaisses, marqué de vagues cicatrices irrégulières à fond finement pointillé et un peu ver-

dâtre. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ tronquée, à peine sinueuse, semblable à celle de la .

Hab. — Colonie du Cap : Port-Élisabeth (Musée sud africain).

—

38. — J. damarina

Nov. sp.

Pl. 5, fig. 1.

Julodis damarina Péringuey, *Mss.*

Long. 0m,029-0m,036; larg. 0m,012-0m,016.

Épais, oblong ovale, convexe, noir brillant avec des fascicules jaune fauve ou brun clair, le dessous couvert d'une longue villosité grise, plus épaisse sur les côtés, et de fascicules latéraux jaune fauve ou brun clair. Tête fortement chagrinée, à vermiculations longitudinales; pronotum garni de longs poils gris brunâtre pulvérulents de brun clair, disposés suivant cinq vagues séries longitudinales peu accusées, sauf un sillon médian grossièrement ponctué, les intervalles de ces séries à reliefs inégaux et ponctués; élytres très rugueux, grossièrement et inégalement ponctués entre des reliefs irréguliers et vermiculés, couverts de séries longitudinales de fossettes inégalement réparties et inégales entre elles, fasciculés de gris brun et pulvérulents de jaune fauve ou de brun clair, ces fascicules assez courts. Dessous chagriné et ponctué avec une tache villeuse et pulvérulente des deux côtés d'une plaque lisse, sur les hanches postérieures; l'épisternum métathoracique également pulvérulent de jaune fauve et un fascicule de même

sur les côtés de chacun des segments abdominaux; pattes noires et mates, à ponctuation fine et espacée, sauf les fémurs postérieurs, qui sont un peu brillants et plus densément ponctués.

Tête à reliefs vermiculés et longitudinaux, couverte de poils roux ou gris, avec deux fascicules, parfois peu apparents, de poils roux. Épistome échancré au milieu, ses lobes latéraux arrondis et relevés en gouttière.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, assez convexe; les angles antérieurs présentant une plaque lisse grossièrement ponctuée, les côtés obliques en avant et droits en arrière; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente, sur le disque, quatre reliefs longitudinaux, grossièrement et inégalement ponctués, séparés l'un de l'autre par un sillon pulvérulent et à villosité grise ou rousse, dressée, les côtés plus rugueux que le milieu, la marge latérale très râpeuse.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, la marge latérale finement rebordée et ponctuée; sinueux à hauteur des hanches postérieures, le calus huméral anguleux en arrière, le sommet anguleusement arrondi. Ils présentent une ponctuation épaisse et assez dense outre des reliefs vermiculés et sont ornés de cinq séries longitudinales de fascicules penchés vers l'arrière et amincis à leur sommet en forme de pinceau, d'un roux clair ou d'un gris sale, un peu brunâtre.

Dessous beaucoup moins rugueux que le dessus, à ponctuation fine et à reliefs vermiculés à peine indiqués sur l'abdomen, couvert d'une villosité grise, dressée, assez dense et de fascicules latéraux roux. Extrémité du dernier segment abdominal

tronquée et semblable dans les deux sexes; la ♀ parfois avec une vague carène médiane sur ce segment.

Pattes noires et mates, inégalement ponctuées.

Hab. — Namaqua.

---

39. — J. dimidiatipes

Kerremans.

Pl. 2, fig. 6.

Julodis dimidiatipes Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 36.

Long. 0m,026; larg. 0m,011.

Oblong ovale, peu robuste, bleu verdâtre obscur en dessus avec les côtés du pronotum très rugueux et d'un bleu franc, comme ceux des élytres, dont le milieu est d'un bleu verdâtre plus obscur; villosité terne, jaune fauve. Dessous bleu brillant et très rugueux; pattes relativement faibles, brillantes et grossièrement ponctuées.

Un peu moins robuste et plus rugueux que les deux espèces précédentes, les fascicules thoraciques brun clair et non disposés en séries longitudinales; ceux des élytres peu épais, laissant apercevoir le fond cuivreux et finement granuleux des fossettes d'où ils émergent, ce fond plus pourpré sur les côtés que sur le disque.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée entre des reliefs vermiculés et allongés; front légèrement déprimé; épistome échancré au milieu avec ses lobes latéraux relevés et subanguleux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en

avant qu'en arrière; les côtés faiblement et obliquement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une grosse ponctuation irrégulière entre des reliefs vermiculés formant un réseau de mailles inégales d'où émergent des poils bruns ou gris brunâtre, non disposés en séries longitudinales. Les côtés glabres et très rugueux avec la marge latérale déchiquetée.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci anguleusement arrondi. Ils sont très rugueux et couverts de points inégaux entre des reliefs vermiculés, sinueux et transversaux vers la base, surtout sur les côtés, et présentent chacun cinq séries longitudinales de fossettes à fond finement pointillé et laissant émerger des fascicules peu dressés et peu élevés, de poils brun jaunâtre terne.

Dessous très rugueux, d'un bleu brillant, couvert d'une pubescence rousse peu dense et non dressée.

Pattes brillantes, grossièrement ponctuées.

HAB. — Colonie du Cap; Benguela.

—

40. — J. brevicollis

Cast. & Gory.

JULODIS BREVICOLLIS Castelnau & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 15, pl. 4, f. 19.

Aeneo nigro-virescente; thorace brevi valde marginato laterali; elytris cum duabus impressionibus magnis rotundatis pubescentibus albis, ac aliquot minimis in ora suturæ.

Long. 11 lig. ; larg. 5 1/4 lig.

D'un bronzé noir à reflets un peu verdâtres. Tête couverte de points un peu allongés. Corselet court, également ponctué sur toutes les surfaces et présentant de chaque côté, en arrière, aux bords externes, une forte échancrure. Élytres très fortement ponctués, parsemés d'impressions peu nombreuses, assez petites et garnies de poils blancs ; ces impressions sont surtout disposées le long de la suture et des bords externes. Dessous du corps velu, avec les côtés des segments lisses.

Je rapporte à cette espèce un exemplaire que m'a soumis M. Ch.-O. Waterhouse et qui appartient aux collections du British Museum.

La description de Castelnau est Gory est très incomplète et la figuration a été visiblement établie d'après un exemplaire défraîchi par un séjour dans l'alcool.

Je pense toutefois que l'exemplaire que j'ai sous les yeux se rapporte bien à cette espèce, attendu qu'un second exemplaire, obligeamment communiqué par M. Péringuey, également sous le nom de *brevicollis*, ne diffère que très peu du premier.

Long. 0m,022 ; larg. 0m,0095.

Ovale oblong, convexe, atténué en avant et en arrière, bronzé brillant sur le pronotum, plus obscur et plus mat sur les élytres et le dessous, deux fascicules frontaux jaunâtres émergeant d'une villosité pulvérulente de blanc. Pronotum sillonné au milieu et sur les côtés, vis-à-vis de la fossette de la base des élytres, avec une large dépression marginale oblique ; ses bords déchiquetés et sinueux ; couvert de points arrondis sur le disque et inégaux sur les côtés, entre des reliefs vermiculés et d'où émerge une villosité pulvérulente de blanc. Élytres beau-

coup moins rugueux que chez les deux espèces précédentes, leur région scutellaire déprimée et pulvérulente de blanc ; sur chacun d'eux une tache médiane basilaire, une autre latérale, à hauteur du sinus huméral et près du bord, et, le long de la suture, une rangée de fossettes plus petites, égales entre elles, le tout pulvérulent de blanc ; le long de la marge latérale, une série de fossettes pulvérulentes de jaune, semblables aux suturales, mais plus nombreuses et par conséquent plus rapprochées. Quelques mouchetures éparses sur le disque et une courte villosité font paraître celui-ci finement saupoudré de blanc. Dessous assez rugueux, saupoudré de blanc et de jaune, la villosité épaissie par places sur les côtés ; un relief lisse et inégal sur les côtés de chacun des segments abdominaux ; pattes bronzées, plutôt mates que luisantes, grossièrement ponctuées.

Tête rugueuse, inégalement ponctuée, couverte de reliefs plus allongés sur le vertex que sur le front, avec une villosité pulvérulente de blanc et deux courts fascicules jaune orangé ; épistome échancré au milieu, ses bords latéraux relevés et subanguleux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, les côtés, vus en dessus, paraissant sinueux et échancrés à cause d'une dépression oblique qui couvre leur milieu ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et un peu avancé. Il est couvert de gros points inégaux, épais, profonds et plus arrondis sur le disque que sur les côtés, entre des reliefs vermiculés, lisses et brillants. Sillons médian et latéraux vagues ; villosité courte, plus épaisse dans les sillons, en avant et sur les côtés.

Élytres couverts de points épais diminuant graduellement en grandeur et en épaisseur de la base au sommet, leurs intervalles formant des reliefs vermiculés réunis, en avant, suivant de vagues rides transversales et sinueuses. Le fond des fossettes finement pointillé; les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures; le sommet acuminé.

Dessous assez rugueux; les reliefs larges et anastomosés, les dépressions finement granuleuses et ponctuées; deux reliefs lisses sur chacune des hanches entre deux mouchetures pulvérulentes de blanc; le relief interne, dans le lobe, élargi, l'autre, très transversal, sur toute la région étroite. Extrémité du dernier segment abdominal tronquée et semblable dans les deux sexes.

Pattes plutôt mattes que brillantes, grossièrement ponctuées.

Hab. — Colonie du Cap : Eastern Caroo (*Miss A. Howarth* Brit. Mus.).

—

41. — J. Thunbergi

Chevrolat.

Julodis Thunbergi Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 47.
Julodis Thunbergi Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 9, pl. 2, f. 6.

Long. 0m,024-0m,032; larg. 0m,010-0m,014.

Oblong ovale, légèrement élargi au tiers supérieur, bronzé en dessus avec deux fascicules jaunes ou orangés sur le front; le pronotum très rugueux, orné de fascicules jaunes ou orangés, non disposés en séries longitudinales, ceux de la région anté-

rieure et des côtés en avant plus épais que les discaux ; le sillon médian bien marqué.

Élytres très rugueux, mais moins que le pronotum, avec les fascicules élytraux orangés, disposés en séries longitudinales, mais peu nombreux, ceux de la marge latérale plus petits, les prémarginaux et les suturaux plus grands. Dessous bleu foncé brillant, orné de fascicules jaunes sur les côtés du sternum, des hanches postérieures et des segments abdominaux ; pattes bleues, brillantes, grossièrement et inégalement ponctuées.

Voisin du *J. hottentota* Cast. & Gory qui précède, mais relativement moins parallèle, plus élargi au tiers postérieur et un peu plus acuminé au sommet, d'un bronzé mat en dessus et plus rugueux qu'en dessous avec les fascicules élytraux plus rares, les latéraux internes et externes plus grands, les discaux et les marginaux plus petits, tous d'un jaune orangé, tournant au rouge sur les côtés. Le dessous bleu foncé à reliefs bronzés ; pattes bleues et brillantes, les fascicules coxaux jaunes.

Tête couverte de reliefs vermiculés et longitudinaux ; front orné de deux fascicules de poils orangés ; épistome profondément échancré en avant avec les lobes latéraux relevés et subanguleux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, ses côtés très granuleux avec la marge latérale très rugueuse et déchiquetée sur ses bords ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une ponctuation épaisse et très irrégulière entre des reliefs vermiculés, et d'où émergent de longs poils gris mélangés de fascicules de poils jaunes ou orangés non disposés en séries longitudinales sauf sur les côtés, où

ils sont plus épais et longent la marge latérale à une certaine distance de celle-ci ; ceux qui longent la marge antérieure, plus épais que les discaux. Un sillon médian à fond très rugueux.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci anguleusement arrondi. Ils sont très rugueux avec une ponctuation grossière et inégale entre des reliefs vermiculés, quelquefois à reflets bleus, et sont ornés de séries longitudinales de fossettes d'où émergent des fascicules de poils jaunes ou orangés, quelquefois rouges sur les côtés, ces fascicules inégaux entre eux, ceux du disque plus petits que les latéraux, ceux de la marge externe plus petits encore, tous à fond finement pointillé et cuivreux ou pourpré.

Dessous beaucoup moins rugueux que le dessus, finement pointillé par endroits, les reliefs moins épais, moins vermiculés et plus larges, les sutures épisterno-sternales couvertes d'une pubescence jaune et pulvérulente, une moucheture de même sur le côté de chacun des segments abdominaux et de chaque côté d'une plaque lisse et transversale qui couvre le milieu des hanches postérieures. Extrémité du dernier segment abdominal semblable dans les deux sexes.

Pattes brillantes, à grosse ponctuation inégale.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance.

42. — J. sulcicollis

Cast. et Gory.

Julodis sulcicollis Castelnau et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 12, pl. 4, f. 15.

Julodis amaurosoma Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 35.

Julodis namaqua Péringuey, mss.

Long. 0m,020-0m,027 ; larg. 0m,009-0m,012.

Oblong ovale, écourté, légèrement élargi au tiers supérieur, atténué à l'extrémité ; bronzé obscur et rugueux en dessus, bronzé ou noir, terne et finement granuleux en dessous. Tête rugueuse avec deux très petits fascicules blancs, jaunes ou rouge vif ; pronotum avec cinq rangées de poils gris argenté pulvérulents de blanc pur et émergeant de cinq sillons dont le médian plus net, leurs intervalles lisses avec quelques gros points épars ; élytres très grossièrement ponctués avec des mouchetures fasciculées éparses, irrégulières, assez denses et pulvérulentes de blanc ou légèrement jaunâtre, la rangée marginale externe parfois jaune ou rouge vif ; villosité générale assez longue et gris argenté, plus dense en dessus que sur le dessous. Celui-ci moucheté de blanc sur le pronotum, le métasternum, les côtés des hanches postérieures entre une étroite plaque lisse et sur les côtés de chacun des segments abdominaux où se remarque également une plaque lisse ; pattes d'un noir mat, finement ponctuées.

a. *Fascicules du dessus et pulvérulence d'un blanc pur.* . . . . . *a.* **sulcicollis.**
b. *Fascicules du dessus et pulvérulence jaune fauve* . . . . . *b.* namaqua.

Cette espèce se distingue aisément des autres du même groupe par la pulvérulence d'un blanc pur qui est retenue par les fascicules ainsi que par les lignes villeuses du pronotum, qui forment cinq crêtes blanches et nettes. Le *J. amaurosoma* n'est pas même une variété de cette espèce qui ne présente d'autres variations que la couleur des fascicules frontaux et de ceux qui bordent la marge latérale des élytres, passant du blanc au rouge, par l'intermédiaire du jaune. Le *J. namaqua* Péring. présente tous les caractères de l'espèce à laquelle cet auteur est, avec moi, d'avis de la réunir. Il a la pulvérulence et la pubescence du dessus jaunes.

Tête d'un noir mat, vermiculée en arrière et presque sans points sur le front ; celui-ci avec deux fascicules minces ; épistome largement échancré en avant avec ses lobes latéraux anguleux.

Pronotum d'un noir mat, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, l'angle antérieur abaissé et couvert d'une plaque mate, glabre et à ponctuation espacée et superficielle ; les côtés arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il est couvert d'une ponctuation très épaisse, très inégale, peu profonde, plus dense sur les côtés dont les bords sont déchiquetés et présente cinq sillons villeux et pulvérulents de blanc.

Elytres brillants, à ponctuation épaisse, inégale et irrégulière entre de fins reliefs vermiculés ; plus larges que le pronotum à la base, peu sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, à peine élargis au tiers supérieur, le sommet anguleusement atténué. Ils présentent cinq séries longitudinales de fascicules inégaux, d'un blanc pur, sauf la série marginale, parfois jaune ou rouge.

Dessous moins rugueux que le dessus, moins mat que le pronotum et moins brillant que les élytres, à ponctuation plus fine et à reliefs moins accusés, tous deux beaucoup plus superficiels, la suture épisterno-prosternale ciliée et pulvérulente de blanc; une moucheture blanche des deux côtés d'un espace lisse situé au milieu de chacune des hanches postérieures et une moucheture de même sur le côté de chacun des segments abdominaux. Villosité assez longue, grisâtre, plus ou moins dressée. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ faiblement bilobée avec une faible échancrure médiane large et subanguleuse; ♀ tronquée.

Pattes mates, finement ponctuées, la ponctuation espacée; tarses robustes, plus longs que les tibias.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance; Damara; Afrique occidentale allemande.

---

43. — J. Chevrolati

Castelnau.

Julodis Chevrolati Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 159.

Julodis hirsuta Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 4 (*nec. fig.*).

Julodis Chevrolati Cast. & Gory, *l. c.*, p. 8, pl. 2, f. 1.

Julodis hottentota Cast. & Gory, *l. c.*, p. 13, pl. 4, f. 16.

Julodis pantherina Cast. & Gory, *l. c.*, p. 14, pl. 4, f. 18.

Julodis rugosa Cast. & Gory, p. 15, pl. 15, f. 2.

Long. 0^m^,022-0^m^,030; larg. 0^m^,009-0^m^,013.

Oblong ovale, légèrement élargi au tiers supérieur, d'un bleu verdâtre ou d'un bronzé obscurs en dessus avec la villosité et la pulvérulence jaune pâle; les fascicules thoraciques pulvérulents, denses, peu épais et disposés longitudinalement sur

les côtés; les fascicules élytraux irrégulièrement disposés et inégaux entre eux, pulvérulents et concolores. Dessous bleu noirâtre, brillant, finement chagriné avec une plaque lisse sur le côté de chacun des segments abdominaux, cette plaque surmontée d'une moucheture fasciculée et jaune clair; une tache villeuse, de même, de chaque côté du prosternum, du métasternum et des hanches postérieures; pattes bleues ou noires, brillantes et grossièrement ponctuées.

a. *Dessus vert à villosité jaune, très floconneuse* . . . . . **a. Chevrolati.**
b. *Dessus bronzé, à fascicules élytraux plus petits, jaune terne* . . . . . b. hottentota.

La synonymie indiquée plus haut et réunissant des insectes aussi disparates, au premier abord, que le *Chevrolati* Cast., à villosité très développée, d'un beau jaune clair et si pulvérulente qu'elle paraît floconneuse, et le *rugosa* Cast. et Gory, bronzé obscur, à fossettes élytrales petites, à peine pubescentes, peut paraître harsardeuse. Elle se confirme pourtant par une curieuse suite de spécimens qui ont été soumis à mon examen par M. Peringuey. Non seulement les passages existent entre ces prétendues espèces, mais les caractères sexuels présentent une telle identité qu'il ne peut subsister le moindre doute à ce sujet.

Les figures que donnent Castelnau et Gory de ces différentes formes sont très défectueuses et n'ont qu'une très vague ressemblance avec les insectes frais et non dépilés. Il n'existe entre elles que deux variétés bien tranchées, avec une série d'intermédiaires qui les unit. Le *rugosa* et un *hottentota* un peu plus rugueux sur les élytres et le *pantherina*

est un *hottentota* d'une taille un peu plus grande. Mais tous ne sont que des variations d'une espèce aussi protéenne que l'*onopordi* Fab., de la région méditerranéenne, mais dont, heureusement, la nomenclature bibliographique n'est pas aussi encombrante.

Tête rugueuse, couverte de reliefs vermiculés longitudinaux; front avec deux fascicules de poils jaune terne émergeant d'une fossette à fond finement granuleux et d'un cuivreux pourpré; épistome échancré avec ses lobes latéraux subanguleux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; ses côtés très déchiquetés avec une échancrure située un peu au delà du milieu, vers le bas; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une ponctuation très épaisse et inégale entre des reliefs vermiculés et d'où émergent de longs poils dressés et gris jaunâtre; un vague sillon médian et, de chaque côté, un sillon prémarginal sont garnis d'une pubescence plus épaisse et subfasciculée.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, faiblement lobés à l'épipleure, sinueux à hauteur des hanches postérieures, élargis au tiers supérieur, obliquement atténués ensuite en ligne droite jusqu'au sommet; celui-ci anguleusement arrondi. Ils présentent une ponctuation moins épaisse que celle du pronotum entre des reliefs moins grossiers, mais à vermiculations plus sinueuses et d'une allure plus transversale, et sont ornés de séries longitudinales de fossettes à fond cuivreux et finement granuleux d'où émerge un faisceau de poils jaune pâle ou grisâtre. La villosité générale peu dense, grise, plus longue que les fascicules; ceux-ci d'un jaune plus foncé sur la série marginale externe.

Dessous finement granuleux et pointillé sur les espaces non en relief; ceux-ci à vermiculations plus épaisses en avant, sur le sternum et sur les côtés des segments abdominaux où ils forment des plaques lisses déchiquetées et parfois surmontées d'un fascicule de poils jaunes. La suture prosterno-épisternale et celle du métasternum pubescentes et pulvérulentes de jaune terne; un fascicule au côté interne d'une plaque lisse située au milieu de chacune des hanches postérieures. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ faiblement bisinuée; ♀ tronquée.

Villosité du dessous longue, dressée et grise.

Pattes ponctuées et brillantes, surtout les fémurs; tibias plus mats et moins ponctués.

Hab. — Région du Cap.

---

44. — J. ornatipennis

Gory.

Julodis ornatipennis Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 8, pl. 2, f. 5.

Long. 0m,028; larg. 0m,0115.

Oblong ovale, atténué en avant et acuminé en arrière, entièrement noir et brillant, le front non fasciculé, à villosité grise, peu dense, le pronotum très rugueux et glabre sur les côtés, couvert de cinq crêtes longitudinales de poils jaune d'or en arrière et orangé vif en avant; élytres ornés de séries longitudinales de fascicules gris, très pulvérulents de jaune d'or à leur base avec une série de mouchetures marginales rouge vif; les fascicules plus épais sur les deux séries présuturales de chaque élytre et sur

la série prémarginale, ceux du disque plus petits, réduits à des mouchetures inégales. Dessous noir, brillant, couvert d'une pubescence jaunâtre, plus serrée sur les côtés qu'au milieu ; pattes brillantes, grossièrement ponctuées.

Je rapporte à cette espèce, qui paraît avoir été figurée, par Gory, d'après un exemplaire dépilé, un *Julodis* que M. Péringuey attribue à l'*ornatipennis*. Cette espèce ressemble beaucoup à certains exemplaires de l'*hirsuta* Herbst, ayant les fascicules élytraux plus petits, moins villeux, plus inégaux entre eux et pulvérulents seulement à leur base, et ayant les fascicules marginaux d'un rouge vif, plus petits, plus nombreux et plus rapprochés que chez l'*hirsuta* normal, mais l'*ornatipennis* est noir, et l'extrémité du dernier segment abdominal, loin d'être profondément échancrée avec l'échancrure anguleuse, est simplement tronquée, ce qui suffit seul à séparer ces espèces. Au surplus, l'*ornatipennis* est moins convexe, les côtés antérieurs des élytres sont droits, presque parallèles, et l'extrémité de ceux-ci est plus acuminée.

Je suis donc d'accord avec M. Péringuey pour attribuer le nom d'*ornatipennis* à l'exemplaire ♂ qu'il m'a soumis et dont voici la description détaillée.

Tête rugueuse, couverte de reliefs vermiculés ; front non fasciculé, à villosité rare, longue et très espacée, gris jaunâtre ; épistome largement échancré entre deux lobes latéraux arrondis et relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure droite ; les côtés obliques en avant jusqu'après le milieu, échancrés ensuite, leurs bords très déchiquetés et

glabres ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une grosse ponctuation inégale et subarrondie, d'où émergent cinq séries longitudinales de fascicules jaunes passant à l'orangé en avant.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, rebordés à l'épaule, sinués à hauteur des hanches postérieures, non ou à peine élargis au tiers supérieur, obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci conjointement acuminé. Ils présentent une ponctuation assez épaisse, pulvérulente de jaune d'or et d'où émergent des poils gris jaunâtre. Les fascicules, tout en étant disposés en séries longitudinales, sont moins villeux sur le disque et très floconneux à leur base; les marginaux, d'un rouge vif, petits et très rapprochés, au nombre de treize à seize de chaque côté.

Dessous noir, grossièrement ponctué en avant, plus finement en arrière, couvert d'une longue villosité gris jaunâtre, soyeuse, plus dense sur les côtés que sur le disque. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ tronquée.

Pattes noires, brillantes et grossièrement ponctuées.

Hab. — Colonie du Cap : Bristown (Musée sud-africain).

---

45. — J. karrooana

Nov. sp.

Julodis karrooana Péring. mss.

Long. 0m,027 ; larg. 0m,0115.

Ovale oblong, atténué en avant et en arrière, bleu ou noir bleuâtre; le pronotum à villosité grise,

émergeant de points pulvérulents de brun, également espacée, assez dense mais peu longue et non disposée en fascicules épais ; élytres médiocrement fasciculés, les fossettes d'où les fascicules émergent inégales entre elles, petites, à fond bronzé ou argenté sur le disque, cuivreux pourpré le long de la marge latérale. Dessous couvert d'une pubescence grise et soyeuse, assez dense ; pattes brillantes, grossièrement ponctuées.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *J. hirtiventris* Cast., qui suit, mais avec la villosité du pronotum plus fine et plus soyeuse, plus également répartie, les fascicules élytraux moins épais ; le corps moins rugueux en dessus, la villosité du dessous moins épaisse, moins longue et moins dense.

Tête rugueuse, couverte de reliefs vermiculés et de points d'où émergent des poils allongés, brunâtres, dont quelques-uns disposés en vagues fascicules ; épistome anguleusement échancré entre deux lobes arrondis.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un large lobe médian à peine arqué et peu avancé ; les côtés arqués, dilatés après le milieu ou avec une petite échancrure postmédiane ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux. Il présente une grosse ponctuation inégale subarrondie entre un réseau de mailles en relief ; le fond de la ponctuation pulvérulent de roux ou de brun sale et d'où émergent des poils gris argenté, non disposés en fascicules.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, sinués sur les côtés à

hauteur des hanches postérieures, à peine élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci subacuminé. Ils sont couverts de points assez épais entre des reliefs vermiculés et présentent des séries de fossettes à fond finement granuleux, cuivreux pourpré le long de la marge latérale et bronzé ou argenté sur le disque; de ces fossettes émergent des fascicules bruns ou gris, inégalement répartis.

Dessous rugueux en avant, finement granuleux et ponctué sur l'abdomen, les côtés de ceux-ci couverts de vermiculations plus épaisses que celles qui se remarquent çà et là au milieu. Il est couvert d'une villosité gris argenté, assez dense, surtout sur les côtés. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ anguleusement et assez profondément échancrée.

Pattes brillantes, grossièrement ponctuées.

Hab. — Colonie du Cap : Willonsmore (Musée sud-africain).

---

46. — J. hirtiventris

Castelnau.

Julodis hirtiventris Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 159.

Julodis hirtiventris Cast. & Gory, *Monogr.*, t. 1er (1835), p. 9, pl. 3, f. 10.

Julodis Esau Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 47.

Long. 0m,030-0m,033; larg. 0m,012-0m,015.

Robuste, épais, oblong ovale, bleu foncé brillant en dessus; dessous noir bleuâtre avec les pattes bleues, brillantes et grossièrement ponctuées, des fascicules jaune clair passant à l'orangé sur la

tête, le pronotum et le côté des élytres; la villosité du pronotum réunie en fascicules éparpillés et non disposés en séries longitudinales; villosité élytrale rare en dehors des fascicules, qui sont disposés suivant cinq séries linéaires nettes et dont la coloration est propre aux poils eux-mêmes et non à la pulvérulence, qui paraît nulle ou rare. Dessous entièrement couvert d'une épaisse pubescence dressée, soyeuse, d'un gris argenté, très dense, particulièrement sur les côtés; pattes brillantes, bleues et grossièrement ponctuées.

Diffère du précédent par les élytres beaucoup moins rugueux, à ponctuation moins épaisse, à reliefs vermiculés nuls ou à peine accusés sur les côtés antérieurs, par la régularité des fascicules et par la toison épaisse du dessous.

Tête rugueuse, couverte de reliefs vermiculés non longitudinaux; front avec deux ou quatre fascicules de poils orangé rouge; épistome échancré entre deux lobes latéraux arrondis et relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés obliquement arqués avec la marge latérale rugueuse et déchiquetée; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il présente une ponctuation épaisse entre des reliefs vermiculés formant un réseau anastomosé de mailles irrégulières; de la ponctuation émergent de longs poils orangés ou jaune fauve, à peine fasciculés, sauf deux fascicules situés en avant et un vague sillon prélatéral, accentué en avant et nul en arrière.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur,

obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci anguleusement arrondi. Ils sont grossièrement et inégalement ponctués, la ponctuation dense, et sont ornés de cinq séries longitudinales de fossettes finement pointillées et à fond cuivreux d'où émerge un faisceau de poils jaunes dirigés en arrière et amincis à leur extrémité.

Dessous chagriné et finement ponctué, couvert d'une épaisse toison de poils gris cendré, plus dense sur les côtés que sur la région médiane. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ largement et peu profondément échancrée, l'échancrure anguleuse; ♀ tronquée.

Pattes brillantes, d'un beau bleu foncé ainsi que les tarses et grossièrement ponctuées.

Hab. — Région du Cap; Afrique occidentale (coll. Théry).

---

47. — J. hirsuta

Herbst.

Buprestis fascicularis || De Geer, *Mém. Ins.*, t. VII (1778), p. 360, pl. 47, f. 6.

Buprestis hirsuta Herbst, *Arch.*, t. VII (1786), p. 173, pl. 46, f. 4.

Julodis rubrohirta Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 4, pl. 1, f. 2.

Julodis maculicollis Cast. & Gory, *l. c.*, p. 10, pl. 3, f. 11.

Long. 0m,025-0m,032; larg. 0m,010-0m,025.

Ovale oblong, atténué en avant et en arrière, d'un vert sombre mais brillant en dessus, le pronotum et les côtés des élytres souvent bleus; dessous et pattes bleu foncé très brillant. Deux fascicules rouge vif sur le front; le pronotum couvert de poils épais et dressés, très pulvérulents de jaune; fascicules élytraux très épais et très pulvérulents, les

marginaux externes rouge vif au nombre de sept au plus et espacés ; les fascicules internes des hanches postérieures le plus souvent rouge vif.

Cette espèce varie considérablement, au point qu'il serait même difficile de délimiter les variétés que l'on serait tenté de créer pour séparer les formes les plus tranchées. Certains exemplaires ont la pubescence du pronotum très peu développée et se rapprochant de celle du *J. caffra*, puis il y en a d'autres où cette pubescence est tellement épaisse, compacte, floconneuse et développée, que le pronotum ressemble à une touffe de coton jaune. Il en est de même des élytres où les fascicules, parfois nets, circulaires et aussi régulièrement disposés que chez le *J. fascicularis*, qui suit, deviennent des amas floconneux extrêmement denses et leur donnent une apparence feutrée. Souvent les fascicules latéraux sont rouge vif quand ils ne sont pas orangés, et rarement ils conservent la belle couleur soufre des disceaux. Ces fascicules latéraux sont tantôt très développés et alors moins nombreux, tantôt petits et très serrés.

M. Péringuey, qui a l'avantage de se trouver dans la région même de ses investigations, attribue très justement ces variations dans la pubescence à des influences saisonnières et climatériques et pense que la pluie doit sensiblement défraîchir des insectes revêtus d'une efflorescence aussi fugace que celle qui se remarque chez les *Julodis* de la région Sud-Africaine.

Le *J. maculicollis* Cast. et Gory est un *hirsuta* à pubescence médiocre sur le pronotum et à fascicules élytraux peu développés.

Tête rugueuse, grossièrement ponctuée entre

des reliefs vermiculés minces et allongés ; front orné de deux fascicules de poils rouges ; épistome largement échancré avec les lobes latéraux subanguleux et relevés en gouttière.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; les côtés obliques en avant et échancrés après le milieu avec la marge latérale très rugueuse et déchiquetée ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et subanguleux. Il présente une très grosse ponctuation inégale entre des reliefs formant un réseau de mailles anastomosées et d'où émergent des faisceaux de poils jaunes non disposés en séries longitudinales et retenant une pulvérulence jonquille. Les côtés glabres, très rugueux, à ponctuation plus épaisse, plus inégale et plus profonde.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers postérieur et atténués obliquement vers le sommet ; celui-ci anguleusement acuminé. Ils présentent la même structure que celle du pronotum, mais avec les points moins épais et les reliefs plus minces et plus vermiculés ; les fascicules très épais, souvent confondus, sur le disque, avec la villosité générale, ceux-là et celle-ci très pulvérulents de jonquille. Les fascicules latéraux espacés, le plus souvent rouge vif, rarement jaunes, toujours plus orangés que les discaux.

Dessous très brillant, rugueux en avant et inégalement ponctué sur l'abdomen, couvert d'une villosité grise relativement courte et espacée, les sutures épisternales villeuses et pulvérulentes de jaune ; les hanches postérieures avec un étroit relief médian lisse accosté de deux fascicules rouge vif, l'externe parfois orangé ou jaune. Les fascicules abdominaux souvent réduits à une mouche-

ture pubescente et jaune. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ anguleusement et profondément échancrée ; ♀ tronquée.

Pattes bleues très brillantes, grossièrement et inégalement ponctuées.

Hab. — Région du cap de Bonne-Espérance.

—

48. — J. Laportei

Mannerheim.

Pl. 5, fig. 3.

Julodis Laportei Mannerheim, *Bull. Soc. nat. Mosc.*, t. VII (1837), p. 12.

Long. 0m,027-0m,030 ; larg. 0m,012-0m,013.

Ovale oblong, atténué en avant et en arrière, vert obscur et brillant en dessus, quelquefois légèrement cuivreux, les côtés du pronotum et ceux des élytres bleus à reflets violacés ; deux fascicules orangé rouge sur le front, le pronotum à villosité semblable à celle de l'*ornatipennis* Gory, mais un peu plus allongée et plus épaisse, les fascicules élytraux nets, se rapprochant de ceux de l'espèce précitée. Dessous bleu foncé brillant ; pattes obscures et mates, finement ponctuées, la ponctuation espacée, les fémurs bleuâtres, les tibias très légèrement verdâtres et les tarses un peu cuivreux.

Voisin de *J. hirsuta* Herbst, l'ornementation élytrale semblable, d'un vert foncé en dessus avec les fascicules jaune doré, ceux de la marge extérieure orangé plus ou moins rouge, le dessous bleu foncé avec les pattes d'un noir bleuâtre mat, à ponctuation très fine et très espacée.

Tête couverte de gros points inégaux entre des reliefs irréguliers et un peu mats; front finement sillonné au milieu avec deux fascicules de poils orangés; épistome échancré au milieu, ses lobes latéraux arrondis et relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés obliquement arqués avec une faible échancrure un peu après le milieu, leurs bords déchiquetés; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et subanguleux. Il est couvert de gros points subarrondis entre des reliefs anastomosés et orné, sauf sur les côtés, de fascicules jaunes ou jaune fauve clair assez denses et dressés, disposés en très vagues séries longitudinales. Les côtés glabres et moins luisants, d'un bleu mat, quelquefois verdâtre.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, obliquement atténués ensuite avec le sommet anguleusement arrondi. Ils sont couverts d'une ponctuation épaisse, très dense et inégale entre des reliefs vermiculés et sont ornés de part et d'autre de cinq séries longitudinales de fascicules d'un jaune foncé avec çà et là des mouchetures villeuses plus petites, la série marginale externe composée de fascicules plus épais et plus rougeâtres.

Dessous assez rugueux, mais à ponctuation moins épaisse et à reliefs moins prononcés que sur les élytres, couvert d'une longue villosité grise, molle et lâche et peu dense; la suture prosterno-épipleurale et les hanches postérieures villeuses et pulvérulentes de jaune; une mouchetture de même, souvent peu nette, sur le côté de chacun des segments abdominaux. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ anguleusement échancrée; ♀ tronquée.

Pattes d'un bleu verdâtre mat, à ponctuation fine et espacée.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance.

---

49. — J. cirrhosa

Schonherr.

Buprestis fascicularis || Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 22, pl. 141, f. 2.

Buprestis flavopunctata || Voet, *Cat. Col.*, t. I^er^ (1806), p. 93, pl. 46, f. 6.

Buprestis cirrhosa Schonherr, *Syn. Ins.*, t. I^er^ (1817), p. 247.

Julodis cirrhosa Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 3, pl. 1, f. 1.

Julodis Mellyi Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 7, pl. 2, f. 4.

Long. 0^m^,023-0^m^,028; larg. 0^m^,010-0^m^,013.

Oblong ovale, peu allongé, atténué en avant et en arrière, noir ou bleu foncé brillant avec quatre fascicules frontaux rouges ou jaune orangé; ceux du pronotum épais et disposés en séries longitudinales bien nettes, de même que ceux des élytres; les pattes mates, noires ou bleu foncé et à ponctuation fine et très espacée.

Noir avec les fascicules jaune orangé . **a. cirrhosa.**
Bleu foncé avec les fascicules rouge vif. . b. Mellyi.

Voisin des précédents quant au faciès, mais les fascicules plus nets, plus épais et relativement moins nombreux, sans villosité ni pulvérulence entre ceux-ci sur les élytres et avec les pattes mates.

Tête ponctuée et vermiculée, d'un noir un peu mat ou bleuâtre, avec quatre fascicules de poils jaunes ou rouge vif, les antérieurs plus épais que les postérieurs, ceux-ci quelquefois, mais rarement

nuls ; épistome largement échancré entre deux lobes assez petits, subanguleux et relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés déchiquetés, obliques en avant et droits en arrière à partir du milieu ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux. Il est couvert de gros points arrondis entre des reliefs lisses et brillants sur le disque et plus mats sur les côtés, qui sont glabres; de la ponctuation émergent des séries longitudinales de poils dressés, disposées en fascicules très épais et d'un beau jaune orangé ou d'un rouge vif éclatant.

Élytres très rugueux, plus larges que le pronotum à la base, sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci anguleusement arrondi. Ils présentent une grosse ponctuation très dense et inégale, dont les intervalles forment un réseau de mailles en relief et sont ornés, de part et d'autre, de cinq séries longitudinales de fossettes finement pointillées dans leur fond et d'où émerge un épais fascicule de poils orangés ou rouge vif.

Dessous assez rugueux, mais beaucoup moins que le dessus, la ponctuation plus fine, plus irrégulière et plus inégale, les reliefs un peu plus épais sur les côtés, les côtés du sternum et les hanches postérieures villeux et pulvérulents ; un relief lisse sur le milieu de celles-ci; un faisceau de poils sur le côté de chacun des segments abdominaux. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ anguleusement échancrée; ♀ faiblement bisinuée.

Pattes mates, faiblement ponctuées.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance ; Orange ; Transvaal; Natal.

—

50. — J. amœna

Péringuey.

JULODIS AMOENA Péring., *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1898), p. 183.

Long. 0m,028-0m,033; larg. 0m,012-0m,013.

Bleu foncé brillant en dessus et d'un cuivreux mat en dessous; la tête, le prothorax et les élytres sont couverts de fossettes larges et profondes; la tête n'a aucune trace des deux touffes de poils fasciculés qui se retrouvent dans toutes les espèces du groupe où vient se ranger le *J. amœna;* le prothorax porte trois rangées médianes de longs poils serrés jaune serin et une rangée latérale couleur orange; l'intervalle entre la rangée latérale et sa voisine est envahi par des poils jaunes; les élytres de forme normale, en outre des fossettes qui les recouvrent, ont chacun deux lignes relevées, bien distinctes dans le champ de l'élytre et portent chacun quatre rangées dorsales de touffes de poils laineux jaune serin ainsi qu'une rangée latérale de huit touffes de poils orange tournant au chrome; le dessous du corps est recouvert de longs poils gris, épais et soyeux; il y a deux touffes de poils jaunes de chaque côté du métasternum, et chaque arceau ventral a une touffe latérale semblable. Les pattes sont d'un bleu foncé peu brillant.

Le mâle de cette espèce présente un caractère insolite que je crois unique dans ce genre. En effet, l'article basilaire de tous les tarses est non seulement fortement élargi, mais les lamelles d'en dessous sont encore plus élargies et débordent fortement à tous les articles.

Cette espèce est très distincte de toutes ses congénères.

Hab. — Colonie du Cap : Rhyns'dorp.

Les caractères de cette espèce sont si tranchés

que je reproduis telle quelle la description de M. Péringuey, qui m'a obligeamment communiqué deux types mâles, provenant du Musée sud-africain. Il convient toutefois d'ajouter que l'extrémité du dernier segment abdominal ♂ est faiblement échancrée et subsinueuse avec l'angle médian obtus.

—

51. — J. dives

Kerremans.

Pl. 5, f. 4.

Julodis dives Kerremans, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1899), p. 271.

Long. 0^{m},023-0^{m},030; larg. 0^{m},010-0^{m},014.

Oblong, convexe, atténué en avant et en arrière, d'un noir bleuâtre; la tête ornée de deux faisceaux de poils rouges ou orangé jaune; le pronotum garni de séries longitudinales de faisceaux de poils jonquille ou orangé rouge; les élytres ornés de faisceaux de poils jaunes ou orangé rouge passant au rouge vif ou au rouge orangé sur les côtes; ces faisceaux disposés en séries longitudinales séparées l'une de l'autre par une côte ponctuée. Dessous couvert d'une villosité grise, longue et molle; les hanches postérieures, les épipleures métathoraciques et les côtés de chacun des segments abdominaux couverts d'un faisceau de poils jaune clair.

Remarquable surtout par les fascicules thoraciques disposés en séries longitudinales et par les fascicules élytraux épais et dont les séries sont séparées par des côtes linéaires et ponctuées; le dessus d'un bleu foncé ou d'un vert obscur, les rugosités du pronotum parfois mates, celles des

élytres toujours luisantes ; dessous noir ou bleu très foncé, ponctué et rugueux, couvert d'une longue villosité gris jaunâtre et de mouchetures fasciculées sur les côtés ; pattes bleues, brillantes et ponctuées.

Cette espèce paraît avoir beaucoup d'analogies avec le *J. amœna* Péringuey, qui précède. Elle en diffère par la présence des faisceaux frontaux, par la coloration du dessous et des pattes et surtout par la structure normale des tarses chez le mâle, caractères suffisants, à mon avis, pour la séparer de l'espèce de M. Péringuey.

Tête grossièrement chagrinée et inégalement ponctuée ; épistome échancré avec ses bords latéraux subanguleux et relevés.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, couvert de reliefs vermiculés irréguliers dont le fond est rempli d'une villosité jaune retenant une pulvérulence de même nuance, ces reliefs interrompus par des séries longitudinales de faisceaux de poils longs et raides ; la marge antérieure très arquée en avant ; les côtés obliques et peu arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux.

Élytres convexes, droits sur les côtés jusqu'au tiers supérieur, atténués ensuite suivant une courbe régulière jusqu'au sommet ; ils présentent de part et d'autre quatre côtes longitudinales vagues, mais très régulières dont les intervalles forment des reliefs vermiculés alternant avec des faisceaux de poils retenant une pulvérulence jaune ou orangé jaune, mais toujours plus rougeâtre sur les côtés que sur le disque.

Dessous finement granuleux, couvert d'une villosité molle, lâche, jaunâtre et pendante ; le sternum

et chacun des segments abdominaux ornés d'une moucheture jaune.

Pattes rugueuses et grossièrement ponctuées.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance.

---

52. — J. fascicularis

Linné.

Buprestis fascicularis Linné, *Syst. Nat.*, Ed. 10, t. I^er^ (1758), p. 409.
Buprestis variolaris Herbst, *Arch.*, t. IV (1784), p. 118, pl. 286, f. 10.
Buprestis fascicularis Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, n° 70, pl. 4, f. 38.
Buprestis pilosa Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 25, pl. 141, f. 5.
Buprestis auropunctata Voet, *Cat. Col.* (1806), p. 93, pl. 49, f. 7.
Julodis cyanipes Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I (1835), p. 6, pl. 2, f. 5.
Julodis fascicularis Cast. & Gory, *l. c.*, p. 6, pl. 2, f. 6.
Julodis subfascicularis Cast. & Gory, *l. c.*, p. 7, pl. 2, f. 7.
Julodis dregei Chevrol, *Silb. Rev.*, t. V (1838), p. 49.

Long. 0^m^,023-0^m^,030; larg. 0^m^,009-0^m^,011.

Oblong, atténué en avant et en arrière, bronzé clair ou vert doré en dessus; dessous bronzé. Tête très rugueuse; pronotum grossièrement réticulé avec cinq séries longitudinales de fascicules gris, jaunâtres ou blancs, rarement brun clair; élytres avec cinq séries longitudinales nettes et très régulières de fascicules gris jaunâtre à pulvérulence blanchâtre, leurs intervalles formant, vers la base, de vagues côtes ponctuées réunies par des vermiculations transversales, irrégulières et grossièrement ponctuées. Dessous chagriné et ponctué, moins rugueux que le dessus, sauf les épipleures pronotales, couvert d'une longue villosité dressée, grisâtre avec, sur les hanches postérieures, deux fascicules gris limitant un espace lisse; un fascicule

semblable au milieu et de chaque côté du métasternum ainsi que sur le côté de chacun des segments abdominaux; pattes brillantes et grossièrement ponctuées.

Tête couverte de reliefs vermiculés et allongés, avec deux fascicules de poils jaunes; épistome échancré, ses lobes latéraux relevés et subarrondis.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; les côtés obliquement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux, les angles postérieurs petits, aigus et saillants en dehors. Il est couvert de reliefs épais, vermiculés et lisses, entre cinq séries longitudinales de fascicules dressés et jaunes, formant cinq crêtes d'inégale épaisseur.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base; le repli épipleural peu accentué, suivi d'un sinus peu échancré; le sommet anguleusement arrondi. Ils sont ornés de cinq séries longitudinales de fossettes arrondies ou subquadrangulaires, d'où émergent des fascicules de poils jaunes, nets et assez rapprochés, les marginaux externes plus petits. Les reliefs lisses qui limitent ces fascicules formant, dans le sens de la longueur, de vagues côtes élevées et, dans le sens de la largeur, des rides transversales, surtout en avant.

Dessous granuleux et finement pointillé, couvert d'une longue villosité grise, peu dense. Des fascicules jaunes le long de la suture épisterno-prosternale, sur les côtés du métasternum, plus près du bord que de la ligne médiane, des deux côtés d'un court relief lisse situé sur la hanche postérieure et sur le côté de chacun des segments abdominaux, ceux du dernier segment allongés et linéaires.

Pattes brillantes, grossièrement ponctuées. Ex-

trémité du dernier segment abdominal ♂ sinueuse, anguleusement et médiocrement échancrée.

Hab. — Colonie du Cap : Cape Town, Clan William (coll. *Théry*).

---

53. — J. Klugi

Castelnau.

Julodis Klugi Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 159.
Julodis viridipes Castelnau, *l. c.*, p. 160.
Julodis hirsuta Cast & Gory, *Monogr.*, t. 1er (1835), pl. 1, f. 3 (*nec descript.*).
Julodis Klugi Cast. & Gory, *l. c.* (1836), p. 5, pl. 1, f. 4.
Julodis viridipes Cast. & Gory, *l. c.*, p. 9, pl. 2, f. 9.
Julodis Verreauxi Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 47.
Julodis hirsuta Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 3, n° 14.
Julodis Schlechteri Péringuey, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1898), p. 184.

Long. 0m,025-0m,032 ; larg. 0m,011-0m,014.

Oblong ovale, atténué en avant et en arrière, très rugueux, d'un bleu brillant en dessus avec les faisceaux de poils d'un beau jaune jonquille, ceux du pronotum disposés suivant cinq rangées longitudinales, ceux des élytres nets, régulièrement disposées entre des côtes ponctuées. Dessous bleu foncé brillant avec des mouchetures fasciculées, jonquille, disposées comme chez les espèces précédentes, mais plus grandes ; villosité longue, fine et grisâtre ; pattes claires, d'un vert bleuâtre, mates ou d'un vert clair un peu cuivreux, mais terne, finement ponctuées, la ponctuation éparse.

Le *J. Verreauxi* Chevrol. est identique au *viridipes* Cast. qui ne présente lui-même que des différences peu sensibles avec le *J. Klugi*, du même auteur, et dont il pourrait peut-être constituer une

race locale. Les fascicules sont d'un jaune plus foncé et les pattes d'un vert plus clair, mais tous les autres caractères sont identiques et j'estime qu'il est préférable de les réunir, sans même les diviser en variétés distinctes. Quant au *J. Schlechteri* Péringuey, dont j'ai vu les types, il représente une race locale, et les exemplaires du Namaqua que j'ai eu l'occasion de voir et que je rattache au *Klugi*, se rapportent à l'espèce de M. Péringuey, qui dit :

D'un bleu foncé tirant sur le vert au centre des élytres, abdomen vert foncé métallique ; la tête, le prothorax et les élytres sont couverts de fossettes larges et profondes ; la tête porte une large touffe de longs et épais poils jaune serin, et le prothorax cinq rangées de poils laineux, jaunes, très longs ; en dessous il y a deux touffes de poils jaunes de chaque côté du prosternum, une sur le mésosternum et deux sur le métasternum ; chaque segment ventral a aussi une grosse touffe latérale ; les pattes sont d'un bronzé verdâtre presque mat. — Long. $0^{m},023$-$0^{m},025$; larg. $0^{m},011$-$0^{m},014$.

Cette espèce se distingue des *Julodis viridipes* et *Klugi* surtout par l'épaisseur et la longueur des touffes laineuses qui sont d'un jaune serin tout à fait uniforme ; de même que chez les deux espèces précitées chaque élytre a deux lignes élevées assez distinctes.

Colonie du Cap : pays des Namaquois.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée entre des reliefs vermiculés, assez épais et non allongés ; front orné de deux faisceaux de poils jaunes ; épistome échancré entre deux lobes avancés, subanguleux et relevés.

Pronotum plus bleu et un peu plus mat sur les côtés que sur le disque, faiblement échancré en arc

en avant, les côtés sinueux, très obliques en avant, élargis au tiers antérieur, échancrés en arc au milieu avec l'angle postérieur obtus. Ils présentent cinq séries longitudinales de faisceaux de poils jaunes séparés par des reliefs très épais irréguliers et plus grossiers sur le disque que sur les côtés, qui sont glabres et un peu mats.

Élytres très rugueux, mais avec les reliefs moins épais que ceux du pronotum, tout en étant plus grossiers en avant, où ils forment des vermiculations un peu plus transversales qu'en arrière; plus larges que le pronotum à la base, le bord huméral avancé, les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures, un peu élargis après le milieu, atténués ensuite jusqu'au sommet. Ils présentent, de part et d'autre, cinq séries longitudinales de faisceaux de poils jaunes dont les intervalles forment, en arrière, des côtes linéaires plus ou moins accusées, mais dont il reste des traces sur la partie postérieure, vers le sommet.

Dessous grossièrement et inégalement ponctué, moins rugueux pourtant que le dessus, couvert d'une pubescence assez longue et assez dense, gris soyeux un peu jaunâtre. La suture épisterno-prosternale, les côtés du prosternum, ceux de la plaque lisse des hanches postérieures et les côtés des segments abdominaux présentent un faisceau de poils jaunes.

Pattes mates, plus claires que le dessous, vert pâle terne ou cuivreux mat; la ponctuation excessivement fine et très espacée.

Hab. — Colonie du Cap; Damara; Namaqua.

—

54. — J. gariepina

Péringuey.

JULODIS GARIEPINA Péringuey, *Trans. S. Afr. Phil. Soc.* (1885), p. 32, pl. 1, f. 8.

Long. 0m,030-0m,035; larg. 0m,013-0m,015.

Robuste, ovalaire, assez convexe, entièrement noir et brillant, le pronotum garni d'une abondante villosité floconneuse jaune soufre ou jaune orangé; les élytres avec, de part et d'autre, quatre bandes très pulvérulentes de blanc pur ou de jaune clair et une bande marginale externe rouge vif ou orangé-rouge, parfois entière, parfois réduite à des taches ou fossettes plus ou moins rapprochées. Dessous couvert d'une longue pubescence grise et de mouchetures latérales, fasciculées et orangé-rouge, disposées comme chez le *J. Klugi* Cast.; pattes d'un noir mat, finement ponctuées.

Cette espèce, d'une remarquable beauté, ne peut être confondue avec aucune autre, bien qu'elle présente une parenté réelle avec celles du groupe de la région du Cap. La villosité du pronotum est remarquablement développée chez les individus frais et ressemble à du coton brut d'un beau jaune vif tournant souvent à l'orangé au sommet; les bandes élytrales sont tout à fait caractéristiques et suffisent seules à faire reconnaître l'espèce.

Tête râpeuse, chagrinée, à fins reliefs irréguliers entre des espaces granuleux; front sans faisceaux de poils; épistome échancré entre deux lobes arrondis à bords légèrement relevés.

Pronotum convexe, plus large que long et plus

étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure largement et peu profondément échancrée en arc ; les côtés rugueux et déchiquetés, obliques en avant, dilatés au milieu avec une légère échancrure, droits ensuite avec l'angle postérieur presque droit ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et aigu. Il présente des reliefs assez semblables à ceux du *J. Klugi* et cinq séries longitudinales de faisceaux de poils épais et très rapprochés.

Élytres présentant de part et d'autre cinq larges côtes grossièrement et inégalement ponctuées dont les intervalles forment, en avant, un réseau de mailles irrégulières et d'allure un peu transversale ; entre ces côtes quatre bandes pulvérulentes de blanc ou de jaune, plus ou moins entières, les deux premières (suturale et présuturale) souvent plus nettes, la troisième plus vague, parfois nulle ou réduite à quelques traces linéaires, la prémarginale souvent plus épaisse. Une cinquième bande, rouge vif ou jaune orangé, est souvent réduite à des faisceaux de poils inégalement espacés.

Dessous rugueux et inégalement ponctué, moins rugueux que le dessus et couvert d'une longue pubescence d'un gris argenté et plus dense sur les côtés qu'au milieu, avec les mouchetures jaunes disposées comme chez le *J. Klugi*.

Pattes noires et mates ; fémurs un peu luisants et ponctués ; tibias entièrement mats et finement pointillés.

Hab. — Bechuana : Gariep.

—

b. — Julodella

Semenow.

Julodella Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 311.

Julodiella Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 13.

Pronotum globulaire et très convexe, arrondi sur les côtés et rétréci à la base. — Élytres subacuminés ou arrondis au sommet avec un vide sutural anguleux.

M. André Semenow a créé cette subdivision, qui s'imposait dans le genre *Julodis* pour une série d'espèces de l'Orient : Asie Mineure, Perse et Turkestan, et présentant un faciès tout à fait spécial, par la forme globulaire et convexe du pronotum.

Tableau synoptique des espèces.

1. Dessus très rugueux et grossièrement ponctué . . . . . 2.
   Dessus lisse et finement pointillé . . . . . 4.
2. Rugosités élytrales disposées de façon à laisser entre elles des bandes longitudinales pubescentes et plus ou moins pulvérulentes . . . . . 3.
   Rugosités élytrales formant des vermiculations irrégulières dont les intervalles forment des impressions inégales, non disposées en bandes, pubescentes et pulvérulentes . . . . . 55. **impluviata**.
3. Des côtes élytrales nettes et saillantes ; une fossette allongée au milieu de la base du pronotum . . . . . 56. **brevilata**.

Côtes élytrales vagues et rugueuses entre des sillons pulvérulents peu accusés; fossette de la base du pronotum à peine accusée, souvent réduite à une cicatrice linéaire. . . . . 57. **globithorax.**

4. Côtés du pronotum très arqués; des traces de côtés sur les élytres; ceux-ci à pubescence peu dense . . . . . 58. **Kaufmanni.**

Côtés du pronotum très obliques, atténués droits en avant et arqués en arrière; élytres unis, finement pointillés et couverts d'une pubescence grise, soyeuse et couchée. . . . . 59. **Plasoni.**

---

55. — J. impluviata

Semenow.

Julodella impluviata Semen., *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 316; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 163.

Julodis Fairmairei, Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1895), p. 157.

Julodella dilaticollis Semenow, *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 162.

Julodella Zarudniana Semen., *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 163.

Allongé, très convexe, arrondi en avant, obliquement atténué en arrière, très légèrement élargi au tiers postérieur; tête et pronotum bronzé verdâtre obscur, élytres vert obscur; dessous bronzé brillant, moins rugueux que le dessus.

J. globithoraci Stev. proxime affinis, sed capite minus crebre punctato, oculis paulo minoribus, pronoto paulo magis convexo, minus crebre disperse punctato, punctis omnibus in impressionibus irregularibus parumque indicatis congestis, harum interstitiis lævibus latioribus,

magis determinatis, convexioribus, fere ectypiformibus; pubescentia disci albida minus dense distincteque breviore, haud pulverulenta, in impressionibus maculatim congesta; élytris apice nec dentatis nec spinosis (♀), minus punctatis, costis sulcisque longitudinalibus indistinctis, pubescentia albida haud pulverulenta, maculas parvas numerosas formante, vittis omnino nullis; pubescentia albida inferioris partis corporis minus densa nec pulverulenta. Forma corporis colore et habitu omnino *J. globithoraci* Stev. similis.

Tête finement pointillée avec une fossette frontale située un peu en arrière de la ligne qui joint le sommet des yeux, cette fossette prolongée en avant, suivant un sillon linéaire peu net qui atteint presque l'épistome; celui-ci échancré au milieu avec les lobes latéraux légèrement relevés en gouttière.

Pronotum globulaire, très convexe, tronqué en avant, arrondi sur les côtés, leur plus grande largeur un peu après le milieu, rétréci ensuite à la base; celle-ci fortement bisinuée avec le lobe médian avancé et aigu. Il présente une fine ponctuation dense et également espacée entre des reliefs inégaux et irréguliers; une très vague fossette à la base, dans l'angle du lobe médian.

Élytres convexes, un peu plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, finement rebordés le long de la marge latérale, sinueux à hauteur des hanches postérieures, obliquement atténués du tiers supérieur au sommet; celui-ci subacuminé avec un petit vide anguleux sutural. Ils présentent des vermiculations en relief entre des impressions inégales et irrégulières remplies d'une pubescence courte, gris jaunâtre terne, ne formant pas de bandes pubescentes, mais dont on

distingue toutefois la très vague allure longitudinale.

Dessous bronzé brillant, très finement granuleux et pointillé, avec quelques vagues reliefs inégaux et irréguliers, couvert d'une villosité gris jaunâtre, plus dense sur les côtés des segments abdominaux.

Pattes ponctuées et pubescentes.

Hab. — Nord et sud-est de la Perse (*Semenow*); Syrie? (*Théry*).

Je rapporte à cette espèce, parfaitement diagnosée par M. Semenow, le *J. Fairmairei* Théry, dont j'ai vu le type. Celui-ci correspond exactement à la description de l'*impluviata*, et je crois pouvoir réunir à cette espèce les *J. dilaticollis* et *zarudniana* Semen., qui ne me paraissent pas suffisamment distincts du précédent.

—

56. — J. brevilata

Semenow.

Julodella brevilata Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 317 ; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 164.

Julodis Schochi Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1896), p. 107.

Julodis regularis Théry, *l. c.*, ibid.

Long. 0m,0225; larg. 0m,010 1/3.

Bronzé obscur, presque noir, moins brillant en dessus qu'au-dessous, le pronotum rugueux et grossièrement ponctué, avec une fossette allongée au milieu de la base, les élytres ayant chacun, y compris la suture et la marge latérale, cinq côtes plus ou moins ponctuées entre quatre sillons finement pointillés, pubescents et pulvérulents de jaune terne. Dessous bronzé brillant, finement ponctué avec quelques vagues reliefs irréguliers.

a. *Côtes élytrales ponctuées sur toute leur longueur, déchiquetées sur les bords* a. **brevilata.**
b. *Côtes élytrales ponctuées seulement à la base, jusqu'au tiers antérieur, lisses ensuite et très régulières* . . . . b. regularis.

Se distingue du précédent par les côtes élytrales bien accusées, par l'allongement et la netteté de la fossette préscutellaire du pronotum et par le faciès plus robuste et plus écourté. La description de M. Semenow se rapporte au *J. Schochi* Théry, dont j'ai le type sous les yeux.

Tête grossièrement et densément ponctuée, rugueuse ; épistome échancré au milieu avec ses lobes latéraux relevés.

Pronotum globulaire, convexe, faiblement échancré en avant, arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur après le milieu, rétréci en arrière ; la base très fortement bisinuée avec le lobe médian avancé et aigu. Il est très rugueux et couvert de reliefs anastomosés entre de petites impressions irrégulières, pubescentes et pulvérulentes de jaune fauve terne et présente, à la base, une fossette ou dépression médiane allongée.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, finement rebordés le long de la marge externe, sinueux à hauteur des hanches postérieures, un peu élargis après le milieu, atténués ensuite jusqu'au sommet, celui-ci subacuminé avec un petit vide anguleux sutural. Ils présentent, avec la suture et la marge latérale, quatre larges côtes ponctuées, plus ou moins déchiquetées sur les bords et plus ou moins lisses dans leur milieu (*regularis* Théry), à partir du tiers antérieur jusqu'au sommet ; les espaces intercostaux formant

des bandes finement granuleuses et ponctuées dans leur fond, pubescentes et pulvérulentes de jaune fauve terne.

Dessous plus uni que le dessus, assez grossièrement ponctué en avant, plus finement en arrière, les bords des segments abdominaux finement ciliés de roux; leurs côtés et ceux du sternum finement pointillés et pubescents, les premiers avec une vague dépression sur chacun d'eux.

Pattes bronzées; les fémurs plus clairs, les tibias et les tarses presque noirs, les uns et les autres à ponctuation relativement forte et dense.

Hab. — Province Transcaspienne, sans désignation de localité (*Semenow*); Perse : Sultanabad? (*A. Théry*).

—

57. — J. globithorax

Steven.

Buprestis globithorax Steven, *Bull. Soc. Nat. Mosc.* (1830), p. 159.

Julodis rotundicollis Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I[er] (1835), p. 23, pl. 7, f. 32.

Julodis globithorax Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), Errata, p. 1.

Julodis globithorax Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 73.

Julodella globithorax Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 315; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 162.

Long. 0[m],021-0[m],024; larg. 0[m],0095-0[m],0115.

Ovale oblong, convexe, vert obscur en dessus, assez brillant en dessous; antennes et pattes noires; les élytres très rugueux, ornés de vagues bandes longitudinales pubescentes et pulvérulentes de blanc jaunâtre.

Voisin du précédent, mais plus grêle, moins robuste et un peu plus cylindrique, les côtes élytrales vagues et confuses, médiocrement saillantes, rugueuses, couvertes de reliefs vermiculés transversaux.

Tête convexe, densément pointillée, couverte d'une courte pubescence pulvérulente de blanc jaunâtre; le front faiblement sillonné; l'épistome échancré entre deux lobes relevés.

Pronotum beaucoup plus large que long, très convexe, le disque très bombé, tronqué et rétréci en avant, arrondi et dilaté sur les côtés, sa plus grande largeur après le milieu, rétréci et fortement bisinué à la base avec le lobe médian très avancé et aigu. Il présente une ponctuation rugueuse, inégale et irrégulière entre des reliefs lisses finement réticulés.

Élytres plus larges que le pronotum à la base où ils présentent trois vagues reliefs lisses formant la naissance des trois côtes médianes; arrondis à l'épaule, sinueux à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci subacuminé et séparément arrondi avec un vide anguleux sutural; les bords étroitement rebordés. Ils sont plus rugueux que le pronotum, surtout sur les parties formant de vagues côtes rugueuses, entre lesquelles des espaces finement granuleux, pubescents et pulvérulents de blanc jaunâtre constituent des bandes longitudinales plus ou moins nettes.

Dessous rugueux ponctué, bronzé brillant, pulvérulent sur les côtés du sternum et de chacun des segments abdominaux.

Pattes rugueuses et ponctuées, pubescentes.

Hab. — Caucase; Perse; Arménie (*teste Marseul*); Perse : Ordubad, dans la vallée de l'Araxès; Aresh (*teste Semenow*); Caucase (*Théry*).

---

58. — J. Kaufmanni

Ballion.

Julodis Kaufmanni Ballion, *Bull. Soc. Nat. Mosc.* (1870), p. 348.

Julodis cyphodera Fairmaire, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1892), p. 152.

Julodella Kaufmanni Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 313; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 162.

Julodella futura Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 315; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 162.

Long. 0m,016-0m,0225; larg. 0m,007-0m,00975.

Allongé, bronzé, brillant, peu rugueux, presque lisse, la pubescence ténue et éparse, blanchâtre, les pattes souvent brunâtres, surtout aux articulations; les élytres avec trois fines côtes linéaires, peu saillantes, leurs intervalles couverts d'une pubescence peu dense, fine, blanchâtre et fugace.

a. *Brillant; pronotum moins convexe en dessus; bandes élytrales peu nettes, à pubescence rare* . . . **a. Kaufmanni.**

b. *Moins brillant; pronotum très convexe en dessus; la pubescence plus accentuée, les bandes élytrales plus nettes* . . . . . **b. futura.**

Espèce voisine du *J. globithorax* Stev., qui précède, mais plus brillante et plus lisse, le pronotum plus convexe, avec les intervalles de la ponctuation unis et sans reliefs, les élytres brillants et lisses avec des traces de fines côtes linéaires.

La description de M. Semenow se rapporte exactement au *J. cyphodera* Fairm., dont j'ai vu le type.

Tête convexe, à ponctuation fine et assez dense, inégalement espacée ; front très vaguement sillonné en arrière des yeux, le sillon linéaire n'atteignant pas le vertex ; épistome échancré entre deux lobes subanguleux.

Pronotum très convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, la marge antérieure droite, les côtés très arqués, la base très fortement bisinuée avec le lobe médian avancé en angle aigu. Il est lisse, sans reliefs sur le disque, et présente une fine ponctuation très serrée, surtout sur les côtés où se remarquent quelques rares reliefs vermiculés.

Elytres convexes, plus larges que le pronotum à la base, finement et étroitement rebordés le long de la marge extérieure, sinueux à hauteur des hanches postérieures, à peine élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet ; celui-ci subacuminé avec un vide anguleux sutural. Ils présentent une fine ponctuation très dense entre de fines côtes largement espacées, linéaires et peu nettes ; les espaces intercostaux parfois couverts d'une pubescence plus ou moins nette, gris blanchâtre et formant de très vagues bandes longitudinales.

Dessous bronzé brillant, plus clair que le dessus ; les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses à reflets roux, les crochets bruns.

Hab. — Turkestan occidental : Langar, provinces de Kulab et de Samarkande ; Tashkent, etc. (*teste Semenow*).

—

59. — J. Plasoni

Marseul.

Pl. 5, fig. 5.

Julodis Plasoni Marseul, *L'Abeille*, t. XXVI (1889), p. 241.
Julodis Abeillei Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1892), p. 258.
Julodella Abeillei Semenow, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, t. XXVII (1893), p. 318; *Revue russe d'Ent.*, t. III (1903), p. 164.

Long. 0m,014-0m,021 ; larg. 0m,006-0m,009.

Ovale oblong, convexe, bronzé verdâtre brillant et couvert d'une pubescence fine, égale et d'un gris soyeux un peu jaunâtre; pronotum et élytres unis, couverts d'un fin pointillé, le premier sans reliefs et les seconds sans traces de côtes; tarses fauves.

Encore plus unie que l'espèce précédente, celle-ci s'en distingue surtout par l'absence de côtes élytrales et par la pubescence soyeuse, courte et couchée qui recouvre entièrement les élytres. Le pronotum paraît aussi un peu moins convexe et plus atténué en avant. Je rapporte au *Plasoni* Mars., le *J. Abeillei* Théry qui me paraît être un exemplaire de petite taille, mais dont le type, que j'ai sous les yeux, se rapproche beaucoup de la description de Marseul.

Tête pubescente, finement ponctuée, la ponctuation dense; front légèrement déprimé en avant entre les yeux et vaguement sillonné en arrière, le sillon étroit, peu net et n'atteignant pas le vertex; épistome échancré entre deux lobes subanguleux. Antennes noires; le premier article brunâtre.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure droite, les côtés obliques en avant et arrondis après le milieu; la base bisinuée avec le lobe médian

avancé en angle aigu. Il présente, sur toute sa surface, une fine ponctuation serrée et également espacée, plus dense encore sur les côtés que sur le disque, les intervalles lisses, brillants et sans reliefs, et est couvert d'une pubescence grisâtre, pulvérulente de jaune terreux.

Élytres plus larges que le pronotum à la base ; le calus huméral saillant et arrondi ; la marge latérale finement rebordée ; sinueux à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet ; celui-ci subacuminé avec un vide anguleux sutural. Ils ne présentent aucune trace de côtes et sont également et finement ponctués sur toute leur surface, et couverts, en outre, d'une pubescence soyeuse, couchée, courte et grise, très dense.

Dessous plus brillant que le dessus, finement ponctué, couvert d'une pubescence grise, plus dense sur les côtés du sternum et sur ceux des segments abdominaux que sur le milieu du corps ; la pubescence plus longue que celle du dessus.

Pattes ponctuées, la ponctuation dense ; fémurs et tibias grêles, l'extrémité de ceux-ci et les tarses fauves.

Hab. — Asie Mineure : Taurus (*Théry*) ; Perse (*Marseul*).

---

c. — Neojulodis

Kerremans.

Neojulodis Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 13.

Ce sous-genre comprend une série de Julodis de petite taille, pour la plupart de la région du cap de

Bonne-Espérance et dont une partie a été décrite, à tort, sous le nom d'*Amblysterna*.

Les *Neojulodis* ont, comme ceux-ci, la cavité sternale formée dans son fond par le métasternum et latéralement par le mésosternum; celui-ci est ainsi divisé, mais les crochets des tarses sont lobés à la base. Ils sont donc intermédiaires entre les *Amblysterna* et les *Julodis* dont ils continuent à faire partie, tant par le faciès que par tout un ensemble de caractères.

Les *Neojulodis*, bien que très homogènes, se subdivisent en deux sections suffisamment tranchées, celle des espèces se rapprochant de l'*hirta* Linn., à élytres bruns, fauves ou verdâtres, non métalliques, très velus, et acuminés en arrière, et celle des espèces se rapprochant du *villipennis* Fahreus, sombres et métalliques, bleues, vertes, bronzées ou cuivreuses, à villosité plus courte et moins dense, à corps cylindro-conique.

Alors que le premier de ces groupes paraît confiné dans l'Afrique australe, au delà du Zambèse, le second, tout en étant méridional, se répand par toute l'Afrique orientale jusqu'en Somalie.

Tableau synoptique des espèces.

1. Pubescence du pronotum et du dessous longue, dense et pulvérulente, parfois dressée en crêtes sur le premier; élytres bruns, fauves ou vert clair, non métalliques, à côtes obscures ou à bandes pulvérulentes et claires, ces bandes parfois réduites à des mouchetures arrondies . . . . . 2.

Pubescence du pronotum et du dessous courte et rare, parfois nulle; coloration

métallique, bronzée ou obscure, verdâtre ou bleue; bandes élytrales au nombre de deux au plus sur chaque élytre, à pulvérulence fugace, parfois remplacée par des séries de taches ou de fossettes . . . . 9.

2. Pronotum comprimé sur les côtés à cause d'une profonde dépression; une fossette profonde, nette et arrondie à la base, dans le lobe médian . . . . . 3.

Côtés du pronotum normaux; fossette de la base nulle ou peu nette . . . . . 4.

3. Élytres avec de vagues bandes obscures interrompues par des mouchetures claires; ces bandes plus ou moins complètes . . . . . 60. **cicatricosa**.

Élytres sans bandes ni mouchetures, avec de fines côtes concolores; leur bord externe obscur . . . . . 60*b*. modesta.

4. Trois sillons profonds et pubescents sur le pronotum, la villosité et la pulvérulence formant trois crêtes sur le disque. . . 5.

Pronotum non ou à peine sillonné au milieu; la pubescence parfois plus épaisse suivant trois lignes, mais n'émergeant pas de sillons, sauf du médian . . . . . 6.

5. De larges côtes élytrales obscures, larges à la base, n'atteignant pas le sommet et interrompues par des mouchetures claires; élytres brun marron . . 61. **subcostata**.

Pas de côtes sur les élytres; ceux-ci brun clair bordés extérieurement de noir avec une bande médiane et une latérale, blanches, sur chacun d'eux. . . . 62. **Herbsti**.

6. Élytres sans côtes, mouchetés ou concolores; ou bien avec des côtes concolores

alternant avec de vagues sillons pulvérulents . . . . . 7.
Des côtes élytrales vertes, larges et bien marquées à la base, plus ou moins longues, souvent interrompues avant le sommet . . . . . 63. **hirta.**

7. Élytres vert clair ou brun verdâtre, non métalliques . . . . . 8.
Élytres bruns ou fauves avec des bandes ou des mouchetures pulvérulentes et claires entre de vagues côtes concolores . . . . . 64. **lucidicollis.**

8. Quatre séries de mouchetures pulvérulentes et claires sur chaque élytre 65. **tomentosa.**
Élytres uniformément vert glauque clair, quelquefois avec de vagues bandes pubescentes . . . . . 65*b*. lasios.

9. Bronzé ou vert plus ou moins obscur ou cuivreux, sauf parfois les élytres. . . . . 10.
Entièrement bleu. . . . . 66. **puerilis.**

10. Élytres concolores, sauf les bandes ou les taches pubescentes . . . . . 11.
Élytres largement bordés de brun . 67. **rufolimbata.**

11. Élytres non sillonnés, sauf vaguement la ligne pubescente médiane . . . . . 12.
Élytres ayant chacun quatre larges sillons peu profonds . . . . . 68. **Myrmido.**

12. Pronotum comprimé sur les côtés ; élytres élargis à l'épaule et atténués en arrière ; forme allongée . . . . . 13.
Pronotum plus court et plus convexe, non comprimé sur les côtés, arrondi et non obliquement atténué en avant ; élytres graduellement atténués en ligne courbe ; corps ovoïde, moins atténué en arrière . . . 15.

13. Une bande médiane pubescente sur chaque élytre ; front non caréné . . . . . 14.
Cette bande remplacée par une série de vagues fossettes pubescentes ; front étroitement caréné en arrière . . 69. **subvittata.**
14. Bronzé cuivreux en dessus ; bande élytrale étroite, atteignant presque la base et le sommet . . . . . 70. **bilineata.**
Vert obscur en dessus ; bande élytrale large, finissant bien avant la base et le sommet . . . . . 70*b*. vagevittata.
15. Une bande pubescente, plus ou moins interrompue, au milieu de chaque élytre . . 16.
Ces bandes remplacées par des taches ou des mouchetures . . . . . 17.
16. Front rugueux, mais plan . . . . 71. **vittipennis.**
Front sillonné. . . . . .71*b*. enyassica.
17. Élytres non ou à peine impressionnés à la base . . . . . 18.
Élytres fortement excavés en gouttière, à la base . . . . . 71*c*. submarmorea.
18. Entièrement bronzé cuivreux clair 71*d*. semiimpressa.
Tête, pronotum et dessous bronzés ; élytres bleus . . . . . .71*e*. azureipennis.

—

60. — J. cicatricosa

Germar.

Buprestis cicatricosa Germar, *Col. Sp. Nov.* (1824), p. 40.
Julodis compressicollis Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 30, pl. 9, f. 43.
Julodis modesta Péringuey, *Trans. S. Afric. Philos. Soc.* (1886), p. 105.

Long. 0^m^,013-0^m^,018 ; larg. 0^m^,005-0^m^,008.
Oblong, très atténué en avant et largement

arrondi en arrière; tête et pronotum bronzé cuivreux, la première couverte d'une courte villosité pulvérulente et blanche; le second avec une large impression tomenteuse de chaque côté et une fossette profonde et arrondie dans le lobe médian de la base; élytres avec trois fines côtes linéaires, les espaces intercostaux tachetés de brun obscur ou de noir, ces taches alternant avec des mouchetures ou fossettes pulvérulentes et claires (*cicatricosa*), ou bien sans taches ni mouchetures et simplement bordés de noir ou de brun foncé (*modesta*). Dessous et pattes bronzés, le premier couvert d'une courte pubescence grise retenant une pulvérulence blanche, plus épaisse sur les côtés; tibias et tarses fauves.

a. *Élytres tachetés de noir, les taches alternant avec des mouchetures blanches.* . . . . . **a. cicatricosa.**

b. *Élytres non tachetés, à bordure extérieure obscure* . . . . . b. modesta.

Cette espèce ne peut être confondue avec aucune autre du groupe, par suite de la conformation du pronotum, qui paraît fortement comprimé à cause d'une large et profonde impression latérale.

Tête grossièrement ponctuée en arrière entre des reliefs lisses; front finement granuleux avec un large relief lisse et subcordiforme; épistome faiblement échancré entre deux lobes arrondis et relevés.

Pronotum beaucoup plus large que long et beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée avec un large lobe médian arqué et peu avancé; les côtés très obliques et droits, avec une profonde impression irrégulière,

grande, pulvérulente et à reliefs inégaux; la base fortement bisinuée avec le lobe médian et les angles postérieurs abaissés et très aigus. Il est couvert, sur le disque, de points inégalement espacés et de reliefs peu accusés et présente un fin sillon médian terminé en arrière, dans le lobe médian, par une fossette arrondie.

Élytres sensiblement plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule avec le calus huméral large et saillant, droits sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, plus ou moins élargis ensuite et atténués jusqu'au sommet qui présente, de chaque côté, trois petites dents dont la suturale et sa voisine rapprochées l'une de l'autre et la troisième plus éloignée d'elles. Ils présentent trois fines côtes discales, la première et la deuxième élargies en bourrelet à la base, la troisième naissant sous le calus huméral, entre celui-ci et la marge latérale; les espaces intercostaux larges, ponctués entre des réticulations serrées, souvent couverts de taches obscures alternant avec des fossettes pulvérulentes et claires.

Dessous finement granuleux et ponctué avec un espace lisse, irrégulier, sur le milieu des hanches postérieures et sur le côté de chacun des segments abdominaux; couvert d'une courte pubescence grise retenant une pulvérulence blanche, plus épaisse sur les côtés et formant parfois des fascicules sur la hanche postérieure et sur le côté des segments abdominaux, entre les reliefs lisses et la marge extérieure. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ à peine échancrée.

Pattes ponctuées et pubescentes; les fémurs bronzés; les tibias et les tarses brun clair ou jaune fauve.

Hab. — Colonie du Cap : Hope Town; Spectakel (Musée sud-africain).

—

61. — J. subcostata

Castelnau.

Julodis subcostata Castelnau, *Silb. Rev. Ent.*, t. III (1835), p. 163.

Julodis subcostata Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 27, pl. 8, f. 38.

Julodis deasa Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 25, pl. 5, f. 23.

Long. 0^m^,014-0^m^,018; larg. 0^m^,006-0^m^,008.

Oblong ovale, atténué en arrière, tête et pronotum bronzé plus ou moins cuivreux, ponctués et villeux, le second avec cinq sillons couverts d'une abondante pubescence grise pulvérulente de jaune; élytres brun marron clair, finement granuleux et assez densément ponctués entre quatre côtes pointillées, plus larges en avant qu'en arrière, la présuturale et la prémarginale obscures, les autres concolores; les côtes accostées ou surmontées de séries de vagues fossettes pulvérulentes; la marge latérale bordée de mouchetures rapprochées, pubescentes et jaunes. Dessous obscur, bronzé, finement granuleux et couvert d'une pubescence grise avec les bords des segments abdominaux lisses; pattes brunes ou noirâtres.

Le *J. deasa* Gory est un *subcostata* chez lequel la structure élytrale atteint son maximum de développement, c'est-à-dire les côtes, surtout la médiane, bien marquées et interrompues par des fossettes tomenteuses, nettes et arrondies.

Tête un peu rugueuse, couverte de points arrondis en arrière et allongés entre de fins reliefs vermiculés en avant; front garni de deux fascicules de

poils jaunes; épistome échancré entre deux lobes arrondis et légèrement relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée avec un large lobe médian avancé sur le vertex; les côtés obliques et faiblement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian et les angles postérieurs avancés et aigus. Il est couvert de points épais et inégaux sur le disque, entre lesquels se remarquent des reliefs vermiculés et lisses; les côtés plus rugueux et chagrinés et est orné de cinq crêtes villeuses et jaunes, l'une médiane, émergeant d'un sillon, deux autres discales et arquées, se joignant en arceau au sommet de la précédente, les deux suivantes marginales, formant la limite entre le pronotum et l'épisternum prosternal.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite en ligne courbe jusqu'au sommet; celui-ci subacuminé. Ils présentent une grosse ponctuation irrégulière entre cinq côtes, y compris la suture. Ces côtes finement pointillées; la première (suturale) linéaire, naissant vers le tiers antérieur pour rejoindre, au sommet, le rebord marginal; la deuxième (présuturale) large et saillante en avant, s'amincissant graduellement jusqu'au sommet, noire sur la région discale où elle est accostée, du côté de la suture, par quelques reliefs noirs alternant avec de vagues touffes de poils jaunes; la troisième (discale) plus nette et plus entière que la précédente, mais concolore; la quatrième (prémarginale) mince, linéaire, naissant sous le calus huméral pour se confondre, avant le sommet, dans la sculpture générale. Entre le rebord marginal et une ligne obscure, une série de mou-

chetures pubescentes et pulvérulentes de jaune, souvent réunies en bande plus ou moins interrompue. Les espaces intercostaux garnis de longs poils jaunes, épars et peu denses.

Dessous couvert d'une villosité terne, grisâtre ; le sternum et l'abdomen à ponctuation fine et dense; les bords des segments abdominaux lisses; un espace subtriangulaire et lisse de chaque côté de ces segments; le dernier de ceux-ci avec une ligne médiane lisse.

Pattes grossièrement ponctuées; fémurs noirs ou brun foncé; tibias plus clairs, ainsi que les tarses.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance.

---

62. — J. Herbsti

Saunders.

Buprestis tomentosa ‖ Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 33, pl. 145, f. 4.
Buprestis picta ‖ Thunberg, *Nov. Act. Upsal.*, t. IX (1827), p. 47.
Julodis Herbsti Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 3, n° 3.
Julodis saga Péringuey, *mss.*

Long. 0m,013; larg. 0m,0045.

Ovale oblong, arrondi en avant et atténué en arrière; tête et pronotum bronzé obscur à ponctuation égale, épaisse et dense, la première avec quelques longs poils gris, épars, le second plus villeux, avec trois sillons formant crête et pulvérulents de blanc, mais les poils non dressés en fascicules; élytres brun clair, largement bordés de noir sur les côtés avec, de part et d'autre, la région suturale, une large bande médiane et une bande suturale pulvérulentes de blanc, couvertes de longs poils couchés, soyeux et peu denses. Dessous vert, finement ponctué, couvert d'une longue pubescence

plus dense que sur les élytres avec une tache pulvérulente et blanche le long de la suture prosterno-épipleurale; pattes ponctuées, fémurs obscurs et verdâtres, tibias et tarses brun clair.

Cette espèce ne peut être confondue avec ses congénères; ses élytres vaguement striés de points inégaux avec les interstries rugueux et l'unique bande médiane blanche qui les orne suffit seule à la faire reconnaître. Elle avait été décrite sous le nom de *tomentosa* par Herbst et sous celui de *picta* par Thunberg, noms attribués antérieurement à d'autres espèces, comme on le verra plus loin. M. Edw. Saunders lui a donné le nom de *Herbsti*, qui doit être maintenu.

Tête rugueuse, couverte de points entre des reliefs vermiculés et allongés, plus épais en arrière qu'en avant; épistome subanguleusement échancré entre deux lobes subarrondis.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un large lobe médian arqué; les côtés obliques en avant, dilatés et arrondis après le milieu; la base bisinuée avec les angles postérieurs rentrants et le lobe médian avancé et aigu. Il est couvert d'une ponctuation épaisse, rapprochée et très égale, plus dense encore sur les côtés et d'où émergent de longs poils plus denses et plus rapprochés suivant trois lignes à fond pulvérulent de blanc, dont une formant un sillon médian et les deux autres prélatérales et moins entières.

Élytres beaucoup plus larges que le pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur,

obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet, celui-ci acuminé. Ils sont finement rebordés le long de la marge latérale, cette bordure pointillée çà et là, et présentent des stries ponctuées à points inégaux, mais très rapprochées avec leurs intervalles rugueux et subvermiculés; une bande pulvérulente de blanc sur le milieu de chacun d'eux; les côtés extérieurs avec une large bordure sombre au milieu de laquelle court une ligne pulvérulente, blanche; la région suturale et une impression basilaire, également blanches.

Dessous vert, à ponctuation un peu plus fine que celle du pronotum, mais tout aussi rapprochée, couvert d'une longue pubescence soyeuse; la suture prosterno-épipleurale pulvérulente de blanc. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ faiblement échancrée, l'échancrure anguleuse.

Pattes ponctuées et villeuses; fémurs vert obscur; tibias et tarses brun clair.

Hab. — Colonie du Cap.

---

63. — J. hirta

Linné.

Buprestis hirta L., *Syst. Nat.*, éd. X, t. I^er^ (1758), p. 409.

Buprestis coccinea Gmelin, *Syst. Nat.*, t. I^er^ (1788), p. 1941.

Buprestis hirta Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 57, pl. 3, f. 18 *A*, *B*, *C*.

Buprestis hirta Herbst, *Col.*, t. IX (1801), p. 31, pl. 145, f. 2.

Buprestis striata Voet, *Cat. Col.*, t. I^er^ (1806), p. 96, pl. 51, f. 53.

Buprestis costata Thunberg, *Nov. Act. Ups.*, t. IX (1827), p. 45.

Julodis hirta Cast. & Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1835), p. 27, pl. 8, f. 29.

Long. 0^m^,015-0^m^,019; larg. 0^m^,005-0^m^,0058.

Oblong ovale, atténué en arrière; tête et prono-

tum vert clair métallique, grossièrement ponctués et couverts d'une longue villosité gris jaunâtre, le second vaguement sillonné au milieu ; élytres brun marron clair avec quatre côtes d'un vert sombre, plus accentuées et plus larges en avant qu'en arrière, la suture élevée et entière, les côtes discales moins nettes et plus minces, la prémarginale parallèle au bord à une certaine distance de celui-ci et limitant une large bande marginale. Dessous obscur, bronzé ou vert, finement granuleux et couvert d'une pubescence grise, avec les bords des segments abdominaux lisses et un peu cuivreux ; la moitié extérieure des hanches postérieures et les côtés des segments abdominaux cuivreux pourpré ; pattes brun clair.

Distinct du précédent par la villosité du pronotum, longue et molle, penchée, non disposée en crêtes ; par les côtes élytrales vertes, les espaces intercostaux sans reliefs ni touffes de poils, mais à longue pubescence couchée, par la marge latérale des élytres non fasciculée et par le dessous à ponctuation plus fine, plus dense et plus régulière.

Tête à ponctuation assez épaisse et assez dense ; front légèrement déprimé, couvert de deux bandes obliques de poils longs, couchés et bruns, se joignant vers le vertex ; épistome échancré entre deux lobes arrondis et légèrement relevés.

Pronotum convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, la marge antérieure droite ; les côtés régulièrement arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian et les angles postérieurs avancés et aigus. Il est couvert d'une grosse ponctuation inégale entre des reliefs vermiculés plus serrés sur les côtés que sur le disque et d'où

émergent de longs poils couchés et entremêlés, gris ou bruns; une fossette, au milieu de la base, dans l'angle du lobe médian.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base; saillants à l'épaule à cause d'un calus huméral assez prononcé, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, finement rebordés le long de la marge latérale, légèrement élargis au tiers postérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci acuminé. Ils présentent, sur la région intercostale, des points irréguliers entre de faibles reliefs vermiculés et transversaux; la suture élevée et finement pointillée; deux côtes discales, larges et confluentes à la base, s'amincissant vers le sommet; une fine côte prémarginale, naissant du calus huméral et limitant une large bande verte. Espaces intercostaux couverts d'une longue pubescence fauve.

Dessous très finement chagriné entre une ponctuation égale, fine et très dense; villosité longue et couchée, gris jaunâtre; bords des segments abdominaux lisses, un peu cuivreux; épipleures métasternales, moitié extérieure des hanches postérieures et région latérale de l'abdomen cuivreux pourpré.

Pattes ponctuées; fémurs bronzé cuivreux; tibias et tarses brun clair.

Hab. — Région du cap de Bonne-Espérance.

64. — J. lucidicollis

Chevrolat.

Julodis tomentosa || Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1837), p. 28, pl. 9, f. 40.

Julodis lucidicollis Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 59.

Julodis picta Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1840), p. 24, pl. 5, f. 22.

Long. 0m,012-0m,017 ; larg. 0m,0055-0m,0065.

Oblong ovale, atténué en arrière, verdâtre, cuivreux pourpré ou bronzé brillant avec les élytres et les pattes brun clair, les premiers ornés chacun de quatre bandes pubescentes grises et pulvérulentes de blanc jaunâtre. Tête verte, cuivreuse, pourprée ou bronzée, ponctuée avec une fossette villeuse sur le front et surmontée d'une carène peu saillante ; pronotum convexe, atténué en avant et rétréci en arrière, densément ponctué avec un sillon médian pubescent et pulvérulent et, de chaque côté, une ligne longitudinale pubescente ; élytres avec, y compris la suture, quatre larges côtes ponctuées, la marge latérale finement rebordée et lisse, leurs intervalles formant des sillons peu profonds constituant des bandes ou des séries longitudinales de fossettes pubescentes et pulvérulentes de jaune pâle. Dessous finement granuleux, vert ou bronzé, avec les bords des segments abdominaux lisses et brillants et, de chaque côté des hanches postérieures, un fascicule gris jaunâtre. Pattes ponctuées.

A. *Bandes élytrales complètes* . . . . a. **lucidicollis**.
A'. *Bandes élytrales interrompues, formant des séries longitudinales de mouchetures pubescentes* . . . . . b. picta.

Castelnau et Gory ont pris cette espèce pour le

tomentosa Herbst, qui tombe lui-même en synonymie, puisque ce nom est pris pour une espèce valable d'Olivier. Le *lucidicollis* Chevrolat ne présente aucune différence avec le *picta* Gory, et a été décrit avant ce dernier. Du reste, le nom de *picta* fût-il valable, qu'il ne pourrait être maintenu, puisqu'il a été donné antérieurement, par Thunberg, à une autre espèce (cf. p. 342). C'est pour ces raisons que je lui restitue le nom de *lucidicollis*, qui lui convient du reste parfaitement.

Tête granuleuse et ponctuée, un peu plane entre les yeux, couverte de gros points irréguliers entre des reliefs vermiculés ; front avec quelques longs poils épars et orné de deux rangées obliques de poils longs et couchés, gris jaunâtre soyeux et réunies en arrière; épistome échancré entre deux lobes arrondis et relevés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un large lobe médian peu avancé et cintré ; les côtés obliquement arqués, leur plus grande largeur un peu après le milieu ; la base bisinuée avec le lobe médian plus avancé que les angles latéraux ; ceux-ci rentrants. Il présente une ponctuation irrégulière entre des reliefs vermiculés et est garni de longs poils couchés, épars et peu denses, sauf sur cinq lignes longitudinales très vagues, et où ils paraissent un peu plus denses.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci tridenté de part et d'autre, les dents internes rapprochées, l'externe remontant un peu sur le côté, la médiane quelquefois absente.

Ils présentent, de chaque côté, quatre sillons à fond finement rugueux et ponctué, garnis d'une pubescence couchée, jaunâtre et pulvérulente, ces sillons séparés par de larges espaces costiformes et grossièrement ponctués ; la marge latérale finement rebordée ; le rebord moucheté de fines piqûres ponctiformes ; une étroite ligne obscure le long de la base ; le rebord marginal souvent plus obscur en avant qu'en arrière ; une large bande obscure, naissant sous le calus huméral et n'atteignant pas le sommet, longe la marge latérale à une certaine distance de celle-ci. Souvent les bandes pubescentes sont remplacées par des séries longitudinales de fascicules jaunes et pulvérulents, les poils dirigés en arrière (var. *picta* Gory) ; alors les côtes élytrales disparaissent de même que la bande prémarginale obscure et la ligne sombre bordant la base.

Dessous vert, couvert de longs poils couchés, espacés, plus denses sur les côtés que sur le milieu ; ponctuation fine, très rapprochée, sauf sur les bords des segments abdominaux qui sont lisses et très brillants, parfois cuivreux.

Pattes villeuses et grossièrement ponctuées ; fémurs cuivreux ou verts, tibias et tarses fauves.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance ; env. de Tripoli (1) (Muséum de Paris : *Mouchez*, 1877).

(1) S'il existe une localité de ce nom dans l'Afrique australe, ce que j'ignore, cette désignation est exacte ; elle serait extraordinairement intéressante s'il s'agissait du Tripoli de la Tripolitaine, puisqu'elle confirmerait une fois de plus l'homogénéité de la faune africaine.

65. — J. tomentosa

Olivier.

Buprestis hirta || var. 5, Linné, *Syst. Nat.*, éd. X, t. Ier (1758), p. 409.

Buprestis tomentosa Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 56, pl. 4, f. 37.

Buprestis hirta var. Olivier, *l. c.*, p. 58, pl. 3, f. 19.

Buprestis lasios Herbst, *Col*, t. IX (1801), p. 37, pl. 145, f. 5.

Buprestis gnaphalon Herbst, *l. c.*, p. 38, pl. 145, f. 3.

Buprestis capensis Voet, *Cat. Col.*, t. Ier (1806), p. 96, pl. 51, f. 22.

Buprestis papillosa Thunberg, *Nov. Act. Ups.*, t. IX (1827), p. 46.

Buprestis setosa Thunb., *l. c.*, p. 46.

Buprestis papillosa Thunb., *l. c.*, ibid.

Julodis gnaphalon Cast. & Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 29, pl. 9, f. 41.

Julodis lasios Cast. & Gory, *l. c.*, p. 30, pl. 9, f. 42.

Long. 0m,016-0m,019; larg. 0m,006-0m,0075.

Ovale oblong, acuminé en arrière; tête et pronotum pourpré doré brillant ou vert doré, tomenteux; le second ponctué avec parfois un sillon médian et garni d'une longue villosité grise ou blanche, réunie en vagues touffes floconneuses; élytres vert glauque clair, non métalliques, tournant parfois au fauve verdâtre, quelquefois plus obscures, mais toujours verdâtres, avec ou sans séries longitudinales de fascicules blancs entre de vagues côtes grossièrement ponctuées, accusées seulement vers la base, ces fascicules, quand ils sont absents, remplacés par une villosité rare, couchée, grisâtre. Dessous granuleux, vert métallique ou cuivreux pourpré; le bord des segments abdominaux lisse; couvert d'une abondante pubescence grise souvent réunie en touffes sur les côtés du sternum, des hanches postérieures et des segments abdominaux; pattes

brun clair, légèrement pourprées et à reflets métalliques sur les fémurs et quelquefois sur les tibias.

a. *Élytres fasciculés* . . . . . **a. tomentosa.**
b. — *unis, à vagues bandes pubescentes* . . . . . b. lasios.

Comparativement au *J. lucidicollis* Chevrol., qui précède, le *tomentosa* Oliv. a un faciès plus robuste, les élytres, tout en étant moins élargis au tiers supérieur, ayant par conséquent les côtés antérieurs presque parallèles, sont plus brusquement atténués ensuite et plus acuminés au sommet; les côtes sont beaucoup moins saillantes et leur ponctuation se confond davantage avec celle des bandes, qui sont plus vagues et moins pubescentes. La coloration des élytres, tout en passant parfois au jaune fauve, conserve toujours sa teinte spéciale, d'un vert glauque clair ou foncé brillant, mais non métallique. Les intermédiaires existent entre le *tomentosa* Oliv. et le *lasios* Herbst. et il n'est pas plus possible de séparer ces deux formes qu'il ne l'est de séparer le *picta* Gory du *lucidicollis* Chevrol.

Je ne verrais pas grand inconvénient à réunir ces quatre formes et je ne doute pas que, par la suite, on trouvera les intermédiaires que je n'ai pas vus jusqu'ici, car, à l'exception des différences signalées plus haut, il existe de grandes affinités entre ces deux espèces.

Tête inégalement ponctuée entre des reliefs vermiculés, un peu allongés sur le front; celui-ci couvert d'une longue pubescence jaunâtre, penchée en avant, parfois agglomérée suivant deux lignes obliques qui se joignent vers le vertex; épistome échancré entre deux lobes arrondis et relevés en gouttière.

Pronotum convexe, déclive en avant, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure sinueuse avec un large lobe médian un peu avancé en arc ; les côtés obliques et faiblement arqués ; la base bisinuée avec le lobe médian avancé et aigu et les angles postérieurs rentrants. Il est couvert de gros points entre des reliefs vermiculés et d'où émerge une longue pubescence dressée et gris jaunâtre, souvent plus dense et comme floconneuse suivant cinq lignes dont une médiane, deux prélatérales et deux marginales.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, arrondis à l'épaule avec le calus huméral saillant, sinueux à hauteur des hanches postérieures, presque droits sur les côtés antérieurs qui sont parallèles, obliquement atténués ensuite jusqu'au sommet qui présente une seule dent suturale, les dents latérales étant rarement sensibles. Ils sont ornés, chez le type (*tomentosa*), de quatre rangées de fossettes fasciculées entre des côtes peu sensibles en arrière et larges et saillantes en avant, où les deux discales se réunissent en arceau, contre la base ; toute leur surface garnie de gros points inégaux dont quelques-uns, vers la suture, disposés en séries longitudinales. Chez la var. *lasios*, les rangées de fossettes sont remplacées par de larges sillons pubescents et peu profonds et les côtes sont moins saillantes avec la ponctuation générale moins épaisse.

Dessous couvert d'une longue pubescence gris jaunâtre, soyeuse, émergeant d'une ponctuation très fine et très dense, cette villosité souvent agglomérée en touffes floconneuses sur la hanche postérieure et, quelquefois, sur chacun des segments abdominaux ; les bords de ceux-ci lisses et brillants.

Pattes ponctuées; les fémurs cuivreux, dorés ou pourprés et métalliques; les tibias et les tarses jaune fauve.

Hab. — Cap de Bonne-Espérance; Caffrerie (*Théry*).

—

66. — J. puerilis

Gerstaecker.

Julodis puerilis Gerst., *Jahresb. Wiss. Anst. Hambourg*, t. Ier (1884), p. 51.

Long. 0m,013.

Tota cyanea; genubus, tibiis tarsisque tantum rufo-ferrugineis, supra fere glabra, infra sat longe, utrinque densius cano-pilosa, capite pronotique lateribus confertim rugose punctatis, hujus disco punctatissimo apicem versus subsulcato, elytrorum sutura costisque quatuor latiusculis, deplanatis violaceis, his fortiter cribrato punctatis, interstitiis coriaceis, tenuiter pubescentibus; antennarum articulo quarto brevi, triquetro-dilatato.

Hab. — Nguruman.

Le type de cette espèce appartient aux collections du Musée d'histoire naturelle de Hambourg et il m'a été donné de l'examiner autrefois. J'ai pu constater alors sa validité et je ne pourrais rien ajouter à la diagnose de Gerstaecker, diagnose suffisante pour distinguer ce *Julodis* des autres espèces du même groupe.

—

67. — J. rufolimbata

Fairmaire.

Pl. 5, fig. 6.

JULODIS RUFOLIMBATA Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VIII (1888), p. 179.

Long. 0m,015-0m,017; larg. 0m,005-0m,005.7.

Faciès du *Jul. vittipennis* Fåhreus, mais plus robuste, la tête et le pronotum bronzé obscur, ternes et ponctués; les élytres bronzé verdâtre au milieu, largement bordés de brun sur les côtés et à la base, finement chagrinés et ponctués avec un large sillon au milieu de chacun d'eux, peu accusé et villeux. Dessous bronzé doré clair, couvert d'une courte pubescence soyeuse; pattes brun clair.

J. vittipennis *Boh. simillima et similiter colorata, sed elytris basi et lateribus late testaceo fulvis, vitta discoidali minus determinata, margine externo simplici, maculis pubescentibus destituto, basi haud impressa, capite magis strigoso-punctato, antice tantum carinula viridi signato, prothorace regulariter a basi antice angustato, angulis anticis nullis, posterioribus acutis lateribus basi haud incurvis, subtus lateribus vix densius haud maculatim pubescentibus, pedibus magis rufescentibus distinguenda.*

Bien voisin du *J. vittipennis*, mais très distinct, outre la coloration des élytres et des pattes, par le corselet dont les côtés ne sont pas rentrants aux angles postérieurs, et par les élytres plus allongées, plus atténuées en arrière, non impressionnées à la base, à bande discoïdale moins nette et à bord externe sans côte interne parallèle et sans taches pubescentes dans l'intervalle. (*Ex* Fairmaire.)

HAB. — Damara.

68. — J. Myrmido

Fairmaire.

Julodis Myrmido Fairm., *Mission Revoil, Coléopt.* (1882), p. 50.

Long. 0m,011.

Oblonga, crassa, valde convexa, obscure œnea, metallica, modice nitida, subtiliter pubescens, elytris vage cupreovittatis ; capite dense rugoso-punctato, linea media anguste levi ; prothorace valde convexo, antice angustato, margine postico medio acute producto, dorso dense punctato, rugoloso, linea media tenuiter impressa et utrinque foveola minuta signato ; elytris prothorace vix latioribus, fere parallelis, post medium angustatis, sutura apice extremo paulo dehiscente, angulo suturali sat acuto, utrinque leviter quadrisulcatis, sulcis latis, tenuiter dense punctatis, intervallis vix convexiusculis dense punctatis ac leviter rugosulis, basi paulo transversim plicatulis ; subtus magis metallica, griseo sericea, pedibus testaceis ; antennis fuscis.

Voisin du *J. vittipennis* Boh., du lac Ngami, mais un peu plus petit, plus trapu, le corselet plus large, plus arrondi en avant, les élytres plus courtes, ne se rétrécissant qu'en arrière, la coloration des pattes est différente.

C'est, je crois, la plus petite espèce de ce genre nombreux ; elle est très intéressante, parce qu'elle représente dans le nord de l'Afrique, un groupe propre à la partie méridionale... (*Ex* Fairmaire.)

Hab. — Somalis.

69. — J. subvittata

Saunders.

Amblysterna subvittata Saund., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1872), p. 239.

Julodis enyassica Harold, *Mon. Berl. Acad. Wiss.* (1879), p. 215.

Julodis nyassica Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VII (1887), p. 279.

Long. 0m,0085; larg. 4 lignes.

Convexa, ænea, capite rugoso-punctato, medio carinato. Thorace fortiter punctato, lasi lobato. Elytris rugose et irregulariter punctatis, utrinque prope suturam maculis septem albido sericeis ornatis, in forma vittæ disponentis et in marginibus lateralibus maculis 10-12 notatis. Subtus rugoso-punctata, albido sericea.

Bronzé. Élytres avec, de part et d'autre, sept taches le long de la suture et dix à douze le long de la marge latérale, le dessous couvert d'une pubescence grise et soyeuse.

Tête rugueuse et ponctuée, carénée avant le milieu. Pronotum avec la marge antérieure très arrondie, les côtés légèrement comprimés, la base profondément bisinuée; le disque très convexe, à ponctuation dense, parfois rugueuse. Élytres à ponctuation rugueuse et irrégulière, beaucoup plus larges que le pronotum à leurs bases, les côtés graduellement arqués vers l'apex, qui présente trois dents terminales de part et d'autre, deux très petites, rapprochées de la suture et une autre plus petite, vers la marge latérale. Dessous, pattes et antennes rugueusement ponctués, le premier couvert d'une pubescence grise et soyeuse.

Hab. — Zambési.

Voisin de *vittipennis* Boh., mais en diffère par le pronotum plus allongé et comprimé, par les bandes élytrales plus étroites, par les fossettes latérales, etc. (*Ex* Saunders.)

Je reproduis cette description de M. Edw. Saunders parce qu'elle est très précise dans sa concision.

J'y rapporte deux exemplaires de 0m,016 de long sur 0m,006 de large, d'un bronzé obscur, un peu verdâtre et à légers reflets cuivreux, sur les élytres, avec le dessous d'un bronzé cuivreux plus clair. Le fond des fossettes élytrales est plus clair, finement granuleux et légèrement verdâtre. Ils figurent dans la collection du Musée sud-africain et m'ont été communiqués par M. Péringuey, comme provenant de Beira. Deux autres exemplaires, presque identiques aux précédents, se trouvent dans les cartons du Musée de Bruxelles et proviennent de Tschinde.

De l'avis de M. Péringuey, l'*enyassica* Har. serait identique au *S. subvittata* Saund., comparés au British Museum. Je suis de son avis et j'y réunis également le *nyassica* Fairm., qui présente aussi tous les caractères de l'espèce à laquelle je la rattache.

—

70. — J. bilineata

Saunders.

Amblysterna bilineata Saund., *Cist. Ent.* (1874), p. 220.

Julodis vagevittata Fairmaire, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6 sér., t. VII (1887), 138.

Long. 0m,016; larg. 0m,006.

Voisin du *J. vittipennis* Fåhreus, qui suit, mais le pronotum plus allongé et plus déprimé sur les côtés en avant et en arrière, d'un bronzé cuivreux plus ou moins brillant, parfois verdâtre obscur, avec, sur chaque élytre, une bande villeuse dans un large sillon peu profond; dessous couvert d'une abondante villosité soyeuse et courte, plus dense sur les côtés qu'au milieu.

Je rapporte le *J. vagevittata* Fairm. au *bilineata* Saund. Chez tous deux, c'est le même pronotum comprimé sur les côtés ou en avant, les mêmes élytres élargis à l'épaule et atténués jusqu'au sommet suivant un arc beaucoup moins tendu que chez le *J. subvittata* Saund. qui précède. La taille est variable et la bande médiane des élytres varie en largeur et en longueur, mais laisse toujours des traces en avant et en arrière qui indiquent qu'elles sont complètes chez certains individus.

La description de M. Saunders, que je reproduis ci-dessous, détaille suffisamment l'espèce :

Long. o^m,oo8 ; larg. 3 lignes.

Obscure cupreo fusca. Thoracis lateribus compressis margine anteriore elevata. Elytris subrugosis, disco utrinque linea augusta albido pilosa, ad scutello fere ad apicem extensa, ornato. Subtus cuprea.

Brun cuivreux obscur, le disque élytral à reflets cuivreux. Tête rugueuse et pubescente sur le front. Pronotum rugueusement ponctué, ses côtés légèrement comprimés, la marge antérieure élevée, la base avec un lobe aigu, impressionné au milieu. Élytres légèrement rugueux, les côtés très ponctués, la ponctuation rugueuse ; chacun d'eux avec une ligne blanche très étroite, pubescente et allant de l'écusson à l'apex, le sommet faiblement bidenté ; dessous cuivreux, couvert d'une légère pubescence blanche.

Hab. — Loando (*D^r Welwitch*).

Voisine de *vittipennis* Fåhreus, mais en diffère par la forme plus allongée, par les côtés du pronotum comprimés, son disque à ponctuation épaisse et rugueuse et par l'étroite ligne pubescente des élytres, qui s'étend de l'écusson au sommet.

Les exemplaires que je rapporte à cette espèce

proviennent de la Rhodesia (Musée sud-africain), des bords du lac Nyassa (Musée de Bruxelles et coll. A. Théry) et de l'Angola : Huïlla (Museum de Paris par *Campana*). Ce sont ces derniers qui se rapprochent le plus de la description de M. Saunders.

—

71. — J. vittipennis

Fåhreus.

Pl. 5, fig. 7.

Julodis vittipennis Fåhreus, *Ins. Caffr.*, t. Ier (1851), p. 299.
Amblysterna transvalensis Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 9.
Amblysterna submarmorea Thomson, *l. c.*, ibid.
Amblysterna acutipennis Kerrem., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXX (1886), p. 36.
Julodis semiimpressa Fairm., *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXV (1891), p. 279.
Julodis Picardi Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1895), p. 115.

Long. 0m,012-0m,017 ; larg. 0m,005-0m,007.

Oblong ovale, assez convexe et écourté, d'un vert obscur ou d'un bronzé plus ou moins clair, les élytres rarement bleus ; sur chacun d'eux une bande grisâtre et villeuse, plus ou moins complète, souvent interrompue de façon à former des taches, mais n'atteignant ni le sommet ni la base. Tête et pronotum ponctués ; le second subglobulaire et atténué en avant avec les angles postérieurs abaissés sur la base des élytres ; ceux-ci finement chagrinés. Dessous couvert d'une pubescence soyeuse et courte, assez dense ; pattes concolores, rarement brunes ou jaune fauve.

A. *Une bande pubescente, plus ou moins interrompue, au milieu de chaque élytre.* . . . . . B.

A'. *Ces bandes remplacées par des taches ou des mouchetures* . . . . . C.
B. *Front rugueux, mais plan* . . . **a. vittipennis.**
C. *Élytres non ou à peine impressionnés à la base* . . . . . D.
C' *Élytres fortement excavés en gouttière à la base* . . . . . b. submarmorea.
D. *Entièrement bronzé cuivreux clair* c. transvalensis.
Tête, pronotum et dessous bronzés; élytres bleus . . . . . d. azureipennis.

Le *J. acutipennis* est un *vittipennis* Fåhreus un peu plus acuminé en arrière que le type; je ne vois pas le *semiimpressa* Fairm., très différent du *transvalensis* Thoms.; ils ne sont, à mon avis, que des races locales. L'espèce est du reste extrêmement variable, tant au point de vue de la coloration que des caractères secondaires et je ne pense pas qu'il y ait lieu de séparer spécifiquement les formes décrites sous différents noms, mais ayant toutes un air de parenté très accentué. Le J. *Picardi* Théry me paraît être le représentant de la var. *transvalensis* Thoms. en Abyssinie. Quant à la nouvelle variété, que j'appelle *azureipennis*, elle est d'un cuivreux bronzé clair et très brillant avec les élytres d'un beau bleu indigo.

Tête un peu convexe, finement granuleuse, couverte d'une courte pubescence grise; front plan ou sillonné; épistome échancré entre deux lobes arrondis à bords relevés.

Pronotum globulaire, convexe, fortement déclive en avant, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure largement arquée en avant; les côtés obliques et arqués; la base fortement bisinuée avec le lobe médian et les

angles postérieurs abaissés et aigus. Il est couvert d'une ponctuation assez épaisse, régulière et très dense, un peu plus grosse sur les côtés que sur le disque où se remarquent, entre les points, quelques vermiculations transversales et anastomosées. Les points couverts d'une très courte pubescence grise, peu visible.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base; rebordés le long du lobe épipleural, sinués à hauteur des hanches postérieures, atténués en arc du tiers supérieur au sommet; celui-ci avec trois dents confuses, parfois absentes. Ils sont inégalement ponctués et irrégulièrement chagrinés, plus rugueux que le pronotum et couverts d'une courte pubescence grise, plus épaisse souvent suivant une bande médiane atteignant rarement les extrémités, cette bande souvent remplacée par une série de taches arrondies, plus ou moins espacées.

Dessous finement pointillé, un peu rugueux, couvert d'une pubescence grise plus ou moins dense et plus ou moins pulvérulente, surtout sur les côtés.

Pattes densément ponctuées.

Hab. — Toute la région Sud-Africaine : colonie du Cap, Natal, Transvaal, Rhodésie; Afrique occidentale allemande; environs du lac Nyassa; Zanguebar; Abyssinie; col. Erythrée (*coll. Théry*).

3. — Amblysterna

Thomson.

Typ. Bupr. (1878), p. 8.

Amblysterna Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 15.

Tête plane ou légèrement convexe; épistome profondément échancré entre deux lobes latéraux creusés en gouttière. Yeux médiocres, peu saillants, latéraux. Antennes assez grêles, à article 1 en massue arquée; 2 court, obconique; 3 allongé, un peu plus long que 1 et 2 réunis, subcylindrique, déprimé; 4 plus court, triangulaire; 5-10 dentés en scie aiguë, transversaux; 11 tronqué, les 7 derniers couverts, sur les deux faces, de pores diffus cachés par une pubescence soyeuse. Pronotum transversal, assez convexe, rétréci en avant, déprimé sur les côtés et sillonné au milieu; la base bisinuée, son lobe médian étroit et aigu. Élytres très allongés, cylindro-coniques, unidentés au sommet avec un très petit vide anguleux sutural, la dent formant le prolongement de la carène suturale. Hanches postérieures parallèles, peu dilatées au côté interne; tarses médiocres, assez larges, déprimés, les quatre premiers subégaux, plus ou moins trigones, le cinquième en carré long; les crochets simples. Prosternum étroit, caréné, convexe, lisse et arrondi au sommet. Mésosternum très court; ses branches latérales très courtes, concourant avec le métasternum à la formation de la cavité sternale. Métasternum échancré au milieu en avant.

Corps allongé, cylindro-conique.

Ce genre, qui reproduit les caractères les plus saillants des *Julodis*, s'en distingue par certains

détails et surtout par le faciès. La forme est plus élancée ; la cavité sternale est formée dans son fond par le métasternum et les crochets des tarses sont simples ; les seules différences sexuelles résident dans la forme de l'extrémité du dernier segment abdominal, qui est très faiblement bilobée avec une très petite échancrure médiane surmontée d'une courte carène chez le ♂ et tronquée, sans carène médiane, chez la ♀.

En créant cette coupe pour le *J. natalensis* Fàhreus, M. J. Thomson y introduisait une série de *Julodis* qui ne peuvent y demeurer, et que je range parmi les *Neojulodis*. Cet auteur a cru voir la cavité sternale formée, comme celle des *Julodis*, par le mésasternum, mais, en examinant de près, on remarque bien la suture méso-métasternale sur les côtés des branches qui enserrent l'extrémité du prosternum.

Distribution géographique. — Les deux espèces connues de ce genre sont confinées dans l'Afrique transéquatoriale, en Caffrerie, au Natal, sur les bords du Zambèse et dans l'Afrique orientale allemande.

Tableau synoptique des espèces

1. Élytres sillonnés le long de la suture et le long de la marge latérale, grossièrement ponctués, la ponctuation villeuse et pulvérulente de blanc . . . . . 2.
   Élytres non sillonnés ; ponctuation beaucoup plus épaisse, formant des mouchetures larges et pulvérulentes de blanc jaunâtre . . . . . 2. **stictica**.
2. Noir . . . . . 1. **natalensis**.
   Bleu, violacé ou vert . . . . . 1*b*. splendens.

1. — A. natalensis

Fåhreus.

JULODIS NATALENSIS Fåhr., *Ins. Caffr.*, t. Ier (1851), p. 299.
JULODIS SPLENDENS Klug, *Mon. Berl. Akad. Wiss.* (1855), p. 644.
AMBLYSTERNA JOHNSTONI Waterhouse, *Proc. Zool. Soc. Lond.* (1885), p. 233, pl. 15, f. 3.

Long. 0m,023-0m,032 ; larg. 0m,0075-0m,011.

Subovalaire, très allongé, peu convexe, entièrement noir ou pourpré, bleu, vert ou doré et couvert, dans les sillons et dans la ponctuation du dessus et sur la villosité du dessous, d'une pulvérulence allant du blanc pur jusqu'à l'ocre jaune chez certains individus.

Tête peu convexe, subplane entre les yeux, couverte de gros points en arrière et de reliefs anastomosés et vermiculés en avant.

Pronotum assez convexe, plus large que haut, lisse avec de gros points épars, plus denses sur les côtés que sur le disque ; la marge antérieure très arquée, les côtés déprimés, le milieu du disque avec un sillon étroit en avant et élargi en fossette en arrière ; la base bisinuée avec l'angle inférieur abaissé et aigu et le lobe médian étroit et anguleux ; il présente de chaque côté, contre la base, une impression qui paraît être le complément d'une fossette basilaire et médiane des élytres. Ceux-ci à ponctuation très dense et très inégale, dont les intervalles forment, vers la base, un réseau de mailles transversales ; ils présentent une gouttière marginale limitée par la marge externe et une côte parallèle à celle-ci, limitant elle-même un large sillon naissant sous le calus huméral pour aboutir au sommet, ce sillon limité en arrière par une côte moins prononcée que la précédente ; un second sillon longe la suture du sommet au tiers postérieur

et est limité d'un côté par la suture et de l'autre par une côte rejoignant, vers le sommet, la côte prémarginale ; entre ces deux côtes, une petite côte médiane forme la bissectrice de leur angle ; le sommet avec une courte dent limitant un petit vide anguleux sutural.

Dessous chagriné avec une plaque lisse de chaque côté du mésosternum et des segments abdominaux. Pattes ponctuées, peu robustes.

a. *Élytres noirs; dessous noir, bronzé ou verdâtre* . . . . . .*a.* **natalensis.**
Élytres bleus, violacés ou vert doré . *b.* splendens.

Il n'existe entre le *natalensis* et le *splendens* que des différences de coloration, insuffisantes pour justifier leur séparation en espèces distinctes. L'*A. Johnstoni* Waterh., voisin du *splendens*, pourrait être le représentant de l'espèce dans la région du Kilima-Njaro.

Hab. — Natal ; Caffrerie ; Zambèse ; région du Kilima-Njaro.

—

2. — A. stictica

Kerremans.

Amblysterna stictica Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1899), p. 270 ; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), pl. 1, f. 3.

Long. 0m,023 ; larg. 0m,007.

Cylindrique, allongé, atténué en avant et en arrière, d'un beau vert doré en dessus, les élytres couverts de mouchetures irrégulières remplies d'une villosité pulvérulente et blanc jaunâtre, dont les intervalles forment des reliefs anastomosés.

Dessous pourpré violacé et garni d'une villosité éparse et gris jaunâtre.

Moins robuste, moins atténué en arrière et plus également arrondi aux extrémités que l'*A. natalensis* qui précède ; la tête cuivreuse et rugueuse, le pronotum vert doré clair avec la ponctuation à fond doré, plus épaisse, plus irrégulière et plus dense, les élytres verts à nombreuses mouchetures irrégulières disposées en vagues séries transversales entre quatre côtes, bien accusées seulement vers la moitié postérieure, à l'exception de la prémarginale.

Tête convexe, granuleuse, couverte de points entre des reliefs vermiculés ; front légèrement caréné au milieu, la carène formée par un des reliefs et longitudinale.

Pronotum convexe, à peine plus large que haut, plus étroit en avant qu'en arrière, couvert d'une ponctuation irrégulière alternant avec des reliefs vermiculés et anastomosés ; la marge antérieure très convexe ; les côtés obliques ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux ; le disque sillonné, le sillon limité en arrière par une fossette préscutellaire à fond pulvérulent.

Élytres convexes, régulièrement atténués en arc d'avant en arrière, couverts d'un réseau de reliefs vermiculés dont les intervalles forment des fossettes irrégulières à fond pulvérulent ; de part et d'autre, à la base, une fossette plus grande, plus nette, plus régulière et subarrondie ; quatre vagues côtes longitudinales sur chacun d'eux, ces côtes plus nettes en arrière, vagues en avant.

Dessous beaucoup moins rugueux que le dessus ; les parties pubescentes finement granuleuses dans

leur fond ; les reliefs lisses et très irrégulièrement ponctués.

Pattes peu robustes, à ponctuation épaisse.

Hab. — Afrique orientale allemande : Moa (*von Bennigsen*).

Tribu II. — POLYCESTINI

Lacordaire.

POLYCESTIDES Lacord., *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 61.
POLYCESTIDES Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 258.
JULODINI Le Conte et Horn, *Smithson. Inst.* (1883).
POLYCESTINI Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 15.

Caractères. — Cavité sternale formée par le mésosternum seul. Pores antennaires concentrés dans une fossette, inférieure ou terminale. Écusson invisible ou visible; dans ce dernier cas, petit ou médiocre, rarement grand. Menton grand, triangulaire. Pièces latérales du métathorax étroites. Hanches postérieures peu dilatées intérieurement, leur marge postérieure un peu oblique et subsinueuse. Crochets des tarses simples, lobés ou dentés.

Distribution géographique. — Les genres qui composent cette tribu sont très inégalement répartis sur la surface du globe. Les uns sont localisés dans des régions distinctes; d'autres sont cosmopolites.

Les *Polycestines* peuvent être subdivisés en quatre groupes, comme il suit :

1. *Prosternum large, plan, à peine convexe; tarses comprimés* . . . . . 2.
Prosternum étroit, court, convexe; tarses aplanis, leurs crochets lobés à la base. . . . . . 1. **Julodimorphites.**
2. *Crochets des tarses dentés* . . . . . 3.
— — *simples* . . . 2. **Polycestites.**
3. *Écusson invisible* . . . . . 3. **Acmæoderites.**
— *visible* . . . . . 4. **Ptosimites.**

Groupe I. — JULODIMORPHITES

Kerremans.

JULODIMORPHITES Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 16.

Caractères. — Prosternum court, étroit et convexe; tarses aplatis, leurs crochets lobés à la base.

Ce groupe ne comprend qu'un seul genre.

1. — Julodimorpha

Thomson.

Typ. Bupr. (1878), p. 51.

Julodimorpha H. Deyrolle *mss.*

Julodimorpha Ed. Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 65 (non décrit).

Julodimorpha Kerrem, *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 16.

Caractères. — Tête étroite, à peine concave; épistome bilobé, légèrement relevé en gouttière, faiblement échancré au milieu. — Yeux grands,

elliptiques et parallèles. — Antennes à article 1 allongé, légèrement en massue arquée, presque aussi long que les trois suivants réunis; 2 et 3 courts, obconiques, le premier de ceux-ci un peu plus court que le second; 4 à 10 subégaux entre eux, triangulaires, aplanis, dentés en scie et munis d'une fossette porifère interne située dans l'angle du sommet; 11 subcylindrique. — Pronotum un peu plus large que haut, convexe, subglobulaire, atténué en avant, un peu rétréci en arrière, bisinué à la base avec les angles des côtés abaissés, aigus et terminés en pointe; le lobe médian subacuminé; les côtés carénés. — Ecusson petit, punctiforme et transversal, Elytres cylindro-coniques, inermes au sommet. — Hanches postérieures presque contiguës, obliques, leur marge antérieure sinueuse, la postérieure oblique; tarses assez longs, leurs articles fortement lamellés en dessous, creusés en forme de cuiller, subtrapézoïdaux; 1, 2 et 3 subégaux entre eux, 4 bilobé à son sommet, 5 étroit, en trapèze atténué en avant; les crochets lobés à la base. — Prosternum très court et très étroit; hanches antérieures sensiblement plus rapprochées l'une de l'autre que les hanches médianes. — Mésosternum entier, profondément creusé au milieu; la suture métasternale droite.

Corps allongé, robuste, épais et cylindro-conique. Sternum et hanches postérieures du ♂ très velus; ♀ moins velus, souvent glabres.

Ce genre, dont on ne connaît qu'une seule espèce, me paraît plus voisin, par l'ensemble de ses caractères, des *Julodis* que des *Stigmodera*, parmi lesquels son créateur les range. Seule la bouche, avancée en une sorte de museau, pourrait militer en faveur du classement de M. J. Thomson; mais ce

caractère unique me paraît insuffisant pour voir dans ce genre un *Stigmodéride* et il me semble plutôt que nous nous trouvons en présence d'un groupe représentant en Australie la tribu des *Julodines*, qui y est inconnue.

Distribution géographique. — L'unique espèce connue du genre *Julodimorpha* est propre au continent australien, à l'exclusion de toutes les autres régions du globe.

—

1. — J. Bakewelli

White.

Pl. 6, fig. 1.

Stigmodera Bakewelli White, *Ann. Nat. Hist.* (1859), p. 290.
Julodimorpha Saundersi Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 51.

Long. 0m,040-0m,053; larg. 0m,015-0m,020.

Oblong-ovale, robuste; tête verte, pronotum testacé ou brun marron, parfois à reflets lilas; élytres testacés ou bruns; dessous testacé avec les côtés du sternum, les bords des segments abdominaux et les pattes bleus ou verts. Tête grossièrement et densément ponctuée, vaguement sillonnée; pronotum rugueux, à ponctuation épaisse, égale et très dense entre un réseau très serré de mailles plus grossières sur les côtés que sur le disque; élytres avec des séries longitudinales assez régulières de gros points enfoncés et dont les intervalles, subcostiformes vers la suture, forment sur le disque et sur les côtés un réseau de grosses mailles anastomosées. Dessous finement ponctué; pattes ponctuées.

Il n'y a pas lieu de séparer du *J. Bakewelli* le

Saundersi Thoms., qui ne présente qu'une simple variation de couleur, insuffisante pour y voir une espèce distincte.

Tête étroite, finement chagrinée ; yeux grands, saillants, ovalaires et légèrement obliques, faiblement écartés en arrière sur le vertex ; épistome assez allongé, faiblement échancré en avant.

Pronotum presque aussi long que large, convexe, atténué en avant ; sa marge antérieure bisinuée avec un lobe médian avancé et arqué, les côtés sinueux avec la marge latérale bordée d'une fine carène lisse et sinueuse séparant le pronotum de l'épisternum prothoracique ; la base bisinuée avec le lobe médian subanguleux et les angles postérieurs abaissés et aigus. Il est finement chagriné et présente en outre une ponctuation dense et très inégale.

Écusson petit, légèrement transversal.

Élytres allongés, convexes, largement lobés à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet ; celui-ci subarrondi et légèrement acuminé avec une très petite dent apicale. Ils présentent des séries longitudinales assez régulières de points dont les intervalles sont légèrement disposés en côtes, dont trois ou quatre plus nettes que les autres.

Dessous très finement et régulièrement chagriné et pointillé ; les bords des segments abdominaux lisses. Pattes finement ponctuées. Sternum très velu chez le ♂ ; plus souvent glabre chez la ♀.

Hab. — Australie.

Groupe 2. — POLYCESTITES

Lacordaire.

POLYCESTIDES Lacord., *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 61.
POLYCESTITES Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fas. 12, *Bupr.* (1902), p. 16.

Caractères. — Prosternum large, plan, à peine convexe ; tarses comprimés, leurs crochets simples.

1. Écusson invisible ou visible; dans ce cas, touchant le pronotum . . . . . 2.
   Écusson situé à une certaine distance du pronotum; base de celui-ci fortement bisinuée avec un lobe médian aigu. 2. **Acherusia.**
2. Fossettes porifères inférieures . . . . . 3.
   Fossettes porifères terminales . . . . . 9.
3. Yeux parallèles ou à peine obliques. . . . . 4.
   Yeux sensiblement rapprochés en dessus, vers le vertex . . . . . 7.
4. Écusson petit, au plus médiocre, non acuminé en arrière. . . . . 5.
   Écusson très allongé et très acuminé en arrière . . . 3. **Pseudacherusia** *nov. gen.*
5. Tête forte, yeux saillants, dépassant les côtés de la marge antérieure du pronotum . . . . . 6.
   Tête étroite; yeux médiocres, ne dépassant pas les côtés de la marge antérieure du pronotum . . . . . 5. **Blepharum.**
6. Corps allongé, étroit et linéaire ; pronotum cylindrique, sans carène latérale . . 6. **Phrixia.**
   Corps oblong ovale, légèrement élargi au tiers supérieur; une carène sur les côtés du pronotum . . . . . 7. **Paraphrixia.**
7. Élytres striés ou ponctués, sans côtes. . . . . 8.

Élytres avec des côtes lisses . . . 12. **Castalia.**

8. Corps ovalaire, élargi au tiers postérieur; premier article des tarses subcylindrique; pronotum sillonné . . 4. **Prospheres.**
Corps allongé et cylindrique; premier article des tarses pyriforme; pronotum uni. . . . . 9. **Xenopsis.**

9. Suture du premier et du deuxième segment abdominal sinueuse et non parallèle à celle des autres segments, divergente sur les côtés et arquée au milieu . . . 10.
Cette suture parallèle à celle des autres segments. . . . . 14.

10. Base du pronotum tronquée . . . . . 11.
Base du pronotum bisinuée . . . . . 12.

11. Pronotum non rétréci et aussi large que les élytres à leurs bases . . 10. **Paracastalia.**
Pronotum rétréci et plus étroit que les élytres à leurs bases . . . 14. **Polycestella.**

12. Écusson invisible ou très petit . . . . . 13.
Écusson visible . . . . . 16. **Polycesta.**

13. Base du pronotum laissant un vide anguleux sur les côtés entre elle et celle des élytres . . . . . 13. **Pseudocastalia.**
Bases du pronotum et des élytres entièrement juxtaposées . 15. **Neopolycesta** *nov. gen.*

14. Pronotum globulaire, sillonné ou impressionné au milieu . . . . . 15.
Pronotum ni globulaire ni sillonné, presque tronqué à la base. . . 8. **Chrysophana.**

15. Pronotum sillonné au milieu . 11. **Microcastalia.**
Pronotum large, peu convexe avec une profonde dépression médiane et ovalaire. 17. **Polycestoides.**

2. — Acherusia

Castelnau & Gory.

Monogr., t. I^er^ (1837), pl. 1, f. 1*a*.

Acherusia Lacordaire, *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 63.
Acherusia Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 17.

Tête plane; épistome court, largement échancré en demi-cercle; cavités antennaires subterminales, petites, très étroitement closes en avant. — Yeux médiocres, elliptiques, obliques et très rapprochés en arrière vers le vertex. — Antennes grêles, glabres, à article 1 médiocre; 2 aussi gros, subglobulaire; 3 et 4 allongés, égaux entre eux, un peu renflés au bout; 6 à 10 obtusément dentés, à fossettes porifères terminales, 11 ovalaire. — Pronotum transversal, convexe, légèrement arrondi sur les côtés, fortement bisinué à la base avec le lobe médian anguleux et très aigu. — Écusson petit, enfoncé et situé à une certaine distance du pronotum. — Élytres courts, convexes, sinués sur les côtés, transversalement déprimés avant leur milieu, inermes et arrondis au sommet. — Pattes courtes et robustes; hanches postérieures largement sinuées en arrière; articles des tarses noueux, les quatre premiers décroissant graduellement; crochets simples. — Branches latérales du mésosternum larges et divergentes. — Prosternum peu convexe; son sommet court, large et arrondi au bout; suture méso-métasternale droite.

Corps court, épais, subglobulaire. — Extrémité du dernier segment abdominal terminée en pointe aiguë.

Distribution géographique. — Les créateurs de ce genre ignoraient la patrie de l'unique espèce

alors connue ; Lacordaire la croyait originaire de l'Australie. Les cinq espèces actuellement décrites proviennent toutes de l'Amérique du Sud.

Tableau synoptique des espèces.

1. Élytres obscurs avec une large tache basilaire pourprée ou cuivreuse . . . . . 2.
   Élytres uniformément vert métallique ou cuivreux et obscurs . . . . . 5. **tristis.**
2. Pubescence du dessous médiocre, plus ou moins accentuée. . . . . 3.
   Pubescence du dessous très longue et très dense . . . . . 4.
3. Marge antérieure du prosternum légèrement échancrée en arc . . . . . 1. **Parryi.**
   Marge antérieure du prosternum munie d'une large mentonnière avancée et arquée . . . . . 2. **Childreni.**
4. Élytres bronzés, la tache basilaire cuivreux pourpré . . . . . 3. **piliventris.**
   Élytres bleus avec la tache basilaire cuivreuse à reflets pourprés et bronzés . 4. **Saundersi.**

---

1. — A. Parryi

Saunders.

Acherusia Parryi Saund., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1869), p. 7, pl. 1, f. 6.

Long. 0^{m},009 ; larg. 0^{m},0045.

Oblong, écourté, arrondi aux extrémités, très convexe en dessus, le dessous moins convexe ; tête, pronotum et élytres bleu foncé avec la tête et les côtés du pronotum couverts d'une longue villosité grisâtre, molle et couchée ; élytres avec une large

macule pourpré cuivreux envahissant la base et les côtés jusqu'au tiers postérieur; dessous couvert d'une abondante et courte villosité grise, avec la marge inférieure de chacun des quatre premiers segments abdominaux lisse, brillante et glabre.

Tête finement granuleuse, couverte de points assez denses et régulièrement espacés.

Pronotum très convexe, granuleux sur les côtés, presque lisse au milieu, couvert d'une fine ponctuation dense et régulièrement espacée; la marge antérieure droite et ciliée; les côtés régulièrement arqués avec la marge latérale lisse, tranchante et glabre; la base bisinuée avec les angles postérieurs et le lobe médian anguleux et avancé sur les élytres; écusson très petit, punctiforme.

Elytres très convexes, couverts de stries ponctuées à points linéaires; les interstries saillants, formant des costules serrées, sinueuses sur les côtés et se joignant au sommet.

Dessous finement ponctué et granuleux; marge antérieure du prosternum échancrée en arc et limitée par une carène formant un mince bourrelet; prosternum large, arrondi au sommet; extrémité du dernier segment abdominal avancée en pointe aiguë et légèrement carénée.

Hab. — Brésil.

Cette description a été faite sur un exemplaire incomplet. Les *Acherusia* sont encore fort peu nombreux dans les collections. Je crois donc faire chose utile en reproduisant celle de M. Edw. Saunders.

A. nigro-cyanea; capite thoraceque punctatis; elytris humeris maculaque utrinque prope apicem igneo-cupreis,

fortiter punctato-striatis; subtus punctata; pedibus punctatis.

Bleu obscur. Elytres ayant chacun une tache contre la base et couvrant les épaules et une autre sur le sommet, cuivreux rouge.

Tête ponctuée. Pronotum une fois et trois quarts plus large que long; marge antérieure ayant la moitié de la largeur de la base, les angles de devant entourant les yeux; les côtés divergents, en avant, jusqu'à la moitié de leur longueur, ensuite arrondis et très légèrement sinueux jusqu'aux angles postérieurs, qui sont aigus; base avec un lobe médian aigu; surface ponctuée, finement et transversalement ridée. Elytres une fois et demie aussi longs que larges, à stries profondes et ponctuées, les stries naissant à une faible distance de la base, laissant entre celle-ci et eux un espace lisse; côtés sinueux avant le milieu, très élargis ensuite; apex légèrement atténué et tronqué, avec une petite dent externe. Dessous et pattes grossièrement ponctués. — Long. 4 lignes; largeur 2 lignes.

Hab. — Brésil.

---

2. — A. Childreni

Castelnau et Gory.

Acherusia childreni Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 2, pl. 1, f. 2.

Long. 6 lignes; larg. 2 1/4 lignes.

Corps court, gibbeux, d'un bleu foncé. Tête arrondie. Corselet élargi en arrière, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, bisinué au bord postérieur, convexe en dessus, très finement ponctué.

Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres courtes, convexes, gibbeuses en arrière, rétrécies et peu prolongées en arrière; elles sont fortement cannelées, avec deux

larges taches rouges sur chacune ; la première est placée à la base et la seconde, un peu plus petite, un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un bleu brillant (*Ex* Cast. et Gory).

Il convient d'ajouter à cette description :

Long. $0^{m},0095$; larg. $0^{m},0045$.

Diffère du précédent par la villosité beaucoup moins accentuée, surtout sur la tête et le pronotum, où elle est à peine sensible, celle du dessous réduite à des poils très courts et très espacés émergeant de la ponctuation ; les taches rouges des élytres autrement disposées, formant une large macule humérale couvrant toute la base, sauf la région scutellaire et une large macule préapicale et transversale ; la marge antérieure du prosternum munie d'une mentonnière avancée sur la bouche et déclive sur les côtés ; extrémité du dernier segment abdominal semblable.

Hab. — Brésil : prov. de Bahia, San Antonio da Barra.

---

3. — A. piliventris

Saunders.

Pl. 6, fig. 2.

Acherusia piliventris Saund., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1869), p. 8, pl. 1, f. 7.

A. œnea ; capite thoraceque punctatis, hoc marginibus lateralibus albipubescentibus ; elytris punctato-striatis, humeris roseo-cupreis, apice rotundato : subtus dense albipubescens.

Brun obscur et bronzé à reflets bleus. Élytres avec les

épaules cuivreux pourpré. Les côtés du pronotum et tout le dessous couverts d'une longue pubescence grise.

Tête ponctuée, couverte d'une longue pubescence grise. Pronotum deux fois aussi large que long à la base; la marge antérieure élevée deux fois moins large que la base, les angles de devant contournant fortement les yeux; les côtés arrondis; les angles postérieurs aigus; la base avec un lobe médian aigu; surface finement ridée et ponctuée transversalement; les côtés couverts d'une pubescence grise. Élytres une fois et $^1/_6$ aussi longs que larges, profondément striés, les stries ponctuées; les côtés sinueux avant le milieu, le sinus s'étendant un peu obliquement sur chaque élytre; épaules assez saillantes; apex arrondi. Dessous et pattes couverts de poils gris argenté très denses.

Long. 4 lignes; larg. 2 lignes.

Hab. — Brésil (*Ex* Saunders).

Je ne connais pas cette espèce en nature, mais la description et la figure qu'en donne M. Edw. Saunders ne laissent aucun doute sur sa validité. D'après la figure, l'espèce paraît un peu plus robuste que le *Parry*, ses côtés étant plus parallèles et moins élargis postérieurement. Le pronotum est moins atténué en avant, la tête paraît relativement plus large; enfin, les stries des élytres sont beaucoup moins sinueuses.

---

4. — A. Saundersi

Waterhouse.

Acherusa Saundersii Waterh., *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, t. XIV (1904), p. 249.

Long. $0^m,010$.

Bleu très foncé, avec les côtés du pronotum et tout le

dessous couverts d'une pubescence cendrée. Élytres avec la macule élytrale de la base cuivreuse, à reflets pourprés et bronzés, cette tache s'étendant souvent, en arrière, du cinquième jusqu'au septième interstrie.

La forme de cette espèce n'a rien d'inattendu. Elle se rapproche de l'*A. piliventris* Saund., mais en diffère par les granulations du pronotum et par la coloration des élytres. Le pronotum est bleu d'acier foncé. La ponctuation est différente et pas très fine, les points séparés l'un de l'autre par une distance double de leur diamètre. Sur le disque ces points sont remplacés par des granulations distinctement arrondies. Chez l'*A. piliventris*, la ponctuation est beaucoup plus fine, légèrement rugueuse, avec des traces de ridules transversales. Les élytres ressemblent à ceux de l'*A. piliventris* (non impressionnés à l'apex comme chez les *A. Childreni* et *Parryi*), avec la troisième, la quatrième et la cinquième côte restant parallèles, comme chez l'*A. piliventris* (non dirigées vers les côtés comme chez *A. Childreni* et *Parryi*). La macule cuivreuse occupe toute l'étendue de la base, mais s'étend davantage sur les côtés postérieurs, notamment sur la cinquième, la sixième et la septième côte.

Hab. — Brésil (*Ex* Waterh.).

---

5. — A. tristis

Thomson.

Acherusia tristis Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 55.

Long. 0^{m},0085; larg. 0^{m},004.

Brevis, obesa, obscure cupreo-viridi-metallica. Caput *æneum, granulosum.* Prothorax *antice angustior, tenue et confertim punctatus, lateribus rotundatus et cinereo-*

pilosus. Elytra *brevia, obesa, seriebus longitudinal. fere 22 punctorum impressa, lateribus posticis minute denticulata, apice rotundata.* Corpus subtus pedesque *quasi ubique pilis cinereis tecta, sat valde punctata ubi pubescentia abest.*

Hab. — Columbia (*Ex* Thomson).

Malgré le laconisme de sa description, je pense qu'il y a lieu de maintenir cette espèce, qui paraît différer des précédentes. Il sera tout temps de la réunir à l'une de celles-ci, lorsqu'on aura trouvé suffisamment d'exemplaires pour juger de la variation qui doit se produire dans l'extension des macules élytrales.

3. — Pseudacherusia

Nov. gen.

Tête convexe; épistome très court, étroitement et peu profondément échancré en arc en avant; cavités antennaires terminales, transversales et assez grandes. — Antennes grêles et courtes, dentées à partir du 6e article; 1 assez épais, allongé, aussi long que 2 et 3 réunis; 2 à 5 courts, cylindriques, subégaux entre eux, 2 un peu plus globulaire et plus épais que les autres; 6 à 10 triangulaires, dentés au côté interne et munis d'une fossette porifère inférieure. — Yeux assez grands, elliptiques, un peu obliques et très faiblement rapprochés en arrière sur le vertex. — Pronotum presque aussi long que large, plus étroit en avant qu'en arrière, les angles antérieurs abaissés et arrondis, la marge antérieure et la base à peine sinueuses; les côtés obliques en

avant et droits en arrière avec l'angle postérieur abaissé et aigu ; le disque sillonné au milieu dans toute sa longueur. — Écusson très allongé, subcordiforme, assez large en avant, très acuminé en arrière. — Élytres peu allongés, brusquement atténués en arrière, le sommet légèrement divergent en dehors, obliquement tronqué avec une forte dent externe. — Pattes médiocres et normales ; hanches postérieures sinueuses sur leur bord antérieur et droites sur le postérieur, sauf un lobe subangulaire interne ; tarses courts et comprimés, assez fortement lamellés en dessous, le 5e article allongé, plus long que les quatre précédents réunis ; ceux-ci subégaux entre eux et comme enchâssés l'un dans l'autre. — Épisternum prosternal séparé du pronotum par une carène lisse ; prosternum large et aplani, son sommet largement arrondi et inséré dans une profonde échancrure du mésosternum. — Suture méso-métasternale droite, à peine distincte et joignant la région inférieure des cavités cotyloïdes intermédiaires. — Premier et deuxième segment abdominal soudés, plus longs ensemble que les trois suivants réunis. — Épipleures métasternales étroites, en partie recouvertes par un repli épipleural de l'élytre.

Corps naviculaire, atténué en avant et acuminé en arrière ; subplan en dessus, les côtés déclives.

Distribution géographique. — Je fonde ce genre pour une espèce que m'a communiquée mon collègue M. A. Théry, et provenant de Jahaty, province de Goyaz (Brésil).

P. Theryi

Nov. sp.

Pl. 7, fig. 1.

Long. 0m,011 ; larg. 0m,004.

Naviculaire, atténué en avant et acuminé en arrière, entièrement noir intense et brillant, le dessous, la tête et le pronotum légèrement verdâtres, les élytres un peu bronzé-violacé; lamelles tarsiennes brunes. Entièrement glabre.

Cette espèce ressemble beaucoup à certains *Sphenoptera* de la région Méditerranéenne, ayant les élytres avec des impressions qui les font paraître onduleux. Elle s'éloigne de ce genre par toute une série de caractères qui m'ont obligé à en créer un nouveau et que je crois intermédiaire entre les *Acherusia* et les *Blepharum*.

Tête convexe, couverte de points assez épais et assez denses, très également espacés.

Pronotum un peu plus large que long, plus étroit en avant qu'en arrière, couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête, mais un peu moins grossière ; la marge antérieure à peine sinueuse ; les côtés obliques en avant et presque droits en arrière, limités en dessous par une carène lisse et sinueuse ; la base à peine bisinuée. Il présente, au milieu du disque, un sillon large, net, peu profond et linéaire dans son fond et, de chaque côté, trois fossettes situées dans l'angle postérieur, l'interne assez grande, la médiane, située près de la base, réduite à un point et l'externe, à peine sensible, linéaire et située près de la marge latérale. Écusson très allongé et très acuminé au sommet.

Élytres peu convexes avec, sur les côtés, de larges dépressions peu profondes qui les font paraître ondulés ; la base tronquée, le repli épipleural bien accentué et avancé sur les épipleures du métasternum ; les côtés peu sinués à hauteur des hanches postérieures, brusquement atténués à partir du tiers supérieur jusqu'au sommet, celui-ci légèrement divergent à cause d'une forte dent terminale externe. Ils présentent des stries ponctuées linéaires, assez profondes et un peu onduleuses avec les interstries plans.

Dessous moins ponctué que le pronotum, sauf l'épisternum prothoracique.

Pattes à peine ponctuées.

Hab. — Brésil : prov. de Goyaz, Jahaty.

---

4. — Prospheres

Thomson.

Typ. Bupr. (1878), p. 16.

Prospheres H. Deyrolle *mss.*
Prospheres Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 11 (non décrit).
Phospheres Thoms., *l. c.* pour **Prospheres**.
Prospheres Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 18.

Tête légèrement déprimée sur le front ; épistome court, largement échancré au milieu, lobé autour des cavités antennaires où il forme un rebord en gouttière ; cavités antennaires médiocres, ouvertes en arrière. — Antennes plus courtes que le pronotum, à villosité rare ; article 1 épais, allongé, subcylindrique, légèrement arqué, épaissi au bout ; 2 très court, subconique ; 3 allongé, cylindrique ;

4 triangulaire ; 5 à 11 dentés en scie, leur face supérieure couverte de pores disséminés, leur face inférieure avec une fossette porifère inférieure. — Yeux assez grands, rapprochés en dessus. — Pronotum plus large que haut, peu convexe, atténué et arrondi en avant et droit en arrière sur les côtés ; la base fortement bisinuée avec les angles postérieurs et le lobe médian avancés et aigus. — Écusson très petit, punctiforme. — Élytres assez longs, oblongs, ovales, atténués en arrière avec trois dents obsolètes de part et d'autre, la médiane parfois absente. — Pattes médiocres ; hanches postérieures obliques, leur marge antérieure sinueuse ; le premier article des tarses postérieurs subcylindrique, aussi long que les trois suivants réunis, les articles 2 à 4 fortement bilobés, subcordiformes, le cinquième étroit, subquadrangulaire, ses crochets simples. — Branches du mésosternum larges et divergentes. — Prosternum large, arrondi au sommet. — Suture mésométasternale entière et droite. — Extrémité du dernier segment abdominal acuminée.

C'est avec doute que je place ce genre parmi les *Polycestites*. Castelnau et Gory, qui ont décrit l'unique espèce alors connue, la plaçaient dans la dixième division de leur grand genre *Buprestis*, parmi les *Ancylocheira*. M. Edw. Saunders l'en a séparée avec raison dans son *Catalogue* de 1871 et lui a donné le nom générique adopté et décrit par M. J. Thomson avec une variante orthographique (*Phospheres* pour *Prospheres*) ; tous deux le rangent dans le voisinage des *Diadoxus* et des *Cyria*. Si la disposition des pores antennaires milite en faveur de ce rapprochement, par contre la structure du sternum les en éloigne indiscutablement. Au surplus, ils constituent, par l'ensemble de leurs caractères et

surtout par la forme acuminée du dernier segment abdominal, une transition entre le genre qui précède et celui qui suit.

Distribution géographique. — Genre australasien, ne comprenant que deux espèces connues, l'une propre au continent australien, l'autre à la Nouvelle-Calédonie.

Tableau synoptique des espèces.

Élytres noirâtres, à taches orangées ou rouges; pubescence du dessous courte et argentée . **1. aurantiopictus.**

Élytres verts, sans taches; dessous à pubescence laineuse et dorée. . . . . **2. chrysocomus.**

---

1. — P. aurantiopictus

Castelnau et Gory.

Buprestis aurantiopicta Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1836) (*Ancylocheira*), p. 132, pl. 33, f. 183.

Ancylocheira? decostigma Hope, *Bupr.* (1845), p. 7.

Buprestis Gulielmi White, *Proc. Zool. Soc. Lond.* (1859), p. 120, pl. 59, f. 2.

Prospheres aurantiopicta Saunders, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (1868), p. 7, pl. 4, f. 6.

Phospheres aurantiopicta Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 16.

Long. 0m,013-0m,016; larg. 0m,004-0m,005.

Nigroœnea; thorace profunde unisulcato; elytris striatis, cum punctis quinque aurantiacis; pedibus fusco-rubris.

D'un noir à reflets irisés, fortement ponctué. Tête avec un point lisse en arrière. Corselet avec un profond enfoncement au milieu et deux autres en arrière. Élytres fortement striés, tronqués à l'extrémité, avec une petite dent au bord externe; les intervalles des stries ponctués sur

les côtés ; elles offrent un point orange à la base, un autre vers le tiers, deux au milieu et un autre en arrière.

Dessous du corps d'un vert bronzé obscur. Pattes d'un brun rouge. (*Ex* Cast. et Gory.)

M. Edw. Saunders complète cette description de la façon suivante :

Capite atro, thorace nigro-bronzeo punctulato, fossula in medio fortiter impressa ; elytris striatis, decem maculis aurantiis notatis. Corpore subtus nigro-æneo, pedibus rubris (Hope).

Bronzé noir. Élytres avec, de part et d'autre, cinq petites taches arrondies et dorées, une touchant la base, la deuxième située à égale distance de la base et du milieu de l'élytre, deux autres à égale distance des côtés (la suturale située un peu plus bas que l'autre), la cinquième entre celles-ci et le sommet ; sur la marge latérale trois taches obscures et rouges, deux vers l'épaule, rejoignant presque les autres et une vers le tiers postérieur. Dessous et pattes bronzé verdâtre.

Tête fortement ponctuée, parfois déprimée entre les yeux avec une ligne médiane élevée. Pronotum à peine deux fois aussi large que long, la marge antérieure étroite et élevée, un tiers moins large que la base ; les côtés légèrement arrondis ; la base bisinuée ; le disque largement ponctué, la ponctuation devenant plus dense sur les côtés ; sillon médian profond atteignant la base, où il se termine en fossette arrondie ; près des angles postérieurs, de chaque côté, une fossette profonde et allongée.

Élytres profondément striés, les stries ponctuées, surtout sur les côtés, les interstries pareillement ponctués ; un peu plus de deux fois aussi longs que larges ; les côtés très légèrement sinués avant le milieu ; le sommet tronqué. Dessous et pattes ponctués, couverts d'une courte pubescence blanche.

Ces deux descriptions se complètent suffisamment. Je pense toutefois, d'après les exemplaires que j'ai vus, que les taches élytrales sont rouge vif et tournent souvent au jaune fauve ou doré après la mort de l'insecte.

Hab. — Australie.

—

2. — P. chrysocomus

Fauvel.

Prospheres chrysocomus Fauvel, *Rev. d'Entom., Caen* (1891), p. 175.

Long. 0m,014.

Sat convexus, nitidus, virens, palpis, labro antennarumque basi rufotestaceis, antennis cœterum violaceo-irideis, pedibus rufoviolaceis, tarsis supra viridicupreis, subtus flavis; capite inter oculos viridi, vertice sulcato, violaceo-virescenti, fronte opacula, cuprea, densius subtiliter punctata; thorace transverso, obconico, irideo viridi, lateribus bisinuatis, sulco longitudinali ante scutellum fovea angusta, profunda, terminato, fossis duabus aliis, externa supra angulos posticos sat parva, interna duplo majore, extus abrupta, in fundo ignea; elytris sulcatis, sulcis 3-6 basi transversim rugosulis, disco et postice subtiliter punctatis, fere omnibus in quinta parte apicali connexis, prope apicem punctis confusis vix lineatim positis, sutura in tertia parte apicali impresso-sulcata, violacea, apice rotundata, elytris inde extus sinuatis, sinus extus dense acuto terminato; subtus viridi vel igneo-cupreus, pube lanuginosa aurea utrinque dense, medio parce vestitus (*Ex* Fauvel).

Assez convexe, brillant, vert; palpes, labre et base des antennes testacé roux, les autres articles

des antennes violacé irisé, pattes violacé-roux, dessus des tarses vert cuivreux, le dessous jaune fauve; tête verte entre les yeux, le vertex sillonné et d'un violacé à reflets verts, front opaque, cuivreux, densément et finement ponctué; pronotum transversal, obconique, vert irisé, les côtés bisinués, sillonné au milieu, le sillon terminé par une fossette profonde vis-à-vis de l'écusson, deux autres fossettes, l'externe assez petite dans les angles antérieurs, l'interne plus grande du double, rouge feu dans son fond et à bords extérieurs abrupts; élytres sillonnés, les sillons 3 à 6 à rugosités transversales à la base, finement pointillés sur le disque et en arrière, presque tous les sillons réunis vers la cinquième partie du sommet qui présente des points vagues à peine disposés en ligne; la suture impressionnée en sillon vers le tiers postérieur, violette; le sommet arrondi, l'apex sinué, le sinus aigu au côté externe; dessous vert doré ou rouge feu, couvert d'une pubescence dorée plus dense sur les côtés qu'au milieu.

Nouvelle-Calédonie : île des Pins.

---

5. — Blepharum

Thomson.

Typ. Bupr. (1878), p. 39.

Blepharum Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 19.

Tête plane; épistome anguleusement échancré en avant avec ses lobes latéraux largement arrondis et légèrement creusés en gouttière; cavités antennaires médiocres, transversales. — Yeux subparal-

lèles, légèrement rapprochés en arrière, vers le vertex. — Antennes assez longues, robustes, à article 1 long, en massue et renflé au bout; 2 court, obconique; 3 plus long, obconique, presque aussi long que le premier; 4 à 11 dentés, subégaux et munis d'une fossette porifère inférieure et très grande. — Pronotum en trapèze, un peu plus haut que large, plus étroit en avant qu'en arrière avec la marge antérieure fortement bisinuée, l'angle postérieur légèrement saillant en dehors, le lobe médian très avancé et aigu, le disque sillonné longitudinalement au milieu. — Écusson petit, subtriangulaire. — Élytres allongés, très acuminés au sommet, dentelés sur les bords postérieurs depuis le tiers supérieur jusqu'au sommet, ce dernier plus ou moins échancré, l'échancrure limitée de part et d'autre par une forte dent et présentant en outre quelques petites dents aiguës plus ou moins accusées. — Pattes peu robustes; les fémurs fusiformes et légèrement aplanis; tibias cylindriques; tarses assez longs, le premier article allongé et cylindrique, aussi long que 2 et 3 réunis, les suivants subégaux; les crochets lobés à la base. — Prosternum large, plan, sillonné sur les côtés, largement arrondi au sommet. — Mésosternum assez long, échancré, avec ses branches latérales obliques, la suture métasternale entière et droite. — Hanches postérieures subparallèles, leur marge antérieure sinueuse, la postérieure un peu oblique.

Corps allongé, cunéiforme et très acuminé au sommet.

M. J. Thomson, en créant ce genre pour une espèce inédite nommée par H. Deyrolle, a cru pouvoir le placer dans le voisinage des *Dicercomorpha*. Je doute qu'il puisse rester à la place assignée par

son créateur, quoique je ne sois pas moi-même bien certain de lui avoir donné son véritable rang.

Distribution géographique. — On connaît actuellement trois espèces de ce genre : une de la Nouvelle-Calédonie, une autre des îles Fidji et une troisième des Nouvelles-Hébrides.

Tableau synoptique des espèces.

1. Dessus noir, parfois avec une ligne brun rouge sur chaque élytre ; dessous bleuâtre . . . . . 2.
   Bronzé métallique brillant avec les pattes bleues . . . . . 2. **cœruleipes.**
2. Élytres entièrement noirs . . . . . 1. **nigrum.**
   Une bande brun rouge sur chaque élytre. 3. **bivittatum.**

—

1. — B. nigrum

Thomson.

Pl. 6, fig. 3.

Blepharum nigrum Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 39.

Long. 0m,016 ; larg. 0m,005.

Omnino nigrum, nitidum. Caput *tenue granulosum.* Prothorax *basi medio valde fossulatus, marginibus posticis valde sinuatus, grosse punctatus, punctis medio sparsim, lateribusque confertim, dispositis.* Elytra *longitudin. valde striato-punctata.* Corpus *subtus* pedesque *confertim punctata* (*Ex* Thoms.).

Allongé, atténué en avant et acuminé en arrière, entièrement noir brillant, le dessous bleuâtre. Tête ponctuée et couverte de granulations vermiculées

et longitudinales; pronotum à ponctuation fine et assez dense, présentant de part et d'autre, près de l'angle inférieur, une petite impression longitudinale et, au milieu, un sillon s'élargissant en fossette au-dessus de l'écusson; élytres avec des séries longitudinales et géminées de points entre de vagues côtes lisses, le sommet tridenté de part et d'autre. Dessous finement ponctué.

Hab. — Aneiteum; Nouvelles-Hébrides.

---

2. — B. coeruleipes

Fairmaire.

Blepharum coeruleipes Fairm., *Petit Nouv. Ent.*, t. II (1878), p. 278.

Long. 0m,017.

Oblongum, subparallelum, subtus valde convexum, supra minus; elytris longitudinaliter fere rectis, apice caudatis; œneo metallicum, sat nitidum; prothorace lateribus punctato, basi medio fovea sat magna et utrinque foveola minuta impresso; elytris striato-punctatis, striis basi parum profundis, postice profundioribus ad suturam et extus fere sulcatis, intervallis externis et prope suturam carinatis; pedibus cyaneis. (*Ex* Fairmaire.)

Je ne connais pas cette espèce, mais la courte diagnose de M. Fairmaire est suffisamment claire et permet de la différencier des deux autres espèces connues.

Hab. — Iles Fidji.

---

3. — B. bivittatum

Kerremans.

Blepharum bivittatum Kerrem., *Bull. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXV (1891), p. 160; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 19, pl. 1, f. 4.

Long. 0m,016; larg. 0m,005.

Un peu plus robuste que le *B. nigrum*, dont il diffère par la coloration et par la présence de bandes rouges sur les élytres, ces bandes prolongées sur le pronotum. Tête ponctuée de même avec une à cinq taches rouges et lisses sur le front; pronotum à peu près semblable avec les sillons latéraux moins nets et plus linéaires; élytres couverts de stries ponctuées régulières, non géminées et avec les interstries plus saillants et plus lisses. Dessous bleu clair, brillant, parsemé de taches rouges sur les quatre derniers segments abdominaux, ces taches disposées suivant quatre séries longitudinales.

Tête plane, finement et densément ponctuée entre de petites rides vaguement longitudinales; épistome échancré en arc entre deux lobes arrondis formés par le rebord des cavités antennaires.

Pronotum un peu plus long que large, en trapèze plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un lobe médian avancé mais peu arqué; les côtés droits et obliques avec la marge latérale munie d'une carène linéaire lisse, un peu cintrée et moins nette vers l'angle antérieur; la base bisinuée avec l'angle médian formant un lobe avancé et aigu. Il est couvert d'une ponctuation plus épaisse, mais plus espacée que celle de la tête et présente un large sillon médian ainsi qu'une impression irrégulière, un peu allongée, de chaque

côté. Écusson petit, ponctiforme, situé dans une vague dépression basilaire, commune aux deux élytres.

Élytres allongés, un peu plus larges que le pronotum à la base, à peine sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, fortement dentelés sur les bords du tiers supérieur au sommet, celui-ci acuminé avec une échancrure oblique entre deux dents, la suturale très petite, l'externe plus grande et plus accentuée. Ils présentent des séries longitudinales de points formant des stries régulières dont les intervalles sont très vaguement costiformes et lisses.

Dessous finement et densément pointillé, la ponctuation plus éparse et un peu plus épaisse sur le sternum que sur l'abdomen. Extrémité du dernier segment abdominal ♂ très aiguë, formant le prolongement d'une courte carène médiane.

Pattes peu robustes; fémurs presque lisses, à peine ponctués; tibias à ponctuation plus épaisse et plus dense.

Hab. — Nouvelle-Calédonie.

---

6. — Phrixia

H. Deyrolle.

Ann. Soc. Ent. Belg., t. VIII (1864), p. 66.

Phrixia Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (1902), p. 19.

Tête large, plane; épistome court, très profondément échancré en angle droit; mandibules lisses, un peu saillantes; cavité buccale grande, tenant toute la largeur de la tête. Yeux ovalaires, médiocres, aussi largement écartés en arrière qu'en avant.

Fossettes antennaires moyennes, limitées sur le front par une petite carène oblique assez élevée. Antennes grêles et allongées, à premier article droit, légèrement renflé, deuxième court, troisième de la longueur du premier, très peu plus long que le quatrième, 5-11 subégaux, allongés, subparallèles ; fossettes porifères situées à l'extrémité interne des articles à partir du quatrième. Prothorax étroit et allongé, sans carènes latérales, bisinueux à la base. Écusson ponctiforme arrondi. Élytres à peine plus larges que le prothorax, rétrécis en arrière, échancrés et subépineux à l'extrémité, non denticulés sur les bords. Prosternum non proéminent, non limité sur les côtés, assez prolongé en arrière ; cavité sternale formée par les branches du mésosternum qui sont très longues. Abdomen allongé, dernier segment tronqué et arrondi aux angles. Pattes allongées, tarses grêles, les trois articles intermédiaires de tous munis de lamelles assez longues, le premier des postérieurs du double plus long que le suivant ; crochets grêles, médiocrement dégagés. Corps allongé, très étroit, parallèle.

Deyrolle a fondé ce genre pour l'*Apatura auricollis* de Castelnau et Gory ; il se trouve à cet égard en conformité d'opinion avec Lacordaire, qui avait cru pouvoir le réunir au genre *Cynira*. Je pense, comme Deyrolle, que la création de ce genre s'imposait, mais je ne puis voir en lui un *Buprestide* vrai ou un *Anthaxite*. Ses formes sont aberrantes, comme celles des sept premiers genres de mon groupe des *Polycestites*, et c'est faute de trouver un placement plus rationnel que je le range provisoirement, à cause de certaines analogies de caractères, entre les Blepharum qui précèdent et les *Paraphrixia* qui suivent.

Distribution géographique. — On ne connaît que trois espèces de ce genre, toutes trois encore fort

rares dans les collections, et provenant de l'Inde, de Céram et des îles Philippines. Une quatrième espèce de ces dernières îles, le *P. Cumingi* Waterh, me paraît devoir entrer dans le genre *Philanthaxia*, comme on le verra par la suite.

Tableau synoptique des espèces.

1. Pronotum cuivreux ou pourpré, ou bien vert à bandes rouges. . . . . 2.
   Pronotum vert, de la nuance des élytres. **1. filiformis.**
2. Pronotum uniformément cuivreux . . **2. auricollis.**
   Pronotum avec deux raies rouges. . **3. vittaticollis.**

---

1. — P. filiformis

H. Deyrolle.

PHRIXIA FILIFORMIS H. Deyr., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. VIII (1864), p. 67, pl. 2, f. 6.

Long. 0m,009 ; larg. 0m,002 2/3.

Allongée, étroite, rugueuse, vert doré en dessus, vert en dessous, élytres bi-épineuses à l'extrémité.

Tête large, plane, fortement rugueuse; épistome non séparé du front, angulairement et profondément échancré ; yeux peu saillants, en ovale assez court.

Prothorax de la largeur de la tête, parallèle, cylindrique en avant, légèrement lobé à sa base; fortement rugueux par suite de rides transversales qui le couvrent entièrement.

Élytres à peine plus larges que le prothorax, non rebordées en dessous, si ce n'est tout près de la base; elles sont couvertes de rugosités sur toute leur surface, celles-ci entremêlées de rides transversales en avant; on voit sur chacune d'elles, en arrière près de la suture, deux ou trois

stries assez larges et peu profondes qui se confondent dans les rugosités générales.

Dessous fortement ponctué, un peu plus légèrement à l'extrémité de l'abdomen, celui-ci bronzé à la base de chaque segment, les derniers sont même entièrement de cette couleur (*Ex* Deyrolle).

Hab. — Céram.

---

2. — P. auricollis

Castelnau et Gory.

Apatura auricollis Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1836), p. 7, pl. 2, fig. 12.

Long. 0m,009; larg. 0m,002 1/3 lignes.

Violaceo-purpurea; elytris granulatis, ad apicem dentatis; corpore subtus pedibusque cupreo-auratis.

Tête large, granuleuse, d'un beau vert doré; parties de la bouche obscures. Antennes violettes, avec les cinq premiers articles dorés. Corselet allongé, étroit, presque carré, fortement ponctué, d'un rouge doré avec une très faible ligne longitudinale au milieu, et un point en arrière. Écusson vert. Élytres d'un vert un peu sombre, striées, ponctuées, violettes en arrière, échancrées et biépineuses à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert un peu cuivreux.

Hab. — Indes orientales (*Ex* Cast. et Gory).

---

3. — P. vittaticollis

Waterhouse.

Pl. 6, fig. 4.

PHRIXIA VITTATICOLLIS Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 5e sér., t. XIX (1887), p. 291.

Long. 0m,0125.

Elongata, angusta, nitida, aureo viridis; thorace medio cyanescente, vitta utrinque læte cupreo-rufa ornato; elytris læte cyaneis, maculis nonnullis albo tomentosis impressis.

Faciès de *P. auricollis* Cast. et Gory. Tête verte, à ponctuation dense. Pronotum un peu plus étroit que chez l'*auricollis*, un peu élargi avant les angles postérieurs; la ponctuation, nette et séparée sur le disque, s'agglomère et devient confluente vers les côtés où elle est serrée. Écusson vert. Élytres bleu obscur, avec une étroite bordure verte le long de la base et le long de la suture vers l'écusson; médiocrement ponctués en stries, ces points plus épais qu'une ponctuation irrégulière qui se remarque sur les interstries. Ils présentent quatre taches blanches sur le troisième interstrie, une plus petite sur le cinquième vers l'apex, trois sur le sixième interstrie et une petite à l'épaule. Le sommet de chaque élytre est tronqué, l'angle externe de la troncature légèrement proéminent et aigu. Dessous plus ou moins grossièrement ponctué, les points distinctement séparés l'un de l'autre. Une tache blanche sur le côté de chacun des segments abdominaux (*Ex* Waterhouse).

HAB. — Iles Philippines.

7. — Paraphrixia

E. Saunders.

Cat. Bupr. (1871), p. 46 (non décrit).

Apatura || Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1836), p. 1, pl. 1.

Paraphrixia Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXVII (1893), p. 113.

Apatura Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 20.

Tête large, peu convexe, sillonnée sur le vertex; épistome très court, échancré en arc au milieu, lobé sur les côtés; cavités antennaires petites, arrondies et terminales. — Antennes médiocres, amincies, à article 1 épais, allongé, renflé au bout; 2 subglobulaire, obconique, de moitié plus court; 3 allongé, cylindrique, aussi long que le premier; 4 aussi long que 3, subtriangulaire, arrondi à l'angle supérieur; les suivants presque aussi longs que 4, diminuant graduellement en longueur, villeux et munis comme lui d'une fossette porifère terminale. — Yeux grands, elliptiques, légèrement rapprochés en dessus et dépassant, sur les côtés, le bord antérieur du pronotum. — Pronotum subquadrangulaire, un peu plus large que haut, fortement bisinué à la base avec le lobe médian et les angles postérieurs avancés et aigus. — Écusson très petit, punctiforme. — Élytres assez longs, légèrement élargis au tiers postérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci échancré, l'échancrure limitée de part et d'autre par deux épines dont l'externe est plus longue que l'interne. — Hanches postérieures droites en avant et obliques en arrière, dilatées au côté interne; fémurs fusiformes; tibias allongés, grêles, subcylindriques; articles des tarses subégaux entre eux, leurs crochets lobés à

la base. — Branches du mésosternum larges et divergentes ; suture méso-métasternale droite. — Prosternum large et plan, sa saillie postérieure anguleuse et acuminée au sommet.

Le genre *Apatura*, de Castelnau et Gory, comprend une série d'espèces hétérogènes qui ont été successivement rangées dans d'autres genres, notamment parmi les *Melanophila*, sauf le *Buprestis purpurea* d'Olivier, pour lequel M. Edw. Saunders, dans son catalogue de 1871, a fondé, sans le décrire, le genre *Paraphrixia* H. Deyr. mss. En réalité, le nom d'*Apatura* resterait seul acquis au *purpurea*, s'il n'était déjà employé dans la nomenclature zoologique, pour un genre de Lépidoptères. J'avais perdu ce fait de vue dans le *Genera* de Wytsman, page 20, et l'avais rectifié en erratum dans ce même ouvrage. C'est donc le nom de *Paraphrixia* qui doit prévaloir en dernière discussion.

Distribution géographique. — L'unique espèce de ce genre est propre à l'île Maurice.

---

1. — P. purpurea

Olivier.

Pl. 6, fig. 5.

Buprestis purpurea Oliv., *Entom.*, t. II (1790), gen. 32, p. 23, pl. 10, f. 105.

Buprestis purpurea Herbst., *Col*, t. IX (1801), p. 195, pl. 151, f. 2.

Buprestis purpurea Schönh., *Syn. Ins.*, t. I^er^ (1817), p. 224.

Apatura purpurea Cast. et Gory, *Monogr.*, t. I^er^ (1836), p. 7, pl. 2, f. 11.

Long. 0^m^,012 ; larg. 0^m^,004.

Violaceo purpurea; thoracis utrinque fovea laterim

cuprea; elytris granulatis, ad apicem dentatis; corpore subtus pedibusque cupreo auratis.

Tête et corselet finement ponctués, d'un cuivreux doré très éclatant. Antennes d'un vert un peu obscur. Élytres bidentées à l'extrémité, couvertes de stries longitudinales ponctuées, granuleuses sur les côtés; d'un vert bleuâtre, avec la suture cuivreuse, et au milieu une bande longitudinale pourpre qui n'atteint pas l'extrémité; celle-ci dorée.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré éclatant. Abdomen pourpre, avec la base violette. (*Ex* Cast. et Gory.)

Oblong ovale, allongé, peu convexe, légèrement élargi au tiers postérieur; tête et pronotum ponctués et cuivreux brillant; élytres verts avec l'apex et une bande médiane pourprée, couverts de séries longitudinales de points et finement granuleux sur les côtés. Sternum, hanches postérieures et pattes d'un vert doré brillant; abdomen pourpré violacé, plus grossièrement et plus densément ponctué en dessous qu'au-dessus.

Hab. — Ile Maurice.

8. — Chrysophana

Le Conte.

Trans. Amer. Philos. Soc., 2e sér., t. XI (1859), p. 219.

Chrysophana Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fas. 12, *Bupr.* (1902), p. 21.

Tête large, assez convexe; épistome court, légèrement relevé en gouttière, largement et peu profondément échancré en arc; cavités antennaires petites, arrondies, terminales. — Yeux assez grands, ellip-

tiques et parallèles, également distants, en dessus et au-dessous. — Antennes grêles, courtes, à article 1 obconique et un peu plus épais que 2; 3 cylindrique, aussi long que le premier; 4-10 triangulaires, subégaux, munis d'une fossette porifère terminale, 11 ovalaire. — Pronotum en trapèze, un peu plus large que haut, ses côtés un peu arqués; la base subtronquée et faiblement bisinuée. — Écusson très petit, ponctiforme. — Élytres oblongs-ovales, subconvexes, striés et granuleux, séparément arrondis au sommet. — Hanches postérieures subparallèles, légèrement courbes, obliquement tronquées intérieurement; pattes peu robustes; tarses assez longs, le premier article des postérieurs allongé; crochets simples. — Mésosternum entier, plan, émarginé au sommet; suture méso-métasternale droite.

Corps oblong-ovale, légèrement élargi au tiers supérieur, arrondi au sommet.

Le Conte a placé d'abord l'unique espèce de ce genre parmi les *Buprestis;* il l'en a séparée ensuite, avec raison, pour fonder une nouvelle coupe générique qu'il mettait parmi les *Anthaxites*. Le Conte et Horn, plus tard, la rangèrent parmi leurs *Julodini*. La structure du sternum militait en faveur de ce classement.

Distribution géographique. — L'Amérique du Nord est la patrie de la seule espèce connue de ce genre.

1. — C. placida

Le Conte.

Pl. 6, fig. 6.

Ancylocheira placida Le Conte, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.*, t. VII (1854), p. 17.

Chrysophana placida Le Conte, *Trans. Amer. Philos. Soc.*, 2e sér., t. XI (1859), p. 219.

Long. 0m,009; larg. 0m,003.

Oblong ovale, élargi en arrière, d'un vert terne et obscur sur la tête et le pronotum, les élytres souvent plus clairs avec une large bande médiane cuivreuse ou rougeâtre ; dessous vert brillant obscur. Tête et pronotum grossièrement, densément et très également ponctués ; élytres finement granuleux et striés. Dessous ponctué.

Tête un peu convexe, couverte de points régulièrement espacés, très denses et dont les intervalles forment des granulations égales et très régulières.

Pronotum un peu plus large que haut et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure tronquée ; les côtés obliques et subsinueux ; la base à peine bisinuée ; une carène latérale lisse, très sinueuse et interrompue en avant le sépare de l'épisternum prothoracique. Il est couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête, mais s'épaississant sur les côtés de manière que les points ne sont plus séparés que par un réseau de mailles arrondies et très régulières.

Élytres presque plans, tronqués à la base, sinueux sur les côtés avec un rebord épipleural assez accentué, élargis au tiers postérieur, ensuite atténués, largement et séparément arrondis au sommet. Ils

sont très finement granuleux et présentent des séries longitudinales de points avec les interstries pointillés et granuleux.

Dessous presque aussi ponctué en avant que la tête et le pronotum ; l'abdomen plus finement ponctué et finement granuleux. Pattes ponctuées.

Hab. — États-Unis : Orégon (1).

---

9. — Xenopsis

Saunders.

Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., t. V (1867), p. 514.

Xenopsis Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins., Bupr.*, fasc. 12 (1902), p. 21.

Yeux grands, cavités antennaires petites. Corps cylindrique, brillant. Élytres subtronqués au sommet, tarses dilatés, le premier article pyriforme, le deuxième plus court, le troisième et le quatrième très courts.

Tête arrondie, convexe en avant; épistome profondément émarginé; cavités antennaires petites; yeux non proéminents. Premier article des antennes aussi long que le deuxième et le troisième réunis, le deuxième étant très court, les suivants subégaux, dentés à partir du quatrième article, les trois derniers à peine dentés. Pronotum cylin-

---

(1) Les sept genres qui précèdent et que je crois pouvoir ranger en tête des *Polycestines*, constituent une série de formes aberrantes, mais avec les principaux caractères de cette tribu. Leur faciès est hétérogène et s'éloigne beaucoup des *Castalia* et des *Polycesta*, qui sont les deux genres les plus caractéristiques du groupe, et je ne maintiens ces sept genres à la place que je leur assigne que par la difficulté que j'éprouve à leur en trouver une autre, plus rationnelle.

Le genre *Acherusia*, écourté et globulaire, est une forme qui se retrouve dans d'autres groupes, tandis que les *Prospheres* ont été rangés longtemps — à tort, à mon avis — parmi les *Cyria*, les *Epistomentis* et les *Diadoxus* qui constituent, de leur côté, des

drique ; sommet des élytres légèrement tronqué ; prosternum plan, légèrement convexe en avant. Premier article des tarses pyriforme, le second un peu plus court, le troisième et le quatrième subégaux, plus élargis et très courts. Écusson étroit, plus ou moins carré.

Très voisin des *Castalia*, mais très différent quant au faciès général ainsi que par les antennes et l'écusson. (*Ex* Saund.)

Je reproduis la description du genre telle que la donne son fondateur. Je ne doute pas qu'il soit très voisin des *Castalia*, d'après les caractères énumérés ci-dessus et je pense qu'il se trouve bien à la place que je lui assigne.

Distribution géographique. — L'unique espèce connue de ce genre provient du Penang.

---

1. — X. lævis

Saunders.

Xenopsis lævis Saund., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 3e sér., t. V (1867), p. 514, pl. 25, f. 9.

Long. $0^{m},012$; larg. $0^{m},0045$.

Cupreo-purpurea, punctata, et nigro pilosa. Elytra punctato-striata, apicibus tridentatis. Subtus punctata.

---

formes aberrantes intermédiaires entre les *Chrysochroites* et les *Chalcophorites*, comme on le verra plus loin. Le genre *Blepharum*, avec sa forme allongée, a été considéré longtemps comme voisin des *Dicerca*, avec lesquels il n'a de commun que le prolongement de l'extrémité des élytres ; il est très voisin du genre *Prospheres* par beaucoup de ses caractères. Je n'ai fait qu'entrevoir, il y a lontemps, quelques rares représentants du genre *Phrixia*, mais je pense qu'il fait partie du groupe actuel et qu'il est voisin du genre *Paraphrixia*. Enfin, le genre *Chrysophana* pourrait, avec plus de raison, aller se placer parmi les *Ptosimites*, s'il n'avait les crochets des tarses simples.

Cuivreux pourpré à brillants reflets bleus. Tête grossièrement ponctuée, couverte de poils noirs et courbés. Pronotum deux fois aussi large que long, sa marge antérieure et sa base tronquées, les côtés arrondis, les angles postérieurs aigus, le disque ponctué et couvert d'une courte pubescence noire. Elytres deux fois aussi longs que larges, légèrement arqués après le milieu, à stries ponctuées, couverts d'une courte pubescence; les côtés subparallèles, légèrement courbes après le milieu, l'apex tridenté de part et d'autre, la dent externe remontant le long de la marge externe. Dessous et pattes ponctués, couverts d'une courte pubescence éparse et noire.

Long. $0^{m},006$; larg. 2 1/4 lignes. (*Ex* Saunders.)

Hab. — Penang.

---

10. — Paracastalia

Kerremans.

Wytsm. Gen. Ins., fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 22.

Tête plane; épistome faiblement échancré en avant; l'échancrure anguleuse, les lobes latéraux faiblement arqués; cavités antennaires terminales, petites, arrondies extérieurement, anguleuses intérieurement. — Yeux elliptiques, médiocres, obliques et rapprochés en arrière, vers le vertex. — Antennes courtes, assez robustes, à article 1 épais, fusiforme et arqué; 2 court, obconique; 3 à peine plus long que 2, subtriangulaire; 4 à 11 un peu plus courts que 3, subégaux entre eux, dentés, à fossette porifère terminale. — Pronotum rétréci en avant et de la largeur des élytres en arrière, entièrement juxtaposé à ceux-ci avec la base tronquée et droite; les côtés faiblement et obliquement arqués; le disque sillonné. — Écusson très petit, subarrondi. — Élytres allongés,

convexes, sinués sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, largement arrondis et dentelés au sommet, les dents remontant un peu sur les côtés extérieurs. — Pattes peu robustes ; le premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis, le cinquième très allongé, conique ; ses crochets simples. — Prosternum plan, largement arrondi au sommet. — Mésosternum assez long, ses branches latérales obliques, la suture méso-métasternale entière et droite. — Hanches postérieures sinueuses sur leur marge postérieure, celle-ci avec un lobe triangulaire interne. — Épipleures métasternales et coxales recouvertes, en tout ou en partie, par un repli épipleural des élytres. — Suture du premier et du deuxième segment abdominal largement arquée en arrière et remontant sur les côtés.

Corps allongé, subcylindrique.

J'ai distrait du genre *Polycesta* deux espèces qui en diffèrent par plusieurs caractères essentiels : courbure de la suture des deux premiers segments abdominaux, allongement du premier article des tarses postérieurs, bases des élytres et du pronotum tronquées et juxtaposées, côtés des élytres avec un large lobe épipleural couvrant les pièces latérales du métathorax et des hanches postérieures. Récemment M. Ch.-O. Waterhouse en a décrit trois nouvelles espèces et j'en ajoute moi-même deux autres, ce qui porte le nombre de celles-ci à sept.

Distribution géographique. — Ce genre paraît confiné dans l'Afrique équatoriale, à l'exclusion des autres régions du globe.

Tableau synoptique des espèces.

1. Élytres bruns ou rouge sombre, en tout ou en partie . . . . . 2.
   Élytres noirs ou bleus, parfois maculés de jaune . . . . . 4.
2. Élytres entièrement rouge sombre, parfois à reflets bleus sur les côtés . . . . . 3.
   Élytres bleu foncé verdâtre avec la moitié externe, de la base au tiers postérieur, brune . . . . . 1. **plagiata**.
3. Quatre côtes seulement sur chaque élytre. 2. **longipennis**.
   Huit ou neuf côtes sur chaque élytre, ces côtes souvent à reflets bleus . . . . 3. **Bettoni**.
4. Pronotum entièrement noir . . . . . 5.
   Pronotum maculé de jaune . . . . . 6.
5. Taches élytrales grandes et bien marquées . . . . . 4. **ornatipennis**.
   Taches élytrales réduites à des mouchetures . . . . . 5. **Duvivieri**.
6. Dessous couvert d'une courte pubescence grise . . . . . 6. **variegata**.
   Dessous glabre ou à pubescence à peine sensible . . . . . 7. **minima**.

—

1. — P. plagiata

Kerremans.

Pl. 7, fig. 2.

Polycesta plagiata Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIII (1899), p. 268; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), pl. 1, fig. 5.

Long. 0m,015; larg. 0m,005.

Oblong, arrondi en avant et en arrière, légèrement élargi au tiers supérieur, convexe en dessus,

subplan en dessous; bleu foncé verdâtre avec la moitié extérieure des élytres, de la base au tiers postérieur, brun marron. Tête ponctuée, couverte d'une courte pubescence frisée et jaune terne; pronotum couvert d'une ponctuation très serrée et très dense, plus épaisse sur les côtés que sur le disque; élytres présentant chacun cinq côtes dont les intervalles, subcostiformes, sont finement granuleux et ponctués. Dessous finement et densément ponctué, brillant et bleu verdâtre.

Tête et pronotum à ponctuation épaisse et dense; la première couverte d'une villosité gris jaunâtre; le second convexe, transversal, plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure à peine bisinuée; les côtés obliquement arqués; la base tronquée. Écusson très petit. Élytres convexes, élargis au tiers supérieur, sinueux à hauteur des hanches postérieures, conjointement arrondis et dentelés à l'extrémité; ils présentent des côtes élevées et lisses séparées par des stries gemellées et ponctuées. Dessous finement pointillé.

Hab. — Afrique orientale allemande (*von Benigsen*).

---

2. — P. longipennis

Waterhouse.

Pl. 7, fig. 3.

Paracastalia longipennis Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 249.

Long. 0m,014.

Bleu foncé avec des reflets verts. Pronotum grossièrement et densément ponctué. Élytres brun rouge, à reflets bleus sur les côtés.

Très voisin de *P. plagiata* Kerrem., mais plus étroit. Pronotum grossièrement et densément ponctué, les points très rapprochés sur le disque. La carène latérale (vue des côtés) sinuée en arc à la base et continuée en ligne droite vers l'angle antérieur, crénelée à cause de la ponctuation et interrompue en avant. Chez le *P. plagiata* cette carène est bisinuée ou ondulée et lisse. Élytres d'un brun rouge uniforme, chacun avec quatre côtes larges, la première de celles-ci s'étendant seulement jusque sa moitié postérieure. L'apex denticulé, les dents aiguës.

J'ai cru d'abord que cette espèce n'était qu'une variation de couleur du *P. plagiata*, mais la carène marginale du pronotum est si différente que je pense que c'est une espèce distincte.

Hab. — Nyassa. (*Ex* Waterh.)

Bien que je ne connaisse pas le type de cette espèce, je penche pour l'opinion de M. Waterhouse et je ne crois pas à une variété de coloration. L'allure et la structure de la carène marginale du pronotum sont de bons caractères spécifiques chez la plupart des Buprestides.

---

3. — P. Bettoni

Waterhouse.

Pl. 7, fig. 4.

Paracastalia Bettoni Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 250.

Long. 0m,014.

Allongé, parallèle, bleu bronzé obscur. Élytres rouge sombre, chacun avec neuf ou dix côtes égales et élevées, la première de celles-ci s'étendant seulement jusque vers le milieu de l'élytre.

Les espèces de ce genre ont pour caractéristique quatre côtes bien accusées et séparées l'une de l'autre par un sillon. Le premier et le deuxième sillon s'unissent au milieu de l'élytre, entre la première côte et de ce point jusqu'au sommet, existe une côte unique. Chez le *P. Bettoni*, tous les sillons sont remplacés par des côtes, de façon que chaque élytre en a neuf dont la première écourtée et séparées par des lignes de points transversaux; les côtes elles-mêmes finement ponctuées. Le pronotum présente un vague sillon en avant et en arrière. La ponctuation du disque n'est pas très épaisse et les points sont légèrement distants, mais cependant ils sont plus épais et plus rapprochés sur les côtés.

Cette espèce se rapproche beaucoup, pour la coloration, d'un Hétéromère du genre *Praogena*.

Hab. — Afrique orientale anglaise : Samburu. (*Ex* Waterh.)

—

4. — P. ornatipennis

Nov. sp.

Pl. 7, fig. 5.

Paracastalia ornatipennis Théry, *mss*.

Long. 0m,020; larg. 0m,007.

Oblong, allongé, les côtés parallèles, arrondi en avant et en arrière, assez convexe en dessus, moins en dessous, d'un noir intense, brillant en dessous et sur les élytres, mat sur le pronotum; tête très légèrement bronzée, antennes et tarses bleus, pattes bleu foncé. Les élytres ornés chacun de sept macules jaunes : une, assez grande, à l'épaule, subtriangulaire avec un point noir et arrondi au milieu; la deuxième contre la marge latérale, mince, touchant les hanches postérieures et de la hau-

teur de celles-ci ; la troisième transversale, au tiers antérieur, plus près de la suture que des côtés et située entre la 1re et la 3e côte, qu'elle recouvre ; la quatrième, un peu après le milieu et contre le bord extérieur ; la cinquième, vers le tiers postérieur, petite et située près de la suture ; la sixième formant une bande sinueuse, interrompue par la suture et située entre la précédente et l'apex ; la septième, petite, contre l'apex au milieu du sommet. Dessous ponctué, couvert d'une courte pubescence terne à peine visible.

J'établis cette espèce pour un Paracastalia de la collection Théry qui pourrait à la rigueur passer pour un *Duvivieri* Kerrem. et qui se rapporte, par certains détails, à deux exemplaires du Nyassa et du Zambèze dont parle M. Ch.-O. Waterhouse dans une très intéressante notice synonymique (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV, p. 25). Voici ce qu'en dit cet auteur :

Paracastalia Duvivieri Kerrem. L'exemplaire type de cette espèce a quelques petites taches jaunes sur les élytres. Il existe, dans les collections du British Museum, deux exemplaires, une du Nyassa et l'autre du Zambèze, différents du type par la présence de grandes taches jaune orangé, disposées ainsi : — une large tache entourant le calus huméral ; un vers la suture avant le milieu ; une autre, très petite, sur la marge et sous l'épaule ; une, transversale et quadrangulaire vers le milieu ; une bande onduleuse à peu de distance de l'apex et enfin une petite au sommet.

Aucun de ces spécimens n'a la ligne médiane du prosternum aussi prononcée que chez le type ; ils pourraient être une espèce distincte, mais les éléments de comparaison sont trop insuffisants pour justifier cette séparation.

J'ai trouvé, dans la collection du Muséum de Paris, un exemplaire du Zanguebar qui se rapporte, avec quelques variations de dessin élytral, à celui dont parle M. Waterhouse. Les taches des élytres sont plus nombreuses, mais on y reconnaît, au milieu d'autres intercalaires, celles de l'*ornatipennis*, et d'un brun rouge clair. Cette coloration importe peu, attendu que l'insecte en vie, comme la majeure partie de ceux qui en collection ont des taches jaune fauve, doit les avoir d'un rouge vif.

D'après l'examen de ces deux spécimens, je pense, comme M. Waterhouse, que nous nous trouvons bien en présence d'une espèce différente, quoique très voisine du *P. Duvivieri*.

Tête rugueuse, plane, à ponctuation épaisse, dense et très rapprochée, couverte d'une courte pubescence soyeuse, argentée, terne et couchée; épistome bilobé.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, assez convexe; les côtés déclives et arqués avec une carène marginale sinueuse et prolongée, dans l'angle antérieur, suivant un empâtement lisse et subtriangulaire; le disque un peu aplani avec un vague sillon médian d'où émerge une étroite carène lisse plus ou moins nette; la base tronquée et unie; la marge antérieure ciliée de blanc jaunâtre terne. Il est couvert d'une ponctuation très dense et assez épaisse, semblable à celle de la tête.

Écusson petit, subquadrangulaire.

Élytres allongés, convexes, tronqués à la base, droits sur les côtés, mais avec le lobe épipleural couvrant presque entièrement les épipleures costales et les métasternales; très légèrement élargis

au tiers postérieur, assez fortement dentelés au sommet, celui-ci conjointement arrondi. Ils présentent quatre larges côtes lisses dont la première longe la suture jusque vers le milieu pour s'amincir ensuite le long de celle-ci, la deuxième large et entière ainsi que la troisième ; la quatrième, moins large, naît sous le calus huméral et n'atteint pas le sommet. Les espaces intercostaux formant des costules transversalement ridées, moins larges que les côtes, et un peu moins saillantes que celles-ci. Entre la quatrième côte et la marge latérale, deux costules semblables aux précédents ; toutes les côtes et costules séparées l'une de l'autre par des stries profondes et ponctuées dans leur fond.

Dessous couvert d'une ponctuation fine, espacée et aciculée vers l'avant sur l'abdomen ; prosternum large et plan, arrondi à son sommet, profondément encastré dans le mésosternum ; suture méso-métasternale droite. Milieu du premier et du deuxième segment abdominal aplanis. Métasternum avec deux fossettes médianes unies par un sillon peu net et formant le prolongement l'une de l'autre : la première, très petite, sous la suture méso-métasternale, la seconde, plus grande, contre la pièce antécoxale.

Pattes grossièrement ponctuées.

Hab. — Afrique orientale allemande : Lindi (*Coll. Théry*) ; environs du lac Nyassa et rives du Zambèze (*Brit. Mus.*) ; Zanguebar : Mandera (*Muséum de Paris,* par *Sacleux*).

5. — P. Duvivieri

Kerremans.

Pl. 7, fig. 6.

Polycesta Duvivieri Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLII (1898), p. 306.

Long. 0m,016; larg. 0m,005.

Allongé, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; tête bronzée; pronotum noir et mat; élytres d'un noir violacé brillant et couverts de mouchetures jaunes disposées suivant deux lignes transversales et sinueuses, l'une médiane, l'autre présuturale; quelques mouchetures de même, humérales et basilaires. Dessous bronzé pourpré; tarses obscurs et bleuâtres.

Tête finement et régulièrement ponctuée; front plan.

Pronotum assez convexe, un peu plus large que haut et plus étroit en avant qu'en arrière, couvert d'une ponctuation régulière, un peu plus épaisse que celle de la tête; le milieu du disque sillonné longitudinalement; la marge antérieure à peine bisinuée avec le lobe médian subanguleux; les côtés obliques et très régulièrement arqués; la base presque tronquée.

Écusson très petit, ponctiforme.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci assez fortement et très inégalement dentelé; ils présentent, de part et d'autre, non compris la suture, cinq côtes lisses bien accusées sauf l'externe, dont les

intervalles sont subcostiformes et granuleux, et limités, de part et d'autre, contre chaque côte, d'une série de gros points enfoncés.

Dessous granuleux et régulièrement ponctué; prosternum plan et large, arrondi à son sommet; mésosternum profondément échancré en arc.

Hab. — Tanganyka méridional : Kamosi (*J. Duvivier*).

---

6. — P. variegata

Waterhouse.

Pl. 7, fig. 7.

Paracastalia variegata Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 251.

Long. 0m,016.

Allongé, bronzé noir; les élytres avec de nombreuses mouchetures irrégulières, jaune rougeâtre.

Pronotum très légèrement plus large que les élytres, un peu rétréci en avant, arqué et arrondi sur les côtés, grossièrement et très densément ponctué, un peu rugueux. Le disque légèrement impressionné, avec un faible sillon à la base. Légèrement pubescent, avec des mouchetures jaune terne; une double tache sur le disque et une petite en avant; une très petite entre la centrale et les côtés et deux plus grandes sur les côtés, une vers l'angle antérieur, l'autre vers le milieu. Les élytres sont très allongés. La première côte (la présuturale) est courte, interrompue longtemps avant le milieu; la deuxième est très saillante; la cinquième et la septième convexes et distinctes; la sixième relativement faible. Chaque élytre présente un grand nombre de mouchetures dont cinq d'entre elles forment une étroite bande convexe à peu de distance du sommet. L'apex arqué, avec de nombreuses

dents égales. Le dessous de l'insecte est couvert d'une courte pubescence grise. Le sommet du prosternum est plus aigu que celui des autres espèces. La carène latérale du pronotum est constituée par un léger sinus, vers la base.

L'allure des côtes élytrales chez cette espèce est intermédiaire entre celles du *Duvivieri* et du *Bettoni*, mais l'élargissement des côtés des élytres est plus accentué. Elle diffère de toutes les autres par la pubescence du dessous (*Ex* Waterh.).

Hab. — Port Natal.

---

7. — P. minima

Nov. sp.

Pl. 7, fig. 8.

Paracastalia minima Théry, *mss.*

Long. 0m,011 ; larg. 0m,0036.

Oblong ovale, allongé, légèrement élargi au tiers postérieur, plus convexe en dessus qu'en dessous, entièrement noir, les élytres bleuâtres et ornés en dessus de taches jaune orangé : une sur le vertex ; trois bandes longitudinales sur le pronotum dont une médiane et les deux autres marginales ; neuf sur chaque élytre dont trois petites le long de la base, trois sur le disque et formant des bandes transverses plus ou moins entières, les autres le long des côtés, formant parfois le prolongement des précédentes ; la dernière apicale. Antennes et tarses noirs.

Ressemble beaucoup à l'espèce précédente pour le dessin élytral, mais celui-ci plus développé. Très

différent par une série de détails : taille de moitié plus petite, pronotum moins atténué en avant, maculé avec la carène marginale à peine indiquée et sans sillon médian, côtés des élytres plus sinueux, leur lobe épipleural moins avancé sur les épipleures du métasternum ; disposition des côtes élytrales à peu près semblable, mais les espaces intercostaux moins saillants, enfin, les lobes de l'épistome sont beaucoup moins avancés en arc.

Tête plane, grossièrement et densément ponctuée.

Pronotum plus large que long, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, la marge antérieure droite, les côtés arqués, la base tronquée. Il est couvert de points épais et très rapprochés, semblables à ceux de la tête.

Écusson très petit, subarrondi.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, sinueux sur les côtés, légèrement élargis au tiers postérieur, dentelés et arrondis au sommet. Ils présentent la même disposition costale que celle de l'*ornatipennis* qui précède, mais avec les costules moins saillantes, plus ridées et les points relativement plus grossiers.

Dessous assez grossièrement et inégalement ponctué.

Pattes très rugueuses, grossièrement et inégalement ponctuées.

Hab. — Afrique orientale allemande (*Coll. Théry*).

11. — Microcastalia

Heller.

Deuts. Ent. Zeit. (1891), p. 135.

? Bubastodes Blackburn, *Trans. Roy. Soc. S. Austral.* (1892), p. 212.

Microcastalia Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 22.

Tête peu convexe; épistome profondément et largement échancré en arc avec ses lobes latéraux échancrés sur les côtés de la bouche; cavités antennaires petites, arrondies, subterminales. — Yeux médiocres, subovalaires, parallèles. — Antennes courtes, assez épaisses, à article 1 épais, renflé au bout; 2 très court, globulaire, trois fois plus petit que le précédent; 3 et 4 un peu plus longs, obconiques; 5 à 11 épais, globulaires, triangulaires et dentés au côté interne, subégaux entre eux et munis d'une fossette porifère terminale. — Pronotum globulaire, convexe, un peu plus large que haut, rétréci en avant et en arrière, élargi sur les côtés, sillonné au milieu, la base faiblement bisinuée avec le lobe médian anguleux. — Écusson petit, transversal, un peu échancré en avant et arrondi en arrière. — Élytres allongés, non dentelés au sommet, mais avec une courte dent suturale. — Pattes assez longues; le premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le suivant; ceux-ci subégaux entre eux; les crochets simples. — Prosternum court, étroit, plan, sillonné sur les côtés, obliquement atténué au sommet. — Mésosternum assez long, profondément creusé au milieu, ses branches latérales parallèles; la suture mésométasternale droite. — Hanches postérieures sinueuses en avant et obliques en arrière. — Le pre-

mier segment abdominal aussi long que les trois suivants réunis et sillonné au milieu.

Corps allongé, subcylindrique.

M. Heller a judicieusement fondé ce genre pour le *Castalia globithorax* Thoms., qui présente des différenciations sensibles dans les caractères et dans le faciès, avec les *Castalia*. M. Blackburn, rapprochant à tort son genre *Bubastodes* des *Bubastes*, émet l'avis que le *B. sulcicollis*, qu'il décrit, pourrait bien être le *Castalia globithorax*. Sa description se rapproche beaucoup de cette dernière espèce, mais l'unique caractère générique et différentiel qu'il signale pour son nouveau genre, dont la description ne comporte que deux lignes, est insuffisant et de nature à laisser planer le doute. Il dit en effet que les fossettes porifères des antennes sont inférieures, tandis qu'elles sont terminales chez les *Microcastalia*.

Quoi qu'il en soit, je mets en synonymie le *Bubastodes sulcicollis* Blackb., mais avec doute.

Distribution géographique. — L'unique espèce actuellement connue de ce genre habite l'Australie.

---

1. — M. globithorax

Thomson.

Pl. 8, fig. 1.

Castalia globithorax Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 46.

? Bubastodes sulcicollis Blackburn, *Trans. Roy. Soc. S. Austral.*, (1892), p. 212.

Long. $0^m,013$; larg. $0^m,004\ 3/4$.

Obscure viridi-metallica. Modice elongata. *Caput* rugosum, medio linea breve longitudinale impressum. *Prothorax* globosus, linea media longitudinale instructus,

valde et confertim punctatus. *Elytra* longitudinal. striato punctata, punctis validis, confertim dispositis, lateribus posticis inermia, apice bispinosa. *Corpus subtus* pedesque grosse punctata.

Obs. — La plus petite espèce du genre, et d'ailleurs très facile à reconnaître moyennant son *prothorax* globuleux et ses *élytres* non denticulés sur les bords latéraux postérieurs. Peut-être est-ce là le type d'un genre nouveau (*Ex* Thomson).

Oblong, allongé, arrondi en avant et en arrière, vert ou vert bleuâtre à reflets bronzés ou violacés, obscur; tête couverte de points et de reliefs vermiculés dont un médian simule une vague carène irrégulière; pronotum rugueux, les rugosités et la ponctuation semblables à celles de la tête avec un large sillon médian peu profond; élytres couverts d'une fine ponctuation et de côtes peu accusées, dont les intervalles forment des costules pointillées et granuleuses. Dessous chagriné, pubescent et pulvérulent de jaune terreux.

Hab. — Australie méridionale (*diverses collections*); Adelaïde (*Muséum de Paris*).

---

12. — Castalia

Castelnau et Gory.

Monogr., t. II (1838), p. 1, pl. 1.

Strigoptera Dejean, *Cat*, 3e éd. (1838), p. 89.

Castalia Lacordaire, *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 53.

Strigoptera Blackburn, *Proc. Linn. Soc. N. S. Wales* (1891), p. 499 (cité par erreur).

Castalia Heller, *Deuts. Ent. Zeit.* (1891), p. 135 (revision).

Castalia Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 23.

Tête peu convexe; épistome court, peu sinueux

avec une faible échancrure médiane ; cavités antennaires obliques, légèrement ouvertes en arrière, étroitement closes en avant. — Antennes villeuses, insérées à une certaine distance des yeux, courtes, grêles, à article 1 en massue arquée et médiocre, 2 à 4 plus courts, subégaux, 2 un peu plus dilaté en avant que 3 et 4 ; 5 à 11 très obtusément dentés, à dent porifère terminale. — Yeux médiocres, elliptiques, rapprochés en dessus. — Pronotum transversal, de la largeur des élytres et entièrement juxtaposé à ceux-ci, arrondi sur les côtés, rétréci en arrière, bisinué à la base avec ses angles postérieurs et le lobe médian aigus. — Écusson grêle, allongé, linéaire, subtriangulaire. — Élytres allongés, subparallèles, sillonnés et costulés, largement arrondis et denticulés au sommet. — Pattes peu robustes ; fémurs subcylindriques, légèrement aplatis ; tibias antérieurs tranchants sur la partie antérieure de leur bord extérieur, les médians et les postérieurs subcylindriques, ceux-ci légèrement recourbés en dehors ; tarses assez grêles, le premier article des postérieurs médiocre, 3 et 4 égaux, cordiformes, les crochets lobés à la base. — Prosternum légèrement renflé en avant, large et arrondi en arrière. — Mésosternum profondément échancré en arc au milieu, la suture méso-métasternale arquée et entière. — Hanches postérieures sinueuses en avant et arquées en arrière. — Suture du premier et du deuxième segment abdominal largement arquée en arrière avec les côtés divergents et non parallèles aux articles suivants ; le dernier segment allongé, subtriangulaire, souvent acuminé au sommet.

Sous le nom de *Strigoptera*, donné par Dejean aux *Castalia s. s.*, M. Blackburn introduit dans le

présent genre une série d'espèces qui me sont inconnues, sauf une, le *Strig. australis* Blackb., qui n'est certainement ni un *Strigoptera* (*sensu* Dejean et Lacordaire) ni un *Castalia*. La discussion des espèces en cause viendra en temps, aux *Buprestides vrais* (gen. *Neobuprestis*).

Le dimorphisme sexuel très accentué des *Castalia*, joint à la confusion de la répartition géographique des espèces, a singulièrement développé la synonymie de celles-ci. J'ai cru voir (1) dans les spécimens sans tache élytrale, et à faciès moins robuste, une espèce distincte de ceux qui, plus robustes, ont une large tache brun rouge sur chaque élytre. M. Heller (2) a établi que les premiers sont des ♂♂ des seconds et que parmi ces deux sexes il y a bien deux espèces distinctes, d'accord en cela avec M. Ch.-O. Waterhouse (3). Les raisons qui militent en faveur de cet accord seront développées plus loin, à la description du *C. bimaculata*.

Distribution géographique. — Ce genre ne comprend que six espèces connues, dont cinq se répartissent dans la région Indo-Malaise et dans l'Australasienne. Une espèce, récemment décrite par M. Ch.-O. Waterhouse, étend son habitat jusque dans l'Afrique tropicale.

(1) Kerrem., *Wytsman Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 24.

(2) Heller, *Deuts. Ent. Zeit.* (1891), p. 135.

(3) Waterhouse, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 252.

Tableau synoptique des espèces.

1. Coloration du dessus à fond obscur, généralement bleue, noire ou violacée, souvent à reflets irisés ou vert doré sur le pronotum, avec ou sans large tache brun rouge sombre sur chaque élytre . . . . . 2.
   Coloration du dessus vert clair ou vert bleuâtre; dessous vert doré brillant 5
2. Dessous bronzé, violacé ou vert, toujours à reflets irisés, les bords des segments abdominaux brillants, cuivreux, verts ou violacés . . . . . 3.
   Dessous bronzé . . . . . **4. Bettoni.**
3. Carène latérale du pronotum arquée, limitée en dessous par une dépression qui la longe . . . . . 4.
   Carène latérale du pronotum bisinuée, l'impression qui la longe par-dessous moins profonde . . . . . **3. pulchra.**
4. Première côte élytrale souvent entière; les espaces intercostaux à ponctuation épaisse . . . . . **1. bimaculata.**
   Première côte élytrale souvent interrompue au milieu et non prolongée en arrière; ponctuation des espaces intercostaux beaucoup plus fine . . . . **2. obsoleta.**
5. Moins allongé, vert clair en dessus; côtés du pronotum peu arqués; ponctuation élytrale disposée en lignes régulières . . . . . **5. auromaculata.**
   Plus allongé; bleu verdâtre à reflets bronzés; côtés du pronotum très arqués; ponctuation élytrale disposée irrégulièrement. . . . . **6. Fairmairei.**

1. — C. bimaculata

Linné.

Buprestis bimaculata L., *Syst. Nat.*, 10e éd., t. Ier (1758), p. 40.

Buprestis bimaculata Fabricius, *Syst. Ent.* (1774), p. 222.

Buprestis bimaculata Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gén. 32, p. 88, pl. 12, f. 140.

Buprestis bimaculata Herbst., *Col.*, t. IX (1801), p. 117, pl. 148, f. 2.

Buprestis bimaculata Schönherr, *Syn. Ins.*, t. Ier (1817), p. 242.

Strigoptera bimaculata Hope, *Austral. Bupr.* (1830), p. 11.

Buprestis pacifica Boisduval, *Voy. Astrol. Ent.*, t. II (1831), p. 83.

Buprestis bipustulata Boisd., *l. c.*, p. 83.

Castalia bimaculata Cast. et Gory, *Monogr.*, t. II (1839), p. 2, pl. 1, fig. 1.

Castalia bipustulata Cast. et Gory, *l. c.*, p. 3, pl. 1, f. 2.

Castalia impustulata Gory, *Monogr. supp.*, t. IV (1841), p. 189, pl. 32, f. 184.

Castalia bimaculata Saunders, *Trans. Ent. Soc.* (1868), p. 11, pl. 1, f. 24.

Castalia obscura Gestro, *Ann. Mus. Genov.*, t. IX (1877), p. 354.

Castalia bimaculata Heller, *Deuts. Ent. Zeit.* (1891), p. 135.

Long. 0m,012-0m,015 ; larg. 0m,0035-0m,004.

Allongé, étroit, noir en dessus, très brillant, souvent à reflets bleus ou violacés ; dessous bronzé très obscur et brillant ; pattes bleu d'acier, au moins les tibias et les tarses. Tête et pronotum à ponctuation assez forte, dense et très rapprochée, le second avec une fossette basilaire médiane assez profonde et une impression vague, linéaire, de chaque côté ; élytres avec cinq côtes entières de chaque côté, la suturale atteignant souvent le sommet, les espaces intercostaux grossièrement ponctués le long des côtes et finement pointillés au milieu.

♀ Long. 0m,017-0m,025 ; larg. 0m,005-0m,008.

Plus robuste, plus large, dessus bleu foncé bril-

lant à reflets violacés ou verts, les côtés et le milieu du pronotum plus clairs et vert doré ou cuivreux ; les élytres avec une large tache rouge sombre, n'atteignant pas les côtés, subtransversale, un peu oblique, son bord antérieur situé plus près de la base que le postérieur ne l'est du sommet ; côtes élytrales entières, la suturale allant souvent de la base au sommet, leurs intervalles grossièrement ponctués de part et d'autre, sur les côtés, tandis que le milieu forme des costules pointillées. Dessous très brillant, vert doré ou bleu à reflets cuivreux, parfois bronzé avec les bords des segments abdominaux bleu d'acier.

Ces caractères représentent la forme la plus ordinaire des ♂♂ et des ♀♀, mais il arrive que les premiers ont parfois les élytres avec des taches rouges et que le secondes n'en ont pas ; mais ce cas est beaucoup moins fréquent.

En résumé, on ne peut guère différencier cette espèce de la suivante que par la ponctuation élytrale qui donne à l'insecte un aspect plus rugueux, le prolongement de la côte suturale présentant peu de constance, bien qu'en thèse générale on puisse admettre que ce dernier caractère est plus fréquent chez le *bimaculata* que chez l'*obsoleta*.

La réunion d'une série d'individus appartenant aux espèces nommées *bimaculata* et *obsoleta* permet, en suivant le texte de l'intéressante notice de M. Heller, de se rendre compte des raisons qui militent en faveur de la séparation de ces deux coupes spécifiques. J'ai eu la bonne fortune de trouver, dans la collection du Musée de Bruxelles, un nombre suffisant d'exemplaires, tous revus et classés par M. Heller, et leur examen m'a permis de confirmer sa manière de voir. Je ne puis mieux

faire que de reproduire un résumé de la notice de l'éminent entomologiste de Dresde.

Boisduval avait deux espèces ; il identifie l'une d'elles, des îles Philippines, à celle de Linné et décrit la *bimaculata* sous le nom de *bipustulata* en disant que la première a été capturée à Bourore et qu'elle est commune aux Philippines. — L'espèce linnéenne se trouve aux Indes orientales, aux îles de la Sonde, dans quelques-unes des Moluques, en Nouvelle-Guinée et en Australie, mais jamais aux îles Philippines. La diagnose de Linné étant très courte peut se rapporter indifféremment aux deux espèces et les lieux de capture seuls permettent de les différencier.

Une espèce perdue et omise dans le catalogue de Munich, la *pacifica*, a été indiquée par Boisduval comme ayant été capturée au nord de l'Australie en même temps que la *bipustulata Bsdv* (= *bimaculata* L.)

Si à cette époque on avait étudié les différences sexuelles, Boisduval aurait pu remarquer que les *bipustulata* étaient tous des ♀♀ et les *pacifica* des ♂♂. L'observation ne fut pas faite et la seconde espèce tomba même dans l'oubli.

Castelnau et Gory firent la même faute ; bien plus, ils décrivirent et figurèrent une même espèce sous deux noms différents, disant que la *bimaculata* L. se trouve aux Indes orientales, à Bourbon (!), à Bourou, à Timor et fréquemment aux îles Philippines. Ils décrivirent aussi, sous le nom d'*impustulata*, une espèce unicolore de l'Australie.

En 1841, Chevrolat décrit deux nouvelles espèces des îles Philippines. Le premier, il identifia la véritable forme linnéenne et caractérisa l'espèce des Philippines. Voici ce qu'il dit :

« *Strigoptera obsoleta viridi obscura ; thorace basi tri-* » *foveato ; capite cœrulescenti, crebre punctato ; elytris*

» *quinque costatis, costis basi conjunctis, costa suturale* » *dimidia, in interstitiis striis duabus punctatis et basi* » *costarum positis, macula rubra obsoleta versus medium,* » *nec marginem, nec suturam attingente, apice serratis ;* » *corpore subtus rubro aeneo crebreque punctato.*

» Dans le *B. bimaculata* d'Olivier, le corselet n'a qu'un » enfoncement sur le milieu de la base, la tache des » élytres est régulière, située un peu plus bas, d'un rouge » plus vif, la côte suturale est entière, les points des » interstries des élytres sont très gros et souvent » excavés. »

Chevrolat décrit en outre une autre espèce, foncée (*inornata*), des îles Philippines.

Schodenberg fit don au Musée de Dresde, entre autres insectes, de sept cents *Castalia* pris à Luçon et qui correspondent aux deux descriptions de Chevrolat; une grande à taches rouges (*obsoleta*) et une unicolore (*inornata*) et parmi celles-ci, trois couples *in copula* qui prouvèrent que la première est ♀ et la seconde ♂. Celui-ci a le dernier segment abdominal aigu, l'autre l'a arrondi et pour 100 ♀♀ il y avait 63 ♂♂.

— Interstries lisses ou finement pointillés, la ponctuation espacée. Les côtes limitées des deux côtés par des stries ponctuées, les points de celles-ci moins épais que ceux des espaces intercostaux ou égaux à ceux-ci. — Long. ♂ 0^{m},011-0^{m},019 ; ♀ 0^{m},015 *obsoleta* Chevrol.

— Interstries des élytres carénés, surtout en avant, les côtes limitées des deux côtés par des lignes de points épais, ces points parfois oblongs et toujours plus grands et plus profonds que ceux des espaces intercostaux. — Long. ♂ 0^{m},011-0^{m},017 ; ♀ 0^{m},014-0^{m},029 *bimaculata* L.

La couleur générale des élytres, chez les ♀♀ de ces deux espèces, passe du bleu par toutes les nuances du bleu vert au vert métallique ou au vert pourpré obscur, avec une tache, grande ou petite, sur chacun d'eux.

Sauf quelques rares anomalies, les ♂♂ sont toujours uniformément noirs avec des reflets bleu d'acier, violacés ou pourprés.

Chez le *bimaculata*, les taches ressemblent à une bande transversale se resserrant vers la suture et séparée par celle-ci et sont quelquefois en ligne droite, soit en avant, soit en arrière. Cette tache est semi-circulaire, mais peut aussi être tellement réduite qu'elle ne couvre plus que deux interstries. Toujours le tiers antérieur de l'élytre reste vierge de toute tache, ce qui différencie toujours cette espèce de l'*obsoleta*. Chez les deux espèces, les côtés des élytres, à hauteur des épimères métathoraciques, sont armés d'une dent qui s'avance vers l'arrière et le sommet et garnis de dents irrégulières mais uniformes de l'une à l'autre de ces espèces.

L'atrophie de la côte suturale signalée par *Chevrolat* chez son espèce se retrouve aussi chez l'autre. Quant aux côtes convergentes, elles sont anormales. Le pronotum, fortement échancré chez les deux espèces, présente des points épais sauf sur le disque ; les côtés sont habituellement vert doré métallique et cette nuance est limitée, à la base, par une impression ; le disque est généralement obscur, teinté de bleu d'acier ou de bleu verdâtre. Vue au microscope, la ponctuation située sur les tons foncés est à fond bleu vert avec un point central bleu de bluet foncé.

Au-dessus de l'écusson on remarque toujours une dépression ou fossette qui se prolonge vers l'avant suivant un sillon médian ; le bord antérieur du pronotum est limité par une ligne enfoncée et unie, sauf quelques points épars. La couleur de la tête varie chez la ♀, l'impression généralement d'un beau bleu d'acier, le front vert métallique avec le fond de la ponctuation bleuâtre ; une ligne longitudinale lisse et fine sur le vertex. Le front, couvert d'une pubescence jaunâtre, est le plus souvent légèrement déprimé entre les yeux.

Epistome peu ou à peine crénelé.

Dessous cuivreux ou bronzé mat avec des reflets pourprés ou bleuâtres. Dessous du pronotum à larges fossettes peu profondes limitées par un réseau de mailles; la ponctuation générale assez fortement ponctuée, la ponctuation remplie, chez les exemplaires non défraîchis, d'une pubescence pulvérulente et jaunâtre; la ponctuation plus espacée sur le prolongement prosternal et sur le premier segment abdominal.

Castalia obsoleta. — Le fond des élytres présente de grandes variations de coloration, bien que le ton général soit le vert bleuâtre. Les élytres paraissent plus brillants à cause de la ponctuation moins épaisse et les taches rouges sont très variables. La forme la plus commune est une tache deux fois plus longue que large contournée et dentelée en arrière et dépassant les interstries de la deuxième et de la troisième côte. Cette tache se développe parfois au point qu'elle commence à l'épaule pour atteindre, en s'élargissant, les deux tiers de l'élytre. Chez l'*obsoleta*, la longueur de la tache dépasse toujours sa largeur.

Variétés. — L'*auromaculata* du Penang est probablement une variété de couleur ♀ de *bimaculata* Linné.

D'après l'examen d'une douzaine de spécimens d'*obsoleta* ♀ unicolores trouvés à Luçon, je pense qu'ils se rapportent à l'*unicolor* Thoms. Un spécimen intéressant du Musée de Dresde présente une transition entre cette variété et l'espèce : il a des raies rouges sur les côtes 2, 3 et 4 au lieu de taches.

La var. *unicolor*, qui présente le même faciès que l'*obsoleta*, est d'un vert bleuâtre foncé avec les côtes pourprées. La tête est aussi pourprée et non bronzée. La collection de M. Van de Poll contient des exemplaires entièrement vert métallique qui pourraient, par analogie avec l'*auromaculata* Saund., s'appeler var. smaragdinea.

Les formes *obsoleta* se rapprochent du *cyanipennis* Thoms., dont je n'ai vu que quatre ♀♀, y compris le type. C'est un passage entre *bimaculata* et *obsoleta* qui pourrait

néanmoins constituer une espèce distincte, s'écartant de la seconde par les côtes 4 et 5 s'aplatissant tellement en arrière qu'elles paraissent se confondre avec les interstries.

Chez *obsoleta* la cinquième côte est toujours remarquable par l'espacement de la ponctuation ; la ligne lisse du vertex est à peine indiquée et les impressions prélatérales du pronotum manquent et sont remplacées par un espace lisse. Les spécimens respectivement bleus et verts des Philippines et de Célèbes concordent entre eux pour la forme et la coloration. Les ♂♂ à taches rouges sont aussi rares que les ♀♀ unicolores.

Le nom de *moerens* a été donné par M. van Lansberge à l'un de ces mâles et j'y rapporte 4 exemplaires d'*obsoleta* avec des taches plus ou moins grandes et placées d'une façon variable.

Le *C. curta* H. Deyr. est probablement l'*obsoleta* ♂ var. *cyanipennis*, celle représentée par des ♀♀ provenant de Célèbes.

Obscura Gestro ne peut être différencié des spécimens provenant de l'Inde et de l'Australie et paraît être le *pacifica* de Boisduval.

Les formes d'un même genre varient souvent de façon à constituer des espèces distinctes suivant leur habitat et peuvent être considérées comme telles suivant qu'elles habitent des îles différentes. Si mes observations relatives au genre *Castalia* ne confirment pas ce fait, c'est pour des raisons biologiques indiquées par M. Baer, qui m'affirme que les larves de ce genre vivent à l'intérieur des bambous. Elles peuvent avoir été importées, de l'Inde, dans l'archipel Malais et jusqu'en Australie.

Cette notice me met d'accord avec M. Heller pour séparer le C. *bimaculata* L. de l'*obsoleta* Chevrol. Mais je suis de l'avis de M. Waterhouse pour voir

dans l'*auromaculata* une espèce bien distincte des deux précédentes.

Les détails qui précèdent peuvent tenir lieu d'une plus longue description de *C. bimaculata*.

Hab. — Inde, Penang, Cochinchine, Indo-Chine, Célèbes, Amboine, Australie (*diverses collections*), Cambodge, Annam, Siam, Saïgon (*Muséum de Paris*).

—

2. — C. obsoleta

Chevrolat.

Strigoptera obsoleta Chevrol., *Rev. Zool.* (1841), p. 221.

Strigoptera inornata Chevrol., *l. c.*, p. 222.

Castalia cyanipennis H. Deyrolle, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. VIII (1864), p. 76.

Castalia curta H. Deyrolle, *l. c.*, p. 77.

Castalia cyanipennis Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 46.

Castalia unicolor Thomson, *l. c.*

Castalia moerens Lansberge, *C. R. Soc. Ent. Belg.*, t. XXIII (1880), p. 137.

Castalia obsoleta Heller, *Deuts. Ent. Zeit.* (1891), p. 135.

Castalia smaragdinea Heller, *l. c.*, p. 135.

Long. 0m,013-0m,025; larg. 0m,004-0m,0075.

Très voisin du précédent, ne s'en distingue que par l'aspect des élytres plus lisse, la ponctuation des espaces intercostaux étant moins forte. Souvent aussi la côte suturale ne se prolonge pas en arrière jusqu'au sommet et s'arrête vers le milieu; enfin la tache élytrale rouge est plus allongée, d'allure moins transversale, plutôt oblique.

Ces détails suffisent pour identifier l'espèce; je pense que l'*unicolor* Thoms. peut lui être adjointe, peut-être à titre de variété.

Le dimorphisme sexuel de l'*obsoleta* Chevrol. est aussi accentué que celui du *bimaculata* L., mais

avec la même restriction, c'est-à-dire qu'il existe des ♂♂ à taches élytrales rouges et des ♀♀ sans taches.

Hab. — Iles Philippines.

—

3. — C. pulchra

Waterhouse.

Pl. 8, fig. 2.

Castalia pulchra Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 252.

Long. 0m,018.

A peu près de la forme du *C. bimaculata* L., mais relativement plus court et plus large, d'un beau violet bleu. Pronotum très large, grossièrement ponctué, les points, serrés et confluents sur le disque, moins rapprochés sur les côtés; ceux-ci très arqués, plus élargis vers la base, légèrement teintés de vert. Fossette basilaire très profonde. Élytres plus courts que chez le *C. bimaculata*, d'un violet bleu obscur, un peu plus pâles au sommet, à reflets verts le long de la marge antérieure; avec une tache jaune rougeâtre, obscure, mal définie, oblique et située avant le milieu; grossièrement et très densément ponctués; chacun d'eux avec quatre côtes lisses, bien marquées, la première atteignant seulement le milieu. L'apex denticulé. La carène latérale du pronotum (vue sur le côté) légèrement bisinuée, la région inférieure longeant cette carène moins profondément impressionnée que chez le *C. bimaculata*. Abdomen bleu d'acier obscur, brillant, les segments bordés de violet; très grossièrement ponctué, les points généralement séparés l'un de l'autre par un espace moindre que leur diamètre, mais plus espacés et confluents sur les côtés (*Ex* Waterh.).

Hab. — Inde.

4. — C. Bettoni

Waterhouse.

Pl. 8, fig. 3.

CASTALIA BETTONI Waterhouse, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 253.

Long. 0m,021.

Faciès du *C. bimaculata* L., mais un peu plus large. Tête, pronotum et dessous bronzés; élytres violet obscur, avec une vague tache ferrugineuse sur les côtés avant le milieu. Pronotum très large, médiocrement ponctué, les points plus accentués que chez *bimaculata*, séparés l'un de l'autre sur le disque par un espace égal à leur diamètre, mais un peu plus rapprochés aux angles postérieurs; aux angles antérieurs (dont la surface est légèrement impressionnée et bronzée) la ponctuation est légèrement confluente. Le disque présente une impression en forme d'Y. La ponctuation des élytres est très particulière. Dans les espaces intercostaux, les points sont généralement séparés l'un de l'autre, mais au sommet et sur les côtés ils sont confluents. (Le spécimen décrit a la deuxième côte bifurquée à son sommet, mais c'est probablement un caractère individuel.) L'abdomen est médiocrement ponctué, les points non confluents; bronzé à reflets cuivreux, les bords inférieurs des segments bleu d'acier. Les fémurs sont d'un bleu verdâtre obscur; les tibias violets (*Ex* Waterh.).

La découverte en Afrique d'un représentant du genre *Castalia* est excessivement intéressante au point de vue géographique. Elle rattache une fois de plus la faune du continent africain à celle des îles de la Malaisie.

HAB. — Afrique orientale anglaise : Samburu (*C. Stewart Betton*).

5. — C. auromaculata

Saunders.

Pl. 8, fig. 4.

Castalia auromaculata Saund., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, t. V (1867), p. 513.

Castalia auromaculata Heller, *Deuts. Ent. Zeit.* (1891), p. 135.

Castalia auromaculata Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 252.

Long. 0m,021-0m,025; larg. 0m,007-0m,008.

Allongé, plan en dessus, les côtés déclives; vert sombre, mais brillant en dessus, les côtés du pronotum souvent pourprés, le disque à reflets bleus. Dessous vert doré clair et très brillant, les côtés cuivreux pourpré, les bords inférieurs des segments abdominaux et les pattes vert doré, tarses bleuâtres.

Tête à ponctuation fine et très dense, avec une très faible ligne lisse sur le vertex.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure à peine bisinuée, avec une très fine bordure lisse; les côtés régulièrement et obliquement arqués; la base bisinuée avec les angles postérieurs et le lobe médian aigus. Il est couvert d'une fine ponctuation très dense, semblable à celle de la tête et présente une fossette médiane située dans le lobe médian et prolongée en avant suivant un sillon assez large mais peu profond et allant jusque vers le milieu.

Élytres allongés, peu convexes, légèrement lobés à l'épipleure, à peine sinués à hauteur des hanches postérieures, faiblement et régulièrement arqués jusqu'au sommet, celui-ci séparément arrondi et denteléé. Ils présentent cinq côtes, assez larges en

avant et s'amincissant en arrière ; la première (la suturale) interrompue vers le milieu ; la deuxième assez forte, subsinueuse ; la troisième plus mince, presque droite ; les deux autres plus minces encore, couvertes de points et un peu rugueuses ; les espaces intercostaux larges, plans, rugueux et finement pointillés, les points longeant les côtes pas plus épais que les médians.

Dessous finement et densément pointillé ; les bords inférieurs des segments abdominaux lisses.

Pattes ponctuées.

Cette description est faite d'après l'unique exemplaire que j'ai sous les yeux et qui diffère suffisamment des *C. bimaculata* et *obsoleta*, qui précèdent, pour pouvoir les en séparer. La sculpture élytrale est tout autre que celle de ces deux espèces. Voici ce qu'en pense M. Waterhouse :

Le type de cette espèce est plus étroit que le *C. bimaculata ;* le pronotum est teinté de violet sur le disque, cuivreux et doré sur les côtés. Les côtés inférieurs du thorax et ceux des segments abdominaux sont d'un pourpré cuivreux. L'abdomen est parfois doré avec les segments bordés de bleu d'acier. Les élytres sont vert obscur avec les côtes parfois plus larges ; leurs intervalles ponctués, ces points non confluents et disposés en ligne.

Le type est une femelle.

Un exemplaire ♂ de la collection Kerremans, étiqueté « Tonkin, Fairmaire », présente exactement la forme et la sculpture du type ; mais la couleur du pronotum est plus obscure et les élytres sont d'un violet foncé.

Hab. — Annam ; Tonkin.

—

6. — C. Fairmairei

Waterhouse.

Pl. 8, fig. 5.

Castalia Fairmairei Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 253.

Long. 0m,021.

Très semblable au *C. auromaculata*, mais plus allongé. Bleu vert, avec un léger reflet bronzé. Pronotum convexe, densément ponctué comme chez l'*auromaculata*, les points sur les côtés faiblement séparés. Les côtés plus arrondis. Le disque teinté de bleu; les côtés à reflets bronzés. Élytres plus grossièrement, plus densément et irrégulièrement ponctués, les points non disposés en lignes. Dessous du corps bronzé, les côtés du sternum et la base des segments abdominaux à reflets cuivreux.

J'ai douté d'abord pour séparer cette espèce de *C. auromaculata*. Des quatre exemplaires de la collection Kerremans étiquetés « Tonkin, Fairmaire », l'un est un ♂ et les trois autres des ♀♀. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est plus court; il a le pronotum plus parallèle sur les côtés à partir du milieu. Les élytres sont comparativement moins ponctués et les points sont en lignes. Sous ce rapport, il se rapproche exactement de l'*auromaculata*. Les femelles, auxquelles je donne le nom de *Fairmairei*, sont plus allongées, ont les côtés du pronotum plus fortement arrondis et les élytres densément et irrégulièrement ponctués.

J'avais pensé d'abord à des différenciations sexuelles, mais la dissection du type de l'*auromaculata* m'a prouvé que j'avais indubitablement affaire à une femelle. Dans ces conditions, j'ai placé le ♂ du Tonkin parmi les *auromaculata* et j'ai créé, pour les trois femelles de la même région, une nouvelle espèce (*Ex* Waterh.).

Hab. — Tonkin.

13. — Pseudocastalia

Kraatz.

Deuts. Ent. Zeit. (1896), p. 84.

Pseudocastalia Kerremans, *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 24.

Tête plane; épistome très court, légèrement sinueux, subtronqué en avant; cavités antennaires petites, arrondies. Antennes courtes, à article 1 conique, épaissi au bout; 2 plus court, obconique; 3 allongé, cylindrique, un peu plus long que 1; 4 triangulaire; les suivants obtusément dentés, diminuant graduellement en longueur, munis d'une fossette porifère terminale; le dernier globulaire. Yeux médiocres, allongés, elliptiques, rapprochés en dessus. Pronotum très transversal, arrondi en quart de cercle sur les côtés, la marge antérieure échancrée en arc régulier, la base bisinuée avec un large lobe médian et les angles postérieurs échancrés, de façon à former un vide anguleux très accusé avec la troncature humérale des élytres; le disque sillonné. Écusson nul ou très petit. Élytres semblables, pour la structure et les côtes, à ceux des *Castalia*, mais avec les dents terminales à peine accusées et la troncature humérale bien prononcée et oblique. Prosternum saillant en avant, court et largement arrondi en arrière, sa marge antérieure située sur un plan oblique par rapport à lui-même vers la bouche et limitée par une carène tranchante. Mésosternum entier, largement échancré au milieu; suture méso-métasternale entière et sinueuse. Hanches postérieures sinueuses en avant et obliques en arrière. — Pattes peu robustes; fémurs fusiformes, aplanis; tibias allongés, subcylindriques,

les antérieurs un peu dilatés en avant et tranchants sur leur bord extérieur ; tarses courts, le premier article des postérieurs aussi long que les trois suivants réunis ; leurs crochets à peine lobés à la base. — Suture du premier et du deuxième segment abdominal arquée en arrière et remontant sur les côtés ; extrémité du dernier segment abdominal acuminée avec une petite échancrure terminale ♂ ; largement arrondie ♀.

Distribution géographique. — Ce genre ne comprend que 8 espèces connues, les unes distraites des Polycesta s. s., les autres nouvelles. Toutes proviennent de la région africaine, en y comprenant l'Arabie. L'espèce de l'Arabie se retrouve au Tonkin.

Tableau synoptique des espèces.

1. Dessus noir ou bronzé . . . . . 2.
   Dessus bleu ou vert, parfois à reflets violets ou pourprés . . . . . 5.
2. Pronotum grand et largement arrondi sur les côtés . . . . . 3.
   Pronotum moins grand, obliquement atténué en ligne droite en avant, sur les côtés . . . . . 4.
3. Espaces intercostaux des élytres à costules visibles ; ponctuation du pronotum très grossière . . . . . 1. **arabica.**
   Espaces intercostaux des élytres larges et plans ; ponctuation du pronotum beaucoup plus fine . . . . . 2. **brevicornis.**
4. Entièrement noir ; dentelure terminale des élytres bien accusée . . . . . 3. **Bottegoi.**

Noir bronzé, plus clair en dessous qu'au-dessus; élytres séparément arrondis et non dentelés au sommet. . . . 4. **aegyptiaca.**

5. Dessus concolore, obscur, bleu ou vert, quelquefois à reflets violacés ou pourprés; assez grand . . . . . 6.

Tête et pronotum dorés ou pourprés, élytres bleu foncé; moins robuste . . . 7. **Dybowskii** nov. sp.

6. Pronotum large, à côtés arrondis; sa plus grande largeur au milieu . . . . . 7.

Pronotum très obliquement arqué sur les côtés; sa plus grande largeur à sa base et dépassant notablement celle des élytres . . . . . 8. **Peringueyi** nov. sp.

7. Entièrement bleu brillant et clair avec les pattes violacées . . . . . 5. **cyaneoviridis.**

Plus robuste; vert bleuâtre brillant en dessus . . . . . 6. **Bennigseni.**

—

1. — P. arabica

Gestro.

Pl. 8, fig. 6.

Polycesta arabica Gestro, *Ann. Mus. Genov.*, t. IX (1877), p. 354.

Long. 0m,012-0m,022; larg. 0m,004-0m,007.

Oblong, peu convexe, allongé, noir ou bronzé obscur, terne et légèrement cuivreux; tête finement granuleuse et ponctuée; pronotum très grand, large, ses côtés largement arrondis, leur milieu dépassant les côtés des élytres, granuleux et couvert d'une ponctuation très dense; la marge antérieure droite et ciliée de jaune, les côtés très arqués, la base bisinuée avec un large lobe médian arrondi et une profonde échancrure dans l'angle

postérieur, le disque sillonné. Écusson invisible. Élytres avec des côtes lisses dont les intervalles sont finement granuleux et ponctués, parfois subcostiformes. Dessous ponctué.

Tête grossièrement, densément et inégalement ponctuée; épistome tronqué.

Pronotum à ponctuation épaisse et très dense; une fossette allongée au milieu de la base et prolongée suivant un sillon linéaire n'atteignant pas le sommet; les côtés droits ou subarrondis au milieu, largement arrondis en avant, l'angle inférieur évidé de façon à laisser un vide anguleux entre lui et la base des élytres.

Côtes élytrales séparées l'une de l'autre par deux séries de points séparées elles-mêmes par une vague costule rugueuse et pointillée. Élytres conjointement arrondis au sommet.

Marge antérieure du prosternum tronquée; celui-ci assez saillant à sa région antérieure.

Extrémité du dernier segment abdominal ♂ très étroitement et faiblement échancrée; ♀ avancée suivant un lobe largement arrondi.

Hab. — Aden; Tonkin (*Brit. Mus., coll. Théry; Musée de Bruxelles*); Abyssinie, Somali (*Muséum de Paris*).

---

2. — P. brevicornis

Théry.

Polycesta brevicornis Théry, *Bull. Soc. Ent. Fr.* (1896), p. 106.

Long. 0m,019; larg. 0m,0065.

Écourté, les côtés subparallèles, entièrement noir et mat, les côtes élytrales et l'abdomen brillants.

Très voisin des *P. arabica* Gestro et *Castelnaudi* Saund., mais plus écourté, un peu plus massif, relativement plus large et avec les antennes de moitié plus courtes. Forme du pronotum se rapprochant de celle de l'*arabica*, mais un peu moins large, les côtés ne dépassant pas ceux des élytres, la ponctuation se rapprochant de celle du *Castelnaudi*, dont il a aussi les côtes élytrales, mais avec les espaces intercostaux plus larges, plus plans, moins rugueux et moins ponctués; l'écusson est visible et consiste en un point lisse et subarrondi et enfin les élytres sont conjointement arrondis au sommet, comme chez l'*arabica*.

Tête grossièrement et densément ponctuée; épistome tronqué; antennes très courtes, à peine plus longues que la tête.

Pronotum large, subquadrangulaire, avec les angles arrondis; marge antérieure tronquée, subsinueuse; côtés presque droits au milieu, arrondis en avant et en arrière, l'angle postérieur évidé. Il est couvert d'une ponctuation très dense et assez également espacée. Écusson réduit à un point lisse.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinués à hauteur des hanches postérieures, conjointement arrondis au sommet. Ils présentent des côtes dont les intervalles sont larges, subplans et très finement pointillés.

Marge antérieure du prosternum avancée vers la bouche, largement lobée; la partie antérieure de celui-ci saillante.

Hab. — Obock (*coll. A. Théry*); Djibouti (*Muséum de Paris*).

—

3. — P. Bottegoi

Kerremans.

Polycesta Bottegoi Kerrem., *Ann. Mus. Stor. Nat. Genova*, 2e sér., t. XVII (1896), p. 109.

Long. 0m,019; larg. 0m,0055.

Allongé, peu convexe en dessus, entièrement noir, brillant; tête finement chagrinée, front légèrement déprimé; pronotum très large, ses côtés obliquement arqués en avant et tronqués en arrière, sa plus grande largeur un peu après le milieu, la ponctuation inégale et irrégulièrement espacée, peu dense, la fossette préscutellaire arrondie et assez prononcée; élytres allongés, à côtés extérieurs subparallèles, à peine sinueux, le sommet obliquement tronqué et dentelé sur ses bords, les dents, au nombre de sept à huit de part et d'autre, assez espacées et peu accentuées.

Voisin de *P. arabica* Gestro, mais plus allongé, la ponctuation du pronotum moins dense et moins régulière, des côtés très obliques en avant, la fossette préscutellaire plus nette; les côtes élytrales plus serrées, les espaces intercostaux plus étroits et ressemblant à des côtes peu saillantes; la troncature extrême de l'élytre beaucoup plus allongée et nettement dentelée.

Hab. — Somalis : Brava (*Cap. V. Bottego*).

4. — P. aegyptiaca
Gmelin.

Buprestis depressa || Fabricius, *Syst. Ent.* (1774), p. 219.
Buprestis aegyptiaca Gmelin, *Syst. Nat.*, t. IV (1788), p. 1939.
Polycesta aegyptiaca Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 259.

Long. 0m,011-0m,017 ; larg. 0m,004-0m,0055.

Allongé, les côtés parallèles, subarrondi en avant et en arrière, bronzé très obscur en dessus, un peu mat; dessous d'un bronzé plus clair, un peu cuivreux, le milieu du sternum et celui du premier segment abdominal souvent teintés de vert.

Fabricius ayant décrit sous le nom de *depressa* une espèce de l'Orient (Égypte, Syrie, Algérie), nom donné par Linné à une autre espèce des Antilles, Gmelin, admettant l'espèce Fabricienne, lui donna le nom d'*aegyptiaca*, qui lui resta acquis, ayant été consacré depuis par de Marseul.

C'est un *Pseudocastalia*, et on pourrait lui restituer le nom de *depressa* Fabr., si celui-ci n'était le résultat d'une erreur évidente de Fabricius qui devait, à son époque surtout, connaître les espèces linnéennes. D'autre part, il n'est pas nécessaire de remanier la nomenclature lorsqu'il s'agit plutôt d'une question d'identité que de priorité et j'estime que le nom d'*aegyptiaca*, consacré par un long usage, peut rester acquis à l'espèce qui nous occupe.

Celle qui a été décrite sous le même nom par Castelnau et Gory est différente et appartient au genre *Polycesta s. s.*, comme on le verra plus loin. J'ai pourtant un doute sur ce point. La figure donnée par Castelnau et Gory pourrait aussi bien s'appliquer à l'*aegyptiaca* Gmel., qu'à l'*aegyptiaca* C. et G., nommé depuis *Castelnaudi* Saund., le texte

est tout aussi vague. Mais de toute façon, il est indiscutable que l'exemplaire nommé *Castelnaudi* Saund., que m'a communiqué le British Museum, est bien une espèce distincte du véritable *aegyptiaca*, et doit rester parmi les *Polycesta*.

Comparativement à l'*arabica* Gestro, le P. *aegyptiaca* Gmel. paraît plus mat en dessus, surtout sur le pronotum dont la ponctuation est plus fine et dont les côtés sont plus obliques, dilatés et subanguleux un peu après le milieu, avec l'angle inférieur terminé par une petite dent aiguë dirigée vers l'épaule. Les côtes élytrales sont plus fines, leurs intervalles, plus ponctués, paraissent plus chagrinés et les costules moins saillantes; les élytres sont séparément arrondis au sommet avec un vide sutural anguleux; enfin, l'extrémité du dernier segment abdominal ♂ est terminée en saillie aiguë, non échancrée à son sommet, et celle de la ♀, lobée comme chez *arabica*, est moins avancée.

Tête plane et mate, à ponctuation épaisse et dense, à fond bronzé d'or; front légèrement impressionné entre les yeux; vertex avec une petite plaque unie, irrégulière et mate; épistome largement et peu profondément échancré en arc.

Pronotum plan sur le disque et légèrement déclive sur les côtés, le milieu avec une large dépression linéaire peu profonde; la marge antérieure faiblement échancrée en arc; les côtés arqués, leur plus grande largeur après le milieu, mais moins larges que les élytres; la base faiblement bisinuée avec le lobe médian subanguleux, les angles postérieurs obtus et légèrement évidés, terminés par une très petite saillie aiguë. Il présente une ponctuation assez épaisse et dense, dont

les intervalles ne sont pas linéaires et ne forment pas de mailles, mais des rugosités mates. Le fond de la ponctuation brillant et clair, verdâtre, cuivreux ou bronzé. Écusson très petit, en triangle allongé.

Élytres un peu plus larges que le pronotum; arrondis à l'épaule; sinués sur les côtés avec le repli épipleural peu accentué et terminé, avec un sinus, par une petite dent aiguë; le sommet subarrondi, obliquement tronqué de part et d'autre et irrégulièrement dentelé. Ils présentent de part et d'autre quatre côtes dont la première (près de la suture) disparaît vers le milieu pour se prolonger suivant une costule ponctuée; les espaces intercostaux légèrement costulés en avant, finement et irrégulièrement ponctués.

Dessous plus brillant et d'aspect moins mat que le dessous, assez grossièrement ponctué; marge antérieure du prosternum rebordée et faiblement échancrée en arc.

Pattes grossièrement ponctuées.

Hab. — Arabie (*Musée de Bruxelles*); Syrie (*coll. Théry*); Perse (*Muséum de Paris*, par *Aucher*); un exemplaire du British Museum, sans désignation de localité.

---

5. — P. cyaneoviridis

Kraatz.

Pl. 8, fig. 7.

Pseudocastalia cyaneoviridis Kraatz, *Deutsch. Ent. Zeit.* (1896), p. 86.

Polycesta Hauzeri Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLIV (1900), p. 309.

Pseudocastalia cyaneoviridis Kerrem., *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), pl. 1, f. 6.

Long. 0m,019; larg. 0m,0055.

Oblong, allongé, entièrement bleu clair et brillant; les pattes violacées; plus étroit et plus allongé que le *P. arabica* Gestro, le pronotum moins large et ne dépassant pas les bords des élytres, les costules intercostales des élytres bien accentuées. Également plus étroit et plus allongé que le *Benigseni* Kraatz, mais les côtés du pronotum plus abaissés et les côtes élytrales plus nettes.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée; vertex sillonné.

Pronotum plus large que haut, grossièrement et inégalement ponctué sauf une large bande, le long de la base, finement granuleuse; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un lobe médian avancé et subanguleux; les côtés obliques en avant, arrondis au milieu et échancrés à la base où ils forment un vide anguleux huméral; la base bisinuée, le disque avec une fossette préscutellaire prolongée en sillon en avant.

Élytres à côtes alternativement saillantes et moins accusées, les espaces intercostaux formant des stries ponctuées; le sommet conjointement arrondi.

Dessous régulièrement ponctué; marge antérieure du prosternum située suivant un plan oblique par rapport à celui-ci, rentrant vers la bouche, et séparée de lui par une carène transversale.

Pattes ponctuées.

Hab. — Afrique orientale allemande (*Hauzer*).

6. — P. Bennigseni

Kraatz.

Pl. 8, fig. 8.

Pseudocastalia Bennigseni Kraatz, *Deutsch. Ent. Zeit.* (1896), p. 86.
Polycesta viridis Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLII (1898), p. 305.

Long 0m,025; larg. 0m,009.

Grand, allongé, convexe, d'un vert bleuâtre et brillant en dessus. Dessous noir bleuâtre ou verdâtre; pattes bleues; plus robuste que le *P. cyaneoviridis* Kraatz, le pronotum relativement plus court et plus large, plus ponctué et avec le sillon médian plus accusé, les côtes élytrales moins nettes, les espaces intercostaux plus granuleux, plus larges, avec les costules à peine accusées sur les côtés.

Tête grossièrement ponctuée; vertex sillonné.

Pronotum plus large que haut et plus étroit en avant qu'en arrière, grossièrement et irrégulièrement ponctué, la ponctuation plus dense sur les côtés que sur le disque; celui-ci sillonné longitudinalement au milieu, le sillon n'atteignant pas le sommet et limité en avant et en arrière par une fossette; la marge antérieure lisse et échancrée en arc; les côtés arqués en quart de cercle; la base bisinuée avec le lobe médian large et arqué; la marge inférieure mate et granuleuse; la base avec une échancrure évidée de part et d'autre contre l'angle inférieur. Écusson à peine visible, ponctiforme.

Élytres convexes, plus large que le pronotum à la base et laissant un vide anguleux entre leurs bords, présentant de part et d'autre quatre côtes lisses dont les deux internes sont plus nettes que

les externes, celles-ci se confondant avec la sculpture générale ; les espaces intercostaux un peu relevés et granuleux ; le sommet dentelé.

Dessous finement et régulièrement ponctué ; bord antérieur du prosternum lisse et tronqué, situé sur un plan oblique par rapport au prosternum ; celui-ci assez large, lobé au milieu ; mésosternum étroit, formé de deux plaques en losange élargi.

Pattes ponctuées.

Hab. — Afrique orientale allemande : Nyassa (*Brit. Mus.*) ; Zanguebar (*Muséum de Paris*, par le *R. P. Faugères*).

---

7. — P. Dybowskii

Nov. sp.

Pl. 8, fig. 9.

Long. $0^{m},019$; larg. $0^{m},006$.

Allongé, peu convexe, oblong, arrondi en arrière ; tête et pronotum doré brillant un peu verdâtre, grossièrement ponctués ; élytres bleu d'acier, avec les côtes et la ponctuation semblables à celles du *P. Bennigseni*, qui suit, mais un peu moins accentuées. Dessous vert obscur, brillant et légèrement cuivreux ; pattes noires à reflets bronzés.

Tête plane, couverte de points irréguliers entre des reliefs formant un réseau peu régulier, et assez grossier en avant, vers l'épistome, les points plus fins et plus espacés sur le vertex ; front légèrement déprimé et couvert d'une courte villosité jaunâtre et frisée.

Pronotum court et large ; sa marge antérieure finement rebordée et bisinuée avec le lobe médian

anguleux; les côtés largement arrondis, bordés d'une carène lisse et sinueuse; la base largement sinueuse; ses côtés tronqués et impressionnés de façon à former un vide anguleux avec celle des élytres, le lobe médian largement arqué. Il est couvert d'une ponctuation très épaisse et irrégulière, beaucoup plus épaisse sur les côtés que sur le disque qui est sillonné longitudinalement, le sillon formé par deux fossettes superposées. Écusson invisible.

Élytres tronqués le long de la base du pronotum, obliques et légèrement échancrés jusqu'au calus huméral, celui-ci saillant; les côtés presque droits, sans rebord épipleural sensible, très légèrement obliques à partir du tiers supérieur; largement arrondis au sommet, celui-ci dentelé avec un petit vide anguleux sutural. Ils présentent de fines côtes dont les trois suturales, de chaque côté, entières et séparées par une strie profonde couverte de points un peu transversaux, les suivantes plus espacées et séparées l'une de l'autre par des costules entre deux séries longitudinales de points un peu transversaux.

Dessous chagriné et irrégulièrement ponctué; prosternum un peu bombé en avant et déclive ensuite le long de la marge antérieure qui est rebordée, la partie déclive limitée par une fine carène transversale, parallèle au bord. Épisternum mésosternal lisse, brillant, doré et creusé. Abdomen ponctué avec les bords des segments lisses; extrémité du dernier segment abdominal ♂ avancée suivant deux dents assez aiguës séparées par une étroite et profonde échancrure arquée.

Je n'ai vu de cette espèce que deux exemplaires ♂♂; celui du British Museum a le pronotum cuivreux pourpré, tandis que celui du Muséum de

Paris l'a d'un vert doré clair; mais je ne doute pas que ces deux spécimens appartiennent à la même espèce.

Hab. — Congo français (*Muséum de Paris*, par *Dybowski*, un seul exemplaire); Afrique orientale (*British Museum*, un seul exemplaire).

—

8. — P. Peringueyi

Nov. sp.

Pl. 8, fig. 10.

Long. 0m,015-0m,020; larg. 0m,004-0m,005.

Oblong, allongé; les côtés des élytres parallèles; leur sommet largement arrondi; le pronotum beaucoup plus large que les élytres à leurs bases, ses côtés très obliquement atténués vers l'avant; bleu foncé en dessus, la base, le milieu du pronotum et les espaces intercostaux des élytres pourpré violacé brillant. Dessous vert doré à reflets bleus au milieu, les côtés pourpré violacé; pattes bleu verdâtre.

Cette espèce, dont je ne connais que deux exemplaires de taille très variable, est très reconnaissable par la dilatation de la base du pronotum, qui dépasse notablement, sur les côtés, celle des élytres.

Tête rugueuse, inégalement ponctuée entre des reliefs irréguliers et peu accentués; front légèrement déprimé; épistome tronqué, à bords déchiquetés et rugueux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure à peine bisinuée avec le lobe médian peu avancé et suban-

guleux; les côtés très obliques, leur plus grande largeur à la base et dépassant notablement celle des élytres; la base faiblement bisinuée avec le lobe médian peu avancé et faiblement arqué, l'échancrure latérale peu prononcée et les angles postérieurs arrondis. Il est couvert d'une ponctuation irrégulière, inégalement espacée entre des reliefs vermiculés qui le font paraître assez rugueux et présente, au milieu du disque, une impression ou fossette allongée, plus profonde et plus large contre la base, et s'amincissant en avant. Écusson très petit, ponctiforme.

Élytres légèrement arrondis à l'épaule, peu sinueux à hauteur des hanches postérieures, le lobe épipleural peu avancé; les côtés droits; le sommet largement et conjointement arrondi, finement et irrégulièrement dentelé, avec une courte dent suturale saillante. Ils présentent de part et d'autres cinq fines côtes lisses entre de larges espaces plans, dont le milieu est légèrement costiforme et les côtés garnis de points rapprochés, transversaux, sublinéaires, formant deux séries longitudinales et longeant les côtes; la première interrompue vers le quart postérieur, la deuxième et la troisième entières, la quatrième naissant sous le calus huméral et interrompue vers le sommet, la cinquième naissant sous le calus huméral où elle s'unit à la quatrième pour longer la marge latérale à une certaine distance de celle-ci.

Dessous brillant, à ponctuation aciculée sur l'abdomen. Pattes ponctuées; les fémurs plus lisses que les tibias.

Hab. — Transvaal : district de Lydenburg (*S. Afr. Museum*).

14. — Polycestella

Kerremans.

Wytsm. Gen. Ins., fasc. 12, *Bupr.* (1902), p. 25.

Tête plane; épistome très court, échancré en avant; cavités antennaires petites, arrondies, terminales et situées à une certaine distance des yeux. Antennes courtes, peu robustes, à article 1 renflé; 2 plus court, globulaire; 3 et 4 allongés, cylindriques, subégaux entre eux; 5 à 11 diminuant graduellement, obtusément dentés, à fossette porifère terminale. Yeux grands, saillants, elliptiques et peu rapprochés en dessus. Pronotum transversal, un peu oblique en avant sur les côtés, arrondi un peu au delà de la moitié de ceux-ci, l'angle postérieur abaissé et obtus; la base à peine sinueuse, le disque vaguement sillonné. Écusson oblong, allongé, rectangulaire. Élytres arrondis à l'épaule, un peu plus larges que la base du pronotum, conjointement arrondis et dentelés au sommet. Prosternum un peu convexe en avant; large, court et arrondi au sommet. Mésosternum peu profondément excavé, avec ses branches latérales courtes; suture méso-métasternale droite. Hanches postérieures à côtés parallèles, à peine dilatés au côté interne. Pattes peu robustes; fémurs subfusiformes; tibias cylindriques; tarses courts, le premier article des postérieurs un peu plus long que le suivant.

Corps ovalaire, peu allongé, subplan en dessus, légèrement élargi au tiers postérieur.

Distribution géographique. — Ce genre comprend deux espèces, l'une provenant de Mandar (Bengale), l'autre de l'Australie.

Tableau synoptique des espèces.

Petit; côtés du pronotum obliquement atténués en ligne droite et à peine arqués . . . 1. **curta.**
Plus grand; côtés du pronotum dilatés et arrondis après le milieu . . . . . 2. **Mastersi.**

—

1. — P. curta

Kerremans.

Pl. 9, fig. 1.

Polycesta curta Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belge*, t. XXXVI (1892), p. 174; *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, *Bupr.* (1902), pl. 1, fig. 7.

Long. 0m,012; larg. 0m,005.

Bronzé brun, un peu opaque, grossièrement ponctué, les élytres avec une vague bande transversale obscure, et des côtes dont les intervalles sont garnis de stries géminées de points; tête rugueuse, antennes courtes; pronotum atténué en avant, tronqué à la base, sillonné sur le disque, ses côtés arrondis, grossièrement et densément ponctué; écusson noir, rectangulaire; élytres arrondis à l'épaule, droits ensuite, arrondis au sommet. Dessous grossièrement ponctué, couvert d'une pubescence rousse.

Subparallèle, légèrement élargi vers le tiers postérieur, entièrement d'un bronzé mat obscur avec deux taches apicales et une bande transversale et dorsale noire sur chaque élytre.

Tête criblée de points enfoncés, couverte d'une très courte pubescence rousse; front bombé; antennes courtes et noires.

Pronotum transversal, élargi à la base, couvert de gros points enfoncés et très rapprochés, légèrement sinué en avant avec le lobe médian peu accentué, presque droit à la base, les angles inférieurs aigus et légèrement infléchis, les côtés arrondis, le sillon dorsal très accentué. Écusson presque carré, d'un noir mat.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, droits jusqu'au tiers postérieur où ils présentent leur plus grande largeur, atténués ensuite et conjointement arrondis au sommet; ils sont très rugueux et présentent une série de côtes élevées entre lesquelles se remarquent deux rangées parallèles de points enfoncés.

Dessous et pattes rugueux et ponctués, entièrement couverts d'une très courte pubescence rousse.

Cette espèce présente un faciès tout particulier, intermédiaire entre celui des *Pseudocastalia* et des *Polycesta*.

Hab. — Bengale : Mandar.

---

2. — P. Mastersi

Mac Leay.

Polycesta Mastersi Mac Leay, *Trans. Ent. Soc. N.S. Wales*, t. II (1872), p. 246.

Long. 0m,020; larg. 0m,006-0m,007.

Oblong, subparallèle, atténué en avant et arrondi en arrière, le dessus régulièrement arqué et plus convexe que le dessous; tête et pronotum noirs avec le fond de la ponctuation bronzé obscur; élytres bronzé obscur avec une vague bande transversale plus obscure, noirâtre et assez large, située

à égale distance du milieu et du sommet; l'apex obscur. Dessous bronzé, un peu plus clair et plus brillant que le dessus, avec çà et là quelques taches cuivreuses.

Tête rugueuse, couverte d'une courte villosité gris jaunâtre, grossièrement et inégalement ponctuée entre des reliefs vermiculés, avec un vague relief plus grand et irrégulier au milieu du front; épistome bilobé, les lobes larges et peu arqués, l'échancrure médiane peu profonde.

Pronotum assez convexe, plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure tronquée et ciliée de gris jaunâtre, les côtés arqués, non anguleux, leur plus grande largeur au milieu; la base à peine bisinuée avec les angles postérieurs très petits, aigus et légèrement saillants en dehors. Il est vaguement sillonné au milieu dans toute sa longueur et couvert d'une ponctuation épaisse, inégale, beaucoup plus dense sur les côtés, où les points sont confluents, que sur le disque, où ils sont irrégulièrement espacés, sauf dans la dépression médiane, où ils sont plus petits et aussi denses que sur les côtés; de part et d'autre de cette dépression un espace mat, à ponctuation plus grossière, mais beaucoup plus espacée, subtriangulaire et plus large le long de la base. Écusson très petit, lisse, brillant, subtrapézoïdal, aminci en avant.

Élytres convexes, régulièrement arqués de la base au sommet, tronqués à la base, à peine sinueux sur les côtés, très légèrement élargis au tiers postérieur et dentelés au sommet. Ils présentent de part et d'autre onze stries en avant et neuf en arrière, formées de points plus épais que ceux qui se remarquent sur les interstries; ceux-ci alter-

nativement costiformes et déprimés, mais d'une façon peu prononcée, et tous couverts d'une fine ponctuation disposée en vagues lignes longitudinales et plus épaisse sur les côtés que vers la suture ; la côte suturale dépassant à peine le milieu de l'élytre, lisse ainsi que la présuturale, mais très étroitement et d'une façon peu sensible.

Dessous moins rugueux et moins grossièrement ponctué que les élytres, la ponctuation subaciculée et laissant émerger des poils épars, très courts et jaunâtres ; marge antérieure du prosternum faiblement rebordée et tronquée ; extrémité du dernier segment abdominal en ogive (♀ ?).

Je n'ai vu de cette espèce que deux exemplaires, l'un du British Museum, et que je rapporte, avec M. Waterhouse, au *Mastersi*, l'autre du Muséum de Paris, identique au précédent. Je pense que ce sont deux .

Hab. — Australie (*Brit. Mus.*) ; Adélaïde (*Museum de Paris*, par *H. Deyrolle*).

15. — Neopolycesta

Nov. gen.

Tête plane ; épistome très court, à peine échancré en avant au milieu et faiblement lobé sur les côtés vis-à-vis des cavités antennaires ; celles-ci petites et arrondies. — Antennes grêles, presque aussi longues que la tête et le pronotum réunis, à article 1 épais, pyriforme, épaissi au bout ; 2 plus court, subglobulaire, obconique ; 3 allongé, obconique, aussi long que 1 ; 4 à 10 triangulaires, subplans, dentés au côté interne et munis d'une fossette porifère

terminale; 4 aussi long que 3; les suivants diminuant graduellement en longueur et augmentant sensiblement en largeur; 11 ovoïde. — Yeux allongés, elliptiques, médiocres, un peu obliques et rapprochés en arrière sur le vertex. — Pronotum grand, plus large que long, plus étroit en avant qu'en arrière, de la largeur des élytres et entièrement juxtaposé à ceux-ci à la base; celle-ci faiblement bisinuée avec un large lobe médian peu avancé et faiblement arqué; les côtés étroitement bordés d'une carène lisse. — Écusson nul ou à peine visible, souvent enfoncé dans une dépression de la base des élytres — Élytres allongés, convexes, déclives et rebordés sur tout le pourtour externe, la marge extérieure repliée en dessous, parfois largement lobée à l'épipleure, couvrant alors la majeure partie de l'épisternum métathoracique; le sommet multidenté. — Prosternum court, assez convexe, bombé en avant, la marge antérieure tronquée et finement rebordée, le sommet largement arrondi. — Mésosternum entier, largement et profondément échancré en arc pour la réception du lobe prosternal; suture métasternale entière et droite. — Métasternum avec un fin sillon médian. Hanches postérieures subsinueuses en avant et un peu obliques en arrière, légèrement dilatées au côté interne. — Pattes peu robustes; fémurs peu épais, légèrement aplanis sur leurs deux faces; tibias grêles, les antérieurs droits, les postérieurs faiblement arqués en dehors; tarses peu allongés, le premier article des postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis, 2 et 3 triangulaires, 4 bilobé, 5 allongé; crochets simples. — Suture du premier et du deuxième segment abdominal faiblement arquée, remontant sur les côtés et non parallèle à celle des autres segments.

Je fonde ce genre pour une série d'espèces africaines comprises jusqu'ici parmi les *Polycesta* et qui s'en éloignent par un faciès particulier et par une série de caractères secondaires : antennes plus longues et plus grêles, pronotum différent par son mode de juxtaposition aux élytres; forme plus bombée de ceux-ci, enfin, absence d'écusson ou, s'il existe, alors excessivement réduit, à peine visible et situé au fond d'une dépression, triangulaire, de la région qu'il occupe.

Je ne connais en nature que trois des six espèces que je crois pouvoir admettre dans ce genre. Je ne connais les trois autres (*tigrina* Cast. et Gory, *Goryi* Thoms. et *hova* Kerrem.) que par leur description. J'ai décrit la dernière il y a une dizaine d'années et ne l'ai plus revue depuis, mais je pense qu'elle appartient au nouveau genre de *Neopolycesta*.

Hab. — Afrique méridionale et orientale; Madagascar. Une des espèces malgaches se retrouve en Abyssinie.

Tableau synoptique des espèces.

1. Région scutellaire normale; pas d'écusson . . . . . 2.
   Région scutellaire déprimée; écusson petit; lobe épipleural des élytres remplacé par une échancrure . . . . . 1. **quatuordecimmaculata**.
2. Espaces intercostaux des élytres non ou à peine costiformes . . . . . 3.
   Espaces intercostaux des élytres presque aussi saillants que les côtes elles-mêmes . . . . . 4.

3. Corps allongé; ponctuation des espaces intercostaux des élytres fine . . . . 2. **caffra**.
Corps plus écourté; ponctuation des espaces intercostaux des élytres plus épaisse . . . . . 3. **inornata**.
4. Côtés du pronotum arrondis après le milieu. . . . . 5.
Côtés du pronotum anguleusement dilatés après le milieu. . . . . 4. **tigrina**.
5. Pronotum largement arondi et dilaté sur les côtés après le milieu. . . . . 5. **Goryi**.
Pronotum arrondi, mais moins dilaté sur les côtés après le milieu. . . . . 6. **hova**.

—

1. — N. quatuordecimmaculata

Fahreus.

Pl. 9, fig. 2.

Polycesta quatuordecimmaculata Fahreus, *Ins. Caffr.*, t. I^re^ (1851), p. 314.

Long. 0^m^,013-0^m^,020; larg. 0^m^,0035-0^m^,0065.

Subovalaire, allongé, médiocrement convexe; tête et pronotum noirs, ce dernier avec un point jaune contre le bord extérieur, vers le milieu de celui-ci; élytres bleu violacé, brillants et ornés de taches jaunes au nombre de dix à quatorze sur chacun d'eux. Dessous bronzé obscur et brillant avec les bords des segments abdominaux bleuâtres; pattes noires.

Comparativement au *Neopolycesta caffra* Thunb., que l'on peut considérer comme le type du genre, le *14-maculata* est plus robuste, plus large aux épaules et plus atténué en arrière; la base du pronotum est plus sinueuse avec le lobe médian plus

avancé, l'écusson est visible, mais très petit, mat et enfoncé dans une cavité allongée que forment les élytres à la base, enfin les côtes élytrales, surtout les deux discales, sont plus nettes et plus saillantes, avec les espaces intercostaux plus larges et plus plans. Un exemplaire du Limpopo (*Brit. Mus.*) est très petit avec les macules élytrales moins nombreuses et d'un rouge vif.

Tête plane, assez rugueuse, couverte de gros points inégaux et irrégulièrement espacés, et d'une courte pubescence d'un gris jaunâtre.

Pronotum large, plan sur le disque, déclive sur les côtés, surtout en avant, dans les angles antérieurs ; la marge antérieure ciliée de gris et bisinuée avec le lobe médian anguleux; les côtés arqués et subsinués au milieu avec l'angle antérieur aigu, le postérieur obtus, la carène marginale étroite, lisse et subsinueuse; la base bisinuée avec le lobe médian avancé sur la région scutellaire et subanguleux. Il présente une ponctuation irrégulière, plus dense et plus fine sur les côtés antérieurs, plus rare sur les postérieurs et inégale sur le disque; celui-ci présente un vague sillon médian. Écusson petit, mat, finement granuleux et enfoncé dans une dépression allongée située à la base des élytres.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, non sinués à hauteur des hanches postérieures, sans lobe épipleural, mais au contraire échancrés à la place du lobe; droits sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet; celui-ci assez fortement et inégalement dentelé. Ils présentent, de part et d'autre, quatre fines côtes lisses, séparées par des espaces plans un peu rugueux et couverts de deux séries longitudinales

de points transversaux ou plutôt de ridules; la dépression circumscutellaire limitée des deux côtés par une courte côte supplémentaire; la suture élevée et lisse; les deux côtes discales se joignant en arceau contre la base; la troisième côte naissant sous le calus huméral; la quatrième partant de la base en deçà du calus huméral et longeant la marge latérale à une certaine distance de celle-ci.

Dessous finement pointillé, les points abdominaux un peu aciculés; couvert d'une courte pubescence grise. Pattes ponctuées.

Hab. — Zambèze (*S. Afric. Mus.*); Limpopo (*Brit. Mus.*).

---

2. — N. caffra

Thunberg.

Pl. 9, fig. 3.

Buprestis caffra Thunb., *Mus. Nat. Act. Ups.*, t. IV (1787), p. 51.

Long. 0m,016; larg. 0m,0045.

Allongé, peu convexe, les côtés parallèles, le sommet arrondi, entièrement noir avec une tache allongée de chaque côté du pronotum et un point dans la dépression médiane, jaune fauve; élytres irrégulièrement maculés de jaune fauve.

Cette espèce a beaucoup d'analogies avec le *Paracastalia ornatipennis*, mais elle a les antennes plus longues, avec les articles plus grêles, le pronotum légèrement bisinué et non tronqué à la base, l'écusson invisible et les élytres conjointement arrondis.

Tête plane et rugueuse, couverte de points assez gros, irréguliers et d'un diamètre plus grand que

leurs intervalles, ainsi que d'une pubescence molle, couchée, peu dense et jaunâtre.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; sa marge antérieure ciliée de brun clair, étroitement rebordée, faiblement bisinuée avec le lobe médian subanguleux ; les côtés obliquement arqués ; la base faiblement bisinuée avec le lobe médian subanguleux. Il est couvert de points arrondis, épais, très denses, d'un diamètre plus grand que leurs intervalles qui forment un réseau de mailles arrondies, avec la base mate et très finement granuleuse et un vague sillon préscutellaire. Écusson invisible.

Élytres de la largeur du pronotum et faiblement quoique sensiblement lobés à la base, sinués sur les côtés avec le lobe épipleural recouvrant en partie les épipleures métasternales ; le sommet dentelé, largement et conjointement arrondi. Ils présentent de part et d'autre quatre côtes linéaires dont les intervalles sont formés de deux séries longitudinales de points assez épais et légèrement transversaux séparés par une vague côte pointillée.

Dessous noir, finement granuleux et pointillé, couvert d'une longue pubescence jaunâtre ou brun clair, très rare sur l'abdomen, un peu plus dense sur le sternum. Pattes ponctuées.

Hab. — Caffrerie (d'après un exemplaire du *Musée de Capetown*, comparé au type de Thunberg).

—

3. — N. inornata

nov. sp.

(Péringuey mss.)

Pl. 9, fig. 4.

Long. 0m,011-0m,024; larg. 0m,004-0m,009.

Assez large, peu convexe, les côtés parallèles, le sommet arrondi, entièrement noir en dessus, le pronotum mat, les élytres plus brillants, parsemés de quelques taches rouges ou jaunâtres; dessous noir à reflets irisés plus ou moins accentués.

Plus écourté et plus large que le *N. caffra* Thunb., les taches élytrales plus rares; les côtes élytrales bien marquées, leurs espaces non costiformes et plus grossièrement ponctués, la première côte s'arrêtant au milieu de l'élytre.

Le type de M. Péringuey a 0m,011 à peine. Un second exemplaire, du British Museum, que je rapporte à cette espèce, est plus robuste et plus massif; bien qu'il soit défraîchi et détérioré, je pense qu'il constitue une simple variation de taille avec l'*inornata*.

Tête rugueuse, couverte d'une courte pubescence grise; ponctuation dense entre des reliefs vermiculés; front aplani; épistome faiblement bilobé avec une étroite échancrure médiane, anguleuse.

Pronotum plus large que long, plus étroit en avant qu'en arrière, plan sur le disque; la marge antérieure bisinuée avec un lobe médian anguleux assez accusé; les côtés peu dilatés, assez régulièrement et obliquement arqués; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux et les angles postérieurs un peu abaissés et aigus. Il est couvert d'une ponctuation assez épaisse et assez dense, peu régulière,

très rapprochée, surtout sur les côtés, et présente, au milieu du disque, un très vague sillon longitudinal. Écusson petit.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, faiblement lobés sur les côtés à l'épipleure, sinués à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, séparément arrondis et dentelés au sommet. Ils présentent sur le disque trois côtes lisses, la première incomplète, s'arrêtant au milieu de l'élytre; la deuxième et la troisième entières; ces côtes séparées par deux séries longitudinales de gros points carrés; vers le côté, après la troisième côte, six séries de points semblables, mais un peu moins épais, alternativement séparées, deux par deux, par une vague costule rugueuse.

Dessous moins rugueux que le dessus, finement et assez régulièrement pointillé. Pattes ponctuées.

Hab. — Afrique australe (*S. Afric. Mus.*); Afrique orientale (*Brit. Mus.*).

---

4. — N. tigrina

Castelnau et Gory.

Polycesta tigrina Cast. et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 6, pl. 1, fig. 7.

Long. 8; larg. 3 1/2 lignes.

Viridi-œnea, granulata; elytris costis plurimis instructis, flavo irroratis.

Corps un peu déprimé, à côtés parallèles, d'un vert bronzé, granuleux. Corselet inégal, avec un enfoncement au milieu. Élytres denticulées à l'extrémité, couvertes de petites côtes rapprochées les unes des autres, entièrement parsemées de petites taches jaunes irrégulières et souvent

transversales. Dessous du corps et pattes d'un vert bronzé.

Madagascar (*Ex* Cast. et Gory).

Long. 0m,014; larg. 0m,004.

Je rapporte à cette espèce un exemplaire de l'Abyssinie, ayant la tête bronzée, les antennes bleuâtres; le pronotum bronzé avec la marge antérieure ciliée de jaune fauve clair, les côtés obliques en avant, anguleusement dilatés après le milieu avec l'angle postérieur obtus, le disque avec une profonde fossette linéaire au-dessus et vis-à-vis de la région scutellaire; les élytres bronzé violacé, largement bordés sur les côtés et au sommet de jaune fauve, la bordure déchiquetée intérieurement et accostée de macules irrégulières disséminées sur le disque; les côtes étroites et bien marquées, les espaces intercostaux très finement granuleux avec leurs séries de points géminés très fines et longeant les côtes tout contre celles-ci. Dessous bronzé pourpré; tibias et tarses bleus.

Hab. — Abyssinie; Madagascar.

—

5. — N. Goryi

Thomson.

Polycesta Goryi Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 45.

Long. 0m,017; larg. 0m,0065.

Obscure viridi-metallica; elytra nigra, flavo-maculata, fere tigrinata vel irrorata.

Elongata, obscure viridi metallica. Caput *grosse punctatum.* Prothorax *antice angustior, post dimidium latior et rotundatus vero bulbosus, medio longitud. fossulatus, ubique grosse et confertim punctatus, ante medium et basi*

utrinque paulo cavatus. Elytra *nigra, flavo-maculata, fere tigrina vel irrorata, longitudinal. 20-carinata, inter has carenas obsolete punctata, lateribus posticis modice denticulata, apice subbilunata et 4-dentata.* Corpus subtus pedesque *confertim punctata.*

Obs. — Voisine de la *P. tigrina* Gory, dont elle diffère par la *coloration* plus foncée, les taches des *élytres* autrement disposées et les bords latéraux postérieurs des élytres moins denticulés (*Ex* Thoms.).

Hab. — Madagascar.

—

6. — N. hova

Kerremans.

Polycesta hovas Kerrem., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XXXVIII (1894), p. 348.

Long. 0m,016; larg. 0m,0055.

Oblong, allongé, entièrement noir brillant sauf trois taches d'un jaune fauve sur chacun des élytres et situées : la première, vers le tiers antérieur et plus près du bord que de la suture, simulant un carré placé obliquement et dont le côté inférieur est échancré; la deuxième, semblable à la première, mais placée en sens inverse, et située vers le tiers postérieur et la troisième, ponctiforme, préapicale.

Tête granuleuse et ponctuée.

Pronotum peu convexe, à ponctuation épaisse et formant sur les côtés des reliefs vermiculés; la marge antérieure lisse, bisinuée, avec un lobe médian peu prononcé et subangulaire; les côtés obliques en avant, dilatés et arrondis au delà du milieu; la base bisinuée avec le lobe médian avancé

et subaigu. Il présente, au milieu du disque, deux vagues fossettes placées l'une au-dessus de l'autre. Écusson invisible.

Élytres peu convexes, à peine plus larges que le pronotum à la base, droits jusqu'au tiers supérieur, atténués ensuite en courbe régulière jusqu'au sommet; celui-ci dentelé. Ils présentent des côtes lisses et élevées dont les intervalles sont garnis de séries longitudinales de points enfoncés.

Dessous ponctué et granuleux, sauf les bords des segments abdominaux et la région médiane du premier de ceux-ci, qui sont lisses.

Hab. — Madagascar : Diego-Suarez (*Ch. Alluaud*).

---

16. — Polycesta

Solier.

Ann. Soc. Ent. Fr., t. II (1833), p. 281, pl. 11, fig. 11.

Polycesta Castelnau et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 1, pl. 1, f. 1*a*.

Nemaphorus Solier, *Gay, Hist. nat. Chile*, t. IV (1854), p. 490.

Polycesta Lacordaire, *Gen. Col.*, t. IV (1857), p. 62.

Polycesta Marseul, *L'Abeille*, t. II (1865), p. 258.

Polycesta Le Conte et Horn, *Smithson. Inst.* (1883).

Polycesta Kerremans, *Wytsm. Gen. Ins.*, fasc. 12, Bupr. (1902), p. 25.

Tête plane; épistome très court, sinué ou tronqué en avant; cavités antennaires petites, arrondies, étroitement closes antérieurement. — Antennes assez longues, à article 1 médiocre, renflé au bout; 2 obconique et globulaire, plus court; 3 et 4 allongés, subcylindriques; 5 à 11 dentés et munis d'une fossette porifère terminale. — Yeux médiocres, allongés, elliptiques, peu convexes, légèrement rapprochés en dessus. — Pronotum très transversal,

plus ou moins anguleux sur les côtés, puis tronqué obliquement vers la base qui est faiblement bisinuée et entièrement juxtaposée avec les élytres; le disque souvent sillonné ou excavé. — Écusson punctiforme, trigone ou en losange. — Élytres variables, courts ou médiocres, sinués sur les côtés en avant, très rétrécis et dentelés latéralement vers le sommet. — Prosternum large, plan, arrondi au sommet. — Branches du mésosternum larges et divergentes; suture méso-métasternale entière, droite ou sinueuse. — Hanches postérieures presque droites en arrière, dilatées au côté interne. — Pattes médiocres; fémurs subfusiformes, aplanis; tibias cylindriques; tarses peu développés, le premier article médiocrement allongé, 2 et 3 égaux et trigones, 4 élargi, 5 obconique; crochets simples.

Corps robuste, oblong, écourté, large au milieu, atténué en avant et en arrière.

Distribution géographique. — La majeure partie des espèces de ce genre se trouve dans l'Amérique du Sud et aux Antilles; quatre d'entre elles s'étendent au nord vers le Mexique et parmi celles-ci, une seule habite le Texas et la Californie. On n'en connaît qu'une seule espèce au Tonkin et quatre seulement en Afrique.

Tableau synoptique des espèces (1)

1. Élytres à côtes entre des rangées de points épais . . . . . 2.
   Élytres unis, sans côtes, mais avec neuf séries de points fins . . . . . 1. **cyanipes.**

(1) C'est à dessein que j'omets dans ce tableau le *P. opaca* Obst., qui est un *Pseudocastalia*. J'ai vu ce type trop tard pour mentionner l'espèce parmi ce dernier genre. La description paraîtra en appendice.

2. Côtés du pronotum dilatés après le milieu . . 3.
Côtés du pronotum dilatés et arrondis avant le milieu; région suturale déprimée . . . . . 2. **damarana nov. sp.**
3. Une côte présuturale, entière ou plus ou moins écourtée, entre la suture et la première côte discale. . . . . 4.
Pas de côte présuturale ou, si elle existe, à peine accusée et réduite à un faible relief longitudinal, irrégulier et plus ou moins continu . . . . . 19.
4. La côte présuturale entière, atteignant le sommet de l'élytre. . . . . 5.
La côte présuturale interrompue, atteignant ou dépassant à peine le milieu de l'élytre au maximum, le plus souvent n'allant pas jusqu'au quart antérieur . . . 6.
5. Côtés du pronotum anguleusement dilatés après le milieu; bronzé cuivreux un peu brillant . . . . . 3. **variegata.**
Côtés du pronotum arrondis après le milieu; bronzé obscur . . . . . 4. **Cottyi.**
6. Au moins quatre ou cinq côtes lisses et bien marquées sur chaque élytre, la présuturale non comprise . . . . . 7.
Au plus trois côtes; souvent les deux discales lisses et nettes, l'externe plus ou moins vague, souvent confondue dans les points qu'elle limite; la troisième toujours plus nette que la prémarginale. . . 14.
7. Quatre côtes sur chaque élytre . . . . . 8.
Cinq côtes sur chaque élytre; pronotum avec une dépression elliptique et médiane accostée d'un large empâtement mat parsemé de quelques gros points irréguliers . . . . . 5. **fossulata.**

8. Espaces intercostaux des élytres presque aussi saillants que les côtes elles-mêmes. . . 9.
Côtes, au moins les discales, lisses et bien accusées entre deux séries longitudinales de points . . . . . 11.
9. Côte présuturale atteignant le milieu de l'élytre . . . . . 10.
Côte présuturale ne dépassant pas le quart antérieur de l'élytre . . . . . 6. **Goryi.**
10. Dessus entièrement noir . . . . 7. **brasiliensis.**
Côtes élytrales alternativement vertes et cuivreuses . . . . . 8 **alternans.**
11. Élytres noirs ou bronzés . . . . . 12.
Élytres brun de rouille avec la marge latérale et les côtes noires . . . . . 9. **regularis.**
12. Bronzé plus ou moins obscur . . . . . 13.
Entièrement noir . . . . . 10. **Chevrolati.**
13. Bronzé obscur; trois reliefs longitudinaux sur le pronotum . . . . . 11. **Cortezi.**
Bronzé cuivreux; pas d'impressions sur le pronotum . . . . . 12. **tonkinea.**
14. Trois côtes discales, lisses et bien marquées sur chaque élytre . . . . . 15.
Deux côtes seulement sur chaque élytre . . . 17.
15. Bronzé plus ou moins obscur avec les élytres bronzés ou bruns . . . . . 16.
Bleu clair; les élytres souvent parsemés de mouchetures rouge vif . . . . 13. **costata.**
16. Élytres bronzés à côtes noires; le fond de la ponctuation bronzé cuivreux. 14. **æquinoctialis.**
Élytres bruns avec les côtes et le sommet noirs . . . . . 15. **perlucida.**
17. Côtés du pronotum arrondis . . . . . 18.
Côtés du pronotum anguleusement dilatés après le milieu . . . . . 16. **Montezuma.**

18. Vert; les élytres ferrugineux nuancés de vert à la suture . . . . . 17. **Gossei.**
Bronzé avec le fond de la ponctuation cuivreux . . . . . 18. **cubæ.**
19. Les trois côtes discales des élytres lisses et bien marquées . . . . . 20.
Non . . . . . 21.
20. Côtés du pronotum anguleusement dilatés après le milieu, vers la base . . . 19. **depressa.**
Côtés du pronotum largement arrondis un peu après le milieu . . . . . 20. **bicolor.**
21. Les deux côtes discales bien marquées. . . . 22.
Non . . . . . 23.
22. Extrémité du lobe épipleural des élytres échancrée et dentée . . . . . 21. **californica.**
Extrémité du lobe épipleural des élytres non dentée . . . . . 22. **Castelnaudi.**
23. Ponctuation élytrale très épaisse et subarrondie entre des lignes subcostiformes . . . . . 24.
Ponctuation élytrale plus fine et plus rapprochée, carrée entre des lignes élevées et étroites, les paires presque aussi nettes que les impaires. . 23. **Olivieri.**
24. La première côte discale seule nette, large et droite; ponctuation très épaisse et très irrégulière; côtés des élytres plus droits, régulièrement atténués de la base au sommet; corps relativement plus élancé, moins robuste . . . . 24. **excavata.**
Côtes élytrales arquées ou sinueuses; ponctuation moins épaisse; corps plus large en arrière et plus robuste . . 25. **porcata.**
Spec. incert. sedis . . . . . 26. **aethiops**; 27. **areolata**; 28. **Paulseni.**

—

1. — P. cyanipes

Fabricius.

Pl. 9, fig. 5.

Buprestis cyanipes Fabr., *Mant. Ins.*, t. Ier (1787), p. 178.
Polycesta resplendens Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 45.
Polycesta cyanipes Waterhouse, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 254.

Long. 0m,0115 ; larg. 0m,004.

Viridi-metallica, huc et passim purpurea. Elongata, sat angusta. Caput *granulosum.* Prothorax *lateribus semi circularis, postice fere rectus, antice sinuosus, medio paulo depressus, grosse punctatus, punctis lateribus agglomeratis.* Elytra *seriebus longitudinalibus 16 punctorum impressa, lateribus posticis denticulata, apice biacuta.* Corpus subtus pedesque *obsolete punctata.*

Obs. Encore plus distincte que la précédente (*Cortezi* Thoms.), à raison de la *livrée*, ainsi que des élytres qui sont totalement privées de côtes longitudinales.

Hab. — Surinam? *aut* Brasilia? (*Ex* Thomson).

Le type de cette espèce se trouve dans la collection Hunter, à l'Université de Glascow. C'est le *resplendens* Thoms., de la Jamaïque (*Ex* Waterhouse).

Long. 0m,019; larg. 0m,016.

Oblong, peu convexe, atténué en avant et en arrière, vert en dessus avec les côtés et la suture bronzé cuivreux; dessous bronzé obscur, pattes vertes avec les tarses et l'extrémité des tibias bleu d'acier. Tête rugueuse, inégalement ponctuée, vaguement déprimée entre les yeux; pronotum très large, subplan et déprimé sur le disque, déclive sur les côtés antérieurs, la dépression discale large, arrondie, mais peu profonde avec un court sillon

linéaire au-dessus de l'écusson, la marge antérieure sinueuse, les côtés très obliques en avant, rentrants en arrière, leur plus grande largeur située après le milieu, la base tronquée ; écusson très petit, transversal ; élytres sans côtes, unis et lisses avec des séries longitudinales de fines stries ponctuées, plans sur le disque, déclives sur les côtés et en arrière, les côtés postérieurs et le sommet dentelés. Dessous à fine ponctuation irrégulière et largement espacée ; marge antérieure du prosternum bisinuée avec une faible échancrure médiane ; prosternum court, large et arrondi en arrière ; extrémité du dernier segment abdominal subacuminée.

Cette espèce, par ses élytres sans côtes, est tout à fait distincte des autres *Polycesta*, dont elle ne peut être séparée. La description est faite d'après un exemplaire typique du British Museum, et se rapporte entièrement au *P. resplendens* Thoms. Elle est aussi connue sous le nom de *jamaicensis* White mss.

Hab. — Jamaïque.

—

2. — P. damarana

Nov. sp.

Pl. 9, fig. 6.

Long. 0^{m},020 ; larg. 0^{m},006.

Oblong, allongé, peu convexe ; tête et pronotum bleu foncé, élytres noirs ; dessous bleu d'acier brillant ; pronotum largement sillonné au milieu, sa plus grande largeur avant le milieu, ses côtés étant largement arrondis en avant, le lobe médian de la base très avancé sur la région scutellaire ; celle-ci

déprimée; quatre fines côtes élytrales linéaires lisses et saillantes, la première discale entière et droite, la deuxième joignant la troisième vers le quart postérieur pour n'en former qu'une vers le sommet; les espaces intercostaux larges et plans à points très fins.

Aucune espèce ne possède des caractères aussi tranchés que ceux énumérés ci-dessus et elle est facile à distinguer des autres. Peut-être la jonction de la deuxième et de la troisième côte n'est-elle qu'un caractère purement accidentel qui se remarque fréquemment chez les Polycestites, mais le faciès est tellement caractéristique qu'il n'y a pas à douter de la validité de l'espèce.

Tête finement granuleuse et ponctuée, couverte d'une villosité gris jaunâtre; épistome tronqué en avant.

Pronotum subcordiforme; la marge antérieure tronquée; les côtés largement arrondis et dilatés avant le milieu; la base tronquée en ligne droite sur les côtés avec l'angle postérieur obtus et un large lobe médian, tronqué à son sommet et très avancé sur la région scutellaire. Il présente un large sillon médian et est couvert de points plus rapprochés et plus confluents sur les côtés que sur le disque. Écusson logé dans une dépression transversale, courte et large, assez profonde et limitée de chaque côté par la première côte discale.

Élytres de la largeur du pronotum à la base; le lobe épipleural à peine marqué, sans échancrure ni dent terminale; à peine sinueux à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers postérieur, graduellement atténués en arc jusqu'au sommet; celui-ci dentelé; la région scutel-

laire déprimée. Ils présentent, de part et d'autre, quatre côtes lisses; la première entière et droite, la deuxième rejoignant la troisième vers le quart postérieur; la troisième naissant sous le calus huméral et la quatrième, parallèle à la marge latérale, à une étroite distance de celle-ci. Espaces intercostaux larges et plans, avec deux séries de points fins et un peu transversaux contre les côtes et une rangée de points plus fins encore au milieu.

Dessous bleu brillant, à ponctuation arrondie en avant et aciculée en arrière. Pattes médiocrement ponctuées.

Hab. — Damara (S. Afric. Mus.).

---

3. — P. variegata

Waterhouse.

Polycesta variegata Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 258.

Long. 0m,017.

Allongé, assez convexe, bronzé cuivreux, légèrement brillant. Pronotum formant un angle obtus sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, obliquement atténué en avant et en arrière avec les angles latéraux arrondis et les postérieurs très légèrement saillants et aigus; le disque avec une impression longitudinale distincte mais peu accusée, étroite en avant et plus large à la base; la ponctuation du disque médiocrement épaisse, non confluente, plus fine sur les côtés, confluente et formant des lignes irrégulières; la base lisse et obscure. Élytres assez convexes, parsemées de taches obscures et bronzées; une fine côte de chaque côté, le long de la suture et s'étendant jusque vers le sommet; la deuxième et la quatrième côte

bien accusées, larges à la base, s'amincissant graduellement vers le sommet; la troisième côte constitue une fine ligne élevée dans la partie basilaire comprise entre la deuxième et la quatrième côte; ils présentent des séries longitudinales de points médiocrement épais et inégaux entre eux et mélangés parmi d'autres beaucoup plus petits; les dents terminales épaisses et aiguës. La ponctuation du milieu de l'abdomen est médiocrement épaisse, peu espacée et en forme de fer à cheval; sur les côtés, la ponctuation est dense et rugueuse; le segment apical est densément ponctué avec une fine ligne lisse vers le sommet.

Cette espèce présente le faciès du *P. tonkinea* Fairm., mais avec le pronotum plus anguleux sur les côtés; la première côte élytrale, qui est écourtée et épaisse chez celui-ci, est fine et entière chez le *variegata*.

Hab. — Mexique (coll. Godman et Salvin, par *Hogge*) (*Ex* Waterhouse).

---

4. — P. Cottyi

Fairmaire.

Polycesta Cottyi Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 4e sér., t. VI (1866), p. 25.

Long. 0m,022.

Obscuro œnea, sat nitida, capite rugosa, linea media elevata, prothorace brevi, lateribus valde rotundato profunde variolato, plaga dorsali et linea media politis, elytris sulcatis, interstiis convexis, alternatim magis elevatis, apice 3-4 denticulato; subtus nitidior, sterno varioloso, pedibus rugosis.

Oblongue, assez parallèle et assez convexe; d'un bronzé

obscur, brillant, surtout en dessous. Tête fortement rugueuse, ayant à la base une petite ligne élevée. Antennes courtes atteignant à peine le milieu du corselet, assez grêles, faiblement dentées, les trois derniers articles beaucoup plus courts que les autres. Corselet court, plus de deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière; couvert d'énormes points confluents qui le fait paraître corrodé, laissant au milieu un espace lisse, avec une fossette allongée en strie; au milieu de la base et de chaque côté de cette fossette, un autre espace lisse, se joignant plus ou moins à un autre petit espace lisse placé en avant; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, avec les angles obtus mais non émoussés. Écusson invisible. Élytres grandes, légèrement rétrécies tout à fait en arrière et finement denticulées à l'extrémité; à fortes stries crénelées avec des intervalles étroits, convexes, les internes devenant confus à l'extrémité. Dessous du corps assez grossièrement ponctué, abdomen presque lisse au milieu. Pattes courtes, assez grêles.

Cette espèce ne rappelle guère la *P. aegyptiaca* Linn., sinon par les élytres, car le corselet ressemble extrêmement à celui des véritables *Polycesta* américains.

Hab. — Algérie : Lalla Maghrina (*Ex* Fairmaire).

---

5. — P. fossulata

Péringuey.

Pl. 9, fig. 7.

Acmeodera fossulata Péring., *Trans. S. Afr. Phil. Soc.* (1886), p. 108, pl. 2, fig. 1.

Long. 0m,023; larg. 0m,008.

Entièrement noir, mat; robuste, large, peu convexe; les côtés du pronotum à peine plus larges

que les élytres, obliquement et régulièrement arqués, leur plus grande largeur en arrière, près de la base; côtes élytrales arquées et sinueuses, les deux discales fines; la présuturale interrompue un peu après le milieu, les espaces intercostaux plans, très granuleux, à séries de points arrondis placés contre les côtes.

Faciès du *P. Goryi* Saund., mais plus robuste, les côtés du pronotum régulièrement arqués en avant, non dilatés en arrière; la dépression discale plus nette, plus profonde et elliptique, la région entourant cette dépression moins ponctuée et plus mate; la ponctuation élytrale beaucoup plus fine, les espaces intercostaux plus rugueux, les points plus irréguliers, enfin, la côte présuturale se prolonge jusqu'au delà du milieu de la longueur de l'élytre, le long de la suture.

Tête finement pointillée et granuleuse entre des reliefs mats dont un, médian, élargi sur le vertex, se prolonge en carène sur le front, après s'être bifurqué entre les yeux; épistome étroitement et anguleusement échancré entre deux lobes avancés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure tronquée; les côtés arqués, leur plus grande largeur un peu avant la base; celle-ci bisinuée avec un lobe médian subanguleux. Il présente une impression elliptique au milieu, à fond finement et irrégulièrement ponctué, entourée d'un large espace mat parsemé de points assez forts, arrondis et très inégalement espacés; les côtés couverts de points irréguliers, inégaux, très rapprochés, tangents et confluents entre des reliefs vermiculés. Écusson très petit, irrégulier.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, faiblement lobés à l'épipleure, le lobe terminé en arrière par une échancrure dentée; sinués à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, largement et conjointement arrondis ensuite, dentelés et subacuminés au sommet. Ils présentent de part et d'autre cinq côtes séparées par deux séries de points moyens entre des espaces finement granuleux; la côte suturale interrompue un peu après le milieu, la deuxième et la troisième plus nettes que les suivantes, sinueuses et cintrées vers la suture; la quatrième confuse, pointillée, naissant sous le calus huméral et n'atteignant pas le sommet.

Dessous très inégalement ponctué; les points ronds en avant et subaciculés en arrière; marge antérieure du prosternum droite au milieu, déclive sur les côtés. Pattes assez grossièrement ponctuées.

Hab. — Namaqua (S. Afric. Mus.).

---

6. — P. Goryi

Saunders.

Polycesta depressa || Castelnau et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 3, pl. 1, f. 2.

Polycesta Goryi Saunders, *Cat. Bupr.* (1871), p. 58.

Polycesta cribrata Thomson, *Typ. Bupr.* (1878), p. 44.

Polycesta Solieri Thoms., *l. c.*

Long. 0^{m},014-0^{m},021; larg. 0^{m},0045-0^{m},0075.

Assez large, écourté, médiocrement convexe, arrondi en arrière, les côtés parallèles, entièrement noir; le pronotum largement déprimé sur le disque; ses côtés très obliques en avant et anguleusement dilatés après le milieu; trois côtes discales régu-

lières entre deux séries longitudinales de points subarrondis et une quatrième côte présuturale, courte, et dépassant à peine le quart antérieur de l'élytre; les espaces intercostaux, entre les séries de points, non élevés en côtes, mais formant des lignes assez régulières.

Le *P. depressa* Cast. et Gory correspond exactement au *cribrata* Thoms.; le premier nom étant admis pour une espèce linéenne, M. Edw. Saunders a donné le nom de *Goryi* au *depressa* Cast. et Gory *nec* Linné. Quant au *Solieri* de Thomson, dont j'ai sous les yeux un spécimen comparé au type, je ne pense pas qu'il soit possible de le séparer du *Goryi*, d'accord en cela avec M. Waterhouse, qui a étiqueté à ce spécimen l'annotation suivante :

Le type de *Solieri* dans la collection Oberthur ressemble à celui-ci, mais plus étroit: le pronotum est moins déprimé sur le disque; les élytres sont très semblables, mais plus acuminés avec la troisième côte moins rectiligne; la ponctuation se rapproche de celle du type du *P. Thomae*.

Tête rugueuse et plane couverte de points rapprochés entre de très vagues reliefs vermiculés, à courte villosité soyeuse et d'un gris jaunâtre; épistome tronqué.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement bisinuée avec le lobe médian subanguleux; les côtés très obliques et très déclives en avant, anguleusement dilatés après le milieu, le sommet de l'angle arrondi, l'angle postérieur obtus et terminé par un petit angle aigu et saillant sur la base de l'élytre; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux; le disque aplani et présentant, au milieu, une large dépression triangulaire d'où

émerge, parfois, une vague carène médiane. Il est couvert d'une grosse ponctuation assez égale, mais inégalement espacée et plus rapprochée sur les côtés où les points sont tangents et séparés par un réseau de mailles arrondies. Écusson très petit, subcarré.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, très légèrement élargis au tiers supérieur, obliquement atténués ensuite et subarrondis au sommet. Ils présentent, de part et d'autre, une courte côte présuturale, allant de la base au quart antérieur de l'élytre et quatre côtes discales ; ces côtes séparées l'une de l'autre par deux séries longitudinales de points assez réguliers, la première et la deuxième de ces côtes plus nettes, élargies en avant et se joignant suivant un arceau contre la base, la troisième naissant sous le calus huméral ; la quatrième parallèle à la marge latérale et séparée d'elle par deux séries de points si rapprochées qu'elles paraissent confondues.

Dessous à ponctuation fine et dense ; extrémité du dernier segment abdominal ♂ plus aiguë que celle de la ♀. Pattes ponctuées.

Hab. — Cayenne (*apud* Cast. et Gory). Deux exemplaires du British Museum sans désignation de localité ; trois exemplaires du Musée de Bruxelles, du Brésil.

7. — P. brasiliensis

Castelnau et Gory.

Polycesta brasiliensis Cast. et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 5, pl. 1, f. 5.

Polycesta cribrana Motschulsky, *Bull. Soc. Nat. Mosc.* (1859), p. 182.

Long. 7 lignes; larg. 2 lignes.

Viridi obscura, purpureo micans, granulata, elongata; elytris lineis elevatis, interstitiis punctatis.

D'un vert obscur à reflets rougeâtres, fortement granuleux. Antennes bleues. Corselet non élargi latéralement, avec une impression en arrière.

Élytres avec deux faibles côtes longitudinales, dont les intervalles sont garnis de points enfoncés.

Dessous du corps et pattes verts, à reflets rougeâtres.

Hab. — Brésil (*Ex* Cast. et Gory).

Long. 0m,017-0m,026; larg. 0m,0055-0m,008.

Oblong, allongé, médiocrement convexe, noir en dessus, le dessous noir de fumée légèrement bronzé; côtés du pronotum obliques en avant, dilatés et régulièrement arrondis après le milieu; élytres à stries ponctuées entre de vagues côtes s'épaississant à la base, la côte longeant la suture interrompue avant le milieu.

Cette diagnose, qui ne concorde pas avec la description qui précède, est faite d'après un exemplaire du British Museum, que M. Waterhouse rapporte au *cribrana* Motsch., et qui porte, étiquetée, la remarque suivante :

Le type de *brasiliensis* Gory, de la coll. Oberthur, est très semblable, mais plus étroit. Pronotum semblable,

mais ponctuation du disque plus dense ; élytres tout à fait semblables, première côte courte et obsolète, deuxième et troisième côtes cuivreux brun émergeant du fond bronzé obscur, côte latérale confondue avec la ponctuation qui est régulière et ressemble à celle du *depressa* L.

La figure donnée par Castelnau et Gory présente un mode de coloration entièrement différent de celle des *cribrana* que j'ai sous les yeux, mais la couleur n'a aucune importance chez les *Polycesta*. C'est la structure élytrale et la forme du pronotum qui permettent seules de distinguer les espèces et je pense qu'il y a lieu d'adopter la synonymie que je propose.

Tête plane, inégalement ponctuée entre des reliefs plus accentués sur les deux côtés du front; bord de l'épistome à peine bisinué, presque tronqué avec une faible échancrure médiane. Villosité grise ou jaunâtre.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un lobe médian anguleux, mais peu prononcé ; les côtés obliques en avant, arrondis et dilatés un peu après le milieu avec l'angle postérieur un peu abaissé et obtus; la base bisinuée avec le lobe médian subanguleux. Il est couvert de gros points très inégalement disposés, laissant parfois un vague espace lisse médian. Écusson très petit, presque carré.

Élytres médiocrement convexes, sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, subacuminés au sommet; celui-ci dentelé. Ils présentent des séries longitudinales de points entre des côtes subégales entre elles, mais les impaires plus accusées à la base et formant un

bourrelet par lequel elles se joignent en arceaux; la côte longeant la suture interrompue avant le milieu, où la strie marginale rejoint la suivante.

Dessous ponctué et couvert d'une pubescence brun jaunâtre ou grise. Marge antérieure du prosternum faiblement échancrée entre deux lobes peu accentués mais visiblement saillants; abdomen plus faiblement ponctué que le sternum.

Un exemplaire du Musée de Bruxelles a les côtes impaires sensiblement plus accusées que les autres, mais je le rapporte néanmoins à cette espèce, dont il présente tous les autres caractères.

Hab. — Caracas (Musée de Bruxelles); Mexique (Brit. Mus.); Texas (Muséum de Paris, par *Poinsard*); Arizona (coll. Théry).

---

8. — P. alternans.

Waterhouse.

Polycesta alternans Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 256.

Long. 0m,026.

Allongé, légèrement et régulièrement convexe; cuivreux pourpré mêlé de vert. Pronotum plus large que les élytres, un peu aplani sur le disque, plus élargi après le milieu, obliquement atténué en avant; grossièrement ponctué, les points légèrement distants sur le disque, confluents sur les côtés, avec une ligne médiane lisse; la base bordée d'une bande lisse, d'un noir terne; la fossette basilaire distincte, mais peu accusée. Élytres à côtes subégales, alternativement vertes et cuivreuses, la première s'étendant seulement jusqu'au milieu, la troisième

et la cinquième seules un peu plus saillantes que les autres; les intervalles grossièrement, irrégulièrement et densément ponctués, surtout sur les côtés et vers le sommet; vers l'écusson, les points sont plus fins et moins denses. Tibias et tarses noirâtres. Dessous cuivreux mélangé de vert, la nuance verte formant une bande étroite vers la marge postérieure du deuxième, du troisième et du quatrième segment abdominal, cette marge elle-même noire. Prosternum finement ponctué, les points non confluents. Le milieu du premier segment abdominal est ponctué de même, mais les points sont plus épais et un peu plus rapprochés sur les segments suivants et le dernier de ceux-ci est densément ponctué.

Un seul exemplaire de la collection Godman et Salvin, reçu tout récemment pour le mentionner dans la « Biologia ».

L'espèce qui se rapproche le plus de celle-ci est le *P. cribrana* Motsch., qu'il ne faut pas confondre avec le *P. cribrata* Thoms.

Hab. — Mexique : Pinos Altos, Chihuahua (*Buchan-Hepburn*) (*Ex* Waterhouse).

—

9. — P. regularis

Waterhouse.

Polycesta regularis Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 256.

Long. 0m,014.

Oblong, parallèle, assez aplani, à peine deux fois aussi long que large, presque noir, légèrement teinté de bleu en dessous. Élytres ferrugineux. Pronotum à peine deux fois aussi large que long, noir, terne, plus large après le milieu, très anguleux sur les côtés, obliquement atténué

en avant et en arrière, le côté inférieur de l'angle latéral rectiligne ; la ponctuation épaisse et rugueuse ; les points de l'impression discale (qui est vague et peu distincte) médiocrement épais et légèrement espacés ; ceux des côtés sont plus minces et confluents ; il présente à la base trois espaces très faiblement ponctués. Les élytres sont d'un brun de rouille avec la marge latérale et les côtés noirâtres ; ils présentent quatre grosses côtes : la première écourtée avant le milieu, la deuxième et la troisième bien définies, la quatrième linéaire et interrompue en avant et en arrière ; la double ligne des fossettes entre la suture et la deuxième côte et entre celle-ci et la troisième est régulière et les points sont subcarrés, tandis que les fossettes des lignes latérales sont plus arrondies ; vue en dessous, la carène marginale du pronotum est très fine. Tout le dessous couvert d'une fine pubescence grise. Abdomen très distinctement et très densément ponctué avec une tache pubescente ovalaire et brune sur le premier segment.

Cette espèce est très voisine de *P. Chevrolati* Thoms., mais elle est plus petite et les lignes de points des élytres sont très régulières.

Un seul exemplaire d'une ancienne collection, avec l'indication de la provenance douteuse (*Ex* Waterh.).

Hab. — Saint-Domingue? Dominique?

---

10. — P. Chevrolati

Thomson.

Polycesta Chevrolati Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 43.

Long. 0^{m},021-0^{m},026 ; larg. 0^{m},0085-0^{m},011.

Forma P. Thomae *Chevr. sed omnino niger*. Caput *granulose punctatum*. Prothorax *lateribus post mediis valde*

dilatatus, medio paulo depressus, linea longitudinale basilare debile, punctatus, punctis medio et lateribus grossis et confertim dispositis. Elytra confertim carinato-fossulata, fossulis confertim dispositis, generaliter subelongatis, lateribus versus apicem denticulata, apice bispinosa. Corpus subtus pedesque *sparsim punctata.*

Obs. Voisine de la *P. thomae* Chevr. ; en diffère : 1° par la *livrée;* 2° par le *prothorax* droit antérieurement, à *ponctuation* moins forte; 3° par les *fossettes* des *élytres* généralement allongées, et enfin par la *ponctuation en dessous* moins dense (*Ex* Thomson).

Hab. — Cuba.

—

11. — P. Cortezi

Thomson.

Polycesta Cortezi Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 45.

Long. 0m,0125; larg. 0m,005.

Æneo-nigra. Caput *granulosum, obscure cupreum, medio longitudinal. nigrolineatum.* Prothorax *lateribus semicircularis, angulis posticis acutis, basi valde sinuatis, dorso medio longitudinal. tricarinatus* (*carina media debile brevissima*), *grosse punctatus.* Elytra *longitudinal. 8-carinata, inter has carenas grosse punctata, lateribus posticis denticulata, apice bilunata et 4-acuta.* Corpus subtus *sat valde punctatum.*

Obs. Très distincte de toutes les espèces précédentes à raison des caractères ci-dessus (*Ex* Thomson).

Hab. — Mexique.

—

12. — P. tonkinea

Fairmaire.

Pl. 9, fig. 8.

Polycesta tonkinea Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 6e sér., t. VIII (1888), p. 345.

Long. 0m,024.

Oblonga, æneo-cuprea, sat nitida, maculis cœrulescentibus sat irregulariter variegata, subtus cum pedibus cupreo-æneis, immaculata, griseo pilosa, tarsis æneis; capite dense punctato, inter oculos carioso, antice rugoso, fulvopiloso, antennis æneis; prothorace transverso, longitudine paulo latiore, lateribus antice valde rotundato, angulis posticis acutis, exsertis, margine postico ante angulos late sinuato, dorso grosse punctato, lateribus carioso, disco plagulis irregularibus politis sparsuto, basi media læviore, sed subtilissime dense asperule, opaco; scutello cœruleo, basi angusto, apice truncato; elytris apice dentatis, dente primo paulo majore, dorso costatis, costa 1a medio abbreviata, 2a 3aque integris, cæteris postice tantum evidentioribus, intervallis profunde biseriatim foveolatis, intervallis elevatis, punctatis, foveolis extus plus minusve confluentibus; subtus densissime punctato-rugulosa, medio leviter, prosterno lateribus carioso, medicore læviore, apice obtuse rotundato, segmento ventrali primo medio planato, læviore, processu obtuso, fere truncato, segmento anali asperato, segmentis 2 primis lateribus plaga polita signatis.

Cette espèce se distingue de la plupart de ses congénères par le corselet non angulé latéralement, seulement arrondi en avant, et sans impression longitudinale; le faciès serait plutôt celui d'un *Psiloptera* (*Ex* Fairm.).

Hab. — Tonkin.

13. — P. costata

Solier.

Pl. 10, fig. 1.

Polycesta costata Solier, *Gay. Hist. Nat. Chile.*, t. IV (1854), p. 491, pl. 12, f. 4.
Polycesta carnifex Germain, *Ann. Univ. Chile.* (1855), p. 390.
Polycesta rubropicta Fairmaire, *Rev. Mag. Zool.* (1856), p. 484.

Long. 0m,016-0m,019; larg. 0m,006-0m,007.

Elliptique, atténué en avant et arrondi en arrière, peu convexe, d'un beau bleu clair tournant parfois au verdâtre, les élytres le plus souvent parsemés de mouchetures rouge vif et disposées d'une façon très irrégulière ; dessous d'un bleu plus brillant que le dessus ; le pronotum déprimé au milieu et aplani sur les côtés, ceux-ci largement dilatés, mais non anguleux après le milieu ; les élytres avec quatre côtes bien marquées de chaque côté, entre des séries géminées de gros points arrondis, les espaces intercostaux non saillants.

Je rapporte, avec M. Waterhouse, le *P. costata* Sol., au *carnifex* de Germain, qui est lui-même le *rubropicta* Fairmaire. Les deux derniers ont des taches rouges sur les élytres ; ces taches manquent chez le premier. L'espèce est caractéristique et ne peut être confondue avec aucune autre. Son faciès est essentiellement chilien.

Tête plane, finement pointillée, couverte d'une courte pubescence brune ; épistome à peine bisinué avec une très petite échancrure médiane.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure bisinuée avec un large lobe médian avancé en arc et non

anguleux ; les côtés obliques en avant et largement arrondis après le milieu; la base à peine bisinuée; le disque largement déprimé au-dessus de l'écusson, les côtés aplanis en arrière et très déclives en avant. Il est couvert d'une grosse ponctuation, très inégale, plus serrée sur les côtés et mélangée de quelques vermiculations en reliefs. Écusson très petit.

Élytres de la largeur du pronotum à la base; le lobe épipleural assez fort, échancré et denté en arrière; les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, largement arrondis et dentelés au sommet. Ils présentent chacun quatre côtes bien marquées dont les intervalles sont plans et garnis de deux séries de gros points arrondis; une vague côte, atteignant à peine le quart de la région antérieure, entre la première côte et la suture.

Dessous d'un bleu plus brillant que le dessus, à ponctuation arrondie, assez épaisse et assez régulièrement espacée. Pattes ponctuées.

Hab. — Chili (Brit. Mus., par *Reed;* Muséum de Paris, par *Pissis;* Musée de Bruxelles; coll. Théry).

—

14. — P. æquinoctialis

Thomson.

Polycesta æquinoctialis Thoms., *Typ. Bupr.* (1878), p. 43.

Long. 0m,019; larg. 0m,007.

Obscure viridi-metallica; prothorax valde punctatus; elytra longitudinal. 10-costata.

Elongata, obscure viridi-metallica. Caput *scabrosum.* Prothorax *valde punctatus, punctis grossis, sparsis, medio*

in impressione circulare agglomeratis. Elytra *elongata, longitudinal. 10-costata (costis 2 prope suturam abbreviatis quartam partem anteriorem attingentibus, 2 sequentibus extremitatem capientibus, aliis brevioribus), inter has costas dupliciter punctata, punctis grossis, rotundatis, confertim dispositis, lateribus posticis modice denticulata, apice inæqualia.* Corpus subtus pedesque *sat valde et confertim punctata.*

Obs. Voisine de la *P. californica*, Le Conte, mais en diffère par le *prothorax* plus droit sur les bords latéraux antérieurs, à ponctuation toute différente, la ponctuation intercostale des *élytres* bien plus apparente, et la ponctuation *en dessous* plus forte (*Ex* Thoms.).

Long. 0m,026; larg. 0m,0085.

Allongé, subparallèle, arrondi en avant et en arrière, noir verdâtre en dessus avec le fond de la ponctuation élytrale cuivreux pourpré; dessous bronzé un peu mat avec quelques reflets irisés et brillants, le bout des tibias et des tarses obscur, bleu verdâtre; le pronotum déprimé au milieu, subanguleux et dilaté sur les côtés un peu après le milieu; les élytres avec trois fortes côtes entières et une très vague costule, peu nette, réduite à un empâtement allongé, le long du quart antérieur de la suture; les espaces intercostaux avec deux séries de points alternes dont les intervalles forment des mailles transversales et subcarrées.

Se distingue du *P. Montezuma* Cast. et Gory, avec laquelle elle a beaucoup d'affinités, par la ponctuation élytrale à intervalles formant des mailles d'allure très transversale et paraissant carrées.

Tête grossièrement et inégalement ponctuée avec

une carène longitudinale au milieu du front; celui-ci légèrement déprimé; épistome faiblement bilobé avec une échancrure médiane.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée avec un lobe médian subanguleux et un peu avancé; les côtés très obliques et droits en avant, leur plus grande largeur un peu après le milieu où ils sont plutôt anguleux qu'arrondis, obliquement atténués ensuite vers la base, avec l'angle postérieur obtus; la base assez fortement bisinuée avec le lobe médian étroit et subanguleux. Il présente une vague impression médiane assez large et arrondie et est couvert d'une ponctuation assez inégalement espacée, épaisse, confluente et presque tangente sur les côtés. Écusson assez grand pour le genre, circulaire, un peu concave et lisse.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, lobés à l'épipleure, le sommet du lobe inerme; sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, dentelés au sommet. Ils présentent de part et d'autre deux fortes côtes discales et une troisième prémarginale, les deux premières épaissies et se joignant en arceau le long de la base, la suivante naissant sous le calus huméral; espaces intercostaux à peine costiformes, parcourus par deux séries de points alternes séparés par des mailles carrées; carène suturale lisse; côte présuturale, près de l'écusson, réduite à un vague empâtement allongé et atteignant à peine le quart antérieur de l'élytre.

Dessous finement granuleux et ponctué; marge antérieure du prosternum tronquée et étroitement rebordée; milieu du premier segment abdominal largement déprimé sur toute sa longueur. Pattes ponctuées.

Hab. — Colombie (Brit. Mus.); Vénézuéla: (Musée de Gênes) Maracaibo; (Muséum de Paris, par *E. Poirier*).

—

15. — P. perlucida

Kerremans.

Polycesta perlucida Kerrem., *Mém. Soc. Ent. Belg.* (1897), p. 38.

Long. 0m,0125; larg. 0m,004.

Étroit, allongé, peu convexe, bronzé obscur à reflets irisés sur le pronotum, avec les élytres brun marron clair, la suture, une étroite côte présuturale et interrompue au tiers antérieur, trois côtes discales et le sommet noirs. Dessous bronzé très obscur et couvert d'une courte pubescence grise.

Tête rugueuse et ponctuée, couverte d'une courte pubescence grise; front vaguement caréné; épistome tronqué, à peine sinueux, avec une petite dent médiane.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée et étroitement rebordée avec un lobe médian anguleux; les côtés très obliques en avant, subanguleux après le milieu, rétrécis obliquement ensuite avec l'angle postérieur un peu abaissé et obtus; la base bisinuée avec le lobe médian largement et faiblement arqué. Il présente une large dépression discale arrondie et est couvert de points assez épais, à fond cuivreux pourpré, et plus denses sur les côtés. Écusson assez grand, presque circulaire, métallique et doré.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, assez largement lobés à l'épipleure, le lobe non denté à sa partie inférieure; les côtés sinueux à hauteur des

hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués ensuite jusqu'au sommet, celui-ci subacuminé et dentelé. Ils présentent de part et d'autre, une côte longeant la suture et interrompue avant le milieu et trois côtes discales obscures, séparées l'une de l'autre par une double série longitudinale de gros points, sans costules intercalaires.

Dessous moins rugueux que le dessus, noir ou bronzé obscur à reflets irisés, couvert d'une pubescence couchée et grise. Pattes ponctuées.

Hab. — Colombie (*Brit. Mus.*; *Muséum de Paris*, par *C. Parzudaki*).

---

16. — P. Montezuma

Castelnau et Gory.

Polycesta Montezuma Cast. et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 4, pl. 1, f. 4.

Polycesta Velasco Cast. et Gory, *l. c.*, p. 5, pl. 1, f. 6.

Long. 0m,007; larg. 2 1/2 lignes.

Viridis, purpureo micans, elongata; elytris costis tribus longitudinalibus, interstitiis punctatis.

D'un vert à reflets pourpres, fortement granuleux.

Corselet élargi latéralement, arrondi et un peu anguleux, avec une légère impression en arrière.

Élytres denticulées à l'extrémité, avec trois côtes longitudinales, dont la plus rapprochée de la suture la rejoint vers les deux tiers postérieurs. Les intervalles garnis de deux séries de gros points enfoncés.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux à reflets pourpres (Montezuma).

Nigro-ænea, granulata; elytris costis 3 elevatis, interstitiis punctatis.

Noir, granuleux. Corselet avec une petite impression au milieu et arrondi de chaque côté. Élytres avec trois côtes longitudinales qui s'étendent dans toute leur longueur, dont les intervalles sont garnis de deux séries de gros points enfoncés.

Dessous du corps et pattes d'un noir bronzé. Premier segment de l'abdomen avec une touffe de poils jaunes (Velasco).

Nota. — La touffe qui garnit le premier segment de l'abdomen n'est probablement qu'une différence sexuelle, ainsi que cela arrive dans le genre *Molaris* (*Ex* Cast. et Gory).

Long. 0m,016-0m,026; larg. 0m,005-0m,0085.

Allongé, médiocrement convexe, les côtés presque parallèles ou atténués en arrière, noir ou bronzé à reflets verdâtres ou irisés en dessus avec le fond de la ponctuation cuivreux; dessous vert ou bronzé à reflets pourprés ou cuivreux; côtés du pronotum anguleusement dilatés après le milieu; deux côtes discales nettes et bien marquées, la suturale, quand elle existe, vague et confuse et n'atteignant pas le quart antérieur de l'élytre; une côte prémarginale peu accusée, interrompue en avant et en arrière; les espaces intercostaux non costiformes, garnis de séries de points arrondis, au milieu d'un fin pointillé granuleux.

J'ai sous les yeux un exemplaire comparé au type par M. Waterhouse. J'y rapporte un exemplaire, à peu près semblable, de la collection Théry, mais avec la dépression pronotale plus accusée. Un exemplaire de la même collection, de grande taille, nommé *Velascoi* par M. Théry, présente quelques différences avec le type : le pronotum est plus empâté des deux côtés de la dépression médiane, la ponctuation est plus fine sur les côtés et dans la dépression, d'un cuivreux plus clair; les élytres

sont plus acuminés au sommet et la ponctuation des espaces intercostaux est moins nette, moins profonde et plus finement granuleuse. Je pense néanmoins pouvoir le réunir au *P. Montezuma*, de même que cinq exemplaires du Muséum de Paris, nommés *Fontainieri* Blanch. mss., provenant de la Colombie, et qui présentent (avec quelques variantes chez un exemplaire plus grand et à côtes élytrales arquées) les caractères de l'espèce à laquelle je les rapporte.

Tête inégalement ponctuée avec quelques reliefs vermiculés, surtout en arrière ; épistome faiblement bilobé avec l'échancrure médiane peu arquée.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure faiblement bisinuée avec un lobe médian subanguleux ; les côtés très obliques et droits en avant, dilatés et anguleux après le milieu, obliquement atténués ensuite avec l'angle postérieur obtus. Il est, normalement, couvert de points assez épais, inégalement espacés, plus forts et plus rapprochés sur les côtés que dans une faible dépression discale. Écusson petit, punctiforme.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, le lobe épipleural peu avancé et inerme en arrière, les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures, le sommet subacuminé ou arrondi. Ils présentent trois côtes discales, les deux internes entières et plus épaisses que l'externe, qui est interrompue en avant et en arrière ; les espaces intercostaux non saillants et avec deux séries de points arrondis et alternes et dont la série externe est composée de points plus épais que l'interne.

Dessous finement pointillé et granuleux ; pattes ponctuées.

Hab. — Équateur : Guyaquil (coll. Théry) ; Loc? (Brit. Mus.) Colombie : Ocana, Santa Martha (Muséum de Paris, par *Fontainier* et *Vauvert*).

—

17. — P. Gossei

Waterhouse.

Polycesta Gossei Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7e sér., t. XIV (1904), p. 257.

Long. 0m,011.

Oblong allongé, très aplani, vert; élytres ferrugineux, nuancés de vert à la suture. Pronotum à peine plus large que les élytres dans sa plus grande largeur et faiblement anguleux sur les côtés, obliquement atténué en avant et à peine rétréci en arrière ; vert, nuancé de cuivreux pourpré à la base ; le disque légèrement déprimé ; la ponctuation très épaisse, très dense et assez mêlée, plus légère sur les côtés avec, à la base, deux espaces finement ponctués. Élytres subparallèles avec une vague côte près de l'écusson et ne s'étendant que jusqu'au quart de leur longueur ; deux autres côtes lisses bien nettes ; les points arrondis et disposés en lignes gemellées régulières ; au delà de la deuxième côte entière, quatre rangées de larges points arrondis. Dessous d'un beau vert bleuâtre ; les pattes, une partie du sternum et les marges des segments abdominaux nuancés de pourpre. Tarses bleus. Abdomen couvert d'une fine pubescence grisâtre ; sur le premier segment, une tache veloutée brune.

Cette espèce est voisine de *P. Velascoi* C. et G., mais celle-ci a les côtés du pronotum plus anguleux.

Hab. — Jamaïque (*Gosse*).
(*Ex* Waterhouse.)

—

18. — P. cubæ

Chevrolat.

POLYCESTA CUBÆ Chevrol., *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 55.

Long. 0m,016-0m,0225; larg. 0m,0058-0m,0085,

Aeneo aurata, fuliginosa. Caput subconvexum, punctato-reticulatum. Thorax medio lateribus, rotunde angulatus, cribrato vel reticulato-punctatus, antice costatus, postice sulcatus, areolis duabus opacis, impunctatis. Scutellum depressum. Elytra striis decem-punctato-foveata, interstitiis inordine punctata; basi tri-foveata, bi-costata; apice inæqualiter dentata, anguste truncata. Corpus subtus nitidus, scabrato-punctatum; thorace punctis majoribus; femoribus remote et profunde punctatis, tibiis æneo-obscuris (*Ex* Chevrolat).

Allongé, arrondi en avant et acuminé en arrière, légèrement élargi au tiers postérieur, bronzé obscur avec le fond de la ponctuation cuivreux; marge antérieure du pronotum fortement bisinuée avec un lobe médian avancé et subanguleux; côtés du pronotum élargis et arrondis après le milieu; élytres avec, de part et d'autre, dix séries longitudinales de gros points séparées l'une de l'autre par de très vagues côtes dont deux discales seules bien distinctes, le long de la suture, entre celle-ci et la première rangée de points, une série de points très fins. Dessous bronzé cuivreux plus brillant que le dessus.

Tête inégalement ponctuée entre de vagues reliefs anastomosés; épistome subsinueux avec une faible échancrure médiane.

Pronotum plus large que long et plus étroit en

avant qu'en arrière ; la marge antérieure bisinuée avec un lobe médian subanguleux ; les côtés obliques en avant, arrondis et dilatés après le milieu, avec l'angle postérieur obtus ; la base bisinuée avec le lobe médian subanguleux. Il est couvert de gros points, très denses et çà et là, confluents ou tangents sur les côtés, plus rares sur le disque, où se remarquent deux larges espaces mats, triangulaires et à peine ponctués, de chaque côté d'une faible dépression médiane, celle-ci à ponctuation irrégulièrement espacée, mais moins dense que celle des côtés, les points non tangents. Écusson petit, punctiforme.

Élytres de la largeur du pronotum et juxtaposés à la base de celui-ci ; le lobe épipleural bien marqué et fortement denté en arrière ; les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers postérieur, obliquement atténués ensuite, acuminés et dentelés au sommet. Ils présentent de part et d'autre, dix séries longitudinales de gros points séparées par des espaces vaguement costiformes, les côtes paires, sauf deux discales, à peine plus accentuées que les autres.

Dessous assez grossièrement ponctué et granuleux ; la ponctuation et ses intervalles plus rugueux en avant, sur le sternum, que sur l'abdomen. Pattes ponctuées.

Hab. — Cuba (Brit. Mus.).

—

19. — P. depressa

Linné.

Pl. 10, fig. 2.

Buprestis depressa Linné, *Mant. Plant.*, t. II (1771), p. 533.
Buprestis porcata Herbst, col., t. IX (1801), p. 34, pl. 145, f. 6.
Polycesta porcata Cast. et Gory, *Monogr.*, t. Ier (1835), p. 2, pl. 1, fig. 1.
Polycesta karakera Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 55.

Long. $0^{m},010$; larg. 4 lignes.

Granulata, viridis, purpureomicans; elytris costis longitudinalibus instructis, interstitiis punctatis.

D'un vert à reflets pourpres, granuleux. Corselet élargi et anguleux sur les côtés, avec une très large impression au milieu.

Élytres avec trois fortes côtes longitudinales lisses, entre chacune desquelles on voit deux séries de très gros points enfoncés.

Dessous du corps bleu, à reflets pourpres sur les côtés; pattes vertes à reflets bleus.

Hab. — Guadeloupe (*Ex.* Cast. et Gory).

Voici ce que dit M. Waterhouse (*Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, série 7, t. XIV [1904], p. 255) au sujet de ces différentes espèces :

P. depressa L. — Le type de cette espèce se trouve dans la collection Linné, à la Société Linnéenne de Londres. Le pronotum est vert métallique obscur à reflets cuivreux, très anguleux sur les côtés après le milieu, le disque avec une large dépression peu profonde et grossièrement ponctuée. Les élytres sont d'un cuivreux brunâtre avec la suture et les côtes latérales vertes et brillantes.

P. karakera Chevrol. — Le type de cette espèce est au Muséum. M. Saunders, dans son catalogue, la considère comme une variété de *depressa*, mais je me sens disposé à lui accorder une valeur spécifique. C'est un insecte beaucoup plus brillant, plus allongé, avec les élytres plus acuminés ; la ponctuation des élytres est plus grossière et beaucoup moins régulière.

Polycesta porcata Castelnau, *nec* Fabr. — Cette espèce est décrite comme provenant de la Guadeloupe. La figure le représente comme un insecte brillamment coloré ; l'abdomen est signalé comme étant bleu.

Dans la collection de M. Oberthur, il existe un spécimen, indiqué de la Guadeloupe, avec l'abdomen bleu brillant. C'est le seul spécimen que j'aie vu de cette couleur et je pense que c'est certainement l'exemplaire décrit par Laporte sous le nom de *porcata*. C'est une variété de coloration du *karakera*. Les spécimens de la collection de M. Oberthar étiquetés *P. porcata* Cast. et Gory, types, ne sont évidemment pas les espèces décrites par ces auteurs ; ce sont des *depressa* L.

M. Waterhouse m'a communiqué deux Polycesta comparés aux types, l'un du *depressa* L., l'autre du *karakera* Chevrol. Examinés séparément, ils présentent certainement un faciès différent, dû à la forme plus allongée et plus acuminée des élytres et à quelques variations dans la ponctuation élytrale. Mais si trois exemplaires du Musée de Bruxelles, sans indication précise de localité, se rapportent indiscutablement au *depressa* Linné, par contre, deux exemplaires provenant de la Guadeloupe (un du Muséum de Paris et un de la coll. Théry) présentent un acheminement vers le *karakera* Chevrol., mais sans avoir les élytres si acuminés. Un troisième exemplaire de Sainte-Lucie (Muséum de Paris) est un passage entre les deux précédents et

le *depressa s. s.* Tous ont le dessous pourpré brillant à reflets verts avec les fémurs verts et les tibias et les tarses bleus.

Je pense donc, contrairement à l'opinion de M. Waterhouse, que nous nous trouvons en présence d'une seule espèce dont le type est propre à Cayenne, et qui s'est étendue dans les Antilles en y modifiant légèrement ses caractères.

Long. 0m,017-0m,022; 0m,0067-0m,008.

Oblong, régulièrement arqué en dessus, atténué en avant et en arrière, plus ou moins acuminé au sommet; tête et pronotum vert obscur métallique et brillant avec le fond de la ponctuation cuivreux pourpré; le milieu du disque déprimé et souvent à reflets cuivreux pourprés; les côtés du pronotum très anguleusement dilatés après le milieu, cette dilatation sensiblement plus rapprochée de la base que du sommet; élytres vert obscur et brillant avec la région suturale et le fond de la ponctuation cuivreux pourpré; les trois côtes discales lisses bien marquées, la troisième naissant sous le calus huméral, leurs intervalles parcourus par deux séries de gros points irréguliers, très rapprochés, alternes, leurs intervalles saillants, linéaires, mais non costiformes, les points des deux premières séries plus petits, ceux des deux séries externes à la troisième côte plus forts. Dessous très brillant, cuivreux pourpré éclatant à reflets verts; fémurs verts, tibias et tarses bleu brillant.

Tête grossièrement ponctuée entre des reliefs vermiculés; épistome faiblement et largement échancré en arc au milieu.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure faiblement

bisinuée avec le lobe médian anguleux, la bordure lisse; les côtés très obliques en avant, dilatés et très anguleux en arrière, avec l'angle postérieur obtus; la base bisinuée avec un large lobe médian arqué, subanguleux au milieu; le disque avec une large dépression arrondie et peu profonde, souvent avec un fin sillon linéaire dans son fond. Il est couvert d'une ponctuation excessivement épaisse, très inégale, confluente, tangente sur les côtés, inégalement espacée dans la dépression discale, plus rare sur le faible relief qui limite cette dépression. Écusson petit, punctiforme, subarrondi.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, plus ou moins acuminés et dentelés au sommet. Ils présentent, de part et d'autre, deux fortes côtes discales, lisses, et une troisième côte externe, moins nette et naissant sous le calus huméral; entre la suture et la première côte, deux séries de points séparés en long par une fine costule et en large par de petits traits transversaux, les points de la rangée suturale plus petits que ceux de la série qui longe la première côte; entre celle-ci et la deuxième côte, les points sont plus forts et souvent alternatifs par rapport aux séries et la ligne médiane qui les sépare n'est plus aussi droite; entre la deuxième et la troisième côte, les points sont plus épais, plus inégaux et plus irréguliers, et on n'y reconnaît plus de ligne de séparation médiane entre les séries, de même qu'entre la troisième côte et une vague costule prémarginale, et entre celle-ci et la marge, qui est finiment pointillée. Pas de courte côte à la base, entre la première côte et la suture.

Dessous un peu rugueux mais très brillant, à ponctuation fine, plus épaisse et plus espacée sur le

sternum que sur l'abdomen; marge antérieure du prosternum tronquée au milieu, à peine déclive sur les côtés, étroitement rebordée, la bordure lisse. Pattes faiblement ponctuées.

Hab. — Cayenne; Brésil? — Sainte-Lucie (Muséum de Paris, par *Bonnecour*); Guadeloupe (Muséum de Paris, par *H. Deyrolle*; coll. *Théry*).

—

20. — P. bicolor

Kerremans.

Pl. 10, fig. 3.

Polycesta bicolor Kerrem., *Mém. Soc. Ent. Belg.* (1897), p. 39.

Oblong, subovalaire, assez déclive en avant et en arrière, noir mat, très légèrement verdâtre, la ponctuation intercostale des élytres et le fond des points du pronotum d'un cuivreux pourpré obscur; les côtés du pronotum très dilatés et arrondis après le milieu; les côtes élytrales bien marquées sur le disque, les espaces intercostaux plans; pas de côte interrompue contre la suture. Dessous noir à légers reflets cuivreux pourpré.

Se rapproche beaucoup de *P. æquinoctialis* Thom., mais plus obscur, les côtés du pronotum beaucoup plus dilatés en arrière, la dépression du disque plus accentuée, l'écusson relativement plus petit; les élytres plus convexes et un peu plus acuminés au sommet, leur structure semblable, mais avec les points moins épais et moins transversaux.

Tête ponctuée et couverte de reliefs vermiculés; front très légèrement déprimé avec un relief lisse irrégulier au milieu; épistome tronqué en avant.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure bisinuée avec le lobe médian avancé et anguleux ; les côtés obliques en avant, dilatés et largement arrondis un peu après le milieu, rentrants ensuite avec l'angle postérieur obtus ; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux ; le disque déclive sur les côtés et impressionné au milieu, l'impression grande, ovalaire, avec une vague carène médiane dans le fond. Il est couvert de gros points qui s'agglomèrent dans la dépression discale et sur les côtés ; la partie qui entoure la dépression est mate, à ponctuation très largement et irrégulièrement espacée. Écusson petit, arrondi.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, subacuminés ensuite et dentelés au sommet. Ils présentent de part et d'autre trois côtes discales ; les deux premières épaissies et se joignant en arceau le long de la base ; la suivante naissant sous le calus huméral ; espaces intercostaux non costiformes, parcourus par deux séries de points alternes, plus arrondis et moins épais que chez l'*æquinoctialis* Thoms., les deux séries plus espacées surtout entre la première et la deuxième et entre la deuxième et la troisième côte.

Dessous assez rugueux ; la ponctuation alternant avec des reliefs irréguliers et vermiculés. Pattes assez grossièrement ponctuées ; tibias mats.

Hab. — Pérou (Brit. Mus.).

21. — P. californica

Le Conte.

Pl. 10, fig. 4.

Polycesta californica Le Conte, *Pacif. Expl.* (1857), p. 45.

Polycesta elata Le Conte, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.* (1858), p. 68.

Polycesta cavata Le Conte, *l. c.*, ibid.

Polycesta obtusa Le Conte, *l. c.*, ibid.

Long. 0m,021-0m,025 ; larg. 0m,007-0m,0085.

Allongé, arrondi en avant, les côtés subparallèles et très légèrement élargis au tiers postérieur, le sommet atténué et subacuminé, noir ou bronzé obscur et brillant ; pronotum profondément impressionné au milieu entre deux sillons moins nets, ses côtés très obliques en avant, anguleusement dilatés après le milieu ; élytres avec trois côtes bien marquées, les deux discales internes plus nettes que l'externe ; les espaces intercostaux non saillants, la ponctuation des espaces intercostaux irrégulière, les points séparés par des ridules transverses et plus accentués sur la série externe de chaque espace que sur l'interne.

Espèce nord-américaine, très caractéristique par son faciès et sa ponctuation, par l'allure du pronotum qui présente trois sillons ou impressions dont la médiane bien accusée et profonde.

Tête ponctuée, les points rapprochés et tangents entre quelques vagues reliefs lisses ; épistome bilobé avec une échancrure médiane anguleuse.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure à peine bisinuée avec le lobe médian subanguleux et peu saillant ; les côtés très obliques en avant, anguleu-

sement dilatés après le milieu, avec l'angle postérieur obtus, mais avec son sommet faisant un petit angle aigu et saillant en dehors; la base faiblement bisinuée avec le lobe médian subanguleux. Il présente deux larges empâtements discaux mats, à grosse ponctuation très éparse, entre un large sillon médian et deux impressions moins nettes, les impressions plus finement et plus irrégulièrement ponctuées que les reliefs. Écusson très petit.

Élytres de la largeur du pronotum à la base; lobés à l'épipleure, le lobe terminé en arrière par une échancrure dentée; les côtés sinueux à hauteur des hanches postérieures et à peine élargis au tiers supérieur; le sommet dentelé. Deux côtes discales bien marquées; une troisième côte moins nette, entre des espaces plans, à peine bombés et non costiformes, ceux-ci rugueux entre deux séries longitudinales de points irréguliers, un peu transversaux, séparés par des ridules transverses.

Dessous finement pointillé et un peu granuleux; extrémité du dernier segment abdominal ♂ acuminée, ♀ en ogive. Pattes ponctuées.

Hab. — Californie (Brit. Mus.); Texas (Brit. Mus., coll. *Théry*; coll. *Fenyes*).

---

22. — P. Castelnaudi

Saunders.

Polycesta ægyptiaca || Castelnau et Gory, *Monogr.*, t. II (1838), p. 4, pl. 1, f. 3.

Polycesta Castelnaudi Saund., *Cat. Bupr.* (1871), p. 59.

Long. 0m,016; larg. 0m,0052.

Allongé, les côtés parallèles, atténué en avant et en arrière, bronzé obscur en dessus avec les côtes

élytrales noires ; dessous d'un bronzé plus clair, un peu cuivreux pourpré avec les antennes, les pattes et les bords des segments abdominaux bleu d'acier.

Cette espèce a été confondue, par Castelnau et Gory, avec le véritable *ægyptiaca* Gmelin, qui appartient au genre *Pseudocastalia*. La figure qu'en donnent les auteurs est aussi vague que le texte et pourrait aussi bien se rapporter à l'*ægyptiaca s. s.* qu'au *Castelnaudi*, mais celui-ci, dont j'ai sous les yeux un type de Saunders, est tout différent de l'espèce de Gmelin.

Le *Castelnaudi* a les côtés du pronotum plus arrondis, la base ne présente pas cette échancrure latérale, caractéristique du genre *Pseudocastalia*, la ponctuation est beaucoup plus épaisse et surtout très largement espacée, la marge antérieure n'est pas échancrée en arc mais tronquée ; les élytres ne présentent que trois côtes de chaque côté, sans costules intermédiaires, les deux côtes discales épaisses et lisses, la troisième, prémarginale externe, plus vague et rugueuse, les espaces intercostaux finement rugueux et présentant deux séries longitudinales de points épais, disposés en séries alternes non séparées par une costule.

Tête rugueuse, à ponctuation inégale et à museau relativement allongé; épistome échancré entre deux lobes arrondis.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière ; la marge antérieure tronquée et finement rebordée, la bordure lisse ; les côtés obliques en avant, arrondis et dilatés après le milieu, rentrants en arrière avec l'angle postérieur petit, aigu et légèrement saillant en dehors ; la base bisinuée avec un large lobe médian arqué et peu

avancé. Il est couvert de gros points épars, disséminés sur le disque et un peu plus petits et plus rapprochés sur les côtés et dans une vague dépression médiane. Écusson petit, subtriangulaire.

Élytres à peine plus larges que le pronotum à la base, un peu obliquement tronqués à l'épaule, peu sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, à peine élargis au tiers supérieur, conjointement arrondis et dentelés au sommet. Ils présentent, de part et d'autre, deux côtes discales lisses bien accusées et une troisième côte prémarginale externe, plus vague et rugueuse; entre ces trois côtes, deux séries de gros points alternativement disposées l'une par rapport à l'autre.

Dessous à ponctuation fine, dense, irrégulièrement espacée, d'où émerge une courte pubescence gris jaunâtre. Pattes ponctuées.

Hab. — Égypte (Brit. Mus.).

---

23. — P. Olivieri

Waterhouse.

Buprestis depressa || Olivier, *Entom.*, t. II (1790), gén. 32, p. 39, pl. 2, f. 15.

Polycesta Olivieri Waterh., *Ann. Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, t. XIV (1904), p. 255.

Cette espèce existe au British Museum, et parmi les exemplaires se trouve un très ancien spécimen qui a été certainement nommé *depressa* par Olivier. C'est un grand insecte, très aplani sur le disque, d'un cuivreux brunâtre avec quelques parties vertes. Toutes les côtes élytrales sont bien marquées, les dorsales au nombre de six de part et d'autre, la deuxième et la quatrième seules un peu plus saillantes que les autres.

Les anciens exemplaires étaient sans désignation de localité, mais des spécimens plus récents du British Museum et de la collection Oberthur proviennent de la Jamaïque (*Ex* Waterhouse).

Long. o^{m},023; larg. o^{m},008.

Allongé, plan en dessus, les côtés déclives et subparallèles, atténué en avant et arrondi en arrière, d'un bronzé obscur et terne en dessus avec le fond de la ponctuation tantôt bronzé plus clair, tantôt verdâtre. Dessous bronzé pourpré très obscur avec de vagues reflets irisés ou verdâtres, surtout sur l'abdomen et couvert d'une villosité grise, courte, mais assez dense sur les côtés et couchée; tibias, tarses et antennes bleu verdâtre.

Je suis d'accord avec M. Waterhouse, sur l'examen d'un exemplaire qu'il m'a très obligeamment communiqué, pour reconnaître la validité de cette espèce dont le nom doit être changé, puisque le nom de *depressa* reste acquis à une autre forme spécifique.

Tête rugueuse grossièrement et inégalement ponctuée entre des reliefs irréguliers, non vermiculés; épistome tronqué au milieu et lobé sur les côtés, autour des cavités antennaires.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure tronquée, les côtés très obliques en avant, très dilatés mais non anguleux après le milieu et atténués ensuite; la base bisinuée avec les angles postérieurs petits, aigus et légèrement saillants en dehors; le milieu du disque faiblement mais largement déprimé. Il est couvert de gros points plus denses sur les côtés et au milieu qu'autour de la dépression discale et

présente, le long de la base, une ligne marginale mate et très finement pointillée. Écusson subquadrangulaire, plus large que long.

Élytres un peu obliquement tronqués à la base, plans sur le disque, déclives sur les côtés, sinueux à hauteur des hanches postérieures, subacuminés et dentelés au sommet. Ils présentent des séries longitudinales et régulières de points subégaux entre eux et plutôt carrés qu'arrondis, séparées par de fines côtes linéaires dont la deuxième et la quatrième sont plus nettes et plus accusées que les autres. Sur chaque élytre, dix rangées entières de ces points et une onzième, de la base jusqu'un peu au delà du tiers antérieur, le long de la suture, non séparée de la suivante par une côte, mais par un espace plan et uni. La première côte elle-même n'est saillante le long de la suture, qu'après la jonction de la première rangée, incomplète, de points.

Dessous très finement et irrégulièrement ponctué; marge antérieure du prosternum sinueuse, faiblement échancrée en arc au milieu et un peu lobée sur les côtés; pattes presque lisses; crochets des tarses noirs.

Hab. — Jamaïque (Brit. Mus.).

---

24. — P. excavata

Blanchard.

Pl. 10, fig. 5.

Polycesta excavata Blanch., *Voy. Orbigny*, Ent. (1846), p. 149.
Polycesta angulosa Jacq. Duv., *Ins. cub.* (1857), p. 62.

Long. $0^{m},017$-$0^{m},022$; larg. $0^{m},006$-$0^{m},0075$.

Allongé, élargi en avant, atténué en ligne droite

en arrière, le sommet subacuminé; noir ou noir verdâtre en dessus avec le fond de la ponctuation bronzé; dessous noir ou bronzé, parfois vert métallique obscur à reflets cuivreux; côtés du pronotum fortement et anguleusement dilatés, le milieu déprimé; élytres graduellement atténués en ligne droite de la base au sommet, non élargis au tiers postérieur, la ponctuation très épaisse au point que les intervalles paraissent, surtout sur les côtés, former des alvéoles alternativement disposées en ligne droite; la première côte discale seule bien accusée, les autres formant des lignes sinueuses constituées par la disposition des points qui les longent; pas de côte écourtée entre la première discale et la suture.

Ces caractères permettent de distinguer à première vue cette espèce de ses voisines. Je ne pense pas, d'après un exemplaire *ex typ.* Chevrolat, du British Museum, que l'on puisse séparer l'*angulosa* Jacq. Duv. de l'*excavata*. L'espèce de Jacquelin Duval a les côtés du pronotum un peu plus anguleux et plus dilatés et l'abdomen noir verdâtre à reflets pourprés, mais il présente tous les détails de sculpture de l'*excavata* auquel je le réunis.

Tête rugueuse, inégalement ponctuée entre des reliefs vermiculés et irréguliers; front déprimé; épistome tronqué au milieu.

Pronotum beaucoup plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure bisinuée avec un lobe médian avancé et aigu; les côtés très obliques en avant, dilatés et subanguleux après le milieu, avec l'angle postérieur obtus; la base bisinuée avec le lobe médian anguleux; le disque déprimé. Il est couvert de gros points,

arrondis et irrégulièrement espacés sur le disque, un peu plus rapprochés dans la dépression, plus rares et disséminés sur un contour mat qui la limite, très épais, très rapprochés, confluents et plus inégaux encore sur les côtés où leurs intervalles forment un réseau de mailles irrégulières. Écusson petit, subarrondi.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, graduellement et obliquement atténués en ligne droite de la base au quart postérieur, arqués ensuite vers le sommet, celui-ci subacuminé et assez fortement dentelé. Ils présentent une seule côte discale lisse et entière, séparée de la suture par deux rangées géminées de gros points arrondis; du côté externe de cette côte, deux autres rangées de points inégaux et un peu plus grossiers sont séparées d'une troisième à points plus inégaux et plus épais encore, par une vague côte onduleuse, parfois lisse et épaissie en avant, et suivant l'allure des points qui la bordent. Les séries suivantes sont formées de points tellement épais qu'ils paraissent être des alvéoles irrégulières. Pas de côte raccourcie entre la suture et la côte discale, vers la base.

Dessous beaucoup moins rugueux que le dessus, finement ponctué, la ponctuation plus épaisse en avant, sur le sternum, que sur l'abdomen. Marge antérieure du prosternum faiblement échancrée en arc avec une fine bordure lisse. Pattes assez grossièrement ponctuées.

Hab. — Rép. Argentine; Cuba (Brit. Mus.); Rioja (coll. *Théry*).

—

25. — P. porcata

Fabricius.

Buprestis porcata Fabr., *Ent. Syst.*, t. I^er^ (1774), p. 199.
Polycesta Thomæ Chevrolat, *Silb. Rev. Ent.*, t. V (1838), p. 55.
Polycesta porcata Chevrol., *l. c.*, p. 56.

Long. 0^m^,014-0^m^,022 ; larg. 0^m^,005-0^m^,009.

Large, robuste, peu convexe, le pronotum déprimé et très anguleusement dilaté avant la base et plus près de celle-ci que du milieu ; élytres criblés de gros points subarrondis et disposés en séries longitudinales géminées entre des espaces costiformes, mais ne formant pas de côtes lisses, sauf parfois vers la base ou sur l'arête correspondante à la première et à la deuxième côte discale, celle-ci parfois plus nette que l'autre. Tête et pronotum noirs à reflets verts et pourprés ; élytres obscurs, bronzés ou noirs variés de reflets verts ou cuivreux ; dessous plus clair et plus brillant, vert doré à reflets cuivreux.

Castelnau et Gory ont confondu le *porcata* Fabr. avec le *depressa* Linné. Celui-ci a la ponctuation beaucoup moins inégale et moins épaisse, avec les côtes élytrales plus nettes, plus lisses et plus saillantes ; il est d'aspect moins robuste, relativement moins large et plus bombé en dessus ; le sommet est plus acuminé et le tiers postérieur moins dilaté.

Quant au *P. thomæ* Chevrol., dont j'ai un type sous les yeux, je ne vois guère en quoi on pourrait le différencier du *porcata*. La dilatation anguleuse du pronotum est la même et la ponctuation varie extrêmement chez l'un comme chez l'autre, de même que la dépression discale. Quant aux élytres, elles ont la même forme large, un peu dilatée au tiers

postérieur, leur ponctuation ne présente pas de modifications assez marquées pour pouvoir séparer l'une espèce de l'autre et les côtes ou les arêtes présentent la même allure. Chez le type *thomæ*, on remarquera que la deuxième côte discale est nette et bien accentuée, plus marquée que la première; mais ce caractère n'existe plus sur un autre exemplaire de l'île Saint-Thomas, du Muséum de Paris. Il ne reste donc que la provenance. J'ai sous les yeux des exemplaires de Cayenne, d'Haïti, de Saint-Domingue et de Saint-Thomas, et je ne trouve pas le moyen de séparer les derniers des autres, pas même pour en faire une variété.

Tête plane, couverte de gros points arrondis, inégalement espacés, mais toujours plus rapprochés que leur diamètre, entre des reliefs vermiculés et lisses; épistome peu échancré au milieu, largement lobé sur les côtés.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur vers le quart postérieur; la marge antérieure bisinuée avec un lobe médian avancé et anguleux et présentant une bordure lisse plus épaisse au milieu que sur les côtés; ceux-ci très obliques et droits en avant, largement et anguleusement dilatés vers le quart postérieur, brusquement rétrécis ensuite avec l'angle postérieur petit, aigu et abaissé sur l'épaule; la base bisinuée avec le lobe médian assez large et subanguleux. Il est couvert de points arrondis, assez denses dans une large dépression discale, plus rares sur un espace mat qui entoure cette dépression en arrière et sur les côtés, très rapprochés et souvent plus épais sur les côtés. Écusson petit, subarrondi.

Élytres aussi larges que le pronotum à la base, le

lobe épipleural assez développé et terminé en arrière par une échancrure dentée ; sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis et arrondis au tiers supérieur, atténués ensuite en ligne droite jusqu'au sommet ; celui-ci assez fortement mais inégalement dentelé. Ils présentent de part et d'autre neuf séries longitudinales de gros points elliptiques, inégaux entre eux mais très épais, séparées, deux par deux, par de vagues côtes lisses dont les deux discales seules sont souvent bien marquées et dont la deuxième est parfois plus nette que la première ; la ponctuation, très épaisse, forme des séries d'alvéoles séparées par un réseau de mailles irrégulières, inégales entre elles et lisses ; une ligne supplémentaire de points, interrompue un peu au delà du tiers antérieur où elle se joint à la première, longe la suture en avant.

Dessous assez grossièrement ponctué, la ponctuation plus épaisse et plus dense en avant qu'en arrière, où elle est un peu aciculée sur l'abdomen. Pattes assez grossièrement ponctuées.

Hab. — Cayenne (Muséum de Paris) ; Saint-Domingue : Haïti, Port-au-Prince (Brit. Museum ; Muséum de Paris, par *Daniel*, et *Missions du Saint-Esprit ;* Musée de Gênes ; coll. *Théry*) ; île Saint-Thomas (Brit. Mus. et Muséum de Paris, par *Hornbeck*).

—

26. — P. æthiops

Voet.

Buprestis æthiops Voet, *Cat. Syst. col.*, t. Ier (1806), p. 95, pl. 50, f. 16.

Rarissimum animalculum, incerta ejus Patria, Maxime cum charactere Cucujus convenit, sed antennarum articuli magis nodosi, quam serrati sunt : dorsi figura non nihil etiam ab aliis hujus generis abludit; dorsum coriaceum nigrum, ut et elytra leniter insuper costata. Oculi magni ex bruno flavent.

Cette courte diagnose est aussi insuffisante que la figure pour pouvoir déterminer l'espèce que Voet a cru devoir créer. Le dessin indique un *Polycesta* ou l'un des genres voisins; mais il est impossible de déterminer les caractères spécifiques. Je ne cite donc cette espèce que pour mémoire.

—

27. — P. areolata

Perty.

Buprestis areolata Perty, *Del. Anim. Art.* (1830), p. 20, pl. 4, f. 15.

Obscure ænea, thoracis disco terminato, subcomplanato; elytris pone medium tuberculatis.

Long. 5 1/2 ‴. Lat. hum. 1 3/4 ‴.

Hab. in Sierra de Tiuba, in mediterraneis Prov. Bahiensis.

Habitu circiter *B. mancæ* Fabr., *femoralis* Oliv., etc. Tota obscure ænea, subtus argenteo-supra albido-pilosa. Frons latiuscula. Thorax punctatus, præsertim ad angulos posticos albido-pilosus, disco terminato, complanato, sub-

impresso. Scutellum vix conspicuum. Elytra thorace haud latiore, ad apicem truncata, mutica, irregulariter elevato-striata; interstitiis punctatis, tuberculo pone medium ad latera oblongo. Sternum medium dilatatum, linea media impressa. Antennæ fuscæ, pedes ænei.

Il n'y a guère moyen d'identifier cette espèce, avec la trop courte description de l'auteur et la figure qu'il en donne; comme pour la précédente, on ne peut que la mentionner sans pouvoir se prononcer.

—

28. — P. Paulseni (1)

Germain.

Polycesta Paulseni Germain, *Act. Soc Scient. du Chili*, t. II (1892), p. 243.

Long. $0^{m},017$-$0^{m},025$.

P. carnifici (mihi) simillima, elytris maculis numerosis fulvis, haud rotundatis, irregulariter punctatis, differt.

Comme on le voit, la taille de cette espèce est plus grande que celle des deux autres; les taches des élytres sont beaucoup plus nombreuses, au lieu d'un rouge cerise, elles sont d'un fauve parfois un peu jaunâtre et d'une grande irrégularité de forme; cependant elles sont le plus généralement linéaires et situées sur les côtes.

De même que le *P. costata* paraît habiter le nord de la province de Santiago et le *P. carnifex* entre ce point et le Maule, le *P. Paulseni* paraît confiné au sud de ce fleuve,

(1) J'avais placé, dans le tableau du genre *Polycesta* (cf. p. 470), le *P. Paulseni* Germain parmi les espèces *incertæ sedis*. Ce tableau était composé et les feuilles tirées lorsque j'ai reçu de M. Germain le type de chacune des deux espèces de *Polycesta* qu'il a décrites ainsi qu'une note que je reproduis in extenso. Je remercie sincèrement M. Germain pour l'empressement qu'il a mis à me renseigner.

où je l'ai trouvé à l'exclusion des deux autres; cela, toujours sur les arbres abattus et dépouillés de leur écorce, qui forment les clôtures.

Dernièrement j'en ai rapporté une vingtaine d'exemplaires qui sont tous allés se loger dans la collection Paulsen. A la fin de 1858, j'avais déjà trouvé cette espèce sur la rive droite du Nuble; mais je l'avais confondue avec le *P. carnifex;* ce n'est que quelques années plus tard que j'ai reconnu mon erreur.

Lorsque, en 1866, je perdis mes collections, les nombreux individus que j'en possédais disparurent avec les quatre cents et quelques nouvelles espèces de coléoptères chiliens dont les descriptions et les dessins allaient être publiés et qui disparurent aussi (*Ex* Germain).

Suivant l'ordre de classement, le *Paulseni* Germain viendra se placer à la suite du *costata* Solier, n° 14 (cf. p. 491).

L'espèce en est très voisine; mais elle présente des caractères constants, remarqués par M. Germain, et auxquels viennent s'en joindre d'autres, qu'il y a lieu de signaler.

En comparant les deux types de M. Germain, on remarque : que le *carnifex* est plus arrondi et plus élargi en arrière que le *Paulseni;* vu de profil, le dessus du premier est plus arqué que celui du second; la forme du pronotum est aussi différente de l'une à l'autre espèce; chez le premier, les côtés sont plus arrondis au milieu et plus rétrécis en arrière, l'angle postérieur étant très obtus; chez le second, ces côtés sont moins arrondis, leur partie antérieure s'atténuant brusquement vers l'avant en ligne droite et la postérieure étant moins rétrécie, avec l'angle de la base presque droit. La ponctuation du pronotum est plus rugueuse chez le premier. Les élytres du *carnifex* sont moins gros-

sièrement ponctués et présentent trois côtes, tandis que ceux du *Paulseni* n'en présentent que deux, la troisième se confondant avec la ponctuation, généralement plus épaisse. Si l'on ajoute à ces caractères la constance dans la coloration des taches, on peut admettre la séparation de ces deux types.

Hab. — Chili : région méridionale du fleuve Maule.

17. — Polycestoides

Kerremans.

Wystm. Gen. Ins., fasc. 12 (*Bupr.*), p. 27, pl. 1, fig. 8.

Tête plane; épistome court, faiblement sinué avec une petite échancrure médiane; cavités antennaires subtriangulaires. — Antennes courtes, à article 1 aussi long que 3 et renflé au bout; 2 plus court, subcylindrique; 3 obconique, presque semblable à 4; 5 à 11 triangulaires, dentés et munis d'une fossette porifère terminale. — Yeux assez grands, elliptiques, rapprochés en dessus. — Pronotum transversal, arrondi sur les côtés antérieurs, droit ensuite, entièrement juxtaposé aux élytres, avec une profonde dépression médiane, ovalaire et, de part et d'autre, une dépression arquée, partant de l'angle antérieur. — Écusson médiocre, quadrangulaire, un peu plus haut que large. — Élytres convexes, de la largeur du pronotum à la base, droits sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, atténués ensuite suivant une courbe régulière jusqu'au sommet qui est armé de dents espacées formant le prolongement des côtes; celles-ci bordées d'une série de points, les espaces intercostaux finement granuleux et pointillés — Prosternum court, large,

plan, arrondi au sommet. — Mésosternum entier, largement échancré en avant pour la réception du sommet du prosternum. — Métasternum lobé en avant. — Hanches postérieures subparallèles ; fémurs subcylindriques, un peu aplanis ; tibias grêles, subcylindriques ; tarses médiocres, subcomprimés ; le premier article des postérieurs allongé, les suivants subégaux, le cinquième allongé, obconique ; crochets simples.

Corps allongé, elliptique, arrondi et atténué en avant et en arrière.

Ce genre se distingue des *Polycesta* (dont il se rapproche beaucoup par le faciès et la structure élytrale), par la forme de l'écusson, par l'allure de la suture du premier et du deuxième segment abdominal qui est droite (et non sinueuse) et par une série de détails secondaires. J'ai cru pouvoir le fonder pour une espèce très brillante de Bornéo et dont le système de coloration s'écarte entièrement des autres espèces du groupe des Polycestites.

Distribution géographique. — L'unique espèce de ce genre provient du nord de l'île de Bornéo.

---

1. — P. chrysis

Kerremans.

Pl. 10, fig. 6.

Polycestoides chrysis Kerrem., *Wystm. Gen. Ins.*, fasc. 12 (*Bupr.*), p. 27, note, pl. 1, f. 8.

Long. 0m,022 ; larg. 0m,008.

Oblong, allongé, convexe en dessus ; tête verte et ponctuée, antennes bleuâtres ; pronotum vert doré brillant, bleuâtre le long de la base, cuivreux autour de la dépression discale ; élytres rouge feu

brillant avec les côtés et la région suturale vert doré très brillant. Dessous vert doré terne avec les bords des segments abdominaux bleus, ainsi que les pattes.

Tête finement ponctuée; les points espacés et irréguliers, inégaux entre eux.

Pronotum plus large que long et plus étroit en avant qu'en arrière; la marge antérieure à peine bisinuée avec les angles de devant aigus et un peu saillants de chaque côté de la tête; les côtés obliques, un peu sinueux en avant et largement arrondis un peu après le milieu avec l'angle postérieur obtus; la base tronquée en ligne droite. Il est couvert d'une fine ponctuation assez semblable à celle de la tête et présente, au milieu du disque, mais plus vers la base que vers le sommet, une assez grande dépression arrondie. Écusson médiocre, subquadrangulaire.

Élytres médiocrement convexes, tronqués à la base, sinueux sur les côtés à hauteur des hanches postérieures, légèrement élargis au tiers supérieur, atténués et arqués ensuite jusqu'au sommet qui est armé de chaque côté de quatre dents obtuses formant le prolongement des côtes et de la suture, la dent suturale très courte, les deux médianes plus larges et plus avancées vers l'extrémité, la quatrième remontant le long du bord extérieur. Ils présentent, outre la suture, quatre côtes lisses séparées l'une de l'autre par un assez large espace subcostiforme limité de part et d'autre par une série longitudinale de points réguliers et assez épais.

Dessous et pattes ponctués.

Hab. — Nord de Bornéo.

APPENDICE.

—

M. Obst, de Berlin, a décrit (*Ann. Soc. Ent. Belge*, t. XLVII [1903], p. 145) un *Polycesta opaca* dont je comptais faire mention avec le genre dans lequel l'auteur rangeait cette espèce. Un co-type, communiqué par mon ami et collègue A. Théry, m'a donné la conviction qu'il appartient au genre *Pseudocastalia* Kraatz (cf. p. 439). Cette constatation a été faite alors que la publication du genre de M. Kraatz avait eu lieu. Il faut donc y ajouter l'espèce qui suit :

2bis. — Pseudocastalia opaca

Obst.

Polycesta opaca Obst., *Ann. Soc. Ent. Belg.*, t. XLVII (1903), p. 145.

Long. 0m,018-0m,024; larg. 0m,0065-0m,009.

Nigra, opaca, curta, *arabicæ* Gestro cognata, differt autem capite et pronoto minus grosse et profunde punctatis, pronoti lateribus valde rotundato-ampliatis, angulis posticis nullis, in medio linea longitudinali ad marginem anticum minus profunda, elytris pone medium apicem versus conspicue ampliatis, costis quinque latis, parum elevatis, costa prope suturam sita abbreviata et vix dimidium longitudinis attingente, interstitiis obscure costulis exstructis et subtiliter biseriatim-punctatis, elytris apice

crenulatis, subtus opaca, subtilissime granulata, segmento ventrali ultimo sat grosse punctato, utrinque propius apicem late et sat profunde impresso (*Ex* Obst).

Cette espèce est très voisine de *P. brevicornis* Théry, dont j'ai vu le type. Peut-être n'en est-elle qu'une variété, et je ne la maintiens qu'avec doute. Les côtes élytrales sont mates et la coloration est d'un noir moins intense, plutôt brunâtre, mais le faciès, la forme du pronotum, l'allure des côtes élytrales présentent des différenciations peu accentuées. N'ayant vu qu'un seul type de chacune des espèces, je ne puis me prononcer absolument et je préfère maintenir provisoirement l'*opaca* dont voici la description détaillée :

Oblong, peu allongé, arrondi en avant et en arrière, les côtés parallèles, d'un bronzé très obscur, mat et terne, un peu plus clair en dessous. Tête finement, densément et régulièrement ponctuée ; front vaguement déprimé. Pronotum presque deux fois aussi large que long, aussi étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au milieu, mais ne dépassant pas celle des élytres ; la marge antérieure presque tronquée, à peine bisinuée et ciliée de jaune fauve clair ; les côtés arrondis en avant, presque droits et à peine arqués au milieu, arqués ensuite avec l'angle postérieur évidé ; la surface couverte de points un peu transversaux, moins épais et plus espacés sur le disque que sur les côtés ; le disque déprimé longitudinalement au milieu, la dépression formant un sillon linéaire net en arrière, au-dessus de l'écusson ; la base bisinuée avec un large lobe médian formant un angle très obtus. Écusson très petit, subarrondi, un peu transversal. Élytres peu convexes, droits sur les côtés

jusqu'au tiers postérieur, ensuite largement et conjointement arrondis avec le sommet subacuminé et très finement dentelé ; le calus huméral saillant ; la surface mate, à ponctuation excessivement fine, invisible à l'œil nu, avec huit stries discales en avant et sept en arrière, assez espacées, et dont les intervalles forment des côtes larges et peu saillantes, séparées par des costules moins larges et moins saillantes, la première côte élargie en avant, paraissant se terminer vers le milieu, mais prolongée, en réalité, suivant une costule moins large, jusqu'au sommet ; la deuxième entière, un peu sinueuse, séparée de la première par une costule rejoignant celle-ci un peu avant le milieu ; la troisième large et entière, les suivantes plus étroites et plus rapprochées, difficilement différenciables des costules intermédiaires. Dessous finement ponctué ; la ponctuation plus épaisse et plus dense sur le sternum que sur l'abdomen ; marge antérieure du prosternum limitée par un mince rebord lisse ; pattes ponctuées.

Hab. — Somali méridional : Bardera ; Makka Gele Gedid ; Lowidu ; Woreda (*von Erlanger*, teste Obst.).

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES, DES SOUS-GENRES

ET DE LEURS SYNONYMES

	Pages		Pages
Acherusia	375	Paracastalia	407
Amblysterna	362	Paraphrixia	400
Apatura	400	*Phospheres*	385
Blepharum	390	Phrixia	395
Bubastoides	420	Polycesta	469
Castalia	422	Polycestella	454
Chrysophana	402	Polycestoides	522
Julodella	323	Prospheres	385
Julodimorpha	369	Pseudacherusia	382
Julodis	492	Pseudocastalia	439
Microcastalia	420	*Saccosoma*	192
Nemaphorus	469	Sternocera	98
Neojulodis	333	*Strigoptera*	422
Neopolycesta	458	Xenopsis	405

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES & DE LEURS SYNONYMES

AVEC LES GENRES QUI S'Y RAPPORTENT

	Pages		Pages
Abeillei Théry Julodis	332	*amaurosoma Kerrem. Julodis*	295
abyssinica Théry Sternocera	133	*amitina Kerrem. Sternocera*	191
acutipennis Kerrem. Julodis	359	amoena Péring. *Julodis*	313
aegyptiaca Cast. et Gory. Polycesta	509	ampliata Mars. *Julodis*	267
aegyptiaca Gmel. *Pseudocastalia*	445	*anatolica Kerrem. Julodis*	246
æneipes Saund. *Julodis*	240	*Andreæ Oliv. Julodis*	257
æneocastanea Fairm. Sternocera	146	*angulosa Jacq. Duv. Polycesta*	513
ænescens Kerrem. Sternocera	165	*angustior Fairm. Julodis*	210
æquinoctialis Oliv. *Julodis*	222	*apicipennis Fairm. Sternocera*	149
æquinoctialis Thoms. *Polycesta*	492	arabica Gestro. *Pseudocastalia*	441
æquisignata Saund. *Sternocera*	114	*arabica Gory. Julodis*	208
æthiopica Cast. et Gory. Julodis	205	*araratica Semen. Julodis*	212
æthiops Voet. *Polycesta*	519	areolata Perty. *Polycesta*	519
albomaculata Bohem. Julodis	273	*Argodi Abeille. Julodis*	208
albomaculata Voet. *Julodis*	271	Aristidis Lucas. *Julodis*	210
albopilosa Chevrol. Julodis	258	armeniaca Mars. *Julodis*	255
algirica Cast. Julodis	257	Atkinsoni Kerrem. *Julodis*	234
algirica Cast. et Gory. Julodis	257	*atrovirens Ancey. Sternocera*	135
alternans Waterh. *Polycesta*	486	Audouini Cast. et Gory. *Julodis*	237

	Pages
aurantiopictus Cast. et Gory. *Prospheres*	387
auricollis Cast. et Gory. *Phrixia*	398
auromaculata Saund. *Castalia*	436
auropunctata Voet. Julodis	316
aurosignata Saund. Sternocera	114
Bakewelli White. *Julodimorpha*	371
basalis Cast. et Gory. Sternocera	121
Bennigseni Kraatz. *Pseudocastalia*	449
Bennigseni Kerrem. *Sternocera*	151
berbera Abeille. Julodis	205
Bertoloni Thoms. Sternocera	169
Bettoni Waterh. *Castalia*	435
Bettoni Waterh. *Paracastalia*	411
bicolor Kerrem. *Polycesta*	506
bicolor Kerrem. Sternocera	123
bilineata Saund. *Julodis*	357
bimaculata L. *Castalia*	426
bipustulata Boisd. Castalia	426
bivittatum Kerrem. *Blepharum*	394
Bleusei Abeille *Julodis*	218
Bohemani Mann. Julodis	257
Bottegoi Kerrem. *Pseudocastalia*	444
Boucardi Saund. *Sternocera*	135
Bouvieri Kerrem. *Julodis*	227
brahmina Chevrol. Sternocera	126
brasiliensis Cast. et Gory. *Polycesta*	484
brevicollis Cast. et Gory. *Julodis*	289
brevicornis Théry. *Pseudocastalia*	442
brevilata Semen. *Julodis*	326
Brullei Cast. et Gory. Julodis	257
bucharica Semen. *Julodis*	212
Burchelli White. Sternocera	169
caffra Cast. *Julodis*	276
caffra Thunb. *Neopolycesta*	463
Caillaudi Latr. *Julodis*	205
californica Le Conte. *Polycesta*	508
Cambieri P. de Borre. Sternocera	152
Campanæ Lucas. Sternocera	144
capensis Voet. Julodis	350
cariosicollis Fairm. *Sternocera*	139
carnifex Germain. Polycesta	491
castanea Oliv. *Sternocera*	132
Castelnaudi Saund. *Polycesta*	509
cavata Le Conte. Polycesta	508
chalcostigma Chevrol. Julodis	257
Chevrolati Cast. *Julodis*	297
Childreni Cast. et Gory. *Acherusia*	378
chrysesthes Chevrol. *Julodis*	217
chrysidioides Cast. et Gory. Sternocera	126
chrysis Fab. *Sternocera*	126
chrysis Kerrem. *Polycestoides*	523
chrysites Pallas. Sternocera	126
chrysocomus Fauvel. *Prospheres*	389
cicatricosa Germar. *Julodis*	337
cicatricosa Luc. Julodis	225
cirrhosa Schonh. *Julodis*	311
clara Kerrem. Sternocera	153
Clouei Buq. *Julodis*	269
coccinea Gmel. Julodis	344
cœlatocollis Reiche. Jalodis	257
cœruleipes Fairm. *Blepharum*	393
Colmanti Kerrem. *Sternocera*	173
compressicollis Cast. et Gory. Julodis	337
concolor Kerrem. Sternocera	131
coromandelsis Voet. Sternocera	126
corrosa Reiche. Julodis	249
Cortezi Thoms. *Polycesta*	489
costata Solier. *Polycesta*	491
costata Thunb. Julodis	344
Cottyi Fairm. *Polycesta*	478
cribrana Motsch. Polycesta	484
cribrata Thoms. Polycesta	481
cribripes Cast. et Gory. *Julodis*	284
cubæ Chevrol. *Polycestella*	500
cupreocuclata Mars. Julodis	244
Currori White. Sternocera	169
curta H. Deyr. Castalia	433
curta Kerrem. *Polycestella*	455
cyaneicollis Kolbe. Sternocera	158
cyanipennis H. Deyr. Castalia	433
cyanipes Cast. et Gory. Julodis	316
cyanipes Fabr. *Polycesta*	474
cyaneoviridis Kraatz. *Pseudocastalia*	447
cyphodera Fairm. Julodis	212
cyphodera Fairm. Julodis	330
daramana Kerrem. *Polycesta*	475
damarina Kerrem. *Julodis*	286
dasypleura Kollar. *Sternocera*	123
deasa Gory. Julodis	340
decostigma Hope. Prospheres	387
depressa Cast. et Gory. Polycesta	481
depressa L. *Polycesta*	502
depressa Fab. Pseudocastalia	445
depressa Oliv. *Polycesta*	511
deserticola Fairm. Julodis	222
Diardi Gory. *Sternocera*	118
dilaticollis Semen. Julodis	324
dimidiatipes Kerrem. *Julodis*	288
discedens Kolbe. *Sternocera*	162
dissimilis Gory. Sternocera	121
distincta Gory. *Julodis*	243
dives Kerrem. *Julodis*	314
Dregei Chevrol. Julodis	316
Druryi Waterh. Sternocera	133
Du Bourgi Kerrem. Sternocera	189
Duvivieri Kerrem. *Paracastalia*	416
Duvivieri Kerrem. *Sternocera*	179
Dybowskii Kerrem. *Pseudocastalia*	450

	Pages
Echo Gory. Julodis	276
Ehrenbergi Cast. Julodis	257
elata Le Conte. Polycesta	508
elliptica Kerrem. Sternocera	169
enyassica Har. Julodis	356
Esau Chevrol Julodis	304
Eschscholtzi Thoms. *Sternocera*	129
ethema Gory *Julodis*	224
euphratica Cast. et Gory Julodis	230
excavata Blanch. *Polycesta*	513
Fairmairei Théry. Julodis	324
Fairmairei Waterh. *Castalia*	438
Faldermanni Mannerh. Julodis	212
fasciata Kraatz. Sternocera	135
fasciata Waterh. Sternocera	141
fascicularis De Geer. Julodis	306
fascicularis Herbst. Julodis	311
fascicularis L. *Julodis*	316
fastuosa Kolbe. Sternocera	162
feldspathica White. *Sternocera*	144
fidelissima Mars. Julodis	258
filiformis H. Deyr. *Phrixia*	397
fimbriata Klug. *Julodis*	208
Finchi Waterh. *Julodis*	238
Fischeri Gerstæck. Sternocera	131
Fischeri Quedenf. *Sternocera*	155
flavopunctata Voet. Julodis	311
flavosignata Bohem. Julodis	276
floccosa Klug. Julodis	222
fossulata Péring. *Polycesta*	479
foveopubens Fairm. *Sternocera*	149
Frey-Gessneri Meyer Darc. Julodis	212
frutetorum Kolbe. *Sternocera*	142
Fulleborni Kolbe. Sternocera	158
fulvoguttata Kolbe. Sternocera	135
funeraria Kerrem. Sternocera	169
funebris Bohem. Sternocera	165
futura Semen. Julodis	330
gariepina Péring. *Julodis*	321
Gerstækeri Kerrem. *Sternocera*	131
globithorax Stev. *Julodis*	328
globithorax Thoms. *Microcastalia*	421
gnaphalon Herbst. Julodis	350
Gossei Waterh. *Polycesta*	499
Goetzeana Kolbe. Sternocera	153
Goryi Saund. *Polycesta*	481
Goryi Thoms. *Neopolycesta*	467
Groulti Théry. Sternocera	144
Gulielmi Hope. Prospheres	387
Hampei Thoms. Julodis	258
Hauzeri Kerrem. Pseudocastalia	447
Herbsti Saund. *Julodis*	342
Heva Kerrem. *Julodis*	282
Hildebrandti Har. *Sternocera*	129
hirsuta Cast. et Gory. Julodis (text.)	297
hirsuta Cast. et Gory. Julodis (fig.).	318
hirsuta Herbst. *Julodis*	306
hirta L. *Julodis*	344
hirtiventris Cast. *Julodis*	304
Hohneli Fairm. *Julodis*	235
hottentota Cast. et Gory. Julodis	297
hova Kerrem. *Neopolycesta*	468
humeralis Gory. *Julodis*	273
humeralis Kerrem. Sternocera	158
Hunteri Waterh. *Sternocera*	141
hybrida Théry. Sternocera	126
impluviata Semen. *Julodis*	324
impustulata Gory. Castalia	426
indica Thoms. Julodis	225
inornata Chevrol. Castalia	433
inornata Kerrem. *Neopolycesta*	465
inornata Obst. Sternocera	141
interpunctata Mannerh. Julodis	230
interrupta Oliv. *Sternocera*	181
intricata Mars. Julodis	255
intricata Redt. *Julodis*	244
iridescens Reiche. Julodis	257
Iris Cast. et Gory. *Julodis*	230
Iris Har. *Sternocera*	156
irregularis Latr. Sternocera	132
javanus Voet. Sternocera	112
Jamini Luc. Julodis	258
Johnstoni Waterh. Amblysterna	364
Karakera Chevrol. Polycesta	502
Karelini Mannerh. *Julodis*	215
Karrooana Kerrem. *Julodis*	302
Kaufmanni Ball. *Julodis*	330
Kerimi Fairm. *Julodis*	265
Kerremansi Kerrem. Sternocera	116
Klugi Cast. *Julodis*	318
Klugi Thoms. Sternocera	181
Kœnigi Mannerh. Julodis	257
Kustaï Nonfr. Julodis	208
lacteola Kerrem. Julodis	284
lacunosa Fairm. Julodis	205
lævicostata Gory. Julodis	252
lævigata Kolbe. Sternocera	129
lævigata Ol. *Sternocera*	119
lævis Saund. *Xenopsis*	406
lanifica Erichs. Sternocera	169
Laportei Mannerh. *Julodis*	309
lasios Herbst. Julodis	350
latesignata Kerrem. Sternocera	126
leucosticta Fairm. *Julodis*	263
levicostata Gory. *Julodis*	252
linearis Kerrem. Sternocera	112
lineata Kerrem. Julodis	258

	Pages
lineigera Mars. Julodis	258
liturata White. Sternocera	169
longipennis Waterh. *Paracastalia*	410
Lucasi Saund. *Julodis*	225
lucidicollis Chevrol. *Julodis*	347
luctifera Klug. *Sternocera*	165
luteogramma Mars. Julodis	267
maculata Cast. Julodis	271
maculicollis Cast. et Gory. Julodis	306
maculosa Chevrol. Julodis	276
manipularis Fabr. *Julodis*	220
Marseuli Saund. Julodis	258
Mastersi Mc. Leay *Polycestella*	456
Mellyi Gory. Julodis	311
Mephisto Thoms. Sternocera	181
minima Kerrem. *Paracastalia*	418
minor Saund. Sternocera	119
mitifica Bohem. *Julodis*	279
Mniszechi Thoms Julodis	205
Mniszechi Thoms. Sternocera	123
modesta Péring. Julodis	337
modesta Péring. Sternocera	169
moerens Lansb. Castalia	433
monacha Klug. Sternocera	169
Monguersii Thoms. Sternocera	121
Montezuma Cast. et Gory. *Polycesta*	496
morio Har. Sternocera	165
mucescens Dohrn. Julodis	249
multiimpressa Fairm. Sternocera	135
multipunctata Saund. Sternocera	112
Myrmido Fairm. *Julodis*	355
namaqua Péring. Julodis	295
natalensis Fähreus. *Amblysterna*	364
nigrescens Kolbe. Sternocera	162
nigrum Thoms. *Blepharum*	392
nitens Kerrem. Sternocera	126
nitidicollis Cast. et Gory. *Sternocera*	125
Noe Abeille de P. Julodis	258
nyassica Fairm. Julodis	356
obscura Gestro. Castalia	426
Oberthuri Kerrem. Julodis	230
obsoleta Chevrol. *Castalia*	433
obtusa Le Conte. Polycesta	508
Oertzeni Ganglb. Julodis	255
Olivieri Cast. Julodis	257
Olivieri Waterh. *Polycesta*	511
onopordi Fab. *Julodis*	257
onopordinis Oliv. Julodis	257
opaca Obst. *Pseudocastalia*	525
ordinata Semen. Julodis	212
orientalis Cast. et Gory. Sternocera	119
orientalis Herbst. *Sternocera*	121
orientalis. Kerrem. Julodis	255
orissa Buquet. *Sternocera*	169
ornatipennis Gory. *Julodis*	300
ornatipennis Kerrem. *Paracastalia*	412
pacifica Boisd. Castalia	426
pantherina Cast. et Gory. Julodis	297
papillosa Thunb. Julodis	350
Parryi Saund. *Acherusia*	376
Paulseni Germain. *Polycesta*	520
peregrina Chevrol. Julodis	257
Peringuei Kerrem. *Pseudocastalia*	452
perlucida Kerrem. *Polycesta*	495
Picardi Théry. Julodis	359
picipennis Kerrem. Sternocera	190
picta Gory. Julodis	347
picta Thunb. Julodis	342
piliventris Saund. *Acherusia*	379
pilosa Fab. Julodis	257
pilosa Herbst. Julodis	316
pilosula Herbst Julodis	257
placida Le Conte. *Chrysophana*	404
plagiata Kerrem. *Paracastalia*	409
plagiativentris Kerrem. Sternocera	165
Plasoni Mars. *Julodis*	332
pollinosa Klug. Julodis	205
porcata Fab. *Polycesta*	516
porcata Herbst. Polycesta	502
proxima Gory. Julodis	230
puberula Reiche. Julodis	258
pubescens Oliv. Julodis	257
puerilis Gerstæck. *Julodis*	353
pulchra Waterh. *Castalia*	434
pulchra Waterh. *Sternocera*	152
punctatofoveata Saund. Sternocera	114
punctatocostata Gory. Julodis	252
purpurascens Kolbe. Sternocera	162
purpurea Oliv. *Paraphrixia*	401
quadricostata Mars. Julodis	252
quatuordocimmaculata Fähreus. *Neopolycesta*	461
ramifera Mars. Julodis	252
Reboudi Fairm. Julodis	257
regularis Waterh. *Polycesta*	487
regularis Théry. Julodis	326
Reimeri Kolbe. Sternocera	169
resplendens Thoms. Polycesta	474
reticulata Kerrem. Sternocera	181
Revoili Fairm. *Sternocera*	148
Rothi Sturm. *Julodis*	249
rotundicollis Cast. et Gory. Julodis	328
rubrohirta Cast. et Gory. Julodis	306
rubropicta Fairm. Polycesta	491
ruficornis Saund. *Sternocera*	116
rufipennis Kerrem. *Sternocera*	161
rufolimbata Fairm. *Julodis*	354
ruginota Mars. Julodis	244

	Pages
rugosa Cast. et Gory. Julodis	297
rugosa Thoms. Julodis	216
rugosipennis Cast. et Gory. Sternocera	119
saga Péring. Julodis	342
salamita Kerrem. Sternocera	155
Saulcyi Reiche. Julodis	249
Saundersi Thoms. Julodimorpha	371
Saundersi Waterh. *Acherusia*	380
Schlechteri Péring. Julodis	318
Schochi Théry. Julodis	326
Scovitzi Stev. Julodis	257
semiimpressa Fairm. Julodis	359
setifensis Luc. Julodis	258
setosa Stev. Julodis	267
setosa Thunb. Julodis	350
simplex Kerrem Sternocera.	153
singularis Kerrem. Sternocera	126
smaragdinea Heller. Castalia	433
Solieri Thoms. Polycesta	481
somalica Obst. Sternocera	135
spectabilis Gory. Julodis	205
speculifer Cast. *Julodis.*	241
splendens Klug. Amblysterna	364
splendida Goeze. Sternocera	126
stellaris Thunb. Julodis.	271
sternicornis De Geer. Sternocera	126
sternicornis L. *Sternocera*	111
Steveni Saund. Julodis	267
Stevensi Waterh. *Sternocera*	178
stictica Kerrem. *Amblysterna*	365
striata Voet. Julodis	344
subcostata Cast. *Julodis.*	340
subfascicularis Cast. et Gory. Julodis	316
submarmorea Thoms. Julodis	359
subvittata Saund. *Julodis*	356
sulcata Redtb. Julodis	258
sulcicollis Blackb. Microcastalia	421
sulcicollis Cast. et Gory. *Julodis*	295
syriaca Cast. et Gory. Julodis	257
syriaca Oliv. *Julodis*	246
syriaca Saund. *Sternocera*	146
Theryi Abeille. Julodis	237
Theryi Kerrem. *Pseudacherusia*	384
Thomæ Chevrol. Polycesta	516
Thomsoni Kerrem. Julodis	246
Thunbergi Chevrol. *Julodis.*	292
tigrina Cast. et Gory. *Neopolycesta.*	466
tingitana Gory. Julodis.	258
tomentosa Cast. et Gory. Julodis	347
tomentosa Herbst. Julodis	342
tomentosa Oliv. *Julodis.*	350
tonkinea Fairm. *Polycesta*	490
transvalensis Thoms. Julodis	359
tricolor Kerrem. *Sternocera*	163
tristis Kerrem. Sternocera	144
tristis Thoms. *Acherusia*	381
undulata Heyden. Julodis	212
unicolor Cast. et Gory. Sternocera	121
unicolor Thoms. Castalia	433
vagevittata Fairm. Julodis	357
variabilis Kerrem. *Sternocera*	158
variegata Waterh. *Polycesta*	477
variegata Waterh. *Paracastalia.*	417
variolaris Herbst. Julodis	316
variolaris Pall. *Julodis*	212
Velascoi Cast. et Gory. Polycesta	496
vermiculata Chevrol. Julodis	222
Verreauxi Chevrol. Julodis.	318
versicolor Kerrem. Sternocera	158
viridimicans Kerrem. Sternocera	155
viridipennis Kolbe. Sternocera	162
viridipes Cast. Julodis	318
viridis Kerrem. Pseudocastalia.	449
vittata Semen. Julodis	212
vittaticollis Waterh. *Phrixia*	399
vittipennis Fåhreus. *Julodis*	359
Wahlbergi Bohem. *Sternocera*	138
Whitchili Cast. et Gory. Julodis	233
Whithilli Gray. *Julodis*	233
xanthographa Falderm. Julodis	257
Yveni Mannerh. Julodis.	258
Zablodskyi Mannerh. Julodis	212
Zarudniana Semen. Julodis.	324
Zechiana Kolbe. Sternocera.	175
zonata Kerrem. Sternocera	135

EXPLICATION DES PLANCHES

	Pl.	Fig.
Sternocera Gerstæckeri Kerrem .	1,	1
» Hunteri Waterh. .	1,	2
» foveopubens Fairm.	1,	3
» Bennigseni Kerrem.	1,	4
» Fischeri Quedenf. .	1,	5
» Iris Har. . . .	1,	6
» variabilis Kerrem. .	2,	1
» luctifera Klug. . .	2,	2
» Colmanti Kerrem. .	2,	3
» Duvivieri Kerrem. .	2,	4
Julodis Hohneli Fairm. . .	2,	5
» dimidiatipes Kerrem .	2,	6
» Aristidis Luc. . . .	3,	1
» chrysesthes Chevrol. .	3,	2
» Bleusei Abeille. . .	3,	3
» Lucasi Saund. . . .	3,	4
» Atkinsoni Kerrem. .	3,	5
» Finchi Waterh. . .	3,	6
» intricata Redt. . .	4,	1
» leucosticta Fairm. .	4,	2
» armeniaca Mars. . .	4,	3
» Kerimi Fairm. . . .	4,	4
» ampliata Mars. . .	4,	5
» Clouei Buq. . . .	4,	6
» flavosignata Boh. . .	5,	1
» lacteola Kerrem. . .	5,	2
» Laportei Mann. . .	5,	3
» dives Kerrem. . . .	5,	4
Julodella Abeillei Théry . .	5,	5
Neojulodis rufolimbata Fairm. .	5,	6
» semiimpressa Fairm.	5,	7
Julodimorpha Bakewelli White.	6,	1
Acherusia piliventris Waterh. .	6,	2
Blepharum nigrum Thoms. .	6,	3
Phrixia vittaticollis Waterh. .	6,	4
Paraphrixia purpurea White .	6,	5
Chrysophana placida Le Conte .	6,	6

	Pl.	Fig.
Pseudacherusia Théryi Kerrem.	7,	1
Paracastalia plagiata Kerrem. .	7,	2
» longipennis Waterh.	7,	3
» Bettoni Waterh. .	7,	4
» ornatipennis Kerrem. . . .	7,	5
» Duvivieri Kerrem.	7,	6
» variegata Waterh.	7,	7
» minima Kerrem. .	7,	8
Microcastalia globithorax Th.	8,	1
Castalia pulchra Waterh. . .	8,	2
» Bettoni Waterh. . .	8,	3
» auromaculata Saund. .	8,	4
» Fairmairei Waterh. .	8,	5
Pseudocastalia arabica Gestro .	8,	6
» cyaneoviridis Kraatz . .	8,	7
» Bennigseni Kr.	8,	8
» Dybowskii Kerrem. . . .	8,	9
» Peringueyi Kerrem. . . .	8,	10
Polycestella curta Kerrem. .	9,	8
Neopolycesta 14-maculata Fåhreus. . . .	9,	2
» caffra Thunb. .	9,	3
» inornata Kerrem.	9,	4
Polycesta cyanipes Fab. . .	9,	5
» damarana Kerrem. .	9,	6
» fossulata Péring. .	9,	7
» tonkinea Fairm. . .	9,	8
» costata Sol. . . .	10,	1
» depressa L. . . .	10,	2
» bicolor Kerrem. . .	10,	3
» californica Le Conte .	10,	4
» excavata Blanch. .	10,	5
Polycestoides chrysis Kerrem.	10,	6

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

	Pages
Historique	1
Morphologie. — Caractères généraux	21
Phylogénie. — Classification	27
Distribution géographique	39
Dimorphisme sexuel	81
Mimétisme et ressemblance protectrice	86
Évolution ; vie larvaire	90
Julodini	97
Polycestini	368
Julodimorphites	369
Polycestites	373
Table alphabétique des genres, des sous-genres et de leurs synonymes.	529
Table alphabétique des espèces et de leurs synonymes avec les genres qui s'y rapportent	529
Explication des planches	535

FIN DU TOME PREMIER.

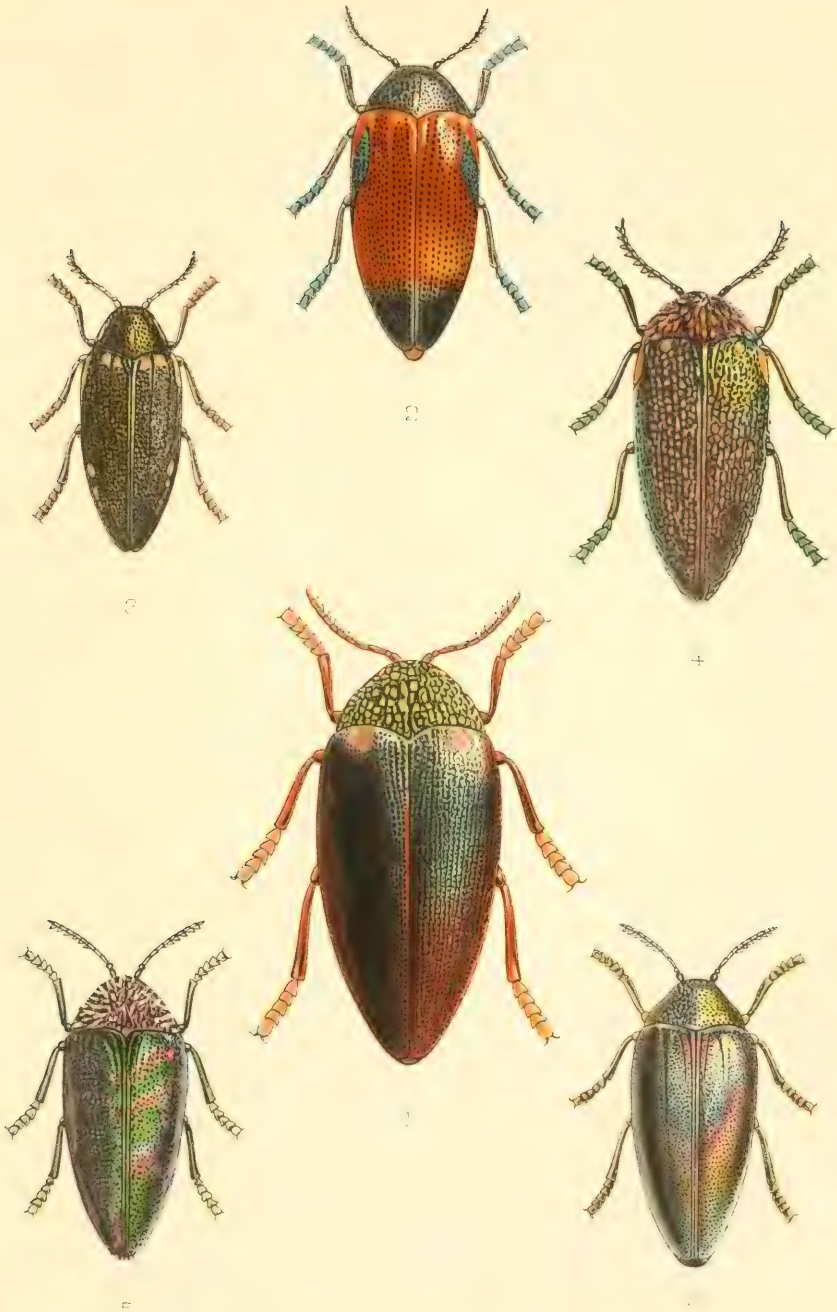

W. Purkiss ad. nat del, Fritz Lith.

1. Sternocera Gerstaekeri Kerrem.
2. Sternocera Hunteri Watherh.
3. Sternocera foveopubens Fairm.
4. Sternocera Bennigseni Kerrem.
5. Sternocera Fischeri Quedenf.
6. Sternocera Iris Har.

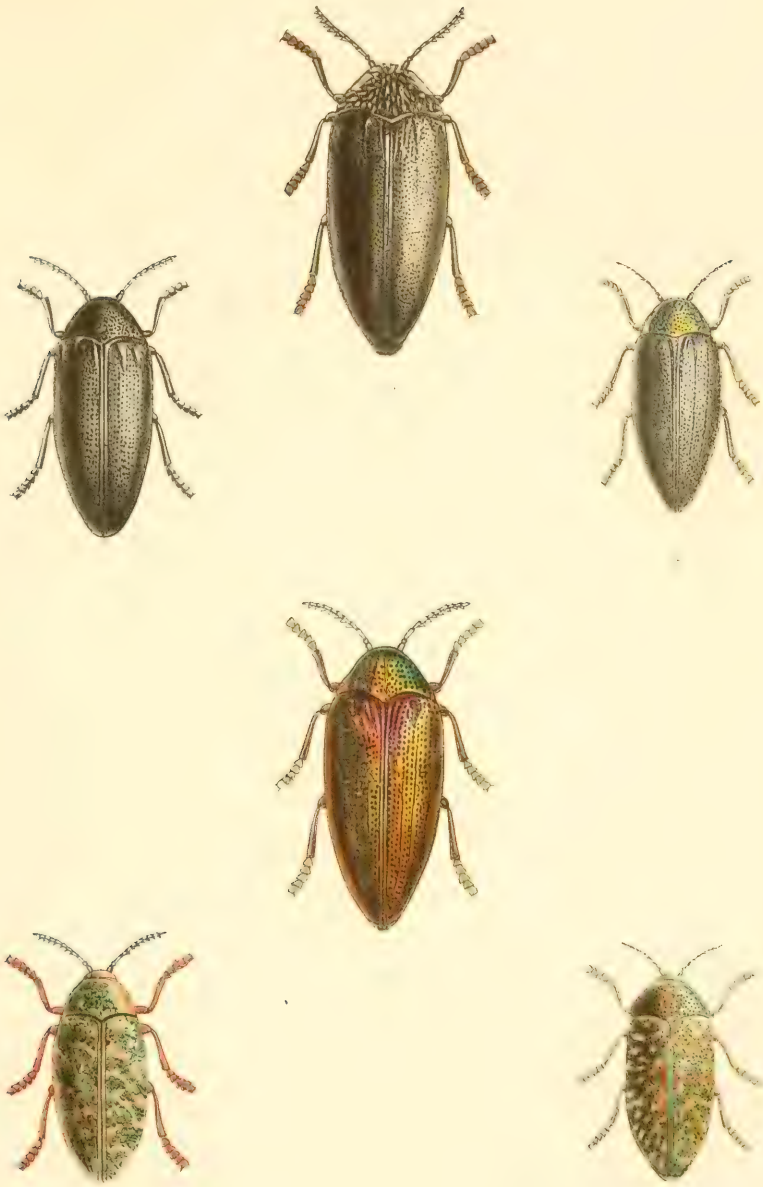

W. Purkiss ad. nat del, Fritz Lith.

1. Sternocera variabilis Kerrem.
2. Sternocera luctifera Klug.
3. Sternocera Colmanti Kerrem.
4. Sternocera Duvivieri Kerrem.
5. Julodis Hohneli Fairm.
6. Julodis dimidiatipes Kerrem.

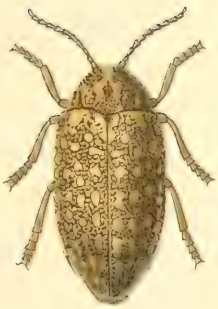

2

6

3

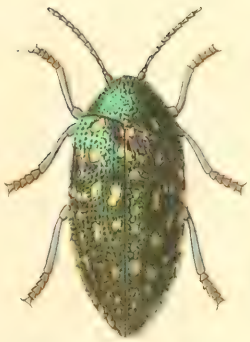

4.

5.

W. Purkiss, del. *Lith. J. L. Gœffart, Bruxelles*

1. Julodis Aristidis Luc.
2. „ chrysesthes Chevol.
3. „ Bleusei Ab.
4. Julodis Lucasi Saund
5. „ Atkinsoni Kerrem.
6. „ Finchi Waterh.

1

2.

6.

5.

3.

4.

W. Purkiss del. *Lith. J. L. GOFFART, Bruxelles*

1. Julodis intricata Redt
2. „ leucosticta Fairm
3. „ armeniaca Mars
4. Julodis Kerimi Fairm.
5. „ ampliata Mars
6. „ Clouei Buq

1.

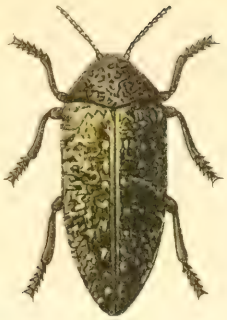

2.

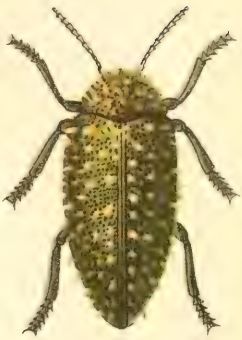

3.

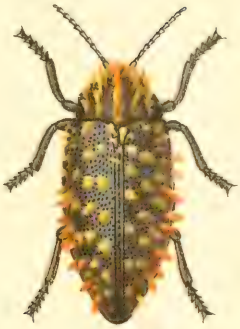

4.

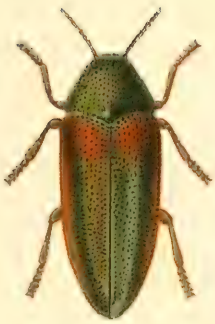

6.

5.

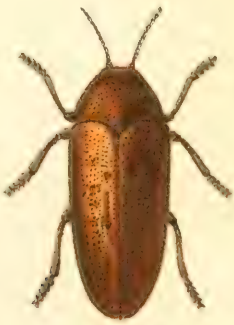

7.

W. Purkiss. del.

Lith. J. L. GOFFART, Bruxelles

1. Julodis flavosignata Boh.
2. „ cribripes Cast. et Gory, var. lacteola Kerrem.
3. „ Laportei Mann.
4. Julodis dives Kerrem
5. Julodiella Abeillei Théry
6. Neojulodis rufolimbata Fairm
7. Neojulodis vittipennis Fähr., var. semiimpressa Fairm

2.

3.

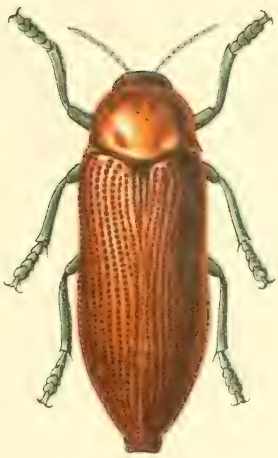

1.

4.

5.

6.

W. Purkiss, del. *Lith. J.L.GOFFART, Bruxelles*

1. Julodimorpha Bakewelli White.
2. Acherusia piliventris Waterh.
3. Blepharum nigrum Thoms.
4. Phrixia vittaticollis Waterh.
5. Paraphrixia purpurea Oliv
6. Chrysophana placida Le C

1

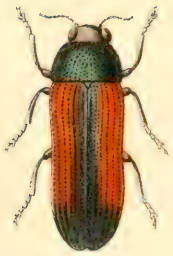

2

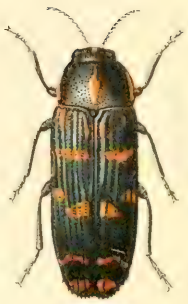

3

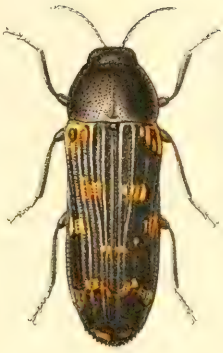

5

6

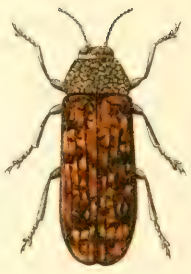

7

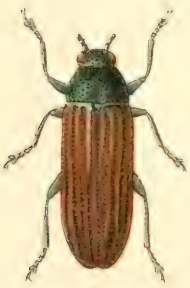

8

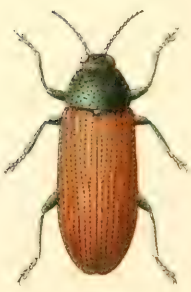

4

4.
6.
2.
5.
1.
7.
3.
10.
8.
9.

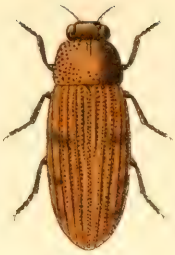

1

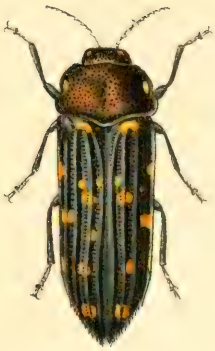

2

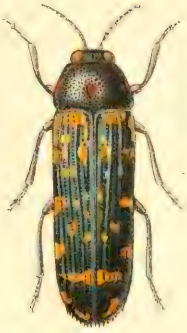

3

4

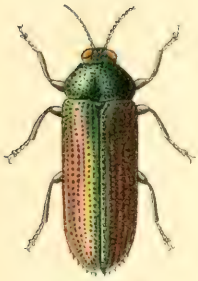

5

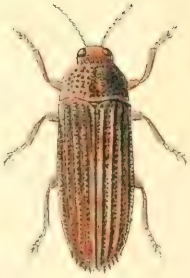

8

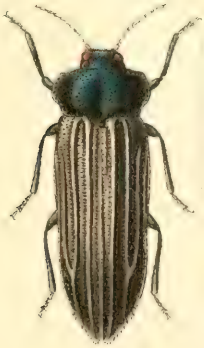

6.

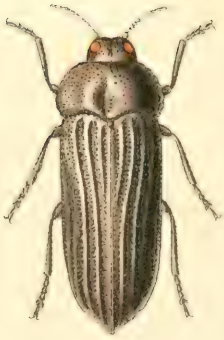

7

Lith. J.L. GOFFART, Bruxelles

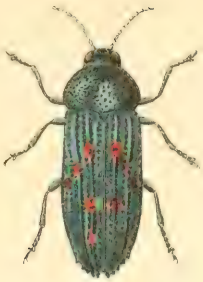

1

2

6.

3

4

5

Lith. J.L.GOFFART, Bruxelles.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00722 3555